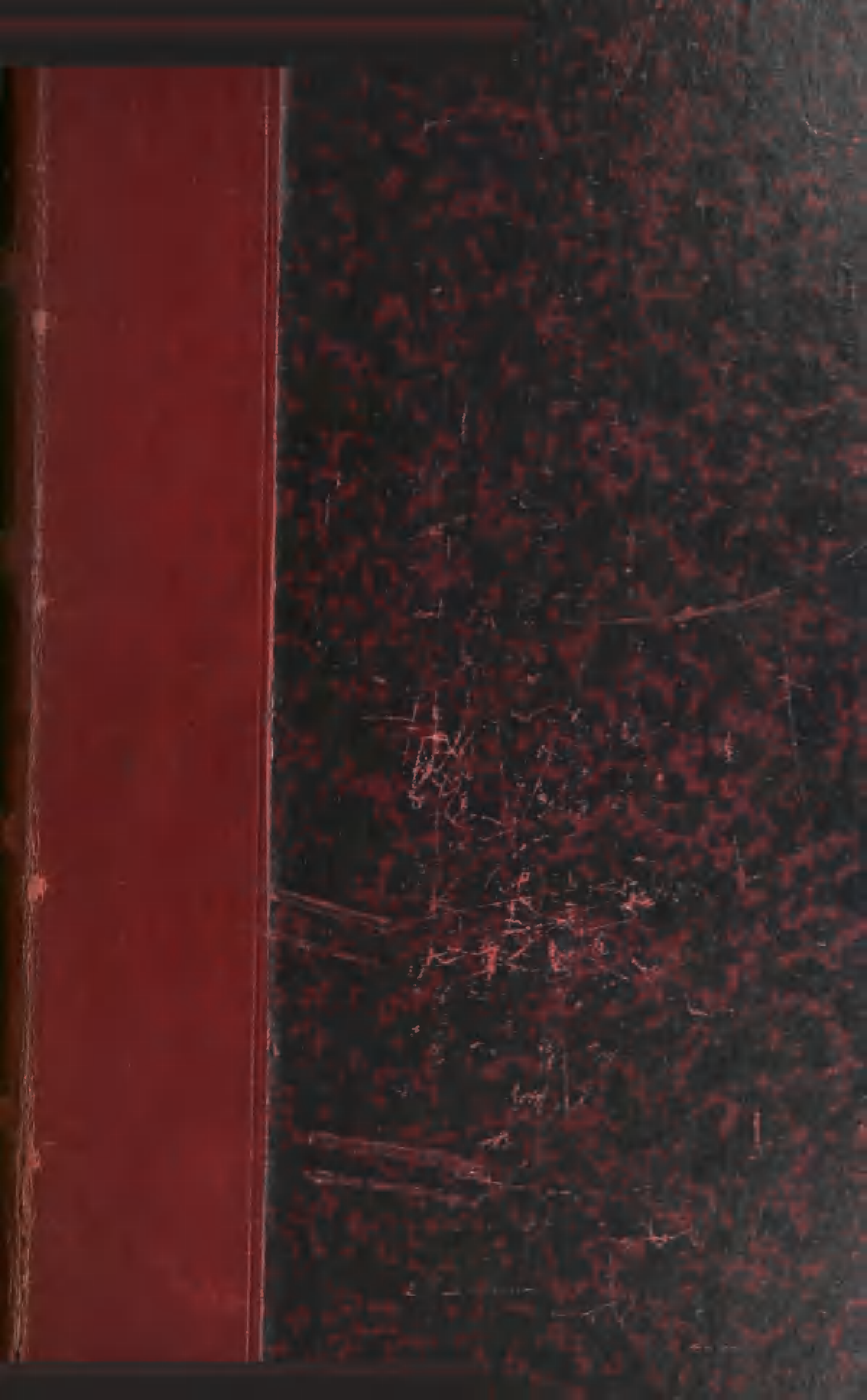



ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES
DE MONTRÉAL
BIBLIOTHÈQUE
NO
COTE





LA

SCIENCE SOCIALE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE DE F. LE PLAY.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

3e Année. — Tome V.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1888.

QUESTIONS DU JOUR.

OÙ EST LE GOUVERNEMENT?

Je m'étonne qu'on n'ait pas mis en vente pour les étrennes un de ces joujoux ou plutôt un de ces jeux auxquels on a donné le nom de *Questions*; et qu'on n'ait pas cherché à lui faire une réclame de ce cri : « La question du jour! Où est le Gouvernement? »

La question est actuelle; et je crois que tout le monde la comprend.

La réponse, tout le monde l'a sur les lèvres, sans avoir la simplicité de la laisser échapper : « Le Gouvernement? mais il n'est nulle part! »

Il n'y a pas de Gouvernement.

Il y a un État, des pouvoirs publics, un Président, une Chambre. J'allais oublier le Sénat. Tout cela existe constitutionnellement et dans les formes. Mais il n'y a pas de Gouvernement.

Au milieu de tout cela, qu'est-ce qui gouverne? Personne. Qui dirige la France? Qui répond de ses destinées? Qui sera là demain et après-demain pour suivre ce qui a été commencé aujourd'hui? Que dis-je? Qui peut commencer aujourd'hui quelque chose?

Un Président, acclamé par un vote fait d'élan et accueilli par le bon contentement du public, a dû s'y reprendre à plus d'une fois pour installer un ministère qui tient debout, parce que personne n'a encore pu y toucher.

Le moment me paraît bien venu de présenter aux Français une observation curieuse et assez inattendue.

Les Français sont le peuple du monde le plus entiché de l'idée de Gouvernement. Dans toutes leurs difficultés, ils ne voient qu'un moyen, et dans tous leurs maux qu'un remède : le Gouvernement. Depuis cent ans, ils n'ont eu en tête qu'un idéal : se faire un Gouvernement comme on n'en a jamais vu.

Eh bien, c'est ce peuple qui aujourd'hui, à la veille du centenaire de 1789, se trouve publiquement convaincu de n'avoir pas de Gouvernement.

Depuis tantôt deux mois, le fait est patent.

Mais, pour le mettre convenablement en relief, il est bon de préciser d'abord ce que c'est que gouverner.

Je ne le dirai pas de moi-même. J'en emprunterai l'expression singulièrement limpide à quelqu'un qui sait faire la chose et la dire.

On n'entend pas tous les jours cette langue. Je mets le morceau dans son entier : les amateurs d'éloquence politique m'en sauront quelque gré. Je ne demande pas de sympathies pour l'orateur, mais je demande qu'on fasse attention à ce qu'il dit :

« Je suis dans ma soixante-sixième année, disait M. de Bismarck au Reichstag en 1881, et je suis en fonctions depuis vingt ans. On ne réussira plus à améliorer grand'chose en moi. Il faudra que l'on me prenne tel que je suis ou que l'on me mette de côté...

« A vrai dire, les attaques de M. Richter portent non sur moi et mon action, mais sur la Constitution de l'Empire même. La Constitution de l'Empire ne connaît pas d'autre fonctionnaire responsable que le Chancelier; j'ai assumé cette responsabilité dès le début... j'accepte même la responsabilité dans la mesure où l'opinion publique me l'attribue; mais enfin, on ne peut rendre personne responsable pour des actions qui ne dépendent pas de sa libre volonté et qui lui sont imposées. Il faut aussi que, dans les limites de sa responsabilité, celui qui est responsable jouisse d'une indépendance complète. Aussi longtemps, par conséquent, que M. Richter n'aura pas modifié la Constitution de l'Em-

pire, vous aurez un Chancelier complètement libre et indépendant dans ses décisions...

« L'idéal de M. Richter paraît être un Chancelier timide, prudent, l'oreille toujours tendue et se disant à chaque instant : « Si « je fais cela, mécontenterai-je celui-ci? » Un tel Chancelier, si M. Richter pouvait le découvrir, je vous conseillerais de le garder aussi peu que possible, car, lorsqu'un ministre dirigeant n'a pas d'opinion à lui et est réduit à demander à d'autres ce qu'il doit croire et faire, vous pouvez vous en passer parfaitement.

« Ce que M. Richter propose, c'est le gouvernement du pays par le Reichstag, le gouvernement du pays et par le pays et par ses représentants élus, suivant la formule qu'on a inventée en France. Un Chancelier, un ministre qui n'ose pas proposer un projet de loi qu'il ne soit pas sûr de faire accepter, n'est pas un ministre. Autant vaudrait prendre le premier venu, et le faire circuler de banc en banc, s'informant si vous lui permettez ceci ou cela. Je ne suis pas fait pour jouer ce rôle-là...

« J'ai subordonné à la création et à la consolidation de l'Empire allemand toute mon activité politique à dater du jour où elle a commencé, et, si vous pouvez me signaler un seul moment où je n'aie pas suivi la direction de cette aiguille magnétique, vous pourrez peut-être me prouver que je me suis trompé, mais non que j'ai perdu de vue un seul instant le but national (1). »

Eh bien, oui! cela est clair : gouverner, c'est mettre de la suite dans les choses.

Au milieu de la mer, celui qui se sert des forces tumultueuses des eaux et des vents pour donner au navire une marche suivie, celui-là gouverne.

De même en politique : celui-là gouverne qui, à travers l'incessante complication des événements, fait tenir aux affaires de l'État une marche constante et assurée.

En dehors de là, il n'y a pas de gouvernement. En dehors de là, on flotte au gré des vents et de la mer ; on passe d'aventure politique en aventure politique.

(1) Extrait des séances du Reichstag, 18 février 1881.

C'est tout juste le régime où nous sommes.

Les institutions le veulent et les faits le démontrent.

Il y a en France un personnage politique, un seul, inamovible, inamovible pour sept ans, selon le texte de la loi : c'est le Président de la République.

Avec sept ans devant soi, on peut encore tenter quelque chose, et si l'affaire est bien conduite, pourquoi ne serait-on pas réélu? On irait ainsi à quatorze ans : ce serait un assez joli règne. Pendant ce temps, on aurait dressé sous soi quelques hommes hors pair, et ce serait avoir bien du malheur si la Présidence ne venait pas à échoir à l'un d'eux : on aurait un continuateur et le pays prospérerait dans les voies d'une politique à longues vues.

Mais c'est le rêve de Perrette et du pot au lait.

Le Président n'est rien moins qu'inamovible. A qui ai-je besoin de le dire? Pour faire ses sept ans, il n'a qu'une ressource : renoncer absolument à gouverner et se résoudre à être gouverné. Gouverné par qui? Par la Chambre.

Nous verrons tout à l'heure si la Chambre gouverne. En tous cas, elle empêche le Président de gouverner.

Le Président est donc là, « l'oreille tendue vers la Chambre ». Elle lui renverse un ministère, il en fait un autre. Il en voudrait un opportuniste, on lui impose un radical, et, tous les trois mois en moyenne il faut recommencer. Ce sont des compromis perpétuels, des concessions à l'opinion, des changements incessants. Il ne tient en place qu'en ne tenant à rien.

Je ne pense pas qu'un homme dans cette position puisse avoir une idée à lui. S'il en a une, on ne lui laisse jamais le temps de la réaliser. On fait mieux. Dès qu'il cesse de suivre la méthode d'oscillation perpétuelle que je décrivais tout à l'heure, s'il tente l'application d'une mesure qui lui paraît bonne au pays, si, tirant parti d'un droit constitutionnel, il se choisit un ministère qui le seconde dans sa tâche, il est arrêté court et son ministère avec lui, dans ses velléités de gouvernement.

La Chambre a des procédés très simples pour réduire Président et ministres, les rendre impossibles et les obliger à vider

la place. Elle repousse obstinément les projets de lois des ministres, elle refuse de voter le budget, elle soulève des difficultés énormes à propos de rien.

Quand la Chambre montre ainsi les dents, les ministres, pour ne pas s'aliéner la Chambre, et, par la Chambre, l'opinion, déclarent au Président « qu'ils ne peuvent lui continuer leur concours ». Alors le Président n'a plus qu'à s'en aller.

C'est ce qu'ont fait tous les Présidents sans exception : M. Thiers, le Maréchal de Mac-Mahon, M. Grévy.

Il n'y a qu'un moyen de faire ses sept ans de Présidence : on l'a vu une fois : c'est de se laisser gouverner.

Se soumettre ou se démettre, c'est la consigne.

Il n'y a pas d'illusion à avoir. Il n'y a aucun gouvernement possible au Président de la République française.

Mais, au moins, la Chambre gouverne-t-elle? Pas davantage, elle domine, elle s'impose, elle met l'embargo sur le Président; mais il ne lui est pas plus possible qu'au Président de gouverner. Rien ne peut s'y faire de suivi. Aujourd'hui elle est à la remorque d'un *leader* qui la conduit, demain elle est à la suite d'un autre. Hier c'était Gambetta, puis M. Ferry, maintenant c'est M. Clémenceau en attendant l'autre.

Un jour, un député, grâce à je ne sais quelle habileté, à je ne sais quelle combinaison, a l'oreille de la Chambre. Il s'en fait écouter, il use du pouvoir qu'une rencontre lui donne pour faire passer une idée. C'est un autre qui en voit le fruit.

Voici M. Wallon : il tient l'assemblée de 1875, il lui fait voter la Constitution. Est-ce lui qui l'applique, qui en règle pratiquement l'économie, qui fait produire à cette œuvre ce qu'elle peut avoir d'utile, qui voit le fruit de tant de soins? M. de Freycinet fait acclamer par une Chambre enthousiaste l'idée de ses grands travaux. On les a commencés sans lui et ce n'est pas lui qui les continuera. Que d'exemples encore !

Puis, la Chambre est élue pour quatre ans. D'une législature à l'autre, rien ne dure. Nous avons une Chambre opportuniste : vienne une Chambre radicale, tout sera changé.

Chaque jour, le député écoute ce que dit l'opinion, et comme

chaque jour l'opinion se modifie, le projet d'aujourd'hui est sans lendemain.

Enfin, sans tant d'explications, personne ne s'avisera de dire que la Chambre gouverne quoi que ce soit, mûrisse un dessein et en prépare les fruits. Elle critique ce que font les ministres ou le Président; elle les arrête, elle suspend leur action, elle les force à s'en aller, mais elle ne gouverne pas.

Quand elle le voudrait, que pourrait faire en quatre ans une collection de cinq cents personnages tiraillés en autant de sens contraires et qui, s'ils veulent être réélus, ne doivent voter que ce qui plaît à leurs électeurs? Sans parler de la dissolution que le Président tient, du premier jour au dernier, suspendue sur la tête de la Chambre.

On ne commence rien sérieusement quand on n'est pas sûr de le finir, tout au moins de le mener loin. C'est pourquoi ni le Président ni la Chambre ne gouvernent.

Ils gouvernent si peu, ils s'en rendent si bien compte eux-mêmes qu'ils en réclament hautement le bénéfice : ils n'entendent ni les uns ni les autres prendre la responsabilité de rien.

Quand M. Grévy a quitté l'Élysée, il a eu grand soin de constater qu'on lui rendait l'exercice du pouvoir impossible et qu'il n'avait pas à répondre de ce qui arriverait. Il en laissait la responsabilité à ceux qui l'obligeaient à partir.

Et de son côté, M. Clémenceau, le promoteur de la crise, à qui M. Rouvier disait : « Puisque je ne mène pas les choses à votre goût, soyez ministre à ma place! » M. Clémenceau répondait : « Je ne suis pas chargé de cela et je m'en garderai bien. Je vous renverse si vous ne me donnez pas les réformes que je vous demande, si vous ne dirigez pas les affaires à mon gré, mais ce n'est pas à moi de les mener. »

Alors, à qui la responsabilité? A personne.

Et le public comprend bien qu'en effet il n'y a pas de responsabilité à faire peser sur des gens qui ne tiennent, ni les uns ni les autres, le Gouvernement.

Tout le monde est d'accord pour laisser rentrer tranquillement les Présidents déchus dans une vie bourgeoise qui n'est pas sans

douceur et pour laisser les députés se débattre au scrutin avec leurs commettants.

Il faut peu demander à ceux qui ont peu reçu.

Avec la petite pointe de vanité dont nous accompagnons volontiers nos sottises, nous nous vantons quelquefois de ce régime qui permet de changer le Gouvernement sans que personne en souffre.

Mais c'est-à-dire que nous avons rejeté la dernière garantie qui soit aux choses humaines : nous avons fait que nos gouvernants n'aient aucune peine à descendre du pouvoir. Dans les régimes qui lient étroitement les intérêts des gouvernants au rôle qu'ils remplissent, il faut, pour déranger la marche du gouvernement, des raisons qui en vaillent la peine. Croyez-vous que pour peu l'Empereur d'Allemagne quitterait son Chancelier? Mais ce serait un événement formidable ; ce serait tout changer ; ce serait démentir le passé, risquer tout l'avenir, ébranler l'œuvre de tout le règne... à moins qu'il n'y eût à cela de bonnes raisons. Mais, en France, on a pris le moyen de changer ce que l'on appelle le Gouvernement sans avoir de bonnes raisons. Voilà où est le progrès! voilà le bien du régime nouveau!

Et on a la naïveté de faire valoir l'avantage !

L'État est arrivé en France au comble de l'instabilité.

Je crois que le lecteur et moi nous sommes d'accord sur ce point.

Eh bien, voici maintenant le plus merveilleux : si vous et moi nous avons le désir de quelque chose qui puisse durer, qui se suive, qu'une génération d'hommes n'emporte pas avec elle au tombeau, je gage que nous nous surprendrons à dire : « C'est à l'État de le faire. »

Voilà la logique française!

S'agit-il d'une fondation de bien public? on se remue, on dépense tout ce qu'on a d'initiative, de convictions personnelles, de crédit, de relations privées pour organiser la chose comme on l'entend. Puis, cela fait, on se demande : « Comment donnerai-je de la suite à ce que j'ai conçu et exécuté? Eh! parbleu, j'en ferai don à l'État. »

C'est ainsi qu'il y a une vingtaine d'années, des hommes de

bien ont multiplié dans les villages et les villes des écoles primaires, dans le dessein arrêté de moraliser la classe ouvrière. Ces écoles, ils ont voulu avant tout les confier à des maîtres religieux. Ils ont, par des contrats formels, stipulé que cette direction religieuse serait la condition essentielle de l'œuvre.

Toutes précautions prises, ils ont fait don de l'établissement à l'État pour en assurer l'inviolable perpétuité. Aujourd'hui, à moins de vingt ans de distance, l'État tient ces écoles : les religieux sont dehors et on y enseigne tout le contraire de ce qu'ont voulu les fondateurs.

Ces fondateurs cependant ont eu des enfants auxquels ils n'ont pas cru pouvoir confier, aussi bien qu'à l'État, la suite de leur œuvre.

Et ces enfants s'emploient aujourd'hui à élever de nouvelles écoles libres et religieuses, en face de celles qu'ont élevées leurs pères et que l'État a si bien continuées.

Mais si jamais l'État paraît revenir, dans ses oscillations inimaginables, à des sentiments religieux, je parie que ces fondateurs de la seconde génération profiteront de ce petit moment de retour pour confier les nouvelles écoles à la stabilité de l'État.

S'agit-il de carrières? Rien ne semble assuré nulle part, sinon les carrières de l'État. S'attacher à un homme, se lier à une entreprise particulière, cela est si fragile! Avoir une place dans un ministère, dans la magistrature, dans l'armée, cela est si sûr, si solide ! Voilà ce qui se dit sans réplique.

On ne tient aucun compte de la réplique des faits.

Comptez ce qu'il y a aujourd'hui d'administrateurs, de magistrats et d'officiers, tenant au régime précédent! On ne leur a pas laissé le temps de vieillir sous le harnais.

Mais l'idée n'a pas vieilli, elle demeure toujours jeune : il n'y a de carrières sûres, solides et durables que celles de l'État!

Il est malaisé de pousser plus loin l'inconséquence et l'irréflexion.

Ayons cependant commisération de cette opinion faite et prenons la peine de lui expliquer à elle-même d'où elle vient.

Il y a eu un temps, — il a duré jusqu'au siècle dernier, — où

les Français faisaient seuls leurs affaires sans le secours de l'État. Une famille fondait un établissement de bienfaisance, un hôpital, une école, elle en confiait le soin et la direction à ses descendants en leur laissant les moyens de poursuivre son œuvre, et il n'en fallait pas davantage pour assurer la stabilité et la prospérité de l'institution. L'initiative privée a peuplé la France d'établissements charitables, de fondations petites et grandes qui se perdent dans la nuit des temps.

Les situations personnelles participaient à la même stabilité que les fondations de bien public. Les métiers et les emplois se transmettaient de père en fils, comme le bien patrimonial : il y avait des familles immémoriales de paysans, de marchands, des familles d'épée et de robe.

Ce succès de l'initiative des particuliers a été remarquable dans ses effets pendant dix siècles. La vieille et vigoureuse organisation de la vie privée a fait durer les familles, les traditions, les établissements fondés par les particuliers, les situations professionnelles; elle les a fait durer si bien qu'on se représente la France immobile et stationnaire depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI. Dieu sait pourtant si les choses ont grandi dans l'intervalle !

Mais, à la fin du siècle dernier, il s'est introduit un tout petit changement auquel on n'a pas trop pris garde, sinon pour le compter comme une de ces idées naturelles et justes dont la Révolution a été pleine. La force de résistance des familles au nouveau régime était importune, et il parut que l'équité demandait d'obliger les pères à partager systématiquement l'établissement paternel en autant de morceaux qu'ils avaient d'enfants.

Ce tout petit changement a coupé court à tout moyen de perpétuer dans les familles l'œuvre d'une génération.

Personne, en ce temps-là, ne se fit illusion sur ce résultat, mais on l'accepta d'un cœur léger en songeant que le puissant État, issu de toutes les destructions des petites autonomies familiales, serait là pour assurer un avenir à tout ce qui demandait du temps et de la suite.

Alors, il n'y eut qu'un sentiment : « Tout à l'État! A lui et

sous son patronage les fondations savantes, les institutions religieuses, les établissements de bien public ! »

Le libre fondateur confie sa fondation à l'État, pour la soustraire aux vicissitudes qu'il prévoit devoir être subies par sa famille. Il s'endort tranquillement dans sa tombe, remettant ses affaires à l'État, comme faisaient autrefois ses pères en les remettant à leurs enfants.

Et ses enfants eux-mêmes, c'est à l'État qu'il les recommande, en leur persuadant dans ses instructions dernières de rechercher de préférence les fonctions publiques.

Il pense ainsi avoir assuré l'avenir et de ses œuvres et de sa race.

L'illusion était possible. L'homme qui avait constitué l'État, au sortir de l'anarchie révolutionnaire, en avait fait une machine puissamment combinée, et dans la disposition de laquelle rien n'avait gêné son initiative.

Comme cette machine était la sauvegarde de l'avenir pour les Français, elle fut entourée de vénération et triomphalement soutenue par l'opinion publique. Elle passa ainsi à travers les crises politiques, les changements de règnes, les changements de dynasties.

Les bouleversements qui se faisaient dans les hautes régions du pouvoir n'atteignaient pas le merveilleux mécanisme.

Un chef d'État venait après un autre et la machine fonctionnait après comme avant : les mêmes employés venaient au même bureau et recommençaient la même besogne. Fondations et fonctions publiques se transmettaient d'un Gouvernement à l'autre toujours dans le même esprit, avec les mêmes habitudes.

C'est ce qui a rendu si faciles les coups d'État qui se sont succédé en France depuis le commencement du siècle. Le plan du coup d'État était d'une parfaite simplicité et à la portée des audacieux. Il suffisait de jeter bas le chef de l'État et de se mettre à sa place; d'avoir à soi un général, un ministre de la police, quelques autres, prêts à remplacer ceux qu'on voulait remplacer, et le coup d'État était fait. La machine administrative fonction-

nait comme avant. Les employés étaient, pour ainsi dire, indifférents à ce qui se passait au-dessus d'eux. Un nom se substituait à un autre nom au bas des circulaires, mais rien n'était changé.

Ce système a duré jusqu'au commencement de la présente République. Là, tout à coup et sans qu'on y ait pris garde, cette illusoire stabilité de l'État s'est démentie : elle avait duré une vie d'homme. Un homme l'avait établie : il suffit d'un homme pour y mettre fin. Cette organisation que Napoléon avait trouvée commode, Gambetta la trouva funeste.

Ceux qui s'emparèrent du pouvoir en **1870** jugèrent qu'il pouvait y avoir à l'occasion, dans l'administration, une force de résistance dangereuse pour ceux qui veulent tout oser, pareille à celle que les révolutionnaires avaient rencontrée autrefois dans la forte organisation de la vie privée. Gambetta eut l'idée, absolument supérieure en son genre, de renouveler d'un seul coup tout le personnel administratif, judiciaire et militaire.

Ce fut là le mot d'ordre et l'esprit essentiel, le trait caractéristique de la constitution nouvelle. Un régime nouveau ne devait rien emprunter au régime précédent. Ce fut là la doctrine fondamentale de l'ère politique qui s'ouvrait.

Il n'en fallut pas davantage pour faire apparaître au grand jour le peu de stabilité naturelle de cet État qui semblait destiné à braver les temps et à étendre sa protection immuable sur toutes les générations de l'avenir. L'institution napoléonienne croula sans l'ombre d'une résistance.

Et tandis que cette grande ruine gît à terre, on voit encore se dresser sur tout le sol de la France, de place en place, et cherchant à serrer leurs rangs éclaircis, des familles de toutes classes, de tous métiers, qui ont pu, à force d'héroïsme, traverser le siècle, et qui transmettent aujourd'hui encore à leurs descendants les institutions, les mœurs et les idées des pères d'autrefois. Regardez autour de vous, dans tous les ordres de la société, et voyez si vous ne comptez pas encore un certain nombre de ces familles résistantes.

J'ai dit plus haut le mal qui les mine : elles sont sapées à

chaque génération par la loi qui leur interdit de se perpétuer à leur guise.

Mais il y a dans l'institution naturelle de la famille une force de résistance qui la fait lutter, souvent même à son insu, contre les causes de destruction qui la menacent.

Tandis que le puissant État, que nous avons vu encore dans toute sa vigueur sous le second Empire, s'est effondré sans combat; tandis que ni administration, ni magistrature, ni armée n'ont pu opposer de résistance, si bon désir qu'elles en eussent, aux révocations dont on les frappait invinciblement, les familles que je viens de dire se débattent tous les jours pour leur perpétuité, et triomphent encore tous les jours d'obstacles inouis.

Ces administrateurs, ces magistrats, ces militaires eux-mêmes qui ont senti l'inconstance de l'État, ont trouvé un refuge dans la situation privée où leurs familles avaient su se défendre.

Ce sont les familles aussi qui ont été le refuge de tant d'œuvres dont l'État a renversé toutes les conditions : écoles, hôpitaux, sociétés de bienfaisance, etc.

De sorte qu'on assiste aujourd'hui à ce spectacle inattendu : si désorganisée que soit la famille par la difficulté de transmettre son établissement d'une génération à l'autre, elle est encore plus solide que l'État, en qui la plupart mettent toute leur espérance.

C'est que la famille, je l'ai dit et je le répète, a en elle une force de résistance que ne saurait avoir l'État.

A vrai dire, partout et toujours c'est sur elle que repose tout ce qui est stable. Si donc vous visez à la stabilité, si vous tenez à des choses qui réclament pour elles le temps et la durée, si vous êtes des hommes de tradition, c'est à la famille qu'il faut vous adresser et non pas à l'État.

Vous qui songez à faire l'avenir, à créer de grandes choses, à les relever du moins, réclamez non pas tant le relèvement de l'État que celui de la famille.

Mais rien n'arrête les Français. Les meilleurs et les mieux intentionnés attendent tout de l'État. On a paru enchanté autrefois qu'il s'occupât des affaires des communes, des écoles, des

églises, que sais-je? Comme si ce n'était pas encore assez, voici que les patrons n'ont même plus la force d'organiser leurs ateliers tout seuls. Ceux qui sont le plus résolus à faire les sacrifices nécessaires pour rétablir l'antique entente entre eux et leurs ouvriers, croient faire œuvre pie en demandant à l'État qu'il réglemente le travail industriel et qu'il fonde l'union entre travailleurs et patrons.

O Français, Français! que de peine vous avez à revenir à la vérité.

Prosper Prieur.

LA PETITE CULTURE

EN FAMILLE INSTABLE [1].

LE PAYSAN ET LE BORDIER DE LA CHAMPAGNE POUILLEUSE.

Dans une série d'études précédentes, nous avons décrit la culture en famille patriarcale et la culture en famille-souche. Nous commençons aujourd'hui l'étude du troisième groupe, profondément différent des autres, *la culture en famille instable*.

C'est en France que ce type s'est développé sur la plus grande étendue et avec le plus d'intensité, mais nulle part il n'est mieux caractérisé que dans la Champagne. Cette province est, en Europe, la région par excellence de la famille instable. Aussi est-ce là que nous allons établir le centre de notre observation.

I.

L'examen des conditions historiques et des conditions naturelles de cette région va nous expliquer comment s'y est développée la culture en famille instable.

Nous avons dit précédemment (2) que la Gaule était un sol forestier et que la Champagne était la province la plus boisée

(1) Pour les diverses séries d'études précédentes, voir, dans cette Revue, t. I, p. 22, 110, 212, 486; t. II, p. 116, 212, 405; t. III, p. 33, 285, 327, 558; t. IV, p. 131, 236.

(2) Voir t. II, p. 141 à 147.

de la Gaule. Les fouilles pratiquées sur notre sol témoignent que les plus anciens habitants vivaient dans des forêts et menaient une existence de chasseurs.

Plus tard, à l'époque historique, on voit arriver de la Germanie un nouveau groupe de populations. La coexistence sur le sol de la Gaule de deux races très différentes paraît avoir frappé les contemporains, qui en ont conservé la tradition. « Les druides rapportent, dit Ammien Marcellin, qu'une partie de la population des Gaules était indigène et que l'autre était venue des îles lointaines et des contrées transrhénanes, poussée hors de ses demeures par la fréquence des guerres et par les inondations de l'Océan (1). »

Ces nouveaux venus étaient des pasteurs déjà à demi agriculteurs, tels, sans doute, que Tacite devait les retrouver plus tard en Germanie. Ce sont eux qui introduisirent en Gaule les animaux domestiques et les premiers rudiments de culture. En somme, ils apportaient un art pastoral déjà modifié par la culture et une culture encore peu organisée, parce qu'elle n'était qu'un accessoire de l'art pastoral.

Ces émigrants trouvèrent en Gaule deux conditions qui devaient avoir une influence notable sur leur organisation sociale :

1° *De vastes clairières herbues*, au milieu des parties boisées;

2° *Des forêts déjà occupées par les races antérieures de chasseurs purs.*

Ils furent naturellement portés à se *grouper sur la lisière des forêts et des clairières.*

En se groupant, ils pouvaient résister plus facilement aux attaques des chasseurs; d'autre part, en se plaçant à proximité des clairières, ils pouvaient suppléer aux ressources déjà réduites de la chasse par le pâturage et la culture.

C'est dans cet état social que nous apparaissent les Gaulois. « Les Galls, dans ces temps reculés, dit Amédée Thierry, menaient la vie des peuples chasseurs et pasteurs. Telle était la

(1) Ammien Marcellin, XV, 9.

confédération des Celtes, ou tribus des bois, qui habitaient les vastes forêts de la Gaule (1). »

Ces populations se livraient donc à la fois au pâturage, à la chasse et à une culture rudimentaire. Elles constituaient un type très composé que l'on pourrait étudier actuellement dans la Russie septentrionale, où se trouvent précisément des forêts à clairières à proximité des pasteurs. C'est probablement le type social que l'on aurait trouvé dans l'Amérique du Nord, si ce pays avait été peuplé directement par des pasteurs.

Une fois établis dans les conditions que nous venons d'indiquer, les Gaulois ne tardèrent pas à subir les influences de la chasse et des guerres qu'ils avaient à soutenir. Le type patriarcal se déforma de plus en plus, et, à l'exemple de tous les peuples chasseurs (2), ils se fractionnèrent en une foule de petits clans perpétuellement en lutte les uns contre les autres. On sait avec quelle habileté César exploita ces divisions et opposa ces petits chefs de clans les uns aux autres. Les influences de la chasse l'emportèrent ainsi chez les Gaulois, parce qu'elles n'étaient pas suffisamment contrebalancées par les influences de l'art pastoral, celui-ci se trouvant réduit à sa plus simple expression.

Avec le temps, lorsque la culture prit de l'extension, les enfants se partagèrent par portions égales les bestiaux et les champs possédés par les parents, comme ils avaient coutume de se partager les armes et les engins de chasse. C'est ainsi que les habitudes de partage égal s'introduisirent chez les Gaulois devenus agriculteurs.

Les invasions et l'établissement des Normands eurent pour résultat, dans la Normandie et dans toutes les régions où ils s'établirent, de substituer au partage égal la transmission intégrale à un seul enfant. C'est ainsi que, de proche en proche et par influence, la famille-souche remplaça la famille patriarcale et la famille instable dans la plus grande partie de la France.

Seule, ou presque seule, la Champagne ne reçut pas ces influences, et put conserver, dans toute leur force, les habitudes de

(1) *Histoire des Gaulois,* I, p. 120, 121.
(2) Voir *La Science sociale*. t. I, p. 232-235.

partage caractéristiques de la famille instable. Cette région, en effet, fut toujours à l'abri des grandes incursions et des établissements des hommes du Nord, à cause de l'éloignement où elle est des côtes et des grands cours d'eau navigables.

Cette conservation des habitudes du partage fut encore facilitée par d'autres circonstances.

Les deux grandes voies qui conduisent d'Allemagne en France aboutissent à la Champagne.

La première, la trouée de Belfort, entre les Vosges et le Jura, forme une dépression relative qui a seulement 320 mètres d'altitude. C'est un point particulièrement vulnérable ; c'est le passage naturel entre les versants du Rhin et du Rhône. Aussi est-ce là que passent le canal du Rhin au Rhône et le chemin de fer de Paris à Bâle.

La seconde voie est située au nord des Vosges. Là, la frontière est absolument ouverte ; on n'a pu qu'y créer des moyens de défense tout artificiels.

En outre, la Champagne est une vaste plaine, offrant par conséquent un chemin facile aux populations qui venaient vers l'Occident. Aussi est-ce par là qu'ont passé la plupart des invasions depuis les Gaulois jusqu'aux Allemands en 1870. Là ont campé les Alains, les Suèves, les Vandales, les Bourguignons, les Huns, etc., etc. De nombreuses ruines témoignent encore du perpétuel passage des armées.

Dans ces conditions, on comprend que les populations de la Champagne aient eu intérêt, en vue de la défense, à rester *groupées par villages*, suivant le type de leurs ancêtres les Gaulois, au lieu de se disséminer dans des habitations isolées comme les races à familles-souches. La rareté des sources a encore porté les habitants à s'agglomérer aux endroits où ils trouvaient de l'eau.

Tel est bien, en effet, le cas de la Champagne, où l'on ne rencontre que de gros villages et presque pas d'habitations isolées.

Or, cette disposition *en villages* est particulièrement favorable au régime de la famille instable, qui repose essentiellement sur le partage du domaine entre tous les enfants. En effet, le sol, en dehors du village, étant débarrassé de toute habitation, rien

n'entrave les partages; on peut diviser les terres aussi facilement qu'un sac d'écus. Nous le verrons bien.

Il nous suffit, pour le moment, de constater la facilité qu'ont eue les habitants de la Champagne de conserver, tout en se livrant à la culture, les anciennes habitudes de partage de la famille instable. « A l'époque où les Grecs recueillirent les premiers éléments de l'histoire des Gaulois, les habitants de la Champagne étaient déjà à l'état de familles instables (1). » Ils y sont restés jusqu'à nos jours.

La Champagne nous fournit donc un type d'autant plus caractérisé de la culture en famille instable, que ce type s'y est perpétué sans interruption depuis une époque plus reculée.

Si la Champagne nous fournit le type le plus pur de ce mode de culture, la partie de ce pays que l'on appelle la Champagne Pouilleuse nous présente les deux variétés les plus simples que nous ayons d'abord à étudier : *la petite culture et la culture fragmentaire.*

II.

La Champagne Pouilleuse est située entre la Seine et l'Aisne; elle s'étend plus ou moins sur quatre départements : les Ardennes, la Marne, l'Aube et l'Aisne.

Cette partie de la Champagne est appelée Pouilleuse, à cause de la proverbiale pauvreté de son sol. Ce sont des plaines crayeuses et naturellement peu productives. On n'y rencontre presque partout qu'un fond de craie ou de grève, terre blanche et compacte que recouvre à peine une couche très mince (3 à 4 pouces) de terreau végétal. Les chétives récoltes de blé, de seigle et d'avoine qu'on tire de ce sol ne compensent pas toujours les frais de culture (2).

(1) Le Play. *Les Ouvriers européens*, t. V, p. XLII.

(2) Vivien de Saint-Martin. *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, article *Aube*.

Cette très faible fertilité a été un obstacle au développement de la grande culture et a favorisé au contraire l'établissement de la petite culture et de la culture fragmentaire. Nous avons déjà observé ces deux formes de la culture dans la Norvège et dans le Lunebourg (1); mais, dans ces deux pays, nous les avons trouvées unies à la famille-souche. Ici, au contraire, nous les rencontrons associées à la famille instable et il est intéressant de rechercher les différences que ce seul fait va produire.

Ces différences se manifestent d'abord par la composition des domaines ruraux : ce n'est plus le *domaine aggloméré*, tel que nous l'avons rencontré dans le nord de l'Europe, mais le *village à banlieue morcelée*.

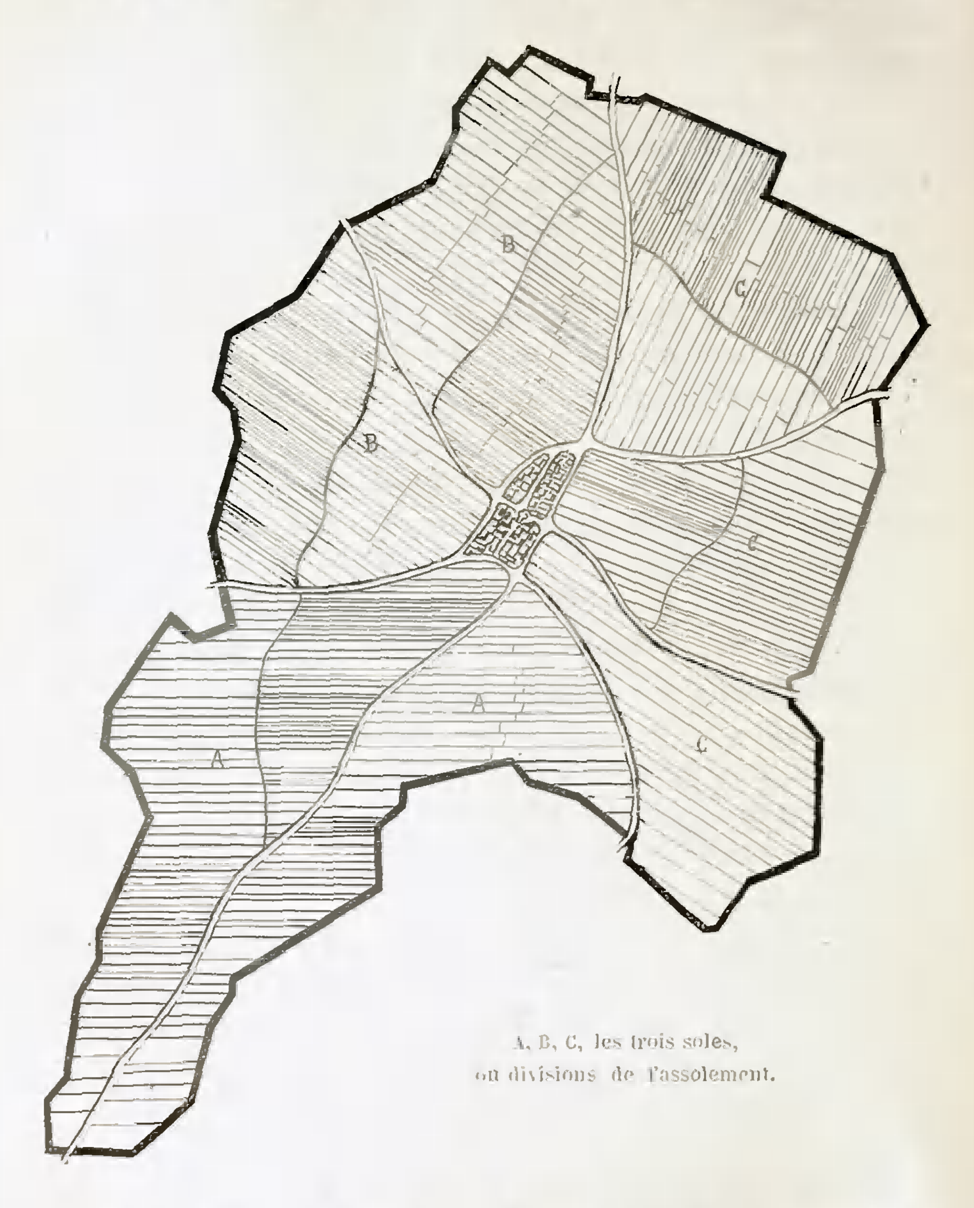
De même que la transmission intégrale des biens a développé le premier type de domaines, de même la nécessité de se plier à des partages périodiques a développé le second. Dans ce second cas, en effet, le problème à résoudre était de constituer les domaines ruraux de façon à ce qu'ils fussent facilement partageables. Nous allons voir comment ce problème a été résolu.

D'abord, il ne fallait pas songer à établir l'habitation et les bâtiments d'exploitation au centre du domaine : nous avons vu que cette disposition résiste absolument au morcellement, parce que le domaine forme alors une unité telle, que le partager, c'est en détruire tous les avantages (2). Aussi a-t-on pris le parti de réunir en *village* toutes les habitations et tous les bâtiments d'exploitation, de manière à laisser sans constructions tout le reste du territoire de la commune. Dès lors, cette banlieue de village s'est trouvée comme une table rase, sur laquelle on peut opérer à volonté les divisions les plus fantaisistes et les plus multipliées.

Vous pouvez, en effet, vous représenter une commune rurale de la Champagne comme un vaste damier au centre duquel se trouve un village. Le plan que nous reproduisons peut d'ailleurs en donner une idée très exacte.

(1) Voir t. III, p. 327 et 558.
(2) Voir t. III, p. 570 à 574.

PLAN D'UN VILLAGE A BANLIEUE MORCELÉE DE LA CHAMPAGNE.



A, B, C, les trois soles, ou divisions de l'assolement.

A la vue de cette infinité de parcelles, on se rend compte du degré de morcellement de la propriété. Mais on en juge mieux encore, quand on sait que la largeur d'un certain nombre de ces parcelles est réduite à cinq sillons de charrue.

Dans son voyage en France, en 1786, Arthur Young constate

qu'il a vu, dans un grand nombre de communes de la Champagne, des centaines de parcelles de 10 ares, de 5 ares et même de 2 ares. Depuis 1789, ce morcellement n'a fait que s'accroître. Sur 483,000 hectares, le département des Ardennes compte un million et demi de parcelles appartenant à 115,752 propriétaires. Le département de l'Aube a 2,358,189 parcelles d'une contenance moyenne de 1/4 d'hectare, réparties entre 184,680 propriétaires. Dans l'Yonne, pour 100,000 propriétaires, je compte deux millions et demi de parcelles. Dans la Marne, on trouve 76,402 exploitations et 2,548,830 parcelles : chaque propriété comprend de 35 à 40 parcelles en moyenne (1).

Pour donner une idée du degré auquel peut arriver le morcellement, M. J.-B. Dumas, le célèbre chimiste, citait ce mot d'un propriétaire : « Quand mon fils est premier dans sa classe, je lui fais cadeau d'une vigne. »

On ne s'étonnera pas de cette affirmation, quand on saura que la banlieue des villages champenois n'est pas seulement un damier, comme je le disais tout à l'heure, mais devient parfois une fine mosaïque. Dans plusieurs communes, il n'est pas rare de rencontrer des champs qui ont à peine un mètre de largeur ; tel pommier, tel noyer couvre ainsi de ses branches quatre ou cinq parcelles, et le propriétaire ne peut en enlever la récolte qu'en présence de ses voisins et en leur laissant la moitié des fruits tombés dans leurs champs (2).

Je relève, dans une commune du Laonnais, sur les confins de la Champagne, la situation suivante : les 5,292 hectares de la commune sont divisés en 6,786 parcelles réparties entre 776 propriétaires. Parmi ces derniers, 545 possèdent de 1 à 10 parcelles et 15 en possèdent plus de 100. En outre, 136 propriétaires ne possèdent que de 1 are à 10 ares (3). Mais il faut remarquer que ce morcellement a dû beaucoup augmenter depuis la confection

(1) Rapport de M. Tisserand, inspecteur général de l'agriculture en France, *Bulletin de la Soc. d'Éc. soc.*, t. IV, p. 522.

(2) *Paysan d'un village à banlieue morcelée du Laonnais ; Ouvriers des Deux Mondes*, t. IV, p. 39.

(3) *Ibid.*

du cadastre, qui date de 1819. On cite une propriété, à Villeneuve, dans la Champagne Pouilleuse, qui ne comprend pas moins de 500 parcelles.

Tel est le type que la science sociale appelle *le village à banlieue morcelée* et qui donne naissance au domaine morcelé ; c'est l'opposé du domaine aggloméré, qui règne presque exclusivement dans le nord de l'Europe, chez les peuples à famille-souche.

Un pareil morcellement exige un mode de culture tout à fait différent de celui que nous avons précédemment observé.

En effet, par suite de l'enchevêtrement des parcelles, un propriétaire ne peut arriver sur ses terres sans traverser les propriétés voisines, et, par conséquent, sans être exposé à y commettre des dégâts.

De là, la nécessité d'établir une réglementation générale de la culture pour toute la commune. Cette réglementation a pour effet d'imposer à tout le monde *un système uniforme d'assolement.*

On appelle *assolement* l'ordre suivant lequel les plantes cultivées se succèdent sur le terrain, pendant une période d'années déterminée, au bout de laquelle on recommence toujours la même succession dans le même ordre. Si l'assolement comprend seulement deux espèces de plantes alternant, il est appelé biennal; il est dit triennal, s'il en comprend trois et ainsi de suite. Cette alternance des cultures a pour cause la nécessité de ne pas épuiser la terre, ce qui arriverait, si on lui faisait produire toujours la même plante, qui lui emprunterait toujours les mêmes éléments.

L'assolement le plus généralement imposé dans les villages à banlieue morcelée de Champagne est l'antique assolement triennal, qui comprend une année de froment, une année d'avoine et une année de jachère sur laquelle les moutons de chaque village, conduits par le berger communal, trouvent un maigre pâturage.

Pour établir cet assolement, on a dû diviser le territoire de chaque commune en trois parties, ou *soles,* correspondant à chacune

des trois années de l'assolement, et imposer à tous les habitants la même nature de culture dans chacune de ces divisions.

Que l'on se reporte, par exemple, au plan reproduit plus haut : toutes les parcelles situées dans la division A devront, pendant la même année, être exploitées en jachère ; celles qui se trouvent dans la division B, en blé ; enfin les parcelles de la division C, en avoine. En ainsi de suite, les autres années, en modifiant successivement, dans chaque sole, la nature de la culture.

Il faut donc que chacun s'astreigne à « suivre servilement la culture de son voisin, de façon à labourer, semer, récolter, quand il laboure, sème et récolte ; il faut que chacun s'astreigne à suivre exactement les mêmes pratiques, sous peine de voir le fruit de son travail compromis et même détruit. Comment un propriétaire pourrait-il se risquer à faire des prairies artificielles, des racines, alors que les terres de ses voisins seraient couvertes de céréales ? Il serait forcé de passer sur des récoltes, de faire des dégâts ; de même que l'on détruirait ses emblavures pour la moisson des parcelles voisines. On est donc forcé d'adopter l'assolement et les procédés qui, par la force des choses, s'imposent à tous les habitants de la commune (1). »

Par suite de cet assolement uniforme, le territoire de chaque commune a l'aspect d'une seule et immense exploitation divisée en trois parties bien distinctes. Dans l'une se trouvent les céréales d'hiver, dans la seconde les céréales de printemps, dans la troisième la jachère.

Cette réglementation générale de l'assolement a pour effet *d'augmenter encore les divisions de parcelles.*

On comprend, en effet, que, lorsque s'ouvre une succession, chaque héritier a intérêt à posséder des parcelles dans chacune des trois divisions de la commune ; sans cela il serait exposé à ne récolter une année que du froment ; l'année suivante, que de l'avoine, et la troisième année, rien du tout, puisque toutes ses terres se trouveraient forcément en jachère. On ne peut donc pas attribuer à chacun des héritiers les parcelles qui se trouvent

(1) Rapport de M. Tisserand, *loc. cit.*, p. 523.

les plus rapprochées les unes des autres; mais, au contraire, on divise chacune de ces parcelles, déjà si réduites, en autant de parts qu'il y a d'héritiers. C'est ainsi qu'on arrive aux dernières limites du morcellement.

Maintenant que nous connaissons le lieu de la scène, introduisons les acteurs, c'est-à-dire les paysans et les bordiers représentants de la petite culture et de la culture fragmentaire, car nous avons dit que ce sol peu fertile repoussait la grande culture.

III.

Les paysans, c'est-à-dire ceux qui possèdent juste assez de terre pour y employer tout leur travail et en tirer tous leurs moyens d'existence, constituent la seule classe supérieure, si tant est qu'on puisse leur donner le nom de classe supérieure.

Ils se recrutent parmi les individus les mieux doués, parmi ceux qui sont capables de s'élever seuls, sans aucun patronage, à cette condition enviée.

Ce n'est, en effet, que par un travail acharné, et pour ainsi dire à la force du poignet, que le cultivateur champenois peut arriver à la situation de paysan. Il ne peut compter, pour l'aider, ni sur le secours des productions spontanées, comme en Norwège (1); ni sur l'appui de la maison-souche, comme dans le Lunebourg (2); ni sur le patronage du grand propriétaire, comme dans la plaine saxonne, le Danemark ou l'Angleterre (3). Chacun pour soi.

Le morcellement que nous venons de décrire a du moins pour conséquence de faciliter ce mouvement ascensionnel. En effet, on peut acquérir le sol, parcelle par parcelle, puisque la terre est devenue divisible et mobile comme des titres de rentes; à chaque économie réalisée, quelque minime quelle soit, on peut aug-

(1) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 327 et suiv.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 558 et suiv.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 131 et 226.

menter d'une ou deux le nombre des parcelles qu'on possédait déjà. C'est là, il faut en convenir, une puissante excitation à l'épargne : elle développe chez le paysan champenois l'âpreté au gain, qui est un de ses traits caractéristiques. Mais en même temps, elle le rend dur pour les autres, comme il l'est pour lui-même. Parce qu'il s'est élevé seul, sans le secours de personne, il est peu porté à être clément pour les autres. « Ce paysan, dit Le Play, forme une des races les plus énergiques de l'Europe ; il applique cette énergie à l'acquisition successive de petites parcelles de terre éparses par milliers dans la banlieue du village qu'il habite. »

La sobriété de ces paysans est proverbiale ; ils se nourrissent mal, pour économiser davantage. Le paysan du Laonnais, décrit dans les *Ouvriers des Deux Mondes* (1), ne mange pas de viande de boucherie et ne boit que de l'eau pure ; il ne consomme jamais d'eau-de-vie. « Cette sobriété peut paraître excessive, remarque l'auteur de la monographie, si l'on considère que c'est à l'époque des plus grandes fatigues que la nourriture laisse le plus à désirer, puisqu'alors on ne prend pas le temps de préparer des aliments réconfortants. » Cet esprit de parcimonie est poussé à tel point que la famille s'interdit toute dépense pour les solennités et fêtes locales.

Même observation, à propos d'une autre famille décrite par M. Delbet et qui était en voie de s'élever par ses économies à la situation de paysan. « La famille, dit l'auteur, a des habitudes de sobriété remarquables. La boisson habituelle est l'eau. L'alimentation se compose essentiellement de pommes de terre, choux, haricots et autres légumes cuits au lard, dont le bouillon sert pour la soupe. Presque jamais on ne mange de viande de boucherie (2). »

Et ne croyez pas que cette sobriété soit, comme dans d'autres campagnes, imposée par le besoin absolu : ce serait alors très naturel. Nullement, car ces paysans achètent du bien ; ils achètent

(1) T. IV, p. 37 et suiv.
(2) *Bordier de la Champagne Pouilleuse*, dans les *Ouvriers européens*, t. V, ch. VII.

parcelles sur parcelles. Ainsi une des familles ci-dessus indiquées (1) a acheté, en partie avec les économies réalisées chaque année, son habitation et 58 ares de terre. Elle possède en tout 4 hectares 14 ares, divisés en 19 parcelles. Une autre famille, dont la monographie a été faite, a acquis, uniquement avec ses épargnes, et en seize années, son habitation, un jardin et des terres d'une étendue de 36 ares (2). Elle s'élève ainsi progressivement et par ses seules forces à la situation de « paysan ». Une troisième famille, également observée, est dans le même cas (3).

Ce travail excessif empêche les paysans de s'adonner à certains vices; ils n'en ont pas le temps. Par là encore, ils gardent un niveau moral supérieur à celui des bordiers. Ils méprisent ces derniers et les appellent, avec un orgueil de parvenus, de « petites gens ».

Cette ardeur à accumuler les parcelles développe une forme particulière de la prévoyance : la stérilité systématique. Ces paysans ont peu d'enfants, ils en ont généralement d'autant moins qu'ils possèdent un plus grand nombre de parcelles, montrant ainsi clairement qu'ils voudraient soustraire au partage le bien si péniblement acquis.

Dans une commune située sur les confins de la Champagne et de la Tiérache, la moyenne des enfants par ménage, chez les paysans, est de un et demi (1, 49). Dans le canton de Dommartin-sur-Yèvre, la population, en 1834, s'élevait à 8,375 habitants répartis entre 26 communes; au recensement de 1877, cette population n'était plus que de 7,384 habitants (4). Il y a donc eu diminution.

Dans le canton de Thiéblemont, un des principaux de la Marne, la population est également en décroissance. Sur 33 communes, sept n'ont pas fourni un seul conscrit au tirage au sort de 1885. Plusieurs communes n'en avaient qu'un. En tout, il n'y eut que

(1) *Paysan d'un village à banlieue morcelée du Laonnais, Ouvriers des Deux Mondes,* t. IV, p. 37 et suiv.

(2) *Ouvriers Européens*, t. V, ch. VIII.

(3) *Ibid.*, t. VI, ch. III.

(4) Voir ici même l'intéressant article de M. Michaud, sur le *Vallage argonnais*, t. I, p. 144.

79 conscrits. A Thiéblemont même, commune de 195 habitants, on cite 13 familles sans enfants, 24 avec un seul enfant, quelques-unes seulement avec deux enfants au plus. Aussi un certain nombre de maisons sont-elles sans habitants (1).

Ces paysans se rendent compte qu'ils ne peuvent sauver du morcellement leur bien acquis avec tant de peine, que si leur postérité se limite à un seul enfant; mais c'est là un triste expédient et une chance bien aléatoire. En fait, ils ne peuvent guère échapper au partage, à la liquidation. Ils sentent bien qu'ils ne font qu'une œuvre personnelle, qui commence avec eux et finit avec eux, une œuvre dépourvue de ces satisfactions profondes que donne le sentiment de la perpétuité.

Tel est le type du paysan. Voyons celui du bordier.

Nous avons dit précédemment que la science sociale désigne par ce terme les cultivateurs, qui, contrairement aux paysans, n'ont que des exploitations trop restreintes pour suffire à leurs besoins et sont obligés de chercher au dehors un travail supplémentaire. Le *bordier* est donc le représentant de la *culture fragmentaire*, ainsi nommée parce qu'elle ne fournit à la famille qu'une partie des ressources nécessaires à son existence.

La situation de bordier est le point de départ forcé de la plupart des cultivateurs de la Champagne. Les fils de paysan eux-mêmes, par le fait du partage égal des terres, sont forcés, à la mort des parents, de retomber dans la situation de bordier. Ces chutes tendent à devenir plus nombreuses et plus profondes de génération en génération, parce que les partages, en se multipliant, rendent les parcelles de plus en plus exiguës et la part de chacun plus réduite.

C'est ce que constate l'auteur de la monographie du ***Paysan du Laonnais*** (2). On voit à S*** et dans les communes voisines, dit-il, des fils et des petits-fils de riches cultivateurs descendus, par suite de ces partages successifs, à la condition de journaliers

(1) Voir l'article de M. Michaud sur le *Vallage argonnais*, dans *La Science sociale*, t. I, p. 144.

(1) *Ouvriers des Deux Mondes*, t. IV, p. 68.

et de domestiques ; quelques-uns même mendient. On peut remarquer encore combien les paysans proprement dits sont rares à S*** comparativement aux autres classes de la population (bordiers et journaliers-domestiques).

On voit bien ici par quel mécanisme le morcellement périodique, au lieu d'élever avec continuité la situation sociale des familles, l'abaisse progressivement. C'est une loi impitoyable.

Nous avons dit dans quelles conditions les individus les plus capables réussissent à sortir de la situation de bordier pour arriver à celle de paysans. C'est là le fait de l'élite et d'une élite de moins en moins nombreuse. D'ailleurs, à peine une famille est-elle ainsi laborieusement montée, que le partage l'oblige à redescendre. Quant aux moins capables, c'est-à-dire au plus grand nombre, ils sont rivés par la force des choses et pour la vie entière à la condition de bordiers.

Cette impuissance à s'élever tient à ce que chacun ne peut compter que sur soi-même ; les paysans ont déjà trop de mal à se tirer d'affaire pour aider les autres.

En effet, les bordiers trouvent difficilement à s'employer et ne trouvent en tous cas qu'un emploi précaire, momentané et peu rétribué, parce que les paysans, exécutant eux-même la plupart des travaux, ne prennent des ouvriers qu'à la dernière extrémité, pour certains travaux urgents, de courte durée et au plus juste prix.

Enfin, les bordiers ne sont pas soutenus par d'abondantes productions spontanées, parce que tout le sol est occupé jusqu'à la dernière parcelle et que, dans cette population de paysans et de bordiers, chacun est porté à revendiquer âprement ses droits.

Dans un pareil milieu, les forts seuls triomphent ; les faibles, les incapables ne peuvent s'élever.

Ainsi privés de tout espoir d'arriver à la situation de paysans, les bordiers sont portés à dépenser tout ce qu'ils gagnent. Aussi se livrent-ils au plaisir et particulièrement à la boisson. Les cabarets pullulent en Champagne. Le bordier observé (1) y passait,

(1) Voir *Les Ouvriers européens*, t. V, ch. VII.

avant qu'il ne se fût réformé, « des journées entières à jouer aux cartes et à boire de l'eau-de-vie. Ces habitudes l'entraînaient à des dépenses qui tiennent une place importante dans son budget. »

En somme, la population rurale de la Champagne Pouilleuse se résume essentiellement en deux types : en haut, les paysans, qui ne sont que des propriétaires instables; en bas, les bordiers, qui ne sont que des propriétaires indigents.

IV.

Quelles sont les conséquences techniques, morales et sociales de cette constitution de la culture? C'est ce qu'il nous faut examiner.

1° *Conséquences techniques.* — Ces conséquences peuvent se résumer en deux mots : l'*exploitation est entravée.*

Ces entraves résultent de l'état de morcellement, d'éparpillement des propriétés rurales. Tous les agronomes le constatent, Pattulo, Mathieu de Dombasle, François de Neufchâteau, Victor Yvart, Berthier de Roville, et, de nos jours, MM. J. Piogey, Gossin, Tisserand, Jametel, sont unanimes à déplorer les difficultés qu'entraîne pour un cultivateur la dispersion des surfaces dont il dispose : difficultés de voisinage et d'accès, difficultés de clôture, difficultés d'aménagement, difficultés de surveillance. « Avec les territoires hachés, cisaillés, sans chemins pour arriver aux lambeaux qui les constituent, disait François de Neufchâteau, l'agriculture, froissée par les entraves que le parcours et la vaine pâture multiplient autour d'elle, ne peut pas plus grandir qu'un enfant qu'on garrotterait au berceau avec des liens de fer. » C'est surtout au point de vue de l'assolement que l'entrelacement des propriétés leur ôte toute indépendance : « Pour les irrigations, le drainage, l'emploi des instruments perfectionnés, dit M. Tisserand (1), ce sont les mêmes obstacles. On est donc obligé d'a-

(1) Rapport, *loc. cit.*

dopter l'assolement qui, par la force des choses, s'impose à tous les habitants de la commune. »

Et les théoriciens ne sont pas seuls à parler ainsi : « Le morcellement, disait dans une lettre lue au Sénat par M. le comte de Saint-Vallier, un groupe de fermiers du Nord-Est, le morcellement est une cause principale de grandes pertes de temps et d'argent et un empêchement capital à tout progrès... La différence qui existe entre une ferme d'un seul tenant et une autre de même contenance et de même qualité de terrain, mais composée de 80 et même parfois de 100 ou 120 parcelles, comme cela ne se voit que trop fréquemment dans notre contrée, peut être évaluée à 20 ou même 30 francs en valeur locative par hectare. » Dans l'Est, on évalue généralement à un cinquième la plus-value qu'une parcelle enclavée acquiert le jour où on lui assure une issue normale.

M. Grandeau, le distingué directeur de la station agronomique de l'Est, constate les mêmes faits dans le journal *Le Temps* (1) : « Dans les centres où les parcelles sont presque toutes enclavées, c'est-à-dire interdites au libre accès de ceux qui les possèdent ou les cultivent, on ne peut pénétrer sur son propre champ qu'en traversant un plus ou moins grand nombre de propriétés appartenant à divers. De là résulte, pour le cultivateur, l'obligation de suivre aveuglément le mode de culture adopté de temps immémorial pour telle ou telle portion du territoire, alors qu'il reconnaît les avantages considérables qu'il aurait à abandonner l'assolement triennal. En effet, supposons cent hectares de terres appartenant à trente ou quarante propriétaires, le morcellement oblige ces propriétaires à affecter toute cette surface à la même récolte à la fois. On ne peut, en effet, aller labourer et semer au mois d'avril une parcelle qu'on destinait à la culture de la betterave, par exemple, si, de toutes parts, cette parcelle est entourée de champs de blé. L'enclave est donc un obstacle sérieux aux améliorations culturales d'une grande partie de notre territoire. ».

(1) Numéro du 14 juin 1887.

Quel surcroît de travail n'exigent pas des domaines ainsi morcelés, dont les parcelles sont situées aux quatre coins de la commune! « Que l'on se représente, dit l'auteur de la monographie du *Paysan du Laonnais*, deux, trois, rarement quatre personnes, ayant à mener de front plusieurs occupations également pressantes; appelées ici par une terre à préparer, là par une récolte à rentrer, plus loin par un fauchage, ailleurs par une fanaison; réclamées là-bas par le transport des engrais et retenues ici par un long et ennuyeux sarclage; obligées quelquefois de battre les grains au moment des semailles; forcées tous les jours de parcourir de longues distances pour aller à l'ouvrage, pour y revenir ou pour passer d'une pièce de terre à une autre très éloignée, et, à cause de cela, prenant sur leur sommeil du matin, sur leur repos du soir; ne rentrant à la maison que pour se livrer à des travaux d'un autre genre, mais non moins pénibles; et l'on restera effrayé des fatigues qu'elles endurent, et l'on se demandera quelles sont les jouissances qui peuvent payer de telles fatigues. On s'expliquera alors pourquoi les paysans du Laonnais sont tellement avares de temps, qu'ils se refusent même le repos du dimanche; tellement avares de bras, qu'ils occupent non seulement ceux des femmes, mais encore ceux des enfants les plus faibles. La présente monographie montre que l'ouvrier travaille 357 jours de l'année, et que chacun des enfants ne se repose que 21 jours. Quant à la femme, elle fait en réalité 405 journées de travail, en supposant les journées de 10 heures. Non seulement elle vaque comme les hommes aux travaux du dehors, mais elle mène de front avec ces travaux les soins du ménage. On comprend qu'une vie aussi rude nuise au développement des forces physiques et contribue à la dégradation de la race (1). »

Et quelles complications pour les transports, si nécessaires cependant dans l'agriculture! Pour une même surface de terre cultivée, les transports sont huit fois plus considérables que sur les domaines agglomérés. Le Play a calculé (2) que les domaines

(1) *Les Ouvriers des Deux Mondes*, t. IV, p. 67.
(2) *La Réforme sociale en France*, t. II, ch. XXXIV, § 15.

agglomérés de 10 à 20 hectares transportent moyennement leurs instruments, leurs fumiers et leurs récoltes, à des distances de 120 à 170 mètres; tandis que, dans les villages à banlieue morcelée (de 800 à 1,200 hectares), ces distances moyennes s'élèvent, pour tous les domaines, de 1,060 à 1,300 mètres. Pendant ces longs transports, les matières fécondantes, si bien mises à profit sur les domaines agglomérés, se dispersent improductivement.

En outre, ces banlieues morcelées sont impropres à l'emploi des machines agricoles et s'opposent par conséquent à tous les perfectionnements. « Dans les régions qui ne jouissent pas d'une grande fertilité naturelle, ce système est particulièrement désastreux, car les règlements qui imposent l'uniformité du mode de culture, y soumettent les propriétaires les plus intelligents à l'esprit de routine de la majorité. C'est ainsi que, dans nos plaines morcelées de la Champagne, les conseils municipaux conservent avec tenacité, malgré les tendances de la loi du 28 septembre 1791, les jachères et la vaine pâture, qu'on ne rencontre plus aujourd'hui, en Europe, dans une seule région à domaines agglomérés (1). »

Ces inconvénients sont tellements criants qu'un certain nombre d'agriculteurs et d'économistes ont été amenés à demander que l'État ou les communes prissent l'initiative de la réunion des parcelles, en facilitant et en imposant jusqu'à un certain point les échanges de terre à cet effet. De la sorte, on donnerait à chaque propriétaire, en retour de parcelles dispersées, un morceau de terre d'une valeur équivalente et aboutissant à un chemin. M. Tisserand a présenté sur ce sujet un Rapport, que nous avons signalé plus haut.

Cette réforme est en effet très désirable, mais elle ne peut être sérieuse et durable qu'à une seule condition : c'est que l'on modifiera la législation successorale, qui est la cause première et fatale de cet émiettement de la propriété rurale. Si l'on veut empêcher l'effet, il faut atteindre la cause; sinon on doit prendre son parti de l'état de choses que nous venons de décrire, qui

(1) Le Play. *La Réforme sociale en France*, t. II. ch. XXXIV.

fait de la Champagne un des pays les plus arriérés de l'Europe, au point de vue de la culture, et, nous allons le reconnaître aussi, au point de vue des aptitudes morales et de l'organisation sociale.

2° *Conséquences morales.* — Elles ne sont pas moins caractéristiques que les conséquences techniques.

Nous avons vu que le morcellement avait pour effet de réunir en villages toutes les habitations de chaque commune. Elles se pressent les unes contre les autres sur un espace restreint. Le Play nous trace ainsi le tableau de ces villages à banlieue morcelée.

« La stérilité du mariage étant un des traits ordinaires de ce régime, les habitations se réduisent aux proportions strictement suffisantes pour loger deux époux et deux jeunes enfants. Le bétail, toujours rare, ne réclame que des étables de petite dimension. Ces étables ne sont point une dépendance nécessaire des habitations; elles s'y réunissent cependant au moyen d'un réseau de rues fort compliqué qui se prête, sous ce rapport, à toutes les combinaisons qu'exige la composition variable des domaines. Le riche, outre son habitation, possède plusieurs étables éparses. Le pauvre s'installe dans un bâtiment d'étable avec un porc et quelques brebis. Les simples salariés, qui ne jouissent point encore de leur lambeau d'héritage, occupent, en qualité de locataires, les plus misérables locaux. Ainsi enchevêtrées et réduites à ces proportions, les habitations d'hommes et d'animaux se plient sans résistance à toutes les exigences du partage forcé et de l'agiotage rural (1). »

On doit aisément comprendre qu'une pareille agglomération est moins favorable à l'exercice de l'*autorité paternelle*, que les habitations des familles-souches isolées au milieu de leurs domaines agglomérés (2). Ces contacts permanents et trop intimes entre familles atténuent et émoussent en quelque sorte l'autorité paternelle. Les pères n'ont plus sur leurs enfants une

(1) *La Réforme sociale en France*, t. II, ch. XXXIV, § 11.
(2) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 577 à 579.

autorité aussi entière, aussi incontestée; les influences du dehors pénètrent dans la famille et, en y introduisant l'esprit de nouveauté, diminuent d'autant le prestige de la sagesse des vieillards et de la tradition des ancêtres. Sous ce régime, la direction échappe aux parents. Cette tendance est encore accentuée par le fait même des partages, qui font des enfants les créanciers du père.

C'est ce que constate l'auteur de la monographie du *Paysan de Laonnais* (1). « Le régime des partages forcés, dit-il, porte les plus graves atteintes aux relations de famille. Il nuit d'abord à l'autorité paternelle, au respect et aux égards des enfants pour les parents. Armés des droits que la loi leur confère, quand un de leurs parents vient à mourir, les enfants dépouillent le survivant, lui enlèvent son mobilier et le font vendre aux enchères publiques. On chasse la vieille mère du toit où elle a vécu, et elle se voit obligée d'aller, de trimestre en trimestre, essuyer les mauvais traitements d'un gendre ou d'une bru et les railleries de ses petits-enfants; reléguée dans quelque réduit, elle attend, comme une faveur divine, le moment d'être enlevée à une famille à qui elle est à charge. Les mêmes faits se produisent, lorsque les parents, usés par l'âge, le travail et les privations, partagent leur bien entre les enfants, en leur imposant la condition d'une rente viagère! Quand ils obtiennent l'exécution des conventions établies, c'est toujours d'une manière bien rebutante. Les enfants ne cachent pas leur désir de voir cesser bientôt les obligations contractées, tant les douces affections de la famille ont été peu cultivées chez eux dans leur jeunesse, tant les sentiments les plus naturels se trouvent étouffés par d'égoïstes calculs. »

Cet état de choses a été signalé, à plusieurs reprises, au Sénat du second Empire; on a flétri les mauvais traitements infligés par les jeunes ménages aux vieillards qui réclament trop longtemps la rente viagère stipulée en échange d'une cession d'héritage.

(1) *Les Ouvriers des Deux Mondes*, t. IV, p. 69.

La forme de culture que nous étudions crée donc aux vieillards une triste situation. Ils sont gênants et inutiles, dans un milieu qui assigne à l'homme, comme but suprême, la création d'un édifice tout éphémère. Le vieillard n'a pas la satisfaction d'avoir accompli une grande mission, en transmettant l'œuvre de ses pères, en assurant le respect de leur mémoire, la pratique de leurs traditions et en guidant ainsi sa postérité dans les voies du bonheur.

Le morcellement du sol et l'absence de haies entre les parcelles à cause de leurs petites dimensions et à cause des règlements sur l'assolement uniforme, détruit en partie le sentiment que développe d'ordinaire la propriété du sol : le sentiment du chez soi. La « personnalité » de la propriété, comme celle de la famille, disparaît.

L'instruction est également entravée.

Avec une organisation qui oblige les familles à reconstituer leur domaine rural à chaque génération et par un travail acharné, les parents entendent utiliser, le plus tôt possible, les bras de leurs enfants. Aussi les retirent-ils de bonne heure de l'école.

Pour la même raison, l'instruction religieuse est à peine donnée. Les parents n'ont ni le temps ni le goût de la donner; ils sont trop absorbés par la lutte quotidienne pour l'existence; d'ailleurs ils ne sont pas préparés pour cet enseignement, dans leurs foyers sans traditions (1). « C'est à cette coupable indifférence des parents, c'est à l'absence de toute pratique religieuse dans la famille qu'il faut attribuer l'immoralité précoce que l'on remarque jusque chez les jeunes enfants (2) ».

Ce n'est pas le clergé qui pourrait contrebalancer cette absence d'éducation. D'abord, il ne peut, sur ce point comme sur les autres, remplacer la famille. Il en est en outre empêché par son petit nombre, car, dans un pareil milieu, il se recrute difficilement. En Champagne, une partie du clergé est fournie de

(1) Voir *Ouvriers des Deux Mondes*, sur l'insuffisance de l'éducation des enfants, t. IV, p. 74 à 79.
(2) *Ibid.*

prêtres venus d'autres diocèses. Dans beaucoup de localités, on n'a pu conserver qu'un curé pour trois ou quatre paroisses réunies.

Nous pouvons constater ici le dernier terme d'une évolution sociale. Tandis que dans les sociétés à famille patriarcale on voit le père pourvoir quelquefois seul au culte; tandis que dans les sociétés à famille-souche, s'il n'y pourvoit plus de même, on voit du moins les familles fournir les vocations et aider l'action du prêtre; dans les sociétés à famille instable, on voit les familles arriver à ne pourvoir plus au culte, à ne fournir plus de ministres et à n'aider plus l'action du prêtre.

3° *Conséquences sociales.* — Au point de vue social, le trait le plus caractéristique est que *le patronage s'éloigne de plus en plus de la famille.*

Le père ne patronne pas ses enfants. La loi, en réglant d'avance et d'une façon uniforme le mode d'héritage, enlève au père le soin de pourvoir à l'avenir de sa famille. Chaque enfant aura « sa part », c'est donc à lui de se tirer d'affaire comme il le pourra.

Le paysan ne patronne pas le bordier. Nous avons vu qu'il ne le peut pas, et que d'ailleurs il ne le veut pas. Il n'est pas en situation de jouer le rôle du paysan du Lunebourg (1) ou du gentleman anglais (2).

Dès lors, tous ceux qui ne sont pas capables de se patronner eux-mêmes, et c'est le plus grand nombre, tombent sous la dépendance de *patrons artificiels.* Mais ceux-ci, nous allons le voir, constituent la plus mauvaise forme de patronage, parce qu'ils sont plus éloignés des familles et qu'ils n'agissent que dans un but intéressé.

1° *Les marchands de biens.* — Dans les pays où règne le morcellement et le partage périodique du sol, on voit naître et se développer un type nouveau d'industriels, que l'on appelle com-

(1) *La Science sociale*, t. III, p. 558.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 226.

munément les marchands de biens. Leur métier consiste à servir d'intermédiaires entre les vendeurs et les acquéreurs; pour faciliter les achats, ils sont, en même temps, prêteurs d'argent. Par là, ils contribuent à augmenter encore l'extrême mobilité de la propriété du sol et ils développent l'instabilité des domaines et des familles.

De plus, comme ils prêtent à des taux usuraires, ils sont, pour les paysans qu'ils poussent à acheter au delà de leurs moyens, une cause de ruine. Ces marchands de biens sont généralement des juifs.

Voilà, on en conviendra, une étrange façon d'aider, de patronner les gens.

2° *Les gens de loi.* — Ils sont un autre produit spontané de ce type de société. On comprend que la multiplicité des parcelles ait pour résultat de susciter des contestations incessantes entre voisins, au sujet des limites, ou des servitudes, ou de l'écoulement des eaux, etc., etc. Un propriétaire de 50 parcelles, par exemple (quelques-uns en ont jusqu'à 500), a pour voisins, sur un point ou sur un autre, la plupart des gens de sa commune, et il est exposé à autant de contestations qu'il a de voisins. Un propriétaire champenois m'affirme que ces questions litigieuses sont, dans les veillées, le principal sujet de conversation et de discussion. De là, de nombreux procès, qui font vivre un grand nombre d'hommes de loi.

D'autre part, le concours de ceux-ci est encore nécessité par les ventes incessantes de parcelles et par les partages fréquents.

Aussi est-ce un fait bien connu, qu'en Champagne, les hommes de loi non seulement sont très nombreux, mais s'enrichissent. Dans la commune de Dommartin, qui compte 7,384 habitants, il y a trois notaires dont deux font de 12 à 13,000 francs de bénéfices nets et le troisième 10,000 francs (1). L'aristocratie de la ville de Laon compte un grand nombre de notaires, d'avoués et d'huissiers, qui ont pris leur retraite après avoir fait fortune.

Le Play caractérise ainsi cette seconde catégorie de patrons :

(1) *La Science sociale*, t. I. p. 152.

« Le rôle d'oppresseurs y est rempli par les agents du Code civil, le rôle de victimes par les orphelins mineurs de la très petite propriété (1). »

3° *Les pouvoirs publics.* — Aucun pays n'est plus directement soumis à l'action des pouvoirs publics. Il lui est même soumis pour un ordre de choses qui relève essentiellement de l'initiative privée et des familles : l'organisation du travail.

C'est en effet l'autorité publique qui réglemente tout le système de culture de la commune, en fixant les limites de chaque assolement, la nature de chaque culture et en décidant sur toutes les contestations qui peuvent s'élever à ce sujet.

Parmi tous les types sociaux que nous avons étudiés jusqu'ici, nous n'avons pas encore rencontré un pareil état de dépendance, de subordination des familles.

Et il faut reconnaître qu'étant donnée cette forme de culture, ce patronage de l'autorité publique, quelque défectueux qu'il soit, est aussi nécessaire, quoique aussi oppressif, que celui des gens de loi et des marchands de biens. Il existe en effet une logique impitoyable des choses. Dès que l'homme a établi son existence dans certaines conditions, il est inévitable qu'il en subisse les conséquences.

Nous voici donc arrivés à cette conclusion : que si les familles sont incapables de se patronner elles-mêmes, elles sont, d'autre part, *aussi peu patronnées que possible* par leurs patrons artificiels.

Ce n'est pas tout. Ces familles sont essentiellement instables, puisqu'elles n'accomplissent qu'une œuvre viagère. De là une nouvelle conclusion : Une nation composée de familles ainsi constituées est nécessairement une *nation instable* ; les pouvoirs publics y sont aussi nécessairement instables que les familles ; ils sont, comme elles, incapables d'entreprendre et de poursuivre des œuvres de longue durée.

Il est digne de remarque que, depuis un siècle, la France a changé vingt-deux fois de constitution et que, sous chacun de ces régimes, les ministères n'ont eu qu'une durée éphémère.

(1) *L'Organisation de la famille,* Avertissement, p. 24.

Mais voici une autre conséquence assez inattendue de ce régime de partage égal : *Il développe l'inégalité*. Comment cela?

Nous avons constaté que les domaines agglomérés des paysans à familles-souches conservaient, de génération en génération, des dimensions constantes, fixées par le nombre habituel des bras de la famille (1). Cette immobilité tient à ce que l'héritier devant partager entre frères et sœurs toutes les économies réalisées sur le domaine, il ne lui reste généralement pas d'argent disponible. D'ailleurs, s'il en avait, il ne lui serait pas facile d'acheter les terres voisines, chacun considérant comme un déshonneur de vendre, même une portion, du bien de famille. Les domaines restent donc traditionnellement constitués de la même manière. Nous l'avons bien vu dans le Lunebourg et en Norvège, qui sont essentiellement des pays d'égalité.

Il en est tout autrement avec le régime que nous venons de décrire. Ici, en effet, chacun est indépendant; il n'a ni secours à donner ni secours à attendre. Dès lors, chacun se développe suivant ses aptitudes : les uns accumulent les parcelles, les autres tombent dans l'indigence, et l'inégalité s'accuse sous sa forme la plus dure, parce qu'elle n'est pas atténuée par les bons offices du patronage.

Enfin, ce régime est une *entrave pour l'émigration*, parce que chaque enfant est retenu par l'attente de sa part en nature. Les plus pauvres aiment mieux végéter sur leurs rares parcelles que d'émigrer. Ils ne s'y décident qu'à la dernière extrémité et offrent alors le spectacle d'une émigration misérable, incapable de coloniser et de lutter avec les émigrants bien pourvus de la famille-souche. Le plus grand nombre se porte vers les fabriques et va recruter le paupérisme des centres manufacturiers.

V.

Tel est le type de culture de la Champagne; il s'y est constitué, comme nous l'avons indiqué, par des causes à la fois historiques et naturelles.

(1) Voir *La Science sociale*, *La petite culture en famille-souche*, t. IV, p. 583.

Ce même type est propagé en France depuis un siècle; il n'est plus alors le résultat de la nature des choses, mais d'une théorie préconçue, d'un système, en vertu duquel on entend plier le pays tout entier au régime dont nous venons de décrire les traits caractéristiques. Cette étude nous permet donc de prévoir ce que sera la culture en France, dans un certain nombre d'années.

C'est le Code civil qui a généralisé chez nous le partage égal et en nature des biens. Celui-ci ne régnait autrefois, en fait sinon en droit, en réalité sinon en apparence, que dans quelques parties très restreintes de la France, où ses effets étaient d'ailleurs atténués par les coutumes de transmission intégrale qui mettaient les terres nobles à l'abri du morcellement.

Ce nouveau régime successoral n'a pas été accueilli de la même manière dans toutes les parties de la France, car elles n'étaient pas préparées au partage comme la Champagne. En effet, les influences du Nord avaient introduit, de proche en proche, la famille-souche et son régime de transmission intégrale dans la plus grande partie de la France. Aussi la loi rencontre-t-elle des résistances dont le caractère varie suivant les régions (1).

1er *Type : le domaine aggloméré exceptionnellement maintenu par les mœurs.* Ce type s'observe surtout dans les Pyrénées et les pays de montagnes du Midi, à champs enclos et à cultures arborescentes. Pour de pareils domaines, le morcellement serait ruineux; d'autre part, l'occasion de vendre en bloc à des particuliers se présente rarement dans ces pays pauvres; enfin les idées nouvelles de partage sont plus lentes à pénétrer au milieu de ces populations de montagnards, à cause de la difficulté des communications.

Le père attribue donc à un de ses fils, qu'il s'associe, la quotité disponible, à titre de préciput et hors part. D'autre part, grâce à la connivence des autres enfants et des officiers publics encore fidèles aux vieilles coutumes, il fait une estimation du domaine inférieure à sa valeur vénale; moyennant ces

(1) Voir Le Play, *La Réforme sociale en France,* t. II, ch. XXIV, § 9 à 12.

combinaisons, l'héritier peut, dans bien des cas, conserver encore le domaine et désintéresser, par des soultes en argent, ses frères et sœurs. Néanmoins l'esprit de la loi pénètre peu à peu et rend cette conservation des domaines de plus en plus difficile.

2° *Type : le domaine aggloméré maintenu par la fraude.* Ce type est assez fréquent, dans les pays de plaines et de collines qui confinent à la Méditerranée et aux Pyrénées. Là, « les inconvénients économiques du morcellement des domaines sont moindres que dans le cas précédent, les ventes par licitation entre héritiers sont plus faciles; enfin un contact plus intime avec le reste de la France a donné plus de force aux idées et aux intérêts qui propagent le partage forcé. Les tribunaux, bien que composés en partie de propriétaires pratiquant eux-mêmes la transmission intégrale, cèdent de plus en plus à la pression exercée par les gens d'affaires (1). »

Néanmoins les pères de familles éludent encore la loi, par des manœuvres compliquées et frauduleuses, par exemple, en hypothéquant leur domaine et en donnant sous main une somme d'argent à l'un de leurs fils, qui se trouve ainsi en situation de racheter le bien de famille. Mais ces procédés, qui amènent des contestations entre frères, a pour résultat de transmettre le domaine sans les devoirs que cette propriété impose dans les pays à famille-souche.

3° *Type : le domaine maintenu par la vente intégrale et le partage du prix.* Ce cas s'observe dans les régions où le domaine forme, par suite de sa disposition traditionnelle, une unité impartageable et où, d'autre part, le grand nombre des capitalistes en permet facilement la vente. C'est le cas du pays de Caux, par exemple, dont les domaines sont peu à peu achetés par les riches industriels de Rouen, de Louviers, d'Elbeuf, du Havre, de Fécamp, de Dieppe. Le domaine n'est pas détruit, mais la famille est évincée, ou obligée de rester en qualité de fermière sur les terres que ses ancêtres cultivaient depuis des siècles

(1) *La Réforme sociale en France*, t. II, ch. XXIV, § 10.

comme propriétaires. En outre, c'est le développement de l'absentéisme, car les nouveaux propriétaires résident dans les villes.

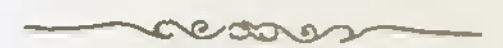
4e *Type : le domaine aggloméré est partagé.* Tel est le cas général du centre de la France. Dans ces régions, les prescriptions de la loi sont obéies; seulement, par suite de l'absence de capitalistes, le domaine ne peut être vendu et on est obligé de se le partager. Mais comme le domaine aggloméré n'est pas approprié au partage, son démembrement crée, pour chaque héritier, une situation aussi défavorable à la culture qu'à la famille : nécessité de constructions coûteuses, enchevêtrement des propriétés, multiplicité des clôtures et des chemins, impossibilité d'employer les machines, en un mot, impossibilité de pratiquer une culture intense et rationnelle.

Voilà par quels degrés le type de culture que nous venons d'étudier en Champagne tend, de jour en jour, à devenir le *type français.*

Le premier, au nom de la science, Le Play a averti ses concitoyens, et, en patriote, il a jeté le cri d'alarme. Mais les Français, plus habitués à se guider d'après des théories qu'à la lumière des faits et de l'expérience, persistent à considérer leur régime successoral comme l'idéal de la justice et de l'égalité. S'ils persévèrent dans cette erreur, ils s'affaibliront de plus en plus, jusqu'au jour où, incapables de résister à leurs voisins constitués en familles-souches, ils auront la destinée des peuples chasseurs, dont ils ont adopté inconsidérément le type de famille et, dont ils ont, par suite, l'instabilité sociale.

Dans notre prochain article, nous étudierons *la grande culture en famille instable.*

Edmond DEMOLINS.



LES

FAUX REMÈDES AU MAL SOCIAL.

IV.

REMÈDES D'ORDRE SCIENTIFIQUE (1).

La science est positivement la chose la plus à la mode dans notre siècle. Il n'est rien qu'on n'accommode à la sauce scientifique. Nous devons à Auguste Comte la philosophie scientifique et la religion scientifique ; à Gambetta, la république scientifique ; aux petits manuels, la morale scientifique ; à M. Zola enfin, la littérature scientifique.

Notre sol est couvert d'écoles primaires, secondaires, supérieures, industrielles, commerciales, spéciales, où l'on enseigne tout à tous et à toutes. Les sciences les plus ardues, comme l'astronomie, les plus hypothétiques, comme la géologie, ont trouvé un nombre respectable de vulgarisateurs qui les réduisent en pâtée à l'usage des cervelles les plus réfractaires. A défaut de l'esprit, c'est la science aujourd'hui qui court les rues.

Sous le plus humble toit,

> Les secrets les plus hauts se laissent concevoir
> Et l'on sait tout chez nous...

A Dieu ne plaise que je médise de la science humaine ! Les

(1) L'auteur a précédemment étudié les Faux Remèdes tirés de l'ordre politique et de l'ordre religieux. Voir, dans cette Revue, t. II, p. 517 ; t. III, p. 359, et t. IV, p. 155.

pages de cette Revue se fermeraient toutes seules sur ma plume. J'admire autant que personne l'intelligence de l'homme, lorsqu'elle s'applique à la recherche patiente et désintéressée du vrai; j'applaudis de toutes mes forces à ses découvertes même les plus humbles, car je tiens que nulle vérité n'est inutile. C'est la connaissance du monde, des lois qui le régissent et des attributs de son Législateur qui fait tout le fonds de notre grandeur.

La question que je pose est celle-ci : Ne s'exagère-t-on pas l'influence de la science sur le bonheur du grand nombre? N'attribue-t-on pas à cet ordre de phénomènes une part trop grande, trop exclusive, dans la prospérité des sociétés? Tant de soins pour nous rendre savants proviennent évidemment de l'opinion que la science doit constituer un bon remède au mal social.

N'aurions-nous pas affaire ici à un de ces faux remèdes dont nous avons entrepris l'étude? « Le mal et la misère sont fils de l'ignorance. Détruisons l'ignorance et nous aurons du coup supprimé la misère et le mal. Répandons sur le monde la science à flots; illuminons-en toutes les chaumières. Moins l'homme ignorera, plus il sera heureux. » Voilà bien la formule courante de cette potion qu'on nous sert avec tant de persévérance.

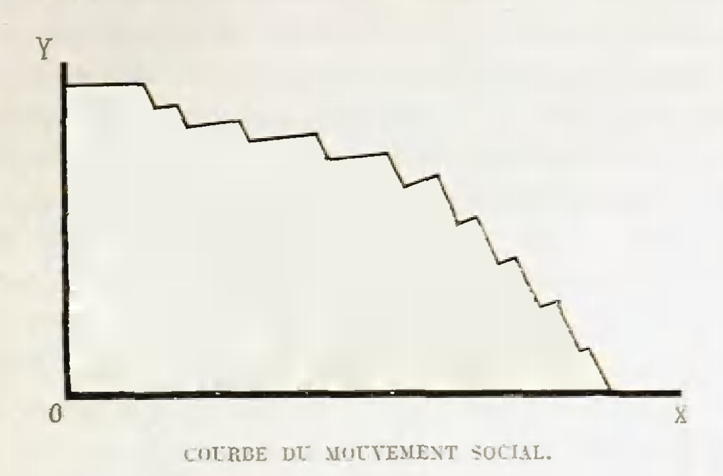
I.

Afin d'en étudier la valeur au moyen de la méthode, j'ai tout d'abord l'honneur de convier le lecteur à une petite application de la géométrie à l'histoire. C'est une hardiesse que mon sujet autorise.

Supposons donc que nous ayons à tracer une courbe représentant d'une façon générale l'histoire d'un peuple. Nous compterons le temps sur l'horizontale OX et le degré correspondant de prospérité sera représenté, pour chaque instant de la vie de ce peuple, par une parallèle à OY de longueur proportionnelle.

Où commencera notre courbe? — Assez haut, puisque tous les peuples, dans leurs traditions, placent l'âge d'or à l'origine.

Où finira-t-elle? — Sur OX, s'il s'agit d'un peuple disparu ; en tout cas assez bas, s'il s'agit d'une nation actuellement vivante, attendu que tous les peuples civilisés souffrent en ce moment plus ou moins d'une crise générale.



COURBE DU MOUVEMENT SOCIAL.

Entre ces deux points extrêmes, qu'aurons-nous? — Des points hauts et des points bas, en plus ou moins grand nombre, puisqu'on observe dans l'histoire de tous les peuples des alternatives de prospérité et de souffrance, de décadence et de relèvement.

Pour arriver à un tracé plus exact, nous devrons donner aux courbes ascendantes une inclinaison plus faible qu'aux courbes descendantes, le relèvement se trouvant généralement plus lent que la chute.

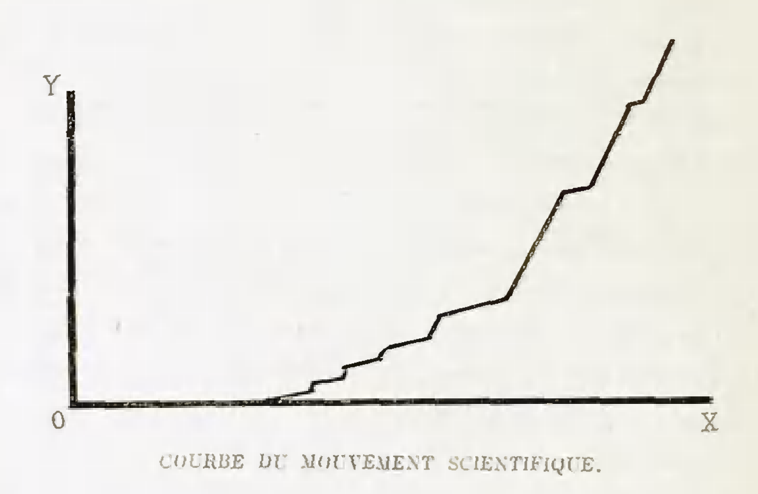
Nous devons observer aussi que, dans le voisinage de l'époque actuelle, les alternatives deviennent plus rapides.

Enfin, nous constatons, depuis deux siècles, que les points maxima de prospérité sont moins élevés que par le passé, la misère ayant pris, pour une certaine classe de la société, un caractère chronique inconnu autrefois, qui a obligé à introduire dans les langues un mot nouveau : le *paupérisme*.

Cet ensemble de phénomènes peut être représenté par la courbe ci-dessus.

Traçons maintenant une seconde courbe représentant le mouvement des sciences chez le même peuple.

Il est certain que le patrimoine scientifique de l'humanité tend toujours à s'accroître : les conquêtes des ancêtres ne se perdent guère ; les méthodes d'investigation vont se perfectionnant ; les classifications se redressent et se précisent ; les lois de la matière apparaissent de plus en plus claires. Les applications des sciences cheminent de concert, avançant plus ou moins, ne reculant jamais ; chaque progrès fait est acquis ; suivez, étape par étape, le chemin qu'ont fait l'astronomie depuis les pasteurs de Chaldée, l'électricité depuis Thalès de Milet, les moteurs à vapeur depuis Héron d'Alexandrie, et vous vérifierez aisément ce phénomène.



COURBE DU MOUVEMENT SCIENTIFIQUE.

Nous devons remarquer également que le progrès scientifique a pris depuis un siècle une allure très rapide et, — ceci est remarquable, — qu'il s'est développé surtout dans le sens de l'utile. Les grands progrès des mathématiques pures remontent à deux siècles, mais c'est dans le nôtre seulement que leur connaissance s'est généralisée ; c'est dans le nôtre aussi que leur application à la mécanique et l'application de la mécanique elle-même à l'industrie se sont développées ; les sciences physiques et naturelles ont, à vrai dire, à peine l'âge de M. Chevreul et leur application pratique est beaucoup plus jeune. La courbe ci-dessus représentera donc assez exactement le mouvement scientifique chez une grande nation moderne.

Maintenant, je demande aux partisans du progrès social par la science de placer ces deux courbes en regard l'une de l'autre et de me dire si elles sont superposables, si les équations qu'elles représentent ont un terme commun.

Assurément non; il ne saurait y avoir erreur à ce sujet. L'une monte, l'autre descend : la première est essentiellement irrégulière; la seconde est sensiblement parabolique. L'histoire démontre ainsi mathématiquement qu'on ne peut pas mesurer le bonheur social à l'aune du progrès scientifique.

Serons-nous plus heureux avec la géographie? Que le lecteur veuille bien m'excuser si je le mène une fois de plus dans la grande steppe asiatique chez les peuples pasteurs; il le faut pour les besoins de ma démonstration.

Allons-y donc, et nous trouverons là des gens qui se prétendent heureux, car ils se refusent à toute transformation sociale, et qui ne connaissent ni algèbre, ni géographie, ni chimie.

Revenez maintenant chez nous, et vous trouverez tout l'opposé sur les deux points.

Vous direz peut-être que ces barbares ont la vie trop facile dans leurs hautes herbes, pour que nous puissions nous comparer à eux; vous direz aussi que nous ne nous soucions, ni vous ni moi, d'échanger notre souffrance contre leur prospérité.

Soit. — Prenons alors deux grandes nations voisines et comparables : l'une souffrante, la France; l'autre relativement prospère, l'Angleterre.

Et, puisque nous tenons la géographie, comparons-les sur le terrain géographique.

On conçoit aisément que, toutes choses égales d'ailleurs, le peuple qui s'y adonnera de la façon la plus sérieuse et la plus pratique aura dans son jeu un atout important. A lui les belles relations commerciales et les belles colonies.

Eh bien, l'enseignement de la géographie est aussi fort en honneur chez nous que chez nos voisins. Notre gouvernement la patronne d'une façon toute particulière. Cependant, en dépit d'une très bonne situation maritime, nous n'avons pas une seule colonie prospère, alors que les Anglais ont l'Inde, l'Australie,

la Nouvelle-Zélande. Notre commerce extérieur est à l'avenant.

C'est que pour faire des colonies il ne suffit pas de savoir la géographie : il faut avoir des colons, il faut disposer de jeunes gens entreprenants, préparés par un entraînement spécial, forcés par la nécessité à s'expatrier, disposant des fonds nécessaires à un premier établissement, ayant derrière eux une famille capable par sa position, ses alliances, ses relations, de leur assurer un appui matériel et moral.

Voilà des conditions de succès bien autrement importantes que la géographie. Ce n'est pas la science officielle qui les établira, nous le voyons de reste ; mais si elles préexistent, et c'est le cas en Angleterre, la géographie viendra toute seule à la suite.

Pareillement pour le commerce maritime. Il faut à une grande maison, pour s'y livrer fructueusement, des conditions d'existence et de durée que la géographie ne donne pas, que la science sociale détermine et qu'une bonne organisation de la famille seule peut fournir. Rien n'est instructif à ce sujet comme les doléances des Chambres de commerce de Paris, Lyon, Bordeaux, Rouen et Narbonne répondant au questionnaire qui leur fut adressé, en 1874, par la Commission chargée de rechercher les moyens propres à développer notre commerce extérieur (1).

La géographie, tout importante qu'elle soit dans les questions coloniales et commerciales, n'a donc qu'une influence secondaire ; c'est un outil que savent spontanément forger les peuples bien organisés quand ils en sentent le besoin, mais peu utile à ceux qu'une organisation vicieuse rend malhabiles à s'en servir.

Voilà pour la géographie. — On trouvera une conclusion analogue pour toutes les sciences dont les applications fournissent à l'homme du travail et du pain.

Voyons-nous que le degré plus ou moins élevé d'instruction d'une population ouvrière soit un sûr criterium de son degré de bonheur social ?

Il est bien connu que les populations pastorales et agricoles

(1) Comte de Butenval. *Les Lois de succession.*

sont, en général, plus heureuses, avec moins d'instruction, que les populations des centres industriels.

A Paris l'ouvrier est généralement plus cultivé que dans nos usines rurales. En est-il pour cela plus heureux, plus content de son sort? Hélas! non. Et dans la même usine, nous voyons tous les jours des ouvriers illettrés qui font honneur à leurs affaires, qui vivent en paix avec leur patron et avec leurs voisins et élèvent honnêtement une nombreuse famille. Nous en connaissons d'autres, au contraire, plus affinés, beaux parleurs, les derniers à l'ouvrage et les premiers au cabaret, qui, entre deux ivresses, expectorent les tirades connues sur « l'infâme capital » et laissent leur famille croupir dans la misère et l'abjection.

Le bonheur social ne dérive donc pas de la culture intellectuelle de l'ouvrier; dérivera-t-il de celle du patron?

Nous en connaissons de fort instruits et fort intelligents, pourvus de tous les diplômes possibles, qui ne sont que de parfaits exploiteurs, en guerre continuelle avec leurs ouvriers, et nous voyons, d'autre part, des patrons modestes, rustiques, des hommes simples et droits, d'une instruction tout élémentaire, qui assurent le bien-être d'ouvriers simples et rustiques comme eux et vivent avec eux en parfaite harmonie.

Et si maintenant nous nous élevons dans les hautes régions de la culture intellecteulle, voyons-nous que nos savants, nos lettrés, nos philosophes, nos artistes forment une classe ayant, sans conteste, en partage les grandes vertus sociales qui sont les fondements d'un État?

Personne ne le soutiendra. Ces gens-là nous donnent parfois beaucoup de gloire; ils enrichissent même l'humanité d'inventions précieuses ou de chefs-d'œuvre admirables, mais nous ne les voyons pas particulièrement sages dans la conduite de leur vie ni dans celle de leurs affaires. Ils relèvent parfois de la bohème et sont, par nature, peu enclins à cette grande vertu de prévoyance qui fonde les fortes familles. Une société ne vit pas surtout de conceptions plus ou moins sublimes; un prosaïque terre-à-terre lui est bien plus nécessaire. Aussi voyons-nous que ces savants et ces artistes éprouvent le besoin de s'organiser en

associations protégées et patronnées par des grands seigneurs.

De sorte que, sans parler même des productions licencieuses ou des théories antisociales que nous leur devons trop souvent, on peut dire qu'ils n'apportent pas à la prospérité nationale un concours aussi sûr et aussi vigoureux qu'un nombre égal d'humbles laboureurs.

On le voit : rien ne justifie cette étrange théorie qui veut que la prospérité des individus et des nations soit en raison directe de leur degré d'instruction; rien ne la justifie et tout la contredit, — tout :

L'histoire de tous les peuples qui tantôt prospèrent, tantôt souffrent et quelquefois meurent, en dépit des progrès continus de la science;

Les observations que chacun peut faire couramment autour de soi;

Le spectacle même de notre nation, qui ne le cède à aucune autre sous le rapport de la culture scientifique et qui est si loin, hélas, de la prospérité;

La comparaison qui s'impose entre des États savants, mais souffrants, et des peuples ignorants, mais heureux;

Enfin, dans un même État, la difficulté particulière des rapports sociaux sur les bassins houillers où le travail a toute son intensité, la science tout son développement, l'industrie toute sa perfection.

Et si j'avais voulu tirer toutes les conséquences de la comparaison entre mes deux courbes historiques, j'aurais fait remarquer, qu'à l'époque moderne, époque des grands progrès scientifiques et de leurs vastes applications industrielles, le bonheur social a précisément diminué et les crises sont plus fréquentes.

Tout cela est irrécusable. Il est parfaitement démontré que, bien loin de résoudre les problèmes sociaux, le développement des sciences a pour effet de les compliquer, d'en rendre la solution moins facile et moins sûre, d'augmenter l'instabilité de l'État.

Encore une fois, je ne requiers pas contre la science, je ne demande pas qu'on nous ramène à la steppe, je constate des

faits, des faits palpables. Et c'est, tout au contraire, parce que j'estime la science, que je ne veux pas la voir charger de responsabilités qu'elle ne doit pas porter. Je m'élève contre ceux qui lui attribuent à tort une efficacité à laquelle elle ne prétend pas.

Dire que le progrès scientifique et la diffusion de l'instruction sont pour l'humanité un bien absolu est manifestement une erreur. Dire qu'ils sont un mal absolu est une autre erreur que je ne réfuterai pas ; le plus simple bon sens s'inscrit en faux contre elle et ceux mêmes qui la soutiennent ont conscience qu'ils se trompent.

Mais alors où donc est la vérité? Comment sortir de ce dilemme, qui contient en somme toute la question sociale et qui embarrasse tant de politiques, d'économistes, de philosophes? C'est l'honneur de Le Play de l'avoir résolu, pour ainsi dire sans le chercher. C'est aussi l'éloge de la sûreté de sa méthode et la garantie de la justesse de ses conclusions. L'erreur a toujours quelque face véritable ; seule la vérité est vraie d'où qu'on la regarde.

II.

L'impulsion artificielle et exagérée donnée chez nous à l'instruction par les pouvoirs publics n'est donc qu'un remède bien illusoire au mal dont nous souffrons. Nous en avons dit assez pour montrer qu'il ne nous guérira pas : il y a lieu maintenant, conformément à la méthode que nous suivons en ces études, de rechercher les causes qui l'ont mis en honneur, et d'apprécier le mal qu'il peut nous faire.

Ce faux remède provient d'un mécontentement général contre l'ordre de choses préexistant. Et ce mécontentement est lui-même la conséquence d'un malaise qui ne peut être attribué qu'à un ordre social vicieux. Je m'explique.

Il est notoire que, dans certains pays, chacun est assez satisfait de son sort pour vouloir en assurer un semblable à ses enfants.

Voilà un criterium de prospérité fort exact et facile à discerner.

Il est clair que, dans ces heureux pays, le problème social est résolu au moins dans une large mesure.

Chez nous, c'est bien différent : les fils d'un industriel se font avocats, médecins, artistes; ceux d'un commerçant, professeurs, fonctionnaires; ceux d'un laboureur, comptables, employés de chemins de fer, instituteurs.

L'hérédité de la profession dans la famille est l'exception; le contraire est la règle. Tous les jours et dans toutes les classes de la société, vous entendez des pères s'écrier : « Je laisse mon fils libre de choisir la carrière qui lui conviendra, mais je ne l'engagerai jamais à entrer dans la mienne ». Heureux encore quand ils ne vous disent pas : « J'ai assez peiné pour qu'il se repose. »

Et ces pères ne se doutent pas que ces paroles qu'on entend tomber de tant de lèvres constituent la plus éloquente et la plus cruelle critique de notre désorganisation sociale!

Car enfin il faut bien que tous les métiers se fassent, et s'ils ne sont pas faits par des fils élevés pour cela par leur père, ils seront faits par des gens moins bien préparés sans aucun doute. Voyez quelle énorme perte de temps, d'argent, de savoir, de sagesse, d'expérience en résultera pour la nation! quelle cause d'infériorité vis-à-vis des nations rivales! quelle source de défaites dans les batailles économiques!

Dès lors, il faut remplacer, tant bien que mal, par quelque chose l'apprentissage du foyer paternel, et l'on fait des écoles spéciales de toutes sortes de choses qui s'en étaient très bien passées pendant fort longtemps. Je reviendrai plus loin sur l'infériorité de ce mode d'enseignement. Mais ce qui domine tout, ce sont les écoles où l'on enseigne les applications diverses de la plume à écrire.

C'est une conséquence très logique de l'instabilité des professions. Quand votre père vous dit : « Cherche un métier, mais ne prends pas le mien, parce qu'il est trop pénible, trop assujétissant et donne trop de soucis », vous concluez tout de suite qu'il en faut choisir un qui n'ait pas ces *défauts*. Or quel est l'outil

plus léger, plus rapide, plus agréable à manier que le porte-plume?

Celui qui l'inventa est un génie méconnu. Et quelle est la profession plus tranquille que celle de gratte-papier?

Vous voyez donc bien qu'il faut des écoles, beaucoup d'écoles à un peuple où le fils ne suit pas la profession de son père.

Mais pourquoi les fils ne suivent-ils pas la profession de leur père? — Parce que la famille et l'atelier sont désorganisés, répondrait M. de la Palisse lui-même.

Et pourquoi l'atelier et la famille sont-ils désorganisés? — Les lecteurs de *La Science sociale* le savent bien; au surplus j'en ai dit un mot déjà au début de ces études.

Une autre cause aussi de cette débauche d'instruction et de science est la désorganisation des pouvoirs publics :

D'abord, parce que pour administrer un État désorganisé il faut beaucoup de fonctionnaires, — ceci n'est plus à démontrer (1);

Ensuite, parce que, dans un tel État, la direction de l'opinion n'appartient plus à l'aristocratie territoriale héréditaire, mais aux lettrés, aux savants et aux légistes;

Troisièmement, parce que, quand une grande nation juge à propos de se gouverner démocratiquement, la logique du système veut que tous les électeurs soient assez instruits pour lire leur journal et correspondre avec leur député, — d'où l'instruction obligatoire;

Enfin, parce que l'essence même du régime démocratique dans un grand État centralisé est de diriger toutes les ambitions vers les emplois suprêmes de la République. « Chacun de vous, disait aux lycéens de Besançon M. le premier président Périvier, chacun de vous a sous sa tunique un portefeuille de ministre! »

A vrai dire, les temps sont proches où l'on comptera sur les doigts les gens qui ne l'ont pas été.

« Il semble, aux précautions que l'on prend, qu'on ait

(1) Voir *La Science sociale*, t. II, p. 193 et suiv.

trop de laboureurs et qu'on craigne de manquer de philosophes. »

Ce n'est pas moi qui dis cela ; c'est Rousseau qui l'écrivait il y a cent quarante ans (1). Aujourd'hui la philosophie est en baisse ; c'est la politiquaillerie qui tient la corde. On continue à avoir trop de laboureurs, comme chacun sait, mais on manque de politiciens.

O sublime Jean-Jacques ! que penserait votre âme sensible si, pour notre malheur, rappelé à la vie, vous voyiez la face écrivassière de cette France à qui vous prêchiez si éloquemment l'ignorance et le bonheur des champs ? « Dieux ! diriez-vous, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu ? » Les petits-fils des laboureurs que vous avez connus sont aujourd'hui empilés dans des bureaux à la lourde atmosphère : ils écrivent, écrivent, écrivent, pour douze cents francs par an.

Et votre douleur, ô Jean-Jacques, serait plus amère encore que celle de Fabricius : lui, du moins, n'avait rien à se reprocher dans la décadence romaine, tandis que vous êtes, vous, un des pères authentiques de la nôtre.

Vous avez voulu faire de la France une république calquée sur celle de Genève ; vous n'avez pas compris qu'un grand État ne peut se régir comme une petite ville ; vous n'avez pas prévu que votre système aboutirait à la plus effroyable bureaucratie ; vous n'avez pas prévu que vos disciples, trouvant le peuple au-dessous de la trop haute mission que vous lui assignez, seraient fatalement amenés à le bourrer de science, comme on charge un âne de reliques, et que ce peuple délaisserait la charrue pour la plume. Vous n'avez pas prévu que des millions de citoyens ne sauraient s'entendre sans mandataires et que votre république spartiate tomberait aux mains des rhéteurs.

Pauvre Jean-Jacques ! s'il vous était donné de contempler votre œuvre, vous seriez trop puni !

(1) Discours. *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs.*

III.

Les sociétés humaines ne sont pas des corps inertes sur lesquels on puisse impunément se livrer à des expériences variées. Aucune modification apportée par une force étrangère à l'état social n'est inoffensive; elle fait du bien ou elle fait du mal.

Nous avons vu que l'expérience scientifique n'a pas fait le bien qu'on en attendait; il faut maintenant nous rendre compte du mal qu'elle a fait et qu'on n'en attendait pas.

Cette expérience a d'abord rompu l'équilibre qui existait traditionnellement entre les besoins des diverses professions et le nombre d'hommes préparés à y pourvoir.

Supposez un pays où, par ordre du monarque, tout le monde apprendrait le métier de tailleur.

Dans ce pays-là, vous auriez évidemment beaucoup d'aptitudes sans emploi; les tailleurs seraient mal payés, vu la concurrence; les autres professions seraient mal remplies par des gens qui n'y auraient pas été formés.

Il en va tout de même chez nous, où tout le monde apprend le métier de lettré et de savant. Le mal est même pire, car il est bien plus facile de faire un cordonnier d'un tailleur, qu'un laboureur d'un diplômé.

Cet état de choses se traduit naturellement par la souffrance. L'agriculture est désertée, les toits de chaume s'écroulent l'un après l'autre, ensevelissant sous leurs ruines les fortes et rustiques vertus de nos pères en même temps que le plus puissant élément de la richesse nationale. De cela tout le monde convient et tout le monde gémit. Aveugle qui ne voit pas que l'instruction, répandue sans frein ni mesure dans nos populations rurales, est un facteur important de cette désorganisation.

Non seulement beaucoup de bras quittent la terre, mais ceux qui lui restent sont débilités par défaut d'apprentissage. Le dur métier de cultivateur exige un entraînement commencé de bonne heure et poursuivi avec persévérance. Comment ferait-on de

bons laboureurs avec des enfants qui, jusqu'à treize ans, passent, dix mois sur douze, toutes leurs journées sur les bancs de l'école?

La nature particulière du travail scolaire tend à détruire le goût des travaux manuels, tout en énervant les aptitudes physiques qu'ils réclament. Seule, une rare élite d'hommes est capable de se prêter au développement égal et simultané de l'esprit et du corps.

Dans l'industrie, la même cause produit les mêmes effets. Tous les hommes de métier reconnaissent l'instruction manuelle des écoles spéciales comme notoirement et énormément inférieure à l'apprentissage ordinaire. C'est à tel point qu'un élève fort brillant des écoles industrielles reste toute sa vie au-dessous de la position qu'il acquiert si, dès son entrée dans l'atelier, il n'a pas mis courageusement « la main à la pâte ». Cet apprentissage tardif est d'ailleurs fort pénible.

Même résultat pour les élèves des grandes écoles, celles de patrons et de directeurs. L'inaptitude à l'apprentissage y grandit encore et le goût du travail manuel s'y perd complètement.

Mais ce ne sont là, après tout, que les côtés secondaires du métier de dirigeant. L'aptitude à la direction des hommes et au patronage est elle-même attaquée, souvent détruite par l'enseignement scolaire. Ce n'est pas en maniant des chiffres qu'on apprend à conduire des hommes. Aux écoles on enseigne tout, excepté l'essence même du métier de patron et cette science de la vie qu'avec sa haute raison Le Play appelle « la plus difficile de toutes les sciences ».

Je ne fais le procès aux écoles ni petites, ni grandes. L'instruction est, à tous ses degrés, une très belle, très noble et très utile chose; je dis seulement qu'avec notre manie de la mettre *avant tout* et *au-dessus de tout* nous faisons *des hommes manqués* à tous les degrés de l'échelle sociale. Les Pic de la Mirandole sont des êtres très curieux, mais des citoyens peu utiles. Pour occuper dignement une position quelconque, un homme doit avoir certainement une instruction générale en rapport avec elle; mais il lui faut surtout un apprentissage sévère du métier auquel il

est destiné et le courage, l'ardeur au travail, l'esprit d'initiative. On ne fait pas de cours de ces choses-là.

Et si encore l'enseignement scolaire produisait les fruits auxquels il peut prétendre, s'il développait l'amour de l'étude! mais il en est tout autrement. Le gavage produit l'indigestion et l'indigestion entraîne le dégoût. Quelle nation de lettrés délicats nous serions si l'éducation classique réussissait à nous donner l'amour des lettres!

Je dis que le but véritable des écoles est beaucoup moins d'enseigner que *d'apprendre à apprendre,* à penser, à travailler, à produire. On l'oublie trop chez nous.

Je dis que beaucoup d'industriels se laissent, à tort séduire par le désir de faire de leur fils « un ingénieur », et que, dans nombre d'industries, l'apprentissage direct du métier de patron sous l'œil paternel est préférable à l'enseignement d'écoles où l'on fait des encyclopédies vivantes, et non des hommes.

L'expérience scientifique a une seconde conséquence extrêmement fâcheuse : c'est le surmenage.

M. de Préville a étudié ici cette plaie moderne (1). Il est clair que dans une société où l'instruction seule mène à tout, où la réussite d'un concours est le seul but de l'éducation, il faut se surmener. De là, la dépression physique et intellectuelle de la race.

Les conclusions récemment prises par l'Académie de médecine sont effrayantes; elles ont causé un légitime émoi; mais croyez-vous que l'Université ait adouci la torture qu'elle a métier d'infliger aux jeunes esprits que l'ambition paternelle confie à sa « sollicitude »? Croyez-vous qu'on ait diminué d'un quart d'heure la durée mortelle des séances journalières et qu'une part moins dérisoire ait été faite au développement physique? Croyez-vous que les programmes aient été tant soit peu allégés? qu'on se préoccupe de transporter nos lycées à la campagne et de les rapprocher des types modèles : Eton, Harrow, Rugby? — Croyez-vous du moins que les pères de famille aient organisé une ligue

(1) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 313.

formidable et *boycotté* la trop routinière Université de France?

Que non! Tout se passe comme devant; la vieille machine poursuit paisiblement son œuvre de destruction, et les tendres mères se croiraient toujours dénaturées si elles ne se faisaient pas envers leurs enfants les valets des bourreaux universitaires.

Les causes du mal sont donc bien profondes; elles tiennent donc bien intimement à un état social vicieux, pour triompher ainsi de la nature et de l'amour maternel?

Aussi, quelles générations de névrosés et de détraqués nous donnent de telles méthodes! Continuez-les: laissez l'hérédité en aggraver les effets, et vous verrez si la France ne devient pas une nation d'hypnotisables.

En attendant, voyez quelle banalité dans les esprits formés au moule classique! quelle disette de pensées fortes et originales! quelle monotone uniformité d'idées et d'expressions! Pour trouver des allures personnelles et des esprits virils, il faut maintenant s'adresser aux gens qui ne savent pas lire.

Les conséquences du faux remède scientifique sur l'organisation de la famille sont encore plus déplorables peut-être.

Le jeune bambin, dès qu'il a les premières notions de lecture et d'écriture, regarde en pitié son bonhomme de père illettré, qui se considère dès lors comme une bête. Ce n'est pas Monsieur l'Instituteur qui lui redressera les idées: car Monsieur l'Instituteur n'est plus du tout cet auxiliaire modeste et dévoué choisi par les pères de famille, vivant de leur vie et payé par eux, partant obligé de s'arranger à leur convenance, tel qu'on le voit encore chez les peuples que n'a pas atteints la maladie scientifique (1). Monsieur l'Instituteur, diplômé de l'État, est le pontife de la science moderne: il a été élevé lui-même dans le culte de sa dignité; son ennemi c'est le père de famille; quand il tient des congrès, il le proclame bien haut.

C'est au surplus une opinion fort commune: « Telle est la rapidité du progrès des connaissances, écrivait M. de Fontenay,

(1) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 589; t. IV, p. 596.

qu'aux deux tiers de sa carrière le père de famille n'est plus au niveau de ce qu'il faut savoir; ce n'est pas lui qui enseigne ses enfants, ce sont ses enfants qui refont son éducation (1) ».

Quand les rôles sont ainsi intervertis, quelle autorité peut rester au père de famille? Qui travaillera à la formation morale du jeune homme, formation que l'école ne peut pas faire?

Cette prédominance de la jeunesse est précisément le plus saillant des caractères communs aux peuples désorganisés, qu'il s'agisse de nations civilisées ou de tribus sauvages.

Dans la famille bourgeoise, elle est plus frappante encore que chez le paysan. A l'usage des fils de la bourgeoisie, on a inventé l'internat afin de soustraire l'enfant à l'influence paternelle.

Qu'est-ce qu'un internat chez nous? Un inspecteur général de l'Université va nous le dire : « Nos internats sont des créations artificielles où, pour apprendre aux jeunes gens à se conduire, on les prive des libertés les plus simples; un mélange du couvent et de la caserne avec les côtés fâcheux de l'un et de l'autre (2). »

En ces étranges établissements, quel est le fonctionnaire qui remplace le père et la mère dans le rôle d'éducateur, le plus beau que Dieu leur ait confié?

Est-ce le proviseur? Il est trop absorbé par sa besogne administrative; il a trop d'élèves pour les suivre tous.

Ce n'est pas le censeur, « obligé de vaquer à ses ingrates et multiples fonctions (3) ».

Ce n'est pas le professeur. Il donne de la science pour de l'argent et garde son amour paternel pour ses enfants à lui; d'ailleurs, il ne voit guère les élèves que du haut de sa chaire.

Ce n'est pas l'aumônier. Il est réduit au rôle de professeur de religion, et sa fonction paraît si inutile qu'on va la supprimer.

L'*alter ego* du père et de la mère, le mentor sage, fort, ingénieux, tendre, respecté et aimé, dont les exemples, les conseils, l'amour et le dévouement doivent dresser les enfants à la vertu : c'est le *pion*.

(1) *Journal des Économistes*, juin 1856, p. 401.
(2) Michel Bréal, *Quelques mots sur l'instruction publique*.
(3) *Ibid.*

Quelquefois c'est un jeune homme intelligent, laborieux et besoigneux, qui se prépare à la licence ou à l'École normale et qui travaille pour son compte, ne demandant aux élèves que la paix : plus souvent c'est un déclassé, voire même un dégradé, licencié manqué, à l'esprit aigri, point de mire des quolibets et des farces plus ou moins grossières de la population indisciplinée dont il a la garde.

Voilà l'être supérieur que l'Université désigne à la confiance des familles : c'est lui dont la mission est de faire des hommes au cœur bon, droit et fort ; c'est entre ses mains que les pères abdiquent leur paternité !

En vérité, puisqu'on a supprimé les tours dans les hospices, ne ferait-on pas bien de les utiliser dans les lycées? Grâce à eux, les parents pourraient se débarrasser de leurs enfants furtivement, à la faveur de la nuit, et s'éviteraient ainsi la honte de trahir à la face du soleil et de l'humanité leur devoir le plus sacré !

Quand, après dix années passées sur les bancs du lycée, l'enfant abandonné de ses parents a réussi à devenir bachelier, il est à l'âge où le besoin de liberté et l'ardeur des passions sensuelles, longtemps surexcités et contenus par une discipline de fer, bouillonnent dans tout son être. Il éprouve alors le besoin d'aller à Paris pour s'amuser. Comme on ne peut décemment manifester ce désir à son père, on lui demande à aller faire son droit, et le problème est résolu.

A l'extrême contrainte succède tout d'un coup l'extrême liberté ; et voilà comme en France on comprend l'éducation !

Quel père fera cet enfant, pas n'est besoin de le dire. Quel citoyen il deviendra pour l'État, nous le verrons plus loin.

Tout cela est archiconnu ; mais comme cet état de choses est la conséquence forcée de l'expérience scientifique, fruit ellemême d'un ordre social vicieux, on ne va pas chercher des réformes si loin ; on continue de plus belle à prétendre que l'enseignement scolaire est nécessaire et suffisant pour former de bons pères et des citoyens utiles ; on y ajoute de la morale civique et de l'économie politique, et tout le monde est content.

Tout le monde est content, mais tout le monde en souffre, car

une grande loi sociale est violée. La nature, la religion et la coutume de tous les peuples prospères attribuent au père le devoir de la formation morale de l'enfant. Dans les sociétés compliquées où la conquête du pain quotidien est devenue plus laborieuse, deux auxiliaires apparaissent : le prêtre et l'instituteur, mais ils ne sont que des auxiliaires. Au père seul restent la direction, l'initiative et l'autorité. Lui seul est apte à mener à bien la grande œuvre de l'éducation. Notre régime scolaire fait de la France une nation d'enfants trouvés.

Si l'on sépare les fils de leur père, laissera-t-on du moins les filles à leur mère ? Nous savons trop que non. Je devrais montrer maintenant quelles femmes le faux remède scientifique prépare à nos fils. Il y a là la matière d'une étude spéciale que je ferai peut-être quelque jour ; je me contenterai pour l'instant de renvoyer le lecteur à Molière, qui a fort bien étudié la question, et, pour la résumer d'un mot, je dirai que la méthode employée à l'égard des jeunes filles est rigoureusement le contre-pied du bon sens. On ne leur enseigne rien de ce qu'elles ont besoin de savoir ; on leur enseigne tout ce qui leur sera inutile.

Quelles sont maintenant les conséquences de l'expérience scientifique sur la vie publique, sur la stabilité et le bon gouvernement de l'État ?

Puisqu'il est entendu que l'instruction procure le bonheur, le premier devoir du gouvernement, n'est-ce pas, est d'instruire à tout prix ses gouvernés ? Un gouvernement qui ne serait pas maître d'école serait indigne de vivre.

Les partis qui, depuis le commencement de ce siècle, se succèdent au pouvoir ont accepté cette obligation sans se faire tirer l'oreille. Songez donc ! Tenir dans sa main toute une armée d'instituteurs en chapeaux ronds ou en bonnets carrés triés sur le volet parmi les courtisans du pouvoir ; avoir le droit de faire passer pendant huit ou quinze ans dans leurs mains tout ce qui sera un jour la nation ; pétrir à loisir toutes ces jeunes intelligences si malléables, les former soigneusement au culte de « l'ordre de choses établi », ne voilà-t-il pas de quoi satisfaire

le plus exigeant des despotes? N'est-ce pas qu'avec une telle institution on doit pouvoir défier tous les faiseurs de révolutions? Si je me fusse appelé Néron ou Domitien, j'aurais dit à mon bon peuple : « Je te donne toutes les libertés; je ne te prends que tes enfants. » Ce sont assurément des sots de ne l'avoir pas fait. Après cela, la capacité de servitude de leurs sujets n'allait sans doute pas si loin!

Les Français du dix-neuvième siècle étaient destinés à donner de gaîté de cœur au monde ce joli spectacle. On appelle cela « faire l'unité nationale », « donner l'esprit national à la jeunesse. »

O liberté politique, sauvegarde et vraie dignité du citoyen, nous ne connaîtrons pas tes beautés tant que trente mille férules auront pour grand souci de transformer nos enfants en petits adorateurs du dieu-État!

Et toi, Pouvoir, qui te crois très habile et très fort, parce que tu tiens dans ta large main toutes ces férules, tu fais en somme un piètre calcul. Notre ennemi, c'est notre maître, surtout notre maître d'école. Tu nous abaisses, tu avilis à satiété l'esprit et le caractère de nos enfants, c'est vrai; tu nous façonnes très bien à la servitude, j'en tombe d'accord, mais tu n'arrives pas à te rendre stable, comme tyran. L'idolâtrie reste, mais l'idole change. Aujourd'hui, tu crois travailler pour la démocratie; demain, tu t'aperçois que tu as fait le jeu du césarisme.

Je me trompais tout à l'heure : si je me fusse appelé Néron ou Domitien, c'est moi qui aurais été un sot de prendre à mes sujets leurs enfants.

Nous avons dit plus haut que les pouvoirs publics étaient passés des autorités naturelles aux autorités artificielles, des grands propriétaires territoriaux aux lettrés, aux savants et aux légistes de profession, des gens intéressés au bon ordre social aux gens qui n'offrent aucun cautionnement et aucune expérience acquise comme garantie de leur bonne administration. A vrai dire, c'est moins la faute de ceux-ci que de ceux-là. Nous n'en devons pas moins voir ce que sont les lettrés, les savants et

les légistes dans un pays où leur instruction spéciale a été faite aux dépens de leur éducation morale, où ils sont lettrés, savants, légistes, avant d'être hommes. Nous devons aussi nous rendre compte de leur influence sur les destinées de la nation.

Que deviennent tant de gens que l'État a poussés vers les professions libérales et qui n'ont ni les aptitudes voulues pour s'y assurer un honorable avenir, ni le goût ou les protections nécessaires pour entrer dans une bureaucratie quelconque? Il faut bien que ces gens-là vivent de leur plume, c'est leur seul gagne-pain.

Journalistes, ils sont à la solde du gouvernement ou de l'opposition (1); mais comme le pouvoir ne peut guère satisfaire qu'un dixième des appétits qu'il excite, on peut dire que c'est lui qui arme contre lui-même les neuf dixièmes de ses pupilles.

Romanciers qu'aucun préjugé ne gêne, ils trouvent dans le scandale et la corruption des mœurs un succès rapide, alors qu'un talent probe, même supérieur, n'arrive à la notoriété qu'après beaucoup de luttes et de déboires.

Et comme, malheureusement, la censure des pères de famille (2), la seule préventive et véritablement efficace, ne fonctionne plus chez nous; comme d'ailleurs tout le monde sait lire et que les instincts malpropres de la nature humaine sont éternels, leur œuvre de démoralisation produit largement ses tristes fruits.

Voilà le lettré et ses œuvres.

Une seconde espèce développée par le régime de « l'instruction avant tout » est le faux savant.

L'opinion publique est tenue en laisse par un état-major de ces messieurs. Ce sont les pontifes d'une religion nouvelle destinée à remplacer toutes les autres : le culte de la science et de l'intelligence humaine, quelque chose comme celui de la déesse Raison, moins les drôlesses.

(1) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 205.

(2) La censure des pères et des mères, conséquence de la bonne organisation familiale, est la cause incontestable de la supériorité morale des écrivains anglais sur les nôtres. De l'autre côté de la Manche, la presse immonde n'existe pas parce qu'elle n'y ferait pas ses frais.

Ces hommes étonnants ont découvert dans les entrailles de leurs victimes et décrètent solennellement qu'il n'y a ni Dieu ni âme. J'imagine que, comme les augures de Cicéron, leurs devanciers, ils ne peuvent pas se regarder sans rire de la crédulité humaine. Quand ils ont constaté une analogie entre les organes de la vie chez l'homme et chez quelque mammifère supérieur, quand ils ont réussi à synthétiser par à peu près quelque principe organique très simple, quand ils ont trouvé un silex dans une tranchée, ils s'écrient tout triomphants : « Vous voyez bien que la Bible est menteuse, qu'il n'y a que de la matière et que nous sommes petits-fils des grands singes, descendants eux-mêmes des huîtres et des champignons ! »

Et dire que tel *savant*, qui s'enorgueillit si fort de ces glorieux ancêtres, rougirait si on venait à lui rappeler que son père fut un honnête cultivateur !

Le Play désigne cette caste d'un mot aussi juste qu'énergique : « une nouvelle classe de faux prophètes ».

Il les appelle aussi des *faux savants,* et le mot est tout aussi juste, ces gens-là eussent-ils écorché des milliers de lapins et conquis dans cette spécialité une légitime gloire.

Le vrai savant, toujours soucieux des progrès de *sa* science, est modeste autant qu'utile; il sait qu'il sait peu de choses, il n'émet d'hypothèses que timidement, dans le seul but de donner un corps aux conclusions acquises, d'en poursuivre la vérification et d'en découvrir de nouvelles. Il se garde bien de les donner en pâture aux plumitifs malfaisants. Il ne prophétise pas. S'il invente un nouvel explosif, il ne l'expérimente pas sur la maison paternelle ; s'il découvre une loi nouvelle de la vie, il ne s'en sert pas pour ébranler les fondements traditionnels de la société humaine. Il ne se mêle pas du gouvernement des hommes, car il a conscience que ses études ne l'y ont pas préparé et que les gens qui dissèquent les chiens ne sont pas plus aptes à résoudre le problème social que ceux qui les tondent.

Une troisième espèce enfin, non moins curieuse, c'est le légiste.

M. Demolins, mon maître et ami, nous a promis d'étudier quel-

que jour une figure de légiste (1). Je ne veux pas lui couper l'herbe sous le pied et nous priver ainsi d'un régal promis et attendu, mais je dois pourtant dire quelques mots de ce type social bien caractérisé et de sa variété moderne.

J'en connais qui m'inspirent une haute estime et un profond respect. La race des vieux parlementaires qui rendaient des arrêts et non des services n'est pas encore tout à fait disparue. Je reconnais volontiers que la science juridique donne à un caractère élevé une grandeur et une fermeté souvent employées à la défense du droit, de la liberté, des intérêts sociaux véritables; mais il n'en faut pas moins juger le légiste par ses œuvres, par son action sociale, et cette action a été de tout temps déplorable.

Avec son culte aveugle pour la loi écrite, même injuste, le légiste viole souvent en toute tranquillité de conscience des lois plus sacrées et plus augustes qui ne figurent pas au répertoire de Thémis, mais que la tradition et l'expérience de la vie ont révélées aux pères des familles prospères.

L'étude du droit le tourne à considérer l'état de guerre comme l'état naturel de la famille, de l'atelier, de la société. En toute chose, il voit avant tout le cas particulier. Le cas général, il l'ignore. Pour lui les gens qui ne sont pas en procès n'existent point.

C'est lui qui, dès le moyen âge, a introduit dans notre droit public l'adage des Césars de la décadence : « Si veut le roy, si veut la loy (2). » Il a ainsi travaillé plus que personne à notre perte, et l'on peut dire que si, comme les lecteurs de *La Science sociale* le savent, le saumon a été l'agent providentiel de la formation du monde moderne, le légiste, lui, a été l'agent... contraire de sa déformation. Je ne développerai pas ce parallèle, qui serait pourtant intéressant, car j'ai peur qu'un lecteur superficiel n'en vienne à conclure, qu'au rebours de notre pratique actuelle, les saumons sont faits pour gouverner et les légistes pour être mangés.

(1) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 306.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 122.

Au moyen âge, le légiste était courtisan du roi et le poussait à l'absolutisme, en haine de l'aristocratie et pour assurer la domination de la loi écrite; le légiste moderne, pressé par la nécessité, résultant de la concurrence, dépouillé par l'éducation universitaire de ses traditions de famille, qui lui assuraient encore quelque bon sens et des principes religieux qui lui donnaient quelques notions du droit éternel, est devenu, sous notre régime démocratique, courtisan du peuple. Il n'a eu pour cela qu'à changer de collier. Dans ce nouveau rôle, il apparaît avec une supériorité marquée sur tous ses concurrents N'a-t-il pas appris au prétoire à parler, à apitoyer les jurés en faveur des pires criminels? à défendre la veuve et l'orphelin, au besoin à les combattre? à accommoder sa conscience à toutes les exigences de l'intérêt de sa cause et de son intérêt propre? Il est donc un candidat naturel aux faveurs du suffrage universel. Aussi c'est lui qui remplit nos Conseils municipaux urbains, nos Conseils généraux, nos Chambres. C'est lui qui nous gouverne. Là il continue son rôle : il parle, parle, parle. Sachant peu de chose et rien à fond, il est intarissable dans les généralités. La « phraséologie abrutissante » est une de ses amies; aussi délaisse-t-il les affaires sérieuses du pays, où ses belles tirades n'ont que faire. Culbuter un ministère, susciter une crise gouvernementale pour se mettre en vedette et amener au pouvoir lui ou quelqu'un de son clan, voilà ses jeux les plus innocents. Il en a d'autres.

En 1793, il supprime la liberté de tester, en raison du droit des cadets, tous intéressants, contre le droit des pères, tous dénaturés. Aujourd'hui que le père de famille n'est plus qu'un gibier disqualifié, il cherche sa proie ailleurs. Quelques moines se livrent-ils en commun à la prière ou à l'éducation, vite le légiste découvre dans son arsenal juridique des *lois existantes* pour dissoudre ces assemblées factieuses.

Aujourd'hui, comme au moyen âge, on trouve le légiste embusqué à tous les tournants de la légalité, pour étrangler un droit supérieur ou une liberté essentielle.

Il serait peut-être temps que quelqu'un vînt le rappeler à ses fonctions et lui dire ce que le bon roy Henry, dans une question

du même genre, disait à Messieurs du Parlement : « Je vous sais bon gré du soin que vous prenez de mon royaume. J'ai toutes vos conceptions en la mienne, mais vous n'avez pas la mienne en la vôtre. Vous faites les entendus en matière d'État, et vous n'y entendez toutefois non plus que moi à rapporter un procès... Obéissez à ma volonté. »

Il serait temps aussi de réagir d'une façon sérieuse contre tous dangers du faux remède scientifique.

On a vu que, même en ce qui regarde l'hygiène et la santé, l'Académie de médecine ne peut rien. Supposez que, par impossible, l'Université prenne l'initiative d'un retour à des pratiques moins odieuses; vous verrez alors les parents se plaindre qu'on n'apprend rien à leurs enfants et réclamer l'instruction avant tout.

Donc, puisqu'il faut tout de même en venir à changer les parents, pourquoi ne pas commencer par là? Il y a une croisade à entreprendre contre les erreurs fondamentales. *La Science sociale* fait son devoir. A ses lecteurs de faire le leur.

Nous n'en avons pas fini avec les faux remèdes. Il nous reste à étudier *les remèdes d'ordre économique*. Ce sera l'objet d'un prochain article.

E. GUERRIN.

(A suivre.)

LE CONTINENT AFRICAIN.

II.

LA ZONE MONTAGNEUSE DE L'EST (1).

Nous avons commencé, dans un travail précédemment publié, l'étude du continent africain au point de vue social (2).

Je n'ai pas à rappeler que cette partie du globe est aujourd'hui le pays des découvertes.

En laissant de côté les rivages de la Méditerranée et l'étroite vallée d'Égypte, un examen d'ensemble de ce vaste territoire nous a conduits à le diviser en cinq grandes zones; les déserts du nord, les montagnes de l'est, le plateau central, les déserts du sud, la côte occidentale (3).

Ces zones se distinguent par la situation géographique, le relief du sol et le climat.

(1) Sources : É. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. X et XI. — Russell, *Mission en Abyssinie;* Plon, 1886. — Burton, *Voyage aux grands Lacs;* Hachette, 1862. — Thomson, *Au pays des Massaï;* Hachette, 1886. — Raffray, *Abyssinie;* Plon, 1880. — Livingstone, *Afrique australe;* Hachette, 1859. — Chaillé-Long, *L'Afrique centrale;* Plon, 1877. — Ch. Courret, *A l'Est et à l'Ouest dans l'océan Indien;* Chevalier-Marescq, 1884. — Dr Potagos, *Voyages dans l'Asie centrale et l'Afrique équatoriale;* Fischbacher, 1885. — Marquis de Compiègne, *l'Afrique Équatoriale : Okanda, Banguens, Osyela;* Plon, 1875; *Gabonais, Pahouins et Gallois;* Plon, 1878. — *Karte von Afrika mit besunderer Berücksichtigung der Deutschen Kolonien*, von W. Liebenow; Berlin, 1886; Paris, Le Soudier, libraire.

(2) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 56.

(3) Voir la carte générale de l'Afrique; *ibid.*, p. 60 et 61.

Mais ces conditions physiques, en déterminant la nature des productions végétales et animales, décident des divers modes du travail auquel l'homme doit se livrer dans chaque zone pour assurer son existence.

Et ces divers modes de travail engendrent des formes de sociétés différentes.

Telles sont les bases matérielles et tangibles des divisions à la fois géographiques et sociales que nous avons marquées dans le monde africain.

Si le lecteur a trouvé quelque intérêt à nous accompagner dans la première zone africaine, celle des déserts du nord, j'espère qu'il nous suivra, avec une curiosité renouvelée, dans les hautes terres de l'est. C'est à cette exploration que je le convie aujourd'hui.

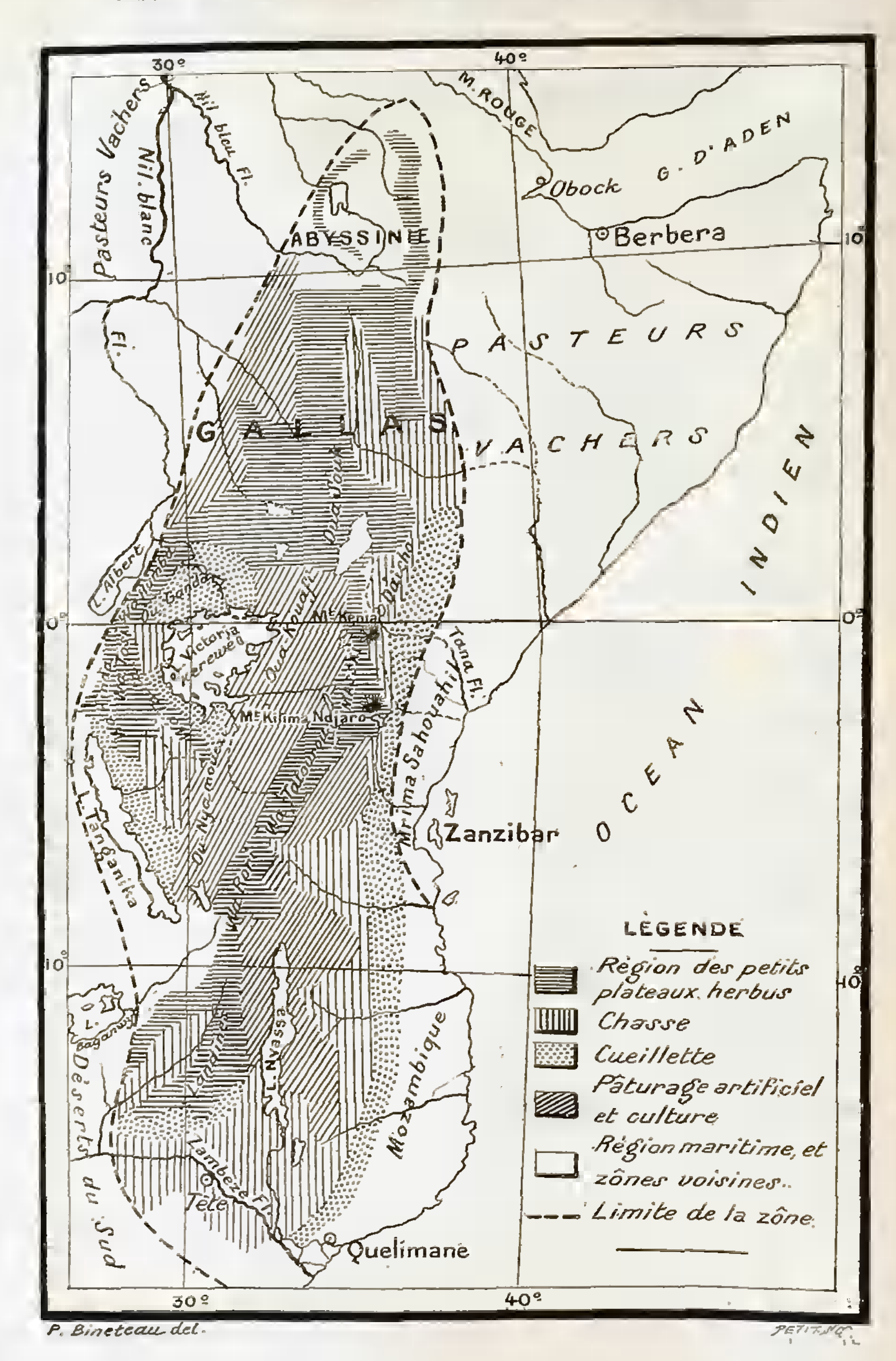
Je m'étudierai d'abord à lui donner rapidement une idée aussi simple que possible du plan de cette région. Il lui sera d'ailleurs facile de suivre cette description du pays sur la carte ci-contre.

Cette seconde zone côtoie sur presque toute sa longueur l'océan Indien ; cependant elle s'avance en pointe au nord jusque vers le 13e degré de latitude, et elle laisse en cet endroit la plaine des pasteurs somâl s'étendre sur le rivage. A la suite de cette plaine, qui appartient à la région des pasteurs vachers, déjà étudiée, nous laissons de côté également la région maritime, occupée et peuplée, sous les noms de *Mrima* et de *Saouahil*, par les Arabes de Zanzibar et leurs métis.

Notre zone s'étend au sud de l'équateur jusqu'au 18e parallèle environ, s'arrêtant aux bouches du Zambèze ; elle est comprise, dans sa plus grande largeur, entre les 26e et 30e degrés de longitude est de Paris.

Ce territoire présente dans son ensemble la configuration des montagnes d'origine ignée. Des éruptions volcaniques, indiquées par des cônes qui se terminent non pas en pointes, mais en cratères, ont percé la surface terrestre, en la brisant et en la disloquant. Des fragments de cette surface se sont dressés en pics superbes, qui rayonnent tout autour du point d'éruption. Au-

CARTE DE LA ZONE MONTAGNEUSE DE L'EST AFRICAIN.



dessous de ces pics sont demeurés, étagés à diverses hauteurs, des fragments placés dans le sens horizontal et qui sont autant de petits plateaux. Ces petits plateaux sont séparés entre eux par de profondes crevasses, qui forment des gorges étroites, ou par de larges hiatus à fond plat, qui forment le bas pays, les plaines basses.

L'altitude est, pour les points bas, de 500 à 1,000 mètres; pour les plateaux, de 1,500 à 2,700 mètres; les pics, revêtus de neiges éternelles jusque sous l'équateur, atteignent, d'après les plus récentes observations, 5,000 et même 6,000 mètres au-dessus du niveau de la mer (1).

En jetant les yeux sur une carte assez exacte de ces montagnes, on reconnaît deux centres de soulèvement, différents par leurs proportions, mais d'une similitude frappante comme dessin.

L'un, au nord, se compose de deux chaînes abruptes, en forme de croissants dont les pointes sont entrelacées; un lac occupe la partie centrale. C'est l'Abyssinie avec le lac Tana. Le soulèvement se prolonge vers le sud en une série de plateaux élevés, malheureusement inexplorés, habités par les pâtres Gallas.

Le second centre de grande perturbation géologique est la région du lac Victoria Nyanza, ou lac Kerewé. Nous y trouvons de même deux chaînes élevées, entourant le grand lac, et affectant la forme de croissants aux cornes entre-croisées : à l'est, la haute chaîne du Kenia, rapprochée de la côte; à l'ouest, celle du Karagoué, séparant le bassin du Kerewé de ceux de l'Albert-Nyanza et du Tanganyka. A la suite, vers le midi, sur une faible largeur d'abord, puis s'évasant pour atteindre la zone des déserts du sud, s'étendent les plateaux ondulés que peuplent les hordes cafres de divers noms (2).

Les dimensions de ce second soulèvement sont, en largeur

(1) V. la carte ci-contre et Thomson. *Au pays des Massai*, carte à points cotés, à la fin du volume, et p. 131, 267, 354, etc.; — Burton, p. 506.

(2) Livingstone, p. 594, 668.

comme en longueur, doubles au moins de celles du premier ; les vallées basses et les plateaux élevés qui servent de piédestal aux grandes cimes y atteignent par conséquent une plus vaste étendue qu'en Abyssinie.

Les phénomènes sociaux devront donc s'y manifester plus amplement, au sein de masses humaines plus considérables ; c'est là que nous ferons notre observation.

D'ailleurs, par sa position centrale dans le territoire montagneux, par son isolement des peuples déjà observés, la région du Nyanza convient mieux à nos études que l'Abyssinie, ou Éthiopie. En effet, l'antique empire éthiopien, placé entre l'Égypte et l'Arabie et converti dès l'an 341 au christianisme (1), a subi de temps immémorial l'influence de civilisations étrangères très diverses ; il possède toute une histoire et la société y atteint un degré de complication assez considérable. Puisque nous recherchons l'élément purement africain, ce n'est pas là que nous le trouverons ; nous devons donc étudier de préférence la région du Nyanza. Quant à l'Abyssinie, nous nous bornerons à indiquer les ressemblances sociales qui l'unissent à cette région du Nyanza, comme nous venons de le faire pour la configuration du sol.

Les déserts du nord de l'Afrique, que nous avons précédemment parcourus, nous ont révélé un type social particulier : les *Pasteurs de steppes pauvres*. Ces gens ne vivent plus exclusivement de leur bétail, mais, en général, ils conservent encore la forme patriarcale dans la famille et dans la tribu, parce qu'ils ont pu, sans difficultés, suivre avec leurs troupeaux des routes de steppes à partir du plateau central de l'Asie.

Mais en abordant les montagnes de l'est, nous ne sommes plus, comme dans la zone des déserts, en présence de vastes régions soumises au même climat, au même mode d'existence : ce sol craquelé que nous avons décrit tout à l'heure nous met sous les yeux une marqueterie variée, dont chaque échantillon, généralement peu étendu, tranche d'ordinaire assez vivement sur ceux

(1) Russell. *Mission en Abyssinie*, p. 77.

qui lui sont juxtaposés. Les différences de sol, d'altitude, d'exposition, changent ici du tout au tout, pour l'homme, les conditions de la vie, et par conséquent le travail, dans un rayon très restreint. Par exemple, dans les vallées de l'Ouganda, du Kavirondo, etc., la température est la même que celle de Tunis (1); d'autre part, sur les plateaux herbus de la chaîne du Kénia, la gelée blanche paraît, le matin, pendant deux saisons assez longues (2). Évidemment, on ne vit pas de la même manière sur ces différents territoires. C'est le propre de tout pays montagneux : *le lieu n'y est pas homogène.*

Donc un phénomène intéressant et frappant appelle ici notre attention : la diversité d'organisation que va présenter la population de cette région suivant qu'elle occupera les petits plateaux, les gorges, ou les terres basses, qui se coupent et s'enchevêtrent sans cesse.

La race qui peuple ce pays est noire. Elle ne paraît pas tirer son origine des nomades qui occupent actuellement les déserts du nord de l'Afrique. Comment cette race s'est-elle trouvée amenée aux portes de cette région montagneuse? Pourquoi a-t-elle été contrainte d'y entrer? Pourquoi n'a-t-elle pas partagé la possession des grands déserts du nord, avec les races de pasteurs que nous avons précédemment étudiées? Il y a là des problèmes sur lesquels la science sociale paraît devoir jeter une vive lumière; lorsque nous aurons terminé l'étude de l'Afrique, je pourrai en proposer quelque solution.

Pour le moment, retenons simplement le fait : voici les peuplades noires au pied de la zone montagneuse; que va-t-il advenir d'elles?

Les petits plateaux de cette contrée sont des territoires herbus, propres au facile travail du pâturage, mais ces territoires privilégiés sont relativement peu étendus : il y a donc eu, à l'arrivée de la race noire, comme il y a encore actuellement tous les jours, lutte et combat pour leur possession. Les plus forts ont triomphé;

(1) Reclus, t. X, p. 120.
(2) Thomson, p. 233, 269.

les autres sont restés dehors, n'ont pu accéder à la zone montagneuse qui nous occupe, et ont été rejetés vers le bas plateau central : c'est en étudiant la troisième zone africaine, le bas plateau central, que nous verrons le sort de ces vaincus.

Ici, nous n'avons affaire qu'aux vainqueurs du concours, c'est l'élite de la race noire. C'est *par la conquête* qu'elle s'est assuré la possession des petits plateaux herbus.

Le voyageur Thomson, qui décrit une de ces peuplades, ne cesse de s'extasier sur le galbe apollonien qui distingue ces guerriers, sur leur prestance noble et majestueuse. La plupart d'entre eux, dit-il, atteignent la haute stature des peuples scandinaves; aucun n'est d'une taille inférieure à 1^{m}, 80. Leur couleur, plus rouge que noire, se rapproche de celle des anciens Égyptiens (1).

Il s'agit là des Massaï, qui occupent présentement les plateaux de pâture sis aux pieds du Kenia et du Kilima-Ndjaro.

Mais derrière eux, plus au nord, se pressent et s'agitent les hordes Gallas, dont la région est limitée au nord par le *Sobat*, à l'ouest par le *Nil blanc* et le *pays des Rivières*, à l'est par les plaines du Somâl (2). Cette région élevée, malheureusement trop peu connue, est, si nous en jugeons par les faits observés à son pourtour, une fourmilière d'hommes, un réservoir de peuples, une de ces *vaginæ gentium* établies par la Providence en certains lieux du globe. On connaît les perpétuelles poussées des Gallas vers les plateaux abyssiniens : leur action est la même du côté du midi. Actuellement, une de leurs hordes, les Oua-Souk, « gens à forte ossature » (parce qu'ils vivent de laitage), « assez laids, mais pas négroïdes d'une façon marquée (3) », apparaissent au moins deux fois l'an sur les pâturages du Kénia : « Forts batailleurs, ils en remontreraient aux Massaï eux-mêmes; ils ont même forcé ces guerriers intraitables à se retirer des parties septentrionales du Lykipia (4) », le plus riche de leurs herbages.

(1) Thomson, p. 262, 352 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 174, 276, etc.
(3) Voir, sur les Gallas, Reclus, t. X, p. 303 à 312; — Malte-Brun, t. VII, p. 87. 88.
(4) Thomson, p. 351.

Ainsi s'établit, l'un chassant l'autre, un courant de migration dirigé du nord au sud. Nous voyons donc les pasteurs, dans les plateaux africains comme dans ceux de l'Asie et de l'Europe, opérer les uns sur les autres une poussée qui les fait déborder du lieu où ils sont et qui oblige les plus faibles à faire place devant les plus forts.

Or il y a deux manières, pour les peuplades vaincues, de disparaître devant le vainqueur : ou bien elles trouvent passage vers d'autres plateaux; alors, battant en retraite en bon ordre, conservant leurs troupeaux, elles ne se transforment pas, mais vont transmettre le choc à un voisin qu'elles refoulent à leur tour. Ou bien elles ne trouvent pas de passage vers d'autres plateaux, soit parce qu'elles sont trop faibles pour se frayer une place, soit parce qu'elles occupaient un contrefort de la montagne et que la ligne de retraite par les hauteurs leur a été coupée; alors elles descendent sur les pentes et vers les parties basses de la région, où la nature du lieu les transforme.

Nous allons observer d'abord les sociétés formées sur les petits plateaux herbus; ensuite nous présenterons au lecteur les peuples refoulés dans les régions inférieures. Telle sera la division de notre étude.

I. — LES PASTEURS DES PETITS PLATEAUX.

Nous ne pouvons aborder, pour y choisir un type vivant à observer complètement, que les pays consciencieusement explorés par les voyageurs. Dans leur nombre très restreint, nous nous fixerons sur le « pays des Massaï (1) », parcouru en 1884 par le voyageur Thomson.

Deux grandes cimes, couvertes de neiges éternelles, dominent cette contrée située un peu au midi de l'équateur : le *Kénia* se dresse en cône élancé jusque vers 5,600 mètres; *le Kilima-Ndjaro*, avec deux sommets trapus dont l'un renferme un cratère,

(1) Voir Burton, p. 336. Consulter la carte reproduite plus haut.

s'élève, d'après les mesures du voyageur, à 6,200 mètres environ (1). Reliant ces monts géants, un chaîne rocheuse et élevée court de l'un à l'autre, et domine de plus de mille mètres l'ensemble des plateaux qui servent de base à tout le système (2).

Ces plateaux, reposant sur des laves dures que les autres déjections volcaniques ont recouvertes d'un sol léger, très mince, mais très fertile, éliminent la végétation arborescente, mais offrent des conditions éminemment propres à la croissance de l'herbe. Ils sont fréquemment interrompus par de profondes et sombres dépressions, où le régime forestier s'est établi. Chaque plateau forme une « une région montueuse aux contours mollement arrondis; les pentes plus raides se revêtent de bois au feuillage sombre. Sur les sommets et dans les combes s'étend un tapis du plus luxuriant gazon; une étude de courbes gracieuses, de toutes les nuances imaginables du vert. La chaîne grandiose qui traverse le plateau, dressant vers le ciel ses masses imposantes, ajoute sa pittoresque grandeur à la richesse du paysage (3). »

Joignez-y les brouillards traînants, les gelées matinales, les rafales de pluies : ce sont les Highlands d'Écosse, ou l'Auvergne pastorale, dans des proportions agrandies (4).

Des milliers de bœufs (5), des moutons et des chèvres, quelques ânes, représentent dans cette région le règne animal. On n'y tente pas la culture du froment et de l'orge, qui donne en Abyssinie, sur les *degos* ou hautes terres, de beaux résultats (6). Ici, les pâturages sont assez étendus, assez productifs, pour dispenser l'homme d'entamer le sol. Le lait est abondant, et la qualité des herbages, où croît le trèfle européen, engraisse les

(1) V. Thomson, p. 250, et la carte.

(2) Hauteur des plateaux, de 1,500 à 2,700 mètres (Thomson, p. 267). Hauteur de la chaîne supérieure, de 3,700 à 4,300 mètres (*Ibid.*, p. 233).

(3) Thomson, p. 232. Voir en outre, pour les descriptions des plateaux herbus, pages 105, 138, 268, 376, etc.

(4) Collines en forme de dômes (*Ibid.*, p. 173, 190 ; voir aussi p. 227, 233, etc.).

(5) *Ibid.*, p. 210.

(6) Raffray, p. 129-130

bestiaux suffisamment pour les faire qualifier par les voyageurs de « bêtes de boucherie » (1).

Le bétail massaï n'est pas nomade : il est simplement *transhumant*. Suivant les saisons, on tient les troupeaux sur les plateaux, résidence habituelle des chefs de famille, ou on les fait passer dans la plaine basse et déserte appelée *Doguilani*. Là, grâce aux mille ruisselets descendant des hauteurs, l'herbe pousse à la base des monts, lorsque la sécheresse se fait sentir sur le faîte (2).

La descente et la montée du bétail s'effectuent avec ensemble, car il faut côtoyer ou traverser les massifs forestiers habités par des chasseurs hostiles. Dans ces massifs, situés sur les escarpements raides du plateau, le passage de myriades de bœufs, de temps immémorial, a créé de larges chemins, contrastant avec les étroits sentiers formés par les pistes d'animaux sauvages, que suivent d'habitude les caravanes (3).

Nous trouvons ici, dans cette description du lieu et de la manière dont s'organise le travail, nous trouvons le point de départ de toute une série de faits sociaux particuliers aux petits plateaux. C'est ce qui fait l'intérêt original et nouveau de cette étude. Il y a là une forme de société très peu connue et qui est très curieuse à connaître. Alors qu'elle serait tout à fait spéciale au pays que nous étudions, elle aurait déjà le mérite de nous apprendre ce que sont ces peuples ignorés de nous jusqu'en ces derniers temps. Mais il y a beaucoup plus : cette forme de société nous explique ce qu'ont été les peuples des petits plateaux de l'Europe et de l'Asie occidentale avant qu'ils ne fussent dominés par de puissants voisins; elle nous fait comprendre quantité de faits de l'antiquité grecque, romaine ou orientale, qui étaient demeurés très étranges à nos yeux. J'en donnerai plus loin quelques exemples.

(1) Thomson, p. 192.

(2) *Ibid.*, p. 181, 187, 190.

(3) *Ibid.*, p. 79, 189, 200. 206, 210, 223, 235. Il s'agit de caravanes à pied formées de nègres porteurs.

Marquons d'abord, en peu de mots, les traits caractéristiques de cette organisation sociale.

Les petits plateaux herbus sont trop étroits pour donner naissance au régime nomade; le *régime transhumant* lui est substitué, c'est-à-dire qu'on établit deux stations pour le troupeau, l'une d'hiver, l'autre d'été; partout où ce régime s'établit, la famille tend à devenir sédentaire dans la résidence d'hiver et à députer *une partie seulement* de ses membres à la suite du troupeau, quand il transhume, c'est-à-dire quand il se déplace pour la saison d'été. Voilà, de ce fait, la famille coupée en deux, au moins une partie de l'année.

Ajoutez à cela l'état de guerre, qui est engendré, lui aussi, et perpétué par l'étroitesse des plateaux. Nous avons vu, en effet, qu'à l'origine il avait fallu se les disputer; il faut encore savoir s'y maintenir contre les revendications incessantes des vaincus demeurés dans le voisinage. Mais les petits plateaux ne contraignent pas seulement à se tenir sur la défensive ; ils poussent encore à l'agression ; les pâturages, en cas de saison mauvaise, sont insuffisants : il faut occuper ceux du voisin ; le troupeau, en cas d'épizootie, est vite réduit à rien : il faut accaparer celui du voisin par des razzias. Sous l'empire de ces nécessités, un second groupe se détache de la famille patriarcale, c'est celui des combattants, de guerriers de profession.

Nous voyons donc l'ancien atelier patriarcal, jadis uni au foyer, se diviser en trois ateliers spéciaux et isolés : 1° celui du père, le patriarche d'autrefois, qui reste préposé à la direction générale, au poste de refuge du troupeau ; il occupe forcément les hauts pâturages, lieu principal de l'exploitation, et position la plus abritée contre les surprises ; 2° celui des pâtres, composé des jeunes enfants et de quelques esclaves, chargé de conduire les bandes de bestiaux dans les herbages d'été, de les y surveiller, de les en ramener ; 3° enfin, l'atelier militaire, voué à la défense du sol et aux expéditions de razzias, englobant la jeunesse valide, dont l'activité naturelle est ainsi utilisée.

Nous allons étudier, au pays des Massaï, c'est-à-dire sur un organisme vivant, ces trois ateliers; leur fonctionnement, les

rapports qu'ils ont entre eux, les conséquences sociales qui en découlent. Ce sera le meilleur commentaire, un commentaire par manière de spécimen, de la constitution sociale que nous venons d'indiquer.

C'est assurément une bonne fortune que de trouver encore en action, sur ce point du globe, un exemplaire bien complet de ce type, si intéressant au point de vue social et au point de vue historique : les *pasteurs des petits plateaux*.

Sur des steppes étendues et pour ainsi dire illimitées, les ressources de la famille pastorale peuvent s'accroître indéfiniment, en raison des besoins; on reste ensemble, on laisse le troupeau en commun, parce qu'il n'y a pas lutte pour l'existence. Il en est tout autrement sur les pâturages étroits, divisés et disputés qu'habitent les Massaï.

Ici la prévoyance acquiert une grande valeur (1), par suite de la limitation des moyens d'existence; elle amène la séparation des ménages et l'appropriation d'un troupeau à chaque père de famille. C'est la fin du régime patriarcal proprement dit, qui réunit plusieurs ménages de frères ou d'enfants dans la même vie de famille.

Les gens établis, appelés *El-Moroua*, possèdent donc chacun ses bêtes; les conserver, en accroître le nombre si c'est possible, régler la consommation et les échanges, telle est leur fonction propre. Il faut y joindre la participation aux *palabres*, ou conseils, qui se réunissent pour aviser aux mesures d'intérêt général, l'autorité patriarcale faisant défaut.

Les femmes, ne cultivant pas, n'ayant guère à moudre, voient leur embonpoint considéré comme la gloire de la maison (2). C'est la manifestation de la richesse le plus à la portée des peuples primitifs; c'est en outre une spéculation avantageuse pour le père qui a des filles à marier : on les lui solde en un nombre

(1) L'observation, en Europe, des émigrants de petits plateaux, fait ressortir leur esprit de prévoyance et d'épargne.

(2) Reclus, t. X, p. 129, 146.

de bouvillons proportionné à l'état florissant de la fiancée, gage de vigueur pour les guerriers qui naîtront d'elle; tel est chez ces peuples l'idéal de la *femme forte.*

En dehors des *palabres*, les loisirs sont nombreux : l'*El-Moroua* les emploie à priser, à chiquer et à boire (1) : ses enfants, en effet, l'occupent fort peu; ainsi que nous l'avons déjà indiqué, ils sont ordinairement absents du foyer, car c'est sur eux que repose le travail, à la vérité peu pénible, du pâturage.

Assistés de quelques esclaves, les enfants des deux sexes, jusque vers l'âge de quatorze ans, sont chargés de conduire les bandes de bétail, sur les plateaux durant la saison humide, dans la plaine pendant la sécheresse. Les journées se passent pour eux dans le désœuvrement propre aux pasteurs; la nuit, ils prennent gîte avec leurs bêtes dans un des nombreux *kraals* (2) disséminés à cet effet sur les pâtures. Là commence, entre bergers et bergères, cette vie commune, loin des parents, à l'écart de toute surveillance, trait que l'on peut remarquer en général chez les populations pastorales des petits plateaux, en Europe comme en Afrique (3). Ce détail de l'organisation du travail est gros de conséquences sociales.

Mais pour exercer de cette manière le travail attrayant du âturage, il faut que le pays soit sûr; il faut se maintenir par les armes, sur ces territoires enviés, contre la perpétuelle poussée des voisins. D'autre part, des cas assez fréquents se présentent où le pasteur des petits plateaux est contraint de prendre l'offensive : ce sont les cas de mortalité du bétail, soit par suite de saisons contraires, soit à cause de terribles épizooties qui se déclarent de temps à autre sur telle ou telle portion du territoire. M. Thomson a vu, chez les Massaï, les ravages causés par ces contagions subites : les bœufs crevaient par centaines, le cœur hypertrophié, les os cariés; autour de chaque kraal, le sol était « jonché d'animaux mourants ou morts, à toutes les pé-

(1) Thomson, p. 289.
(2) Enceinte formée d'une levée de terre, garnie de branches et d'épines sèches.
(3) Il en est de même en Abyssinie (Russell, p. 61).

riodes de la décomposition. La puanteur était affreuse (1). »

Il faut alors, pour vivre, pour refaire les troupeaux, enlever le bétail des voisins, soit pasteurs, soit cultivateurs. Tous les ans, plusieurs expéditions de ce genre sont nécessaires; elles entrent dans la coutume de la race.

La razzia de bétail, voilà le travail de simple récolte auquel va se livrer la jeunesse en état de porter les armes, jusqu'à son établissement; c'est l'occupation fructueuse la plus à sa portée. Remarquons que le père n'a pas besoin, pour son exploitation, des bras de ces jeunes guerriers, et par conséquent désire qu'ils trouvent un emploi, sans rester à sa charge.

Cette considération s'applique, d'une manière générale, à tous les petits plateaux de pâture; c'est elle qui détermine l'émigration des montagnards auvergnats pendant l'hiver, saison durant laquelle ils ne peuvent trouver chez eux un emploi utile.

Mais revenons aux Massaï; dans les conditions que je viens de décrire, la guerre n'est pas pour eux une question politique : c'est la question du pain quotidien, c'est un *mode de travail*. En cette qualité, le *métier des armes* exerce sur le groupement social une influence prépondérante. La famille, le clan, la nation, sont constitués en vue de la guerre. Le service militaire est obligatoire et universel, non de par la loi écrite, mais de par la force des choses, de par la nécessité qui s'impose à la volonté des pères de familles.

Nous avons montré précédemment les enfants des deux sexes s'élevant mêlés ensemble, et loin du foyer, jusque vers l'âge de 14 ans. Lorsque le fils d'un chef de la localité atteint cet âge, le moment est venu, pour lui et pour ses contemporains, d'entrer au service. Chaque père donne à son fils quelques têtes de bétail pour son usage personnel, et tous ensemble se rendent au campement occupé par les *El-Moran* ou jeunes guerriers de la subdivision (2).

Les bergères accompagnent encore ici les bergers; elles

(1) Thomson, p. 231 et suiv.; *Ibid.*, p. 228, 371.
(2) Voir, pour tous les détails qui suivent, Thomson, p. 278 à 288.

demeurent avec eux au camp (1), pour tenir leur ménage et préparer les aliments. Voilà encore, dans ce second état, le mélange des sexes, loin de la famille, toujours tenue à l'écart de la formation des jeunes gens.

Quelques *brimades*, comme en notre école de Saint-Cyr, accueillent les nouveaux venus, afin de leur inculquer le respect de l'ancien, base de la hiérarchie, et la supériorité du militaire sur le civil, base de l'esprit de corps. Puis ils reçoivent le manteau de guerre, en peau finement chamoisée; le coutelas, la lourde pique à lame spatulée, le bouclier de cuir de bœuf orné d'un blason spécial au clan (2). Une des jeunes filles ou *ditto*, leur *bonne amie* (3), aide chacun à revêtir ses insignes.

Tout est combiné, dans ces compagnies, en vue de la formation du soldat. Le régime alimentaire est réglé sévèrement : il se compose exclusivement de laitage. La viande de bœuf, de mouton ou de chèvre, n'est admise qu'à titre exceptionnel, dans les cas où le tempérament souffre par trop de la privation de sel, que le sang de l'animal, paraît-il, peut remplacer. Mais l'acte de manger de la viande s'accomplit en secret, hors du camp, comme une action honteuse : deux camarades et leurs ménagères emmènent un bouvillon dans quelque endroit écarté et boisé : on boit le sang de la bête, on dévore sa chair le plus rapidement possible, puis on revient au camp, gorgé et réconforté (4).

Toute autre viande est prohibée : la chasse est considérée comme indigne d'un guerrier; le soldat Massaï se procure l'ivoire, l'objet courant du commerce en Afrique, en le prenant aux vaincus, ou en le dérobant dans les cases; il fait vendre cet ivoire par le ministère des *andarobbô*, chasseurs et commerçants, réfugiés dans les solitudes des montagnes et qu'il tient pour gens de peu, parce qu'ils chassent pour vivre au lieu de guerroyer.

(1) Thomson, p. 371, etc.
(2) *Ibid.*, p. 108, 224, 272.
(3) *Ibid.*, p. 282.
(4) *Ibid.*, p. 220, 244, etc.

L'*El-Moran* n'exerce aucun autre métier que la guerre; ses armes, son bouclier, sa tente de cuir, son fourniment en un mot, sont fabriqués pour lui par l'*El-Gono*, misérable esclave, débris des peuplades vaincues; ce dernier, en outre, accomplit toutes les corvées et garde le bétail du camp; son salaire est aussi modique qu'arbitraire. Souvent, dit le voyageur, cet ouvrier tenu dans l'abjection estime son ouvrage au prix d'un veau gras : il lui faut se contenter d'un mouton maigre et d'un coup de pied.

Le jeune soldat, cependant, ne reste pas oisif : le camp mobile n'est entouré d'aucune fortification, sa sûreté ne repose que sur la vigilance de petits postes et de sentinelles régulièrement posées. Dans l'intervalle de ses tours de garde, l'*El-Moran* doit apprendre la mélodie sauvage et majestueuse du chant de guerre; se former à la discipline; écouter en silence, ou faire lui-même s'il en est requis, d'interminables discours (1); apprendre, dans des manœuvres méthodiques aux environs du camp, le maniement d'armes, la marche militaire, le rassemblement; enfin, et surtout, s'instruire dans le grand art de voler adroitement les ustensiles, l'ivoire et le bétail. Ce point est capital : car s'il se laisse prendre, sa tète, plantée au bout d'une perche, ornera la porte du village ennemi.

Rappelons nos souvenirs classiques : n'est-ce pas l'image de la belliqueuse Lacédémone que nous avons sous les yeux? Ne rencontrons-nous pas vivantes, sur ces montagnes africaines, les mœurs jadis sanctionnées par les lois de Lycurgue? Tout s'y trouve : l'éducation publique et commune des jeunes gens des deux sexes; la maigre chère; le dur dressage à la guerre et au vol, et jusqu'aux Ilotes méprisés.

C'est que les austères Spartiates étaient, eux aussi, des pasteurs de petits plateaux.

Chaque bande ou compagnie d'*El-Moran* est commandée par des officiers élus, que l'on dépose, si leur direction ne paraît pas suffisante. Ce trait seul nous révèle l'origine patriarcale

(1) Thomson, p. 103, 108.

du peuple massaï; il permet de considérer comme probable que ces guerriers, si bien formés, devront cependant succomber un jour sous l'effort des colons de la plaine saxonne ou des plateaux bavarois, que l'Allemagne s'apprête à diriger de leur côté (1).

En attendant, ces bandes toujours en mouvement servent de garnisons au pays, en surveillent tous les passages, que chaque soldat connaît admirablement, pour avoir parcouru la région, soit effectivement au cours de ses expéditions, soit au moins des yeux du haut de quelques sommets élevés (2). Elles fondent à l'improviste, à l'est, au sud ou à l'ouest, sur les points que le chef et son conseil, assistés du grand magicien, ont désigné comme objectif des razzias.

« La razzia a réussi, nos jeunes héros retournent en triomphe; il faut partager le butin. On commence par prélever tant de têtes de bétail, la part du *lybon* (magicien) dont les conseils ont été si précieux, les médecines si efficaces. L'attribution du reste occasionne des rixes sanglantes. Les matamores, les bretteurs, ne consultant que leur avidité, s'emparent des bestiaux à leur convenance et défient les camarades de les leur enlever. La règle est que si, envers et contre tous, ils réussissent à défendre leur prise trois jours durant, elle ne sera plus disputée. C'est alors que se livrent les vraies batailles de la campagne. Il succombe plus de guerriers dans ces échauffourées que pendant la course en terre ennemie. Mais tuer de cette façon est chose permise, les *vendettas* sont inconnues : tout homme qui n'a pas su garantir sa peau ne mérite que l'oubli, sauf pourtant le cas où il aurait péri par trahison; le meurtrier alors doit payer quarante-neuf bouvillons (3). »

On se rend compte ici de la profonde déformation que fait subir aux races issues de pasteurs le séjour des petits plateaux :

(1) Voir *Karte von Africa*, par W. Liebenow.

(2) Tout ceci s'applique également aux *nagarits*, ou bataillons abyssins, presque toujours en guerre. « Les troupeaux, l'eau et les pâturages sont au fond de toutes les querelles. » Russell, *Abyssinie*, p. 80, 132.

(3) Thomson, p. 285.

la place du patriarche est vide; le partage, cette fin dernière des opérations de la communauté, s'effectue à la force du poignet.

S'il s'agit du butin provenant du pillage des cases ou du droit de péage exigé des caravanes, le guerrier distribue à ses « bonnes amies » les fils de perles, les étoffes, les ornements de fer ou de cuivre qu'il acquiert par ces deux procédés; mais que ferait-il, dans sa vie de soldat errant, des nombreuses têtes de bétail que sa valeur a conquises? La réponse à cette question va nous ouvrir de nouveaux aperçus.

C'est du troupeau de son père que l'*El-Moran* a tiré la première subvention en bétail, nécessaire à son admission au camp; c'est aussi le troupeau paternel qui va se grossir des animaux capturés par les fils. Ainsi l'émigrant militaire contribue à entretenir le foyer d'où il est sorti, la pépinière des guerriers, et cela jusqu'à la mort du chef de la famille.

Lorsque se produit cet événement prévu, l'aîné, c'est-à-dire le plus ancien des El-Moran sortis du même foyer, mandé en hâte, vient prendre possession de la succession; le troupeau désormais n'appartiendra qu'à lui seul. Il sort à regret, avec un certain dépit, de la corporation militaire, et se marie aussitôt que revient la saison où naissent les veaux (1).

Nous voici en présence d'un fait de transmission intégrale du patrimoine, particulier aux petits plateaux herbus. Il importe de l'étudier sérieusement.

Car, si la coutume de transmettre le patrimoine paternel à un des membres de la famille, à l'exclusion des autres, sauf compensation, a été importée et développée sur un grand nombre de points, en Europe, par les invasions des pêcheurs scandinaves, elle existe ou a existé également sur d'autres points qui, manifestement, ont échappé à cette influence. Je n'hésite pas à rattacher à l'influence des petits plateaux de pâture l'origine de l'usage établi, chez des

(1) C'est le moment où, par l'abondance du lait, l'engraissement de la fiancée est le plus parfait. Un père entendu ne se défait de ses filles qu'en cette saison. (Voir ci-dessus.)

peuples non modifiés par la pêche côtière, sous le nom de *droit d'aînesse* et sous quelques autres dénominations.

Remarquons tout d'abord deux différences entre ce régime de succession et celui de la famille-souche pratiqué par les pêcheurs côtiers.

Voici la première différence :

Chez les pêcheurs côtiers, quand les fils quittent le foyer, c'est pour accompagner leur père sur la barque, ou c'est pour subir l'autorité d'un autre chef de famille, patron de pêche, à qui on les confie. Ils exercent ainsi le même métier que leur père et demeurent sous la gouverne des anciens. Quand donc le père voit venir l'âge où il lui sera malaisé de continuer ses expéditions maritimes, il a sous la main des fils soumis et tout préparés parmi lesquels il choisit celui qui est le plus apte à devenir son associé et, un jour, son héritier. De là, la fameuse coutume du *choix* de l'héritier *associé*, coutume essentielle au vrai type de la famille-souche. Au contraire, le pasteur des petits plateaux ne connaît pas ses enfants, et aucun d'eux n'est formé pour lui succéder, parce que les ateliers de travail au milieu desquels ils s'élèvent, sans la direction d'aucun chef de famille, sont absolument différents du sien : dès qu'ils ont pu marcher, ils sont partis livrés à eux-mêmes, à la suite du troupeau ; puis l'émigration commerciale ou militaire les a saisis; nous voyons le kraal de guerre les garder jusqu'à la mort du père. Impossible à ce dernier de faire un choix raisonné entre des enfants qu'il n'a pas élevés, que personne n'a élevés ni préparés, et qui lui sont pour ainsi dire étrangers, étrangers à sa personne, à ses idées, à sa condition de vie. Dans la plupart des cas, la tradition patriarcale, qui confère l'autorité au plus ancien, suit donc naïvement son cours, et l'*aîné* devient le successeur du défunt. Ainsi toujours ce successeur est désigné par le sexe et le rang de naissance. Il n'y a ni choix ni association de l'héritier.

Il y a une autre différence entre l'héritier du pêcheur côtier et celui du pasteur des petits plateaux.

L'héritier du pêcheur côtier a charge d'établir les membres de la famille qui ne peuvent demeurer au foyer. L'héritier du

pasteur des petits plateaux n'a aucune charge de ce genre. Il y serait impropre par sa mauvaise éducation. Mais, de plus, la raison qui l'a fait seul héritier est une idée de lutte à outrance, de combat contre le nombre pour garder la jouissance des petits plateaux herbus. Dans ce genre de pays et de société, il n'est pas surprenant de voir la force matérielle, la contrainte publique, s'employer à prohiber la trop grande multiplication des ménages, au lieu de voir l'héritier occupé à établir ses frères et sœurs.

C'est ce qui se passait à Sparte, que j'ai déjà citée tout à l'heure comme une société issue des pasteurs de petits plateaux. « Les magistrats de Sparte, dit Montesquieu, réglaient seuls les mariages (1). » Les philosophes grecs, imbus des traditions que je viens de dire, tendent à limiter la population par des règlements : « Si la loi du pays, dit Aristote (*Politique*, liv. VII, ch. XVI), défend d'exposer les enfants, il faudra borner le nombre de ceux que chacun doit engendrer. » Le divin Platon veut que l'on encourage ou que l'on arrête la propagation selon les besoins (*Lois*, liv. V); il veut même que l'on règle le nombre des mariages (*République*, liv. V).

On voit chez les Massaï se manifester, sous différentes formes, la même préoccupation : celle de fixer, une fois pour toutes, d'après les données de l'expérience, le nombre des ménages qui s'établissent à l'intérieur; le droit d'aînesse, tel qu'ils l'entendent, remplit exactement ce but.

D'autres pratiques encore contribuent à ralentir la propagation de la race.

Ainsi que nous l'avons déjà vu, le bétail conquis par les jeunes guerriers ne reste pas entre leurs mains; il va, du vivant de leur père, grossir le troupeau de celui-ci. Par là, le mariage des jeunes gens se trouve forcément retardé jusqu'à la mort du chef de famille, faute à eux de posséder les bêtes requises pour l'acquisition d'une femme et l'entrée en ménage.

Avec le système de vie en commun pour la jeunesse des deux sexes, précédemment décrit, l'El-Moran trouverait facilement

(1) *Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. VII.

une femme *gratis*...; mais les enfants nés de cette union, comme les bâtards qui nécessairement voient le jour dans les kraals de guerre, appartiendraient *au père de la fille* (1). Le foyer ainsi fondé serait un foyer sans enfants et par conséquent caduc. C'est au profit du grand-père maternel que les garçons travailleraient et pilleraient à l'avenir; c'est lui qui toucherait le prix du mariage des filles (2). Dans ces conditions, on pratique l'union libre, mais on ne se marie pas; on n'augmente pas le nombre des foyers.

Voici donc l'aîné pourvu, et devenu dès lors un respectable *El-Moroua*. Dans ce nouveau genre de vie, il ne rêvera plus de prouesses et d'exploits personnels; son seul souci désormais sera de voir se multiplier et grandir autour de lui un nouvel essaim de défenseurs du sol et de voleurs de bétail.

Ce père défunt qu'il va remplacer, l'héritier en a presque toujours vécu séparé; il n'a reçu de lui aucune formation morale, aucune tradition : son éducation s'est faite au kraal de guerre, où il n'a appris à honorer que la force matérielle et le courage brutal.

L'ancien chef de la famille, qui ne prenait plus part à la guerre, est mort de maladie ou de vieillesse, au lieu de disparaître un soir de victoire, dans l'éclat de sa force et de sa valeur : depuis longtemps il *n'était plus bon à rien*. Aussi n'obtient-il pas les honneurs funèbres réservés aux héros qui tombent les armes à la main : l'héritier prend sur ses épaules ce cadavre qu'aucune auréole n'ennoblit, et le jette simplement à la porte de l'enceinte. Le lendemain, les hyènes et les vautours en auront laissé seulement quelques os blanchis, que le passant pousse du pied, et que les enfants du kraal, en riant, se jettent à la tête dans leurs jeux.

Donc, au foyer de ces montagnards désorganisés par la guerre, pas de tradition respectueuse s'appuyant sur la mémoire des ancêtres; par conséquent, pas de culte domestique, pas de religion dans la famille : comme il faut que l'homme ait un culte, le

(1) Conf. *Justiniani Institutiones*, tit. IX, verset 3.

(2) Livingstone, p. 681.

peuple entier sera voué aux superstitions de la magie, à l'influence incontestée des *lybons*, ou faiseurs de pluie, qui se vantent de pouvoir humecter à temps les pâturages, d'arrêter par leurs conjurations la mortalité des bestiaux, de prédire la victoire ou la défaite (1).

Quel contraste frappant avec l'ancien type patriarcal, tel qu'on le trouve chez les pasteurs nomades! Quelle différence entre le patriarche toujours présent, formé au foyer par les ancêtres, revêtu à son tour de l'autorité traditionnelle, modelant ses descendants sur le moule dont il porte lui-même l'empreinte, et cet *El-Moroua*, dont les fils avec les filles courent au loin les aventures et s'élèvent sous la seule direction d'officiers élus par eux-mêmes! Quelle différence entre l'ancêtre révéré auquel, vivant ou mort, s'adressent les marques les plus absolues de respect, l'inclination, la prostration, et ce chef de kraal que son héritier, tout naturellement et sans remords, va jeter à la voirie! D'où vient cette opposition si complète des idées et des actes, sur un tel sujet? D'une différence dans l'organisation du travail : sur les petits plateaux, l'atelier des enfants est complètement séparé de celui du père.

Examinons maintenant le sort des cadets à la mort du père, au moment où l'aîné va prendre possession du troupeau paternel. Les cadets n'ont rien à prétendre dans la succession; mais à partir de la mort du père, le bétail conquis par eux leur appartiendra en propre. Ils resteront encore quelque temps au service, amassant leurs ressources, s'aguerrissant de plus en plus, prenant sur les jeunes camarades une influence croissante : « leur vie s'écoule triomphante et heureuse, entre la gloire et l'amour » ; ils ne sont pas jaloux de l'aîné. Enfin, le corps se fatigue et s'alourdit, les campagnes semblent un peu dures, le douaire est complété. Il reste encore au vétéran, « avec sa physionomie féroce, un port majestueux, une hauteur aristocratique vraiment imposante ». Pour celui qui a survécu aux hasards de la guerre, c'est le moment de « faire une fin ». Il épouse sa « bonne amie ».

(1) Thomson, *passim*. L'intervention du grand lybon *mbaratien* est constante.

Puis, avec le concours de quelques jeunes frères d'armes, heureux et fiers de marcher sous ses ordres, le cadet des plateaux herbus, poussant devant lui son petit troupeau, descend des hauteurs dans une direction déjà suivie par ses prédécesseurs et envahit un village des terres basses, où les nègres vivent de cueillette ou de culture (1). Il impose des corvées et des tributs pour nourrir son bétail, ses gens et lui-même; il se rend maître du sol, prend le gouvernement, et fonde enfin une de ces chefferies de village rencontrées partout en Afrique par les voyageurs, « jusque sur le faîte de partage entre le Nil et le Congo ».

Une fois établi, cet envahisseur tente d'accroître son empire par le commerce, par la guerre, par la politique plus ou moins honnête, par les alliances avec les chefs voisins de même race. Telle est l'origine d'un grand nombre de rois nègres, possédant encore, jusqu'au cœur du bas plateau central et malgré la difficulté du lieu, des bestiaux qui deviennent presque sauvages (2).

Ces chefs s'implantent facilement au milieu des populations des terres basses, parce que ces populations sont désorganisées et vivent en famille instable; eux, au contraire, sont directement issus d'une race pastorale qui conserve encore quelque chose de la cohésion patriarcale : leur régime successoral, que nous venons d'expliquer, maintient leurs établissements une fois fondés. Reclus, non sans raison, compare le rôle de ces pasteurs, vis-à-vis des autres noirs, à celui des Mandchoux par rapport aux Chinois.

Nous touchons ici à une exacte connaissance de l'organisation sociale des peuples noirs. Ces chefs imposés par la force arrivent donc au lieu de leur domination avec leur formation préalable, due à l'ensemble de circonstances qu'on vient de voir. Ils sont considérés comme maîtres, par droit de conquête, du territoire sur lequel s'étend leur action, mais ils n'y constituent

(1) Voir la carte ci-dessus.

(2) Reclus, t. X, p. 123, 126, 130, 132; — Burton, p. 536, 539, 407 et suivantes, 430, etc.; — Livingstone, p. 351, 354, 359, 479, 505, 529, etc.; — Chaillé-Long, p. 115; — Baker, p. 254; — Thomson, p. 324, et *passim*.

nullement la propriété privée du sol, inconnue dans leurs pâturages. Ils useront de leur pouvoir pour faire respecter ce territoire, pour y maintenir un certain ordre profitable à leurs affaires, pour contraindre le peuple à la culture, si la cueillette et la chasse ne suffisent pas; mais aucune répression sanguinaire, aucune exploitation barbare ne leur coûtera. Ne pouvant plus enlever le bétail, ils feront des razzias d'esclaves. Ils ne pourront importer chez leurs sujets les qualités qu'ils n'ont pas reçues eux-mêmes, le respect de la femme, l'autorité paternelle, l'humanité, le culte privé. Leur cour sera débauchée, leur gouvernement absolu et féroce, l'influence des devins toute-puissante, et la traite s'organisera dans leurs États.

N'est-ce pas le tableau général de l'Afrique noire? Je soumets ici au lecteur, d'après le voyageur Thomson, le portrait d'un de ces petits rois et de son établissement :

« Le Tchagga est la seule partie habitée du Kilima-Ndjaro : sa plate-forme offre à l'agriculture un sol extrêmement fertile, et ses nombreux cours d'eau se prêtent à l'irrigation. Mais on ne cultive que les parties moyennes et inférieures, le climat, au-dessus de l'altitude de 1,500^{m}, étant trop froid pour les aborigènes (1). Le Tchagga se divise en plusieurs États minuscules, inférieurs en étendue à nombre de domaines du Royaume-Uni. Les habitants de ces districts vivent en lutte perpétuelle : nuls rapports entre les différentes tribus, guerre au couteau partout où l'on se rencontre. *Mandara,* le plus fameux des chefs de la contrée, nourrit depuis longtemps d'impériales prétentions, et, par le fer et le feu, travaille au moyen de les satisfaire (2). Toutes ses expéditions sont entreprises sur les conseils des magiciens : ce chef est très superstitieux.

« Après une très pénible marche de trois heures à travers la brousse épaisse, où nous perdons le sentier, nous entrons dans les cultures et on nous remet sur la bonne voie. Près de l'appentis

(1) Ces aborigènes appartiennent à une autre race que le chef et ses guerriers : le voyageur les classe parmi les « Bantous ».

(2) Thomson, p. 136.

d'un forgeron, nous tirons les trois coups de fusil qui annoncent un arrivant de la côte, puis nous attendons que le chef soit prêt à nous recevoir. Bientôt il nous fait appeler. Nous traversons une riche bananeraie, puis une prairie où paissent plusieurs vaches, et on nous amène devant un groupe de Oua-Tchagga à tournure élégante et aristocratique. Ils étaient assis sous un hangar, vêtus de longues pièces de cotonnade teinte en jaune d'ocre : je demande lequel d'entre eux est *Mandara*. On me montre un homme à puissante carrure, à mine vraiment royale. Sur son visage intelligent pour un nègre et capable de réfléchir toutes les émotions, étincelle un œil d'aigle... un seulement, l'autre est fermé pour toujours.

« La demeure de Mandara se compose d'un certain nombre de huttes coniques, où logent ses épouses, au nombre de cinquante et plus. Sa demeure privée est un bâtiment quadrangulaire (*tembé*) dans le style des habitations souahéli (ou *de la côte*) et revêtu d'un torchis de bouse ou d'argile. Il y reçoit ses hôtes favorisés et y conserve ses « valeurs ». Ces cabanes, avec les toits à chèvre et à brebis, les basses-cours, etc., sont ceintes d'une triple et très forte palissade de troncs d'arbres. En dehors logent huit jeunes femmes, que le chef tient sous sa main pour les vendre aux marchands d'esclaves, ou les octroyer à ses soldats en récompense de leurs faits de guerre. La nuit, une centaine de soldats montent la garde autour du retranchement, toujours prêts à courir sus aux gens trop curieux.

« Le village occupe le sommet d'un étroit promontoire flanqué de deux combes profondes. Les petits ruisseaux qui descendent de la montagne sont captés avec art pour former le lacis de nombreuses rigoles qui arrosent le plateau. Le riche tapis de gazon est interrompu de temps à autre par les bananeraies et les champs de fèves, millet, maïs, ignames, patates douces... Autour des huttes, le bétail rumine nonchalamment, ou se plonge jusqu'au genou dans les succulents herbages... Des moutons, dont la queue démesurément grosse se balance lourdement à leur arrière-train, semblent rassasiés de la vie et prêts à accueillir le couteau. L'œil plane au loin sur le sud, l'est ou l'ouest; au nord

se dresse la cime neigeuse du Kibo, souveraine, majestueuse, auguste dans son repos suprême (1). »

Par cette description, le lecteur sera fixé sur le sort et sur l'influence sociale du *gentleman* émigrant des plateaux herbus.

II. — LES RÉGIONS BASSES VOISINES DES PETITS PLATEAUX.

Il est intéressant aussi de suivre dans leurs diverses modifications les peuples que la guerre engagée pour la possession des petits plateaux herbus a rejetés et maintenus dans les autres parties de la zone montagneuse, et de constater les conséquences sociales qui dérivent de la différence des lieux.

Nous devons nous attendre à rencontrer chez ces peuples des types encore plus désorganisés : ils ont subi une première déformation par la nécessité de se donner des chefs militaires; une seconde, comme vaincus, par la perte de leurs moyens primitifs d'existence; une troisième enfin, sous l'action de nouveaux modes de travail imposés par la nature des lieux qui se présentaient pour les recueillir dans leur défaite.

Chacun de ces divers territoires, en effet, détermine un genre particulier de travail dominant. Pour une étude forcément un peu rapide, comme la nôtre, ces genres peuvent se réduire à trois : *la chasse*, *la cueillette* et *le pâturage artificiel amenant à la culture* (2). Il est bien entendu que, négligeant les occupations accessoires, nous nous attachons, pour distinguer ces types, au *travail dominant*, c'est-à-dire à celui qui marque la société de son empreinte particulière.

Comme nous devons retrouver ces types d'une manière plus nette et plus accusée dans les zones du continent africain que nous étudierons plus tard, on nous permettra de ne pas nous livrer encore à l'examen complet des phénomènes sociaux développés par chacun de ces genres de travail. Il vaut mieux, en effet, approfondir l'étude de chaque phénomène au lieu où il

(1) Thomson, p. 87 à 70.

(2) Voir la carte ci-dessus.

se produit de la façon la plus marquée. Ici, nous nous bornerons à montrer comment ces populations si diverses ont été modifiées par le voisinage des plateaux herbus, et à quelles conditions elles ont pu se maintenir dans leurs nouvelles résidences.

1° *La chasse.* — Représentons-nous d'abord comment se produit sur les plateaux herbus l'invasion de nouveaux pasteurs : ce n'est pas une de ces larges campagnes où des armées savamment conduites viennent converger sur un objectif déterminé à l'avance, sur un point stratégique ou politique, dont la possession les rend maîtresses du pays. C'est une lutte journalière entre de petites bandes, se disputant d'étroits pâturages, les occupant pied à pied. Les plus forts chassent les premiers occupants, s'emparent des kraals, y mènent leurs troupeaux, protégés par les compagnies de jeunes guerriers, et enlèvent aux vaincus le plus grand nombre possible de bestiaux. Au bout d'un certain temps, le clan primitif est ainsi dépouillé de son territoire habituel et d'une grande partie de ses bêtes; il doit chercher un refuge contre le vainqueur et un moyen d'existence.

Le premier refuge qui s'offre aux vaincus, le plus rapproché des herbages qu'ils ont perdus, c'est la forêt. Ils y entrent, parce qu'il leur reste très peu de bétail, et que la chasse leur fournira le moyen de continuer à vivre de chair. Les vainqueurs, d'autre part, n'y entreront pas, car ils resteront sur les herbages, auprès de leurs troupeaux grossis par le butin.

Les massifs forestiers sont situés, soit dans les dépressions de la haute chaîne couronnant les plateaux, soit sur les pentes qui terminent ces plateaux eux-mêmes aux lieux où les eaux sont rassemblées en plus grande quantité par la courbure concave du sol, et formant les sources des fleuves. Tels sont, dans notre zone, les pays couverts de bois qui s'étendent sur les flancs du Kénia ; les hautes vallées forestières des *Oua-Kikouyou* et des *Oua-Daïcho*, aux sources du fleuve Dana ; la petite forêt du *Taveta*, à l'origine du fleuve Loumi (1), etc. Des régions analogues se rencon-

(1) Reclus, t. X, p. 130. Thomson, p. 65, 232, 234, 268.

trent dans le système montagneux du Karagoué, ainsi que dans toute la zone, notamment en Abyssinie, au pays des Schangalla (1).

C'est par de véritables tunnels, étroits et bas, creusés dans un sous-bois inextricable, qu'on pénètre dans la forêt. Il faut y entrer en ami, sinon, chaque tronc d'arbre couvre un archer adroit et leste, dont les flèches empoisonnées ont riposté jusqu'ici avec avantage aux lourdes piques des *El-Moran*. Le poison semble lié au travail de la chasse : celui qui est employé dans les forêts de notre zone est tiré de l'arbre *mourdjou;* c'est un poison stupéfiant, dont l'action presque instantanée, mais non mortelle, permet au chasseur d'arrêter dans sa fuite ou de réduire à l'inertie le gibier rapide ou terrible dont il fait sa proie (2).

En suivant les sentiers étroits et difficiles de la forêt, soit près de la lisière, soit dans quelque clairière, le voyageur rencontre de temps à autre une petite enceinte de fossés, fortifiée de pieux et d'épines, impénétrable et cachée (3); une femme y vit isolée avec ses jeunes enfants. Dans ce réduit, sous un abri bien clos, une ou deux vaches laitières en bon état représentent les débris du troupeau. Tout bétail sortant de la forêt serait immédiatement capturé par les pasteurs guerriers du pays découvert : aussi la ménagère nourrit ses vaches *à la main*. Pour y parvenir, et pour compléter leur alimentation à eux-mêmes, la mère et les enfants sont conduits à défricher et à cultiver un petit coin de ces terres profondes, humides, ombragées, d'où ils tirent sans grande peine, sous le climat équatorial, d'abondantes récoltes en plantes légumineuses, ignames, maïs, patates douces, etc. L'excédent de ces denrées est échangé contre les objets précieux qu'importent les caravanes ; il sert aussi à retenir quelques jours à la case, dans ses rares visites, le mari chasseur, généralement polygame, en lui offrant un régime alimentaire qui le repose de la venaison (4).

(1) Malte-Brun, t. VII.

(2) Thomson, p. 71, 198, 207, 248, 253 ; — Livingstone, p. 193.

(3) Thomson, p. 202.

(4) *Ibid.*, p. 202.

Car ce premier atelier de travail, que nous venons de décrire, ne réunit pas la famille au complet : il y manque le père, occupé ailleurs, comme nous l'allons voir.

Les hommes de la peuplade chassent en bande, car ils s'attaquent à des animaux vivant en troupes, qu'il faut traquer et cerner, comme les antilopes et les singes comestibles ; ou à des animaux redoutables qu'on ne peut aborder seul, comme le buffle et l'éléphant. Ce n'est plus la jeunesse seule qui se sépare du foyer : ne pouvant se désaccoutumer du régime carnivore, les pères se confondent avec les fils dans ce travail de la chasse, qui classe les hommes d'après les aptitudes physiques, au détriment de l'âge mûr. Ainsi la famille est atteinte dans son unité ; sa désorganisation se complète par la longueur des déplacements qu'impose la mobilité extrême du gibier : l'homme a plusieurs ménages, dans différents cantons de la forêt.

Dans cette description du mode de travail, le lecteur voit poindre les grands traits saisissables chez les nègres chasseurs, et que je me contente d'indiquer ici : l'attachement du noir pour sa mère, l'indifférence du père à l'égard de ses enfants, la culture par les femmes seules, la polygamie en ménages dispersés.

Mais nous devons encore envisager une autre face de la question : les races habitant la forêt se succèdent les unes aux autres, comme celles qui possèdent les plateaux de pâture.

Dans les bandes de chasseurs, l'expérience et la prévoyance, reléguées au second plan par la force et l'agilité de la jeunesse, ne peuvent rien pour régler la consommation du gibier : cette ressource de la forêt disparaît par moments devant une exploitation effrénée, entraînant ainsi la diminution et la dispersion de la race.

On retrouve encore aujourd'hui les restes des peuplades qui ont antérieurement occupé ces forêts : tels sont les chasseurs *andorobbo*. Réduits en nombre, toujours errants, formant des villages mobiles et misérables dans la solitude des bois ou des montagnes, ils sont tenus pour ainsi dire en servitude, soit par les plus récents envahisseurs, qui les emploient à la mission périlleuse de porter le dernier coup aux animaux dangereux (1), soit par les pasteurs

(1) Thomson, p. 253, 292.

des plateaux, dont ils doivent traverser le territoire pour leur commerce d'ivoire, et qui les méprisent et les dépouillent arbitrairement, tout en utilisant leurs relations lointaines.

2° *La cueillette.* — Les massifs forestiers situés sur les pentes, dans la zone montagneuse, affectent la forme de triangles dont la pointe occupe les lieux les plus élevés, tandis que la base s'élargit, à mesure que l'on descend, sous l'influence de l'humidité et de l'accroissement de profondeur des terres ; on tombe enfin, au pied des montagnes, sur de vastes pays de coteaux et de plaines, où la chaleur du climat et la force du sol sont favorables à la végétation des arbres fruitiers : la forêt s'éclaircit et devient bananeraie.

L'extension des terrains à bananes est considérable en Afrique ; ils sont souvent assez rapprochés des terrains en pâturages artificiels ou en culture, pour recevoir des populations qui n'ont pas traversé les forêts.

On distingue plusieurs espèces de bananes : la *main d'éléphant* (*mikono tembou*), à fruit rouge, énorme, mais de dernière qualité ; la banane du Paradis ou *plantanier*, jaune et moyenne ; la banane-figue (*musa sapientium*), petite et exquise. La consommation de toutes ces espèces, et de divers autres fruits qui croissent spontanément sur les mêmes terrains, peut se faire toute l'année : on les mange au naturel, on les réduit en farine, ou bien on en tire diverses boissons fermentées très enivrantes. Nous trouvons cette immense ressource alimentaire sur de très vastes espaces, au sud, à l'est et à l'ouest des systèmes montagneux compris dans notre zone. Elle atteint un remarquable développement dans le pays d'Ou-Ganda, qui s'étend au pied de la chaîne du Karagoué, sur les bords du grand lac Nyanza (1) : les habitants de ce pays vivent presque exclusivement de bananes.

La cueillette mérite d'avoir, dans la nomenclature des faits sociaux, une place distincte, un rang en rapport avec les nombreu-

(1) Thomson, p. 63, 65, 233, 249, etc. ; — Dr Polagos, p. 284 ; — Reclus, t. X, p. 132 ; — Burton, p. 406 : — Chaillé-Long, p. 89 à 98, 132 et suivantes.

ses conséquences qui en découlent, et qui ont été décrites dans cette Revue par M. J. Moustier (1) et par M. Demolins (2).

Nous avons déjà rencontré en Afrique, dans la région des pasteurs chevriers (3), l'influence de ce travail de simple récolte, tendant à la création de chefs puissants. Chez un peuple qui a pu conserver dans les familles le lien patriarcal, le travail de la cueillette tend à conserver cette institution : il utilise toutes les activités, sans différence de sexe ni d'âge; il n'impose pas de déplacements. Nous avons ici à examiner ses effets sur une race désorganisée, qui a perdu, par les guerres des petits plateaux, ses institutions patriarcales, et par le séjour des forêts ses qualités de prévoyance et d'économie, et même l'unité de ses foyers.

On comprend que la disette de gibier, fruit d'une exploitation sans règle, force de temps en temps quelque horde de chasseurs à se rabattre sur l'alimentation végétale. La cueillette est le moins pénible, le plus attrayant des moyens d'existence; sous le climat intertropical, c'est aussi le plus constant et le plus assuré. On reste donc fixé dans les pays à banane, et l'on s'y modifie rapidement. L'autorité des petits chefs de chasseurs ou de cultivateurs disparaît; elle n'est plus d'aucune nécessité. Par contre, le nègre polygame pourra grouper autour de lui ses épouses et leurs enfants; mais n'ayant plus l'occupation de la culture ni les émotions de la chasse, il s'enivrera du matin au soir et, pas plus que dans sa précédente condition, il ne se préoccupera de ses enfants. Ce n'est plus un peuple que nous avons sous les yeux, c'est une foule sans hiérarchie et sans liens, proie facile pour l'envahisseur.

Aussi les pays à bananes sont l'objectif préféré des émigrants des plateaux herbus; ces petites bandes de soldats aguerris et disciplinés n'ont qu'à paraître pour y fonder des dynasties. Tel est le cas des pasteurs *Wa Homba*, qui ont établi la monarchie de l'Ou-Ganda.

(1) *La Science sociale*, t. III, p. 517 et suiv.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 293 et suiv.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 85, 86.

« Dans le pays de Ganda, dit É. Reclus, comme dans la plupart des autres États du plateau, le pouvoir appartient à la nation des Wa-Houma ou Wa-Homba, mais la majorité des habitants sont ceux qui ont donné leur nom au royaume, les Ou-Ganda. Ce sont de vrais « nègres » à peau presque noire et à cheveux courts et crépus; leur taille est au-dessus de la moyenne et leur vigueur peu commune... La nourriture principale des gens de Ganda est la banane, dont ils possèdent plusieurs variétés, entre autres le *musa ensete* d'Éthiopie, et qu'ils préparent de différentes manières, même pour en faire de la farine et en extraire une boisson fermentée... Sur les bords du lac et dans les îles, la population, en grande partie ichtyophage, trouve amplement à se nourrir grâce à la multitude de poissons qui vivent dans le N'yanza. Du reste il est peu de bestioles que dédaignent les Ou-Ganda; ils se régalent de termites et de sauterelles; même ils font la chasse aux essaims de moucherons, qu'ils capturent au moyen de filets promenés vivement dans l'air... Les travaux domestiques sont presque tous imposés aux femmes et aux esclaves; l'homme libre ne peut se permettre d'autre travail que la construction de sa demeure; soldat-né, il doit réserver ses mains pour le maniement des armes. Les Ou-Ganda ont naturellement tous les vices qu'engendre un pareil état de choses : ils sont paresseux, menteurs et larrons; le temps de ceux qui ont femmes et esclaves pour travailler à leur place est donné au jeu et à la boisson (1). »

Aucun pouvoir local, aucun groupement autonome n'existant dans la population conquise, rien ne résiste à la volonté du nouveau maître; ses compagnons eux-mêmes, faute de base, ne peuvent devenir de petits rois vassaux, ils sont simplement ses ministres ou vicaires, portent le nom de *Mtongoli*, et sont distingués spécialement par un vestige de leur origine, la possession de quelques vaches, qui du reste donnent très peu de lait (2). C'est ainsi que le roi d'Ou-Ganda devient un potentat absolu, contre

(1) É. Reclus, t. X, p. 131-134.
(2) *Ibid.*, t. X, p. 132.

lequel ne se manifeste aucune opposition, et dont le nom signifie *celui devant lequel on tremble*.

Quelles que puissent être ses qualités personnelles, le sultan *Kam-M'tsé* est saisi par l'engrenage de la centralisation terrible à laquelle il est chargé de présider. Un service militaire obligatoire, rassemblant sur un signe du maître d'innombrables soldats, bien différents des fiers *El-Moran;* une cour de sept mille femmes ; le monopole royal de la traite et de l'ivoire ; l'instabilité de toutes les situations, se traduisant par des exécutions sans nombre, tel est le rapide résumé des institutions Ou-Gandiennes (1). Nous pouvons leur comparer celles de l'empire abyssinien et du royaume de Dahomey, deux pays où la cueillette joue un grand rôle.

3° *Les pâturages artificiels et la culture.* — Nous venons de faire connaître le sort des peuplades qui, chassées des plateaux herbus par le sort des armes, tombent dans les régions boisées.

Il nous reste à examiner d'autres peuplades vaincues, celles qui ont trouvé *hors des forêts* une nouvelle patrie et de nouveaux moyens d'existence.

Les espaces couverts de forêts n'occupent pas, en effet, à beaucoup près, la totalité des pentes par lesquelles les plateaux de pâturages se relient aux plaines inférieures ; une notable partie de ces pentes, dénuée de bois, présente tour à tour des angles saillants et des angles rentrants, formant des *combes* ou ravins que suivent les eaux descendant des hauteurs. Ces eaux forment quantité de ruisseaux au cours très rapide, dont les bords sont naturellement frais : au contraire, les saillants qui se relèvent entre deux ravins présentent des terrains secs, dénués de sources (2), auxquels néanmoins la composition du sol, analogue à celui des plateaux, permet de produire de l'herbe, s'ils reçoivent l'humidité nécessaire. Sous le climat d'Afrique, à une altitude

(1) Reclus, t. X, p. 132 à 138 ; — Chaillé-Long, p. 92 à 141, 158, etc. ; — Burton, p. 515 et suiv.

(2) L'abbé Paramelle, *L'art de découvrir les sources*, p. 3, 6, 148.

assez faible pour que le froid ne soit jamais à redouter, on comprend de suite qu'il est facile de former, sur ces pentes, des pâturages permanents.

Les territoires qui offrent ce caractère attirent naturellement les peuplades pastorales repoussées des plateaux, lorsqu'elles se trouvent à portée de s'y réfugier avec des débris suffisants de leurs troupeaux. Tel est le cas d'un nombreux clan Massaï, désigné sous le nom de *Oua-Kouafi*. Prenant ce clan pour type, nous allons le suivre à travers les diverses péripéties de son existence.

Vers l'année 1830, — les faits récents sont, dans ces sociétés primitives, l'image fidèle du passé, — les *Oua-Kouafi* vivaient, innombrables et redoutés, sur les verts plateaux du *Mbaravouaï* : battus dans diverses expéditions de pillage, ils virent en outre s'abattre sur leurs herbages des nuées de sauterelles qui les dépouillèrent, et perdirent beaucoup de bétail ; les voilà en proie à la famine. D'autres clans massaï, profitant de l'affaiblissement de leurs voisins, se hâtèrent d'accourir et égorgèrent un grand nombre de guerriers. Quand l'herbe commença de reverdir, les malheureux *Oua-Kouafi*, hors d'état de résister, virent les bandes armées et les troupeaux des voisins envahir et occuper leur territoire ; ils durent descendre sur les pentes ou dans les vallées, et après des tentatives infructueuses pour ressaisir leurs pâturages élevés, adopter un nouveau genre de vie. Le travail, en effet, sur les terrains que nous venons de décrire, est tout différent du simple pâturage.

Pour arriver à y créer des herbages suffisamment étendus, il faut, en effet : 1° capter les eaux qui descendent de la montagne, en barrant les ruisseaux pour les dériver sur les côtes, ce qui s'exécute au moyen de corvées dirigées par les chefs locaux ; 2° conduire ces eaux au moyen de rigoles, pour les verser aux endroits où elles sont nécessaires (1).

Le pâturage des pentes n'est donc plus un travail de simple récolte ; il y a des opérations préparatoires à accomplir : on entame le sol ; le pas est franchi. Dès lors on n'approprie plus seu-

(1) Thomson, p. 296, 351.

lement le troupeau, on approprie la terre, au moins par groupes. Puis en cas de razzias, ou d'épizootie, on en vient à cultiver un peu ce sol approprié; enfin, on prend l'habitude de vendre des grains aux pasteurs des plateaux, désireux de varier leur régime (1).

Les grains communément cultivés sur le territoire des *Oua-Kouafi* sont l'éleusine et le millet. Dans ces terrains, cette culture, comme les pâturages artificiels, exige des irrigations fréquentes et bien entendues, car la hauteur d'eau annuellement tombée est minime (2).

Impossible, après quelques années passées ainsi, de reprendre sérieusement l'offensive contre les habitants des herbages supérieurs : les corvées d'irrigations, d'abord appliquées aux prairies, se multiplient pour les besoins de la culture; la garde des troupeaux devient plus laborieuse, sur des territoires morcelés; la jeunesse doit prendre part à ces différents travaux, d'où l'on conçoit que naisse une grande difficulté pour la réunion *permanente* des El-Moran : à l'armée *de métier* perpétuellement sous les armes, uniquement occupée de s'aguerrir, succède une armée de *réservistes*, fréquemment disloquée et distraite par les nécessités du travail agricole. L'esprit militaire baisse rapidement, en même temps que la race dégénère par l'alimentation végétale, et tourne au type nègre vulgaire (3).

Néanmoins, les relations de clan, profondément incrustées chez tous ces peuples par la vie pastorale passée ou présente, continuent à les relier les uns aux autres : la guerre qui éclate si souvent entre eux n'est plus, comme la razzia chez l'étranger, une expédition entreprise seulement en vue de butin et dans laquelle la ruse joue un grand rôle; on se combat courtoisement, pour l'honneur, sans surprise, après défis en règle, et, pendant la bataille, les femmes des deux partis, protégées par la loyauté militaire et par les nécessités des transactions, continuent entre

(1) Thompson, p. 269, 274, 289, 291, 294, 375, etc.
(2) *Ibid.*, p. 269, 296, 302.
(3) *Ibid.*, 294.

les deux camps leur petit commerce de grains et de peaux de bœufs (1).

Tels sont aussi les caractères de la lutte incessante engagée sur les pentes des plateaux abyssiniens : de même, plus près de nous, en souvenir des anciennes mœurs, Auvergnats et Limousins, les jours de foire, se défient et luttent sur le pont de Bort (2).

De temps en temps, une forte poussée se produit sur les plateaux : le refoulement suit son cours, et les habitants des pentes, petit à petit, gagnent les collines de l'*Ou-nyamouési*, sol ondulé, argileux, gisant sur le grès ou le granit, et où la brousse épineuse sépare et isole les exploitations ; les traditions des *Oua-nyamouési* conservent le souvenir des dernières migrations (3).

En cultivant ces terres fertiles, mais où le bétail ne peut prospérer, la race subit un changement complet ; elle perd les traits de son caractère social qui convenaient spécialement aux petits plateaux. Le droit d'aînesse disparaît, car il n'est plus utile de limiter le nombre des foyers, et les fières compagnies d'*El-Moran* sont remplacées par d'humbles corporations de portefaix, au service des caravanes qu'organisent les traitants de la côte (4). Un trait physique a surnagé : la couleur des *Oua-nyamouési* tire au brun et non au noir (5).

L'exploration que nous venons de terminer dans la zone montagneuse de l'est, à l'aide de la méthode, nous met à même de saisir dans son ensemble la constitution sociale d'une grande partie de l'Afrique noire.

Il nous a été donné d'étudier, sur des sociétés vivantes, l'influence considérable des petits plateaux herbus, donnant naissance à une coutume de droit d'aînesse et d'émigration organisée

(1) Thompson, p. 107, 199, 273, etc.

(2) Bort (Corrèze), petite ville située sur la Dordogne, au pied des plateaux de Salers.

(3) Burton, p. 360, 363. Comparer aux *Kollas* d'Abyssinie (Raffray, p. 131, 133 et suiv.).

(4) Burton, *passim*.

(5) *Ibid.*, p. 375.

des cadets; nous y avons rencontré le point initial de cette vibration qui met en mouvement et déplace perpétuellement les peuplades noires, comme le constatent tous les explorateurs (1); nous avons vu jouer le mécanisme qui leur procure des chefs doués comme elles de ces trois caractères saisissants : l'immoralité, la férocité, la superstition.

Puis, en examinant le sort des peuplades expulsées tour à tour des plateaux herbus, nous avons assisté aux modifications successives de la race et considéré succinctement les trois types principaux des nègres adonnés à la chasse, à la cueillette et à la culture.

Il nous reste à suivre les peuples qui se distinguent par ces trois modes de travail, et ceux qui continuent le rôle des pasteurs guerriers, dans les autres zones du continent africain, et en premier lieu dans les *déserts du sud.*

(1) Notamment, Burton, p. 360, etc.: — Livingstone, p. 106, 115, 310-311, 341, 379, etc. — Chaillé-Long, p. 278; — Marquis de Compiègne, *Gabonais, Pahouins et Gallois,* p. 154; — le même, *O Kanda*, p. 154 à 160.

(*A suivre.*)

A. de Préville.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LE JUBILÉ DE LÉON XIII.

LA RELIGION

EST-ELLE RESPONSABLE DE L'ÉTAT SOCIAL?

Le Jubilé de Léon XIII a été l'occasion de démonstrations universelles et spontanées, que la Presse des divers partis a signalées. De tous les points du globe sont arrivés à Rome des adresses, des dons, des témoignages de sympathie et de dévouement.

« Jamais, dit un rédacteur du *Journal des Débats*, M. John Lemoinne, depuis la disparition de l'unité catholique et la naissance des Églises séparées, on n'avait vu une pareille génuflexion devant le trône pontifical. » Et il constate, non sans étonnement, que l'empereur de Russie, la reine d'Angleterre, l'empereur d'Allemagne, le schah de Perse, le chef des Croyants musulmans, ont salué le pontife suprême de la religion catholique. Il nous représente « le Pape faisant son entrée dans la basilique de Saint-Pierre avec la mitre envoyée par l'empereur d'Allemagne, par le petit-fils de Luther; se servant du calice envoyé par l'empereur d'Autriche, en même temps que de la burette envoyée par Victoria, l'héritière de la furieuse Élisabeth; portant à son doigt l'anneau envoyé par Mahomet, et mettant, pour son tour triomphal, la tiare de Paris. »

Le journal « *La République française* » s'exprime en ces termes :

« Léon XIII célèbre en ce moment, et avec lui toute la catholicité, le cinquantenaire de son entrée dans le sacerdoce : un demi-siècle d'activité dans une carrière publique est un fait rare qui attire toujours l'attention. Quand cette carrière est une magistrature morale et que celui qui l'a exercée pendant de si longues années y a fait preuve des vertus publiques et privées les plus dignes d'éloges, qu'il y a gagné l'estime universelle, que si sa cause a des adversaires, sa personne ne compte point d'ennemis, nous nous inclinons avec respect devant ce vieillard qui fait honneur à l'humanité. Son exemple prouve que l'on peut allier toutes les vertus à la diplomatie la plus déliée. Parmi les papes de ce siècle, aucun n'a reçu comme lui ce don si précieux à ceux qui doivent concilier le divin et l'humain, l'Église et le monde, la papauté et la civilisation moderne. »

Enfin, la *Lanterne* compare la situation du Pape et celle du roi d'Italie. « Pendant que lui, le roi, était délaissé dans son palais du Quirinal et comme oublié par tous, sa malheureuse victime, comblée de présents, entourée des représentants de toutes les puissances, acclamée par une foule immense qui avait envahi la place Saint-Pierre, célébrait son propre triomphe et celui de l'Église. Le roi Humbert, en entendant les acclamations qui lui arrivaient du Vatican, a dû faire de sombres réflexions sur l'isolement dans lequel il était laissé, alors que toutes les pompes de la souveraineté entouraient le Pape. »

Ces manifestations imposantes, ce concours universel des peuples, attestent bien que l'influence religieuse n'est pas éliminée des

Pourquoi les nations catholiques les plus importantes sont-elles actuellement frappées de décadence?

Examinons successivement ces deux points.

II.

Le problème essentiel qu'ont à résoudre toutes les sociétés humaines peut se ramener à la formule suivante :

Faire une œuvre durable, une œuvre dépassant les limites d'une génération, avec des éléments essentiellement périssables, avec des éléments qui se renouvellent sans cesse par la succession des générations humaines.

Si vous entreprenez une œuvre quelconque et qu'elle soit périodiquement détruite, que tout soit périodiquement à recommencer sur nouveaux frais, cette œuvre menace de disparaître promptement sans retour. Une société dans laquelle toute entreprise aurait ce caractère d'instabilité se trouverait singulièrement compromise. Qui ne sait, par un exemple contraire, la force que les communautés religieuses, les sociétés industrielles ou commerciales doivent à ce seul fait, qu'elles échappent à l'échéance périodique de la mort? L'institution se perpétue malgré et à travers le renouvellement incessant du personnel.

Assurer la stabilité, voilà donc le grand problème. En fait, toutes les sociétés qui y ont réussi sont prospères; toutes celles qui y ont échoué sont souffrantes. Nous allons le voir.

Les peuples prospères de l'Orient n'ont pas résolu le problème de la même façon que ceux du nord de l'Europe.

Comment l'ont-ils résolu?

L'ont-ils résolu en vertu de prescriptions religieuses?

Dans l'Orient, la stabilité sociale est assurée par un mécanisme analogue à celui des sociétés industrielles, ou des communautés monastiques, c'est-à-dire au moyen de l'indivision des biens de chaque famille.

Les membres meurent, le groupe familial reste, car ce type de famille n'est pas autre chose qu'une communauté. Seulement c'est le père qui en est le gérant; tous ses enfants mariés ou célibataires restent auprès de lui, à l'exception des filles, qui entrent dans la communauté de leur mari. A la mort du père rien n'est changé : son successeur désigné, ordinairement le plus âgé des membres, prend sa place et devient « patriarche » à son tour.

La profession est ainsi exercée de générations en générations par le groupe familial que la mort ne dissout pas; vous pouvez constater le fait chez les pasteurs de l'Asie, qui exercent en communauté de famille l'art pastoral (1); chez les Chinois, chez les Hindous, chez les Russes, chez les peuples Sud-Slaves, etc., qui se livrent à la culture sous le même régime (2).

La « gens » romaine, le « mundium » germanique sont des dérivés de cette organisation en communauté.

Les biens, restant indivis, échappent aux partages ou à la vente. Il n'y a pas, à proprement parler, de mutation de propriété, puisque le propriétaire ne meurt jamais. La grosse question des successions et toutes les conséquences qu'elle entraîne sont évitées.

Du même coup, l'autorité paternelle est maintenue. Même lorsqu'elle ne fait plus du père ou patriarche le pontife, le magistrat, le souverain de sa famille, comme chez les Abraham des grandes steppes, le régime de la communauté lui assure encore un pouvoir étendu, par le gouvernement d'un groupe nombreux, par le respect de la tradition résultant de cette stabilité de la famille. On sait le respect, qui, chez tous les Orientaux, entoure les vieillards.

C'est parce que le groupe familial ne se dissout jamais qu'il offre un asile permanent aux célibataires, aux vieillards, aux infirmes. C'est pour cela que les hospices, les hôpitaux, les maisons de refuge n'ont jamais pu se développer en Orient, et que la question du paupérisme ne s'y pose pas. Elle est résolue dans la famille et par la famille.

(1) *La Science sociale*, t. I, p. 22 et suiv.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 411; t. II, p. 405; t. III, p. 295.

Le groupe familial étant très fortement constitué, l'action des pouvoirs publics est très restreinte. Elle est généralement limitée à la direction de la force armée en temps de guerre et à la perception des impôts. Le reste est du ressort des pères de famille agissant librement dans leurs localités. Si donc il arrive que les pouvoirs publics soient ébranlés, la stabilité sociale n'en est pas compromise. Ce faible développement des divers rouages qui constituent chez nous les pouvoirs publics étonne tous les Occidentaux qui voyagent dans les régions à familles patriarcales. Ces peuples leur paraissent être dans un état d'anarchie; c'est qu'ils n'aperçoivent pas à la base de la société la forte et inébranlable substruction de la famille, qui pourvoit seule à la plupart des intérêts.

Je vous le demande maintenant : Est-ce la religion qui a établi cette organisation sociale? N'est-il pas manifeste que tout cela est d'ordre purement naturel?

Non seulement la religion n'a pas agi sur la société, mais c'est, au contraire, l'organisation sociale résultant des conditions naturelles qui a agi sur la religion.

En voulez-vous des exemples?

Le culte des ancêtres chez les Mongols s'est constitué à la faveur de l'isolement pastoral, qui, à l'origine, obligeait chaque famille à pourvoir elle-même à son culte. Le caractère purement contemplatif du brahmanisme et du bouddhisme a été développé par l'habitude et le goût des méditations et des longues rêveries propres aux peuples issus de la vie nomade. L'islamisme est également une religion de pasteurs. C'est bien à la tradition patriarcale qu'elle a emprunté la confusion de l'autorité religieuse et de l'autorité temporelle, et son idée première de se constituer sans clergé, etc...

Bien plus, c'est la constitution sociale des peuples de l'Orient qui fait la seule force de ces religions.

Elles n'ont pu se maintenir, jusqu'à ce jour, en dépit de toutes les absurdités de leurs dogmes et de l'infériorité manifeste de leur clergé, que parce qu'elles reposent sur des sociétés très stables. Elles ne tirent pas leur force d'elles-mêmes, mais du milieu social sur

lequel elles se sont posées. Placez-les dans un milieu social instable, elles s'écrouleront immédiatement. On le voit bien en Afrique, où l'islamisme n'a pu s'établir sur les nègres à organisation sociale instable. Ces derniers sont adonnés au fétichisme, qui est le dernier degré de la désorganisation religieuse, correspondant à leur désorganisation sociale.

Ce fait va nous livrer l'explication d'un phénomène inexpliqué jusqu'ici.

Comment se fait-il que des religions aussi faibles par elles-mêmes tiennent depuis des siècles le christianisme en échec, au point de lui fermer presque toutes les portes de l'Orient?

Celà vient précisément de la puissance de résistance de l'organisation sociale sur laquelle ces religions reposent. C'est parce que ces sociétés sont très stables et très attachées à la tradition qu'elles repoussent avec tant d'énergie toute religion étrangère.

Mais que le christianisme se garde bien de condamner ces sociétés à cause de cela.

Ce serait une faute grave. En effet, cette force d'organisation sociale qui le repousse aujourd'hui sera, humainement, son plus solide appui, le jour où il aura réussi à forcer la porte si obstinément fermée.

III.

Dans le nord de l'Europe, la stabilité est assurée par une autre combinaison. Mais cette dernière est également d'ordre *purement naturel* et non religieux.

La famille, au lieu de se perpétuer par l'indivision, se perpétue par *la transmission à un seul enfant* du foyer paternel, de la profession et du bien de famille.

C'est essentiellement le type des États scandinaves, de l'Angleterre, de l'Allemagne. Il a été importé par les émigrants de ces pays aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, etc. On le retrouve également dans une grande partie de l'Autriche et de la Suisse. Enfin, il dominait autrefois en France.

Sous ce nouveau régime, l'organisation sociale est aussi stable que dans le précédent, quoique dans des conditions différentes.

Supposez que, de votre vivant, vous désigniez un de vos enfants pour être votre successeur, que vous l'associiez à votre travail; que, pendant dix ans, quinze ans, vingt ans, vous le dressiez, chaque jour, à faire, après vous, ce que vous avez fait vous-même et ce à quoi vous avez été dressé par votre père. Le jour où vous mourrez, y aura-t-il une crise dans l'organisation de votre famille, de votre travail, de votre propriété? Nullement! Votre successeur continuera le lendemain ce qu'il faisait la veille, ce à quoi vous l'avez formé, ce que d'ailleurs il faisait déjà tout seul pendant les années de votre vieillesse. Son cœur sera douloureusement frappé, mais l'œuvre agricole, industrielle, commerciale, ne sera pas un instant compromise. Il n'y aura pas plus solution de continuité d'une génération à l'autre qu'avec le régime de la communauté patriarcale.

Et voilà bien ce qui fait la force incomparable des entreprises scandinaves, anglo-saxonnes et allemandes: *elles survivent à la mort de leur chef*. Une famille d'agriculteurs est depuis des générations sur le même domaine; une famille d'industriels ou de commerçants, dans la même maison industrielle ou commerciale. Cette stabilité donne à l'organisation du travail et de la propriété une puissance irrésistible.

Il n'entre pas dans mon sujet d'exposer comment les autres enfants sont pourvus; je l'ai indiqué ailleurs (1). Je rappelle seulement que ce sont les jeunes hommes sortis de ces familles qui se sont déjà emparés de l'Amérique du Nord, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui occupent les innombrables colonies que les races scandinave, anglo-saxonne et germanique détiennent actuellement dans leurs puissantes mains. Ce sont eux qui montent les flottes innombrables que nos rares navires de commerce rencontrent sur toutes les mers du monde. Croyez que ces gens, qui réussissent si bien partout où nous échouons si misérable-

(1) V. *La Science sociale*, t. I, p. 133-138; t. III, p. 583-585.

blement, tirent des familles d'où ils sortent non seulement une âme énergique, mais des ressources en argent.

C'est surtout par l'esprit d'initiative et de progrès de ces émigrants que les sociétés de ce type diffèrent de celles du type oriental, uniquement attaché à la tradition.

Cette stabilité se fait sentir jusque dans l'organisation des pouvoirs publics. Les peuples du nord de l'Europe ont gardé, en plein dix-neuvième siècle, leur monarchie séculaire à allure quasi féodale. En dépit de son prodigieux développement industriel et commercial, l'Angleterre a toujours une aristocratie héréditaire dont les titulaires se succèdent de père en fils sur leurs domaines. Ces peuples poussent même l'esprit de stabilité jusqu'à conserver, pour les fonctions et les cérémonies publiques, les vieux costumes et l'antique cérémonial, qui nous paraissent si démodés.

Ici encore, il est manifeste qu'aucun de ces rouages de l'organisation sociale n'est constitué par la religion.

D'ailleurs le protestantisme, qui occupe ici la première place, n'a pas plus de vitalité propre et de constitution indépendante que le bouddhisme ou l'islamisme. Comme ces religions, il ne serait même pas capable de se maintenir par lui seul.

On va en juger.

La religion protestante est réduite à la plus simple expression, non seulement comme culte, mais comme doctrine. Elle repose bien sur la Bible, mais personne n'a qualité pour l'interpréter. Aussi le résultat est-il la multiplicité indéfinie des sectes.

Ce n'est pas l'assistance plus ou moins assidue au prêche du dimanche qui peut maintenir les sentiments religieux chez ces populations : le prêche se réduit généralement à quelque lecture de la Bible avec un vague commentaire moral. Ce ne sont pas non plus les œuvres religieuses : le protestantisme en produit peu. Il n'a presque aucune des nombreuses créations charitables ou pieuses de la religion catholique.

La seule chose qui maintienne le sentiment religieux, c'est,

ici comme dans l'Orient, la forte organisation de la famille, la puissante stabilité de la société.

Pénétrez dans un grand nombre de familles scandinaves, anglaises, ou allemandes, vous verrez tous les membres se réunir chaque jour pour la prière; vous entendrez le père non seulement lire la Bible devant ses enfants et ses serviteurs, mais la commenter en donnant des conseils pratiques. Souvent avant le repas, le père dit une prière à haute voix.

En somme, le véritable ministre de la religion protestante n'est pas le pasteur, mais le père; le véritable sanctuaire n'est pas le temple, mais le foyer de la famille.

Comprend-on maintenant pourquoi le protestantisme ne peut se maintenir que chez des nations solidement organisées au point de vue social?

Si la société est ébranlée, si elle devient instable, il disparaît dans le scepticisme.

En voulez-vous un exemple?

Voyez les protestants français. Beaucoup d'entre eux ont renoncé à admettre la divinité de Jésus-Christ; ce sont ceux qu'on appelle les protestants libéraux. Les autres, qu'on nomme, je ne sais pourquoi, les orthodoxes, puisqu'il n'y a pas d'orthodoxie dans le protestantisme, marchent d'un pas rapide vers leurs frères plus avancés. Ils vont peu à peu recruter le scepticisme.

Vous pouvez observer le même fait dans les régions socialement ébranlées ou désorganisées de l'Allemagne et de la Suisse.

Le protestantisme n'est donc pas, par lui-même, une plante vivace; il a besoin, comme le lierre, de s'appuyer sur quelque chose de résistant. Il ne constitue donc qu'une religion locale, puisqu'il est incapable de vivre dans tous les milieux sociaux. Si Livingstone avait su cela, il n'aurait pas entrepris de convertir au protestantisme les nègres désorganisés de l'Afrique et il se serait expliqué l'échec si général des missions protestantes, en dépit des subsides abondants fournis par les sociétés bibliques.

En somme, la religion protestante ne doit sa naissance et sa durée jusqu'à ce jour qu'à deux causes purement négatives et extrinsèques:

Elle doit sa naissance à la corruption qui avait atteint au seizième siècle une partie du clergé catholique, par suite de l'excès de richesse et de puissance. Un grand nombre de pères de famille crurent alors devoir ressaisir directement le ministère religieux. C'est ce qui explique que le protestantisme se soit surtout établi dans les pays où l'organisation familiale et par conséquent l'organisation sociale étaient le plus solides. Le protestantisme, nous l'avons vu, n'est qu'un culte purement domestique.

Enfin, la religion protestante doit sa durée jusqu'à ce jour à ce qu'elle s'est ainsi établie au sein de sociétés fortement constituées, au point de vue social. Elle n'a vécu que de leur vie, et non de la sienne.

IV.

Les deux groupes de sociétés que nous venons de passer en revue ne doivent donc pas leur prospérité à la religion.

Recherchons maintenant, pour compléter ce tableau, quelle est la cause de la décadence de certains peuples catholiques.

Je me borne à trois exemples : la Pologne, l'Irlande et la France.

La Pologne est incontestablement un pays catholique. Sa foi était bien une foi sincère, car c'était une foi agissante. Ce pays a lutté pour la conserver; il a même lutté jusqu'au martyre.

Et cependant la décadence de la Pologne est aussi complète que possible. Cette nation a même disparu de la carte du monde; elle a subi le suprême outrage d'être partagée en trois tronçons.

Cette décadence paraît d'autant plus extraordinaire que la Pologne avait devancé tous les pays de l'Orient dans le mouvement intellectuel et dans l'imitation de l'Occident. Pendant longtemps elle fut même fort supérieure à la Russie.

Ces promesses n'ont pas été tenues. L'histoire de la Pologne n'est que l'histoire de luttes, de divisions intestines perpétuelles, dont les partages successifs qui ont mis fin à sa nationalité ne sont que le dénouement naturel.

C'est que la Pologne n'a pas résolu le problème social comme les peuples prospères de l'Orient et du nord de l'Europe. Elle a passé très rapidement au type des sociétés instables. En soumettant les biens des familles à des morcellements périodiques, elle a, du même coup, empêché toute stabilité du travail, de la propriété, de la famille, du patronage et des pouvoirs publics. Tout a été remis en question à chaque génération.

Plusieurs souverains d'origine étrangère ayant essayé, du quatorzième au quinzième siècle, de substituer à ces habitudes de partage égal la coutume du Nord relative à la transmission intégrale des biens, échouèrent devant la résistance de la nation. D'après la législation polonaise, un père de famille ne pouvait user du testament que lorsqu'il n'avait pas d'enfants; il perdait ainsi tout moyen d'assurer après lui la durée de son œuvre. Il ne pouvait déshériter un fils coupable. Les filles entraient en partage du bien paternel comme les garçons.

Une loi de 1510, citée par le Dr Meyer (1), nous donne l'explication de cette ardeur de partages périodiques : « Aucun homme ne peut être officier ou employé de l'État, s'il n'est propriétaire ou s'il ne le devient six mois après qu'il a reçu un office. » Or tout Polonais voulant être ou officier, ou fonctionnaire, exigeait avec âpreté le partage du bien paternel pour en avoir sa part. Ces morcellements périodiques aboutirent à ce résultat que, dans les derniers temps de la monarchie, « un grand nombre de nobles n'avaient en lopin de terre que « la place d'un siège (2) ». Ce système finit par constituer « 1,300,000 familles nobles tout à fait pauvres, nobles mendiants, toujours prêts à se vendre à qui voulait les acheter, un prolétariat de nobles (3). »

Voilà la cause de la décadence de la Pologne; cette décadence est bien réellement d'ordre purement social et non religieux.

Voyons le cas de l'Irlande.

La foi religieuse y est certainement aussi vive et aussi natio-

(1) *La Question agraire*, p. 188.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

nale qu'en Pologne. Dans les dernières années, l'influence religieuse a même fait de grands progrès, grâce à l'éloquence vibrante et à l'action politique d'O'Connell. En ce moment même, le gouvernement anglais ne trouve pas de meilleur moyen de conjurer la crise sociale que de demander au Pape lui-même d'intervenir. Enfin, on peut dire que le clergé est la véritable classe dirigeante de ce pays, que l'on se plaisait à appeler autrefois « l'Ile des saints ».

Assurément, si la religion avait une action directe sur l'organisation sociale, elle devrait se manifester avec éclat dans ce pays.

Au contraire, que voyons-nous? une crise tellement intense qu'on renonce à lui trouver un remède; une crise qui laisse également impuissants les ministères whigs et les ministères tories. Pour surcroît de difficultés, les idées et les actes révolutionnaires font des progrès effrayants; les sociétés secrètes se développent, les assassinats se multiplient. Le clergé lui-même n'ose plus se prononcer; il est partagé entre les sentiments de prudence naturels à son ordre et le désir de s'associer à l'opinion nationale irlandaise.

Quelle est donc ici encore la cause du mal?

La même. Toujours la même : l'instabilité sociale.

L'Irlande est la Pologne de l'Occident. Comme cette dernière, elle pratique, depuis les Celtes, le morcellement périodique des héritages. Cette coutume l'a déjà livrée à la race anglo-saxonne (1). Les conquérants sanctionnèrent cette loi successorale, estimant, avec raison, qu'elle était le meilleur moyen de consommer l'affaiblissement de l'Irlande. « Toute propriété, dit une loi de la reine Anne, dont un papiste irlandais sera en possession, sera de la nature du Gavelkind; l'héritage en sera attribué à tous les fils de ce papiste par portions égales... Mais si le fils aîné de ce papiste est protestant, la propriété lui sera transmise conformément à la loi commune du royaume (2). »

Les Anglais ont réussi, au delà peut-être de leur désir, car,

(1) V. Turner, *Hist. of the Anglo-Saxons*, I, p. 233. et Michelet, *Hist. de France*, t. I, p. 121.

(2) Loi 6[e] de la deuxième année du règne de la reine Anne.

s'ils sont parvenus, comme ils le voulaient, à affaiblir l'Irlande, ils se sont du même coup créé les difficultés au milieu desquelles ils se débattent en ce moment. Il n'est jamais politique de désorganiser un peuple voisin; on en subit tôt ou tard les conséquences.

Quoi qu'il en soit, la décadence de l'Irlande n'est pas l'œuvre de la religion; elle tient encore à l'organisation sociale.

Passons maintenant à la France.

On ne saurait contester que, depuis la Révolution, la pratique religieuse se soit développée en France, au moins parmi la classe supérieure. Tandis qu'au siècle dernier, le scepticisme était de bon ton et que la noblesse ne s'en faisait pas faute, il est considéré aujourd'hui comme de mauvais goût et n'est guère de mise dans un salon. Il y a eu une évolution amenée par les excès mêmes de la Révolution.

D'autre part, les mœurs du clergé se sont singulièrement améliorées; aucun homme de bonne foi ne contestera qu'elles sont généralement exemplaires. A ce point de vue, notre clergé est peut-être le premier du monde; il est au moins égal au clergé irlandais; il est supérieur au clergé polonais, au clergé italien, au clergé espagnol. La persécution l'a épuré.

Dans la période même où ce réveil religieux s'accomplissait, la décadence sociale de la France s'accentuait. Elle se manifeste surtout par les divisions croissantes entre les diverses classes; par le caractère plus aigu de la crise agricole, industrielle et commerciale; par l'embarras croissant des finances qui nous menace de surprises cruelles; par le développement du fonctionnarisme, de la bureaucratie et de la centralisation administrative; par la diminution progressive de la natalité et de l'expansion coloniale; enfin par l'impuissance chronique de faire durer aucune forme de gouvernement, après les avoir essayées toutes successivement et à plusieurs reprises.

Est-ce la religion qui est responsable de cette décadence? Pas plus que dans les cas précédents.

La cause de la décadence vient, ici encore, de l'instabilité sociale.

Il est remarquable que la France a précisément le régime de transmission des biens de la Pologne et de l'Irlande.

Ce n'est pas l'Église catholique qui a imposé ce régime de partages périodiques, de morcellement indéfini des biens ; c'est la Convention nationale, dans le but non dissimulé de détruire la classe des grands propriétaires. Avec le temps, cette machine a broyé par surcroît les petits (1).

Puisque les Français n'aiment pas qu'on leur répète cette vérité, — parce qu'ils tiennent, les catholiques aussi bien que les autres, à leurs idées de partage, comme à un dogme, — je me contenterai de citer quelques lignes de deux littérateurs contemporains à la mode. Ils ne sont pas catholiques, mais c'est à dessein que je les choisis ; je dirai tout à l'heure pourquoi :

« Un code de lois, dit M. Ernest Renan, qui semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire ; un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective et perpétuelle est interdite, où les unités morales, qui sont les vraies, sont dissoutes à chaque décès,... où la propriété est conçue non comme une chose morale, mais comme l'équivalent d'une jouissance toujours appréciable en argent ; un tel code, dis-je, ne peut engendrer que faiblesse et petitesse. — Avec leur mesquine conception de la famille et de la propriété, ceux qui liquidèrent si tristement la banqueroute de la Révolution dans les dernières années du dix-huitième siècle, préparèrent un monde de pygmées et de révoltés (2). »

Voici le second témoignage : « C'est une loi jugée au point de vue moral, dit M. Edmond About. Parlerons-nous des effets qu'elle a produits en un demi-siècle sur la société française ? Elle a poussé jusqu'à l'absurde la division des propriétés ; elle a dévoré en licitations et en frais de justice une forte partie du capital acquis ; elle a défait peut-être un million de fortunes au moment où elles commençaient à se faire. Le père fonde une industrie et meurt :

(1) Voir les effets de ce régime dans *La Science sociale*. t. V, p. 18-46.
(2) *Questions contemporaines*, Préface ; 1 vol. in-8° ; Paris, 1868.

tout est vendu et partagé; la maison ne survit pas à son maître. Un fils a du courage et du talent : avec sa petite part du capital paternel, il fonde une autre maison, réussit, devient presque riche et meurt; nouveau partage, nouvelle destruction; tout à recommencer sur nouveaux frais : un vrai travail de Danaïdes. L'agriculture en souffre, l'industrie en souffre, le commerce en souffre, le sens commun en rougit (1). »

Voilà donc le témoignage de deux hommes qui ne professent pas la religion catholique : comment se fait-il que, sur cette question fondamentale, ils aient été plus clairvoyants que la grande masse des catholiques français?

Cela tient précisément à ce que la doctrine religieuse ne se prononce pas plus sur cette question que sur les autres questions d'organisation sociale. Les catholiques polonais, les catholiques irlandais, les catholiques français sont donc libres de se tromper tout comme les non-catholiques. La preuve, c'est qu'ils ne s'en font pas faute.

Mais si les catholiques sont libres de se tromper, en ont-ils le droit en conscience? Y ont-ils intérêt?

C'est ce que je veux examiner rapidement en terminant.

V.

Nul n'a le droit de se tromper, c'est-à-dire que nul n'a le droit de se prononcer inconsidérément.

Tout homme a, au contraire, le devoir absolu de rechercher la vérité par tous les moyens en son pouvoir, et de la proclamer.

Si donc la religion catholique n'est pas responsable de la décadence des peuples catholiques, les catholiques polonais, les catholiques irlandais, les catholiques français sont, eux du moins, gravement coupables.

(1) *Le Progrès*; 1 vol. in-8°, 1861, p. 295.

Ils sont, en outre, responsables du discrédit que la décadence des peuples catholiques jette sur la religion elle-même. Ils ont donc, moins que personne, le droit de se tromper.

Non seulement ils n'en ont pas le droit, mais ils ont plus d'intérêt que d'autres à ne pas se tromper.

Ici, je m'adresse plus particulièrement au clergé, parce que sa parole et ses actes, quand il se trompe, compromettent plus gravement la religion.

Vous venez de voir, lui dirai-je, que l'action religieuse est très différente, suivant qu'elle s'exerce sur une société stable, ou sur une société instable.

Cela est tellement rigoureux que certaines religions, nous l'avons vu, se maintiennent uniquement par la force du milieu social et en dépit de leur infériorité intrinsèque, qui les condamnerait à disparaître.

Il est vrai que, sur ce point, le catholicisme se dresse comme une exception. Il a le privilège unique de pouvoir se maintenir sur des sociétés désorganisées.

Il a même le privilège encore plus extraordinaire de pouvoir se développer, d'étendre même parfois son influence dans ces milieux matériellement défavorables.

C'est ainsi qu'il est allé se développant toujours au milieu de la décadence croissante de l'Empire romain. Il n'a pas arrêté cette décadence, il est vrai, parce qu'elle tenait à des causes naturelles, mais, du moins, il n'a pas été arrêté par elle.

C'est ainsi encore qu'il a continué à se développer en Pologne et en Irlande, en dépit d'une désorganisation sociale sans exemple et de la domination étrangère. Il est même devenu, dans ces deux pays, le centre de ralliement, le signe sensible et subsistant de la nationalité perdue.

C'est ainsi enfin qu'en France, après avoir traversé la terrible tourmente révolutionnaire, il a pu se reconstituer, se relever, devenir plus fort et plus florissant qu'au dix-huitième siècle, bien que la décadence sociale de la France s'accentuât de plus en plus.

Quelle est la cause de cette aptitude unique? Elle vient de ce

que le catholicisme possède en lui une force propre, indépendante de la constitution des sociétés humaines.

Il ne tire pas cette force de son organisation même, de sa hiérarchie ecclésiastique, de la forme de son gouvernement spirituel. Une grande société humaine qui essayerait de se constituer sur ce modèle, avec des fonctionnaires célibataires, avec un pouvoir purement électif, ayant la prétention de se faire obéir du monde entier, etc., ne pourrait se perpétuer. L'organisation de l'Église catholique est en contradiction avec les données de la science. La science sociale peut démontrer les causes qui maintiennent le culte des ancêtres, le brahmanisme, le bouddhisme, l'islamisme, le protestantisme, le fétichisme; elle ne peut déterminer les causes qui font vivre et se perpétuer le catholicisme. Ces causes échappent à la science, parce qu'elles ne tombent pas sous l'observation.

Tout ce que la science peut dire, après avoir remué les faits et analysé les phénomènes, c'est que cet édifice religieux tient en dépit des lois de l'équilibre social.

C'est là, pour les catholiques, une grande constatation.

Mais cette constatation en entraîne une autre : c'est que leur situation n'en est que plus délicate; c'est que, au point de vue social, ils sont plus exposés à se tromper que les non-catholiques.

Ils y sont plus exposés, parce qu'ils *ne sont pas avertis de la décadence sociale par la décadence religieuse.* Ils sont dès lors portés à persister dans leurs erreurs.

Ils y sont d'autant plus portés que la religion catholique semble puiser une force nouvelle dans la décadence même des sociétés.

Plus la société s'effondre, plus la religion trouve en elle, dans son principe supérieur, des ressources nouvelles et d'une variété infinie pour la soulager. *Les œuvres catholiques atteignent leur germination la plus complète, leur floraison la plus éclatante, au sein de la décomposition sociale la plus intense.*

Vous pouvez d'ailleurs le constater.

Ces œuvres sont infiniment plus développées dans la Pologne,

l'Irlande et la France contemporaines, qu'elles ne l'étaient au moyen âge dans les pays les plus catholiques, lorsque les familles solidement constituées se suffisaient à elles-mêmes.

Alors, on ne voyait pas surgir ces œuvres innombrables : maisons d'asile pour les orphelins, les vieillards, les infirmes, crèches, ouvroirs, hospices, sociétés charitables, sociétés pieuses, sociétés ouvrières, sociétés pour la propagation de l'enseignement religieux, des bons livres, etc., etc.

Si ce développement inouï des œuvres est une des gloires les plus pures du catholicisme, il est, d'autre part, la condamnation des peuples, dont il démontre l'impuissance sociale. On n'a jamais songé à faire l'éloge de la constitution physique d'un homme, en énumérant les médecines qu'il est obligé d'employer pour se soutenir.

Et cependant cette multiplicité d'œuvres fait illusion à beaucoup de catholiques. Ils concluent à la prospérité de la société; ils n'y voient qu'un signe de leur force; ils oublient que c'est en même temps la preuve de la décadence nationale. Quelques-uns même sont portés à ne plus distinguer bien nettement des œuvres la religion elle-même. Ce feuillage touffu les empêche de voir le tronc robuste et séculaire.

Cette aptitude du catholicisme à se perpétuer et même à se développer au sein des sociétés les plus désorganisées a une autre conséquence.

Les adversaires y trouvent un prétexte pour l'accuser de la décadence de ces sociétés. L'argument paraît d'autant plus concluant qu'on ne peut faire le même reproche aux autres religions, puisqu'elles tendent à disparaître dès que la société se désorganise : leurs adhérents vont alors se perdre dans le scepticisme.

Même en étant de bonne foi, comment ne pas se laisser prendre à de pareilles apparences?

Ces apparences sont évidemment trompeuses et on ne peut avec justice reprocher au catholicisme un de ses plus beaux titres de gloire, une des preuves les plus éclatantes de sa supériorité sur les autres religions : je veux dire la faculté de se main-

tenir avec une égale vitalité, au milieu des peuples prospères et au milieu des peuples en décadence.

Mais si c'est la gloire du catholicisme de pouvoir ainsi se maintenir et même se développer chez les peuples en décadence, c'est le devoir des catholiques de ne pas trop multiplier ce genre d'expérience. Si la religion y résiste, il s'en faut de beaucoup que son action soit aussi efficace et aussi durable dans une société désorganisée que dans une société bien organisée.

Nous l'avons bien vu, par l'exemple de tant de religions qui, malgré leur infériorité manifeste, conservent leur influence uniquement à cause de la solide constitution de l'état social.

Il se saurait en être autrement pour le catholicisme; dans une société désorganisée, s'il étend démesurément son action, parce qu'il faut pourvoir à un plus grand nombre de misères morales et matérielles, il n'obtient, en retour, que des résultats infiniment plus restreints. Pour obtenir un plus faible résultat, il dépense une force beaucoup plus grande.

Non seulement le résultat est moindre, mais il est essentiellement éphémère. C'est le propre des sociétés instables que tout y soit instable, les traditions religieuses comme les traditions domestiques. La famille n'étant pas plus organisée pour transmettre celles-ci que celles-là, tout ce que l'on fait est purement individuel, et non social.

Convertissez, par exemple, une de ces familles stables dont nous avons parlé plus haut : voilà une opération faite et bien faite pour plusieurs générations. Cette famille va dresser elle-même ses enfants à la religion nouvelle, elle va leur en inculquer elle-même les pratiques : l'œuvre du clergé est en même temps simplifiée et affermie.

Convertissez au contraire une famille instable : votre œuvre est essentiellement éphémère. Si vous n'intervenez pas sans cesse pour raviver les croyances, pour maintenir les pratiques, tout s'évanouit. Vous ne pouvez conserver le résultat acquis qu'au moyen d'une foule d'œuvres artificielles qui exigent de la part du clergé des efforts surhumains et qui, par le fait même, ne peuvent se soutenir indéfiniment.

En tout cas aucun peuple n'a vécu longtemps à ce régime.

C'est ainsi qu'ont déjà disparu, entre les bras de l'Église catholique, la Rome des Césars, la Pologne, l'Irlande, pour ne parler que des disparitions les plus éclatantes. La France, à son tour, est mortellement atteinte, en dépit de toutes les œuvres dont la couvre le dévouement religieux.

C'est aux catholiques français de voir s'ils veulent ajouter à ce nécrologe le nom de leur pays.

Rien ne leur est plus facile que d'empêcher cette catastrophe imminente.

Il leur suffit d'employer à l'étude sérieuse et méthodique des lois sociales une faible partie du zèle qu'ils dépensent au hasard, souvent sans profit et parfois d'une manière malheureuse, au point de vue religieux et au point de vue social.

Edmond Demolins.

LES

ENGAGEMENTS DANS LE TRAVAIL.

LA PERMANENCE VOLONTAIRE (1).

J'ai appelé *Engagements* les liens qui attachent le chef de métier et l'ouvrier l'un à l'autre dans le travail. Ce sont des combinaisons de divers genres dont le résultat est d'assurer le chef de métier que son atelier ne manquera pas d'ouvriers, et de garantir à l'ouvrier, qui n'est pas chef de métier du travail pour vivre.

L'observation amène à reconnaître trois grandes espèces d'engagements : les Engagements forcés, les Engagements permanents volontaires, les Engagements momentanés.

En d'autres termes, trois régimes, trois états des relations du chef d'atelier et de l'ouvrier : la permanence forcée, la permanence volontaire, l'absence de permanence.

Nous avons étudié *la permanence forcée*, qui présente deux types principaux : l'Esclavage et le Servage ou régime féodal de l'atelier (2).

Nous avons à voir maintenant la *permanence volontaire*.

C'est le nom réservé à cet état de l'atelier où le patron garde les ouvriers sans exercer sur eux aucune contrainte ; où les ouvriers sont assurés de ne jamais manquer de travail, ou du moins, de ressources, sans que le patron soit matériellement tenu de leur en fournir.

(1) V. les précédents articles, t. I. p. 393 ; t. II, p. 22 et 534 ; t. III, p. 186 ; t. IV, p. 180.

(2) Nous ne parlerons ici que de la féodalité *dans le travail*, c'est-à-dire le Servage, et non de la féodalité politique et militaire, qui a duré beaucoup plus longtemps.

Ce régime de la permanence volontaire est issu du régime féodal; il en a été le résultat final.

Nous avons vu, en effet, que le Servage, à la différence de l'Esclavage, faisait peu à peu sortir la classe inférieure de la complète dépendance des patrons sans ébranler la stabilité sociale (1). Il élevait progressivement les travailleurs aux aptitudes et au rôle de chef de métier, grâce au système des corvées, qui forçait l'ouvrier à pratiquer son métier et qui le rendait capable de devenir chef d'atelier; grâce au système des « tenures », qui lui faisait faire l'apprentissage de la propriété personnelle.

Rendons-nous donc compte maintenant de ce régime de liberté, ainsi né du régime féodal.

Le jour même où les contraintes du Servage ne *forcèrent* plus le chef de métier et l'ouvrier de rester ensemble, chacun put aller de son côté : le patron devint libre de donner du travail à qui bon lui semblait; l'ouvrier, d'accepter le travail qui lui plaisait, chez qui lui plaisait. C'est là le régime de la liberté du travail.

Or comment ce régime de liberté, suite naturelle du régime féodal, a-t-il résolu la question des Engagements? Comment, en dépit de l'indépendance réciproque du patron et de l'ouvrier, a-t-il assuré du travail aux ouvriers et des ouvriers aux patrons? Il a fallu qu'une combinaison nouvelle garantît ce résultat; autrement, l'ouvrier faisant défaut au patron et le travail manquant à l'ouvrier, le malaise, la souffrance, les récriminations réciproques s'en seraient bientôt suivis. Au lieu de l'entente que les contraintes féodales faisaient entre patrons et ouvriers, c'eût été l'antagonisme et la lutte des deux classes : c'eût été la *question ouvrière* dans son plein. Quelle est donc la combinaison qui étouffa au berceau cette redoutable question? Quelles sont les conditions qui, sous le régime nouveau de liberté du travail, favorisèrent l'accord du patron et de l'ouvrier? En d'autres termes, quelle fut la cause de la permanence *volontaire* des Engagements dans le travail?

Pour suivre de près la succession des faits et l'enchaînement

(1) V. *La Science sociale*, t. III, p. 209 à 216, et t. IV, p. 190 à 204.

des causes, il faut d'abord étudier la question dans l'atelier *agricole* lui-même, qui était *le grand atelier patronal* du régime féodal (1). Ensuite, nous verrons comment est venu s'installer, au milieu de cet état de choses, *le grand atelier industriel*, qui est caractéristique de l'époque moderne du travail.

Le régime féodal de l'atelier agricole consistait à colloquer une famille ouvrière, une famille de paysans, dans un petit bien où elle pouvait vivre moyennant qu'elle prît la peine de le cultiver. Et, en échange de cette concession *tenue* du seigneur ou propriétaire de la terre, la famille devait exécuter une certaine quantité de travail agricole sur la partie de biens dont le seigneur se réservait l'exploitation directe. Ajoutez que cette famille n'était pas libre d'esquiver le contrat et de se dispenser du travail sur le domaine seigneurial, en renonçant à la jouissance du petit domaine qui lui était concédé : c'était en cela que consistait à proprement parler sa servitude ou *le servage*. Sans doute, à la rigueur, elle pouvait s'entendre avec le seigneur pour se faire remplacer par une autre famille, mais elle n'avait pas le droit de le faire à sa volonté. Tel était, en abrégé, le système de la *tenure* féodale dans l'atelier agricole.

On voit que ce système assurait au grand propriétaire des ouvriers cultivateurs par un régime de contrainte, bien que cette contrainte ne fût pas sans compensation, tant s'en faut, pour la famille ouvrière.

Sous ce régime, la permanence était forcée. L'ouvrier ne pouvait pas lâcher le patron. Et, par un juste retour, le patron ne pouvait pas non plus lâcher l'ouvrier. Pourvu que le tenancier fît les corvées convenues sur le domaine seigneurial, le seigneur ne pouvait pas le déposséder. Le seigneur féodal n'avait pas ce terrible droit d'éviction, que le système moderne du bail donne aux grands propriétaires terriens en Irlande.

Nous avons dit précédemment les merveilleux résultats de ce double système de contrainte. Il a si bien réussi, qu'il a amené,

(1) V. *La Science sociale*, t. IV, p. 186 à 190.

par la prospérité, l'émancipation réciproque de l'ouvrier et du patron, d'un commun accord et en laissant les deux parties satisfaites l'une de l'autre et unies dans une concorde volontaire. C'est ce qui s'accomplit en France du onzième au quatorzième siècle.

Nous avons indiqué l'ingénieux mécanisme en vertu duquel le régime féodal, sans aucune commotion sociale, aboutissait naturellement à l'établissement de cette liberté dans la concorde.

C'est maintenant le jeu de cette organisation nouvelle, c'est cet état de liberté, qu'il nous faut étudier dans ce même atelier agricole du grand patron.

Comment, libres à l'égard l'un de l'autre, le grand propriétaire terrien et l'ouvrier agricole continuèrent-ils à travailler ensemble?

Disons tout de suite le mot de l'énigme : c'est qu'à la permanence forcée succédèrent des raisons qui firent vouloir spontanément au patron et à l'ouvrier la continuité de la permanence dans leurs rapports.

Car il faut bien se garder de croire que la permanence *volontaire* puisse être le résultat d'un effort héroïque de volonté, un parti pris, une résolution stoïque et généreuse qui fasse dire à l'ouvrier et au patron : « Soyons unis quand même; demeurons-nous fidèles l'un à l'autre en dépit de tout, et ne nous séparons pas, pour tout l'or du monde! »

Il n'y a pas eu de siècle dans le passé, et il n'y en aura pas dans l'avenir, où ce langage soit à la portée ni des ouvriers ni des patrons. Il n'y aura jamais d'ordre social fondé sur l'héroïsme du commun des mortels.

Si la permanence volontaire n'était volontaire qu'à cette condition d'être un effort de tête et de cœur de la part de la masse des gens, on peut être certain qu'elle ne serait guère durable : la *permanence* volontaire ne serait pas *permanente*; elle n'existerait pas.

Mais elle a existé en France du onzième ou du quatorzième siècle au dix-septième, et c'est tout simplement parce que, la contrainte du régime féodal cessant, les intérêts libres et distincts du patron et de l'ouvrier se trouvaient organisés de telle façon

qu'il était *de l'intérêt* de l'un et de l'autre de se perpétuer ensemble au même atelier. L'un et l'autre voulurent tout naturellement ce qui était ainsi de leur intérêt.

Tel avait été l'admirable résultat du système féodal.

Mais il faut voir cela de près.

Au temps du servage, le seigneur, plus noblement mais tout autant asservi que ses serfs, ne pouvait en réalité déguerpir de son domaine. Sans compter que, lui aussi, devait des services *personnels* pour la tenure noble de ses terres, service d'ost et service de cour, c'est-à-dire service militaire et office de juge à la requête du roi son suzerain ou d'un suzerain inférieur, il était cloué à son château par le seul fait que ses serfs et ses vassaux ne lui devaient rien que là. Voulait-il faire de la culture, ses serfs ne la lui devaient que sur le domaine; et il fallait bien que, là, il la fît, puisque autrement il n'aurait rien tiré de ses serfs, auxquels il avait concédé pourtant une bonne partie de sa terre à titre de salaire pour les travaux agricoles. Voulait-il un tailleur ou un cordonnier, il ne pouvait l'avoir sans frais extraordinaires que dans son domaine, où il avait également concédé de petits biens à des serfs artisans, à la condition d'exercer leur art pour ses besoins particuliers. Cette étroite contrainte de résider fit si bien qu'au bout de deux ou trois siècles à peine, — ce qui est très court dans la vie d'une nation, — les familles patronales, propriétaires de grandes terres, se trouvèrent avoir appliqué au sol même où elles étaient rivées toute leur énergie personnelle et toutes les ressources de leur fortune.

La terre n'est pas ingrate; les soins qu'on lui donne avec la persistance que je viens de dire portent leurs fruits. De sorte que, deux ou trois siècles écoulés tout au plus, les domaines que les seigneurs avaient pris, à l'origine, à l'état de terres vagues, incultes et sauvages, se trouvaient devenues de magnifiques exploitations rurales, telles que vraisemblablement il n'y en a pas de plus belles aujourd'hui en France. « Il nous semble, disait modestement Léopold Delisle, il y a plus de vingt-cinq ans, au début des recherches historiques qui ont depuis relevé toute la splendeur du moyen âge, il nous semble que notre agriculture avait, dès

le treizième siècle, atteint un degré de perfection qu'elle n'a pour ainsi dire pas dépassé dans les siècles suivants (1). »

On imagine bien que le seigneur, devenu libre de toute obligation par l'émancipation successive de ses serfs et par l'abolition progressive des devoirs de sa propre vassalité, n'eut aucune envie de quitter son domaine malgré la facilité qui lui en était donnée désormais. La contrainte féodale avait réussi sur lui : elle l'avait fixé, implanté, incorporé et identifié au sol. Ce sol, il l'avait pris, ou plutôt quelqu'un de ses arrière-grands-pères, dont on avait parfaitement conservé la mémoire, l'avait pris en jachère; il y avait planté autrefois un château en bois, une tour carrée, faite de poutres à peine équarries; cette tour, pour plus de relief et de défense, était guindée sur un tertre plus ou moins artificiel; elle était ceinte d'une palissade de pieux, et, dans les grands jours de péril, quand l'ennemi menaçait d'y appliquer quelque torche incendiaire, on revêtait cette bicoque d'une chemise faite de peaux de buffles. C'est cet établissement des pionniers de la féodalité qui, à la cinquième ou sixième génération, était remplacée par les splendides châteaux gothiques dont les ruines font encore notre admiration et notre étonnement. La terre fécondée avait condensé une population nombreuse et active; la France de saint Louis comptait presque autant d'habitants que la France actuelle, et le blé y donnait un rendement qui ne s'est retrouvé depuis que dans la période florissante du règne de Napoléon III.

Je vous laisse à penser si le grand propriétaire d'un bien si magnifiquement et si rapidement accru était disposé à abandonner son foyer et son exploitation rurale, s'il était disposé à faire défaut à la population environnante pour aller chercher fortune ailleurs.

A travers plus de six cents ans de distance, on entend ce cri du cœur du sire de Joinville, lorsqu'il lui fallut quitter son manoir, encore qu'il le quittât pour la meilleure cause, pour celle qui était le plus capable de lui faire tout oublier, pour la croisade à la suite de saint Louis : « Lorsque je me partis, je ne

(1) *Étude sur la condition de la classe agricole au moyen âge*. p. XLII.

voulus oncques retourner mes yeux vers Joinville, *pour ce que le cœur ne me attendrissît du biau châtel que je laissais* et de mes deux enfants. »

Et qu'est-ce que le seigneur aurait été chercher ailleurs, tout libre qu'il était de décamper? Tandis que sa race avait dépensé dans le domaine, sous la contrainte féodale, tout ce qu'elle avait d'action et d'avoir, elle s'était absolument fermé le reste du monde. Elle n'avait pu faire aucun établissement à la ville ni dans des lieux de plaisance; elle n'avait pu prendre son appartement à Paris ni sa villa aux eaux ou dans le Midi. Son château et sa terre étaient pour elle tout le résumé du globe.

Rien ne l'attirait ailleurs. La cour, où les gentilshommes étaient conviés à aller faire leur service par quartiers, ne lui offrait rien qui pût balancer les satisfactions qu'il avait dans son domaine. La cour n'était alors que la maison du roi, elle n'était pas « l'État », comme sous Louis XIV et depuis. Le roi réclamait l'aide de ses gentilshommes, mais il ne pouvait rien pour eux ; il se servait d'eux et ne les servait pas. Le châtelain rural qui était de quartier à la cour y était perdu dans la foule de ses égaux et de ses supérieurs ; il était éclipsé par eux ; chez lui, au contraire, il était maître et seigneur, non plus par la force mais par la richesse et le crédit; il était sans conteste, et de beaucoup, le premier de son village ; là, il régnait, d'un règne bénévole ; à la cour, il servait et d'un service qui lui coûtait cher.

A la ville, qu'aurait-il été faire ? La ville était aux bourgeois. Pendant que ses aïeux avaient grandi dans leurs terres, les bourgeois avaient grandi dans leur ville : chacun avait dû se cantonner chez soi ; le régime féodal avait appliqué de force chacun à sa chose propre. Devenir de seigneur bourgeois, en s'en allant à la ville, n'était pas une séduction ; c'était s'amoindrir singulièrement. Et puis on n'aurait guère été bien reçu. Les bourgeois, qui avaient été les rivaux des grands seigneurs et qui avaient conquis par les armes leur indépendance à l'égard des campagnes, n'aimaient pas les grands propriétaires ruraux. Il fallait faire stage d'ailleurs pour devenir bourgeois : ne l'était pas du premier coup qui voulait, fût-il duc et pair. Enfin,

une longue lignée d'ancêtres titrés ne valait pas, en ville, pour obtenir la faveur du peuple, une vieille descendance bien bourgeoise : tant s'en fallait !

Pour tout achever, l'argent faisait défaut, et ce défaut coupait court à l'humeur des déplacements. Les anciennes corvées féodales des tenanciers étaient converties en redevances : ces redevances annuelles représentaient l'intérêt de la cession que le seigneur avait faite aux tenanciers de leurs petits domaines sans toucher de prix de vente. Mais ces redevances étaient plus généralement des redevances en nature et non en argent.

En un mot, tandis que tout, du côté des intérêts matériels, retenait le grand propriétaire foncier sur un domaine admirablement aménagé et en pleine prospérité, rien ne pouvait lui offrir au dehors un avantage qui fût tant soit peu comparable à celui de la résidence sur ses terres.

On voit, par ce rapide tableau, comment la contrainte féodale, maintenue pendant quelques générations, était arrivée à concentrer tous les intérêts du grand propriétaire sur sa terre. A l'arrière-plan, on peut apercevoir la Cour et les villes également cantonnées chacune dans leur rôle : la Cour usant du service des gentilshommes sans les dépayser de leurs domaines et sans substituer son action à la leur dans les provinces ; les villes régissant elles-mêmes leurs affaires sans se confondre avec les campagnes. Ce fut la grande œuvre du régime féodal que de tenir, pendant deux ou trois siècles, chacun fixé de force à son affaire jusqu'à ce qu'elle eût grandi et prospéré par cette continuité de soins sans partage. Si bien que quand le régime disparut, parce qu'il était arrivé à ses fins, chacun se trouva fixé à sa place non plus par la contrainte mais par l'intérêt : et c'est ainsi que la permanence devint, de forcée qu'elle était, volontaire.

L'ancien seigneur féodal, devenu simplement grand propriétaire rural, patron d'un grand atelier agricole, se trouvait absolument résolu à maintenir son atelier en exercice, à se perpétuer dans le métier sur place.

Voilà la première condition de la permanence des engage-

ments volontaires : c'est que le patron ait intérêt à ne pas liquider l'établissement, à ne pas fermer boutique, pour s'en aller créer ailleurs autre chose ou tout simplement pour s'en aller jouir ailleurs des bénéfices de l'entreprise.

Et si l'on cherche à définir d'un mot la force qui attachait ainsi volontairement le patron à son atelier, on reconnaît que c'est la *propriété patrimoniale*, cette propriété dans laquelle les pères ont engagé à fond leur personne et leur avoir, de telle façon qu'on ne peut pas s'en séparer, à moins de renoncer sans compensation à tous les avantages qui tiennent uniquement à ce qu'on est descendant des anciens propriétaires.

J'ai montré, en effet, comment ailleurs que sur sa terre patrimoniale le grand propriétaire, successeur des seigneurs féodaux, ne se sentait plus rien, perdait pied et ne pouvait valoir, ni comme courtisan ni comme bourgeois, le centième de ce qu'il était dans le domaine de ses pères.

Qui ne peut mesurer d'un coup d'œil la différence qu'il y a, au point de vue de la permanence, de la stabilité, de la continuité dans l'entreprise, entre ce patron dont l'atelier est le bien patrimonial, le bien qui fait toute sa force, toute sa personnalité, le bien qui est absolument confondu et identifié avec l'antique foyer de sa famille, et le patron qui achète un atelier pour le revendre après fortune faite, ou qui même prend à bail un atelier pour l'exploiter?

Donc, première condition de la permanence volontaire dans l'atelier : l'atelier est la *propriété patrimoniale* du patron. Ceci est capital et décisif.

Et pourtant ce n'est pas tout; car à quel spectacle assistons-nous aujourd'hui?

Nous voyons s'en aller rapidement l'une après l'autre les grandes propriétés patrimoniales. Coup sur coup, elles sont mises en vente, acquises par des nouveaux venus qui en changent toute la manière, rompent la tradition, désorganisent tout ce qui gravitait autour de ces centres fixes; une nouvelle famille donne une nouvelle forme au patrimoine, tant il est vrai qu'une famille et un bien moulés l'un sur l'autre ne peuvent se désa-

gréger sans que tous deux se brisent. Ou même encore, ces grands ateliers agricoles sont dépecés, mis en morceaux, vendus par portions : c'est la démolition pièce à pièce.

Et cependant tous ces biens sont des biens patrimoniaux au plus haut chef. Les domaines qu'on voit s'en aller ainsi sont souvent même des biens dont le nom avait fini par se confondre avec celui des familles propriétaires. Ce sont des biens dont la principale valeur tenait précisément à ce qu'ils étaient possédés par ces familles, à ce qu'ils étaient comme enrichis de toute la réputation, de tout l'éclat et de toute la gloire de leurs possesseurs. D'autre part, ils étaient pour ces familles le titre le plus authentique qui les recommandât devant le public. Et les familles les avaient gardés jusqu'à la dernière extrémité, vendant tout avant de vendre cela, et se réfugiant jusqu'au dernier moment et au prix des plus durs sacrifices sur ce bien patrimonial, le bien par excellence, comme des naufragés se cramponnent à leur radeau.

Ces désastres répétés semblent bien montrer qu'il ne suffit pas à l'atelier d'être un bien patrimonial pour arriver à la permanence.

Et il ne faudrait pas croire que si ces ateliers patrimoniaux s'en vont, c'est que rien n'est éternel, et qu'après avoir traversé plusieurs siècles, il est tout naturel qu'ils rencontrent, l'un après l'autre, quelque circonstance accidentelle où ils échouent. En effet, on voit, à côté de ces vieux patrimoines, des patrimoines de création récente, des terres vraiment seigneuriales créées par des hommes nouveaux; et celles-là s'en vont tout aussi vite, et tout autant coup sur coup que les vieilles terres. Ceux qui installent ces nouveaux domaines sont des gens qui, après avoir fait fortune par d'incroyables labeurs, cherchent, eux aussi, à fixer le bien-être dans leurs familles en les liant à un bien patrimonial. Mais, quelquefois dès la seconde génération, et très souvent dès la troisième, ce bien patrimonial, de toute fraîche date encore, est mis à l'encan, transformé ou disloqué.

C'est donc que, pour se perpétuer avec quelque sûreté, il ne suffit pas à l'atelier patronal d'être un bien patrimonial, d'être

essentiellement lié à l'existence et à la condition d'une famille, d'être une dépendance vitale et nécessaire du foyer domestique ; mais il faut que cette famille, qui pour vivre doit faire vivre l'atelier, soit organisée pour durer : autrement tout croule. Que sert à l'atelier d'être attaché au flanc de la famille patronale si cette famille ne tient pas debout ?

Or c'est précisément là la seconde condition qu'avait organisée la féodalité et qu'elle laissa subsistante quand elle se retira : la stabilité de la famille, le système de *la famille-souche*.

Dans le droit féodal, il n'y avait lieu ni à partage ni à liquidation du bien patrimonial : l'aîné héritait du bien de famille, à charge de pourvoir ses cadets et ses sœurs.

Cette fonction d'héritier attribuée sans choix à l'aîné ne donnait assurément pas le meilleur type de la famille-souche. Il se pouvait, il se devait faire souvent que l'aîné ne fût pas le plus apte entre les enfants à continuer le rôle du père et du patron. Mais en tout cas il le continuait tant bien que mal : on évitait ainsi la dislocation du patrimoine, la destruction de l'atelier patronal. Il faut remarquer d'ailleurs que l'art agricole est assez simple pour n'avoir pas beaucoup à souffrir du défaut de sélection chez le patron successeur. De sorte que s'il ne s'agissait, dans une succession, que des intérêts de la culture, le droit d'aînesse ne laisserait pas trop à redire.

Ce régime de succession sans partage que la contrainte féodale avait imposé, la liberté le conserva. Il ne faut pas s'en étonner. Nous avons vu plus haut que le grand propriétaire rural, dans ce temps-là, devait toute sa situation à son domaine ; or il est aisé de concevoir qu'un homme se refuse absolument à la désorganisation d'un bien sur lequel il sent que repose toute la situation de sa famille. Rendons-nous bien compte que si on accepte aujourd'hui, avec une bonne grâce naïve, le partage périodique et incessant de ses biens, c'est qu'à la façon dont on use de ses biens on n'y voit plus guère qu'une valeur d'argent ; on refuse énergiquement d'y voir une occupation, une fonction sociale à remplir, une situation à se faire, à maintenir ou à relever.

Il arriva tout simplement après la féodalité ce qui était arrivé avant, au début même de la féodalité. Sous les successeurs de Charlemagne, les grands officiers qui étaient chargés de l'administration des provinces de l'Empire et qui étaient payés de leur charge par la jouissance de vastes domaines, s'aperçurent très bien que l'incertitude où ils étaient de pouvoir transmettre leur charge et par conséquent leur domaine à quelqu'un de leur famille, coupait court et à tout progrès du domaine et à tout avenir de la famille. Ils comparaient avec une juste envie leurs faibles résultats et leur situation chancelante à celle des biens monastiques, qui, sans secousse de successions, se développaient depuis les fondations des grands Mérovingiens et des premiers Carlovingiens et devenaient une puissance de premier ordre dans le royaume, Saint-Denis, par exemple. C'est pourquoi ils n'eurent en tête qu'une idée : rendre héréditaire leur charge, et avec leur charge leur domaine, et avec leur domaine leur famille. C'est ce qu'ils firent enfin accepter officiellement à l'empereur Charles le Chauve dans la fameuse assemblée de Quiersy-sur-Oise, en 877.

Quand on sortit de la féodalité, l'impression fut la même. Je l'ai fait sentir tout à l'heure : le seigneur féodal *déféodalisé* s'aperçut très bien que son domaine était tout son recours; qu'il n'avait que cela qui soutînt sa situation; qu'en dehors de son domaine, il serait comme un batelier qui lâche sa barque en pleine eau. Il eut donc plus que jamais l'idée de faire bonne garde autour de son domaine, de ne le laisser entamer par aucune aventure; il fut tenté d'y installer l'état de siège; il en maintint la transmission comme on maintient celle du pouvoir suprême, par le droit d'aînesse.

C'était dépasser la mesure, parce que les garanties absolues, réglées une fois pour toutes, le droit d'aînesse, en un mot, qui convient admirablement au pouvoir politique, n'est pas aussi favorable à une entreprise privée. Celle-ci a besoin de plus d'initiative que le pouvoir modérateur de l'État. Elle réclame le choix de l'héritier. Et ce choix, qui ouvre entre plusieurs héritiers une sorte de compétition, n'est pas pour elle un péril comme ce serait pour la royauté; parce qu'autant il est naturel qu'on ambi-

tionne le pouvoir souverain, autant il est naturel qu'on ambitionne peu la condition d'héritier chargé de cadets.

Quoi qu'il en soit, le droit d'aînesse avait été le principe de la puissance des seigneurs féodaux depuis l'édit de Quiersy-sur-Oise ; cette forme, tout imparfaite qu'elle fût, de la famille-souche, avait donné ses fruits ; personne parmi les anciens seigneurs n'eut la moindre velléité de la troquer contre le partage forcé, contre le dépècement ou la liquidation du domaine à échéance fixe et courte. Cela se conçoit assez naturellement.

Ce qui est plus malaisé à concevoir, c'est l'enthousiasme dont sont pris aujourd'hui les grands propriétaires ruraux pour le partage forcé. L'accepter paraîtrait déjà de leur part beaucoup de bon vouloir. Le soutenir, le prôner, le réclamer, c'est un comble !

Donc, la féodalité disparaissant, elle laissait le patron agricole installé en domaine patrimonial et en famille-souche ; elle avait atteint le but : le patron était rendu stable bénévolement, par la seule force de ses intérêts naturels et sans contrainte légale ; la contrainte légale était devenue inutile, et c'est d'elle-même qu'elle s'en allait en désuétude.

Ainsi finit la féodalité. Je suis bien aise de l'avoir exposé, si brièvement que ce soit : il y a trop peu de gens qui s'en soient jamais rendu compte.

Si on veut bien ajouter à ce que j'ai expliqué ce dernier trait, que la féodalité ne disparut pas brusquement et à jour dit, mais peu à peu, ici et là, suivant qu'elle arrivait à sa fin naturelle, on comprendra mieux encore que les grands propriétaires rendus à la liberté se soient maintenus d'eux-mêmes dans les pratiques de stabilité antérieurement imposées par le régime féodal. En effet, ces premiers émancipés se trouvaient encadrés par le voisinage de tous les seigneurs de la région qui demeuraient encore attachés aux liens féodaux et qui ne s'étaient pas encore rendus libres en libérant leurs serfs. C'était une émulation toute naturelle pour les propriétaires terriens déjà désinféodés que de tenir ferme, par leur volonté, aux coutumes de propriété et de famille qui faisaient la force de leurs voisins encore inféodés.

Nous venons donc de voir comment les grands propriétaires ruraux, débarrassés des contraintes de la féodalité, se perpétuèrent de leur plein gré dans leur rôle de patrons agriculteurs, en vertu de la double institution du bien patrimonial et de la famille-souche : nous connaissons les causes de leur permanence volontaire.

Retournons-nous maintenant du patron vers l'ouvrier.

Dans quelle condition le régime féodal finissant laissait-il l'ouvrier agricole?

Dans la condition de propriétaire, lui aussi. La tenure équivalant aux besoins d'une famille était devenue pleine propriété du tenancier : elle formait non plus le *tènement du serf*, mais le *domaine du paysan*, du paysan propriétaire et libre. J'ai déjà expliqué qu'il payait à son ancien seigneur le prix d'acquisition en rente ou en *cens*, comme on disait alors. C'est qu'il n'avait pas été obligé de devenir capitaliste ou d'emprunter et de s'endetter pour acquérir avec son domaine sa liberté. Le seigneur s'était contenté de lui demander la rente du prix de vente. Cette rente était rachetable moyennant le consentement des deux parties. Il faut dire qu'il n'était pas très difficile de faire accepter le rachat au seigneur, parce qu'il était toujours assez court d'argent; mais il n'était pas non plus très habituel au paysan de désirer racheter sa rente, parce qu'elle lui pesait peu, et d'année en année elle tendait à lui peser moins grâce aux progrès de sa culture ou à l'amoindrissement de la valeur de l'argent.

Mais ce n'est pas ici du *paysan* que nous avons à nous occuper : le paysan est l'homme qui vit et qui fait vivre sa famille de la culture de sa propre terre; il n'a pas besoin d'aller travailler chez le grand propriétaire rural; la question des engagements n'existe pas pour lui; il est son maître à lui-même; il dirige lui-même son travail; il se patronne tout seul; il est chez lui tout à la fois le patron et l'ouvrier avec l'aide de sa femme, de ses enfants, de quelque frère ou sœur célibataires ou de quelque domestique.

L'ouvrier agricole qui est intéressé dans la question des engagements, c'est le *bordier :* le bordier ne cultive pour lui-même qu'une petite portion de bien, un fragment de domaine, non un

domaine entier qui puisse suffire à le faire vivre, lui et sa famille. Il est donc obligé de compléter ses ressources d'existence en allant chercher du travail chez le grand propriétaire, dans le grand atelier agricole.

Or, le servage cessant, le bordier comme le paysan était devenu propriétaire de la terre qu'il avait auparavant en simple tenure. Sa borderie lui appartenait, moyennant la rente à payer ou à racheter.

Voilà un homme bien autrement cloué à la terre qu'il ne l'était jadis, alors qu'on le disait « attaché à la glèbe ». Quand il était serf, il pouvait bien aspirer, par esprit de liberté, à quitter sa tenure ; il pouvait imaginer qu'un autre seigneur serait là tout préparé à le prendre pour son travail et à lui faire une condition plus douce. Mais une fois devenu propriétaire de sa borderie, le bordier ne se sentait plus aucune envie de la quitter ; il n'avait plus envie de jeter la maison par les fenêtres : cela s'entend.

Voilà donc l'ouvrier agricole tout aussi fixé sur place que son patron, et par le même procédé, par l'intérêt de la propriété, par la propriété de son foyer.

Car le foyer avec de modestes dépendances, un jardin, une prairie, un bout de champ, c'est la propriété patrimoniale qui convient au commun des ouvriers. Le plus grand nombre d'entre eux, et de beaucoup, ne sait ni exploiter ni garder un domaine plus important, un plein domaine de paysan ; le « paysan » proprement dit est une élite.

Je n'ai pas besoin d'insister pour faire sentir combien un homme du peuple qui possède quelque part un morceau de terre y est implanté. On sait avec quelle persistance les villageois qui héritent d'un minuscule lambeau de propriété tiennent au village, si misérablement qu'ils aient à y vivre. Mais de toutes les propriétés que la famille ouvrière puisse apprécier, la plus à sa portée, la plus à sa mesure, la plus essentielle d'ailleurs pour elle et la plus intéressante, comme pour tout le monde, c'est celle de son foyer.

Or le régime féodal avait fait cette merveille d'administrer à chacun un foyer et de l'amener à en devenir propriétaire. Qu'on

se figure, sur toute la surface de l'Europe occidentale, la classe ouvrière logée chez elle, possédant en propre son foyer, « demeurant sur elle-même », comme on dit encore en Normandie. C'est assurément une belle utopie : eh bien, les temps qui succédèrent au régime féodal la virent réalisée. Si on voulait bien ne pas l'oublier, on s'étonnerait moins de cette stabilité, de cet esprit de suite et de tradition, qu'on remarque dans le passé, entre le treizième siècle et le dix-huitième, en dépit de tous les progrès qui se sont faits dans cette période et de toutes les commotions qui l'ont traversée. Il ne faut pas oublier non plus que dans cet Orient moderne dont la quiétude, la quiétude populaire, nous étonne si fort au milieu d'ébranlements politiques, chaque famille ouvrière possède son foyer. Croyez-le bien : il n'y a rien de tel pour tenir tout un peuple en place.

Et de même que, durant le régime féodal, le seigneur avait appris à ne pas partager son fief, le paysan et le bordier avaient appris à ne pas partager leur tenure. On n'admettait pas le partage de la tenure, parce qu'il était encore moins possible de la partager que le grand domaine, sans la détruire, sans l'annuler. Tout le monde le savait bien et tout le monde voyait bien les résultats de la conservation intégrale du tènement.

C'est pourquoi le paysan et le bordier, quand ils devinrent libres, firent comme les grands seigneurs : ils s'arrangèrent pour ne pas partager le bien de la famille. Ils suivirent, selon leurs habitudes précédentes, divers modes de succession et d'organisation de la famille, mais tous ces modes avaient pour effet commun d'obvier à la division du bien patrimonial.

D'ailleurs ce bien patrimonial étant pour le bordier, pour l'ouvrier agricole proprement dit, le foyer et son pourtour, il était aisé de se maintenir dans l'idée que le partage n'était pas possible, était ruineux et absurde.

C'est ainsi que l'ouvrier agricole se trouva tout aussi disposé que le patron agricole à se perpétuer au même atelier le plus volontairement du monde, grâce à l'intérêt de la propriété et de la conservation intégrale du foyer domestique.

Mais ce n'est pas tout. Un domaine de culture à posséder en

propre et à exploiter n'est pas, je l'ai dit et on le sait, un genre de propriété dont la plupart des gens soient capables. En dehors du foyer et de ses dépendances étroites, la vraie propriété qui sied à la masse, ce sont les biens communaux. Ceux-là ne donnent pas de souci à garder et à entretenir ; ils sont inaliénables et on y récolte surtout l'herbe et le bois qu'on n'a pas semés. Cette propriété toute populaire existait et sur une très large échelle à l'issue du régime féodal. Quantité de terres vagues et de bois étaient demeurés dans l'état primitif; les progrès de la culture n'avaient pas encore eu le temps de les envahir.

Ces biens communaux, vrai domaine de ceux qui sont sans domaine, étaient un des plus puissants intérêts qui pussent retenir au pays l'ouvrier agricole, le bordier, sans compter le paysan lui-même ; car tous y avaient droit. Le droit de jouir de ces biens n'appartenait pas au premier venu à qui il eût pu plaire de s'installer dans la commune : il était la propriété exclusive des familles implantées dès longtemps dans le lieu ; c'était un droit de bourgeoisie, comme on dit encore en Suisse. De sorte qu'une famille qui se fût avisée de quitter le pays pour s'en aller ailleurs, n'aurait pas ailleurs retrouvé cette jouissance si précieuse, si large, si commode, si sûre, des biens communaux. Grand intérêt de plus, à demeurer stable dans sa borderie et à se perpétuer à l'atelier de son vieux patron des temps passés.

Et il ne faut pas ici que j'oublie quelque chose, mais c'est à vrai dire quelque chose de bien apparent et qui n'a pu échapper au lecteur. Le voici :

La féodalité avait dispersé et clairsemé les seigneurs dans la campagne en leur donnant, comme seul émolument de leur charge, de vastes terres où ils devaient être pleinement maîtres. De là l'isolement des châteaux féodaux, des grands domaines seigneuriaux. Ceci fit qu'après la féodalité il n'y eut guère côte à côte, dans le même village, plusieurs grands ateliers agricoles auxquels les bordiers rendus libres pussent aller porter leur travail. De sorte que, dès qu'ils étaient fixés dans un lieu, comme on l'a vu, ils n'avaient guère moyen de faire infidélité capricieusement au seul grand patron agriculteur de l'endroit. Tout

le monde sait la bonne condition de stabilité, de permanence dans les engagements, que trouvent les industries qui peuvent s'isoler, s'installer loin d'établissements similaires : elles évitent une des plus terribles concurrences, celle que les industriels se font pour le recrutement personnel, pour l'embauchement des ouvriers.

Nous nous sommes, je crois, bien rendu compte de ce qui se passait au château et au village quand la féodalité cessa, et de ce qui tenait de part et d'autre le patron et l'ouvrier fidèles à l'ancien atelier agricole.

Maitenant, pour compléter nos renseignements, élargissons un peu notre horizon et voyons s'il n'y avait pas encore d'autres raisons qui aidaient à cette permanence dans l'atelier.

Tout autour du patron et de l'ouvrier, nous voyons que tout le monde avait des raisons, très semblables à celles que nous avons dites, pour demeurer en place, pour se perpétuer au même lieu. Tout le monde, c'est trop dire, car il ne restait implanté à chaque foyer qu'un des enfants mariés et il y avait en ce temps-là beaucoup d'enfants. Donc, beaucoup s'en allaient au loin, conquérant le sol sur le territoire national ou sur le territoire étranger, ou bien recrutant le clergé, les monastères, les compagnies de guerre, les industries urbaines. Mais toujours, à moins de sinistre dans la famille, un enfant remplaçait le père au foyer paternel, et le voisinage présentait d'une génération à l'autre un aspect très pareil, une composition très semblable. Je laisse à penser ce qu'il y a de force pour fixer les gens à demeure, dans ces relations traditionnelles d'un voisinage qu'on connaît et dont on est connu de père en fils. Qui quitterait de gaîté de cœur cet entourage, duquel on sait si bien ce qu'on peut attendre, pour s'en aller se jeter au milieu d'un monde absolument étranger et inconnu? Ajoutez à cela que non seulement les grandes provinces différaient beaucoup les unes des autres au point de vue des usages de la vie, des idées, des coutumes de tous genres, au point de vue même du langage, mais des différences très marquées, très sensibles, existaient de petits pays à petits pays. De sorte qu'on ne pouvait pas beaucoup

s'éloigner de « son endroit » sans se sentir expatrié. Il faut bien se rendre compte de la manière dont on se trouvait encadré dans ce monde si solidement campé, campé sur la propriété du foyer et sur l'autonomie locale, les deux plus puissantes attaches qui lient un peuple à son sol. Il en est tout autrement, à coup sûr, chez un peuple où, tous les jours, sans bouger de chez soi, on voit son voisinage changer, se décomposer, s'en aller, se faire et se défaire, tant et si bien qu'on ne le connaît bientôt plus et qu'on n'en est plus connu : alors il ne coûte rien de s'en aller à son tour et l'envie vous en prend très fort.

Cette stabilité générale que je viens de dépeindre rapidement indique assez que la clientèle des ateliers agricoles était une clientèle assurée et stable : de sorte que, de ce côté encore, l'atelier n'éprouvait pas de secousses; le patron agriculteur n'était pas exposé à cette incertitude du placement des produits, qui amène des temps de presse et des temps de chômage et qui atteint la permanence de l'atelier et des rapports entre patron et ouvrier. Le commerce n'avait pas encore créé la concurrence.

Ainsi nous voyons la permanence des engagements tenir ferme, malgré la liberté du travail, par la propriété patrimoniale de l'atelier ; par le régime de la famille-souche patronale; par la propriété du foyer ouvrier ; par le régime de transmission intégrale dans la famille ouvrière ; par les subventions communales auxquelles, entre parenthèse, s'ajoutaient les subventions patronales; par l'isolement des ateliers; par la stabilité du voisinage; par la régularité de l'offre et de la demande.

Ce qu'il nous faut voir maintenant, c'est si ces causes ont été modifiées par l'avènement de la grande industrie, par l'établissement des premiers grands ateliers industriels de l'époque moderne.

Cette curieuse étude nous amènera à reconnaître que les causes de la permanence dans l'atelier sont au fond partout et toujours les mêmes, quoi qu'il semble, et que là où la permanence existe aujourd'hui, c'est que ces causes ont été maintenues ou rétablies par une initiative vigoureuse des patrons, sous des formes différentes, mais équivalentes en réalité.

(*A suivre.*) Prosper Prieur.

LE CHEVAL.

I.

COMMENT LES SOCIÉTÉS HUMAINES LES PLUS STABLES N'EXISTERAIENT PAS SANS LE CHEVAL.

Il y a une lacune dans les descriptions que les naturalistes donnent des diverses espèces végétales et animales. Ils ne montrent pas le lien étroit qui rattache l'histoire naturelle à l'histoire humaine; le rôle social des plantes et des animaux leur échappe.

Et cependant les productions végétales et les productions animales sont inséparables de l'histoire des sociétés humaines. Non seulement elles fournissent à l'homme des éléments essentiels de son existence matérielle, mais elles influent profondément sur les conditions de son organisation sociale.

Les sociétés qui s'établissent dans des steppes, c'est-à-dire sur un sol qui ne produit que de l'herbe, sont, par ce seul fait, très différentes de celles qui s'adonnent à la culture. Parmi ces dernières, les familles qui se livrent à la culture potagère diffèrent notablement de celles qui se livrent à la culture du blé, ou de la vigne, ou des plantes industrielles. On a pu en voir des exemples dans cette Revue (1).

De même, suivant que l'homme emploie à son service telles ou telles espèces d'animaux, il devra organiser sa vie différemment. Ainsi, dans l'Afrique septentrionale, les pasteurs de chevaux dif-

(1) V. t. II. p. 405; t. III. p. 33.

fèrent dans leur organisation sociale des pasteurs de chameaux, des pasteurs de chèvres ou des pasteurs de bœufs (1).

Et, plus au sud, les peuplades africaines, dont l'organisation sociale est si différente de celles des Arabes du Sahara, doivent en grande partie cette différence à l'absence du cheval et du bœuf, que tue la mouche tse-tse, et à la présence de l'éléphant.

L'éléphant est en partie responsable de l'esclavage dans le centre de l'Afrique !

Buffon, éloquemment inspiré au début de son chapitre sur *le Cheval,* aurait compris avec une bien autre grandeur cette conquête, « la plus noble que l'homme ait jamais faite, » si, au lieu de voir seulement dans ce fier et fougueux animal le compagnon d'armes de l'homme, il avait pu embrasser du regard l'immense part que le Créateur a faite au cheval, dans les destinées générales de l'humanité. Cette belle et courte page, sur la vertu guerrière du cheval, aurait fait place à un tableau vraiment sublime, où il aurait montré, par exemple, dans les patries des grandes races de chevaux, la Tartarie, la Perse, l'Arabie, les Principautés barbaresques, l'union étroite qui existe entre la vie intime et historique de ces peuples et les aptitudes du cheval.

La science sociale comble cette lacune ; elle donne ainsi un exemple frappant du progrès qu'elle peut faire faire aux autres sciences.

Nous voudrions en donner la preuve, en montrant toutes les conséquences que produit l'introduction du cheval dans les sociétés où cet animal joue un rôle prépondérant. Ce n'est là que le premier chapitre d'une étude, dans laquelle on pourrait faire défiler successivement toutes les autres espèces animales que l'homme a pliées à son service.

I. — Les origines et la distribution géographique du cheval.

Les naturalistes sont d'accord pour considérer l'Asie et particulièrement les plateaux de l'Asie centrale comme la patrie primitive des chevaux. Ces animaux semblent être partis de là,

(1) V. *La Science sociale*. t. IV. p. 56 et suiv.

comme d'un centre commun, pour peupler le reste du monde. « Les espèces appartenant au genre cheval, dit d'Orbigny, sont originaires pour la plupart des hauts plateaux et des plaines arides (1). » On sait que telle est la constitution physique de l'Asie centrale, occupée par les pasteurs tartares et mongols. Une tradition indoue appelle « pays des chevaux » les régions situées au nord de l'Himalaya (2).

Le cheval a été, en effet, introduit dans l'Inde par les Dasyns-Mongols, « riches en troupeaux et en chevaux ». Dans les inscriptions les plus anciennes, le nom du cheval est traduit par deux idéogrammes, qui signifient « l'âne de la montagne », et qui témoignent qu'il est originaire des régions hautes (3). Le buffle est le seul animal domestique qui paraisse originaire de l'Inde.

Ce n'est pas de la Chine que les chevaux sont venus, car ils ne peuvent y prospérer; ils ne dépassent guère la hauteur d'un gros chien. Cette situation a même créé à la Chine une infériorité manifeste vis-à-vis des peuples pasteurs qui l'ont périodiquement envahie. « A la Chine, dit Buffon, les chevaux sont si timides qu'on ne peut s'en servir à la guerre : aussi peut-on dire que ce sont les chevaux tartares qui ont fait la conquête de la Chine (4) ».

L'Asie antérieure a également reçu les chevaux des régions hautes de l'Asie. « Les Mongols fondèrent le plus ancien empire mésopotamien dont le souvenir ait été conservé. Ils introduisirent alors le cheval dans ce pays (5). » Les chevaux aryens, qui venaient également des steppes de l'Asie centrale, furent plus tard introduits dans le même pays par la dynastie mède de Berose.

Dans toute cette partie de l'Asie, on retrouve les chevaux des steppes centrales. Les chevaux de sang mongolique semblent prédominer exclusivement dans le nord de la Perse, dans tout le Turkestan, chez les Kalmouks et Nogaïs du gouvernement de Stavropol, situé au nord du Caucase, et chez les Kirghiz (6). On doit

(1) *Dict. d'hist. naturelle*, t. II, p. 762.
(2) Piétrement. *Hist. des chevaux*, p. 378.
(3) *Ibid.*, p. 354-356.
(4) *Le Cheval*, t. I, p. 115, édit. de l'Imprimerie royale, 1775.
(5) Piétrement, *loc. cit.* p. 390.
(6) *Ibid.*, p. 370.

considérer comme certaine l'absence des chevaux en Perse avant l'arrivée des peuples mongoliques, qui y précédèrent les Iraniens, et l'on peut en dire autant de la Médie et de l'Arménie (1).

Chez les Hébreux, le cheval n'apparaît que sous David et surtout sous Salomon, peut-être par suite des prescriptions de Moïse, qui voulait rendre son peuple sédentaire. Les anciens patriarches ne paraissent pas avoir eu de chevaux dans leurs troupeaux.

Le cheval arabe, dont la réputation est fameuse, n'a été introduit en Arabie que vers le commencement de notre ère (2). Il y est d'importation aryenne, ainsi qu'en témoigne la philologie (3). « On s'expliquera la prédominance presque exclusive du sang aryen chez les chevaux de la péninsule arabique, si l'on considère qu'ils sont en majeure partie les descendants d'ancêtres amenés du royaume de Hira, c'est-à-dire de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, déjà organisée par les Sargonides (4). »

Une autre cause empêche de considérer le cheval arabe comme l'origine de l'espèce. Le cheval n'est pas un animal des pays chauds, mais des pays froids. En effet, ceux qui errent librement dans les vastes plaines de la Tartarie remontent en été vers le nord et ne s'avancent jamais à plus de trente degrés vers le sud (latitude de Lhassa). En hiver, ils s'élèvent de préférence sur les montagnes dont le vent glacial du nord a balayé la neige. On voit par là, ainsi que conclut d'Orbigny, « que le cheval ne peut être originaire de l'Arabie et qu'il a dû naître soit sur le grand plateau asiatique, soit au nord-est de la chaîne du Caucase », dans les steppes du Turkestan actuel, qui sont à la limite même du plateau (5).

Un autre naturaliste arrive à la même conclusion : « Comme, d'une part, dit M. Piétrement, les peuples mongoliques avaient colonisé une grande partie de l'Asie avant les migrations aryennes, et que d'autre part les Sémites n'ont pas domestiqué de che-

(1) Pictet, *Origines indo-européennes*, t. I.
(2) Piétrement, *loc. cit.*, p. 363.
(3) Pictet, *loc. cit.*, I, p. 344.
(4) Piétrement, *loc. cit.*, p. 47.
(5) V. d'Orbigny, *Diction. d'histoire naturelle*, article *Cheval*, p. 499.

vaux, on peut de suite en conclure que les diverses contrées de l'Asie envahies par les anciens peuples mongoliques étaient d'abord dépourvues de chevaux, que leur première population chevaline y fut amenée par ces peuples mongoliques (1). »

En Égypte, nous retrouvons également, à l'origine, les chevaux importés par les populations mongoliques, qui ont très anciennement pénétré dans ce pays. De là, ils se sont répandus dans la région des steppes sahariennes, où a pris naissance, dans les États barbaresques, la race fameuse des chevaux barbes. M. de Préville a déterminé, ici même, l'existence de zones parallèles qui, en se prolongeant d'Asie en Afrique, ont permis aux diverses espèces d'animaux domestiques de se répandre dans ce dernier continent et de s'y distribuer régulièrement (2).

Si nous passons en Amérique, nous constatons, ainsi que nous le démontrerons plus loin, que le cheval était absolument inconnu avant l'arrivée des Européens. Les premiers conquérants nous racontent de quelle peur étaient pris les indigènes à la vue de cet animal. Les chevaux actuels de l'Amérique descendent de ceux qui y ont été importés par les Européens.

La philologie vient confirmer ces conclusions de l'histoire. D'après une énumération approximative, le sanscrit, dont le centre paraît avoir été originairement dans les steppes situées à l'est du Balkhak, au pied du Pamir et des monts Tian-Chan, le sanscrit, dis-je, n'a pas moins de cent quarante à cent cinquante noms pour le cheval, la jument et le poulain (3). Dans leurs nombreuses migrations en Asie et presque à l'extrémité occidentale de l'Europe, ces populations paraissent avoir amené avec elles le cheval, car nous retrouvons dans toutes les langues indo-européennes son nom avec la racine sanscrite *Açva*. On le retrouve dans le persan, l'arménien, le lithuanien, le grec, le germain; dans le groupe des langues celtiques, dans le gaulois, le galate, l'irlandais; dans les langues scandinaves et malaises.

Il apparaît donc que toutes les races de chevaux du globe

(1) Piétrement, *loc. cit.*, p. 354.
(2) *La Science sociale*, t. IV, p. 56 et suiv.
(3) V. Pictet, *Origines indo-européennes*, t. I, p. 345.

viennent d'un même point, et ce point est l'Asie centrale, c'est-à dire la plus grande région de steppes qui existe à la surface du globe, la patrie par excellence des peuples pasteurs et nomades.

Cette région semble donc nous offrir le théâtre le mieux préparé pour saisir, dans tous ses détails et avec ses traits les plus caractéristiques, le rôle social du cheval.

Cependant une considération pourrait nous arrêter, c'est qu'il existe deux autres pays où se sont développées deux races éminentes de chevaux : l'Arabie et les États barbaresques, qui ont donné naissance aux chevaux arabes et aux chevaux barbes.

Mais ces pays présentent, par rapport à l'Asie centrale, une infériorité manifeste : le cheval ne s'y trouve pas dans son milieu naturel ; le climat y est trop chaud pour lui et l'herbe trop rare. Cela est si vrai que l'Arabe ne conserve sa race de chevaux qu'à force de soins qui dépassent tout ce que l'on peut imaginer, et par un travail de sélection qui constitue réellement un art. Nous dirons comment ces deux races sont le résultat à la fois de la constitution physique et de l'état social de ces pays. Il nous suffit pour le moment de constater qu'elles ne peuvent nous fournir le type le plus naturel, le plus spontané et le plus caractéristique de la race chevaline.

Ce type, nous le trouvons dans les immenses steppes de l'Asie centrale, dans ce berceau de sa race, où ses descendants ont conservé jusqu'à ce jour tous les caractères essentiels, parce que le milieu physique et le milieu social ne se sont pas transformés.

II. — La steppe est particulièrement adaptée au cheval.

Si les traditions historiques des divers peuples font venir des steppes de l'Asie centrale toutes les races de chevaux disséminées actuellement à la surface du globe, on constate, d'autre part, que, proportionnellement au nombre des habitants, les chevaux sont encore aujourd'hui plus nombreux dans cette région que partout ailleurs.

L'explication de ce fait va nous être donnée par la constitution physique, géologique, météorologique et botanique des steppes du grand plateau asiatique et des régions contiguës (1).

Observons d'abord que ces steppes sont, d'une façon générale, de vastes surfaces *horizontales* (2).

Cette horizontalité convient admirablement au cheval. Celui-ci, étant essentiellement un animal de course, trouve dans les grandes plaines un champ magnifique pour ses exercices rapides. Aussi est-il remarquable que ses qualités de coursier s'y développent naturellement, sans qu'il soit nécessaire d'aider la nature par une habile sélection, tandis que, dans les pâturages restreints, le cheval tend à devenir un animal de trait.

Ce fait est d'ailleurs confirmé par l'examen des pâturages, qui après les grandes steppes produisent les meilleures races de chevaux. En effet, les lieux d'élevage les plus propices sont les plaines, comme celles de la Hongrie, de l'Amérique méridionale, de la Camargue, etc.

Au contraire, dans les *pays montagneux*, le *cheval se déforme* et dégénère, sa taille s'amoindrit, comme, par exemple, en Corse et dans les Pyrénées; son pied devient plus solide et son caractère plus patient, mais il perd son allure rapide; en un mot, il cesse d'être un coursier, pour devenir un *porteur* et un *animal de trait*. Mais, à ce double point de vue, il est *inférieur*, même pour les pays de montagnes, au *mulet* et à l'*âne*, ce qui prouve clairement que, dans ce rôle, il ne remplit plus sa fonction propre.

Il faut noter ici que le grand plateau asiatique est formé par divers étages de plateaux, qui s'échelonnent et sont séparés par des pentes très abruptes. Cette configuration du sol habitue le cheval à franchir les obstacles et lui donne même cette *sûreté de pied* qui, dans les pays exclusivement montagneux, devient la qualité presque unique du cheval. *On voit par là que, sans perdre les qualités que donne la plaine, il acquiert celles que donne la mon-*

(1) Voir, sur les limites de cette région de steppes, *La Science sociale*, t. I, p. 26 à 29.

(2) Cette horizontalité est une des causes qui, en ne permettant pas à l'eau de se répandre sur le sol, empêche l'irrigation et par conséquent permet à l'herbe de l'emporter sur les forêts et sur les cultures.

tagne. De plus, ces différences de hauteurs, qui déterminent des climats très variés, habituent le cheval à supporter les plus grandes variations atmosphériques. Ce fait et ses conséquences apparaîtront plus loin.

Mais ces steppes ne sont pas seulement horizontales; elles sont en outre d'une *immense étendue*, puisqu'elles s'étendent sans discontinuité sur une surface grande comme l'Europe. De là, une autre conséquence.

L'étendue multiplie les avantages résultant de l'horizontalité, en ouvrant au cheval un champ de course indéfini. En outre, elle permet un développement considérable de la race et constitue en quelque sorte un gigantesque haras naturel. On verra plus loin que l'utilité du cheval pour l'homme est en proportion de l'étendue des lieux et des distances à franchir.

Ces chevaux élevés en liberté, sans que rien gène leurs mouvements, sont, ainsi que le fait observer Buffon, beaucoup plus forts, plus légers, plus nerveux, que la plupart des chevaux élevés dans les palais voûtés où nous les enfermons; « ils ont ce que donne la nature, la force et la noblesse; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adresse et l'agrément (1). »

La steppe semble être appropriée au cheval non seulement par ses qualités, mais encore par ses défauts. C'est ainsi que les eaux, qui dans les steppes sont généralement stagnantes, par suite de l'horizontalité, conviennent particulièrement à cet animal, qui recherche de préférence « l'eau trouble et tiède (2) ». Aussi Buffon recommande-t-il d'établir des mares dans les lieux où pâturent les chevaux. « Les eaux dormantes, dit-il, sont meilleures pour les chevaux que les eaux vives, qui leur donnent souvent des tranchées (3). »

Les mares étant très inégalement réparties sur les plateaux, les nomades ont dû creuser des puits souvent fort éloignés les uns des autres. Or, par son allure, le cheval est l'animal le plus apte

(1) Buffon, *le Cheval*, p. 10. On pourrait faire la même observation à propos de l'homme lui-même, en comparant le nomade à l'urbain.

(2) Buffon, *le Bœuf*.

(3) Buffon, *le Cheval*.

à franchir rapidement des distances considérables. D'ailleurs, il est plus habitué que les chevaux de nos pays à supporter la soif. Par suite de ce double motif, la rareté de l'eau n'est point pour lui un obstacle absolu.

Il est un point cependant sur lequel se manifeste l'infériorité du cheval : c'est dans l'aptitude à s'accommoder aux déserts sablonneux. En cela, il est évidemment inférieur au chameau. Mais on doit observer que, quelle que soit l'étendue des déserts, ceux-ci ne sont qu'un accident dans les grandes steppes asiatiques.

Le climat exerce sur l'animal une influence plus grande que sur l'homme. Ce dernier, en effet, se défend facilement contre les influences météorologiques, au moyen de l'habitation et du vêtement.

En ce qui concerne les chevaux, on observe qu'ils prospèrent surtout dans les climats secs; ils y sont sobres, légers et vigoureux, ont la jambe nerveuse et la corne dure. Au contraire, dans les lieux humides, ils ont presque tous la tête grosse et pesante, le corps épais, les jambes chargées, la corne mauvaise et les pieds plats. C'est pour cela qu'en Guinée, dans l'Inde, en Chine, ils sont petits, faibles, lâches, mal faits (1).

Or, le climat des plateaux étant très sec par suite de l'élévation et de la violence des vents, et la période des pluies très courte, le cheval trouve sur ces hauteurs un milieu très favorable à son développement.

Cet animal s'adapte également aux alternatives de froid et de chaleur des grands plateaux. On sait, en effet, que le cheval, qui prospère en Arabie et en Égypte, se développe aussi dans le Nord. Il semble même affectionner particulièrement le froid, comme je l'ai dit plus haut.

On le trouve par troupes nombreuses en Sibérie. Dans ce pays, on peut fixer la limite septentrionale du cheval au 63°, à la hauteur de Bérezov, sur l'Obi (2).

On comprend dès lors que la neige qui couvre les plateaux

(1) Piétrement, *loc. cit.*, p. 26, 27.
(2) Pallas, *Voyage en Russie et dans l'Asie septentrionale*, t. V.

pendant une grande partie de l'année n'incommode nullement le cheval. Il ne craint pas de se rouler sur la neige et de passer les nuits dehors, même par un froid très violent (1). Il sait même écarter la neige avec le pied de devant pour chercher et manger l'herbe qu'elle recouvre (2). Ce mouvement est tellement instinctif qu'il persiste longtemps chez les individus nés dans des pays où il ne tombe jamais de neige (3).

On voit par là combien est précieux pour le nomade des hauts plateaux un animal qui supporte à la fois toutes les extrémités de la chaleur et du froid.

Le cheval étant un herbivore, on peut dire que la steppe, qui est le pays des herbes, est essentiellement son royaume. Il se promène en maître au milieu de ces pâturages naturels indéfinis.

Cette abondance inépuisable de l'herbe est d'autant plus digne d'attention, que le cheval amaigrit rapidement les pâturages qu'il broute. Dans les pays de pâturages artificiels, comme la Normandie, par exemple, on est souvent obligé de déterminer dans les baux la proportion de chevaux que l'on pourra mettre sur chaque pâturage pour ne pas l'épuiser. Or, par son étendue et son incomparable fertilité, la steppe seule peut résister à ce travail de destruction, qui s'accomplit d'ailleurs par suite du phénomène suivant.

Le cheval, armé de dents incisives aux deux mâchoires, broute de préférence l'herbe la plus fine et laisse grener et se multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures, en sorte qu'au bout de quelques années la prairie sur laquelle un cheval a vécu n'est plus qu'un mauvais pré. Il en est tout autrement du bœuf, qui, à cause de l'épaisseur de ses lèvres, ne peut brouter que l'herbe longue et choisit de préférence la plus dure. Il ne fait donc aucun tort au pâturage, car il n'ébranle point la racine et ne retarde que très peu la germination ; il présente même l'avantage de détruire peu à peu l'herbe grossière et de transformer ainsi la prairie en un pâturage fin.

(1) Buffon, *le Cheval*, p. 103.
(2) *Ibid.*, p. 101.
(3) *Var. des animaux*, t. I, p. 56.

D'autre part, le fumier de cheval ne contient qu'une faible proportion de matières fertilisantes, tandis que le fumier de bœuf est tellement riche, qu'il rend à la terre presque autant que lui prend l'animal. Pour ces diverses raisons, on a généralement soin, dans les pâturages artificiels, de faire réparer par le bœuf les dégâts causés par le cheval.

La steppe présente un autre avantage pour le cheval. Cet animal mange nuit et jour, lentement, mais presque continuellement, parce qu'il n'a qu'un petit estomac qui ne peut contenir que peu d'herbe à la fois (1). Il s'accommode donc mieux du séjour permanent sur d'immenses pâturages, que du séjour à l'étable pendant la nuit et à certaines heures de la journée.

On saisit ici une loi : *Le cheval ne peut se développer normalement en grande quantité* et avec ses qualités essentielles de coursier, que sur des *pâturages indéfinis et inépuisables*, c'est-à-dire dans les steppes. Les faits nous montrent que partout ailleurs il n'est plus qu'un animal soit d'apparat, soit de labour, soit de trait, qui se perpétue et acquiert ces diverses qualités, grâce à la culture assidue de l'homme.

Les chevaux tartares, au contraire, trouvent dans les grandes steppes fertiles le milieu le plus favorable pour développer spontanément leurs qualités naturelles. Aussi sont-ils « forts, vigoureux, fiers, ardents, légers et grands coureurs (2) ». M. Cotteau, qui a voyagé sur la limite des steppes, dit qu'il a pu faire parcourir à ses chevaux 92 verstes, soit environ 100 kilomètres, sans débrider et presque sans prendre de nourriture.

Il résulte de ces faits que *la steppe est particulièrement adaptée au cheval.* Il nous faut voir maintenant comment ce dernier la complète essentiellement.

En d'autres termes, nous avons vu comment le cheval s'assimilait la steppe ; nous allons voir *comment il assimile* la steppe à l'homme, au point de vue du travail, de la famille, du voisinage, de la religion, de la souveraineté, de l'expansion de la race.

(1) Buffon, *le Bœuf*, p. 160.
(2) Buffon, *le Cheval*, p. 82.

III. — Le cheval adapte la steppe a l'homme.

L'art pastoral, qui constitue le seul travail et le seul moyen d'existence dans la steppe, serait impraticable sans le cheval.

C'est ce dernier, en effet, qui fournit au nomade sa *principale nourriture*, en transformant les végétaux en une matière animale, qui est le lait de jument.

Ce lait a cette qualité extraordinaire d'être l'équivalent des divers éléments requis pour l'alimentation de l'homme, et de constituer à la fois une boisson et un aliment complet. M. Cotteau en a fait l'expérience pendant son voyage à travers la steppe. « Depuis plus de deux mois, dit-il, je n'avais pas couché dans un lit, je ne me nourrissais guère que de thé et de *lait;* enfin j'étais fatigué, *non pas physiquement, — jamais je ne me suis mieux porté,* — mais moralement (1). »

Voici d'ailleurs la composition du lait de jument, pour 1,000 parties en poids :

Sucre de lait	52	à 57.28
Matières grosses	11.07	à 15.62
Caséine	13,09	à 18.23
Lacto-albumine	2.18	à 4.21
Lacto-protéine	4.88	à 6.13
Sels solubles	0.448	à 0.523
Sels insolubles	2.364	à 2.592

Le lait de jument est consommé, sous le nom de *khoumouis*, au moyen d'un préparation très simple, qui s'effectue de la manière suivante (2) :

Le lait recueilli chaque jour, à six reprises différentes, est conservé jusqu'au soir dans un tonneau en bois. On mêle alors cette récolte de la journée avec un volume égal d'eau tiède et parfois un demi-volume de lait de vache non écrémé; puis on verse ce mélange dans une grande outre en cuir fumé, ayant une

(1) V. Le Play *Les Ouvriers eurpéens*, t. II, p. 44.
(2) *De Paris au Japon*, p. 114.

contenance de 60 à 70 litres. Cette outre, placée à l'abri des courants d'air froids, dans un point qui n'est pas tout à fait opposé à la porte de la tente, est soumise à l'influence de la chaleur douce du foyer ; elle est d'ailleurs enveloppée d'un épais tapis de laine. Chaque soir, on remplit l'outre à khoumouis ainsi qu'il vient d'être dit ; chaque matin, on reprend et on verse dans un tonneau la provision de khoumouis réclamée pour la consommation de la journée. La quantité ajoutée ou reprise forme environ la moitié du contenu total de l'outre. Le liquide en élaboration dans l'outre est soumis constamment à une fermentation spontanée, qui se manifeste par un dégagement de gaz. Une fois chaque semaine, on vide complètement l'outre à khoumouis pour l'exposer pendant quelques heures à l'action de la fumée et de la chaleur du foyer. La liqueur ainsi obtenue, conservée au frais sur le sol de la tente, a une couleur d'un blanc bleuâtre ; elle a un goût assez agréable, qui rappelle la saveur du poiré frais de Normandie. Elle ne charge jamais l'estomac ; mais lorsqu'on la boit en quantité considérable, elle procure seulement un sommeil tranquille.

Enfin, au moyen d'une préparation très simple, les Tartares tirent du lait de jument une eau-de-vie qu'ils apprécient beaucoup.

Ce genre d'alimentation offre aux nomades des avantages inappréciables.

D'abord il est particulièrement adapté à des populations obligées de se déplacer constamment : en effet, cette nourriture est essentiellement *transportable*, puisqu'elle est fournie chaque jour par les animaux qui suivent la famille ; elle est en outre d'une préparation aussi simple que possible.

Elle constitue *une nourriture saine et digestive*, très appropriée à des populations privées des ressources de l'art médical.

Elle est enfin un *aliment agréable*, que le nomade préfère à tout autre et qui lui procure les douces rêveries affectionnées par l'homme du désert.

Le lait de vache ne présente pas ces avantages au même degré. Il exige des façons plus laborieuses, mais surtout il ne peut,

comme le lait de jument, suppléer à toute autre nourriture. Cela est bien à considérer dans la vie de pleines steppes.

En dehors du lait, le nomade utilise peu le cheval pour sa nourriture ; généralement il n'en mange la *viande* que lorsque l'animal est mort ou estropié. Ce n'est pas que sa chair ne soit très estimée, mais on trouve plus d'avantages à consommer son lait et à l'utiliser lui-même comme coursier.

Le cheval est encore le principal auxiliaire du pasteur pour la garde du troupeau. Dans les vastes espaces de la steppe, que ne sépare aucune barrière, l'homme, sans son coursier, ne pourrait maintenir les animaux en troupe, les empêcher de s'écarter, courir après les égarés, enfin diriger tout ce peuple broutant au milieu des hautes herbes et des sables à franchir. Le cheval représente, en quelque sorte, un enclos vivant et mobile.

Mais le cheval n'est pas seulement approprié au travail de ces régions, il est, en outre, le *principal auxiliaire de la famille dans la steppe.*

Représentez-vous la famille du nomade de grandes steppes sans le cheval. Elle ne peut plus transporter d'un campement à l'autre ni la tente, ni les objets usuels nécessaires à la vie quotidienne. *L'art pastoral devient impossible.*

En cas d'incendie des herbes ou d'attaque de l'ennemi, elle ne peut prendre la fuite et se voit condamnée à la mort.

C'est le cheval qui permet à tous les membres de la famille de rester groupés ensemble sous l'autorité d'un ancêtre commun, et de constituer ainsi le type patriarcal, type par excellence de l'esprit de tradition. De sorte qu'on peut dire sans paradoxe que c'est le cheval qui immobilise l'homme.

En effet, le système patriarcal est celui qui immobilise le plus complètement toute une race, parce qu'il maintient de siècle en siècle des conditions d'existence identiques.

Or le système patriarcal ne naît que de la vie nomade, et la vie nomade n'est possible qu'avec le cheval : les analogues sont bien inférieurs. Otez le cheval, et il faudra se rendre sédentaire et perdre, par la complication progressive du travail, par l'émi-

gration individuelle, la stabilité *totale*, qui n'appartient qu'au régime patriarcal.

Il est donc vrai que les races les plus immobiles sont à cheval.

C'est parce qu'il est un auxiliaire indispensable que le cheval joue un si grand rôle dans l'éducation des nomades.

Aussitôt qu'un enfant est sevré et que ses forces se sont suffisamment développées, on l'exerce à aller à cheval : on le fait monter en croupe, puis on commence une course au galop, pendant laquelle le jeune cavalier se cramponne de ses deux mains à la robe de son maître. Les Tartares s'accoutument ainsi de bonne heure au mouvement du cheval, et bientôt, à force d'habitude, ils finissent par s'identifier en quelque sorte à leur monture.

« Le Mongol est tellement accoutumé à aller à cheval qu'il se trouve tout à fait désorienté et comme jeté hors de sa sphère aussitôt qu'il a mis pied à terre. Sa démarche est pesante et lourde : la forme arquée de ses jambes, son buste toujours penché en avant, ses regards qu'il promène incessamment autour de lui, tout annonce un cavalier, un homme qui passe la plus grande partie de ses jours sur un cheval ou sur un chameau. Quand les Tartares se trouvent en route pendant la nuit, il arrive souvent qu'ils ne se donnent pas même la peine de descendre de leurs animaux pour prendre leur sommeil (1). »

L'exercice du cheval fait également partie de l'éducation des femmes tartares. « Elles y montrent, dit M. Huc, autant d'habileté et de courage que les hommes. Cependant, ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'elles montent à cheval, en voyage, par exemple, et lorsqu'il n'y a personne pour aller à la recherche des animaux qui se sont égarés (2). »

Les Kalmouks ne le cèdent en rien aux Tartares : « Le Kalmouk est cavalier dès le berceau. Le berceau du Kalmouk est un lit garni de cuir dans lequel se trouve placé *entre les jambes de l'enfant* un morceau de bois sur lequel il est à cheval comme

(1) Huc, *Voyage en Tartarie*, t. I, ch. III.
(2) *Ibid.*

un cavalier sur sa selle; ce morceau de bois est creux, pour éviter à la mère le soin de défaire trop souvent les linges et les cuirs qui enveloppent son nourrisson. Le berceau est placé *verticalement*, suspendu à l'intérieur ou à l'extérieur de la tente. Aussitôt qu'il peut se traîner, l'enfant grimpe sur un mouton ou sur un chien; quand il a trois ans, il monte en croupe avec ses frères ou ses amis plus âgés; à huit ans, c'est un cavalier parfait; à douze ans, il dompte des chevaux sauvages (1). »

On peut dire que le cheval est le *trait d'union entre les différentes familles* répandues dans la même partie de la steppe. Il aide à la constitution du premier rudiment social, qui est le *voisinage*. Il est donc, au milieu de la vie nomade, le plus puissant instrument de sociabilité.

Ce fait apparaît dans la tendance qu'ont les nomades à accourir au-devant de tout voyageur qui apparaît à l'horizon, ou de toute famille qui vient s'établir dans le voisinage.

Le cheval n'est pas moins nécessaire pour maintenir l'*unité religieuse* au milieu de ces familles nomades et dispersées sur des étendues aussi vastes. Il permet seul les longs pèlerinages aux lamaseries célèbres, qui constituent les principaux centres de la steppe.

Le cheval, qui permet ainsi l'unité du travail, de la famille, du voisinage et de la religion, a constitué, à certaines époques, la grande *unité des peuples nomades* sous un chef comme Attila, Gengis-Khan, Tamerlan, etc. Les peuples chasseurs ou sauvages n'ont jamais pu former ces grandes unités de souveraineté, parce qu'ils n'ont pas à leur disposition le grand moyen de concentration rapide que donne le cheval. En outre, ce dernier est le *seul animal* qui puisse se *plier aux mouvements d'ensemble d'une armée, à la variété des climats et au tumulte de la guerre*. Le chameau ne remplit aucune de ces trois conditions.

C'est grâce au cheval que le nomade a pu accomplir jusqu'aux limites de l'ancien continent tant d'invasions formidables. Grâce à lui, il franchit les fleuves sans ponts et n'est point arrêté par cet

(1) Moynet, *Le Tour du Monde*, t. XV, p. 95.

obstacle naturel presque infranchissable pour une armée de sédentaires. Se mettant à califourchon sur des peaux de bœufs contenant leurs ustensiles, et attachées à la queue de leurs chevaux, puis s'aidant de leur arc en guise d'aviron, les nomades franchissent les fleuves les plus rapides. C'est ainsi qu'ils ont passé le Dniéper en 1240, et le Danube quelques années plus tôt (1).

Mahomet comprenait tellement l'importance du cheval pour la conquête, qu'il éleva les soins à donner aux chevaux à la hauteur d'un acte religieux. De même que la Chine a été conquise par les chevaux tartares, de même l'empire du Croissant a été fondé par les chevaux arabes.

Les chroniques du moyen âge expriment l'admiration et l'épouvante causées par les chevaux des nomades sur les populations envahies. Des contemporains affirment que, pendant l'invasion de Gengis-Khan, les chevaux se contentaient souvent des feuilles, des écorces et des racines des arbres, et que, malgré cela, ils étaient toujours pleins de force, d'ardeur et d'agilité (2). On voit par là que la présence ou l'absence du cheval peut rendre possible ou impossible l'extension d'une race et la domination d'un peuple sur un autre.

Nous aboutissons, en dernière analyse, à cette conclusion : si la steppe est particulièrement adaptée au cheval, c'est le cheval qui adapte la steppe à l'homme, lui seul qui rend possible l'organisation sociale de ces grandes sociétés pastorales qui ont joué un rôle si considérable dans l'histoire du monde.

IV. — L'absence du cheval peut rendre une société instable.

Cette conclusion ressortira nettement du contraste entre les pasteurs de l'Asie et les sauvages de l'Amérique.

Ce continent renfermait des steppes comme l'Asie centrale. Ces dernières, sous le nom de « prairies », couvraient d'immenses

(1) Huc, *Le Christianisme en Chine*, I, p. 156.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 163.

étendues de l'Amérique du nord; sous le nom de « pampas », elles s'étendent encore dans l'Amérique du sud, sur la plus grande partie du territoire actuel de la République Argentine, du Paraguay et de la Patagonie. Ces steppes ne le cédaient donc pas en étendue à celles de l'Asie.

Dans ces conditions, pourquoi le développement social des populations indigènes, a-t-il été si différent de celui que nous constatons en Asie? Pourquoi ne s'est-il pas également constitué en Amérique une race de pasteurs? Pourquoi, au lieu d'une société stable, une société instable?

Cette différence tient à ce que le cheval était inconnu sur le Nouveau Continent avant l'arrivée des Européens.

Établissons d'abord irréfutablement ce fait (1).

Dans une lettre adressée à Ferdinand et Isabelle, le 7 juillet 1503, Christophe Colomb le constata pour la région de Panama et du Honduras. Il ne désespère pas d'être plus heureux en pénétrant dans l'intérieur (2). Mais il ne rencontre pas « d'autres quadrupèdes que des chiens qui n'aboient pas (3). »

Les explorateurs qui s'engagèrent après Colomb dans cette région constatent également le fait : « Dès que les Indiens virent des chevaux, dit Herrera, historiographe d'Espagne et des Indes sous Philippe II, cela leur donna une telle épouvante, car ils n'avaient jamais vu de ces sortes d'animaux, qu'ils commencèrent à tourner le dos et à s'enfuir chacun de son costé, procurant de se sauver du mieux qu'ils pouvaient (4). »

Nous allons voir qu'il en était de même dans les autres parties de l'Amérique.

Pour le Mexique, nous avons le témoignage de Diaz del Castillo, l'un des intrépides compagnons de Cortez : « Les Indiens, dit-il, tournèrent le dos sur-le-champ. Nos ennemis crurent que le cheval et la cavalerie ne faisaient qu'un, car ils n'avaient pas vu de chevaux jusqu'alors (5). » Aussi Cortez imagine-t-il, une

(1) Voir la démonstration de M. Piétrement, *loc. cit.*, p. 612 à 707.
(2) Colomb. *Relat. de quatre voyages*, publiées par Navarrette, t. III, p. 145-147.
(3) *Ibid.*, p. 110, 111.
(4) *Hist. gen.*, t. I, p. 93.
(5) *Hist. ver.*, t. I, p. 109.

autre fois, comme stratagème, de faire hennir les chevaux, ce qui porte l'épouvante parmi les Indiens (1). Quand ceux-ci avaient réussi à tuer un cheval, ils suspendaient sa peau comme le trophée le plus glorieux. Les relations de Diaz et d'Herrera sont remplies d'exemples du même genre (2).

Même absence de chevaux dans les vastes plaines situées entre les Montagnes Rocheuses et le Mississipi : « Dans ces nouveaux pays les chevaux sont ce qu'il y a de plus nécessaire et ce qui effraie le plus l'ennemi. Ce sont eux qui décident du sort d'une bataille (3). » De même dans le Canada, appelé alors Nouvelle-France. Dans son *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France*, dédiée à Colbert, Pierre Boucher s'exprime ainsi : « Y a-t-il des chevaux dans le pays? je réponds non. » Et cependant il constate la présence des prairies : « N'y a-t-il pas de prairies pour faire du foin? l'avoine n'y vient-elle pas bien? Parfaitement bien, et il y a de très belles prairies. »

On ne s'étonne donc pas si le cheval n'avait pas de nom dans les divers dialectes indiens. Les indigènes durent le désigner par des mots européens, comme *cohaïullo*, qui vient de l'espagnol *cavallo* (4). Une *Relation* nous fait assister aux premiers essais d'équitation des tribus indiennes nomades (5).

Il est donc bien établi qu'il n'y avait pas de chevaux dans l'Amérique du Nord ; on va voir qu'il n'y en avait pas non plus dans l'Amérique du Sud.

Les indigènes du Pérou connaissaient si peu les chevaux qu'ils disaient que les Espagnols « montaient sur de grandes brebis (6). » Aussi en avaient-ils une peur effroyable : « Dès que les Indiens, dit Xérès, virent galoper les chevaux, presque tous quittèrent la place et s'enfuirent avec tant de précipitation, qu'ils enfoncèrent une partie de l'enceinte de la ville, et un grand nombre tombèrent les uns sur les autres. Les cavaliers passèrent

(1) *Hist. vér.*, t. I, p. 112-114.
(2) V. par exemple Herrera, *Hist. gen.*, t. III, p. 216, 380, 610.
(3) Castânada. *Relation*, p. 245.
(4) Joutel. *Journal historique*, p. 231, 236.
(5) *Ibid.*, p. 36.
(6) Zarate, *Hist. de la découv. du Pérou*, t. I, p. 109.

sur eux en les tuant et en les blessant et ils poursuivirent les fuyards. L'infanterie chargea avec tant de furie ceux qui restaient dans la place, qu'en peu de temps la plupart furent passés au fil de l'épée. Pendant toute l'action, aucun Indien ne fit usage de ses armes contre les Espagnols, tant fut grande leur épouvante en voyant Pizarre au milieu d'eux, le galop des chevaux, et en entendant tout à coup les décharges d'artillerie. C'étaient des choses nouvelles pour eux, et ils cherchaient plutôt à s'enfuir qu'à combattre (1). »

L'historien des Incas, Garcilasso, nous apprend comment les chevaux ont été amenés dans cette partie de l'Amérique du Sud (2).

Le même auteur (3) nous décrit ainsi la terreur des naturels du Pérou à la vue des chevaux : « Les Indiens ont une grande frayeur des chevaux ; quand ils les voient courir, ils perdent la tête au point que, quelque large que soit la route, ils ne savent pas se garder sur l'un des côtés pour les laisser passer et qu'il leur semble que de quelque côté qu'ils se mettent, ils doivent en être piétinés ; en sorte que, voyant venir un cheval au galop, ils croisent la route deux à trois fois d'un côté à l'autre, cherchant à lui échapper, et que, aussitôt qu'ils arrivent sur l'un des côtés de la route, se figurant qu'ils seront plus en sûreté de l'autre côté, ils se mettent à y courir. La terreur les effraie et les aveugle à un tel point qu'il est arrivé plusieurs fois, comme je l'ai vu moi-même, que, croyant fuir, ils sont allés se heurter contre le cheval. Enfin, ils ne se trouvaient en sûreté en aucune manière, à moins d'avoir un Espagnol devant eux, encore ne se trouvaient-ils pas parfaitement rassurés. Il est certainement difficile de se figurer aujourd'hui la terreur de ce temps-là ; maintenant, par suite de nombreux contacts, la peur est devenue moindre, pas assez cependant pour qu'un Indien ait jamais osé se faire maréchal ferrant ; et, quoique dans les autres métiers qu'ils ont appris des Espagnols, il y ait de très bons ouvriers, ils

(1) *Relation véridique de la conquête du Pérou*, page 657.
(2) *Primera parte de los Commentarios*, etc., p. 323.
(3) *Ibid.* Voir aussi Acosta, *Histoire naturelle et morale des Indes*, p. 180 et 182.

n'ont pas voulu apprendre à ferrer, afin de ne pas approcher le cheval de trop près ; et quoique véritablement il y eut dans ce temps beaucoup d'Indiens domestiques d'Espagnols, qui étrillaient et pansaient les chevaux, ils n'osaient pas les monter. »

Je trouve, au sujet du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade, le témoignage suivant de Fédermann, officier allemand au service de l'Espagne : « Il faut dire que les Indiens ont une telle peur des chevaux qu'avec quelques cavaliers et une petite troupe de fantassins, on en mettra en fuite un plus grand nombre que je n'ose le dire (1). »

Nous arrivons enfin à la vaste région herbue des pampas, qui couvre presque toute la partie méridionale de l'Amérique du Sud, sur une étendue aussi grande que l'Europe. Une colonie espagnole, obligée de battre en retraite, aurait laissé dans ces steppes sept chevaux et cinq juments qui seraient les ancêtres de tous les chevaux sauvages des pampas, au dire d'Azara dans son *Histoire naturelle*. Mais bien d'autres chevaux amenés par les Européens ont dû recouvrer la liberté dans ces steppes si bien faites pour eux.

Quoi qu'il en soit, les contemporains nous racontent l'effroi des Guaranis du Parana à la vue des premiers chevaux : « La terreur que les Indiens avaient des chevaux, dit Hernandez (2), était réellement curieuse à voir. Dans la crainte de déplaire aux Espagnols, ils leur apportaient toute sorte de nourriture, des poules et du miel, leur disant de ne pas se fâcher, qu'ils leur donneraient bien à manger, de se tranquilliser, qu'ils n'abandonneraient pas leurs villages. Mais, craignant que les chrétiens ne leur fissent quelques violences, ils établissaient leur campement très loin de ces animaux.

Un autre auteur, parlant de la conquête du Chili et de l'Araucanie, nous dit : « L'invasion reçut un puissant secours de l'erreur

(1) *Belle et agréable narration du premier voyage de N. F. aux Indes de la mer Océane*, collect. Ternaux, t. I, p. 133. — Sur l'absence de chevaux au Brésil, voir Lery, *De la guerre, combat et hardiesse des sauvages*, p. 237.

(2) *Commentaires* d'Alva Nunez Cabeça, adelantade et gouverneur du Rio de la Plata, p. 56, 73.

où étaient ces peuples ignorants, lorsqu'ils virent portés sur des animaux dociles ces hommes qui, par un miracle ou par un moyen étrange, semblaient être venus des régions célestes. »

Les Patagons, qui occupent la partie la plus méridionale des pampas, « ne possédaient certainement pas de chevaux (1), » ainsi que le constatent tous les voyageurs. Ils n'en avaient aucune connaissance lors de la découverte de l'Amérique. Certaines tribus patagones n'ont même adopté le cheval que récemment.

Voilà donc un fait bien authentiquement établi : *Il n'y avait pas de chevaux en Amérique avant l'établissement des Européens.*

Voyez maintenant les conséquences de ce fait.

L'absence de chevaux a empêché les indigènes de constituer une race de pasteurs. Ils sont restés à l'état de chasseurs et n'ont domestiqué que le chien, l'auxiliaire nécessaire de la chasse.

Cette situation de chasseurs les a maintenus dans l'état sauvage où les ont trouvés les premiers conquérants et où sont encore de nos jours ceux de leurs descendants dont le territoire n'a pas été occupé.

Étant restés chasseurs, ils n'ont pu constituer la famille patriarcale, type caractéristique des pasteurs. Ils sont demeurés à l'état de familles instables, disséminées par petits groupes, constamment en lutte les uns avec les autres. Ils ont acquis ainsi tous les caractères propres au type chasseur, et qui ont été décrits dans cette Revue (2).

L'exercice de l'autorité paternelle a été entravé par la supériorité que la chasse donne aux jeunes gens sur les vieillards. L'individualisme a remplacé la forte cohésion des familles patriarcales. La chasse, offrant des moyens d'existence plus limités que l'art pastoral, a multiplié les guerres entre tribus, et, finalement donné naissance à l'habitude de l'anthropophagie, inconnue des pasteurs.

La force est ainsi devenue la cause principale de la supério-

(1) Piétrement, *loc. cit.*, p. 691.

(2) V. *La Science sociale,* t. I, p. 212 et suiv.

rité. Aussi, dans chaque tribu, le pouvoir est tombé entre les mains des plus forts et non des plus sages, des vieillards. Et ce pouvoir a été naturellement despotique.

Enfin, l'absence de cheval a privé ces populations du puissant moyen de transport que possèdent les pasteurs. Aussi, tandis que ceux-ci ont envahi le monde, ceux-là ont partout rétrogradé devant les races à cheval. Ce sont surtout les chevaux espagnols, on vient de le voir, qui ont fait la conquête de l'Amérique, comme les chevaux tartares ont fait celle de la Chine.

Voilà, certes, une belle page de l'histoire du cheval.

Mais voici qui est tout aussi extraordinaire :

Quand le cheval a été transporté en Amérique et s'y est multiplié de lui-même, les populations indiennes n'ont pas été capables de se transformer en pasteurs. Elles n'ont pas domestiqué les chevaux échappés des établissements européens ; elles ne les ont pas menés paître en troupeaux ; elles se sont contentées de dompter, pour le besoin de la chasse, les quelques chevaux errants dont elles se saisissaient. Elles ont donc continué à s'adonner à la chasse ; elles sont restées sauvages, pendant que les chevaux le redevenaient.

Ce fait nous permet de saisir une grande loi sociale :

Une race de chasseurs ne se transforme pas spontanément en pasteurs; elle ne passe pas spontanément du type de la famille instable au type de la famille patriarcale.

Pourquoi cela?

Parce qu'il ne suffit pas d'avoir des steppes ; parce qu'il ne suffit pas d'avoir le cheval, et qu'il est nécessaire d'avoir en outre les traditions morales capables d'établir la famille patriarcale, qui est aussi nécessaire à l'art pastoral que la steppe et le cheval.

Or la famille patriarcale, qui repose sur l'autorité paternelle et sur le groupement, ne peut sortir de la famille instable, qui repose essentiellement sur la supériorité des jeunes gens et sur l'individualisme.

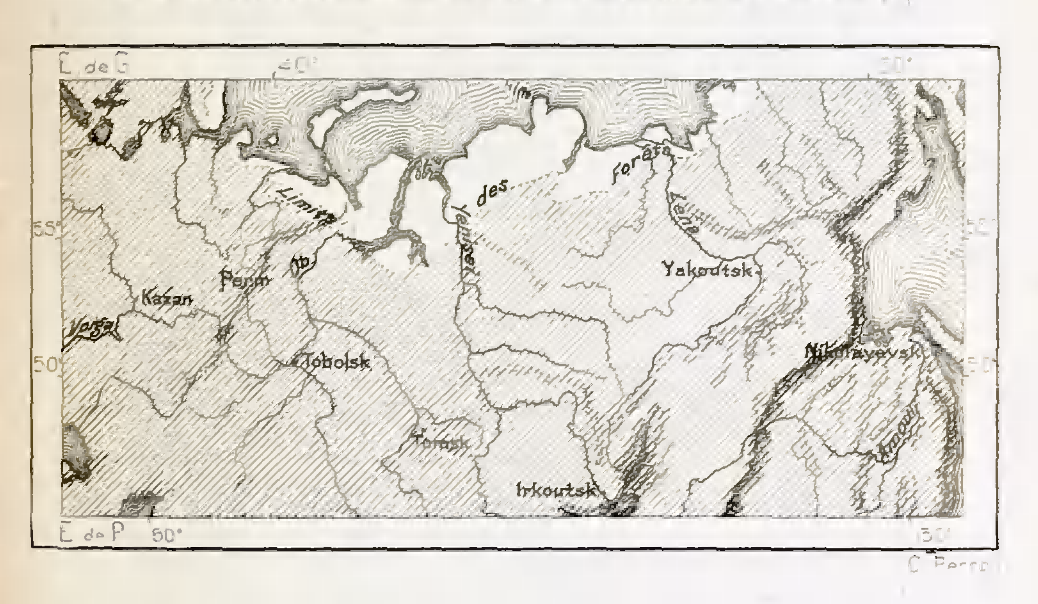
Telle est l'irrémédiable impuissance de la famille instable livrée à elle-même.

Cela nous amène à une conclusion encore plus générale : *Les premiers hommes n'ont pu être des chasseurs ou sauvages.*

Des chasseurs n'auraient pu donner naissance aux sociétés de pasteurs à familles patriarcales. C'est là une transformation qui ne s'est opérée ni en Amérique ni ailleurs. Tous les faits connus jusqu'ici le démontrent. La preuve contraire est encore à faire.

Mais, par contre, la transformation du pasteur en chasseur,

LIMITE BORÉALE DE LA VÉGÉTATION FORESTIÈRE EN SIBÉRIE (1).



de la famille patriarcale en famille instable, est un phénomène courant et normal. On en a des preuves par centaines. Le phénomène se reproduit encore en Asie, dans les zones situées sur la limite des steppes et des forêts.

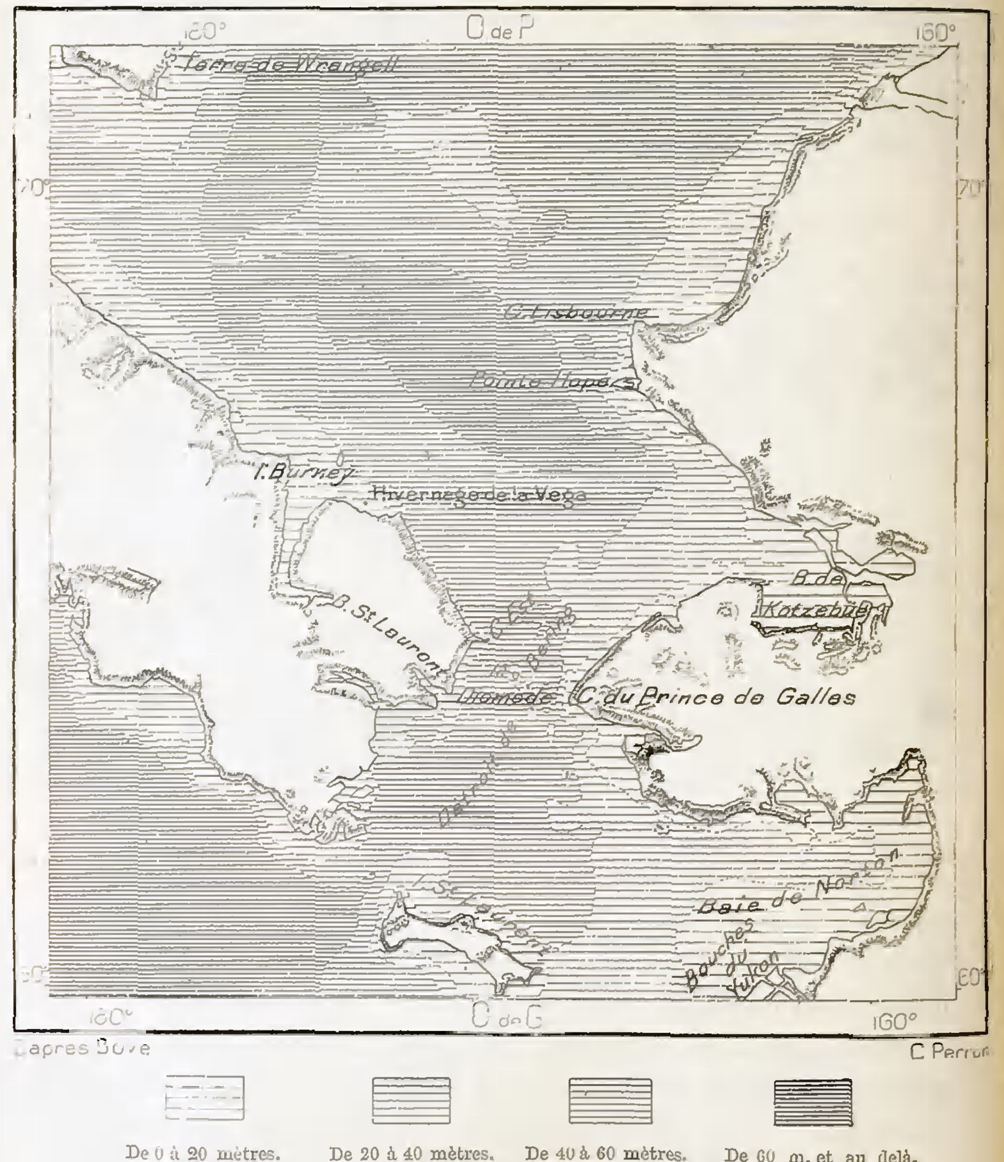
Ce fait s'explique par la facilité qu'ont les communautés patriarcales à se dissoudre, sous l'empire de certaines circonstances (2). Parmi ces circonstances, la plus impérieuse est l'é-

(1) Cette carte et la suivante sont extraites de la *Nouvelle Géographie universelle* de Reclus. Nous les devons à l'obligeance de la maison Hachette, qui a bien voulu nous les communiquer.

(2) V. par exemple, dans cette Revue, le cas des communautés bulgares, t. III, p. 235 et suiv.

migration sur un sol forestier. Alors, pour se livrer à la chasse, les familles se fractionnent, car il est plus facile de se sous-

DÉTROIT DE BÉRING.



traire à l'autorité paternelle que de s'y soumettre, lorsqu'on s'y est une fois soustrait.

On peut, aujourd'hui encore, observer cette transformation

dans les forêts de la Sibérie contiguës aux steppes de l'Altaï. Là, les pasteurs à familles patriarcales se transforment en chasseurs à familles instables. Tout porte même à croire que c'est précisément dans les forêts de la Sibérie orientale que se sont transformées en chasseurs les populations issues des pasteurs qui ont dû peupler originairement l'Amérique. Ces populations ont pu franchir le détroit de Béring, qui est peu profond, très étroit et très accessible, surtout à l'époque des glaces. La largeur du détroit de Béring, dans sa partie la plus étroite, est seulement de 92 kilomètres. Cette distance est encore diminuée par l'île Diomède, qui se trouve presque à égale distance de la rive asiatique et de la rive américaine. Par là on s'explique que ces peuples aient pu arriver en Amérique sans autre animal domestique que le chien, soit qu'ils fussent à l'état de chasseurs, soit à cause de la latitude septentrionale, qui repousse absolument le cheval.

Nous voilà donc amenés à une dernière conclusion : *Les premiers hommes ont dû être des pasteurs.*

Nous nous rencontrons ainsi, sans autre préoccupation que celle de la science, avec les traditions les plus anciennes, les plus générales et les plus respectables de l'humanité, qui font venir les premiers hommes de ces régions de l'Asie centrale, où évolue, depuis l'origine du monde, le groupe principal des sociétés pastorales.

On voit, par cette simple étude sur les chevaux des grandes steppes asiatiques, à quelles grandes conséquences sociales peut conduire l'étude méthodique d'un de ces animaux que l'homme emploie à son service.

Mais nous n'en avons pas fini avec le cheval. Il nous faut maintenant montrer comment lui-même se transforme, suivant les conditions sociales des populations au milieu desquelles il vit.

Cette étude fera l'objet d'un second article.

(*A suivre.*) J. MOUSTIER.

L'ABUS

DES TITRES DE NOBLESSE.

Des événements récents m'ont fourni l'occasion d'étudier dans cette Revue la manie des décorations ; je voudrais parler aujourd'hui d'un phénomène analogue : la manie des titres de noblesse.

Il y a beau temps qu'on raille le bourgeois-gentilhomme. La littérature française y a gagné un chef-d'œuvre, mais la société française n'a pas été très sensiblement modifiée, et nous nous trouvons, deux siècles après Molière, cent ans après la suppression officielle de tout titre nobiliaire, à peu près au même point que sous Louis XIV.

Notons cependant une différence : de nos jours, l'usurpation est plus facile ; on n'a pas besoin de longues intrigues pour s'improviser comte ou marquis. Un peu de hardiesse, un généalogiste complaisant, et cette *nuit des temps*, si précieuse en pareille occurrence, suffisent généralement à assurer le succès de l'entreprise. Ce succès paraît même tellement certain à ceux qui savent manier l'art héraldique avec célérité et discrétion, que des agences se sont organisées tout exprès pour la création de familles nobles, pour l'exploitation des parchemins et leur vente en détail au plus offrant et dernier enchérisseur. Des gens habiles vous fabriquent une descendance antique, comme on fait un vieux meuble.

Singulière fantaisie, n'est-il pas vrai, que celle d'acheter des ancêtres au magasin de bric-à-brac? Pour singulière qu'elle soit, elle n'en est pas moins tenace, car elle a résisté à tous les régimes. Le grave d'Hozier, juge d'armes de France, ne suffisait pas à la réprimer, et les républicains farouches qui effacèrent

d'un trait de plume toute distinction nobiliaire n'ont pas été plus heureux. Que l'on monte la garde avec vigilance autour de l'institution respectée et privilégiée de la noblesse, comme sous l'ancienne monarchie; qu'on la détruise bruyamment, comme au temps de la première Révolution, on ne parvient ni à la défendre ni à la ruiner.

Cette double impuissance des pouvoirs publics vis-à-vis des dignités nobiliaires nous prouve que nous sommes en présence d'un phénomène profondément lié à la vie de la nation. On n'explique rien en disant que c'est là un goût particulier aux Français, un préjugé ridicule, une sotte vanité. Comment ce préjugé ridicule, cette sotte vanité, comptent-ils parmi leurs victimes une foule de gens d'esprit? Voilà ce qu'il faut dire. Nous allons essayer d'étudier ce problème à l'aide de la méthode scientifique.

L'observation attentive de l'aristocratie française actuelle s'impose tout d'abord.

I.

Ouvrons un journal du boulevard et jetons les yeux sur les nouvelles du grand monde. Cette lecture est plus instructive qu'elle ne paraît : on y apprend qu'une duchesse a donné un bal merveilleux, que plusieurs marquis sont en passe de devenir célèbres au tir aux pigeons de Monaco, ou peut-être à la roulette; on lit qu'un Juif, encore tout crasseux hier, a pu réunir chez lui le dessus du panier de la société; enfin, on acquiert la conviction raisonnée que l'aristocratie parisienne se distingue par un grand amour du plaisir et de l'oisiveté brillante.

Cherchez en dehors des échos mondains quelle est l'occupation de cette classe, voici à peu près ce que vous trouverez : le mari est membre de plusieurs comités; quelques-uns sont politiques, d'autres hippiques, d'autres enfin sont des comités d'œuvres de bienfaisance. En général, il y va peu; en tous cas, il n'y fait rien. Son rôle consiste à fournir quelques fonds et à prêter son nom, presque jamais son concours effectif. Parfois, il entre au même titre dans une affaire financière; souvent alors, après un

sinistre, il s'aperçoit qu'il n'a pas seulement prêté son nom, mais qu'il l'a vendu. Cela prouve qu'il peut être dangereux, même pour l'honneur, de ne jamais réfléchir; mais, quand on est très préoccupé de s'amuser, on n'a pas le temps de réfléchir. D'ailleurs notre homme se console de tout, tant qu'au club et dans les salons il trouve les figures souriantes et les mains tendues vers lui.

Madame est souvent plus remuante; elle trouve son mari indolent et pense que le monde marcherait mieux si les femmes en avaient la haute direction. Ses loisirs lui pèsent. Elle voudrait briser les liens qui la retiennent, prendre part à la vie publique, renverser des ministères, renverser aussi le gouvernement et en créer un de son choix, dans lequel tout serait admirablement réglé; elle apporterait une attention particulière à la composition des bals de la Cour. En attendant, son activité s'exerce sur un moins vaste théâtre : elle danse pour les inondés de Hongrie ou d'Espagne, quête pour les petits Chinois, les petits noirs et même pour les petits Français; elle protège les ramoneurs, les femmes en couches et les enfants à la mamelle; elle secourt les inconnus des deux mondes et sait toujours donner à son dévouement la forme d'un plaisir.

Cette créature bonne et sensible a des enfants à élever, des serviteurs à diriger et à surveiller, des tenanciers à patronner... Elle confie l'éducation de ses enfants à d'excellents religieux et à de saintes religieuses et compte sur la Providence pour le reste. A vrai dire, elle ne sait pas qu'il y a là pour son cœur de femme une source de constant sacrifice, pour sa conscience de chrétienne un devoir strict à remplir; on ne le lui a jamais dit et, bien entendu, elle n'y a jamais réfléchi.

Pour qui a fait un peu de science sociale, ce petit tableau montre clairement que, si la société marche encore tant bien que mal, ce n'est pas au rôle de la noblesse parisienne qu'on le doit. En effet, elle ne mène rien : dans la vie privée, elle ne conduit ni l'agriculture, ni l'industrie, ni le commerce, et si elle tente d'exercer quelque patronage vis-à-vis de la classe ouvrière, c'est d'une façon générale, avec des raisonnements vagues et une maladresse qui met au jour son ignorance de toute direction. S'il

fallait une nouvelle preuve à cette vérité qu'on ne peut pas patronner efficacement la famille ouvrière, quand on abandonne la direction de son travail, les faits que je me suis contenté d'indiquer suffiraient à la fournir.

On est tenté de se demander après cela ce que peut bien vouloir dire le vieux proverbe que l'on entend répéter dans les discours de mariage et autres occasions de ce genre : « Noblesse oblige. » Nous venons d'examiner la vie d'une partie très connue de l'aristocratie française; voit-on bien à quoi sa dignité l'oblige? Hélas! on ne le voit que trop... Pourtant, cette maxime antique n'avait sans doute pas en vue l'obligation de se vêtir chez le tailleur à la mode, de parler le jargon à la mode et de voir les gens à la mode; elle n'avait prévu ni le cirque pour les fils des preux, ni la vente de charité pour leurs femmes; quels devoirs énonçait-elle donc?

Pour le savoir, nous allons être contraints de nous livrer à des recherches historiques; vous avez remarqué, en effet, que le proverbe moderne « Noblesse oblige » est visiblement tronqué. Une obligation non définie n'est pas une obligation.

Voilà déjà qui est assez remarquable : il a paru impossible à notre époque de trouver un seul devoir net précis, incontestable, reconnu de tous, qui incombât à la noblesse. Le langage populaire s'est refusé à la formule.

Sous l'ancien régime, le proverbe qui avait cours était celui-ci : « Noblesse oblige à servir le roi de sa personne et de son bien. » Cela donnait à tout gentilhomme un rôle utile et généreux aux époques de guerre, mais laissait son activité sans emploi pendant la paix. A cette période de notre histoire, en effet, la noblesse n'a plus que des fonctions militaires; elle verse son sang sur les champs de bataille; elle est brave, téméraire même, elle sait conduire les hommes au combat, mais ne lui demandez pas autre chose. Elle n'exerce plus comme autrefois la haute et basse justice, elle n'administre plus; des fonctionnaires royaux sont chargés de ce soin.

Si l'on voulait dresser le tableau des obligations d'un grand seigneur français depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours, on

trouverait la progression descendante que voici : Vers le temps de saint Louis, il a, dans sa province, un rôle si considérable que son absence met en péril le bon ordre ; écoutons Joinville : « Je fus beaucoup pressé par le roi de France et le roi de Navarre de me croiser. A cela je répondis que, tandis que j'avais été au service de Dieu et du roi outre-mer, et depuis que j'en revins, les sergents du roi de France et du roi de Navarre m'avaient détruit et appauvri mes gens, tellement que le temps ne serait jamais où moi et eux n'en valussions pis. Et je leur disais ainsi, que si j'en voulais faire au gré de Dieu, je demeurerais ici pour aider et défendre mon peuple (1). » Voilà une première période où les obligations de la noblesse ne sont pas minces.

Dans la seconde, qui commence avec les légistes, toutes les fonctions civiles sont successivement enlevées à la noblesse ; c'est seulement à l'armée qu'elle sert. Et qui sert-elle? Elle sert le roi. On sait la profonde différence qui sépare Joinville, restant chez lui pour *aider et défendre son peuple*, et le duc de Saint-Simon, par exemple, le père de l'auteur des *Mémoires*, tenant la place de Blaye *au nom du Roi* et contre les Espagnols.

Cependant n'allez pas prendre ce gouverneur pour un fonctionnaire quelconque. Comme les temps sont durs et l'argent rare dans les coffres royaux, c'est lui qui paie de ses deniers la solde des régiments quand elle vient à manquer ; c'est lui qui organise la défense à ses frais ; bref, il sert le *roi de sa personne et de son bien ;* nous sommes à la deuxième période.

Mais c'en est tout à fait la fin. Avec l'institution des armées permanentes, l'aristocratie va perdre son seul devoir spécial ; par goût et par habitude elle remplira les cadres de l'armée, mais elle ne servira plus que de *sa personne;* elle sera même payée pour cela. On lui réservera des places dans cette organisation nouvelle des forces militaires ; elle aura des privilèges ; elle n'aura plus d'obligations.

Saint-Simon caractérise assez nettement le passage de la seconde période à celle-ci. Souvent, dans ses *Mémoires*, il revient

(1) Joinville, p. 734 et 735, édition de Vailly ; 1874, Firmin-Didot.

sur les services de son père à Blaye, sur ses sacrifices d'argent et sur les titres que lui créent à lui ces services et ces sacrifices. Pour sa part, il n'est pas grand guerrier. Dans sa première jeunesse, il fait campagne, se conduit galamment, s'il faut l'en croire, et se voit traiter avec beaucoup d'égards par toute l'armée. Il recueille peu de lauriers, mais beaucoup de louange et de considération. C'est ce à quoi il tient le plus, car il est courtisan dans l'âme et ouvre la période de la noblesse inutile et désœuvrée, de celle qui n'oblige plus à rien.

Nous sommes encore dans cette période, mais, comme la qualité de gentilhomme n'entraîne plus aucun privilège depuis la nuit du 4 août, elle est aujourd'hui de pur souvenir, sans charges et sans avantages.

Étonnez-vous maintenant que cette qualité soit facile à usurper! D'ailleurs, aucun droit ne se trouve lésé par son usurpation. Comme on le dit vulgairement, « cela ne fait de mal à personne ». Chacun même s'en rend complice par complaisance. Quand nous recevons la carte d'un de nos amis avec addition d'un titre quelconque, nous nous empressons de lui renvoyer la nôtre, sans oublier sur l'adresse le titre tout flambant neuf qu'il vient de s'octroyer. Tous les manuels de savoir-vivre n'enseignent-ils pas qu'il est fort impoli d'écrire le nom des gens autrement qu'ils ne l'écrivent eux-mêmes?

Que voulez-vous que fasse le gouvernement contre cette complicité? Peut-être arrêter quelques timides dans la rédaction des actes publics; mais qui lit les actes publics? Des gens d'affaires, beaucoup trop adroits pour froisser leurs clients, en leur refusant dans la vie privée la qualification qu'ils ont l'habitude de joindre à leur nom.

Le second Empire a fait, je crois, une loi sur la revision des titres de noblesse. Il y a même quelque part, dans l'arsenal des lois existantes, une mesure quelconque, décret, règlement ou ordonnance, qui ne permet l'usage d'un titre qu'après vérification du Conseil du sceau des titres et versement d'une somme proportionnée à son importance. C'est une nouvelle porte ouverte à l'usurpation, car rien ne doit être facile comme de tromper le Con-

seil du sceau des titres, dont j'ignore d'ailleurs absolument la composition.

Voilà donc un premier fait expliqué : l'abus des titres de noblesse en France vient de ce que la qualité de noble ne donne aucune prérogative et ne crée aucune obligation.

II.

Mais une autre question se pose : comment se fait-il donc alors que cette qualité soit si enviée? Quelle satisfaction inconnue procure-t-elle à ceux qui se rendent ridicules pour s'en emparer? Il faut le leur demander à eux-mêmes.

Le rêve de ces amateurs de clinquant, c'est de se faire passer pour les descendants d'une illustre lignée, tombée dans la médiocrité par la vicissitude des temps et l'ingratitude des hommes et revenue avec eux à son lustre primitif. Trouvez-leur dans un siècle reculé un vaurien bien authentique et bien authentiquement noble dont le nom se rapproche un peu du leur, vous pouvez être certains qu'ils se réclameront de lui aussitôt. Tout opprobre s'efface à leurs yeux devant la gloire d'appartenir à une ancienne maison.

L'antiquité de l'origine exerce donc aujourd'hui une fascination remarquable sur l'esprit d'un grand nombre de Français, et ce trait de mœurs nous reste comme l'indice d'un état social préexistant, la constitution patriarcale.

Rien ne trahit mieux la puissance de l'esprit de tradition que l'estime d'une longue série d'aïeux. Nous retrouvons ce sentiment très développé en Orient, chez les Chinois avec le culte des ancêtres, chez les Arabes avec leurs chefs de grandes tentes; en Europe, il se montre plus au Midi qu'au Nord, parce que le Midi a conservé plus purs de tout mélange les souvenirs de la vie patriarcale; bref, il se rencontre partout avec une intensité proportionnelle à celle de l'esprit de tradition.

Il n'est pas besoin de répéter aux lecteurs de *La Science sociale* quelle force de résistance les peuples imbus de cet esprit y ont

puisée. Le Play a démontré excellemment que le *bien-être de l'Orient* reposait en grande partie sur la puissance de la tradition; nous n'avons pas à refaire après lui cette démonstration. Le problème qui nous attire aujourd'hui par sa singularité est celui-ci : Comment la tradition, si efficace en Orient pour la paix des sociétés, peut-elle aboutir en Occident à ces mesquines vanités?

La question mérite examen.

Remarquons d'abord qu'elle n'aboutit pas seulement à ces vanités : nous avons fait, dans une première partie, le tableau de la noblesse oisive et privée par l'absentéisme de toute influence sur la population. Il est une autre noblesse vivant au milieu de ses tenanciers et tenue par là même à certaines obligations, dont la nature est de se transmettre traditionnellement de génération en génération. Cette noblesse, éminemment respectable, a pour principal rôle de maintenir dans la nation certains sentiments de générosité et de désintéressement qui seraient en grand danger de disparaître sans elle ; elle fournit aujourd'hui encore une race de patrons ruraux capables d'exercer dans le voisinage l'action tutélaire du *gentleman;* elle remplirait utilement plusieurs fonctions administratives ou judiciaires confiées aux agents de l'État, si celui-ci, persistant à travers tous les changements de régimes dans l'erreur des légistes, ne croyait le salut de la société lié à la complète absorption de toute activité politique par le pouvoir central.

Ainsi l'observation montre qu'il existe des milieux propres à la conservation des traditions de famille, disposés par conséquent pour le maintien d'une aristocratie de naissance, et d'autres où cette même aristocratie se détruit pour ainsi dire elle-même, comme on l'a vu plus haut.

La raison de cette différence n'est pas difficile à saisir :

Toute institution qui s'appuie d'une manière complète et non raisonnée sur la tradition est destinée à périr le jour où les conditions nouvelles de la société ne permettent plus à la tradition cet empire absolu. Pour parler plus net, tout changement dans le travail amène, bon gré mal gré, l'élévation des hommes capables de diriger le travail nouveau et de patronner ceux qui l'exécutent;

par contre, il impose l'effacement de ceux qui avaient joué le même rôle dans l'état social antérieur, à moins qu'ils ne se trouvent être les plus capables de le tenir après la transformation.

D'autre part, une race d'hommes ne reste capable d'exercer le patronage que lorsqu'elle se préserve de la corruption.

Il suit de là qu'*une aristocratie de sang se maintient d'autant plus facilement qu'elle dirige un travail moins susceptible de se transformer et de produire la richesse.*

C'est ainsi que les Arabes, chefs de grandes tentes, conduisent aujourd'hui encore les tribus que conduisaient leurs ancêtres aux premières années de l'Islam. Le genre de vie n'a pas changé; le travail s'est maintenu dans des formes simples, et la richesse, telle que nous l'entendons, est inconnue sous la tente.

C'est ainsi qu'à un moindre degré, les familles de la noblesse française restées *rurales*, les moins illustres par conséquent, ont pu conserver sur les populations leur ascendant moral.

Mais la continuité de ce rôle était sérieusement menacée :

En premier lieu, une famille noble pouvait, par suite d'héritages, par l'élévation d'un de ses enfants aux grandes charges de l'État, par mille circonstances enfin, sortir de sa situation modeste, se trouver en butte à de très fortes tentations et abandonner sa fonction utile pour quelque brillante sinécure de la cour; c'était pour elle la corruption; en tous cas, c'était la perte de son rôle

Elle pouvait le perdre aussi d'une autre façon : à chaque génération, l'imprévoyance du chef de la famille suffisait à dissiper le patrimoine. La vente forcée était le résultat de cette dissipation, et la famille, arrachée du sol qu'elle détenait, disparaissait dans la médiocrité ou la misère.

Voilà deux dangers auxquels échappe la famille du nomade. Si ces dangers menacent les sédentaires, c'est que le travail agricole est, d'une part, plus susceptible que le pâturage de produire la richesse, et que, d'autre part, la famille qui le dirige doit être capable de conserver, sous le régime de la propriété privée, la partie du sol sur laquelle il s'exécute.

Ainsi, c'est bien une question de travail qui rend plus caduque la noblesse *de sang* chez les sédentaires que chez les nomades.

Autre différence dans le travail, amenant une différence correspondante dans la vigueur de l'institution aristocratique : la direction plus ou moins complète de la culture s'impose au noble résidant sur ses terres, et l'abandon de cette direction s'impose au noble de la ville ; l'un est patron, l'autre est un oisif ; l'un conserve avec le respect des populations le sentiment de sa dignité ; l'autre est haï de ses inférieurs et perd peu à peu la notion de ses devoirs.

Le milieu qui convient à la noblesse *de sang* est donc un milieu simple, patriarcal ; on l'en sort, elle perd sa vertu. C'est qu'à mesure que les sociétés se compliquent, leur direction exige des qualités plus rares, qualités qui se transmettent difficilement pendant une longue suite de générations.

En même temps que cette direction est plus difficile, elle devient plus nécessaire, par le fait même de la complication du travail. Comment donc va se recruter dans une société compliquée la classe dirigeante, l'aristocratie?

Cela se fait tout naturellement et par un procédé que j'ai déjà indiqué en passant : les hommes capables de diriger le travail et de patronner l'ouvrier constituent toujours et partout la classe dirigeante ou mieux les *dirigeants*.

Ils ne forment pas toujours une classe à part. Lorsque le travail est constitué de telle sorte que chaque père de famille suffit complètement à le conduire, chaque atelier se confond avec chaque foyer ; il n'y a pas de classe dirigeante ; il n'y a pas de noblesse. La Suisse dans certaines parties, le Pays-Basque, le Lunebourg hanovrien, la Norvège, sont des spécimens de ce type.

Lorsque le travail exige au contraire, pour être mené, des aptitudes spéciales, il se forme une classe de patrons. On dit alors qu'il y a une aristocratie.

Mais cette aristocratie n'est plus exclusivement fondée sur le sang. Sa principale raison d'être étant de diriger et de patronner, elle se recrute exclusivement parmi les patrons, et sa principale sauvegarde consistant dans la difficulté de la corruption, c'est parmi les patrons ruraux qu'elle se rencontre essentiellement. Ceux-ci, en effet, en plus que leur établissement fondé sur le

sol, offrent les plus grandes garanties de stabilité, sont prémunis contre les entraînements du luxe par la résidence rurale.

Dans le pays de l'Europe où l'aristocratie a conservé le plus naturellement et le plus efficacement un rôle prépondérant, en Angleterre, cette aristocratie est *territoriale*.

Aussi longtemps que la noblesse française est restée à la hauteur de sa bonne renommée, aussi longtemps qu'elle a formé un des appuis les plus solides de la nation, elle a participé à ce caractère; la noblesse féodale était purement rurale et terrienne.

Nous sommes donc menés à reconnaître qu'il existe deux sortes de noblesse : la noblesse *de sang*et la noblesse *de terre*.

Leur point de rencontre se trouve en ceci que, pour exercer les fonctions de patron sur un grand domaine, pour jouer le rôle de *gentleman* dans le voisinage, il ne suffit pas de posséder la terre, il faut avoir reçu une éducation préparatoire à ces fonctions et à ce rôle.

M. Robert Pinot exposait dans une des dernières livraisons de cette Revue ce merveilleux mécanisme de l'éducation qui est comme le premier apprentissage de la vie. De même qu'on ne peut pas devenir tout à coup bourgeois des Genevez, de même on ne s'improvise pas gentleman. Il faut avoir été formé dès la plus tendre enfance à ce métier tout spécial et particulièrement délicat.

Mais tandis que la noblesse de sang, résultat matériel de la génération, ne peut ni se perdre ni s'acquérir, la noblesse féodale ou terrienne, résultat combiné de la possession de la terre et d'une éducation déterminée, peut se perdre ou s'acquérir par le défaut ou la réunion de ces deux conditions.

Cette noblesse est donc le résultat d'une sélection constante et sans relâche, sélection qui s'exerce entre les différentes familles du pays et assure aux plus dignes une situation prépondérante. Mais dans la plupart des contrées d'aristocratie territoriale, cette première sélection est complétée par une seconde, non plus extérieure à la famille, mais intérieure.

Les enfants d'une famille noble n'ont pas tous la même situation. Parmi eux, le père doit distinguer le plus capable de continuer son œuvre, de tenir son rang, de remplir ses obliga-

tions. Il exerce donc en toute indépendance un choix éclairé, le *choix de l'héritier associé.*

Tout représentant d'une grande terre, tout grand seigneur de ce type est donc aussi le résultat d'une sélection exercée parmi les individus ayant reçu par l'éducation la formation du gentleman. Dès lors, il est tout naturel qu'un lord anglais, par exemple, remplisse à la satisfaction de tous les fonctions publiques, compliquées et délicates, qui sont l'apanage de son rang.

Et voyez par quelle maladroite copie de ce procédé on est amené à choisir les fonctionnaires de l'État, dans une contrée où l'aristocratie n'est plus qu'une affaire généalogique, où le pouvoir central est obligé de distinguer à lui seul, et sans aucune indication préalable, les soutiens de la société.

Qu'est-ce que notre appareil savant d'examens, de concours, de votes, nos combinaisons du *choix* et de *l'ancienneté* pour l'avancement des officiers, sinon un moyen de distinguer les capacités?

Ces deux méthodes sont loin d'amener les mêmes résultats : avec la première, le choix du père s'exerce dans des conditions singulièrement favorables; il lui est facile d'étudier les caractères et les aptitudes de ses enfants; il les élève, il saisit donc dans leurs moindres manifestations leurs qualités et leurs défauts. Quand ils arrivent à l'âge où la carrière se décide, celui d'entre eux qui paraît le plus apte à continuer la souche, à perpétuer la famille au foyer primitif, se distingue aisément des autres, et, par une préparation éloignée à son rôle futur, le père l'a déjà disposé à remplir les charges qui l'attendent. Vienne la mort, la maison n'est pas disloquée par la disparition de son chef. Les rapports du voisinage, les affaires publiques, subissent peu d'altération. Il y a, en effet, au même foyer un homme préparé depuis longtemps à diriger la famille, à présider au voisinage, à décider les questions administratives, judiciaires et politiques. Sans que le pouvoir central ait à s'en préoccuper en aucune manière, la nation lui fournit spontanément des pères de famille sachant maintenir l'ordre chez eux, des gentlemen habitués à résoudre toutes les difficultés que soulèvent les intérêts privés, enfin des

administrateurs, des hommes politiques, des diplomates, des gens de guerre, etc. La famille se trouve être ainsi la meilleure des écoles pour la formation des individualités les plus éminentes : elle les met en évidence par un mécanisme naturel.

Tous les lecteurs de cette Revue savent combien ces phénomènes sont remarquables en Angleterre ; notre voisine, l'Allemagne, présente un exemple du même genre à un moindre degré et sur un point spécial, le recrutement des officiers généraux de son armée. Elle les demande en grande majorité à la noblesse des différentes provinces de l'empire et se pourvoit ainsi de chefs rompus au commandement, chargés de fonctions très hautes à l'âge où leur activité est dans son plein, et susceptibles d'acquérir, par un long usage de ces fonctions, l'expérience spéciale nécessaire.

Voilà la fonction de la vraie noblesse, de la noblesse dirigeante et terrienne : c'est d'être une pépinière de gouvernants.

Il est inutile de mettre sous les yeux du lecteur le tableau que présentent nos gouvernants français. On ne le connaît que trop. L'incapacité notoire, la suffisance naïve, caractérisent les produits du suffrage universel. Quant aux fonctionnaires issus des concours et des examens classiques, ils n'apportent à l'État qui les emploie que la preuve de leur mémoire. Leur succès ne fournit aucune garantie au point de vue de leur moralité, de leur caractère, de leur jugement, de leur bon sens. La double sélection que nous venons d'exposer plus haut est autrement sérieuse. Nous avons vu comment elle profite aux nations.

Arrivé à ce point de notre étude, on peut se rendre compte du lustre que jette sur la noblesse de sang, dépourvue de toute fonction spéciale, l'aristocratie toujours renouvelée et toujours utile, qui se fonde sur la direction du travail agricole.

La confusion de ces deux genres de noblesse amène précisément ce résultat qu'elle fortifie dans la première des préjugés totalement inconnus à la seconde.

On entend parfois de braves gens qui se jugent fort nobles parce que leur arrière-grand-père a tenu quelque magistrature royale au dix-huitième siècle, ou bien encore parce que leur père s'est qualifié d'un faux nom et d'un faux titre, chanter les louan-

ges de l'aristocratie anglaise et conclure que tout irait bien... si on les nommait sous-préfets.

La puissance des mots est telle qu'il est difficile de faire entrer dans une tête française cette idée, que la noblesse de sang n'est pas la même chose que la noblesse *de terre.*

La distinction est fondamentale ; je crois l'avoir suffisamment montré. Le fait qu'elle est méconnue fortifie l'attrait qu'exerce sur nombre de gens la vanité nobiliaire.

III.

La plus curieuse manifestation de cette vanité est sans contredit la création artificielle de tout un corps de noblesse.

Nous connaissons deux exemples fameux de cette fantaisie : à des époques différentes, Pierre Ier en Russie et Napoléon Ier en France, décrétèrent un beau jour que telles et telles familles déterminées seraient désormais considérées comme nobles.

Voilà qui ne se classe ni dans la noblesse *de sang* ni dans la noblesse *de terre* ; c'est une institution absolument artificielle, un corps de fonctionnaires ou de courtisans.

Remarquez que Pierre Ier et Napoléon n'avaient pas devant eux une noblesse de terre organisée. En effet, l'usurpation colossale qu'ils conçurent n'aurait pas été possible, si les pays qu'ils gouvernaient avaient eu dans leur sein une aristocratie dirigeante. Les Slaves de Pierre Ier, encore enfoncés dans la vie patriarcale, n'avaient été sans doute dressés à la culture du sol que par les *Varègues*, émigrants venus de la mer du Nord. Eux disparus, il n'y avait en Russie aucune classe supérieure. Le Tsar voulut en créer une, et nous savons quel est aujourd'hui le couronnement de son œuvre. M. Demolins a démontré ici même (1) que le nihilisme actuel résultait fatalement de la constitution instable des grandes familles russes. Il reste à peu près cantonné dans cette partie de la nation corrompue par une élévation trop subite, tandis que la coutume patriarcale maintient encore la paix dans le peuple.

(1) *La Science sociale*, t. III, p. 113.

De son côté, Napoléon venait de conquérir un trône vacant en fait. L'ancienne aristocratie avait été chassée, comme la royauté, des situations qu'elle occupait. Il crut pouvoir en constituer une autre, et c'était peut-être de la meilleure foi du monde que Junot, duc d'Abrantès, se considérait comme un *ancêtre,* ainsi qu'il le répondit plaisamment un jour au descendant d'une illustre lignée; mais la gloire militaire ne suffit pas à fonder une race de patrons, et la noblesse impériale devait s'évanouir en fumée.

Avec sa formation corse et les traditions classiques, Napoléon lui avait d'ailleurs imposé la résidence urbaine comme un des traits essentiels de son organisation : c'était la vouer à une ruine prochaine si elle était née viable; c'était méconnaître la principale fonction et la sauvegarde de l'aristocratie, le patronage rural.

Nous n'avons pas à nous attarder à ces contrefaçons nobiliaires, sinon pour remarquer qu'elles se produisent seulement dans les pays où l'aristocratie n'a plus une existence sérieuse. Elles sont un signe de dégradation et de décomposition.

Et ce signe se rencontre précisément chez la noblesse de *sang*, dont la corruption est sans remède.

La noblesse de *terre* a toujours la ressource de se renouveler insensiblement, au fur et à mesure de l'indignité ou de l'incapacité de chacun de ses membres. Elle constitue pour les individualités éminentes une sorte de récompense suprême, une consécration qui leur est décernée par la nation entière. Elle se renforce à tout moment de ce que le pays fournit de meilleur, c'est-à-dire des hommes les plus capables de diriger; elle reste en fait ce qu'elle est en principe, un corps de *choix*.

Cette étude sociale sur la noblesse n'a pas seulement l'avantage de nous expliquer très clairement et très simplement les rôles si divers de la noblesse, selon la manière dont elle s'est constituée; il y a plus : nous trouvons cette conclusion dernière, à savoir que la noblesse de terre est la seule qui soit de force à opposer aux abus toujours menaçants une barrière à peu près insurmontable.

Ceci étant acquis, essayons de dire quel espoir on peut avoir de reconstituer cette noblesse réelle, là où elle a disparu.

Prenons pour exemple notre propre pays :

Si un grand propriétaire se sent le désir d'être utile à ses concitoyens, la constitution politique de la France ne lui offre qu'un moyen, encore est-il illusoire. Il devra subir les odieuses tortures que comporte la situation de candidat; il lui faudra aduler les gens qu'il est appelé à diriger; bref, pour prendre part aux affaires publiques, il sera obligé de s'abaisser moralement. A ce métier, ou bien il sera promptement dégoûté ou bien il perdra de vue le mobile supérieur qui le guidait tout d'abord.

Au point de vue politique, le suffrage universel a le grave tort de mettre principalement en vue les ambitieux peu délicats sur le choix des moyens; au point de vue particulier qui nous occupe aujourd'hui, il tarit la source du dévouement désintéressé à la chose publique; il brise le moule de la classe supérieure.

Tout le monde est assez d'accord pour reconnaître le vice politique du suffrage universel; ses plus chauds partisans sont bien obligés de confesser, — quand ils sont battus, — que ses décisions manquent de discernement; mais presque tout le monde aussi semble voir dans ce système de gouvernement le seul mécanisme possible pour la décision des affaires publiques.

Il est certain qu'il est malaisé de sortir de là, quand aucune classe de la société ne se trouve spécialement préparée à la conduite des affaires. Ce n'est donc pas la mauvaise organisation de la vie publique qu'il faut accuser d'étouffer la classe dirigeante; c'est bien plutôt au défaut de classe dirigeante qu'il faut attribuer la mauvaise organisation de la vie publique.

Il est facile de voir, d'après ce que nous avons dit plus haut, pourquoi cette classe dirigeante n'existe pas en France. Aucune des deux sélections qui la constitutent ne se produit en effet d'une façon complète.

Le partage forcé du patrimoine rend généralement impossible le choix de l'héritier. Si, dans une famille de condition moyenne, il y a plusieurs enfants, celui qui reste au foyer est le fruit sec des examens; les autres obtiennent des fonctions rétribuées qui les éloignent. Par suite, la famille se continue sur son domaine, — quand elle parvient à y rester, — au moyen d'une sélection à rebours.

Tout fruit sec qu'il soit, cet héritier de hasard pourrait souvent

tenir un rôle utile, s'il avait conscience de sa situation et de ses devoirs de patron rural, mais il n'a pas reçu l'apprentissage de son métier; on voulait en faire un fonctionnaire, il a échoué, et en désespoir de cause le voilà propriétaire. Quelle préparation est-ce là? Du fond de son domaine amoindri, il considère d'un œil d'envie la vie détraquée des agents salariés de l'État et rêve pour ses fils pareil bonheur.

Ainsi les traditions vont toujours s'effaçant, et le père, chargé de les perpétuer, en est souvent le pire ennemi. De la sorte, le groupement de la famille ne constitue plus une première sélection; les enfants n'en tirent plus cette éducation particulière qui est une préparation éloignée au gouvernement des hommes.

Nous nous glorifions parfois assez sottement de ce que tous les Français, sans distinction, peuvent être admis à tous les emplois publics. Autant vaudrait décréter que tout citoyen âgé de vingt et un ans peut exercer indistinctement le métier de maçon ou celui de charpentier. C'est nier l'éducation et l'apprentissage.

Du moment que la famille noble ne se distingue plus des autres par la formation qu'elle donne à ses rejetons, on comprend que les gens qui aiment à se parer de noms et de titres retentissants aient beau jeu à se faire passer pour nobles. Dans une contrée voisine de la nôtre, où l'aristocratie, fortement implantée dans le sol, exerce réellement des fonctions dirigeantes, on leur opposerait, à défaut de toute preuve historique, cette fin de non-recevoir très péremptoire : « Vous n'êtes pas un *gentleman.* »

La conclusion est donc celle-ci :

Tant que le rôle du gentleman ne sera pas déterminé en France, c'est-à-dire tant que la noblesse aura plus souci des souvenirs du passé que du bon ordre de l'avenir; tant que son action utile ne sera pas visible pour tous, il n'y aura dans l'esprit public aucun criterium qui permette de la reconnaître; on sera noble à volonté.

P. DE ROUSIERS.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LA MAGISTRATURE

PEUT-ELLE ÊTRE INDÉPENDANTE?

Il est assez curieux de remarquer combien nombreuses sont les personnes qui croient constater aujourd'hui quelque chose de neuf en s'élevant contre le peu d'indépendance dont la magistrature française a fait preuve ces temps derniers.

D'aucuns s'en consolent assez facilement, et ce n'est pas sans une intime satisfaction qu'ils trouvent occasion de penser et de dire que depuis que l'épuration de 1883 les a fait partir, eux et leurs amis, de la magistrature, le servilisme a remplacé l'indépendance.

Certes, il est assez aisé de soutenir que notre magistrature ne vaut rien parce que les hommes qui la composent ne valent pas grand'chose; il serait peut-être plus embarrassant de se demander si la constitution, si l'organisation même de notre magistrature lui permettent d'être indépendante. Comme toujours il est plus facile d'accuser les hommes que de juger les institutions.

D'ailleurs commençons par faire un petit examen de conscience qui nous rendra peut-être, tous tant que nous sommes, un peu plus modestes.

L'ancienne magistrature s'est-elle toujours montrée aussi indépendante qu'on aime à le croire?

Sous le septennat du maréchal de Mac-Mahon, les républicains n'eurent pas précisément à se louer des tribunaux; il y eut,

lors du 16 mai, quelques procès de presse qui furent assez... politiques.

Sous le second Empire, ces mêmes républicains, en compagnie cette fois des orléanistes et des légitimistes, ne chantèrent pas précisément les louanges de la magistrature impériale.

Tout le monde se souvient du procès de Montalembert et des six mois de prison que le tribunal correctionnel de la Seine infligea au noble comte pour avoir osé écrire dans le *Correspondant* les mots interdits de régime parlementaire, de contrôle et de liberté.

Les fameuses commissions mixtes ne fonctionnèrent pas précisément pour affirmer l'indépendance de caractère de ceux qui les composèrent. L'épuration de 1883 fut provoquée en grande partie par le désir de vengeance des proscrits de 1852.

Sous la monarchie de Juillet, les juges ne se montrèrent pas tendres pour les adversaires du pouvoir. Soixante et onze magistrats siégeaient à la fois au Parlement et au prétoire, et les membres de l'opposition qui échappaient à leurs votes n'échappaient pas à leurs jugements.

Les annonces judiciaires données par les juges, comme un vrai monopole, aux journaux amis du ministère, tandis qu'elles étaient impitoyablement refusées aux feuilles opposantes, constituaient de réelles subventions en même temps que de véritables scandales.

Mettez sur ces sujets un vieux légitimiste de 1830 ou une vieille barbe de 1848, ils vous en diront de belles.

Sous la Restauration, bonapartistes et républicains furent serrés de près. Dès qu'un tribunal montrait quelque velléité d'indépendance, on lui dépêchait immédiatement deux ou trois de ces juges auxiliaires qui, au nombre de six cents, avaient pour unique fonction d'aller de tribunal en tribunal former des majorités favorables au pouvoir.

Je n'exagère rien. Voici ce que M. Bourdeau, garde des sceaux du ministère Martignac, disait à ce sujet : « Il n'est pas possible de taire que l'extension des auditeurs fut moins dans l'intérêt de la justice que pour satisfaire à des prétentions et à des exigences

qui se liaient à une invasion combinée de la politique dans la magistrature (1). »

Sous le premier Empire, enfin, Napoléon, en souverain absolu qui s'y connaît, n'accorda jamais l'investiture aux magistrats qu'après cinq années de services, et par *services* il savait ce qu'il voulait dire.

De cette petite excursion dans le domaine historique il paraît résulter assez clairement qu'il y aura bientôt cent ans que l'on répète en France que la magistrature n'est pas indépendante.

Remarquez cependant que des hommes au caractère noble et élevé se sont trouvés souvent et en grand nombre faire partie de ce corps : à tel point que leurs vertus privées et toutes particulières en ont longtemps soutenu le bon renom. Et ces hommes, eux-mêmes, ne se montrèrent pas toujours indépendants! Nous venons de le voir.

Il faut donc qu'il y ait un vice radical dans l'organisation judiciaire de la France!

Essayons de nous en rendre compte.

I.

La loi de 1810, qui organisa le pouvoir judiciaire tel que nous le voyons fonctionner aujourd'hui, a fait de la magistrature *une carrière dépendante du gouvernement.*

Mais en même temps que la loi donnait au pouvoir la nomination des juges, elle prétendait assurer leur indépendance en les déclarant inamovibles.

Qu'est-ce que l'inamovibilité?

Je ne puis mieux faire, pour en donner l'explication, que de laisser la parole à un des apôtres les plus célèbres et les plus convaincus de cette fameuse inamovibilité, à Royer-Collard.

« Lorsque le pouvoir, dit-il, chargé d'instituer le juge au nom de la société, appelle un citoyen à cette éminente fonction, il lui dit : — Organe de la loi, soyez impassible comme elle. Toutes les

(1) *Moniteur*, 1830, p. 1156.

passions frémiront autour de vous; qu'elles ne troublent jamais votre âme. Si mes propres erreurs, si les influences qui m'assiègent et dont il m'est si malaisé de me garantir entièrement m'arrachent des commandements injustes, désobéissez à ces commandements; résistez à mes menaces. Quand vous monterez au tribunal, qu'au fond de votre cœur il ne vous reste ni une crainte, ni une espérance; soyez impassible comme la loi. — Le citoyen répond : — Je ne suis qu'un homme et ce que vous demandez est au-dessus de l'humanité. Vous êtes trop fort, je suis trop faible; je succomberai dans cette lutte inégale. Vous méconnaîtrez les motifs de la résistance que vous me prescrivez aujourd'hui et vous la punirez. Je ne puis m'élever toujours au-dessus de moi-même, si vous ne me protégez à la fois et contre moi et contre vous. Secourez donc ma faiblesse; affranchissez-moi de la crainte et de l'espérance; promettez-moi que je ne descendrai point du tribunal, à moins que je ne sois convaincu d'avoir trahi les devoirs que vous m'imposez. — Le pouvoir hésite; car c'est la nature du pouvoir de se dessaisir lentement de sa volonté. Éclairé enfin par l'expérience sur ses véritables intérêts, subjugué par la force toujours croissante des choses, il dit au juge : — Vous serez inamovible (1). »

Tout cela, style, théorie, mise en scène, sent bien son époque.

Le but que l'on poursuivait était d'assurer l'indépendance de la magistrature.

Comment assurer cette indépendance?

Voilà, s'il en fut jamais, une question de fait. Il faut examiner les choses dans le détail, voir par le menu quelles sont les causes et les conditions qui, dans telle ou telle circonstance, font que tel homme est indépendant, que tel autre ne l'est pas. Nos idéologues ne se mettent pas en peine pour si peu. Descendre sur terre, serait pour eux s'abaisser, ils restent dans les nuages; construisent une belle théorie, font entrer en scène un homme et un pouvoir, et, après un petit dialogue à l'antique, ils inventent un principe, le principe de l'inamovibilité.

(1) *Moniteur*, 30 novembre 1815.

C'est un principe, cela suffit. Ne demandez pas si ce magistrat qu'on déclare inamovible a réellement une situation indépendante du pouvoir. Ne vous inquiétez pas de savoir si c'est un grand propriétaire ou un grand industriel, qui, remplissant ces fonctions par dévouement pour le bien public, n'attend rien du gouvernement, ou si c'est un homme, qui, faisant sa carrière de la magistrature, attend tout du pouvoir, souverain dispensateur de l'avancement.

N'insinuez pas non plus que cette magistrature, si intimement liée au gouvernement, se fait peut-être illusion en se croyant stable, inamovible, tandis que le gouvernement est essentiellement instable, amovible.

Questions indiscrètes !

Mais quittons cette réserve, observons les faits, et voyons si l'inamovibilité n'est pas une duperie ; si elle a jamais tenu ce que la théorie lui avait fait promettre.

La constitution de l'an VIII, qui, en réorganisant la magistrature, n'avait pas manqué de proclamer le fameux principe (art. 68), n'empêcha pas Napoléon en 1807 et en 1810 de procéder à deux épurations, une centaine de magistrats furent exclus.

Lors de l'entrée des Bourbons sur le territoire français, cette magistrature, qui devait son organisation et sa vie à l'Empereur, rédigea une adresse dans laquelle, ne se bornant pas à adhérer à la déchéance votée par le Sénat, elle exprimait « l'espoir que la France trouverait enfin le repos à l'ombre de ce sceptre antique et révéré, qui pendant huit siècles avait si glorieusement gouverné la France ». Le *Moniteur* du 4 avril enregistra ce document, *le premier* qui contînt dans la feuille officielle une allusion à la maison de Bourbon.

Cette platitude, qui prouvait la confiance qu'avait la magistrature dans la fameuse inamovibilité, ne réussit pas à sauver tous les juges : un grand nombre d'entre eux furent congédiés.

Mais, tandis que le chancelier Dambray procédait à l'installation de la Cour de cassation réorganisée et épurée, Napoléon était revenu de l'île d'Elbe ; aussitôt les membres de cette même cour qui avait rédigé cette fameuse adresse aux Bourbons signent, le

26 mars, une nouvelle adresse encore plus enthousiaste que la première; mais cette fois l'hymne est en l'honneur de Napoléon; la Cour rappelant que « pendant onze mois toutes les autorités avaient été asservies, exprime sa reconnaissance envers celui qui lui a rendu ses droits ».

Pour remerciements, Napoléon déclare, dans l'Acte additionel, les juges inamovibles; mais il a soin d'ajourner cette inamovibilité jusqu'à une nouvelle investiture.

Les Cent-jours furent vite passés. A peine les Bourbons furent-ils de retour que la Cour de cassation rédigea une nouvelle adresse, chef-d'œuvre de palinodie, qui, rejetant sur la terreur causée par l'usurpation l'adresse du 26 mars, proclame la fidélité de la magistrature à la légitimité (1). Les cours et les tribunaux de toute la France s'associèrent avec empressement à cette démarche, comme ils l'avaient déjà faite pour les précédentes.

Cela témoigne et de l'indépendance des juges et de la confiance qu'ils avaient dans leur inamovibilité!

D'ailleurs ils n'avaient pas absolument tort de se défier.

La « Chambre introuvable », sur la proposition de M. Hyde de Neuville, vota une proposition qui « suppliait Sa Majesté de suspendre pour une année l'investiture royale des juges qui doivent constituer définitivement les tribunaux ». Pendant vingt mois le corps judiciaire fut épuré.

Décidément l'inamovibilité n'était qu'un principe.

En 1830, on en use d'une autre manière. Comme toujours, le parti victorieux demanda la suspension de l'inamovibilité : la Chambre refusa, mais le but fut atteint en exigeant de chaque magistrat un serment au nouveau régime.

En 1848, un décret proclama que « le principe de l'inamovibilité de la magistrature avait disparu avec la charte de 1830 et qu'il était incompatible avec le gouvernement républicain. Provisoirement et jusqu'au jour où le gouvernement réglerait l'organisation judiciaire, la suppression ou la révocation des magis-

(1) *Moniteur*, 17 juillet 1815.

trats pouvait être prononcée par le ministre de la justice comme mesure d'intérêt public (1). »

Lors du coup d'État du 2 décembre, quelques jours après la promulgation de la constitution de 1852, qui conférait au Sénat la défense du principe de l'inamovibilité (art. 26), les commissions mixtes proscrivaient les juges et condamnaient à la déportation des magistrats en déclarant que « l'inamovibilité ne saurait être un refuge ». La mise à la retraite d'office parut aussi au nouveau régime une mesure presque aussi efficace et qui avait l'immense avantage de sauver les apparences.

Comme toujours l'inamovibilité n'était qu'un mot.

En 1870, M. Crémieux s'offrit le luxe, en vertu des pouvoirs dictatoriaux qu'il s'était arrogés, de destituer quinze magistrats inamovibles. Ce n'était qu'un commencement. L'Assemblée monarchiste de Bordeaux modéra cette belle ardeur, cassa le décret et confia le pouvoir à d'autres mains. Les républicains ne se tinrent pas pour battus; ils ajournèrent leur campagne, et, une fois arrivés au pouvoir, ils procédèrent à l'épuration de la magistrature. En 1883 l'inamovibilité fut suspendue pendant un an, et M. Martin-Feuillée eut le privilège d'attacher son nom à une besogne considérée comme peu honorable même par ceux qui l'avaient réclamée.

Enfin, je crois ne pas m'avancer beaucoup en prévoyant que, lorsque les conservateurs reviendront au pouvoir, ils ne feront pas des efforts surhumains pour conserver les juges des « nouvelles couches ». On suspendra encore cette pauvre inamovibilité, ou on trouvera un autre moyen qui atteindra le même but avec un peu moins de brutalité, mais aussi avec moins de franchise.

Décidément, s'il se rencontre encore une âme assez naïve pour croire à l'inamovibilité, il faut qu'elle soit douée d'une rude dose de crédulité.

L'inamovibilité n'existe pas, elle ne peut exister.

Cela se comprend facilement.

Dans notre société instable, où la forme du gouvernement

(1) Décret du 17 avril 1848, *Moniteur* du 18.

change tous les dix-huit ans et le personnel encore plus souvent, les hommes qui détiennent le pouvoir se voient violemment attaqués par ceux qui en sont tombés ; se défendre énergiquement est pour eux une question de vie ou de mort.

Quoi de surprenant alors que lorsqu'un parti arrive au pouvoir, il mette à la porte la magistrature du régime précédent, sous laquelle il a souffert, et constitue une magistrature amie, qui condamne docilement tous ses adversaires ?

A cette nouvelle magistrature il promet l'inamovibilité ; autant en emporte le vent ! Avant lui tous les autres partis l'avaient aussi promise à la leur.

Aujourd'hui l'inamovibilité est une espèce d'immortalité à temps ; ce n'est qu'un engagement que prend un parti de ne pas mettre ses juges dehors tant qu'il détiendra le pouvoir.

Passe pour cette inamovibilité éphémère : elle pourrait encore avoir de bons effets. Les magistrats nommés par le nouveau régime, certains de durer autant que lui, pourraient au moins retrouver quelque velléité de résistance, et se montrer parfois indépendants sous le gouvernement de leur choix.

Mais, non : cette indépendance n'est pas possible.

Le pouvoir tient la magistrature par quelque chose de très puissant, *par l'avancement.*

La loi de 1810 a fait de la magistrature une *carrière,* une profession libérale, dans laquelle on avance peu à peu par degrés, et elle a remis au gouvernement le soin de distribuer cet avancement.

Aujourd'hui on se fait magistrat, comme on se fait ingénieur, militaire, comme on entre dans l'administration.

Un jeune licencié en droit qui se fait nommer juge suppléant à Brives, n'a pas dessein de demeurer toute sa vie juge suppléant dans la Corrèze ; il ne rejoint son poste qu'avec la ferme intention de faire jouer toutes ses influences pour le quitter le plus tôt possible, pour avoir de l'avancement.

Le juge suppléant veut devenir juge ; le juge, président de tribunal ; le président de tribunal, conseiller ; le conseiller, président de cour ; le président de cour rêve à la Cour de cassation ; tous désirent de l'avancement, et pourquoi pas ?

Pourquoi n'y aurait-il pas d'avancement dans la magistrature, quand il y en a bien dans l'armée, dans les corps d'ingénieurs, dans l'administration, etc.?

Il est évident que c'est très logique; mais attendons la fin.

L'avancement n'est pas toujours la seule chose que désirent nos magistrats; souvent, n'étant pas encore en droit d'en demander décemment, ils se rabattent sur le changement de résidence. Ils préfèrent telle ville à telle autre, les environs de Paris à ceux de Carpentras; tous ont de bonnes raisons; celui-ci désire se rapprocher de sa famille, celui-là voudrait aller dans le Midi, sa femme est d'une santé si délicate!

Ce fut justement pour répondre à tous ces désirs, pour pouvoir satisfaire à toutes ces demandes, que le second Empire, lorsqu'il voulut avoir la magistrature dans sa main, décida que l'avancement et les permutations, au lieu de continuer à se faire dans chaque ressort, se feraient dorénavant dans tout le corps; on pouvait ainsi contenter beaucoup plus de personnes.

Voici le côté des récompenses, il y a aussi celui des punitions.

Tout d'abord, quand un magistrat n'est pas bien pensant il n'avance pas; c'est, si on me permet l'expression, le comble de l'inamovibilité. Combien de juges sous le second Empire se sont plaints d'être par trop inamovibles!

La seconde République a inventé quelque chose de mieux. L'inamovibilité dans le grade, mais l'amovibilité dans le siège.

Vous êtes juge dans un tribunal d'arrondissement : cela c'est le grade, il vous appartient; seulement, si vous n'êtes pas *persona grata*, on peut, de Versailles, où vous siégez, vous envoyer exercer votre fonction à Briançon!

Ainsi, avancement, permutation, changement de résidence volontaire ou forcée, *tout dépend du gouvernement*. Le ministre de la justice, personnage politique s'il en fut, a sur la magistrature tout pouvoir, toute autorité; une chaude recommandation, un caprice, une rancune, auront par lui, sur le sort de tel ou tel magistrat, une décisive influence.

Il y a plus. Le garde des sceaux n'a pas seulement l'immense pouvoir de récompenser les services des juges en les nommant à

un grade supérieur; il n'est pas tenu, dans ses choix, de suivre la hiérarchie. Si telle est sa fantaisie, il peut faire d'un simple juge, un président de cour. Ce n'est rien encore; il peut ouvrir les rangs de la magistrature au premier venu, et bombarder, c'est le terme, un simple répétiteur en droit président de la Cour de cassation. M. Cazot, pourquoi ne pas le dire, fut le plus illustre exemple de ce pouvoir exorbitant.

Et vous voulez que ces magistrats, qui ne sont entrés dans la *carrière* que pour en franchir les degrés, détournent leurs regards de celui qui distribue l'avancement, refusent leurs services à celui qui peut tout! Allonc donc!

« On avance dans les tribunaux, disait M. de Tocqueville, comme on gagne des grades dans une armée (ici cet excellent M. de Tocqueville ne flatte pas l'armée). On veut que les juges soient inamovibles pour qu'ils restent libres; mais qu'importe que nul ne puisse leur ravir leur indépendance, si eux-mêmes en font volontairement le sacrifice (1)? »

Ils en font si bien le sacrifice, qu'il n'y a rien de plus curieux à voir que les couloirs de la Chambre et les bureaux de la place Vendôme, toutes les fois qu'il y a un nouveau ministère ou qu'un mouvement se prépare.

Entre deux audiences nos magistrats prennent le train; avec les rapides, il n'y a plus besoin de demander de congés. Une fois débarqués à Paris, ils s'en vont chez leurs députés, chez leurs sénateurs, intriguent dans les bureaux, font jouer toutes leurs influences, pour obtenir la faveur qu'ils sollicitent. Cette coutume scandaleuse est tellement entrée dans les mœurs que des ministres qui cependant n'étaient pas des puritains ont vainement essayé d'y mettre un terme. Pour ne parler que des circulaires rendues publiques, M. Cazot, comme M. Delangle, a été forcé d'intimer l'ordre aux magistrats de ne pas paraître sans congé à la chancellerie (2).

Décidément notre magistrature est véritablement une magistrature indépendante!

(1) *Démocratie en Amérique*, t. II, p. 178, note 2.
(2) Circulaires du 1er août 1859 et du 7 janvier 1880.

Ces pauvres magistrats, ils sont tellements indépendants que, lorsque le gouvernement leur demande des services par trop répugnants, ils n'ont qu'une chose à faire, c'est de donner leur démission. On l'a vu lors des *Décrets*.

Que vouliez-vous qu'ils fissent?

Pour résister à un pouvoir qui peut tout contre vous, il faudrait au moins avoir un point d'appui contre lui. Si les juges étaient les hommes d'un pays, s'ils étaient soutenus par l'opinion locale, le gouvernement serait obligé d'en user avec ménagement à leur égard; il craindrait en les frappant de mécontenter toute une contrée. Un des beaux résultats de l'avancement a été encore de faire des magistrats de véritables nomades ; ils voyagent d'un bout de la France à l'autre, ils ne prennent racine nulle part ; ce sont de véritables fonctionnaires, et l'opinion publique, qui les ignore, ne peut les soutenir.

Il me paraît donc complètement établi que la loi de 1810, en instituant *une magistrature de profession, nommée par le gouvernement et tenue dans sa dépendance par l'avancement,* a doté la France de la plus déplorable organisation judiciaire que l'on puisse rêver ; la fameuse inamovibilité, qui devait tout sauver, n'a jamais été autre chose qu'un vain mot.

Après soixante-dix-huit années d'expériences, on peut décider catégoriquement que cette loi ne vaut rien.

Mais ce problème de l'indépendance de la magistrature, que nous n'avons pas su résoudre, toutes les autres nations l'ont vu se poser devant elles. Considérons quelles solutions elles ont su lui donner.

II.

Les États-Unis d'Amérique et la Suisse sont les seuls pays qui, depuis une époque assez reculée, jouissent d'une magistrature élective; pour nous rendre compte des avantages et des inconvénients de ce système, il nous faut donc l'observer dans ces contrées.

Nommée par le suffrage populaire, la magistrature apparaît absolument indépendante du pouvoir; c'est là un fait qui semble acquis. Mais est-elle réellement indépendante? Ne subit-elle aucune autre influence? Voilà le point qu'il faut examiner. Nous le ferons d'autant plus volontiers que cette question n'a pas seulement pour nous un intérêt scientifique, mais encore un intérêt pratique et actuel, puisque l'école radicale a mis dans son programme et promis à la France une magistrature élective.

Je ne m'attarderai pas longtemps sur l'exemple suisse; quelque intéressant qu'il paraisse en lui-même, il n'est pas concluant pour notre étude. Il est impossible de comparer la Suisse à la France, partant les institutions suisses aux institutions françaises.

Les prodigieux soulèvements des Alpes et du Jura, en même temps qu'ils forcent les Suisses à chercher leurs moyens d'existence dans l'exploitation des pâturages et des forêts, leur créent un genre de vie tout particulier. Isolés dans leurs montagnes, adonnés à un travail qui ne crée pas la richesse, ces pâtres sont préservés des mille et une causes qui, dans les pays riches, font naître les graves délits et les discussions d'intérêts compliqués. Lorsqu'un désaccord, lorsqu'une dissension éclate entre deux familles, celles-ci sont spontanément portées à rechercher l'arbitrage de quelque vieux montagnard réputé dans tout son voisinage pour sa sagesse et son bon sens. Ce sont les qualités et les vertus toutes privées et particulières de cet homme, et non une science juridique que personne ne serait en mesure d'apprécier, — parce que personne n'en saisit l'utilité, — qui en font le mainteneur de la paix publique dans sa commune.

C'est bien là le caractère que présente, pour qui sait voir, la magistrature en Suisse. On n'y rencontre pas, sauf les quelques exceptions que nous allons dire, des juges de profession; on voit seulement quelques paysans quitter de temps en temps leurs rurales occupations pour terminer par une bonne conciliation les différends qui se sont élevés dans leur voisinage.

Je me rappelle l'étonnement que j'éprouvais, avec les belles idées que notre fameuse éducation classique m'avait données.

lorsque, voyant dans un petit village de Suisse un brave paysan qui fendait du bois devant son étable, on me dit que c'était « monsieur le juge »; intrigué de ce spectacle tout nouveau pour moi, je fis la connaissance de ce pâtre, et il ne me fallut pas longtemps pour me convaincre que j'avais devant moi un homme d'un rare bon sens, capable plus que tout autre de décider des intérêts et de juger les actes de ses concitoyens.

Avec cette organisation judiciaire locale, essentiellement morcelée, variant d'un canton à un autre, d'un district à un autre, faisant, à vrai dire, partie des coutumes de chaque commune, il parut tout naturel de remettre aux parties intéressées le choix de leurs arbitres, la désignation de leurs juges.

La magistrature élective n'est possible que dans les conditions particulières que nous venons de décrire; institution démocratique, elle ne peut fonctionner utilement que dans le milieu naturel de la démocratie, c'est-à-dire dans les communes rurales à intérêts peu compliqués. Cela est si vrai que, en dehors de cette sphère, elle porte à faux et doit subir de profondes modifications, si on ne veut pas la voir concourir à la perturbation de la paix sociale.

Les Suisses l'ont parfaitement compris, et lorsqu'en 1874 ils instituaient le tribunal fédéral, chargé de statuer sur certains intérêts généraux, ils remirent à l'assemblée fédérale la nomination des juges.

Ainsi nous pouvons conclure, de ce rapide exposé, que c'est commettre une véritable erreur scientifique que de vouloir doter une nation riche et compliquée d'une magistrature élective, parce qu'on voit dans un pays voisin une magistrature recrutée de cette sorte fonctionner à la satisfaction de tous; il faut observer les faits, étudier les milieux et ne pas identifier la France à la Suisse.

Mais si nous désirons nous rendre compte des effets que l'élection de la magistrature peut avoir sur une nation riche et compliquée, rien n'est plus facile; traversons l'Atlantique et voyons un peu ce qui se passe aux États-Unis.

Ce fut en 1824 que l'État de New-York, travaillé par les idées

démocratiques qu'avait lancées Jefferson, enleva à son gouverneur la nomination des juges pour la confier au suffrage populaire. Peu à peu cette réforme gagna l'Union tout entière, et depuis une trentaine d'années l'élection est le mode normal d'accession à la magistrature dans tous les États-Unis.

Les tribunaux américains voient comme les tribunaux français se dérouler devant eux d'importantes affaires qui intéressent et de graves questions d'honneur et de grosses questions d'intérêt. Fonctionnant les uns et les autres dans des sociétés riches et compliquées, ils appellent naturellement la comparaison. Nous sommes donc très bien placés aux États-Unis pour observer la magistrature élective.

Tout d'abord il faut nommer les juges. En théorie, les électeurs, après s'être exercés pendant quelques jours à la méditation, devaient choisir parmi leurs concitoyens ceux qui leur paraissaient les plus dignes d'entre les plus dignes. Oubliant tout intérêt personnel, toute question de parti, préoccupés seulement du bien public, connaissant par de profondes réflexions les qualités nécessaires à un bon juge, ils allaient nommer cet homme austère que leur conscience éclairée par l'Être suprême leur avait désignée. Imitant les grands exemples qu'on a la bonté de croire que l'antiquité classique nous a laissés, ces Romains d'un autre âge ne devaient hésiter jamais à revêtir leurs ennemis de ces hautes fonctions, s'ils les croyaient les plus dignes et les plus capables!

C'est ainsi qu'on rêvassait à l'aurore de ce siècle.

La réalité fait triste figure à côté de ces belles théories!

Il est peu de personnes qui ne connaissent aujourd'hui la puissante organisation des partis aux États-Unis; les deux plus célèbres, les démocrates et les républicains, luttent bien moins pour le triomphe de leurs idées que pour la prise de possession de toutes les fonctions publiques. Depuis que le président Jackson proclama *qu'aux vainqueurs appartiennent les dépouilles des vaincus*, cette belle maxime est entrée profondément dans les mœurs politiques.

Lorsqu'un parti arrive au pouvoir, on voit une nuée de faméliques se précipiter à la curée; non seulement ils veulent pour eux

et pour leurs amis tous les emplois, mais ils veulent encore exploiter ces charges et en tirer en peu de temps une belle fortune.

Ce beau régime de concussion et de pots-de-vin n'est possible que si les convives se sont arrangés de telle sorte qu'aucun « gêneur » ne viendra les déranger tandis qu'ils seront à table ; et comme les gêneurs seraient les juges, il faut les inviter à dîner, pour que tout se passe en famille.

Aussi la première chose que fait un parti lorsqu'il « prépare » les élections qui doivent lui donner le pouvoir, c'est de désigner ses candidats pour toutes les fonctions judiciaires ; ces candidats, tout le monde les connaît : ce sont les *politiciens.*

La figure du politicien est une des plus curieuses que je connaisse ; déjà en France nous commençons à en apercevoir quelques vagues esquisses, mais c'est aux États-Unis qu'elle apparaît dans son plein.

Au début de sa carrière, notre homme se fait entrepreneur de corruption électorale ; il a enseigne sur rue, et vend ses services et son concours au plus offrant. Pour lui, la politique n'est pas un simple passe-temps ; c'est une profession, une profession lucrative, une vraie vocation. Il s'est fait politicien comme d'autres se sont faits médecins, banquiers, industriels. Mais on ne s'improvise pas politicien, il faut faire un stage, et ce stage est dur.

Avant tout notre Yankee doit prendre ses grades de *lawyer,* et l'homme de loi américain, s'il veut réussir dans sa profession, doit s'adjoindre un peu de tous les métiers ; les moins honorables ne sont pas les moins bons. En même temps qu'il est avocat, avoué, notaire, en même temps qu'il apprend tous les moyens de tourner la loi, il doit être journaliste, tribun, homme d'affaires ; suivant les adversaires il se servira de sa plume ou de son poing ; tantôt il recevra quelques horions, tantôt il distribuera force coups.

Enfin, quand il aura su prouver à son parti qu'il est un homme sur qui on peut compter, son parti le poussera aux honneurs : on commencera par en faire un juge, et si dans cette fonction il s'est montré bon politicien, s'il a condamné tous les adversaires

de son parti et absous tous ses amis politiques, alors il recevra de l'avancement; aux prochaines élections, il n'y a pas de place à laquelle il ne puisse prétendre; en quelques années, on en fera un membre du Congrès.

Une fois installés au prétoire, on voit quelle sera la ligne de conduite de ces politiciens; ils feront tout pour plaire *à ceux qui les ont nommés,* à ceux dont ils attendent *de l'avancement* dans les fonctions publiques aux prochaines élections.

Mille faits connus de tous prouvent mon dire. L'affaire du *Ring* de New-York mérite d'être racontée.

Une association politique, la *Tammany Society,* affiliée au parti démocrate, était arrivée à être assez puissante pour gouverner la ville et l'État de New-York. Vers 1870, un habile politicien, William Tweed, réussit à prendre la direction de la Tammany, et résolut d'en tirer bon parti. Il commença par s'emparer de tous les bureaux d'élection, et fit nommer juges et membres de la législature des hommes sans scrupule et parfaitement dévoués à l'association. Sûr des juges devant lesquels il pouvait passer, il opéra sur le *Board of commissioners* et sur les administrations municipales de New-York, et organisa le vol en grand. Les chiffres suivants prouvent combien les opérations de l'association furent fructueuses :

Le 1er janvier 1869, la dette de la ville s'élevait à 29,324,948 dollars; le 1er août 1871, elle était montée à 100,955,333 dollars; c'est-à-dire qu'en deux ans elle avait plus que triplé, et cela sans que la ville eût fait aucune dépense extraordinaire. Les officiers municipaux et les juges, qui autrefois étaient des meurt-de-faim, étaient tous devenus des nababs archimillionnaires.

L'opinion publique était outrée, mais il n'y avait rien à faire : les juges condamnaient impitoyablement tous ceux qui dénonçaient ces vols.

L'histoire financière des chemins de fer américains est remplie de faits encore plus scandaleux, qui tous révèlent les fantastiques concussions commises par la magistrature américaine.

Il en va de même pour la justice criminelle. Un individu est

assuré de la plus complète impunité tant que son parti est au pouvoir : « Un assassin, dit *l'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, pour peu qu'il ait de l'argent et qu'il retienne les services d'un avocat influent (lisez d'un politicien), est presque toujours certain de se faire acquitter ; ou sinon, dans le cas où l'opinion publique serait trop ouvertement contre lui, on s'arrange de manière à renvoyer son procès de mois en mois, jusqu'à ce que les témoins à charge, séduits par des offres d'argent ou effrayés par des menaces, aient tous disparu ; alors on fait une motion pour renvoyer indéfiniment l'affaire, que tout le monde a déjà oubliée, sauf l'avocat général, qui signe de sa plus belle écriture un *nolle prosequi*. Il y a tout un système à renverser, toute une épuration à faire. Frappons une justice corrompue, qui acquitte moyennant finances, etc... (1). »

Frappons... voilà bien la conséquence qu'entraîne ce beau système, on en arrive à se faire justice soi-même. Le *lynchage*, qui a pris naissance dans le Far-West américain quand aucune société, aucune justice régulière n'était constituée, va aujourd'hui en se propageant dans les anciens États. Lorsque la justice manque à son devoir, la foule procède à l'exécution sommaire des individus qu'elle présume coupables. Dans le Missouri, le peuple *lyncha* tout dernièrement un juge et un attorney soupçonnés de connivence avec une bande de voleurs.

A côté du lynchage, à côté de ces révoltes populaires, on voit chaque jour se former, dans les États où la justice se montre vénale et corrompue, des associations de citoyens réputés pour leur parfaite honorabilité, ce sont les *Comités de vigilance*. Se substituant carrément à la justice, ils arrêtent les coupables, les font comparaître devant un jury improvisé, et après une défense sommaire sans intervention d'avocat, ils les jugent et les exécutent.

Nous aurions fort à faire si nous voulions donner dans le détail toutes les causes qui ont amené ce beau résultat ; il découle tout naturellement de l'état de profonde instabilité où se trouve ac-

(1) Numéro du 25 janvier 1874.

tuellement une bonne partie de la nation américaine, et de l'erreur profonde où sont tombés ses législateurs en voulant introduire le régime démocratique dans le gouvernement d'États riches et compliqués (1).

Il n'est pas aujourd'hui un Américain tant soit peu honnête, qui ne tienne dans le plus profond mépris la justice et les juges de son pays. Cela ne peut nous surprendre, car il est absolument impossible d'attendre la moindre velléité d'indépendance *d'une magistrature de profession nommée par le suffrage populaire et tenue dans sa dépendance par l'élection et l'avancement.*

Ainsi les États-Unis ont, comme la France, des magistrats *de profession*, qui ne peuvent se montrer indépendants; seulement la magistrature américaine en est arrivée au dernier degré du servilisme et de l'abjection, parce que le maître dont elle dépend, la populace, est précisément ce qu'il y a de plus vil et de plus abject. Toujours les esclaves ont flatté et dépassé les vices de leurs maîtres.

De ce rapide exposé de l'organisation judiciaire américaine nous devons simplement retenir ceci : c'est que nous n'avons pas encore trouvé les conditions d'indépendance de la magistrature. Puisque cette étroite dépendance semble provenir de la nomination des juges soit par le gouvernement soit par le peuple, ne faudrait-il pas en revenir au système opposé, permettre aux magistrats de se former en corps et de se recruter d'eux-mêmes? faut-il en revenir au système de nos anciens Parlements?

III.

Dans une des séances des états généraux de 1789, Mirabeau avait dit : « Les Parlements sont en vacances : qu'ils y restent pour n'en plus sortir. Il n'y aura pas de rentrée ; ils passeront de l'agonie à la mort ». Alexandre de Lameth porta cette propo-

(1) Nous prions les lecteurs qui désirent avoir de plus amples détails sur ce point de se reporter à l'article de M. E. Guerrin, t. III, p. 359.

sition à la tribune et le décret ordonnant la mort du Parlement fut voté le 3 novembre 1789 avec acclamation par les trois ordres.

N'y a-t-il pas dans ce fait quelque chose de curieux, quelque chose d'assez caractéristique pour nous permettre d'entrevoir du premier coup le vice radical qui existait dans l'organisation judiciaire de l'ancien régime?

Les amis de la royauté se réjouirent de la disparition des Parlements, car ils se rappelaient toutes les luttes que les souverains avaient eu à soutenir depuis deux siècles contre les parlementaires; les ennemis de la monarchie ne pouvaient oublier que la magistrature avait toujours prétendu remplacer les états généraux, et que, si en fin de compte elle n'avait su empêcher aucun abus du pouvoir, elle s'était presque toujours montrée hostile aux réformes utiles.

Quelle était donc la cause qui amenait la noblesse de robe à fronder le pouvoir et à juger les intérêts de la nation au pied de ses propres intérêts?

Jusqu'au règne d'Henri IV l'hérédité des offices de judicature ne fut pas reconnue par le pouvoir royal. Pendant tout le moyen âge le Parlement ne fut qu'une section du conseil du roi, composé de légistes que le souverain faisait entrer ou sortir de son conseil, punissait ou récompensait selon son bon plaisir; alors le Parlement ne chercha qu'à se faire bien venir de la royauté; il était prêt pour toute besogne, quelque vilaine qu'elle fût.

« A côté d'un prince qui violait les lois, dit M. de Tocqueville, il est très rare qu'il n'ait pas paru un légiste qui venait assurer *que rien n'était plus légitime*, et qui prouvait que la violence était juste et que l'opprimé avait tort (1). »

Si ce texte ne vous suffit pas, en voici un autre de quelqu'un qui est du métier :

« En peu de temps, dit M. A. Bardoux, les gens de robe pullulent. La procédure a donné naissance aux dépens. Les hommes de loi ont maintenant de quoi vivre. Sous mille noms ils couvrent le territoire; sous mille formes ils s'occupent des intérêts de cha-

(1) *L'Ancien Régime et la Révolution*, notes, p. 368.

cun. Au centre, siège le Parlement; autour, rayonnent à l'infini mille agents secondaires. Ce sont des fils d'araignée qui s'entrecroisent et qui vont garrotter l'ennemi; les voilà à l'œuvre! Laissons-les faire : en peu de temps *ils seront les maîtres; déjà ils prouvent au roi que tout lui est permis* (1). »

Et enfin, citons ce passage d'Augustin Thierry; il complétera le tableau :

« Chose déplorable, dit cet historien, et pourtant conséquente, les légistes du tiers état, avocats, juges, conseillers, furent contraints, sous peine de mentir à leurs propres maximes, de poursuivre et de condamner juridiquement les libertés des cités et des communes, patrie de leurs pères, boulevard de la nation contre toutes les tyrannies. Ce fut l'un des *plus beaux caractères,* l'un des plus beaux talents de cet ordre, ce fut le chancelier l'Hôpital qui signa l'ordonnance rendue à Moulins en 1570, par laquelle *furent confisqués au profit du roi*, la justice civile, l'administration élective, *toutes les libertés de cent villes de France* (2). »

Voilà de ces faits qui prouvent surabondamment la vérité des lois sociales. Jusqu'au règne d'Henri IV la magistrature fut, comme de nos jours, une magistrature de profession, dépendante du roi par la nomination et l'avancement; aussi elle rendit au monarque tous les services qu'il désirait : tantôt elle supprimait les libertés publiques, tantôt elle allait même au-devant des désirs des plus détestables souverains en soutenant que tout leur était permis et en érigeant en maxime cette formule du césarisme : *Quod principi placuit, legis habet vigorem.*

Mais il arriva qu'un beau jour, profitant des embarras financiers de la royauté, les magistrats réussirent à se rendre indépendants du pouvoir, en faisant consacrer par la *paulette* l'hérédité de leurs offices.

Aussitôt la scène change.

Assurés du lendemain, certains de n'être pas congédiés comme de simples domestiques, ainsi que leurs pères l'avaient été si

(1) *Les Légistes, leur influence sur la société française*, p. 6 et 14.
(2) Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, ch. VI, p. 455.

souvent, nos magistrats prennent un autre ton et d'autres manières.

Constituée en *une puissante corporation*, *indépendante du pouvoir*, se recrutant d'elle-même, la noblesse de robe prétend jouer un rôle dans l'État. Les Parlements se disent les *classes d'un même ordre*, ils entrent en conférences, s'encouragent à la lutte et à la résistance, empiètent à tout propos sur les attributions du pouvoir royal, et à l'aide du droit de remontrance prétendent gouverner l'État, faire des lois qu'ils ont pour mission d'appliquer.

Toutes les fois que le sceptre est en faibles mains, ils en profitent pour tout envahir. Les minorités de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, furent troublées par les agissements des parlementaires.

Sous la régence d'Anne d'Autriche, la noblesse de robe s'offre même le luxe de soutenir une petite guerre contre le roi. Les membres du Parlement frondent, comme de simples princes du sang; ils réunissent, dans les *assemblées de la Chambre Saint-Louis*, des États généraux au petit pied; ils convoquent les députés de tous les autres Parlements, proclament *l'unité et l'indivisibilité des divers classes du Parlement*, rendent les fameux *arrêts d'union*; ils ont une armée, un pouvoir exécutif, et lorsqu'ils voient que la partie est perdue, ils daignent entrer en composition avec le pouvoir et veulent bien faire la paix. Cela ne les empêche pas, quelque temps après, d'intervenir dans le choix du premier ministre et de rendre un arrêt exilant Mazarin.

La royauté expiait la faute qu'elle avait commise en laissant la magistrature se constituer en un corps autonome, en lui conférant, pour faire finances, l'hérédité de ses charges. Avec leurs offices les magistrats achetaient le droit de faire impunément de l'opposition...

Pour se défendre, le pouvoir royal avait de bien faibles moyens; avec les lits de justice et l'exil il pouvait montrer qu'il était le maître; mais la résistance, qu'il croyait avoir brisée la veille, renaissait plus forte le lendemain. Fatigué de ces luttes perpétuelles, Louis XV, dans un moment d'énergie, prononça la dissolution des

Parlements, et les remplaça par une autre organisation judiciaire, création de Maupeou ; mais Louis XVI n'eut pas le courage ou le bon sens nécessaire pour maintenir cette réforme, il rappela les anciens Parlements, qui recommencèrent leur opposition systématique.

Comme toutes les corporations fermées, jouissant de nombreux privilèges, les Parlements s'étaient peu à peu détachés du reste de la nation. Leurs membres demeuraient toute l'année à la ville, où les appelait l'exercice de *leur profession*, et, chose curieuse, la plupart d'entre eux possédaient de vastes domaines; mais ils ne les avaient achetés que pour copier la noblesse ; comme les grands seigneurs, les parlementaires ne résidaient pas. La noblesse de robe ne tenait pas plus aux entrailles du pays que la noblesse de cour, et elle avait encore sur cette dernière une grande infériorité, elle ne pouvait rappeler les services que ses aïeux avait rendus à la contrée.

Les gens de robe avaient bien copié leurs modèles ; ils étaient devenus de parfaits grands seigneurs. Jouissant d'une foule de privilèges, pour lesquels ils ne rendaient aucuns services au pays, ils ne s'inquiétaient pas de savoir de quel poids ces privilèges pesaient sur la nation ; ils se préoccupaient avant tout de maintenir envers et contre tous les avantages de leur profession, les immunités de leur corporation.

Quelquefois ils rencontrèrent la popularité en faisant de l'opposition au pouvoir royal ; mais, sous les grands mots de bien public, tout le monde comprenait que les parlements s'opposaient à l'enregistrement d'un édit pour montrer au roi quelle faute il avait commise en ne les consultant pas. Aussi leur popularité de mauvais aloi fut-elle toujours de courte durée, et toute la nation vit leur disparition avec grand plaisir.

Que d'hommes intègres et éminents se rencontrèrent cependant dans les rangs de ces vieux parlementaires ! Mais leurs vertus et leurs lumières ne purent empêcher la corporation dont ils faisaient partie d'être impraticable. *Constituée en corps autonome, se recrutant d'elle-même, absolument indépendante du pouvoir, cette magistrature de profession* fut par ses privilèges un sujet d'em-

barras pour la royauté, et une source d'exactions à l'égard des justiciables.

A mesure que nous avançons, le problème de l'indépendance de la magistrature paraît se compliquer; si les magistrats sont nommés par le pouvoir ou par le peuple, ils semblent réduits en esclavage; s'ils forment une corporation se recrutant elle-même, ils arrivent bientôt à la révolte. N'y a-t-il donc pas d'autres situations pour des juges, que celles d'esclaves ou de révoltés ? L'étude d'un dernier type va nous donner la solution.

IV.

L'organisation judiciaire de l'Angleterre paraît de prime abord assez compliquée; il faut faire un effort pour essayer de se rendre compte de la solution qu'elle donne au fameux problème de l'indépendance de la magistrature.

Il est évident qu'en observant les *magistrates* et leurs *petty* et leurs *quarter sessions*, les juges des *new county courts*, les magistrats des cours de Westminster et leurs continuels déplacements dans les circuits, notre esprit classique, habitué à l'harmonie et à l'uniformité, se perd complètement. Notre œil est déçu, il ne retrouve dans ce bizarre mécanisme aucun des organes de cette belle machine judiciaire, savamment construite, aux rouages méthodiquement combinés et superposés qui s'étendent sur toute la France.

Rien n'est plus simple cependant que cette organisation anglaise; essayons de nous en rendre compte.

En premier lieu il faut remarquer que la justice est rendue par deux catégories de juges essentiellement différents.

Les uns, *les magistrates*, la classe la plus nombreuse, sont des propriétaires fonciers, qui remplissent gratuitement ces fonctions par dévouement au bien public et aux intérêts locaux.

Les autres, en très petit nombre, sont des juges de profession, qui vont dans les différents circuits statuer sur les causes les plus difficiles et décider des intérêts les plus compliqués.

Examinons successivement ces deux classes, et observons quelles garanties d'indépendance et d'impartialité elles offrent aux justiciables.

Dans chaque paroisse, le souverain choisit un propriétaire foncier que sa fortune personnelle et territoriale dispense de l'exercice de toute profession, en même temps qu'elle l'oblige à la résidence rurale, et il le nomme magistrate pour toute la durée de son règne. Les fonctions des magistrates sont à la fois administratives et judiciaires; ils ont en main l'administration politique et financière du comté, et rendent la justice à tous les habitants de cette circonscription. Seuls, ils répriment les menus délits et décident des minimes affaires qui se passent dans leur paroisse; réunis au nombre de deux, trois, ou quatre, dans les *petty* et les *quarter sessions*, ils voient leur juridiction s'étendre et au point de vue de la territorialité et au point de vue de l'importance des affaires et des délits; enfin, siégeant avec le jury, ils examinent et tranchent toutes les questions qui n'entraînent pas la peine de mort ou la servitude pénale. Somme toute, leur compétence est très étendue.

Je n'indique qu'en courant les mille avantages que présente cette magistrature territoriale. Tout le monde a déjà saisi combien elle est à portée du justiciable et combien elle s'en rapproche dans les *sessions;* combien elle est à même de trancher avec efficacité les mille questions locales qui demandent chez le juge une grande dose de bon sens, de sérieuses connaissances rurales et agricoles, et qui se passent très bien des prétendues lumières de la science juridique. Enfin il n'est pas un contribuable qui n'apprécie le singulier allégement que reçoit un budget lorsque l'immense majorité des juges remplit ses fonctions sans demander ni traitements ni salaires. J'ai hâte d'en arriver à l'objet de notre étude, aux garanties d'indépendance que présente ce système.

Dites-moi, je vous prie, quelles personnes pourront se vanter d'avoir ce *magistrate* dans leur dépendance, quelles personnes pourront prétendre exercer une action décisive sur ses jugements? Sera-ce le suffrage populaire? Mais le magistrate est nommé par

le souverain. Sera-ce le souverain? Soit, mais comment? quels seront ses moyens d'action? En même temps que le roi nomme un grand propriétaire magistrate, il lui assure l'exercice de cette charge pendant toute la durée de son règne : c'est là une réelle inamovibilité, puisqu'on est en parfaite sécurité contre le mauvais vouloir de la seule personne qui pourrait en montrer avec efficacité. Le gouvernement n'aura non plus aucun moyen d'action sur les magistrates par l'avancement, par ce fameux avancement qui est, nous l'avons démontré, le lien de vassalité de la magistrature française, et cela par une excellente raison, c'est que les magistrates ne veulent pas d'avancement.

Grands propriétaires résidants, leur profession, tout le monde la connaît : c'est la direction de leur exploitation rurale, la culture de leurs terres; ce n'est que par dévouement pour les intérêts locaux qu'ils se croient obligés de s'occuper de l'administration du comté et de la distribution de la justice; mais ils ne veulent bien exercer ces fonctions que dans la paroisse où leurs intérêts les attachent; pour avancer il leur faudrait abandonner leur domaine, leur grande situation territoriale; l'avancement pour eux serait une déchéance, ils ne sont pas *magistrats de profession.*

Cette idée correspond si bien à la réalité, a si bien pénétré dans les mœurs, que la coutume a fait de l'obligation de la résidence rurale la première condition de l'exercice des fonctions de magistrate. Lorsqu'un grand propriétaire demeure trop longtemps éloigné de ses terres, il est forcé de se démettre, il n'est plus magistrate.

Mais cette complète indépendance vis-à-vis du pouvoir ne sera-t-elle pas dans certaines circonstances un obstacle pour ce pouvoir? Les magistrates ne chercheront-ils pas à fronder, comme nos vieux parlementaires? Ce danger n'est pas à craindre, pour deux raisons : c'est que, premièrement, les magistrates ne forment pas une corporation privée comme les anciens Parlements, et que, secondement, l'administration de la justice ne constitue pas pour eux une profession.

Ils ne sont donc nullement portés à rechercher des immunités, des privilèges qui relèveraient leurs charges et leurs donneraient

de plus vastes attributions; chaque magistrate s'occupe, dans sa paroisse et dans son comté, de son affaire, sans se soucier le moins du monde de ce que fait son voisin ; il est grand propriétaire, il n'est pas magistrat.

Je n'indiquerai pas quels sont les avantages et les garanties d'impartialité que le public trouve dans cette magistrature locale ; c'est là chose trop facile à comprendre après ce que je viens de dire. Je rappellerai seulement que c'est avec cette magistrature que fonctionne l'*habeas corpus*, que nous attendons encore en France.

Mais il est certaines affaires qui, par leur nature et par leur complexité, exigent pour être jugées toute la science d'un magistrat de profession.

La constitution anglaise a pourvu à ce besoin en instituant les *new county courts*, et les trois hautes cours de Westminster.

Ces cours sont composées de 75 juges de profession, qui vont périodiquement de ville en ville rendre la justice et décider de toutes les affaires dépassant la compétence des *magistrates*; elles jouent aussi, selon les besoins, le rôle de cour d'appel et de cour de cassation.

Les quinze juges des trois hautes cours de Westminster se partagent les huit subdivisions judiciaïres de l'Angleterre, les *circuits*; douze se rendent dans les six circuits anglais, quatre dans les deux circuits gallois.

Les soixante juges des *new county courts* parcourent toutes les localités quelque peu importantes de leur comté, et, suivant le nombre des affaires, ils doivent y siéger plusieurs fois par an.

Je ne m'arrêterai pas à démontrer les avantages que cette organisation judiciaire offre aux justiciables ; je procéderai ici comme je viens de le faire pour les *magistrates*, je ferai rapidement ressortir quelles sont, pour les juges et pour les citoyens, les garanties d'indépendance.

Tout d'abord il faut remarquer que ces juges sont inamovibles, et que cette inamovibilité n'est pas illusoire, puisqu'elle repose sur un pouvoir qui, en Angleterre, est essentiellement stable, le pouvoir royal.

Mais le fait important à retenir, c'est que, pour ces juges de profession, l'avancement n'existe pas. La raison en est simple : la coutume exige du gouvernement qu'il ne nomme dans ces cours que des hommes d'un certain âge, des hommes qui ont acquis une sérieuse réputation comme jurisconsultes ou comme *baristers*, des gens de loi dont la fortune est faite. La position que le souverain leur offre dans la magistrature est le couronnement de leur carrière ; une fois nommés ils n'aspirent pas à monter plus haut, ils sont arrivés d'emblée aux plus hautes fonctions. La considération qu'ils ont su acquérir comme avocats, la fortune dont ils jouissent et le magnifique traitement qui leur est assuré (1) les satisfont pleinement et leur enlèvent toute ambition.

Ces juges de profession, qui n'attendent rien du gouvernement, sont donc parfaitement indépendants.

L'Angleterre paraît donc avoir parfaitement résolu le problème de l'indépendance de la magistrature. En effet :

Les *magistrates, nommés par le souverain, sont complètement indépendants du pouvoir, par leur situation territoriale*, qui leur enlève *tout désir d'avancement.*

Les soixante-quinze juges des cours des comtés et de Westminster, *nommés par le souverain, sont indépendants du pouvoir, par leur profession même, qui est le couronnement de leur carrière privée, et par la haute situation sociale et pécuniaire* qu'elle leur assure.

V.

Quelle va être la conclusion de cette étude? Devons-nous, après avoir déterminé par l'observation les conditions d'indépendance de la magistrature, après avoir reconnu que toute l'organisation judiciaire de l'Angleterre reposait sur le *magistrate,*

(1) Les juges des new county courts ont un traitement annuel de 30,000 francs et les quinze juges des trois cours de Westminster reçoivent des salaires variant de 100,000 à 200,000 francs. Cependant les traitements de ces juges ne coûtent à l'Angleterre que 4.500.000 francs, tandis que la France est obligée de dépenser pour ses juges 30.228.317 francs par an, et nos magistrats ne sont pas bien payés.

c'est-à-dire sur le grand propriétaire résidant, ajourner aux calendes grecques la réforme de notre magistrature, sous l'excellent prétexte que l'élément même de la réforme, le grand propriétaire résidant, n'existe plus en France?

Devons-nous prendre notre parti du système actuel et déclarer que, quand bien même on retrouverait dans quelques communes ce fossile, ce grand propriétaire résidant, il faudrait bien se garder de lui confier des fonctions judiciaires? Avec nos gouvernements de partis, il serait obligé de s'inféoder à droite ou à gauche, et deviendrait un juge politique, un juge de coterie. Dans ces conditions il vaut mieux être jugé par un étranger, par un juge venu de n'importe quel coin de la France.

Cette manière de voir et de raisonner n'est pas seulement décourageante, elle est radicalement fausse.

Elle repose sur une idée toute française, sur une idée commune à tous les partis et cependant révolutionnaire au premier chef.

Nous croyons tous que lorsqu'on fait une loi il faut qu'elle s'applique immédiatement à toute la France. Procéder autrement serait un crime contre l'unité nationale; voilà le grand mot lâché; heureusement ce n'est qu'un mot. Réfléchissez, je vous en prie, pendant cinq minutes, et demandez-vous sérieusement comment notre unité nationale serait ébranlée si, en l'an de grâce 1888, telle organisation de la commune, par exemple, tel mode de recrutement de la magistrature n'était pas commun à tous les départements. En réalité, on applique la même loi de mille façons différentes, et personne ne s'en offusque; voyez donc la loi scolaire, est-elle appliquée de la même façon à Paris et en Bretagne?

Il faudrait donc ne pas vouloir réformer d'un seul coup toute notre magistrature.

Il faudrait faire d'abord une loi mettant à la charge des arrondissements les frais des tribunaux de 1re instance et à la charge des cantons les frais des justices de paix; ce ne serait là qu'un simple virement.

Cela fait, le Parlement, par une loi *facultative*, autoriserait les cantons à opter entre deux systèmes.

Avec le premier, on conserverait le régime actuel, et les contribuables continueraient à payer un juge de paix nommé par le gouvernement. Avec le second, les communes demanderaient au pouvoir de nommer juge un grand propriétaire ou un grand industriel qui remplirait gratuitement ces fonctions.

Cette loi aurait cet immense avantage, d'assurer la continuation du régime actuel dans tous les pays où il n'y a plus de grands propriétaires résidants, et dans tous les cantons où les habitants ont de justes raisons de se défier de ceux qui résident.

Elle permettrait en même temps, en consacrant des situations qui existent à l'heure actuelle, d'opérer peu à peu la réforme de la magistrature. Toutes les personnes qui connaissent à fond la Bretagne, la Normandie, le Limousin, etc., savent que dans un grand nombre de communes on rencontre tous les jours un homme qui, par la situation que sa famille s'est acquise dans le pays, par l'estime et la sympathie qu'il a su mériter, est en fait le conseil et le juge de tous les braves gens qui vivent autour de lui. Le Pouvoir, en le nommant juge, ne ferait que consacrer une situation acquise.

Les deux systèmes fonctionnant à côté l'un de l'autre, tout le monde pourrait en apprécier les avantages et les inconvénients, et peu à peu la réforme se propagerait.

Lorsque dans un arrondissement ces *magistrates* remplaceraient les juges de paix, on procéderait à la transformation du tribunal d'arrondissement, et au lieu de juges de profession, les nouveaux juges viendraient siéger tour à tour. Cette réforme serait encore facultative, et elle s'opérerait à mesure que des vacances se produiraient

Enfin on maintiendrait dans les cours d'appel et à la cour de cassation des magistrats de profession ; seulement on les choisirait parmi les illustrations du barreau et on leur ferait une situation brillante.

Cette réforme de la magistrature est très simple; pour l'obtenir il suffit de la vouloir, et, après les derniers événements, tout le monde doit la vouloir.

Robert PINOT.

LA GRANDE CULTURE

V EN FAMILLE INSTABLE (1).

LE GRAND PROPRIÉTAIRE DU NORD DE LA FRANCE.

La description de ce type terminera la série de nos études sociales sur les diverses formes de la culture. Le lecteur aura vu passer devant lui un spécimen de chacune de ces formes de culture, dans l'ordre de leur complication croissante. Il aura vu tout d'abord, chez les Bachkirs de l'Oural, le cas le plus simple, celui de la culture en communauté, se dégageant à peine de l'art pastoral. Il va voir aujourd'hui, à la fin de la série, le type le plus complexe et en même temps le plus instable.

Nulle part ce type ne s'est développé plus complètement que dans le nord de la France; aussi allons-nous l'étudier dans cette région, qui comprend plus ou moins les trois départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

I.

Nous trouvons ici, comme en Champagne, et pour les mêmes causes, la culture constituée sous la forme de la *famille instable.*

Cette région, qui est contiguë à la Champagne, forme, elle aussi, une vaste plaine ouverte aux invasions, si bien qu'il a fallu l'armer d'une triple rangée de forteresses, pour la mettre à l'abri des

(1) Voir l'article précédent et les renvois à toute la série des études antérieures, t. V de la Revue, p. 18. (Livraison de janvier 1888.)

attaques ennemies. Dans ces conditions, les populations ont été portées, depuis une époque très ancienne, à se grouper en villages au lieu de se disséminer au milieu de leurs domaines, comme l'ont fait les populations scandinaves et anglo-saxonnes. Ainsi que nous l'avons vu pour la Champagne (1), cette disposition, en débarrassant le sol de toutes les habitations éparses, est la plus favorable au morcellement périodique des biens, qui est le trait caractéristique de la famille instable.

Aussi, lorsque le Code civil établit pour toute la France le régime du partage égal entre tous les enfants, les populations du Nord éprouvèrent-elles moins de difficulté que toute autre à soumettre leurs domaines ruraux à des morcellements périodiques. Voilà comment le régime du village à banlieue morcelée, le type le plus caractérisé de la culture en famille instable, devint prédominant dans la région du Nord, plus aisément que partout ailleurs en France.

Mais si cette région se rapproche de la Champagne par la forme de la famille, elle en diffère par la forme de la culture : ce n'est plus la petite culture, mais *la grande culture* qui y règne surtout.

A quoi tient cette différence?

Elle tient aux quatre causes suivantes :

1° *La fertilité du sol.* — Cette région est une des plus fertiles de la France ; c'est aussi celle qui donne les produits les plus abondants (2). Ses vastes plaines à blé sont célèbres ; elles l'emportent sur les provinces les plus fertiles du Centre et du Midi.

Cette fertilité permet aux individualités éminentes de s'élever à la richesse et de constituer, avec de grandes propriétés territoriales la grande culture.

2° *Le développement de l'industrie.* — Cette région est une des plus industrielles de la France, grâce à la proximité des mines de houille. Là se sont développées des filatures, des ateliers pour le tissage des étoffes de coton, de laine, de chanvre, de lin, etc... Beaucoup de riches industriels ont mis leur ambition à se consti-

(1) Voir t. V, p. 18-22.
(2) Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire de Géographie*, art. Aisne.

tuer de grandes situations territoriales, et ils ont imprimé une nouvelle impulsion à la grande culture.

3° *Le développement du commerce.* — La région du Nord est en outre dans une situation exceptionnelle au point de vue commercial. Elle est placée entre deux immenses centres de consommation où elle peut facilement écouler ses produits : Paris et Londres.

Ces avantages sont encore augmentés par le caractère généralement plat du pays, qui a facilité l'établissement de routes et de canaux en grand nombre. Dans aucune région de la France le mouvement des transports n'est aussi développé (1).

Or ce commerce est en grande partie agricole. C'est à l'expédition des denrées agricoles que les villes de Calais, de Boulogne et de Gravelines doivent principalement leur commerce. « Le paysan de la région du Nord devient parfois son propre armateur. Il frète le navire qui doit porter sa cargaison d'œufs, de poulets, de fromages. Il a ses correspondants à Londres, à Rotterdam, à Anvers : il est devenu négociant et se lance dans les grandes spéculations (2). » On conçoit aisément combien une pareille situation est favorable à l'extension de la grande culture.

4° *Le développement de la culture industrielle.* — La grande culture a pris récemment un nouvel essor par suite de l'introduction, au commencement de ce siècle, de la culture industrielle de la betterave.

La betterave est devenue une plante de première importance depuis que les chimistes sont parvenus à en extraire économiquement un sucre cristallisé, identique par ses propriétés physiques et chimiques au sucre de canne. L'espèce la plus généralement employée est la betterave dite de Silésie.

Le traitement de la betterave en vue de l'extraction de la matière sucrée doit se faire sur place ou tout au moins à proximité des lieux de production, afin d'économiser les frais de transports considérables de la partie de ce produit qui n'est pas utilisée pour la fabrication du sucre. De là, la création d'un grand nombre

(1) Voir l'*Atlas* de P. Foncin, p. 11 et 13.
(2) Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. II, p. 783.

d'usines agricoles. Elles ne sont pas toujours installées par des industriels de profession, mais par un ou par plusieurs propriétaires associés.

C'est là, pour la culture, à la fois une cause de développement et de complication : elle prend en partie le caractère d'une industrie ; elle reçoit tout au moins le contre-coup de toutes les fluctuations du travail industriel.

Le sol de la région du Nord est particulièrement favorable à la culture de la betterave. Aussi ne compte-t-on pas moins de 400 à 500 usines à sucre dans cette partie de la France. Dans le seul département de la Somme, la fabrication du sucre et de la mélasse s'élève en moyenne, chaque année, à 617,000 quintaux métriques représentant une valeur de 30,850.000 francs.

La culture de la betterave est généralement très productive ; aussi a-t-elle permis aux agriculteurs d'employer des engrais très riches, et par conséquent d'améliorer leurs terres : le blé et les autres cultures en ont bénéficié. La culture devenant ainsi plus avantageuse, les agriculteurs ont eu intérêt à accroître leurs exploitations et ils ont fait de la culture intensive.

La betterave développe encore la culture pour la raison suivante : une partie importante, la pulpe, n'est pas utilisée pour la production du sucre, mais, par contre, elle peut être consommée par les animaux ; aussi a-t-on vu augmenter le nombre des têtes de bétail dans toutes les exploitations, ce qui a eu pour effet non seulement d'accroître les produits, mais encore d'améliorer le sol, en lui fournissant un fumier plus abondant.

En résumé, dans le nord de la France, la grande culture a pris naturellement naissance à cause de la fertilité du sol, et de la richesse développée par l'industrie, le commerce et la culture industrielle.

On voit par ce nouvel exemple que les diverses formes de cultures ne peuvent être établies indifféremment ; elles sont le résultat de causes qui échappent à la volonté de l'homme et qui lui sont imposées par les conditions du milieu.

II.

La grande culture, dans le nord de la France, diffère de la grande culture telle que nous l'avons décrite en Angleterre, par un trait essentiel et caractéristique :

Elle n'est ni entreprise ni dirigée par le grand propriétaire lui-même.

Ce dernier n'habite pas la campagne, mais la ville ; il n'est pas un rural, mais un urbain.

Cette différence tient à des causes diverses, dont quelques-unes sont anciennes.

On sait qu'un des résultats de la politique de Richelieu et de Mazarin fut d'enlever à la noblesse les fonctions publiques locales qu'elle avait exercées jusque-là dans les campagnes, et de confier ces mêmes fonctions à des employés nommés par le Pouvoir central. La situation sociale des grands propriétaires se trouva ainsi diminuée et ébranlée.

Aussi furent-ils tout naturellement portés à abandonner les campagnes, lorsque Louis XIV, le Régent et Louis XV entreprirent de les attirer et de les retenir à la cour.

Saint-Simon nous dit que Louis XIV aimait à avoir autour de lui beaucoup de seigneurs de marque ; il ajoute que, dans les provinces, les intendants avaient ordre d'abreuver de dégoût les grands seigneurs qui s'obstinaient à y demeurer et de leur faire toutes les avanies possibles. Mais ces recommandations étaient le plus souvent superflues, car, le prestige de la cour aidant, la plus grande punition que pût infliger le roi à un seigneur était de l' « exiler » dans ses terres. Le mot est de l'époque et peint bien l'état des esprits.

Cet abandon des campagnes se fit surtout sentir dans la région du Nord que nous étudions, à cause de son voisinage immédiat de la capitale et à cause de l'action plus directe de la royauté. Les nobles de Bretagne durent à leur pauvreté et à leur éloignement de résister davantage et d'échapper ainsi en partie aux consé-

quences que nous verrons se développer. Quoi qu'il en soit, à la veille de la Révolution, Rougier de la Bergerie peut écrire : « Il y a en France 80,000 châtellenies ou marquisats, il n'y a pas 300 seigneurs qui les habitent. »

La Révolution vint compléter l'œuvre de la royauté en décimant ces grands propriétaires par l'échafaud, et en les ruinant par la confiscation des biens.

Cependant une nouvelle classe de grands propriétaires aurait pu se constituer avec le temps. Mais alors intervint la législation successorale du Code civil, qui empêcha l'établissement d'exploitations stables et durables. Les domaines devant être partagés ou vendus à la mort du propriétaire, celui-ci continua à se détacher d'une terre qui n'avait plus pour lui l'attrait d'un bien de famille, de ce bien que les ancêtres ont constitué et que l'on doit transmettre à ses enfants.

Ces grands propriétaires furent dès lors portés à se créer des situations urbaines, dans l'industrie, le commerce et surtout dans l'administration, qui est ainsi devenue l'objet des convoitises de la plupart des Français.

Dans la région du Nord, ce divorce des grands propriétaires et de la terre fit passer la culture entre les mains d'une autre catégorie de personnes : *les gros fermiers*.

Le fermier est un cultivateur qui loue un domaine rural moyennant un prix convenu et pour une certaine durée.

Les fermiers du Nord sont généralement de gros personnages, car la grande culture que nous avons vue être le mode naturel d'exploitation de cette région, exige des capitaux considérables.

Il faut d'abord un ensemble de bâtiments en rapport avec l'importance de la culture. Ces bâtiments ne peuvent se trouver que sur les terres des grands propriétaires.

Or ceux-ci ont intérêt à affermer ; ils ne peuvent exploiter eux-mêmes à cause de leur éloignement, et d'ailleurs ils sont étrangers à la culture.

D'autre part, les petits propriétaires de parcelles ont également intérêt à affermer à ces mêmes grands fermiers, qui peuvent leur

offrir un bon prix, l'exploitation en grand étant plus productive dans ce pays que la petite culture.

Aussi voit-on les gros fermiers se substituer à la fois aux grands propriétaires de domaines et aux petits propriétaires de parcelles.

Une ferme, dans le Nord, se trouve dès lors constituée de deux éléments :

1° Une grande terre sur laquelle se trouvent les bâtiments d'exploitation;

2° Un certain nombre de *parcelles* plus ou moins contiguës.

Le fermier est locataire à la fois d'un grand propriétaire et d'un certain nombre de petits propriétaires.

Essayons de nous rendre compte de l'exploitation de ces fermiers, d'abord au point de vue technique, ensuite au point de vue social.

III.

Au point de vue technique, le caractère manifeste de cette culture est d'être entreprise *à courte échéance*. C'est une culture sans longues vues, sans avenir, parce que le fermier n'est lié que par des baux de courte durée : ils dépassent rarement neuf ans.

Or la culture exige au contraire de longues prévisions, souvent une génération prépare les résultats qu'on n'obtiendra qu'à la génération suivante.

Vous pensez bien que le fermier ne consent à faire que la dépense dont il espère retirer quelque profit pendant la durée de son bail. Quand il approche du terme, il ne manque pas de tirer de la terre tout ce qu'elle peut immédiatement donner; il l'épuise, sans se préoccuper de l'avenir. Que lui importe en effet l'avenir, puisqu'il s'en va !

Aussi les changements de fermiers sont-ils l'objet de procès fréquents entre fermiers et propriétaires. Certaines terres, après le départ d'un fermier, baissent de valeur dans des proportions considérables.

Si le fermier est porté à faire aussi peu de dépense que possible pour améliorer la terre et la culture, le propriétaire du moins ne sera-t-il pas porté à faire les sacrifices nécessaires ?

Il y a, en effet, des dépenses qui sont à la charge des propriétaires : ce sont les plus importantes, celles qui doivent donner des résultats au delà du terme du bail. Nous citerons, par exemple, les travaux de drainage, de construction de bâtiments, d'ouverture de chemins, etc.

Pour ces dépenses, le fermier s'adresse au propriétaire; il accepte seulement de payer chaque année, jusqu'à la fin de son bail, l'intérêt des frais.

Mais le propriétaire est naturellement peu porté à faire ces dépenses, parce que, ne résidant pas et étant étranger à la culture, il ne peut se rendre compte de leur utilité. Il s'en rend d'autant moins compte que les résultats sont nécessairement éloignés; il ne voit qu'une chose, c'est la dépense immédiate.

Aussi ces propriétaires, au lieu d'aller au-devant des besoins de la terre, ne dépensent que chichement et à la dernière extrémité. Ils ne donnent donc pas au sol ce patronage intelligent, large et à longue vue, dont il a absolument besoin; c'est moins un patronage qu'une administration : ils veulent seulement tirer de leur exploitation le plus grand profit *immédiat*, au lieu de préparer, par des dépenses intelligentes, les profits plus grands de l'avenir.

D'ailleurs, comment seraient-ils portés à faire ces dépenses, puisqu'ils ne sont pas assurés qu'elles augmentent la valeur locative de leur terre? Ils ne sont pas sûrs, à la fin du bail, de trouver un fermage plus élevé qui les indemnise de leurs dépenses.

Si, par exemple, ils agrandissaient les bâtiments d'exploitation, pour les mettre en rapport avec l'étendue des terres exploitées par le fermier actuel, qui s'est rendu locataire de beaucoup de parcelles, ils pourraient ensuite se trouver chargés de l'entretien de bâtiments qui excéderaient les besoins de leur seule propriété. Qui leur dit, en effet, qu'ils loueront toujours leurs terres à un aussi gros fermier? Ils considèrent dès lors ces dépenses comme un placement peu sûr pour leurs capitaux.

Dans ces conditions, l'idéal, la théorie que certains grands propriétaires s'efforcent de réaliser, c'est d'avoir des *terres sans bâtiments*. Ils espèrent aussi les louer plus facilement par parcelles, soit à de gros fermiers, soit à de petits cultivateurs. Voyez, en effet, comme cette combinaison est séduisante : on a plus de chance de louer; on a moins de frais d'entretien; enfin on n'a plus de patronage à exercer, car la terre est assimilée à une valeur de bourse.

Nous arrivons donc à constater un double résultat :

Les avances du fermier sont aussi réduites que possible;

Les avances du propriétaire sont à la fois aussi réduites que possible, difficiles à obtenir et souvent infructueuses.

Il devient donc évident que le développement de la culture est entravé par ces deux hommes, le propriétaire et le fermier, tous deux également désintéressés de l'avenir.

Cette situation est principalement causée par l'*absentéisme* : le propriétaire se refuse à donner des capitaux, parce que, ne résidant pas, il ne peut apprécier l'utilité des dépenses qu'on réclame de lui. Souvent même il ignore l'étendue et les limites de ses propriétés. Nous avons tous rencontré de ces propriétaires qui sont obligés de s'adresser à leur fermier pour savoir si telle terre est à eux ou à leur voisin.

Pour la même raison, le propriétaire ne connaît souvent pas plus son fermier que ses terres. Il a traité avec ce dernier par l'intermédiaire d'un notaire, d'un homme d'affaires, d'un marchand de biens. Cette absence de rapports ne porte pas à se concerter, à se rendre utile l'un à l'autre. On s'exploite mutuellement de la même manière qu'on exploite le sol.

Il ne faut donc pas s'étonner si, avec ce régime, on arrive peu à peu à se trouver en retard sur les progrès accomplis par les pays voisins. Finalement, la concurrence devient impossible à soutenir. Tandis qu'en Allemagne, par exemple, on fait des betteraves qui donnent jusqu'à 10 et 11 % de sucre, en France, dans beaucoup d'exploitations, et jusqu'à ces dernières années, on n'en tirait que 4 à 5 %, à cause de la qualité inférieure des betteraves et de l'insuffisance des engrais et des aménage-

ments. Le gouvernement a cru devoir intervenir, en établissant un système d'impôt qui constitue un encouragement à l'amélioration de la betterave. C'est la constatation officielle de la déchéance et de l'incapacité du grand propriétaire et du fermier lui-même.

Aussi, dans cette région du Nord, si favorisée cependant au point de vue de la culture, la *crise agricole* a atteint son plus haut degré d'intensité. Elle est arrivée jusqu'à l'abandon même de la culture, parce que les propriétaires reculent devant les frais considérables qu'il faudrait faire pour remettre les terres en état.

J'en trouve le témoignage dans le Rapport de M. Krantz, publié par le *Journal officiel*. « M. Risler, dit ce Rapport, constate dans l'enquête qu'il a faite dans cette région, que nombre de fermes sont abandonnées par leurs fermiers, quelques-unes forcément reprises par leurs propriétaires, et *beaucoup de terres en friche*. Le prix des baux a notablement baissé. Cette baisse est allée jusqu'à 33 % dans l'arrondissement de Saint-Quentin (Rapport de M. Lecouteux); la valeur du capital a subi une réduction correspondante, non seulement sur les grandes mais encore sur les petites propriétés. »

Beaucoup de terres restent donc en friche jusqu'à ce qu'on puisse les vendre. La vente est la dernière ressource de ces propriétaires, qui ne veulent pas transformer leurs valeurs mobilières pour les placer en améliorations moins productives et en vue d'un résultat que l'instabilité des fermiers rend très aléatoire.

De leur côté, les fermiers n'appliquant pas leurs bénéfices à l'amélioration de la terre, parce qu'ils y restent trop peu de temps, aiment mieux consacrer leurs épargnes à acheter soit des valeurs mobilières, soit une petite propriété, qui d'ailleurs sera vendue ou partagée après leur mort.

Ainsi, les bénéfices du propriétaire, comme ceux du fermier, sont perdus pour l'agriculture, qui ne tarde pas à dépérir faute d'aliments. C'est une vache à lait que chacun veut traire, mais que personne ne veut nourrir.

Aussi le sol national est-il en souffrance : il ne produit pas ce qu'il devrait produire. Avec un sol plus riche, les propriétaires français produisent, à étendue égale, beaucoup moins de bétail que les propriétaires anglais. Ainsi que nous l'avons démontré ailleurs (1), un domaine anglais arrive à nourrir deux moutons par hectare, tandis qu'en France la moyenne est seulement de deux tiers de moutons et comme, d'autre part, le produit des moutons anglais est double de celui des moutons français par suite du perfectionnement de la race, le revenu d'un domaine anglais, pour cette partie de l'exploitation, est six fois plus élevé que celui d'un domaine français. De même, tandis qu'on nourrit en France, une bête à cornes sur cinq hectares, on en nourrit une sur trois hectares en Angleterre. De même encore, nos propriétaires n'achètent annuellement que pour deux ou trois millions de guano, tandis que les propriétaires anglais en achètent pour quarante millions. Enfin, nos propriétaires ont à peine draîné la millième partie de leurs terres et ne dépensent guère pour cela qu'un million par an, tandis que les Anglais ont drainé la douzième partie de leurs domaines et dépensent annuellement pour ce travail une moyenne de vingt-cinq millions.

On peut résumer la situation de la grande culture dans la région du Nord par la formule suivante :

Ceux qui possèdent le sol ne l'exploitent pas;

Ceux qui exploitent le sol ne le possèdent pas.

Nous arrivons ainsi à dégager une loi :

La grande culture ne prospère que si le propriétaire consacre des fonds à l'amélioration de l'exploitation (2).

Dans le Nord, la culture n'est pas seulement entravée par l'absence et par l'abstention des propriétaires, elle l'est encore par la *nature du personnel* auquel elle est obligée d'avoir recours.

A cause de son extension même, la grande culture a essentiellement besoin d'un personnel nombreux. Ce personnel, dans les sociétés stables, se recrute normalement parmi les bordiers, qui

(1) Voir cette démonstration dans *La Science sociale*, t. IV, p. 143 et suiv.

(2) Nous engageons nos lecteurs à relire le remarquable article de M. de Tourville sur le *Fermage ;* voir *La Science sociale*, t. III, p. 109.

sont généralement de petits propriétaires ne possédant guère qu'une habitation, ou borderie, un jardin, une chènevière et un petit champ. N'ayant pas assez de terres pour s'occuper, ces bordiers fournissent leur travail aux grands propriétaires ou aux grands fermiers du voisinage, en échange de salaires ou de subventions. Ils constituent une population très stable, puisqu'elle est attachée au sol, qu'elle se lie par conséquent facilement à ceux qui l'emploient, par des engagements permanents, et qu'elle trouve dans les produits de la borderie un utile complément de ressources. Aussi peut-elle se contenter de salaires moins élevés, ce qui constitue un avantage inappréciable pour la grande culture. En outre, patrons et bordiers, ayant entre eux des relations de voisinage, sont plus portés à se venir mutuellement en aide; ces bons rapports contribuent à affermir la paix sociale.

Dans le Nord, ce type de bordiers tend à disparaître par le fait même de la disparition des petits propriétaires. Nous avons dit que ces derniers avaient été peu à peu amenés à louer ou même à vendre leurs terres, dont on leur offrait un bon prix. Ainsi arrachés du sol, ils sont tombés dans la catégorie des manœuvres, et constituent une des populations les plus instables qui existent. Ce type est encore au-dessous du propriétaire indigent de la Champagne pouilleuse (1) : il est encore plus instable puisqu'il n'est plus tenu, même temporairement, par la possession et l'exploitation d'un bout de terre. Il est tellement instable, qu'il a donné naissance à une catégorie nouvelle et nombreuse d'ouvriers ruraux : l'*ouvrier nomade*.

Une seule ferme des environs d'Arras a donné l'hospitalité de nuit, pendant le mois de novembre dernier, à 82 ouvriers sans travail; pendant le mois de décembre, à 107; pendant le mois de janvier, à 92; pendant le mois de février, à 70. Soit pour ces quatre mois un total de 351. Calculez à quel chiffre on arriverait, si l'on faisait le même relevé pour les autres fermes de la région.

Ces ouvriers sont donc tout aussi déracinés du sol que les grands propriétaires eux-mêmes.

(1) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 31.

Ce n'est pas tout : sortis de familles instables et menant une existence vagabonde, ils sont mal dressés à la discipline nécessaire dans un grand atelier. Sollicités en outre par les usines à sucre et par les nombreuses fabriques établies dans la région, ils sont peu portés à rester longtemps dans la même place; au premier caprice, ils donnent leur congé, espérant trouver facilement du travail ailleurs. Pour la même raison, ils exigent des salaires plus élevés et entendent être payés dans les exploitations rurales au même prix que dans les fabriques, ce qui grève d'autant les frais de culture. Enfin ces ouvriers peu fixés et peu portés au travail ne donnent qu'un mauvais rendement.

Donc, au point de vue technique, tous, propriétaires, fermiers et personnel ouvrier, semblent conjurés pour précipiter la décadence et la ruine de la culture.

IV.

Les conséquences de cet état de choses sont-elles moins désastreuses au *point de vue social?* C'est ce que nous allons examiner.

1° *Défaut de patronage du propriétaire.* — Nous avons montré, dans deux de nos précédents articles (1) comment le grand propriétaire résidant exerce un patronage très étendu sur les populations de son voisinage. Il aide au progrès des méthodes de travail, au développement de la richesse et des cultures intellectuelles; il donne une direction morale, crée et soutient des œuvres d'utilité publique; il exerce, à titre gratuit, les diverses fonctions du gouvernement local, etc.

Ce patronage ne peut pas se produire ici, parce que le propriétaire ne réside pas et ne s'occupe pas de la culture. Le fermier et ses ouvriers sont donc livrés à eux-mêmes, et nous venons de voir les conséquences qui en résultent.

2° *Décadence du propriétaire.* — Ce grand propriétaire, que l'on ne voit jamais, qui est étranger au pays et à la culture, qui

(1) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 143-154 et 229-247.

ne s'occupe guère de la terre que pour en tirer de l'argent et presque jamais pour lui en apporter, ce grand propriétaire, dont, pour tout dire, on ne reçoit aucun secours, ne peut jouir d'une grande considération auprès des paysans. Pour eux, c'est un oisif, ce qui est vrai très souvent; en tous cas, ils ne le voient jamais se livrer au travail, surtout au travail de l'agriculture qu'ils peuvent seul apprécier. Bien plus, si par hasard ce propriétaire vient faire une courte apparition, généralement pour toucher ses fermages, les paysans l'entendent émettre des réflexions qui témoignent de son ignorance et de son incapacité en fait de culture. Ils sont trop rusés pour en rire devant lui, mais ils ne s'en font pas faute ensuite, surtout le soir à la veillée.

Ce grand propriétaire ne déchoit pas seulement comme agriculteur, il perd en outre sa situation de *gentleman*, — je suis obligé d'employer le terme anglais. En arrachant les propriétaires à la vie rurale, Richelieu, Mazarin, Louis XIV, la Révolution et le Code civil ont fait disparaître chez nous le mot avec la chose. Le mot correspondant, un « gentilhomme », ne désignait déjà plus, au siècle dernier, qu'un courtisan, un homme ayant des titres sans fonctions correspondantes, et, aujourd'hui, il ne désigne rien du tout; il est tombé en désuétude, comme tombent, d'après les théories transformistes, les organes qui ont cessé de fonctionner.

En analysant le type du gentleman (1), nous avons constaté que ce qui le caractérise essentiellement, c'est le dévouement au bien public. Or les grands propriétaires que nous décrivons ne consacrent ni une partie de leurs revenus aux œuvres locales de bien public, ni une partie de leur temps au service gratuit de la localité, puisqu'ils ne résident pas.

Il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux s'occupent d'œuvres charitables dans les villes où ils habitent. Mais le bien entrepris de cette façon n'a pas, il s'en faut de beaucoup, la même efficacité sociale que le vrai patronage. Ces propriétaires ne patronnent pas les paysans qui dépendent d'eux naturellement, et qui pourraient leur constituer une clientèle; ils vont secourir les ou-

(1) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 236-247.

vriers des villes, qui ne dépendent pas naturellement d'eux, qu'ils ne connaissent pas, et sur lesquels ils ne peuvent d'ailleurs exercer aucune influence. C'est une charité impersonnelle et anonyme; elle est d'ailleurs faite le plus souvent au hasard et à faux, parce qu'elle s'adresse à des gens qu'on ne connaît pas et par l'intermédiaire de gens qu'on ne connaît pas davantage.

Il y a un proverbe chinois qui dit : « Si chacun balayait devant sa porte, les rues seraient propres. » Voilà une chose dont nous n'avons plus l'idée en France. Nous avons des propriétaires ruraux qui, au lieu de s'occuper de leurs terres et de leurs paysans, habitent Paris et s'occupent de moraliser, de secourir des ouvriers qui leurs sont étrangers. Ils ne balayent pas devant leur porte, mais devant la porte des autres. Seulement, ils le font mal, parce qu'ils n'ont pas qualité pour cela, parce qu'ils ne sont pas compétents, parce qu'ils ne connaissent ni ces ouvriers ni leur genre d'industrie, parce qu'ils ne tiennent pas entre leurs mains les moyens d'existence de ces gens-là et qu'ils ne peuvent, dès lors, ni les secourir utilement ni les conseiller en connaissance de cause.

Pendant ce temps, leurs paysans, qu'ils pourraient, qu'ils devraient connaître; dont ils pourraient, dont ils devraient connaître le travail, dont ils détiennent les moyens d'existence, pendant ce temps, dis-je, leurs paysans sont privés de tout patronage. Aussi, quand, à de rares intervalles, ces propriétaires ruraux font une apparition sur leurs terres, ils constatent qu'un politicien de canton est venu gagner la confiance et les voix de cette population rurale abandonnée.

Ainsi personne ne fait ce qui le regarde et chacun s'efforce de faire ce qui ne le regarde pas, ce en quoi il n'est pas compétent. C'est l'anarchie sociale.

Ceux de ces propriétaires qui, dans les villes, consacrent leur temps au service du pays, le font en qualité de fonctionnaires; ils ne le font pas gratuitement; ils émargent au budget. Cette situation ne peut pas davantage leur gagner la reconnaissance des populations.

Le mépris du paysan pour le propriétaire engendre, par extension, le mépris pour la classe supérieure. On se fait à l'idée

qu'elle est inutile, et on arrive peu à peu à admettre que la terre n'appartient pas au propriétaire, mais à celui qui la féconde seul de son travail.

Cette idée, que beaucoup d'honnêtes gens se feraient conscience d'exprimer en propres termes ou qu'ils rougiraient de s'avouer à eux-mêmes, ne gouverne pas moins leurs jugements et leurs visées, et on en peut aisément surprendre l'influence dans leurs paroles et dans leurs actes.

Enfin, cette décadence du propriétaire est encore augmentée par l'instabilité des propriétés. Elles ne se perpétuent pas dans les familles, parce que ces biens agencés pour une grande exploitation, pourvus de bâtiments considérables, sont difficilement partageables en nature. Il faut donc les vendre, et c'est ce qu'on fait d'autant plus facilement qu'on n'y réside pas et qu'on n'y est pas attaché comme à un bien de famille, centre de souvenirs et d'affections.

3° *Défaut de patronage de la part du grand fermier.* — Ce n'est pas le fermier qui pourrait jouer ler ôle du patron et du gentleman. Il séjourne trop peu de temps sur la terre qu'il exploite. D'ailleurs il n'a ni les aptitudes, ni l'éducation, ni les capitaux, ni les loisirs nécessaires.

Il est rare qu'un de ces gros fermiers remplisse les fonctions de maire : il est trop occupé par sa vaste exploitation; son but unique c'est de s'enrichir rapidement. Or les fonctions municipales prennent du temps et ne rapportent pas d'argent. Pour ces deux raisons, elles ne lui conviennent pas.

Aussi les affaires locales sont-elles généralement gérées par de petites gens, par de petits propriétaires besoigneux et par des politiciens de village, souvent étrangers aux choses rurales. C'est le régime des petites vues et des ambitions mesquines.

Cette administration communale, on s'en doute, est, par nature, hostile au grand propriétaire ; elle lui crée tous les ennuis imaginables. Non seulement ce dernier n'exerce pas les magistratures locales, mais ces magistratures sont exercées contre lui : c'est son châtiment. Tandis que le grand propriétaire anglais est le maître de sa commune à cause des services qu'il rend, le grand proprié-

taire du nord de la France est à la merci de la sienne, parce qu'il ne rend aucun service.

N'étant patronnée ni par le grand propriétaire ni par le gros fermier, la population inférieure se trouve abandonnée à elle-même. Elle n'est plus patronnée que par des patrons artificiels : candidats aux élections, marchands de bien, cabaretiers, médecins, vétérinaires, etc.

Mais ces patrons ont moins pour objectif de venir au secours de la population que de vivre sur elle. Ils ne sont pas désintéressés; bien plus, ils ont souvent, comme le marchand de biens et le cabaretier, par exemple, des intérêts contraires à ceux de leurs clients. D'ailleurs ils font chèrement payer leurs services.

En fait, tout patronage réel et désintéressé a disparu. C'est le dernier terme de l'évolution du patronage : dans les sociétés simples, les familles se patronnent complètement elles-mêmes; dans les sociétés compliquées et stables, elles sont patronnées efficacement par leurs patrons naturels; dans les sociétés compliquées et instables, tout patronage disparaît, ou, ce qui est pire, s'exerce contre les intérêts des familles.

Lorsqu'une société est arrivée à ce degré, la chute des incapables est irrémédiable. Aussi avons-nous vu le petit propriétaire indigent, incapable de vivre sur ses parcelles trop réduites, les vendre, tomber dans la situation de journalier rural et peu à peu émigrer dans les fabriques et dans les villes. Par là s'accomplit la désertion générale des campagnes : elle s'effectue en haut avec le grand propriétaire, en bas avec les petits. C'est alors que l'on entend retentir ce cri d'effroi : « L'agriculture manque de bras ! » Or ce sont précisément les grands propriétaires non résidants qui, se sentant plus directement atteints dans leurs intérêts, poussent le plus haut ce cri. Ils ne paraissent pas se douter que l'agriculture manque aussi de tête, et que c'est précisément pour cela qu'elle manque de bras.

Cette désertion des campagnes est arrivée à un tel degré, dans le nord de la France, qu'on est obligé de faire appel aux ouvriers ruraux étrangers. Il s'est créé, en Belgique, des associations qui ont pour but de procurer des ouvriers aux fermiers français. Ces

ouvriers sont embrigadés et envoyés au fur et à mesure des demandes. Ce sont eux qui, actuellement, sauvent des dernières extrémités l'agriculture du Nord. Mais un pareil remède, c'est l'invasion étrangère, l'invasion insensible, mais certaine, l'invasion par infiltration. C'est une menace permanente pour la nationalité française. Voilà à quelle conséquence aboutit la grande culture en famille instable.

4° *Décadence du fermier.* — Elle est aussi caractérisée que celle du grand propriétaire. Le fermier, en effet, ne peut se perpétuer sur le domaine par sa descendance, puisque, à sa mort, son bétail, ses instruments de travail, ses économies doivent être liquidés et partagés. Il suit donc le mouvement général et, lui aussi, il se « retire » dès qu'il se voit en possession d'une fortune suffisante. En France, on ne travaille plus en vue de fonder une œuvre durable qui sera continuée après soi, mais en vue de se « retirer » le plus tôt possible. « Se retirer, » mot nouveau, comme la chose; mot caractéristique de notre instabilité sociale.

C'est presque toujours dans une ville du voisinage que ce fermier va prendre sa retraite : le séjour de la ville est l'idéal général. Il y vit isolé ; car ses enfants, ayant à se faire par eux-mêmes une position, s'éloignent dès qu'ils le peuvent.

Voyez-vous la fin d'existence de cet homme habitué à la vie active, au grand air, à la direction d'un personnel nombreux? Le voilà oisif, mais de cette oisiveté bête du paysan qui ne peut trouver de ressources en lui-même; le voilà enfermé dans une habitation exiguë, seul avec lui-même. Vous le rencontrez dans les petites villes de la région, assis sur les bancs des promenades publiques et se chauffant au soleil.

Pas plus que le grand propriétaire, il n'a même la pensée d'employer une partie de sa fortune, ou de son temps, en œuvres locales de bien public. Les classes supérieures ne lui en ont pas donné l'exemple. D'ailleurs, il est chiche par situation; isolé de ses enfants, il est à lui-même tout son avenir et il ne veut pas gaspiller ce qu'il a gagné péniblement.

Ainsi le pays ne tire aucun secours des gens qui le connaissent le mieux et qui laissent perdre, sans profit, des trésors d'expérience.

En somme, et pour conclure, un mouvement général entraîne vers les villes les grands propriétaires, les fermiers, les petits propriétaires devenus ouvriers de fabrique.

La conséquence de cet exode en masse est d'augmenter l'importance des villes et l'action des pouvoirs publics, qui y ont leur siège, au détriment de l'initiative privée et de l'initiative locale.

Les campagnes sont décapitées. C'est la crise agricole endémique ; c'est, si la situation se prolonge, la fin de l'agriculture.

Avec la description de ce type, nous avons donc bien achevé de parcourir le cycle des sociétés adonnées à la culture.

Nous avons vu cette culture naître avec la famille patriarcale, mais sans dépasser un certain niveau ; nous l'avons vue ensuite se développer et s'épanouir avec la famille-souche ; enfin nous venons d'assister à sa décadence avec la famille instable.

Comme un naturaliste qui voudrait étudier une espèce végétale ou animale, nous avons décrit des spécimens aussi complets que possible de chacun des grands types. Il existe évidemment une multitude de variétés intermédiaires ; mais comme elles ne constituent que des modifications plus ou moins accusées de ces types, il sera facile à tout observateur qui les rencontrera de les classer à leur place dans la série que nous venons d'aligner.

Les passer successivement en revue serait une étude très intéressante et qui nous ferait pénétrer encore plus avant dans le détail des lois sociales. C'est par l'analyse incessante et par le classement de variétés nouvelles que la science peut et doit progresser. Mais une pareille entreprise dépasse manifestement le cadre d'un cours.

C'est, en effet, le propre de l'enseignement de fixer les grandes lignes ; il doit se borner à déterminer dans la série des phénomènes les types les plus caractéristiques, afin de jalonner en quelque sorte la route.

Avec notre prochain article, nous aborderons l'étude des sociétés adonnées à l'exploitation des forêts.

Edmond Demolins.

A TRAVERS L'ITALIE MÉRIDIONALE.

L'ITALIE ANCIENNE.

LES VILLES DE COMMERCE DE LA GRANDE GRÈCE.

Me trouvant, cet été, en villégiature sur les bords de la Méditerranée, j'ai employé une partie de mes loisirs à lire la dernière œuvre de François Lenormant, consacrée au récit de son voyage dans l'Italie méridionale. Cette œuvre ne comprend pas moins de cinq volumes (1); le dernier, paru récemment, a été publié après la mort de l'auteur.

En lisant ces pages, qui contiennent tant de faits intéressants et dont beaucoup sont peu connus, je me prenais à regretter que l'auteur n'ait pas joint à ses connaissances d'archéologue et d'historien des notions de science sociale. Il aurait ainsi aperçu les causes et les conséquences d'une foule de phénomènes qu'il rencontre sur son chemin, qu'il signale en curieux, mais qu'il n'explique pas en savant. Alors cette Italie méridionale, dont il a surtout saisi le côté archéologique et pittoresque, lui fût apparue comme une des « espèces » les plus intéressantes au point de vue social. En outre, il se serait épargné, au sujet de la situa-

(1) *La Grande-Grèce, paysages et histoires*, 3 vol.; *A travers l'Apulie et la Lucanie*, 2 vol.

tion des populations qu'il visitait, certaines appréciations qui feraient sourire un élève en science sociale de première année. Qu'aurait dit M. Lenormant, s'il avait entendu quelqu'un parler d'archéologie à tort et à travers, confondre les styles, brouiller les époques? Pourquoi serait-il plus permis d'ignorer la science sociale que l'archéologie et de commettre à ce sujet les plus ridicules méprises?

Je viens donc vous inviter à refaire, à la suite de M. Lenormant, le voyage qu'il aurait pu faire, si à la connaissance de l'archéologie il avait joint celle de la science sociale.

Celui qui, considérant l'Italie sur une carte, tiendrait compte seulement de sa situation géographique, pourrait être tenté de se dire : « Voilà un pays admirablement constitué en vue de l'unité. Il est isolé de toutes parts : au nord par le massif imposant des Alpes, partout ailleurs par la mer. Voilà une région bien à l'abri des invasions étrangères, car elle possède les plus fortes barrières que la nature puisse tracer autour d'un peuple : les montagnes et la mer. »

Vaine illusion! Ouvrez l'histoire de ce pays, vous n'y voyez que luttes intestines, que groupes autonomes, que résistance énergique à l'unité, si bien que l'histoire de l'Italie n'est que l'histoire des cités italiennes. Chaque cité a son histoire, qui est le récit de ses luttes avec les cités voisines. L'histoire romaine elle-même, pour embrasser un théâtre plus vaste, nous retrace également le triomphe d'une ville. Enfin, brochant sur ces luttes perpétuelles, nous voyons à chaque page de l'histoire se dresser en Italie la figure de l'étranger; on pourrait facilement compter les peuples qui n'ont pas établi leur domination en Italie. Aucune région du globe n'a été de tout temps aussi ouverte à l'étranger que ce pays en apparence si isolé par ses frontières naturelles.

Il y a là un intéressant problème social. Il éclate non seulement dans l'antiquité, mais encore au moyen âge et dans les temps modernes.

Examinons, dans ce premier article, le problème que présente l'Italie méridionale dans l'antiquité.

I.

Pour s'expliquer l'Italie ancienne, il faut tout d'abord se rendre compte de l'organisation du travail et de l'organisation de la famille.

Ces deux points éclairent tous les détails de la constitution sociale. Nous allons le voir.

Le travail qui domine à cette époque est le *commerce.*

C'est sur le littoral qu'a commencé le grand développement social de l'Italie antique. Quand on parcourt aujourd'hui ces plages désertes, envahies en beaucoup d'endroits par les marécages et par la malaria, on se fait difficilement une idée de la vie tumultueuse qui y régnait autrefois. Les villes se succédaient presque sans interruption tout le long de la côte, à tel point que, 200 ans avant J.-C., le consul romain Ælius Sextus comptait en Italie 1,197 cités, qui avaient eu, ou qui, tout au moins, avaient rêvé l'indépendance.

Le développement considérable des rivages de l'Italie ne suffit pas à expliquer la présence d'un aussi grand nombre de villes maritimes, car on ne comprendrait pas alors comment il ne reste de la plupart de ces villes que des ruines, bien que la situation géographique de la Péninsule n'ait pas été modifiée.

Pour se rendre compte de ce fait, il faut se rappeler que le monde connu se bornait à cette époque aux peuples du bassin de la Méditerranée. Ces peuples ne pouvaient facilement communiquer entre eux par terre, à cause de l'absence générale de routes et des longs circuits qu'il aurait fallu faire. La mer les unissait beaucoup plus qu'elle ne les séparait. Aussi, dès une époque reculée, s'élancèrent-ils sur le grand lac méditerranéen. Les Phéniciens ouvrirent la route, les Grecs suivirent.

Il y eut alors, dans tout ce bassin de la Méditerranée, un développement de commerce maritime extraordinaire.

Phéniciens et Grecs étaient également issus de ces races pas-

torales de l'Asie chez lesquelles la vie nomade avait développé de bonne heure l'habitude des transports et par conséquent du commerce. Le génie commercial des Orientaux est fameux. Lorsque ces populations se fixèrent sur les rivages de la Phénicie et de l'Asie Mineure, elles furent naturellement amenées à pratiquer sur mer le commerce qu'elles faisaient jusque-là par terre au moyen de caravanes.

Ces premières expéditions maritimes furent singulièrement facilitées par les nombreuses îles qui sont, pour ainsi dire, semées entre les côtes d'Asie et celles de la Grèce. Les premiers navigateurs partis de l'Asie purent ainsi, de proche en proche, arriver jusqu'en Grèce dont ils couvrirent les côtes de comptoirs, qui devinrent bientôt les villes célèbres que nous connaissons.

Le commerce, qui avait son point de départ en Orient, s'acheminait en effet graduellement vers l'Occident, car la loi du commerce est d'aller toujours plus loin, afin de conquérir sans cesse des nouveaux débouchés.

Or l'Italie s'offrait aux Grecs, dans la direction de l'Occident, comme la proie la plus enviable et la plus rapprochée. Aussi ne tardèrent-ils pas à aborder et à fonder des comptoirs sur ces côtes, qui allaient ainsi prendre le nom célèbre de « Grande-Grèce ».

Débarquons avec eux. Mais sur quel point de la côte mettre pied à terre? Nous avons l'embarras du choix, car déjà, au septième siècle avant notre ère, les Grecs avaient couvert de leurs colonies toutes les côtes de l'Italie méridionale. Si nous les écoutions, leurs établissements remonteraient à la dispersion des vainqueurs d'Ilion. Les villes comme les hommes aiment à se trouver des aïeux dans une lointaine antiquité.

Abordons, si vous le voulez bien, à Sybaris, la fameuse colonie italienne des Achéens; nous saisirons mieux le caractère de ces petites sociétés commerciales par un exemple particulier. C'est la méthode monographique, qui n'est elle-même que la méthode scientifique.

Rien n'est plus beau que la partie du littoral où fut l'antique Sybaris. Du côté de la mer s'étend l'immense golfe de Tarente,

dont cette ville occupe l'angle méridional ; du côté de la terre les montagnes qui couvrent tout l'intérieur de la Péninsule se reculent en un immense cirque dont l'ouverture sur la mer a 40 kilomètres d'étendue et dont la profondeur dépasse 30 kilomètres.

C'est en 720 avant Jésus-Christ, au commencement de la quinzième olympiade, trente-quatre ans après la fondation de Rome, que des émigrants grecs fondèrent Sybaris. Ils étaient sous la conduite de Is, d'Hélicé, la capitale religieuse de la confédération achéenne, et venaient en majeure partie des environs de Bura et d'Aigira, en Achaïe.

Le golfe de Tarente devait les attirer, car il s'ouvre précisément en face de l'Achaïe, à laquelle il semble tendre ses deux grands bras. Il devait en outre les retenir, car il leur offrait une rade naturelle incomparable.

C'était là une condition indispensable pour des navigateurs ; elle l'était d'autant plus à cette époque que la navigation était essentiellement du cabotage. On n'osait pas s'éloigner trop des côtes avec les faibles ressources navales dont on disposait alors. Il fallait aborder fréquemment, soit pour se procurer des vivres, soit pour se mettre à l'abri.

Mais, pour se livrer au commerce, il ne suffit pas d'avoir un bon port et de se construire une ville, il faut, avant toute chose, se procurer des ressources alimentaires. La question ne se pose pas pour des pasteurs, parce qu'ils poussent leur nourriture devant eux ; elle ne se pose pas non plus pour des agriculteurs, parce que leur industrie leur fournit directement la nourriture ; mais il en est tout autrement pour des commerçants.

Non seulement ils ne produisent pas directement leur nourriture, mais, de plus, étant obligés de s'agglomérer en grand nombre dans des villes, ils ont besoin chaque jour d'une grande quantité de produits alimentaires. Cela augmente la difficulté.

Ce qui l'augmente encore, c'est que les commerçants répugnent essentiellement au travail de la culture. Le commerce exige peu d'efforts manuels et beaucoup d'efforts intellectuels : c'est une affaire de calculs, de finesse, d'habileté. Le travail de la terre, au contraire, exige peu d'efforts intellectuels et beaucoup

de force musculaire. Avez-vous rencontré beaucoup de commerçants qui se soient faits paysans cultivateurs? Il y a incompatibilité.

Ces colonies de commerçants n'avaient pas la ressource d'acheter les aliments dont elles avaient besoin aux populations établies dans l'intérieur des terres. Nous verrons, en effet, que ces populations, en Grèce comme dans l'Italie, vivaient surtout de l'art pastoral et de la cueillette. Ces productions, qui pouvaient suffire à des familles clairsemées, étaient insuffisantes pour des populations urbaines nombreuses. Or Sybaris, un siècle seulement après sa fondation, comptait déjà 300,000 habitants de condition libre. Il ne fallait pas songer à nourrir une pareille population avec du lait et des fruits.

Et voilà la grosse et pressante question qui se posait alors sur tous les points de la Méditerranée où se fondait une colonie phénicienne ou grecque.

Ne soyez pas en peine, la question a été résolue; ces populations ne sont pas restées sans manger.

Elles ont plié de force à la culture les populations du voisinage qu'elles ont vaincues et soumises.

Et voilà comment le commerce a donné naissance à l'esclavage dans toutes les sociétés anciennes. L'esclavage était véritablement la base nécessaire des sociétés commerçantes de l'antiquité; c'était pour elles la question même du pain quotidien. C'est également l'impossibilité pour les blancs de se livrer à la culture, qui a développé l'esclavage dans les Antilles. Mais là, l'impossibilité résultait du climat.

Pour revenir à Sybaris, nous voyons les habitants pourvoir, grâce aux esclaves, à la mise en culture de tout le territoire environnant. Ils ne reculent devant aucune dépense. Ils assainissent par des travaux considérables le sol naturellement humide. Grâce à un système de canaux, ils dirigent vers la mer les eaux de la partie basse de la plaine, aujourd'hui revenue à l'état de maremme. Ces canaux étaient navigables et les Sybarites s'en servaient pour transporter par bateau à la ville ou jusqu'au lieu de leur embarquement sur les navires, le vin très estimé

qu'ils récoltaient en abondance sur les collines entourant cette région inférieure.

Ce territoire, aujourd'hui reconquis par la fièvre et la jachère, devint alors d'une fertilité prodigieuse. Varron affirme que le blé y rendait au centuple. Et cependant, d'après Athénée, ce territoire fournissait à peine la quantité de céréales nécessaire à la consommation d'une ville aussi considérable.

Nous retrouvons là un phénomène que nous avons déjà constaté à propos de la société assyrienne (1), je veux parler de l'influence du commerce sur le développement de la culture, par suite de la nécessité de faire vivre une population agglomérée.

Mais il ne suffit pas à des commerçants d'avoir autour d'eux une population d'agriculteurs, il faut encore qu'ils trouvent un élément de trafic dans le pays. Cette nécessité est aussi impérieuse que la précédente.

Voyons donc, par l'exemple de Sybaris, quels éléments de commerce trouvaient à cette époque les populations qui venaient s'établir sur les rivages de l'Italie méridionale.

A l'époque de la fondation de Sybaris, le sceptre du commerce de la Méditerranée appartenait aux cités maritimes de l'Asie. C'est qu'alors tout ce qui exigeait, pour être produit, un travail raffiné, était fabriqué dans l'Asie Mineure, la Syrie et le bassin de l'Euphrate. Ces peuples avaient déjà eu un grand développement social, tandis que la Grèce et l'Italie se dégageaient à peine des langes des sociétés simples. Les villes maritimes de l'Orient avaient donc à approvisionner tout le bassin de la Méditerranée jusqu'aux fameuses colonnes d'Hercule.

C'était, aux huitième, septième et sixième siècles avant Jésus-Christ, une entreprise difficile et périlleuse que de naviguer directement d'Asie Mineure jusqu'à la côte occidentale de l'Italie, dans la mer Tyrrhénienne. La traversée était longue, pour la plupart des navires de l'époque, capables seulement d'un cabotage tou-

(1) Voir, dans *La Science sociale*, l'article de M. Babelon sur la *Société assyrienne*, t. I, p. 239.

jours en vue des côtes. Mais de plus, ils avaient à redouter la piraterie, qui se pratiquait alors ouvertement et sans déshonneur. On possède, gravés sur bronze, des traités conclus entre deux villes grecques pour écumer les mers à frais communs. On admettait comme légitime qu'une cité qui s'était emparée du commerce avec un pays étranger en exclût tous concurrents, et courût sus à tous les navires qui fréquentaient ces parages. C'est ainsi que les Chalcidiens s'étaient saisis des deux rives du détroit de Messine, entre l'Italie et la Sicile, et en fermaient le passage à tous les navires d'une autre cité qui essayaient de pénétrer par là dans la mer Tyrrhénienne.

On n'avait pas la ressource de doubler la Sicile par le sud, car les Carthaginois avaient occupé les îles de Melitè (Malte), de Gaulos (le Gozzo) et de Cossyra (Pantellaria), au moyen desquelles ils fermaient cette seconde route.

Et cependant les villes de l'Asie Mineure avaient un intérêt particulier à arriver sur la côte occidentale de l'Italie.

Là, en effet, se trouvait une population alors fameuse et dont le marché était considéré comme le plus fructueux de tous par les navigateurs de la Méditerranée. Nous voulons parler des Étrusques, ce peuple qui excite à un si haut degré l'intérêt des historiens, par la demi-obscurité qui continue à l'envelopper malgré toutes les recherches.

Les Étrusques paraissent avoir eu un gouvernement aristocratique, avec une noblesse puissante, amoureuse du bien-être et du luxe. C'était là une clientèle de choix pour les marchands de l'Orient. Ceux-ci importaient en Étrurie des bijoux, des étoffes, des vases de métal et de poterie fine, tout ce qui pouvait alimenter l'élégance des riches Étrusques. En retour, l'Étrurie fournissait, comme fret, diverses marchandises, et principalement le cuivre de ses puissantes exploitations minières.

Parmi les cités commerçantes de l'Asie Mineure, brillait alors au premier rang la ville de Milet. Un des objectifs des habitants de cette puissante cité était de pénétrer plus avant vers l'Occident et d'atteindre ces fameux Étrusques; mais pour cela il fallait éviter les Chalcidiens et les Carthaginois, qui occupaient les

deux routes maritimes donnant accès à la mer Tyrrhénienne.

La fondation de Sybaris leur fournit le moyen qu'ils cherchaient.

Cette ville était placée à une des parties les plus étroites de l'Italie, formant une sorte d'isthme entre le golfe de Tarente et l'extrémité orientale de celui de Policastro. En outre, dans cet étranglement se trouvait un col de facile accès pour passer d'une mer à l'autre. Il suffisait de deux journées pour transporter en chariot ou à dos de bête un ballot de Sybaris, située sur la mer Ionienne, au port de Laos, que les Sybarites s'étaient empressés d'occuper sur la mer Tyrrhénienne. Au moyen de ce transbordement, on évitait les dangers du détroit de Messine, ou du périple de la Sicile.

Les Milésiens et les Sybarites se lièrent par un traité, pour exploiter cette situation favorable. Les Milésiens abordaient au port du golfe de Tarente, et y déposaient leurs marchandises; les Étrusques faisaient de même au port de Laos. Les Sybarites effectuaient le transit par terre d'un rivage à l'autre. Leur ville était à la fois l'entrepôt où se concentraient les marchandises de l'Ionie et de l'Étrurie et le marché où s'en opérait l'échange.

Si, d'une part, ce trafic, grâce à la combinaison que je viens de dire, se trouvait à l'abri des dangers de la piraterie, d'autre part il offrait un grave aléa. En effet, il suffisait que le détroit de Messine fût ouvert au commerce pour que la puissance de Sybaris s'écroulât tout d'un coup. Telle est, en effet, la mobilité des destinées du commerce : il est à la merci d'une simple modification des voies de transports. Le commerce, nous le verrons, ouvre la porte à l'instabilité et aux transformations sociales les plus brusques et les plus profondes.

Cette influence du travail sur la condition de Sybaris se trouva, pour un temps du moins et en partie, contrebalancée par la stabilité du second élément social : *la famille*. On va le voir.

Les rivages orientaux de la Méditerranée sont immédiatement contigus, en Syrie et en Asie Mineure, à ces vastes régions de steppes qui se prolongent jusqu'au centre de l'Asie. Or c'était pré-

cisément de ces régions de l'Orient que sortaient les peuples de l'antiquité. C'est sur ces rivages de la Syrie et de l'Asie Mineure qu'un si grand nombre d'entre eux se transformèrent de pasteurs en commerçants.

Or il est remarquable que la substitution du commerce à l'art pastoral n'eut pas pour effet de faire disparaître l'organisation patriarcale de la famille ; le régime de la communauté (1) persista dans tout le groupe des populations de l'antiquité.

C'est que la communauté s'adapte encore mieux au commerce qu'à la culture. Elle s'y adapte tellement que le commerce se pratique souvent, même chez nous, au moyen d'associations créées tout exprès et entre membres de familles différentes. A plus forte raison, les membres d'une même famille seront-ils portés à exercer le commerce ensemble, si la communauté de famille est une habitude traditionnelle de la race.

La communauté patriarcale s'adapte au commerce par suite de trois causes que l'on va saisir facilement.

En premier lieu, le commerce n'étant pas un travail qui exige de la force, mais de la prudence, de l'expérience, peut être très bien pratiqué par des hommes âgés. Les jeunes gens ont l'esprit trop aventureux, trop confiant, pour un travail aussi chanceux ; ils sont exposés à en compromettre le succès par leur légèreté. En outre, dans un travail qui repose essentiellement sur la confiance, sur le crédit, des hommes d'un âge mûr inspirent plus de confiance que des jeunes gens.

On s'explique dès lors que l'autorité si grande attribuée au chef de famille ou patriarche, dans la famille patriarcale, n'ait pas été ébranlée lorsque ces populations passèrent de l'art pastoral au commerce. Cette autorité put rester plus complète que chez les peuples Sud-Slaves, qui, par le fait de la culture, n'ont pu conserver qu'une autorité patriarcale très amoindrie (2).

En second lieu, le commerce donne d'autant plus de bénéfices qu'on peut y consacrer des capitaux plus considérables. Les fa-

(1) Voir, sur le type de la famille patriarcale, *La Science sociale*, t. I, p. 22-49.
(2) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 235.

milles ne sont donc pas portées à se partager leurs capitaux; elles trouvent plus avantageux de les exploiter en commun et de partager seulement les produits. Le bien de la famille peut donc rester en communauté.

Le commerce tend, en outre, à maintenir en communauté les divers membres de la famille eux-mêmes.

Comme pour l'art pastoral, on a intérêt à être nombreux. Il importe en effet de s'ouvrir sans cesse de nouveaux débouchés, en multipliant les comptoirs; pour cela, il faut pouvoir envoyer au dehors de nombreux essaims de jeunes gens. Ceux-ci vont, sur d'autres rivages, fonder une succursale de la maison paternelle; ils reçoivent de celle-ci des marchandises et les revendent sur place; en retour, ils expédient à la maison paternelle les marchandises qu'ils achètent dans le pays. Une famille a donc intérêt à compter dans son sein beaucoup de membres, afin de pouvoir créer beaucoup de comptoirs.

Cet intérêt est tellement sensible que nous voyons toutes ces villes de commerce avoir pour préoccupation principale la création de nouvelles colonies. Nous pouvons à peine nous faire une idée aujourd'hui du grand nombre de colonies qui couvraient alors les rivages de la Méditerranée.

Cette nécessité s'imposait au commerce de l'antiquité bien plus impérieusement qu'au commerce contemporain, parce que les échanges ne se faisaient guère qu'entre les métropoles et leurs colonies, à moins qu'on ne fût lié par un traité spécial, comme les Milésiens, par exemple, vis-à-vis des Sybarites.

Mais c'était là l'exception. Le cas le plus ordinaire et le plus avantageux était de créer soi-même un comptoir, afin de toucher la plus grande somme de profits. C'est précisément ce qu'avaient fait les Sybarites en établissant une colonie à Laos, sur la mer Tyrrhenienne, afin de commercer avec les étrangers.

Ils en établirent de même beaucoup d'autres; c'étaient, sur le golfe de Tarente, par exemple, Lagaria, Siris et Métaponte; sur la mer Tyrrhenienne, Lampéteia, le Port Parthénios, Cerilloi, Scidros, Scione, Maratheia, Pyxus, Polinuros, Poseidonia. Et toutes ces créations furent faites en un siècle.

Rien n'était donc plus facile pour une famille de commerçants que d'utiliser l'activité de tous ses membres et de les garder par conséquent dans la communauté.

Nous avons réussi à dégager les deux éléments constitutifs de ces sociétés antiques de l'Italie méridionale : le commerce et la famille patriarcale.

Nous allons voir qu'ils expliquent les principales manifestations sociales de ces peuples.

II.

Ils expliquent, par exemple, le dualisme que présente l'organisation du culte dans toutes ces sociétés : le culte est à la fois *domestique* et *urbain.*

Chaque famille a ses autels, ses sacrifices, ses *sacra privata*, son culte des ancêtres : voilà bien la tradition patriarcale. Elle a pris naissance dans l'isolement de la steppe, alors que chaque famille, vivant à part, était obligée de pourvoir seule à son culte et qu'il s'était ainsi créé autant de cultes que de familles. Cette tradition religieuse se maintint, grâce à la persistance de la famille patriarcale. Le vieux moule familial n'ayant pas été brisé par le commerce, la forme domestique du culte put persister.

Mais, d'autre part, le commerce introduisit dans le culte l'élément nouveau, l'élément urbain.

Le commerce eut pour premier effet d'agglomérer les familles dans les villes, par conséquent de faire cesser l'ancien isolement pastoral.

Mais il eut pour second effet de créer un nouvel isolement : l'isolement entre villes. Il fit de chaque cité un petit monde à part aussi distinct que l'était auparavant la famille elle-même. Le commerce, en effet, crée entre les villes des intérêts divergents. Tout le trafic qui est attiré par l'une est perdu pour les autres, si bien que les intérêt sont d'autant plus divergents que les villes sont plus rapprochées, parce que la concurrence est plus directe.

Ce sont ces rivalités commerciales qui ont suscité les guerres

perpétuelles qui tenaient ces diverses villes sans cesse armées les unes contre les autres.

Par suite de cet isolement, chaque ville eut donc son culte, comme chaque famille avait le sien, et ce culte urbain se superposa au culte privé. Celui-ci se maintint par la persistance de la communauté patriarcale, celui-là par la constitution de villes autonomes et rivales.

Enfin, de la multiplicité des cultes naquit la multiplicité des dieux : le polythéisme. Plus tard, lorsque la Rome impériale entreprit de mettre un peu d'ordre dans cette cohue de divinités, elle n'imagina rien de mieux, tout en laissant subsister les dieux locaux, que d'imposer à toutes les villes vaincues la divinité particulière de Rome, Auguste.

Mais pénétrons plus intimement dans ce que l'on a appelé « la pensée grecque » ; je veux parler de ce mouvement philosophique si intense et si caractéristique.

Vous êtes-vous demandé pourquoi le mouvement intellectuel de cette époque, en Grèce et dans l'Italie méridionale, a revêtu surtout un caractère philosophique? En d'autres termes, pourquoi ces populations avaient, suivant l'expression de M. Lenormant, une « prédisposition si extraordinaire à l'abstraction métaphysique la plus abstruse et la plus hardie »? Cette puissance d'abstraction fut dans l'antiquité l'un des traits dominants des Grecs-italistes; elle produisit, après l'école pythagoricienne, celle des philosophes éléates, et, dans le domaine purement religieux, le succès de l'orphisme et l'établissement des mystères dionysiaques.

Cette prédisposition s'est conservée jusqu'à nos jours dans la population des provinces napolitaines, et c'est un des caractères par lesquels la patrie de saint Thomas d'Aquin, de Giordano Bruno, de Campanella et de Vico contraste avec l'Italie du Nord, fort peu portée à la métaphysique et à l'utopie sociale. Le goût naturel de l'abstraction, chez les maîtres et les disciples, continue à faire l'originalité de l'université de Naples, centre des études et du mouvement intellectuel pour toutes les provinces méridionales. « Naples, écrit M. Taine a toujours eu une aptitude philosophique.

Dernièrement on se pressait à une exposition de la Phénoménologie de Hegel. Ils traduisent sans difficulté les mots spéciaux, les abstractions. Dieu sait quelles abstractions! Les étudiants sont encore enfermés dans les formules et les classifications de Hegel... Un étranger fort instruit, qui vit ici depuis dix ans, me répond qu'ils comprennent naturellement le raisonnement le plus difficile et toutes les dissertations allemandes. »

Or veuillez remarquer que cette aptitude à l'abstraction se retrouve, à un très haut degré chez tous les peuples pasteurs. Vous la trouvez de plus en plus accusée en avançant vers l'Orient, grand centre de formation des sociétés pastorales. Les philosophies de l'Inde et de la Perse sont fameuses entre toutes par leurs conceptions quintessenciées. C'est d'elles que sont sorties les rêveries manichéennes et néoplatoniciennes, où les abstractions engendrent les abstractions comme autant d'êtres vivants. Enfin ce mouvement se fait sentir jusque dans les discussions byzantines. L'Orient n'est pas seulement le pays des philosophies et des religions abstruses, mais le pays des hérésies subtiles.

C'est qu'en effet l'art pastoral, en maintenant les familles dans l'isolement, développe de siècle en siècle, et à un degré inouï, la faculté de s'absorber en soi, de vivre avec sa pensée et de sa pensée ; il forme à la méditation solitaire et abstraite. L'Oriental est essentiellement un taciturne. Il parle peu, et presque toujours par sentences morales et métaphysiques. Les stylites, les cénobites sont nés et se sont particulièrement développés en Orient.

En un mot, la steppe est philosophique.

En se fixant dans l'Italie méridionale pour s'y livrer au commerce, les populations venues d'Orient ne perdirent pas cette aptitude originelle.

Vous allez en juger par la manière dont fut accueilli le philosophe Pythagore.

Il était né dans l'île de Samos et vint se fixer, vers 540 av. J.-C., à Crotone, ville voisine de Sybaris et également d'origine grecque. Il s'y vit bientôt entouré de nombreux disciples, qu'il réunissait à des jours réguliers pour leur enseigner ses doctrines. Il prêchait aux jeunes gens dans le gymnase, aux hommes sur l'agora, aux

femmes dans l'enceinte des temples. On prétend que la première fois qu'il prit la parole en public, il réunit autour de lui jusqu'à deux mille auditeurs enthousiastes. On raconte également que les Crotoniates construisirent une salle d'auditoire appelée *homacocion,* où hommes, femmes et enfants venaient entendre son enseignement. Sa parole eut un effet prodigieux. M. Lenormant la compare à l'effet de la prédication du Bouddha dans l'Inde ; elle entraînait tout le monde, comme dans un torrent impétueux. A sa voix, on vit les femmes de Crotone devenir simples dans leurs costumes et dans leurs allures, se dépouiller de leurs bijoux et de leurs frivoles atours et les consacrer à Héra, déesse des chastes mariages.

Pythagore exerça ainsi sur Crotone une dictature morale incontestée, qui dura pendant quinze ans. Il fit pénétrer dans la pratique des lois et dans toutes les parties du gouvernement l'esprit de sa doctrine. Son influence dominait le Sénat des mille ; ses adeptes les plus fidèles occupaient les magistratures. Quant à lui, il refusa toutes les dignités. C'est en vain que le Sénat lui offrit le titre de prytane, le plus élevé dans la constitution de la cité. Il n'accepta que le rôle de législateur, analogue à celui dont les Athéniens avaient investi un autre philosophe, le Crétois Épiménide.

Le bruit des enseignements de Pythagore franchit bientôt les murs de Crotone. Les autres cités de l'Italie méridionale sollicitèrent l'insigne honneur d'être visitées par le philosophe, et de recevoir sa doctrine. Il alla alors de ville en ville, reçu partout comme un triomphateur. Il fit de nombreux disciples à Sybaris, à Métaponte, à Tarente, à Caulonia, à Rhégion, etc. Dans la plupart des villes, le pouvoir passa aux mains des Pythagoriciens. Sous leur influence les constitutions politiques furent modifiées et mises en harmonie avec la doctrine philosophique. Aux institutions démocratiques et égalitaires, représentées par des Césars ou tyrans, furent substituées des institutions aristocratiques.

L'action de ce foyer de réformation se fit sentir jusqu'en Sicile, où la doctrine pythagoricienne jeta des racines assez profondes pour s'y maintenir pendant plusieurs siècles, et exercer une

influence considérable sur la formation de la philosophie d'Empédocle. On prétend même que les villes d'Himéra, d'Agrigente, de Tauroménien députèrent auprès de Pythagore pour obtenir qu'il revisât leurs lois.

Un homme capable d'exercer une pareille action fut bientôt considéré comme supérieur à l'humanité; Αὐτὸς ἔφα, « il l'a dit, » ces seuls mots suffisaient pour faire cesser toute controverse entre les disciples. On alla jusqu'à en faire un héros, un dieu; on lui attribua des prodiges, des miracles.

Cette influence, si extraordinaire pour nous, de la philosophie, se manifesta avec la même intensité dans les villes de la Grèce et dans toutes les autres colonies de ce peuple. Les philosophes furent les véritables chefs du monde antique; ils régnèrent sur les esprits par leurs doctrines; sur les institutions publiques, par les lois qu'ils donnèrent à toutes ces cités. La *République* de Platon est un modèle du genre.

Mais si l'origine pastorale de ces populations nous explique leur prédisposition morale à la philosophie, elle ne suffit pas à expliquer la constitution même d'un enseignement philosophique, sous la forme particulière d'écoles destinées à grouper un corps de maîtres et de disciples.

Pour grouper, dans des écoles, une classe particulière d'hommes adonnés exclusivement aux spéculations intellectuelles, il fallait que la société réalisât deux conditions :

Il fallait d'abord qu'elle fût agglomérée dans des villes, afin de fournir des centres de groupement aux personnes disposées à venir enseigner ou s'instruire dans des écoles.

Il fallait en outre que la richesse fût assez développée dans cette société, pour qu'on pût y entretenir une classe de gens qui, comme disent les économistes, consomment sans produire.

C'est précisément le commerce qui aggloméra la population dans les villes et qui amena en outre le développement de la richesse.

Mais abordons une autre face du problème.

En suivant Pythagore à travers les cités de l'Italie méridionale, vous avez dû être frappé de voir que les philosophes jouaient un

véritable rôle politique, et presque le premier rôle. Toutes les villes les supplient de leur donner des lois, de leur rédiger une constitution politique. On peut mettre un nom d'auteur sur la plupart des constitutions des villes de la Grèce et de l'Italie : Minos, Lycurgue, Dracon, Solon, Pythagore, Platon, etc., tandis que les constitutions du nord de l'Europe sont anonymes; elles se sont formées par l'action insensible et impersonnelle de la coutume.

D'où vient une différence aussi tranchée ?

On va voir qu'elle vient encore de l'organisation de la famille et de l'organisation du travail.

La science sociale a nettement établi que les peuples à organisation patriarcale ont une impuissance particulière à constituer les pouvoirs publics, par suite du développement et de l'indépendance de la famille (1). Dans ces sociétés, la vie publique est aussi restreinte que la vie privée est développée. C'est pour cela que les gouvernements de l'Orient sont si différents de ceux de l'Occident.

Les populations du bassin de la Méditerranée avaient donc, par le fait même de leur origine pastorale, une inaptitude particulière à constituer des pouvoirs publics.

Or le commerce n'était pas de nature à leur donner cette aptitude.

Cela demande une explication.

Le commerce ne crée pas de supériorités territoriales, comme le régime féodal, par exemple; une famille devient puissante, non pas parce qu'elle possède la terre, mais parce qu'elle possède la richesse. Son influence n'est pas locale, elle ne s'exerce pas sur une partie déterminée du territoire et sur les gens qui y vivent; c'est purement une influence de personne à personne, une influence de famille; elle s'exerce çà et là d'une façon plus ou moins intense et plus ou moins étendue, suivant le degré de richesse et d'habileté, en un mot, suivant des qualités qui ne se localisent pas et ne sont pas fondées sur la possession du sol :

(1) Voir *La Science sociale*, t. I, p. 33-37, 129-133, 519, 527; t. II, p. 258, 261-263.

En d'autres termes, vous pouvez vous représenter l'organisation sociale des peuples issus du régime féodal comme un damier dont chaque case ou région serait placée sous l'autorité d'un chef spécialement désigné pour gouverner cette partie du sol. L'autorité est territoriale. Il peut bien y avoir des guerres entre chacun de ces chefs et le chef du territoire voisin, comme il y en a entre un pays et un autre, mais du moins, *dans l'intérieur de chaque région l'autorité est incontestée*, chacun la connaît et la reconnaît.

Dans le cas qui nous occupe c'est tout autre chose. Les cases du damier sont supprimées; chaque région n'est plus placée sous l'autorité d'un chef distinct, mais tous les chefs se disputent l'influence sur la totalité du territoire. Dès lors, les diverses familles se rattachent non pas au chef de leur région, mais au chef de *leur choix*. Vous trouvez donc, tout à côté les unes des autres et dans la même région, des familles qui se réclament de chefs différents, et qui sont constamment prêtes à en venir aux mains pour faire triompher leur chef. La lutte n'est plus seulement d'une région à l'autre, mais elle se manifeste, dans l'intérieur de chaque région, d'une famille à l'autre. On n'est pas ennemi, parce qu'on n'appartient pas à la même région, mais parce qu'on n'appartient pas au même *clan*. C'est en effet le fameux système du clan, qui maintient si bien de nos jours et à nos portes l'anarchie corse (1). Ce même système maintint également l'anarchie politique des ville du bassin de la Méditerranée.

Que voyons-nous, en effet, dans chacune de ces villes? Nous voyons un certain nombre de familles riches se disputer l'influence, et le reste de la population se grouper autour de ces familles, suivant les relations de parenté ou de clientèle. L'histoire intérieure de ces villes n'est que l'histoire des divisions intestines résultant de cette absence d'autorités nettement déterminées, nettement délimitées.

Et voilà comment, en désespoir de cause, et ne pouvant s'arracher elles-mêmes à l'anarchie, ces villes en furent réduites à demander aux philosophes si fort accrédités parmi elles de leur

(1) Voir, sur l'état social de la Corse, *La Science sociale*, t. III, p. 517 et suiv.

improviser des constitutions politiques. C'est ainsi que nous voyons toutes les villes de l'Italie méridionale s'adresser à l'envi à Pythagore, l'accueillir comme un sauveur et se mettre pour ainsi dire sous ses lois. Cette situation explique l'importance que prirent les philosophes dans les sociétés anciennes. Ils apportaient au sein de l'anarchie l'élément du gouvernement.

Si nous considérons maintenant, en elles-mêmes, les constitutions imaginées par ces philosophes, nous voyons qu'elles se partagent en deux grandes catégories : les unes sont *démocratiques*, les autres *aristocratiques*.

Avec les premières, le pouvoir est exercé par un *tyrannos*, sorte de « despote viager, qui faisait passer indifféremment sur toutes les têtes le niveau de son bon plaisir; pouvoir s'exerçant au nom du peuple et prenant plutôt ses instruments dans le bas que dans le haut ». Avec les secondes, le pouvoir était entre les mains d'une aristocratie de richesse, représentée par les plus riches commerçants de la cité.

Sous ces deux tendances contraires, nous retrouvons encore la double influence qui gouverne ces sociétés. Ces constitutions sont démocratiques ou aristocratiques, suivant que leurs auteurs ont subi davantage l'influence patriarcale ou l'influence commerciale.

C'est en effet un des caractères du régime patriarcal de maintenir l'égalité des conditions. Les peuples pasteurs, ou issus directement de pasteurs, n'ont pas d'aristocratie (1); vous pouvez le voir par l'exemple des Chinois, des Turcs, des peuples Sud-Slaves, etc. L'aristocratie russe a dû être importée de toutes pièces de l'Occident (2). Le pouvoir qui s'établit sur ces peuples est un pouvoir purement despotique, à la façon des Attila, des Gengis-Kan, des Tamerlan. C'est un pouvoir essentiellement démocratique, que le peuple fait et défait à volonté; où il élève et d'où il renverse tour à tour ses favoris. Les révolutions de palais remplissent l'histoire politique de l'Orient.

(1) Voir *La Science sociale*, t. I, p. 33, 129, 519; II, p. 258, 279-288.
(2) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 413 et suiv.

Au contraire, le commerce, en développant la richesse, donne naissance à une aristocratie d'argent. Cette aristocratie entend bien se saisir du pouvoir.

Dans la constitution politique de Pythagore, c'est l'influence aristocratique qui domine. Aussi toutes les villes qui l'acceptent abolissent-elles la tyrannie pour lui substituer des institutions aristocratiques. C'est ce que nous constatons à Crotone, à Sybaris, à Tarente, à Caulonia, à Rhégion, en Sicile, etc.

Le fondement de la constitution aristocratique des Pythagoriciens était le fameux *Synedrion* de trois cents membres, liés entre eux par un serment réciproque. Il se recrutait parmi les familles les plus riches et fournissait ainsi un centre de ralliement aux tendances aristocratiques. C'est dans le *Synedrion* qu'on arrêtait la liste des candidats qui seraient promus aux magistratures et qu'on préparait les délibérations sur toutes les questions de gouvernement et de législation. Ces délibérations, ainsi décidées et réglées à l'avance, étaient ensuite imposées au vote du Sénat pour leur donner une sanction officielle. Nul ne pouvait prétendre aux fonctions publiques, s'il n'appartenait au *Synedrion*, ou s'il ne s'était fait accepter par lui.

Mais dans ces sociétés, où rien ne reposait sur le sol, où tout reposait sur des influences de familles, aucune institution ne pouvait être stable et de longue durée. A peine Pythagore avait-il réussi à faire adopter par toutes ces villes la constitution aristocratique, que nous voyons naître et grandir la réaction démocratique. Elle prend naissance à Sybaris même et s'étend de là aux autres villes. Pythagore et ses disciples devaient en être les victimes.

Étrange destinée de cette société à la fois incapable de tirer de son propre sein une constitution naturelle et de s'accommoder des constitutions artificielles de ses philosophes! C'est qu'on n'enchaîne pas par des lois la force des choses; celle-ci est plus puissante que tous les faiseurs de constitutions; aussi reprend-elle tôt ou tard son empire.

C'est un certain Télys, homme violent, d'un caractère impétueux et sanguinaire, qui, le premier, souleva Sybaris contre les

pythagoriciens. Il sut réveiller les tendances démocratiques de la foule et commença par se faire décerner la tyrannie. Les peuples incapables de se gouverner recourent toujours à un César. Avec le concours de l'assemblée populaire, Télys bannit six cents des principaux citoyens appartenant au parti opposé.

A Crotone, centre de la puissance de Pythagore, l'étendard de la réaction démocratique fut levé par Cylon et Ninon. Ils réclamèrent l'admission de tous les citoyens, sans distinction de naissance et de fortune, à l'assemblée populaire et aux diverses magistratures. En vain les plus éloquents des pythagoriciens, Alcimachos, Deimachos, Méton et Démocédès déployèrent toutes leur énergie pour combattre la proposition dans le sein du Sénat, en montrant qu'on allait déchaîner les forces aveugles de la démagogie. Le Sénat prit peur et faiblit. Il vota la proposition, qui faisait passer le pouvoir des mains d'une oligarchie de nobles et de timuques à celle des masses populaires. C'en était fait de la domination de l'école de Pythagore; sa proscription allait maintenant commencer.

La populace, excitée par les déclamations de ses tribuns, se rua sur les pythagoriciens réunis pour une fête des Muses dans une maison voisine du temple d'Apollon Pythien. Plusieurs périrent; les autres s'enfuirent sous des déguisements.

Les autres villes de l'Italie, imitant la révolution de Sybaris et de Crotone, proscrivirent la faction aristocratique. Seule, Métaponte résista quelques années à cet entraînement; elle accueillit même avec les plus grands honneurs le maître et ses principaux disciples quand ils s'y réfugièrent. Mais la réaction antipythagoricienne finit par la gagner aussi, et là encore, l'école du fils de Mnésarque rencontra la proscription.

Cette page d'histoire, qui résume d'ailleurs toute l'histoire intérieure de ces villes, peut vous donner une idée de leur vie turbulente et de l'impuissance organique et endémique des sociétés fondées uniquement sur la famille patriarcale et sur le commerce, à constituer des pouvoirs publics stables.

Vous devez maintenant comprendre l'étrange aberration de nos imitateurs de constitutions antiques. Un peu de science so-

ciale leur aurait appris, d'une part, la cause qui avait donné naissance à l'organisation politique des villes de l'antiquité grecque et romaine; elle leur aurait montré, d'autre part, combien il était impossible et puéril de vouloir introduire chez nous des institutions qui ne découleraient pas naturellement de notre état social. Au lieu de briser sottement, comme des enfants en colère, la vieille constitution française, il fallait la remettre sur pied, en s'inspirant de l'exemple des peuples du Nord, qui ont su conserver jusqu'à nos jours à cette même constitution sociale sa vigueur et son efficacité.

Nous aurions ainsi fait l'économie d'une série de révolutions qui, pour nous avoir donné quelque ressemblance avec les villes de l'antiquité, ne paraissent pas avoir beaucoup avancé nos affaires.

III.

Quelle était donc la cause qui, en dépit de ces perpétuels bouleversements politiques, donna cependant à ces villes une période de prospérité brillante?

Quelle cause ensuite amena décidément leur décadence et leur brusque disparition?

Nous allons le voir.

Si les sociétés patriarcales sont impuissantes à constituer une hiérarchie sociale et des pouvoirs publics stables, du moins elles développent dans la race de fortes vertus privées, grâce à la puissante organisation de la famille.

Or les fondateurs de ces colonies, formés à cette dure école des peuples pasteurs, apportaient avec eux la forte discipline familiale que développe l'organisation patriarcale.

Rien ne limitait l'exercice de l'autorité paternelle; elle s'exerçait au foyer dans toute la plénitude du gouvernement patriarcal. Les jeunes générations étaient ainsi dressées à l'obéissance, dès le berceau, sous une énergique discipline morale. Elles apprenaient en même temps le respect de la loi de Dieu et de la tra-

dition des ancêtres. On sait qu'à Sparte, lorsqu'un vieillard entrait dans le théâtre, tous les jeunes gens se levaient.

La vie pastorale avait, en outre, formé ces populations à une existence active et dure. La vie nomade, l'existence sous la tente ne fait pas des peuples efféminés; elle développe l'habitude de la sobriété et des exercices corporels. On sait que la sobriété fut à l'origine une des vertus nationales de ces peuples; nous n'avons pas besoin de rappeler le brouet noir des Spartiates. Quant aux exercices corporels, l'usage en fut plutôt développé qu'affaibli dans les colonies grecques.

C'était, en effet, pour chacune de ces villes, une nécessité impérieuse que de se défendre elle-même contre les attaques des autres villes. Chaque cité avait pour rivales toutes les cités voisines, et la première nécessité était d'être en mesure de combattre à la fois sur terre et sur mer. C'étaient de perpétuelles alertes. Voici un de ces épisodes que je tire de l'histoire de Tarente, une des villes voisines de Sybaris.

Un jour, il y avait fête à Tarente. Le peuple était au théâtre; des gradins supérieurs, on voyait l'admirable perspective de la mer. Tout à coup, on vit apparaître dix galères ennemies qui défilaient jusque sous les murs de la ville, comme pour la défier. A cette vue, les Tarentins sont saisis d'un transport de colère patriotique. Ils sortent du théâtre et courent aux armes. On se précipite vers le port, on met à la mer quelques trirèmes : de hardis volontaires s'y embarquent en toute hâte sous le commandement des premiers capitaines qu'ils rencontrent. L'escadrille improvisée rejoint l'ennemi à force de rames, l'attaque et lui fait payer chèrement son insolente provocation. Quatre galères sont coulées; une est capturée et ramenée en triomphe à Tarente.

Aussi toutes ces villes étaient-elles organisées en vue de la guerre. Chaque citoyen était un soldat. Sybaris pouvait mettre en ligne jusqu'à 5,000 cavaliers. Or, dans les cités grecques, comme le cavalier devait fournir et entretenir sa monture et celle de son valet, on n'était admis au service de la cavalerie qu'en justifiant d'un revenu considérable.

Les rivalité de Sybaris et de Tarente, de Crotone et de Locres,

sont célèbres dans l'antiquité. Elles firent couler des flots de sang. Aussi chaque ville encourageait-elle ses habitants à tous les exercices du corps; elle créait des jeux à l'image des jeux Olympiques, où les champions des villes voisines venaient disputer l'honneur envié de la course et de la lutte. Une ville était aussi fière de ses athlètes que de ses philosophes, parce que les uns et les autres étaient un produit naturel et nécessaire de l'état social.

« Crotone, dit Strabon, paraît s'être appliquée surtout à former des soldats et des athlètes. Il est arrivé, par exemple, que, dans la même olympiade, les sept vainqueurs du stade furent tous de Crotone, de sorte qu'on a pu dire avec vérité que le dernier des Crotoniates était encore le premier des Grecs. »

On tenait en telle estime les vainqueurs à ces jeux publics qu'on leur décernait les honneurs les plus magnifiques et que tous les sculpteurs se disputaient l'honneur de faire leur statue. C'est ainsi qu'on voyait à Olympie la statue du Crotoniate Astylos vainqueur à trois olympiades successives.

Philippe, fils de Buttacos, vainqueur aux jeux Olympiques et le plus beau des Grecs de son temps, épousa la fille de Télys, le tyran de Sybaris, et fut, après sa mort, placé parmi les héros. Phayllos se vit élever une statue à Delphes, pour avoir remporté trois prix dans les jeux Pythiques, deux fois pour le pentathle et une fois pour la course. L'inscription de sa statue disait qu'il sautait 55 pieds et lançait le disque à 95 pas. Il fut un des héros de la bataille de Salamine.

Mais le plus célèbre des athlètes fut le fameux Milon de Crotone. Il remporta six victoires aux jeux Olympiques, sept aux Pythiques, dix aux Isthmiques, neuf aux jeux Néméens. De son vivant, sa réputation de vigueur était parvenue jusque dans l'extrême Orient, à la cour des rois de Perse. Il avait à Olympie sa statue de bronze exécutée par son compatriote, le sculpteur Daméos de Crotone. Il prit une part éclatante dans les luttes de sa patrie contre Sybaris.

Détrôner les jeux d'Olympie était l'ambition de toutes ces villes. C'est ainsi que nous voyons Sybaris et Crotone instituer des jeux solennels et créer des prix magnifiques en argent, dans l'espoir

d'attirer à ces solennités les Grecs d'Italie, de Sicile et même des villes de l'Asie Mineure. Telle fut la lointaine et glorieuse origine des honteux combats de gladiateurs qui devaient plus tard déshonorer la décadence romaine.

Mais la décadence se produisit bien avant au sein même de ces villes grecques. C'est ici que nous allons voir encore une fois, — *mais pour la dernière fois,* — apparaître l'influence du commerce.

Si les vieilles et rudes mœurs pastorales s'étaient maintenues à l'origine parmi les populations de ces villes, elles tendirent à se relâcher peu à peu, à mesure que se développait le commerce.

C'est le tableau qu'il me reste à retracer et où nous allons voir se dessiner la catastrophe finale de cette trop brillante société.

Le propre du commerce est de créer la richesse, avec la richesse le luxe, avec le luxe la corruption.

La corruption envahit rapidement toutes ces cités commerçantes, et y sapa peu à peu les vieilles mœurs.

Pour nous en rendre compte, il nous suffira de revenir à Sybaris, dont l'histoire forme toute la trame de cet article.

Nous avons un fait formel, pour dater l'époque où Sybaris en était venue à ce point de luxe et de mollesse qui a fait de « la vie de Sybarite » une expression proverbiale. C'est l'histoire du mariage de la fille de Cleisthénès, tyran de Sicyone, vers 584 avant l'ère chrétienne. Hérodote raconte que Cleisthénès, désirant avoir un gendre digne de sa puissance et de sa richesse, fit proclamer par le héraut, à la célébration des jeux de la cinquantième olympiade, qu'il invitait tous les jeunes gens les plus riches et les plus nobles de la Grèce à se présenter à Sicyone, comme prétendants à la main de sa fille Agaristè. Il arriva des prétendants de toutes les villes de la Grèce et de l'Italie méridionale. Or le premier prétendant qui fut écarté fut le Sybarite Smindrydès, qui avait, nous dit Hérodote, soulevé un mépris universel par l'efféminațion de ses mœurs, le train asiatique de sa maison et l'insolence de son faste. Athénée ajoute, non sans exagération, que ce prétendant avait dans sa suite mille cuisiniers et engraisseurs de volailles.

Le fait est que, dès cette époque, les Sybarites déployaient un luxe inouï. Il n'y avait pas chez eux, raconte-t-on, de bonne maison qui n'eût ses nains et ses petits chiens de Mélité, achetés à grands frais. L'usage de Sybaris était de faire porter aux enfants, jusqu'à l'âge de la puberté, des robes de pourpre et un riche bandeau d'or dans les cheveux. Les Sybarites n'admettaient pas qu'un homme comme il faut pût porter autre chose que ces étoffes de Milet en laine exceptionnellement fine, couvertes de somptueuses broderies, qui passaient alors, dans le bassin de la Méditerranée, comme le dernier mot du luxe en ce qui touche le vêtement.

Les Sybarites portèrent également, dans les banquets publics qui suivaient les sacrifices, un luxe extraordinaire; ils en firent un des actes capitaux de la vie de leur cité. Pour y mettre plus de solennité, ils avaient pris l'habitude d'en faire les invitations un an à l'avance. Ils allèrent jusqu'à décerner des couronnes d'or, par un vote public, à ceux qui avaient déployé le plus de faste dans les banquets donnés à leurs frais. Ils accordèrent même la couronne d'or aux cuisiniers qui se distinguaient dans ces circonstances. Ceux qui avaient inventé un nouveau plat jouissaient pendant un an du privilège de l'exploiter seuls.

Ce qui s'éloignait bien davantage des antiques mœurs patriarcales, c'est que les femmes de condition libre étaient admises aux banquets publics, qui toujours finissaient dans l'ivresse.

Il est inutile de dire que la corruption des mœurs ne tarda pas à tout envahir, même la religion. Je ne rappelle absolument que pour mémoire les fameux mystères dionysiaques, dont le principe était *nihil nefas,* et qui se célébrèrent dans l'Italie méridionale jusqu'à ce que les Romains les eussent interdits.

On doit bien penser qu'à mesure que de pareilles mœurs s'introduisaient, les Sybarites et la population des autres villes cessèrent de pratiquer les exercices corporels qui avaient maintenu jusque-là l'agilité du corps et la force de l'âme. Tout effort leur devint une fatigue. Timée raconte qu'un Sybarite, se promenant un jour dans la campagne, vit des esclaves occupés à défoncer la terre. En rentrant en ville, il raconta cette chose curieuse en

disant : « Vrai, cette vue seule m'a donné un effort. — Ma foi, répondit son interlocuteur, ton récit suffit à me donner un point de côté. »

Aussi les Sybarites, et bientôt toutes les autres villes du bassin de la Méditerranée, cessent-ils peu à peu de défendre eux-mêmes leur foyer et leur cité. On voit alors des armées de mercenaires remplacer ces milices urbaines que composaient les fils de la cité, et où les plus riches essayaient de se distinguer entre tous, non par le luxe des vêtements, mais par la vigueur et le courage. A partir de l'année 560, marquée par une de leurs défaites, « les Crotoniates, dit Justin, cessèrent de s'exercer au courage militaire et au soin des armes. Ils allaient donc tomber dans le même luxe et la même mollesse que Sybaris. » Après Crotone c'est Tarente, dont « les vertus militaires se perdirent également dans la corruption et l'amollissement des mœurs ». C'est d'ailleurs là l'histoire de toutes ces villes commerçantes.

Sybaris n'eut le triste honneur de précéder les autres dans cette voie, qu'à ce fait qu'on y faisait uniquement un commerce de transit, ainsi que nous l'avons décrit. L'enrichissement y fut donc plus rapide, parce que ce commerce facile n'exigeait presque aucun frais de transport. Il est curieux, en effet, de constater que la période de splendeur de cette ville n'a guère duré qu'un siècle et demi ; celle de Crotone est à peine plus longue. On peut mesurer par ces chiffres combien sont fragiles et instables les sociétés fondées sur le commerce?

Ce serait un récit lamentable et peu varié que celui de la chute et de la disparition de toutes ces villes. On peut réduire ce grand drame à deux actes : au premier acte, ces villes tendent à se détruire les unes les autres pour satisfaire leurs rivalités commerciales ; au second acte, les villes qui ont triomphé des autres sont réduites et ruinées à leur tour par un vainqueur appartenant à un autre type social, qui vient étendre sa domination sur tout ce monde grec enrichi et énervé par le commerce.

La chute de Sybaris appartient au premier acte ; celle de Crotone au second.

Ces deux villes étaient trop rapprochées l'une de l'autre pour

n'être pas ennemies. Elles combattirent souvent l'une contre l'autre, sous les prétextes les plus futiles; mais la rencontre qui eut lieu entre elles au passage du Traeis, sur la frontière des deux territoires, fut décisive. S'il faut en croire les historiens, 300,000 hommes y figurèrent du côté des Sybarites et 100,000 seulement du côté des Crotoniates. Mais la plupart de ces Sybarites étaient des mercenaires. L'armée de Crotone était commandée par le fameux athlète Milon, qui marchait au combat couvert d'une peau de lion et armé d'une massue à l'imitation d'Hercule. La lutte fut courte.

On prétend que la fastueuse cavalerie des Sybarites, oublieuse des exercices militaires, ne s'occupait plus que de dresser ses chevaux à danser en mesure au son de la musique, en faisant des voltes et des courbettes. Milon, quand il la vit prête à charger, fit avancer tout à coup une nombreuse troupe de musiciens jouant l'air employé habituellement dans ces occasions. Aussitôt les chevaux d'entrer en danse et de bouleverser les rangs, en exécutant les voltes auxquelles ils étaient dressés. Une charge vigoureuse de la cavalerie crotoniate surprit la cavalerie sybarite dans ce désordre, la rejeta sur l'infanterie, qu'elle enfonça et entraîna dans sa déroute. L'immense armée de Sybaris se débanda comme un troupeau.

Les Crotoniates usèrent de leur victoire en marchands. Ils dispersèrent tous les habitants de Sybaris, ils rasèrent les murailles et tous les édifices de la ville. Puis, avec les rites les plus solennels et les plus redoutables, ils dévouèrent à la colère des dieux quiconque oserait tenter de relever Sybaris de ses ruines. Enfin, pour être plus sûrs d'écraser à tout jamais la concurrence commerciale de leur rivale, ils détournèrent le cours du Crathis, de manière à le faire couler sur l'emplacement de la cité détruite.

Ceci se passait en l'an 540 avant l'ère chrétienne, l'année même où les Tarquins furent chassés de Rome.

Tel fut le premier acte; assistons au second.

Crotone hérita de la puissance, mais aussi du luxe et de la corruption de Sybaris. C'était la destinée de ces villes de commerce que la prospérité y fût la plus sûre cause de la décadence.

Crotone était à ce moment la ville de l'Italie grecque la plus riche, la plus populeuse et la plus puissante à tous les points de vue. Tarente même ne l'égalait pas.

Les Crotoniates brillèrent alors au premier rang par le raffinement de culture artistique. Ils comptaient dans leur sein les sculpteurs les plus fameux de cette époque. Ils ne reculaient devant aucune dépense pour attirer chez eux les grands artistes et les employer à l'embellissement de leur cité. C'est ainsi qu'ils firent venir Zeuxis d'Héraclée.

La prospérité de Crotone n'était qu'extérieure ; au premier choc tout s'effondra.

Le coup fut porté par les Bruttiens.

Les Bruttiens étaient un peuple de pasteurs vivant dans les montagnes de l'Italie méridionale, dans le voisinage de Crotone. La vie pastorale avait un effet tout différent du commerce, elle avait conservé chez ces peuples les anciennes mœurs patriarcales. C'était une population de rudes batailleurs que les Bruttiens, quelque chose comme les Suisses du quinzième et du seizième siècle. Ils ne se contentaient pas de combattre chez eux, ils avaient toujours des bandes de mercenaires prêtes à s'en aller à l'étranger servir qui les payait suffisamment. « Ils élevaient leurs enfants, dit Justin, aussi durement que les Spartiates. Dès que ces enfants avaient atteint l'âge de la puberté, on les envoyait faire le métier de pâtres sur les montagnes, sans serviteurs, presque nus et couchant sur la dure ; ils restaient ainsi étrangers à la richesse et à la mollesse des villes. Ils n'avaient d'autre boisson, comme leurs ancêtres, que l'eau des sources et le lait de leurs troupeaux. C'est ainsi qu'ils se formaient aux fatigues et aux privations de la guerre. »

C'est sous le joug de ces rudes pâtres que tomba la riche cité de Crotone ; elle devint vassale des Bruttiens. Les autres villes de l'Italie méridionale, Locres, Rhégion, etc., eurent le même sort. C'est une loi que les société pastorales finissent toujours par triompher des sociétés commerçantes ; la forte organisation de la famille et la simplicité des mœurs sont plus utiles, au point de vue social, que la richesse et la puissance politique.

Mais il y a quelque chose de plus fort que les sociétés pastorales elles-mêmes, ce sont les sociétés agricoles. Si les pasteurs ont pour eux la forte organisation de la famille, ils ont contre eux, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, la faible organisation de la propriété territoriale et par conséquent de la hiérarchie sociale. Les peuples les plus puissants sont ceux qui sont fortement implantés dans le sol. La force de la race anglo-saxonne ne vient pas d'une autre cause.

Or il se rencontra à cette époque, dans le bassin de la Méditerranée, une race d'hommes qui, sortie également de l'art pastoral, ne se livra pas au commerce, mais s'adonna à la culture.

Ce fut le peuple romain.

Les Romains n'aimaient pas la mer; ils avaient même une sorte de crainte superstitieuse de ce qu'ils appelaient « l'élément perfide ». Cette répulsion tenait à ce qu'ils n'étaient pas arrivés par mer, comme les Grecs, mais par terre. Elle était si vive que, pendant longtemps, ils n'eurent pas même de flotte. Quand ils avaient besoin de vaisseaux, ils en demandaient à leurs sujets étrusques et grecs. Le jour où ils durent entrer en lutte contre Carthage, ils en furent réduits à fabriquer une flotte, en prenant pour modèle une quinquérème carthaginoise échouée sur les côtes d'Italie. Ces vaisseaux, grossièrement et hâtivement construits avec du bois vert, étaient de pesantes machines qu'on pouvait à peine conduire droit à l'ennemi, à force de rames. Mais ces pesantes machines étaient montées par de rudes soldats arrachés à la charrue et qui eurent facilement raison de la marine savante des Grecs et des Carthaginois. C'est que la force véritable des armées réside surtout dans la valeur morale des hommes. Il n'est pas inutile de le rappeler aujourd'hui. Si les Romains ne se livrèrent pas au commerce, qu'ils tinrent toujours en grand mépris, ils furent au contraire amenés à s'adonner à la culture, à cause de la maigreur et de l'insuffisance des pâturages dans la campagne romaine. « Quand nos pères, dit Caton, voulaient louer un homme de bien, ils l'appelaient bon laboureur et bon fermier; c'était le plus bel éloge. » Alors on vivait sur ses terres « dans les tribus rustiques, de toutes les plus honorables, et on

ne venait à Rome que les jours de marché ou de comices (1). » C'est à la charrue qu'on prenait les consuls ; c'est à la charrue qu'ils retournaient à l'expiration de leur charge.

Un pareil peuple devait fatalement triompher et des pasteurs qui, comme les Bruttiens, occupaient les pentes de l'Apennin, et des cités grecques qui occupaient le littoral.

Je n'ai pas à raconter et à expliquer ici la magnifique épopée romaine ; je me borne à la montrer dans le lointain, comme le *Deus ex machina* qui va dénouer la situation. Rome s'avance d'un pas sûr et ferme à la conquête de ce monde de commerçants voué d'avance à la domination d'une poignée de paysans du Latium.

C'est en l'année 282 avant J.-C., que les Romains, sous la conduite du consul C. Fabricius Luscinus, après avoir soumis les pasteurs lucaniens, soumirent ceux du Bruttium. Crotone et les autres villes de l'Italie méridionale saluèrent les Romains comme des libérateurs, car ces cités, qui ne pouvaient plus compter sur elles-mêmes, n'avaient d'espoir que dans l'étranger.

Ce n'étaient pas des libérateurs, c'étaient des maîtres qui arrivaient aux Crotoniates. Ils s'en aperçurent bien lorsqu'ils virent les Romains établir à demeure dans leur ville une forte garnison légionnaire sous le commandement d'un préteur.

Les autres villes finirent comme Crotone. Elles passèrent successivement sous le joug des laboureurs romains.

Telle fut la destinée inexorable de l'Italie méridionale dans l'antiquité. Elle fut vouée aux luttes intestines, aux guerres de ville à ville. Les plus puissantes de ces cités essayèrent à plusieurs reprises d'établir l'unité, elles échouèrent, elles ne réussirent pas même à organiser une confédération durable. Dans leur impuissance elles en furent réduites à appeler l'étranger à leur secours.

Voilà ce que nous avons vu, et nous avons constaté en même temps que la cause de cet état social résidait fondamentalement

(1) Duruy, *Histoire des Romains*, t. I, p. 135.

dans l'organisation de la famille et dans l'organisation du travail.

L'ordre politique que les Romains apportèrent avec eux ne dura pas plus qu'eux. A peine la puissance romaine se fut-elle écroulée à son tour, que les divisions reparurent plus vives, plus ardentes que jamais.

Sont-ce les mêmes causes qui, après avoir agi pendant l'antiquité, ont encore agi pendant le moyen âge?

C'est ce que nous étudierons dans un prochain article.

J. Moustier.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

L'EMPIRE ALLEMAND.

Le bon sens est une clarté instinctive qui, sans bien dégager les preuves, donne la certitude du vrai.

Le bon sens vient de mettre un singulier accord, dans toute l'Europe, sur certains côtés d'une des plus délicates et des plus grosses questions qu'il y ait, la question de l'Empire allemand.

Français, Allemands, Anglais, Russes, Autrichiens, Italiens, gens peu faits pour s'entendre surtout à propos de l'Allemagne, se sont ralliés d'un seul coup à un sentiment très semblable : tous se sont inclinés, chacun à sa manière, devant le grand sens des paroles par lesquelles l'empereur Frédéric III, en prenant possession du pouvoir, a caractérisé d'emblée la politique de son règne. D'un bout de l'Europe à l'autre, on a senti qu'il touchait vrai et on n'a pu s'empêcher de l'avouer. Une attestation aussi unanime qui, loin de procéder de la passion, a dû en triompher, est une souveraine lumière pour les politiques, à quelque nation qu'ils appartiennent. Ils n'aiment à céder que devant les événements : voilà bien un événement, et des plus marqués.

Dans une étude publiée ici, il y a quelques mois, j'ai profité du Manifeste d'un Prince français pour faire goûter quelques notions de science sociale, que ce document appuyait et sur lesquelles il était de nature à attirer l'attention. Aujourd'hui, à la faveur des vérités qu'a fait entendre le Rescrit de Frédéric III à M. de Bismarck, je voudrais dire quelque chose de ce

que la science sociale a droit de penser de l'Empire allemand.

Il n'y aura là ni question de rivalité nationale, ni question de parti, ni question de personnes : j'entends ne traiter qu'une question scientifique. Et ce sera le plus véritable attrait des choses que j'essaierai de dire.

Avant de commencer mon étude, je résumerai très exactement l'impression publique dans ce qu'elle a de ferme et de général en Europe sur le sujet que j'aborde :

Tant en Allemagne qu'au dehors, on est préoccupé de la situation de ce grand Empire, parce qu'après dix-huit ans d'une paix triomphante, il fait sa grosse affaire de se tenir en armes plus formidablement que jamais, et parce qu'après dix-huit ans et plus d'une direction omnipotente, il n'est pas encore assuré de son régime de vie intérieur. Cette situation est telle, qu'elle semble avoir été maintenue à dessein contre la nature des choses, et on craint qu'elle ne soit faite, tout à la fois, en vue d'une nouvelle guerre à l'extérieur et d'une nouvelle transformation de l'Empire au dedans. Ainsi, quelque chose paraît avoir été faussé dans la marche de l'Empire allemand, et le grand mérite de Frédéric III est de l'avoir senti et d'y avoir avisé, autant qu'il le pouvait faire d'abord, en affirmant énergiquement le maintien des institutions fédératives qui forment la constitution de l'Empire. Voilà ce qui se voit des affaires de l'Allemagne à ciel ouvert.

Peut-on aller plus avant et se faire une opinion certaine sur l'avenir de ce pays et sur l'action qu'il exercera en Europe ? Je le crois et c'est ce que je vais exposer.

La science sociale n'a pas le don de divination, mais elle s'applique à bien connaître la relation des effets aux causes. A raison de la liberté humaine, elle ne peut pas dire ce que fera Frédéric III ou M. de Bismarck, ou un autre empereur et un autre ministre; mais elle peut dire que telle manière de faire les mènera à tel résultat, et telle autre façon à telle autre fin. Elle peut dire que de telle condition posée sortira telle conséquence précise et non pas une autre, le plus grand potentat du monde voulût-il obtenir l'effet contraire.

Le nouvel empire d'Allemagne a surgi dans le monde entre

deux époques de l'histoire, entre l'époque qu'on appelle moderne et qui se *démodernise* et se démode tous les jours, et l'époque naissante qui n'a pas encore reçu de nom, mais qui se caractérise tout au moins négativement par l'abandon de plus en plus marqué des formes précédentes.

A laquelle des deux périodes appartiendra cette récente création ? Faudra-t-il la classer dans les empires de l'âge moderne, dont le type est désormais connu et jugé ? Se rattacherait-elle à un type nouveau, qui représenterait l'organisation à venir de l'Europe redevenue prospère ?

A cette question on peut répondre :

Si l'Allemagne ne modifie pas la politique qu'elle suit depuis son unification, elle s'engage définitivement dans la voie qu'ont prise toutes les grandes puissances de l'époque moderne et qui les a menées rapidement à leur fin. Après Guillaume Ier ou son successeur, elle ira exactement à la même destinée que l'Espagne après Philippe II et que la France après Louis XIV. Les mêmes causes amèneront les mêmes effets.

Si au contraire l'Allemagne rectifie sa politique et entre dans la voie vers laquelle paraît l'incliner Frédéric III, elle est plus à même qu'aucun autre pays de l'Europe continentale d'arriver à une organisation qui est manifestement celle des peuples auxquels appartient l'avenir.

Je vais m'expliquer sur ces deux points.

I.

J'examinerai d'abord la politique qu'a suivie jusqu'ici l'Allemagne et je montrerai qu'elle est exactement celle de toutes les grandes puissances qui, après s'être soudainement élevées dans l'âge moderne, se sont rapidement affaissées.

Comment se sont élevées, depuis la fin du moyen âge, les nations qui ont tour à tour dominé l'Europe?

Elles ne sont pas nées d'un heureux hasard. Aucune grande puissance nationale n'est le fruit d'une génération spontanée : elle est le résultat de causes larges, profondes et prolongées qui,

en agissant sur toutes les familles d'un vaste territoire, les dispose et les accorde de manière à les amener à un effet commun et durable. Les récits d'histoire qui montrent les grandes révolutions du monde comme le fait de quelques hommes supérieurs, appuyés sur l'audace et favorisés par la chance, sont le pire roman politique qu'il y ait.

Cette littérature est classique pourtant, elle remplit les livres des écoles de tout degré et de toute tendance : aussi bien les bonnes que les mauvaises. Elle fausse le jugement et dérange les esprits plus que les rêveries du *Contrat social*, qu'on ne lit pas. Elle a bien le ridicule de ces scènes de théâtre où l'on fait apparaître des héros dont le seul aspect bouleverse tout, entraîne tout, rétablit tout. Il ne faut pas s'étonner de la sottise du public sur les questions gouvernementales, ni de son engoûment pour le premier venu des généraux de parade, quand on pense que cette folie est nourrie par tant d'absurdes représentations de l'histoire, où tout est fait par ce qu'on appelle les grands hommes et où le champ de bataille semble être le champ habituel des affaires humaines.

Sans doute, on a vu de vastes remuements de peuples, uniquement faits par des aventuriers, gens de génie ; mais jamais il n'est sorti de là ni une race ni une nation. Tout empire de cette espèce, bâti par un homme, s'est écroulé avec lui. Tel a été dans l'antiquité l'empire d'Alexandre : encore celui-là était-il préparé de longue main par l'action pénétrante et dominatrice de la race grecque et par les persévérantes intrigues de Philippe de Macédoine. Tel a été au moyen âge l'empire d'Attila, celui de Gengis-Khan, celui de Tamerlan. Tel a été dans les temps modernes l'empire de Napoléon Ier. Ce furent là autant de grandes puissances fondées sur un seul homme. On sait ce qu'elles ont duré. Il n'en est pas de même de l'Empire allemand. C'est une création nationale.

Qu'est-ce donc qu'une création nationale aux temps modernes? Voilà ce dont il importe de bien se rendre compte. La science sociale permet de le définir nettement, et c'est ce point que je vais m'appliquer à faire entendre. Je vais montrer de quelle façon se

sont formées toutes les grandes unités nationales de l'Europe actuelle, et l'on verra que l'unité allemande ne s'est pas faite d'autre manière. On pourra donc juger de celle-ci par celles-là; on pourra juger de ce qui attend l'Allemagne par ce qui est advenu des grandes nations modernes qui se sont unifiées avant elle. Cette histoire est instructive et projette ses clartés sur l'avenir.

Antérieurement aux temps modernes, la grande affaire de la politique, la grande opération du moyen âge et de la féodalité a été de constituer, non pas de grandes nations, mais au contraire des organisations locales. Tout s'est alors installé par localités, par petits pays. Il s'est fait une division de l'Europe par menus morceaux. Autant de seigneuries, autant de petits États. Il est manifeste que cette opération était indispensable, puisque de toute part on y a recouru, sans s'être donné le mot et sans qu'aucun dictateur ni aucun littérateur ait été prié de faire une constitution.

Quelle question cependant que celle qui se posait en Europe après la vaine tentative de Charlemagne pour unifier l'Occident et pour organiser politiquement la chrétienté issue des peuples barbares! Nos préoccupations actuelles, nos angoisses patriotiques et religieuses sur l'avenir du monde européen ne sont rien en comparaison des tortures d'âme auxquelles furent en proie ceux qui avaient vu l'œuvre de Charlemagne, — cette œuvre si sage et si forte en apparence, — qui y avaient cru et qui en virent le brusque et irréparable effondrement. Ils ne pouvaient se détacher d'un passé si récent, si beau, si plein de résultats, si plein de promesses; ils ne pouvaient admettre qu'il y eût là une fin et non un commencement.

L'avènement de la mâle race des Carlovingiens, les Hohenzollern de ce temps, pour ne pas dire plus, le progrès continu qui s'était fait à travers trois générations, de Charles Martel au grand Charles, les succès incessants et foudroyants de l'empereur à la guerre pendant trente ans et, ce qui est mieux, son génie d'organisateur dans la paix, l'efflorescence des arts, des lettres et de la religion sous son influence, tout cela semblait bien n'être pas une aventure,

une illusion passagère et l'effort périssable d'un seul homme. Aussi les plus vigoureux esprits d'alors se refusèrent-ils à chercher autre chose dans l'avenir que la suite ou le rétablissement de l'empire de Charlemagne.

Et cependant les événements, de jour en jour, allaient tout au rebours; un ordre social et politique nouveau, dont personne ne savait le nom ni la destinée, se formait avec une invincible persistance et ne semblait être que la dislocation et la ruine ; c'était tout le contraire de la grande unité qui paraissait acquise, dans les faits et dans les esprits, au temps de Charlemagne ; c'était la féodalité, c'était par excellence le régime des petits États, c'était à outrance la localisation du pouvoir. Soixante-trois ans seulement après la mort de l'incomparable empereur, le régime nouveau était officiellement reconnu par son successeur, par Charles le Chauve, à l'assemblée de Quiersy, et le siècle n'était pas fini que tout titre impérial avait disparu ; la race même de l'empereur ne devait pas tarder à s'éteindre.

Qu'avait-il donc manqué ? Il avait précisément manqué les deux choses qui constituent une grande puissance nationale : c'est-à-dire une vivace organisation du gouvernement local et l'hérédité sans partage du pouvoir central.

L'analyse de l'organisme qui constitue une nation, non pas quelconque mais puissante, oblige à reconnaître que ce genre de société ne va pas sans ces deux éléments.

Le premier élément, celui par lequel il faut à toute force que l'organisation nationale commence, c'est le gouvernement local.

Et par là il ne faut pas entendre une manière quelconque de régler les intérêts locaux. Si honnête et si intelligente qu'on la veuille supposer, elle n'est rien et elle ne contribuera jamais à constituer une nation puissante, si elle n'est pas le fait des gens du lieu et le résultat de leur initiative propre. Voilà ce qu'on appelle le gouvernement local : c'est le gouvernement de la localité par elle-même.

Et que faut-il entendre encore par localité ? J'englobe ici sous ce terme quatre groupements locaux qui se superposent, du plus petit au plus grand : la Famille d'abord, puis la Commune, puis

le Pays, au sens où l'on dit par exemple le Pays Chartrain, le Pays Messin, et enfin la Province.

Mais comme il n'y a pas de province qui se gouverne par elle-même si elle n'a une organisation où s'exerce l'action spontanée des familles, des communes et des pays membres de la province, je ne parlerai, pour simplifier et pour abréger, que de la Province. C'est elle que je prendrai comme la plus haute et la plus décisive expression du gouvernement local.

Or, au temps de Charlemagne, il n'y avait pas de gouvernement local au sens que je viens de dire. L'indescriptible mélange de peuples qui était résulté des invasions coup sur coup répétées, constituait dans tout l'Occident une masse confuse de gens sans lien entre eux. Ils en avaient si peu, qu'on se voyait obligé d'appliquer à chacun la loi du peuple dont il était originaire : si un Romain, un Burgonde et un Visigoth vivaient côte à côte, on appliquait au premier la loi romaine, au second la loi des Burgondes et au troisième la loi des Visigoths. On n'avait pas trouvé d'autre moyen de se tirer d'affaire dans cette étrange mêlée. La loi, selon une expression très caractéristique, était personnelle et non territoriale; c'est assez dire combien l'organisation locale faisait défaut. Charlemagne eut beau tailler sur le sol des gouvernements qu'il confia à de grands officiers; il eut beau faire inspecter leur administration par les fameux *Missi dominici*, qui semblent renouvelés des sept sages de la Grèce : tout cela ne constituait pas des provinces, parce qu'on ne constitue pas une province avec un préfet, ou un intendant, et un inspecteur. Avec ce personnel, aidé d'un bon nombre d'agents, on peut détruire la vie locale, comme l'ont fait Louis XIV et les Révolutionnaires, mais on ne réussit pas à la créer.

La formation du premier élément des nations, la vie provinciale, fut donc l'œuvre de la féodalité. Les grands et les petits officiers de l'empire relâchèrent leurs liens avec le pouvoir central, ou les tranchèrent même à coup d'épée, et, se faisant avant tout grands propriétaires héréditaires et gens de la localité à perpétuité, ils constituèrent le gouvernement autonome des provinces et l'organisation de la vie locale.

Le pouvoir central, le second élément, ne put venir qu'après. Aussi voit-on, pendant toute la durée du moyen âge, le pouvoir central incapable de s'organiser puissamment. Il tâtonne.

Au temps des Mérovingiens, c'est le partage périodique du royaume entre tous les fils du roi. Ce partage, comme celui de nos héritages actuels de simples particuliers, amène nécessairement la plus complète instabilité : ce sont d'incessants remaniements à chaque coup que frappe la mort; aucune organisation ne peut durer. L'égalité des lots devient d'ailleurs entre les princes le sujet de perpétuelles contestations, et ce qui dans nos successions de famille est une cause féconde de brouilles et de procès, se trouve là une cause de guerres et de conspirations atroces.

Au temps des Carlovingiens, on croit remédier à ce défaut d'unité en réservant à un seul des successeurs le titre d'empereur et en élevant dans l'opinion la dignité impériale au-dessus de celle des rois. Mais que pouvait un titre, pour sublime qu'il fût, contre l'indépendance réelle des copartageants? L'hérédité de l'empire, tout en étant considérée comme impartageable, n'était pas réglée d'une façon ferme : après des tentatives de plus d'une sorte, après des intervalles où le nom même d'empereur disparut, on s'arrêta enfin au régime de l'élection. L'empire fut ainsi constitué comme une unité qui manquait de suite certaine.

Au temps des Capétiens, alors que la féodalité se fut installée, les rois imitèrent les seigneurs féodaux : ils n'eurent plus parmi leurs enfants qu'un héritier de leur pouvoir, et un héritier désigné non par l'élection mais par une coutume fixe.

Ce fut là le mode d'organisation du pouvoir central qui, en lui assurant la suite avec l'unité, lui donna sa vraie loi; car l'objet propre du pouvoir central est de procurer l'unité continue, c'est de faire *centre* pour les affaires publiques au milieu de la diversité des lieux et de la diversité des temps.

Néanmoins, il manquait encore quelque chose à la royauté : il lui manquait les moyens matériels de faire accepter et respecter son action centrale. Ces moyens, elle mit sa force de continuité à les acquérir. L'histoire du pouvoir royal au moyen âge est l'histoire de cette conquête lente et persévérante : peu à peu la

royauté s'assure les moyens de décider de la paix et de la guerre, de la haute justice, des intérêts généraux du royaume, des ressources nécessaires à ces diverses fins.

C'est quand ces moyens d'action furent acquis, qu'apparut le grand fait qui caractérisa un nouvel âge, l'âge moderne. Ce fait est l'avènement définitif et le puissant établissement du pouvoir central.

Le second élément des grandes puissances nationales était ainsi créé. L'âge précédent avait fourni le premier élément, la vie locale; l'âge moderne fournissait le second, l'unité nationale, au moyen d'un pouvoir central héréditaire, sans partage de succession, et pourvu des ressources nécessaires à son action.

Je comparerai ce qui s'opéra alors à ce qui s'opère dans une combinaison chimique. Quand deux éléments sont en présence et qu'une force capable de les combiner est mise en jeu, il se fait un composé nouveau qui paraît être une création subite. Quand l'oxygène et l'hydrogène mis en contact sont traversés par l'étincelle électrique, l'eau apparaît aussitôt dans l'éprouvette. De même quand la force d'exécution fut acquise au pouvoir central, il entra en union intime avec les gouvernements locaux, et le résultat de la combinaison fut l'apparition des nationalités, la création de la puissance nationale.

Aussi est-il assez usuel de définir l'époque moderne par la formation des nationalités européennes. Cette expression passablement vague trouve ici son sens précis. L'analyse du fait est complète.

La première grande puissance nationale qui surgit ainsi à l'aurore des temps modernes fut l'Espagne, sous Philippe II, en 1556. La réunion des petits royaumes qui l'avaient composée d'abord, était alors toute récente, elle n'avait eu lieu qu'en 1512, dans les dernières années de Ferdinand le Catholique. Charles-Quint lui succéda, mais son empire ne fut pas une création nationale : c'était la suite de ce vieil empire électif dont j'ai parlé plus haut. Néanmoins cette impériale situation mit aux mains de Charles-Quint les ressources qu'il fallait pour dominer de haut toute l'Es-

pagne, et son successeur au trône espagnol, Philippe II, hérita d'un pouvoir royal fortement établi; les richesses du Nouveau-Monde vinrent d'ailleurs s'ajouter en ce temps-là aux moyens de la royauté. L'Espagne put donc devenir « la grande nation ». Elle fut prépondérante en Europe; elle servit de type à l'ambition des autres peuples; elle donna le ton; sa politique fit école; ses armes redoutées troublèrent un peu partout la paix publique; sa littérature, son architecture, sa peinture furent pris pour les modèles du goût.

Ce fut beaucoup à son exemple que se forma la seconde « grande nation » qui fit graviter l'Europe autour d'elle, la France de Louis XIV.

Je n'ai pas besoin de rappeler combien la réunion des provinces françaises avait coûté de peine à Henri IV. Grâce aux concessions que lui avait imposées la Ligue, tout victorieux qu'il fût, il avait affaire, comme ses prédécesseurs, à des seigneurs qui eussent été de taille et d'humeur à éclipser le roi, si le roi n'avait été le plus admirable des politiques et le plus intelligent des souverains. Mais après lui deux ministres, dont un seul eût suffi pour abolir toute indépendance, firent la place nette à Louis XIV. Le pouvoir central était armé et la puissance nationale fit explosion.

L'Allemagne vient de surgir à son tour et de la même manière.

On conçoit que les petits États dont elle se composait aient beaucoup plus tardé à se réunir. Il y a à cela plusieurs raisons:

D'abord, l'unité géographique et naturelle de l'Allemagne est beaucoup moins définie que celle de l'Espagne ou de la France; elle est plus vaste aussi.

En second lieu, le pouvoir central qui élaborait l'unité politique en Allemagne pendant le moyen âge, l'Empire, était électif et vacillant; il n'avait pas cette force de continuité que possédait la royauté héréditaire en France et en Espagne.

Enfin, depuis deux siècles, les pays allemands se trouvaient dans la condition la mieux faite pour prolonger l'indépendance de petits États : ils étaient sous la protection de deux puissances jalouses, l'Autriche et la Prusse, dont chacune avait bien garde de les laisser accaparer par sa rivale.

L'unité s'est faite le jour où la Prusse s'est assuré, comme moyen d'action, une armée capable de battre l'Autriche. La Prusse est devenue alors le pouvoir central de toutes les provinces allemandes, et l'Allemagne se trouve être ainsi, après l'Espagne et la France, « la grande nation ».

Il y a, dans cette histoire des grandes puissances de l'âge moderne, un fait bien curieux, qui n'a pas été assez remarqué, mais que la science sociale saisit à merveille. Le voici :

C'est au moment même de leur formation que ces grandes puissances jettent leur plus vif éclat. C'est au moment où un pouvoir central, non plus nominal mais effectif, groupe des provinces indépendantes ou des petits États isolés, que se manifeste la plus grande force de ce groupement. C'est ce que j'ai montré plus haut pour l'Espagne sous Philippe II et pour la France sous Louis XIV. C'est ce qui paraît bien être aujourd'hui pour l'Allemagne.

Ce premier moment passé, la puissance décline ; la prépondérance de la grande nation baisse ; la désorganisation intérieure arrive ; quelques hommes extraordinaires ou favorisés par des circonstances exceptionnelles, comme les deux Bonaparte en France, ne peuvent un instant relever le prestige qu'en aboutissant à de plus profonds désastres ; le seul résultat qui demeure de l'œuvre première est le maintien de l'unité nationale. Mais c'est une unité morte ; aucun organisme vital, aucune énergie spontanée ne fonctionne plus dans ces vastes corps inertes et abattus ; ils en sont réduits à implorer une vie factice de l'action d'un homme, d'un seul homme qui les veuille remuer.

Ceci est vrai de l'Espagne, ceci est vrai de la France. Jetez les yeux sur la carte politique de l'Europe et voyez côte à côte ces deux grandes terres éclipsées, ces deux soleils rapidement passés à l'aspect lunaire.

Comptez ce qu'il y eu d'années entre Philippe II et le traité des Pyrénées ? Soixante ans !

Comptez ce qu'il y a eu d'années entre Louis XIV et l'exécution de Louis XVI ou les traités de 1815 ? Quatre-vingts ans ou un siècle. Quels changements dans un si court espace !

L'Allemagne, après dix-huit ans, donnerait-elle donc déjà les signes d'une destinée pareille? Je l'indiquerai tout à l'heure.

Mais ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que cette destinée commune des grandes nations de façon moderne n'est pas fortuite. Ce n'est pas par aventure qu'elles sont tout d'abord si brillantes et bientôt si ternes, tout d'abord si puissantes et bientôt si faibles. Leur force et leur éclat, au moment où elles opèrent la réunion des provinces ou des petits États, viennent de ce qu'elles recueillent tous les fruits de cette vitalité locale dont elles ne font que diriger l'effet vers un but commun. C'est une multitude d'énergies spontanées dont elles forment un faisceau fortement lié. Elles sont semblables à un chef d'équipe qui groupe des ouvriers vigoureux et par un commandement d'ensemble leur fait soulever un roc. En un mot, cette brusque ascension de la nation vient de ce qu'elle réunit alors les deux éléments essentiels de la puissance nationale, c'est-à-dire des gouvernements locaux dont la bonne organisation ou du moins les bons effets n'ont pas encore été détruits, et un pouvoir central dont l'action maîtresse n'est pas encore devenue oppressive à l'égard des provinces.

Mais les qualités qui conviennent à un prince ou à un ministre pour grouper d'abord un peuple, ne sont pas celles qu'il leur faut pour le bien gouverner ensuite. Leur tempérament de conquérants ou d'hommes de lutte n'est pas fait d'ordinaire pour concevoir les conditions de la vie régulière de la nation. Ils ont de leur initiative et de l'emploi de leur force un sentiment, un goût et une habitude tels, qu'ils ne voient point de progrès sans cette manière de faire.

Aussi après s'être battus, militairement ou diplomatiquement, à l'extérieur ou à l'intérieur, pour faire entrer les provinces dans l'État, ils continuent à se battre pour faire entrer l'État dans la province ; c'est-à-dire qu'après avoir fait prédominer le pouvoir central sur les pouvoirs locaux, ils veulent mettre le pouvoir central à la place des pouvoirs locaux : alors l'un des deux éléments de la puissance nationale, la vie locale, disparaît et la décadence commence.

Et ils vont hardiment à cette besogne ! N'ont-ils pas l'expérience de ce que valent l'initiative centrale et la force souveraine ? Ne sont-ils pas les pères de la patrie? Où en serait-on encore sans eux? N'est-il pas urgent qu'ils achèvent leur œuvre avant qu'une génération insuffisamment formée leur succède ?

Je crois que je viens de faire le portrait de M. de Bismarck. Je n'ai cependant songé qu'aux morts. J'ai pensé au superbe Philippe II; j'ai pensé au triple personnage qui s'est continué à travers Richelieu, Mazarin et Louis XIV. Après avoir élevé le pouvoir central, ils ont cru compléter leur œuvre en détruisant la vie locale.

Ce qui est certain, c'est que la politique de M. de Bismarck n'a pas valu pour l'Allemagne au dedans ce qu'elle a valu au dehors. Le kulturkampf, le socialisme d'État, le militarisme, l'absorption des chemins de fer par l'Empire, le dépeuplement des campagnes n'ont encore fait partie du programme d'aucun peuple prospère.

Les grands traits de cette politique ne sont pas douteux : mettre de plus en plus l'Allemagne dans la main de la Prusse et la Prusse dans la main de l'État. Ce dernier point est acquis et l'autre très avancé.

Ce régime va tout droit à recommencer en Allemagne ce qui s'est fait en Espagne et en France.

Si l'Empire d'Allemagne se forme définitivement de cette façon, il entre purement et simplement dans ce que j'ai appelé le type moderne des grandes nations, type aujourd'hui connu et suffisamment éprouvé.

Alors l'avenir n'est pas mystérieux. Le mécanisme d'une admirable bureaucratie tuera les forces vives, la vigueur spontanée du pays. Le gouvernement central sera absolu. Il le sera non pas à la façon antique, qui ne connaissait pas la bureaucratie et se bornait à des coups d'arbitraire et de tyrannie, mais il le sera à la façon moderne, qui consiste à se charger de tout régulièrement et absolument. Aucun gouvernement absolu de ce genre n'a pu durer : c'est là une conception de la société aussi fausse, aussi contraire aux faits, aussi *à priori*, aussi utopique que le socialisme ou le communisme. Quand l'Allemagne s'en apercevra,

comme il est arrivé à l'Espagne et à la France, elle cherchera, comme ses deux devancières, à raviver en elle l'énergie publique et elle connaîtra à son tour que, si le pouvoir central peut supprimer la vie spontanée des provinces, il est incapable de la rétablir. L'empire aura tué la race.

II.

Le péril est manifeste et c'est ce qui a donné un si grand retentissement, dans toute l'Europe, aux paroles par lesquelles l'empereur Frédéric III a lui-même dénoncé le danger et a marqué un revirement dans la politique impériale.

Le péril n'est pas uniquement pour l'Allemagne, sans quoi certaines parties de l'Europe auraient pu s'y montrer indifférentes. C'est une grave erreur de croire que personne ait intérêt à voir s'établir près de soi un gouvernement absolu, tel que je viens de le définir. Il n'y a point de paix assurée avec un voisin de ce genre, parce que le ressort principal d'un pouvoir qui s'attaque au régime intime du pays qu'il gouverne, est de se faire valoir par la guerre étrangère, de faire taire les dissentiments intérieurs en allant à l'ennemi et de triompher au dedans par les victoires du dehors. Je n'ai pas besoin de citer d'exemples.

Il faut donc se féliciter hautement de voir l'empereur d'Allemagne répudier la politique de Philippe II et de Louis XIV, de Richelieu et de Mazarin. C'est celle qui a fait le monde politique et social de l'âge moderne, dont l'échec, après quatre siècles de prodigieux efforts et en face des difficultés actuelles, est bien constaté. J'extrais du Rescrit de Frédéric III à M. de Bismarck la ferme indication d'une politique meilleure :

« Il faut éviter autant que possible, dit le prince, les ébranlements qu'occasionnent les changements fréquents des institutions de l'État. « — Je suis résolu à gouverner l'Empire et la Prusse en observant religieusement les dispositions de la constitutiqu impériale et royale. « Les droits constitutionnels de tous les gouvernements confédérés devront être scrupuleusement respectés. De même, les droits du Reichstag. »

O Richelieu, que diriez-vous de cela?

Voilà pour le respect des autonomies provinciales.

« Je veux que le principe de tolérance religieuse, que depuis des siècles ma maison a tenu pour sacré, continue d'être une protection pour tous mes sujets, à quelque famille religieuse, à quelque confession qu'ils appartiennent. Chacun d'eux est également près de mon cœur : tous n'ont-ils pas également, aux jours du danger, prouvé leur absolu dévouement? »

O Philippe II, que diriez-vous de cela?

Voilà pour le kulturkampf.

« D'accord avec ce que pensait mon impérial père, j'appuierai chaudement tous les efforts de nature à favoriser la prospérité économique des différentes classes de la société, à concilier les intérêts rivaux, à atténuer autant que se peut les défectuosités inévitables; mais je ne veux pas éveiller cette espérance qu'il soit possible de mettre un terme à tous les maux de la société au moyen de l'intervention de l'État. »

O Louis XIV, fermez les yeux!

Voilà pour le socialisme d'État.

« Il convient d'examiner si on ne pourrait pas introduire dans la hiérarchie administrative *une simplification qui, en diminuant le nombre des fonctionnaires*, permettrait une augmentation de traitement. »

Voilà pour la bureaucratie.

« Je considère que la question des soins à donner à l'éducation de la jeunesse est intimement liée aux questions sociales. Une éducation plus haute doit être rendue accessible à des couches de plus en plus étendues; mais on devra éviter qu'une demi-instruction ne vienne à créer de graves dangers, qu'elle ne fasse naître des prétentions d'existence que les forces économiques de la nation ne sauraient satisfaire. »

Voilà pour la transformation des ruraux en citadins, pour le dépeuplement des campagnes au profit des centres industriels.

La force militaire est maintenue, mais le militarisme rejeté. Il faut peser ce que valent les paroles suivantes dans la bouche d'un victorieux, à la tête de la plus belle armée du monde, au milieu

d'une cour toute militaire et d'une nation à laquelle on a appris à n'estimer que le métier des armes : « *Indifférent à l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire*, je serai satisfait si, plus tard, on dit de mon règne qu'il a été bienfaisant pour mon peuple, utile à mon pays, et une bénédiction pour l'Empire. ».

Cette royale parole est la péroraison du Rescrit.

J'ai dit en commençant que si l'Allemagne suivait cette politique, elle était plus capable qu'aucun autre pays de l'Europe *continentale* d'arriver à une organisation qui est manifestement celle des peuples auxquels appartient l'avenir. Qu'est-ce à dire? Le voici :

Par le fait que l'Allemagne a traversé tout l'âge moderne à l'état de petites nations et de gouvernements provinciaux non centralisés; par le fait que sa centralisation n'est pas consommée, elle est encore à même de renouer la chaîne des temps et de se former comme la portion des peuples européens, qui a échappé à l'absolutisme du pouvoir central et à la destruction des autonomies locales.

Trois races du Nord se sont soustraites à cette ruine, tout d'abord ou par réaction : ce sont les races scandinave, néerlandaise, et anglo-saxonne.

Je ne puis m'arrêter qu'à la dernière, puisqu'il s'agit ici de grandes puissances.

Pourquoi ne l'ai-je pas comptée parmi les « grandes nations » modernes? c'est qu'elle n'a pas accepté le moule et qu'elle est en avance sur les autres.

Elle a eu une autre formation. Ce qui le caractérise bien, c'est que l'Angleterre, tout en étant le plus grand empire que l'histoire ait connu et le plus avancé dans les progrès du temps présent, ne s'est jamais appelée elle-même et n'a jamais été appelée « la grande nation ». Elle n'a pris, en effet, à aucune époque cet éclat subit et cette force inconnue la veille, qui sont venus à l'Espagne, à la France et à l'Allemagne d'un triomphe soudain du pouvoir central sur les provinces. Dans l'étroit espace de son île, elle est encore aujourd'hui partagée en trois pays bien distincts : l'Angleterre proprement dite, le pays de Galles et l'Écosse. Elle songe

à séparer d'elle l'Irlande, qu'elle a eu le tort de vouloir absorber. Les provinces qu'elle possède dans le monde entier, sur tous les continents, sous tous les climats et jusqu'aux antipodes, ont toutes leur organisation particulière. Ainsi cette administration, la plus colossale qu'il y ait et la plus diffuse, fonctionne avec une activité prodigieuse et des résultats incessants au moyen de ce mécanisme infiniment varié. C'est que la vie sort partout de dessous terre; elle n'est pas envoyée du centre aux extrémités, elle afflue de toute part; chaque organe a sa vitalité propre et se meut d'un mouvement spontané. L'Angleterre n'est, à vrai dire, ni un royaume ni un empire : c'est une petite province à la tête d'une race. Voilà bien autre chose qu'une grande nation : une grande race!

Et voyez la différence de l'une à l'autre : tandis que les « grandes nations » annulent les petits pays qu'elles englobent, l'Angleterre crée de petits pays qui se développent par leur énergie intime, l'Amérique, l'Australie, et qui, le jour où ils se détachent d'elle, comme un fruit trop lourd, forment autant de larges empires, domaine immense d'une seule race.

Il est inutile d'objecter que ce régime de provinces autonomes peut bien convenir à un empire morcelé par la mer, où l'on ne se touche pas de près par les limites, où l'on ne vit pas serré l'un contre l'autre, mais qu'il n'en saurait être de même sur un continent. L'Amérique est un empire continental; c'est une masse terrestre bien autrement compacte que l'Europe, bien autrement vaste aussi, et elle est composée de petits États autonomes. Direz-vous que cette ampleur y est favorable, et que ce sont des terres nouvelles où l'on ne sent pas encore les difficultés de la vie à l'étroit? L'Angleterre, sur son continent minuscule, sur son vieux sol, avec un peuple tout autrement condensé qu'en Allemagne, est bien partagée elle-même, je l'ai dit, en trois pays d'organisation différente. Et on ose bien dire après cela que cette diversité, cette bigarrure de régime local, gêne l'activité commerciale et le mouvement des affaires. De grâce, Messieurs les Allemands, et vous aussi, Messieurs les Français, remuez-vous donc comme les Anglais sous votre lourd régime d'unité!

Si l'Allemagne, au lieu de prendre modèle sur les « grandes

nations » qui se sont affaissées, avait suivi la loi de son développement naturel et régulier, elle n'aurait pas tardé à être pour le continent européen ce que l'Angleterre est pour les pays d'outre-mer. Il est remarquable que la race anglo-saxonne, si empressée à peupler le globe, ne cherche en aucune manière à pénétrer dans le continent européen. Voyez, par exemple, quelles larges infiltrations il se fait en France du peuple belge, du peuple italien, du peuple suisse, des Luxembourgeois, et autrefois des Allemands. Tous ces gens viennent s'y établir; ils s'y développent; ils y grandissent et ils se substituent de place en place à la race indigène. Les Anglais ne font pas cela en Europe; ils vont s'établir ailleurs. C'est qu'en Europe ils se sentent gênés; l'allure personnelle n'y est pas assez libre; on n'y est pas assez maître de ses affaires. Leurs émigrants sont dirigés par des gens de la classe riche, qui sont capables d'organiser spontanément ces nouveaux pays, ces provinces additionnelles dont je parlais tout à l'heure, et ils considèrent à bon droit comme la plus brillante carrière nationale l'établissement aux colonies. Les Allemands, au contraire, étaient doués de tout ce qu'il fallait pour s'établir, paisibles et contents, au milieu de leurs voisins du continent, où ils étaient appréciés et bien accueillis. A la veille de la guerre de 1870, que d'Allemands ne comptait-on pas en France! Sur leur autre frontière, en Orient, ils ne débordaient pas moins abondamment, et l'on sait combien l'empire russe était influencé par eux : ils pénétraient partout, dans son commerce, dans son administration, dans son armée; ils étaient très bien en cour. Pour avoir des colonies qui leur soient personnelles, il leur manque une classe riche fortement indépendante, et ils ne sont pas près de l'avoir : cette classe s'est laissé depuis longtemps séduire, à l'exemple de l'aristocratie « des grandes nations », par l'uniforme civil et militaire; c'est vers les fonctions officielles qu'elle émigre. Ils sont par là condamnés à être mauvais colonisateurs; partout où ils seront maîtres, ils ne connaîtront que la colonisation administrative, à la façon espagnole et française. Mais ils font de bons émigrants à l'étranger, tant sur le continent qu'au dehors. Ce

mouvement d'expansion allait insensiblement, mais rapidement toutefois, à germaniser l'Europe, comme elle se trouva germanisée déjà quand les carlovingiens, vrais Germains, furent acclamés par la France. La guerre de 1870 est venue couper court à ce mouvement et les Allemands ont dû rentrer dans leurs frontières, tant du côté de l'orient que du côté de l'occident, ayant acquis pour triste dédommagement une province qui ne sympathise pas avec eux.

Dès le commencement du siècle, l'Allemagne a dirigé l'Europe et l'a profondément influencée dans les hautes régions de l'esprit humain; tout était à l'allemande et non pas sans raison : il y avait la philosophie allemande, la critique allemande, la littérature, la musique, la peinture allemandes. Et il est indubitable que, sur le continent, l'esprit européen s'est formé à cette école.

Mais l'ordre social que l'Allemagne a commencé à adopter avec son unification n'a rien appris de nouveau ni de bon à l'Europe.

Et pourtant, qui empêche cette race germanique de s'emparer de l'élément qui fait toute la force de la race anglo-saxonne? Le secret de celle-ci est d'avoir toujours considéré comme l'élément souverain l'indépendance absolue de la famille. Les Anglais n'ont pas d'autre préjugé que celui-là. Ils ont passé par toutes les formes de gouvernements, même l'arbitraire, le tyrannique et le républicain, mais jamais par le gouvernement absolu, c'est-à-dire bureaucratique et centralisateur : celui-là a toujours été arrêté par l'obstacle invincible, l'indépendance de la famille. L'Anglais peut souffrir beaucoup de choses, mais il ne souffre pas qu'on gêne son action privée, ses affaires personnelles, sa manière d'être à lui dans ce qui le concerne en particulier. C'est pour cela et pour cela seulement qu'il a fait, suivant le cas, des révolutions et des contre-révolutions.

L'Anglais a ainsi organisé la société par en bas, par la souveraineté de la famille, et non par en haut, par la souveraineté de l'État. C'est parce que chez lui la famille l'emporte et non l'État, qu'il donne l'exemple d'une race et non d'une « grande nation ». La famille fait la race, l'État fait la « grande nation ».

C'est par cette institution capitale, l'indépendance inviolable

de la famille, que la race anglaise peut présenter le spectacle d'un peuple qui résiste à tous les chocs.

La démocratie, ce mot dans lequel on résume toutes les tendances des choses actuelles, n'est qu'une fausse interprétation du mouvement secret qui agite l'Europe. Ce que les faits appellent, c'est cette souveraineté de la famille. Ce point fondé, la race est assurée de sa vigueur, parce que c'est dans la famille que se fait la race. Des familles vigoureuses valent mieux que toutes les combinaisons politiques pour trancher les difficultés du temps présent. Frédéric III paraît l'avoir entrevu, quand il fait appel à ce remède contre la situation économique actuelle, qui est après tout la grande cause des crises que subit l'Europe :

« *Une race* élevée, dit-il, dans les principes sains de la crainte de Dieu et dans les mœurs simples, *pourra seule posséder assez de force de résistance* pour surmonter les dangers qu'à notre époque d'ardente agitation économique les exemples de vie à outrance donnés par quelques-uns font courir à la collectivité. »

C'est, en effet, par la puissante condition et l'inviolable constitution de la famille, que la race anglo-saxonne résiste aux dangers qu'elle traverse comme tous les peuples de l'Occident et qu'elle affronte avant eux. Ces familles énergiques et sûres d'elles-mêmes sont une ressource toujours prête pour tous les périls. Leur initiative se plie à toutes les exigences nouvelles et trouve des moyens aussi variés que les besoins.

On dit que l'Angleterre, que les États-Unis sont attaqués des mêmes maux que nous. J'oserai dire qu'ils sont attaqués de bien d'autres, car ils nous devancent dans les voies nouvelles. Mais ils résistent à ces maux et marchent de l'avant. Le principe sur lequel ils s'appuient ne les dispense pas de la condition humaine, qui est de lutter, mais ils ont ce qu'il faut pour lutter.

Ils peuvent rencontrer plus d'une fois la fortune mauvaise, mais ils gardent contre elle la suprême garantie où s'assure l'avenir d'un peuple : l'énergie de la race.

Henri de Tourville.

LES

POPULATIONS FORESTIÈRES.

I.

LEUR HISTOIRE ET LEUR DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Les lecteurs qui veulent bien suivre cet exposé des diverses sociétés humaines (1) peuvent voir qu'il se développe suivant un ordre méthodique et rigoureux.

Nous avons d'abord étudié les trois groupes des *pasteurs*, des *pêcheurs* et des *chasseurs*, qui constituent les sociétés les plus *simples*. Ces sociétés sont simples, parce que l'homme se borne à récolter les produits que la nature lui fournit spontanément; il n'y ajoute rien par son travail. Il ne transforme pas le lieu, il se contente de s'y accommoder ; il est donc essentiellement voué à l'immobilité sociale.

Nous avons ensuite abordé l'étude des sociétés qui ne se bornent plus à récolter les productions spontanées du sol, mais qui transforment ce sol lui-même par le travail : ce sont les sociétés adonnées à la *culture*.

Avec ces sociétés, le lieu n'a plus une influence souveraine ; il n'est plus le moule qui impose sa forme à tout l'état social. L'homme cesse d'être passif : il entre en lutte contre le sol, pour le

(1) Voir l'article précédent, t. V, p. 226 (livraison de mars 1888) et les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18 (livraison de janvier 1888).

transformer. Cette transformation modifie l'organisation sociale suivant les combinaisons les plus variées.

Ces sociétés ne sont plus simples, elles sont *compliquées*.

Mais parmi ces dernières, on remarque des groupes de populations qui présentent des caractères distincts, parce qu'elles se livrent à une culture spéciale : la culture du bois, ou l'*art des forêts*.

L'art des forêts offre, par rapport à la culture, trois caractères nouveaux, qui ont pour effet de compliquer encore plus l'organisation sociale.

1° Il ne pourvoit plus directement à l'alimentation. L'homme ne peut donc satisfaire au besoin essentiel de la nourriture qu'en échangeant le bois contre les produits de la culture. Par là, les populations deviennent dépendantes des agriculteurs du voisinage; l'unité du métier est brisée; la société se complique.

2° Les produits forestiers sont à plus longue périodicité que ceux de la culture : ils exigent quinze ou dix-huit années pour le taillis; quatre-vingts, cent à cent vingt années pour la futaie. Quelle différence avec la culture dont les produits sont annuels! L'exploitation de la forêt nécessite donc une prévoyance beaucoup plus grande et par conséquent beaucoup plus rare. On le voit bien, par l'exemple de tant de propriétaires qui, incapables de cette prévoyance, en arrivent à raser la forêt, pour en réaliser d'un seul coup la valeur.

Toutes les familles capables de se livrer à la culture ne sont donc pas, par le fait même, capables de se livrer à l'exploitation des forêts. Il y faut une autre catégorie de propriétaires bien différente de la précédente.

3° La forêt exige une grande étendue d'exploitation. Pour avoir chaque année un revenu donné, il faut une surface beaucoup plus grande que pour obtenir le même revenu en céréales. De là, pour l'exploitation, une nouvelle source de complication.

Telles sont les causes qui obligent à étudier les populations forestières à part des populations agricoles, bien que les unes et les autres se livrent également au « travail d'extraction ». Dans ce premier article, nous étudierons l'histoire et la distribution géographique des populations forestières.

I.

L'art des forêts, c'est-à-dire la culture méthodique du bois, n'a pas pris naissance avec les forêts. Pendant des siècles, les forêts ont été livrées à elles-mêmes : elles n'ont pas été « aménagées ». Il importe de nous rendre compte de l'état primitif des forêts et de préciser les grandes lignes de leur histoire, afin de déterminer les circonstances qui ont obligé à les aménager.

En même temps, nous pourrons constater certains phénomènes sociaux qui ont précédé l'époque où le bois a été mis en coupes réglées et nous verrons, d'autre part, comment ont pris naissance les populations de forestiers.

L'histoire des forêts a traversé quatre périodes, ou phases, que l'on peut désigner par les termes suivants : 1° La forêt vierge; 2° La forêt entamée, ou détruite; 3° La forêt conservée; 4° La forêt aménagée.

1° *La forêt vierge.* — La forêt vierge n'est que l'art des forêts pratiqué par la nature.

On sait que les forêts se reproduisent d'elles-mêmes par un ensemencement naturel. Comme tous les végétaux, les arbres produisent des semences. Les unes, lourdes et volumineuses, comme le gland et le faîne, s'écartent peu du pied d'où elles proviennent : les générations nouvelles qu'elles engendrent se succèdent presque sur place et n'envahissent qu'à la longue et de proche en proche les terres voisines. Les autres, petites, légères, tantôt munies d'une aile, comme celle du pin, de l'érable et du bouleau, tantôt enveloppées d'aigrettes cotonneuses comme celle du saule et du tremble, sont emportées au loin par le vent : elles prennent possession de tout coin inoccupé, sentinelles avancées d'une forêt qui les suivra bientôt.

Lorsque la forêt devient trop touffue, les individus les plus forts et les plus vivaces étouffent les autres, par leur ombrage et par le manque d'air, et opèrent ainsi une sélection naturelle.

On rencontre encore dans les parties les plus isolées et les moins accessibles de la Péninsule Scandinave et de la Russie septentrionale quelques forêts sur lesquelles l'homme n'a pas porté la main, mais elles sont de plus en plus rares. Dans le reste de l'Europe, nous ne connaissons la forêt vierge que par les documents historiques; c'est une espèce complètement disparue.

La forêt vierge se maintient tant que l'homme fait un très faible usage du bois; c'est ce qui arrive, par exemple, chez les peuples chasseurs, qui n'utilisent le bois que pour le chauffage et la confection de quelques armes et ustensiles usuels. Cette consommation est d'autant plus insignifiante, que ces peuplades sont obligées de vivre très clairsemées pour se livrer à la chasse.

Dans cette période, la forêt triomphe donc complètement de l'homme. Mais il n'en est plus de même dans la période suivante.

2° *La forêt entamée ou détruite.* — Ce sont les agriculteurs qui portent les premiers coups à la forêt vierge. Ils ont un double intérêt à ce défrichement.

D'abord, les sols forestiers sont plus propres à la culture que ceux de steppes, parce que les forêts ne se développent que dans les régions suffisamment arrosées; au contraire, la steppe est une productiond es climats secs. En effet, partout les forêts sont plus rapidement défrichées que les steppes. On peut le constater en Russie, où la région centrale, qui était autrefois en forêts, est la plus défrichée, tandis que la région du midi est restée à l'état de steppes; c'est même là que se trouvent les derniers pasteurs nomades de l'Europe.

Le second intérêt qui pousse à défricher les sols forestiers, c'est que la culture donne ordinairement plus de produits que la forêt. L'intérêt devient surtout impérieux à mesure que la population se multiplie et s'agglomère.

Ce besoin de la mise en culture se fait sentir beaucoup plus tôt sur les sols forestiers que sur les sols de steppes, parce que le gibier s'épuise plus rapidement que l'herbe. Cela est si vrai que les premiers défrichements de la forêt ont souvent pour but de faire de l'herbe. On peut le constater dans la Russie centrale.

En Gaule, à l'époque de la conquête romaine, la culture avait déjà fait rétrograder la forêt sur bien des points.

Les nombreux monastères créés plus tard accélérèrent encore le défrichement, car la plupart s'établirent au milieu des forêts. Le silence des grands bois attirait particulièrement ces hommes épris de la solitude.

Lorsque saint Fiacre se retira sur les hauteurs de la Brie, cette région était couverte d'une vaste forêt qu'il défricha en partie. On doit à saint Deicol ou Diel le défrichement du canton de Lure, dans les forêts des Vosges, qu'infestaient alors les bêtes fauves. Aux septième et huitième siècles, la forêt de Haguenau se peupla d'ermitages dont les habitants commencèrent à l'éclaircir et lui valurent le nom de *Sylva sancta*. Au onzième siècle, Robert d'Arbrissel contribua puissamment au défrichement des forêts de l'Anjou et de la Bretagne. Ses disciples eurent la même influence sur les forêts de l'est de la France, où ils s'établirent. De même, l'ordre de Cîteaux défricha de nombreuses forêts dans le Béarn, le Velay, la Lorraine, etc. Nous pourrions citer également l'abbaye de Saint-Seine en Bourgogne, celle de Saint-Junien en Dauphiné et cent autres. Le clergé séculier contribua aussi au défrichement, car il percevait la dîme sur les parties mises en culture.

Du seizième au dix-huitième siècle, la destruction des forêts eut lieu en France avec une extrême rapidité. La terre prenant chaque jour plus de valeur par l'accroissement de la population, le profit qu'on avait à développer la culture augmentait. Les seigneurs, voyant qu'ils pouvaient retirer des sols cultivés en céréales de plus fortes redevances que des sols boisés, prêtaient la main à la destruction des forêts.

Le bois était tellement abondant qu'on traitait les forêts en propriétaire prodigue. Les seigneurs, pour attirer de nouveaux colons sur leurs terres, octroyaient les droits d'usage les plus larges : droit de ramasser et de couper le bois de chauffage, le bois de construction, le bois pour la confection des ustensiles et des instruments aratoires, pour faire des haies ; droit de vaine pâture et de panage pour la glandée des porcs, etc. Souvent même ces droits d'usage s'implantaient uniquement par la lon-

gue possession. Ces usagers, ainsi lâchés sans contrôle, étaient autant d'ennemis acharnés à la destruction des forêts.

La culture tendit ainsi à se substituer à la forêt sur tous les terrains fertiles. Elle envahit d'abord les plaines et gagna ensuite les parties déclives, où elle s'éleva jusqu'aux pentes abruptes. Là, elle fut arrêtée par la fertilité moins grande du sol et par la rapidité des pentes.

C'est ainsi que les régions les moins fertiles échappèrent au défrichement et restèrent à l'état de forêt. Tel est le cas de toute la zone montagneuse de l'Europe centrale, qui constitue aujourd'hui le plus grand massif forestier de l'ancien continent. Cette loi se vérifie même dans les plaines : là encore, ce sont les parties les moins fertiles qui ont échappé au défrichement.

Si la culture tend ainsi à détruire la forêt, ou à la refouler dans les parties stériles, il est cependant d'autres causes qui intervinrent en même temps pour la défendre et la conserver, même dans des parties naturellement fertiles.

L'entrée en action de ces causes détermine la troisième phase.

3° *La forêt conservée.* — La première cause qui vint arrêter cette destruction des forêts fut *la passion de la chasse.*

Nous pouvons constater le fait en Gaule, où les seigneurs francs réservèrent autour de leurs résidences rurales des parties de forêts, afin de pouvoir s'y livrer au plaisir de la chasse. Sur ces réserves, le déboisement et le défrichement étaient interdits. Cette interdiction apparaît déjà dans la loi salique.

On y trouve des peines relativement plus sévères pour les délits forestiers que pour les attentats contre les personnes. Par exemple, on payait 15 sous pour avoir coupé ou brûlé des arbres, tandis qu'on payait seulement 30 sous pour avoir frappé un homme à la tête assez fortement pour en faire sortir trois os (1).

Les autres lois des barbares contiennent des dispositions analogues. La loi ripuaire condamne le vol dans les forêts, la loi des Lombards veut que celui qui abat un arbre de réserve ou qui en enlève la marque ait le poing coupé ou perde la vie.

(1) *Lex salica*, c. XIX, § 3, édit. Pardessus, p. 289.

Sous les Carolingiens, les prohibitions se multiplient, à mesure que la féodalité s'installe définitivement sur le sol et que chaque famille seigneuriale s'établit au milieu de ses domaines.

Le droit de forêt et de chasse devint un apanage obligé de la puissance seigneuriale. Les rois et les seigneurs se montraient très jaloux d'un privilège qui leur garantissait leur plaisir favori. On sait combien les Francs étaient amateurs de chasse : « Il serait difficile, dit Éginhard, de trouver une nation qui puisse égaler les Francs dans cet art (1).

Sous les Capétiens, ces mesures de conservation deviennent encore plus nombreuses. On sent que les pouvoirs publics se préoccupent d'autant plus de protéger les forêts que le défrichement les menace davantage. Nous avons à ce sujet des ordonnances de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Charles V, de Philippe de Valois, de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XVI.

Une seconde cause contribua à la conservation des forêts : ce fut *la nécessité de la défense.*

C'était autrefois un usage général de laisser à l'état de forêts les marches ou frontières, comme un espace neutre pour se protéger. Il subsiste encore en France des vestiges de ces grandes marches boisées, par exemple à la frontière méridionale de l'ancien pays des Tricasses, dans le département de l'Aube ; les forêts d'Othe, d'Aumont, de Rumilly, de Chaource, de Chappes, d'Orient, de Soulaines, de Bliffeix et de Der en sont les restes (2). Les forêts de l'ancien comté de Dabo, dans les Vosges, servaient de barrière entre la France et l'Allemagne. Au cinquième siècle, la forêt Charbonnière était la limite entre les royaumes de Neustrie et d'Austrasie. C'est là que les Francs se cantonnèrent pour résister aux Romains. De vastes forêts ont été conservées, pour la même raison, entre la Sibérie et la Chine.

La guerre elle-même eut une action assez inattendue sur la conservation du bois. En faisant parfois la solitude dans certains pays, elle ramena la forêt sur des terrains précédemment défrichés et cultivés. Les incursions des Sarrasins dans le midi de la

(1) *Vita Caroli Magni*, § 22.
(2) *Ibid.*, p. 43.

France, celles des Normands dans le Nord eurent souvent ce résultat. Après l'invasion des Arabes, des bois de pins et de chênes-lièges remplacèrent sur le littoral méditerranéen, à l'est de Marseille, les plantations d'oliviers qu'y avaient établies les Phocéens. Au quinzième siècle c'était un dicton en France que les guerres des Anglais y avaient fait pousser le bois.

4° *La forêt aménagée.* — Avec la marche des temps, un intérêt industriel de premier ordre vint donner aux forêts une importance plus positive et engagea non seulement à les conserver, mais à les aménager.

Une forêt est dite « aménagée », lorsque les coupes de bois y sont réglées méthodiquement, en vue de la production la plus abondante, la plus régulière et la plus avantageuse.

Le fait qui engagea décidément à aménager les forêts fut le développement subitement imprimé aux forges par *l'invention du haut fourneau.*

Jusqu'au seizième siècle, le minerai de fer était traité dans des forges d'un système très primitif, nommé vulgairement « forges catalanes ». Par ce procédé, on ne pouvait réduire que des minerais très fusibles et très riches en fer. Mais, au seizième siècle, l'invention du haut fourneau permit de traiter même les minerais les moins fusibles et les moins riches. La production du fer prit, par le fait même, un très grand développement, et exigea une consommation beaucoup plus considérable de combustible. Le combustible était, à cette époque, exclusivement le bois.

Pour assurer le fonctionnement régulier de leur industrie, les maîtres de forges durent se préoccuper de régler la reproduction du bois dans les meilleures conditions. C'est alors que l'on commença à aménager les forêts, afin d'assurer l'alimentation des hauts fourneaux.

Mais, au commencement de ce siècle, l'exploitation en grand des bassins houillers permit de substituer la houille au bois, pour le traitement des minerais de fer dans les hauts fourneaux. Cette transformation industrielle, en enlevant aux forêts une partie de

leur importance, pouvait diminuer les efforts tentés par les maîtres de forges en vue de les aménager.

Heureusement que d'autres intérêts vinrent leur redonner, à la même époque, une nouvelle valeur.

Le premier de ces intérêts fut la *nécessité croissante du bois pour les usages de la vie sédentaire.*

Cette nécessité, il est vrai, s'est toujours fait sentir, mais elle est, à notre époque, singulièrement augmentée par l'accroissement de la population combinée avec la diminution des forêts, par les progrès du commerce et de l'industrie, qui ont multiplié les usages du bois, enfin, par le développement de toutes les marines du globe, qui exigent des bois non seulement en grandes quantités, mais encore d'une grandeur et d'une qualité déterminée.

Cependant le développement des transports, en faisant arriver facilement les bois du Nord jusqu'aux extrémités de l'Europe, aurait pu diminuer les avantages qui s'attachaient à l'aménagement d'un certain nombre de forêts.

Mais alors se manifesta un intérêt encore plus pressant que le précédent : la *nécessité de se préserver des inondations*, par un bon régime des pentes et des eaux.

On sait que les forêts sont le meilleur moyen de régler le cours des fleuves. Sur les montagnes déboisées, l'eau n'étant plus lentement tamisée, les torrents deviennent plus impétueux et plus irréguliers et exposent les riverains à d'épouvantables catastrophes.

D'autre part, le déboisement des montagnes a pour effet de tarir les sources et, par là, de diminuer, parfois de faire disparaître les fleuves qui en descendent. Alors c'est la ruine de l'agriculture, non plus par l'inondation, mais par la sécheresse. Les îles des Canaries et de Madère étaient de vrais paradis terrestres, lors de leur découverte ; lorsqu'on y eut détruit les forêts, elles devinrent des plaines arides et incultes. Les sources, autrefois si nombreuses dans le Bocage vendéen, disparaissent à mesure que s'étend le déboisement. L'histoire est pleine de faits analogues. Au temps d'Homère, l'Italie, la Grèce, la Sicile et toutes les îles environnantes étaient garnies de bois épais. Ces bois furent plus ou moins

détruits par l'imprévoyance des populations et, aujourd'hui, la plupart des cours d'eau sont taris ou sont devenus des torrents dévastateurs, le sol s'est stérilisé par la sécheresse, et la culture, si développée autrefois, a partout rétrogradé.

Aussi beaucoup de pays de l'Occident ont-ils été amenés à prendre des mesures énergiques, pour arrêter les progrès du déboisement et pour régler d'une façon plus stricte la consommation du bois. Les forêts sont devenues un des grands intérêts publics.

Cet intérêt public est même tellement manifeste que, dans les régions où le déboisement avait été poussé trop loin, on a entrepris non seulement de conserver la forêt, non seulement de l'aménager, mais même de reboiser.

Pour la France seulement, « les terrains dont la restauration immédiate est d'intérêt public n'occupent pas moins de 250,000 hectares, sur lesquels il y a 3,000 kilomètres de ravins à corriger. Déjà 40,000 hectares ont été restaurés au prix de 190 à 317 francs par hectare et de 2 fr. 50 à 10 francs le mètre courant de ravins corrigés (1) ».

Le *reboisement* est bien le dernier terme de l'aménagement; il ferme le cercle que nous venons de parcourir, puisque la forêt, dont nous avons noté les causes de destruction, se trouve finalement reconstituée. La force des choses a été plus puissante pour conserver la forêt que l'imprévoyance humaine pour la détruire.

Les causes qui ont poussé à aménager les forêts n'ont pas agi avec la même intensité dans les diverses parties de l'Europe.

A ce point de vue, les forêts actuellement existantes en Europe se divisent en *deux grands massifs*, que l'on peut appeler, d'après leur situation respective : le *massif du nord et le massif du sud.*

Le massif du nord comprend les forêts de la Russie septentrionale, qui continuent celles de la Sibérie, les forêts de la Suède et de la Norvège. Il affecte une forme générale allongée de l'est à l'ouest. Il s'infléchit notablement vers l'extrême nord, dans la Péninsule Scandinave, où il pénètre jusqu'aux confins de la Laponie,

(1) A. Vernier. *Causerie scientifique* (*Le Temps*, du 9 novembre 1886).

grâce à l'action réchauffante du Gulf-Stream. Les essences dominantes de ces forêts sont le sapin, le pin, le bouleau, le mélèze.

Dans ces régions septentrionales, la rigueur du climat n'a permis ni le développement de la culture, ni, par conséquent, l'agglomération de la population. Aussi on n'a généralement pas éprouvé le besoin d'aménager les forêts ; le bois est si abondant par rapport à la population qu'on y pratique de vastes coupes, en laissant à la nature le soin de pourvoir à sa reproduction. Les forges et les scieries de la Norvège et de la Suède s'alimentent elles-mêmes de combustible et de matière première dans des forêts qu'on n'a pas pris la peine d'aménager. L'art des forêts n'est donc pas encore né dans le massif du nord.

Il en est autrement dans le massif du sud.

Le massif du sud est séparé du précédent par cette langue d'anciennes steppes, que nous avons décrite ailleurs (1) et qui pénètre profondément en Europe, depuis la Russie méridionale jusqu'au rivage de la mer du Nord, à travers les plaines basses de la Pologne et de la Germanie. On se souvient que cette langue de steppes a servi de route aux peuples pasteurs, pour arriver d'Asie jusque dans la Scandinavie.

Ce massif, qui a son centre dans les Alpes, s'étend sur une grande partie de l'Europe. Les forêts y sont presque entièrement aménagées et nous offrent par conséquent le véritable terrain d'observation de l'art des forêts.

Mais les diverses parties de ce massif sont loin de présenter le même développement et le même caractère forestiers : les bois n'y ont été ni également conservés ni aménagés pour les mêmes causes.

Nous allons nous en rendre compte, en étudiant la distribution géographique de ces forêts.

II.

On sait que les Alpes forment le point culminant de l'Europe ; de ce point central, et d'une façon générale, les terres s'a-

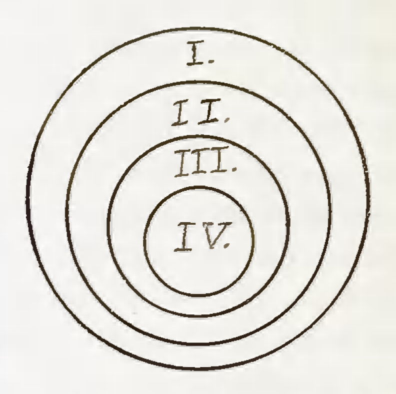
(1) Voir *La Science sociale*, t. II, p. 117.

baissent graduellement jusqu'aux rivages des différentes mers.

Un voyageur, qui, partant d'une extrémité de l'Europe, de l'Angleterre, par exemple, remonterait cette pente, dans la direction des Alpes, constaterait sur sa route un développement forestier très inégal : il verrait les forêts devenir plus nombreuses et plus étendues, à mesure qu'il s'élèverait et qu'il s'approcherait du massif central.

Ces différences permettent de partager les forêts aménagées de l'Europe en *quatre zones forestières.*

Ces zones tournent autour des Alpes. Elles se succèdent, en



DISPOSITION DES ZONES FORESTIÈRES.

s'élevant graduellement, depuis les parties les plus basses jusqu'aux parties les plus hautes de l'Europe centrale.

Ces zones sont beaucoup plus larges au nord des Alpes qu'au sud. Si on voulait ramener leur disposition à des formes géométriques, on pourrait la représenter par quatre cercles excentriques plus rapprochés les uns des autres à leur partie inférieure qu'à leur partie supérieure, ainsi que l'indique la figure ci-jointe.

Cette différence de largeur des zones forestières tient à ce que les forêts ont été plus généralement détruites et moins généralement aménagées au sud des Alpes qu'au nord. Les zones de forêts aménagées ne se continuent donc au sud que très inégalement et par des bandes très étroites.

Première zone. — Cette zone, qui est la plus excentrique, em-

brasse principalement l'Angleterre, la basse Belgique et la Hollande (1). Elle ne se continue, vers le sud de l'Europe, que d'une façon intermittente et sur des surfaces peu étendues.

Cette zone comprend généralement des plaines basses et très fertiles, dans lesquelles on a eu intérêt à développer le plus possible le défrichement et la culture. Aussi les forêts y sont-elles à peu près détruites.

En Angleterre, la forêt a été en quelque sorte submergée par la culture. C'est à peine s'il en reste quelques massifs sur les terrains quartzeux peu fertiles. Dans les grandes plaines de l'est, la culture céréale et herbagère a tout envahi.

La découverte de gisements houillers, les plus puissants que l'on connaisse, est venue encore accélérer la destruction des forêts, en permettant de produire plus économiquement la force motrice sans le secours du bois. On en aura une idée, quand on saura que l'Angleterre extrait annuellement 160 millions de tonnes de houille, tandis que la France n'extrait que 19 millions.

Il est vrai que l'Angleterre a besoin de bois pour la construction de ses innombrables navires. Mais grâce à la puissance de ses moyens de transports et à la proximité de la Norvège, elle a trouvé plus avantageux de s'en procurer dans ce dernier pays, dont le sol forestier, ainsi que nous l'avons dit, commence à peine a être entamé par la culture.

La basse Belgique, c'est-à-dire la région comprise entre la Meuse et la mer, est un pays plat formé en partie d'un sol d'alluvion très riche, qui constitue d'excellentes terres de labour. On a donc eu également intérêt à remplacer par la culture les sombres et vastes forêts qui couvraient autrefois le pays.

Le sous-sol de la Belgique, comme celui de l'Angleterre, est, en outre, particulièrement riche en houille : on connaît la puissance des couches carbonifères de Mons, de Charleroi et de Liège. Avec une étendue dix-huit fois moindre, la Belgique extrait une quantité de houille presque égale à celle de la France. On a donc pu facilement remplacer le bois par la houille.

(1) Voir la carte forestière reproduite plus loin, p. 312.

Le défrichement s'est d'ailleurs imposé impérieusement à cause de l'agglomération de la population sur les bassins houillers. Tandis que la France n'a que 71 habitants par kilomètre carré, la Belgique en a 195. Pour nourrir une population aussi dense, on a dû mettre en culture non seulement les fertiles terres d'alluvion, mais même les parties peu fécondes, qui, dans un autre pays, auraient été conservées à l'état de forêt. On n'a pas hésité à les transformer à force de travail et d'argent. C'est ainsi que les terres sablonneuses et naturellement infertiles de la Flandre ont été transformées en terres grasses et en campagnes plantureuses, qui donnent jusqu'à deux récoltes par an. L'homme a véritablement créé la terre. C'est à juste titre que le pays de Waes a pris fièrement un navet pour blason.

La Hollande était également autrefois en partie couverte de forêts. Au midi, les bois de la Campine y formaient le prolongement de la forêt des Ardennes; à l'orient, s'étendait une section de la fameuse forêt hercynienne. Aujourd'hui, le déboisement est presque complet; la Hollande est un des pays de l'Europe les plus pauvres en bois, ils y occupent à peine la seizième partie du sol.

Ce déboisement est dû au développement extraordinaire du commerce, qui, en agglomérant la population dans les villes, a rendu nécessaire une culture intense. La Hollande est le pays d'Europe où la proportion entre le chiffre de la population et celui du trafic est le plus considérable. Le commerce d'exportation s'élève à plus de trois milliards de francs, c'est-à-dire qu'il est proportionnellement quatre fois plus développé que celui de la France.

Aussi la population est-elle presque aussi dense que celle de la Belgique. Les trois provinces les plus commerçantes renferment deux cents habitants par kilomètre carré, et, à elles seules, les villes comprennent plus du tiers des habitants. Ce petit peuple, qui conquiert si infatigablement la terre sur la mer, ne devait pas hésiter à conquérir d'abord le sol cultivable sur la forêt. Il fallait que la nécessité de l'alimentation fût bien impérieuse, car les Hollandais ont besoin d'une grande quantité de

bois d'œuvre pour leurs digues, leurs pilotis et leur flotte. Ils en ont, en outre, besoin pour leurs demeures, construites généralement en bois à cause de l'absence de pierre dans tous les terrains d'alluvion conquis sur les eaux. Heureusement que le voisinage de la Péninsule Scandinave leur permet de s'y approvisionner de bois. Ils l'importent en quantités considérables.

On a eu d'autant plus d'intérêt à aménager les forêts de cette zone qu'elles sont plus rares et que le bois y acquiert une valeur plus grande.

Mais, précisément à cause de cette rareté, cette zone n'est pas favorable à l'étude de l'art des forêts : les phénomènes sociaux développés par ce genre de travail n'apparaissent que tout à fait exceptionnellement et sur des étendues trop restreintes.

Deuxième zone. — Elle comprend principalement les plaines de la Pologne, de la basse Allemagne, du nord, de l'ouest, du midi de la France, et de l'Italie septentrionale.

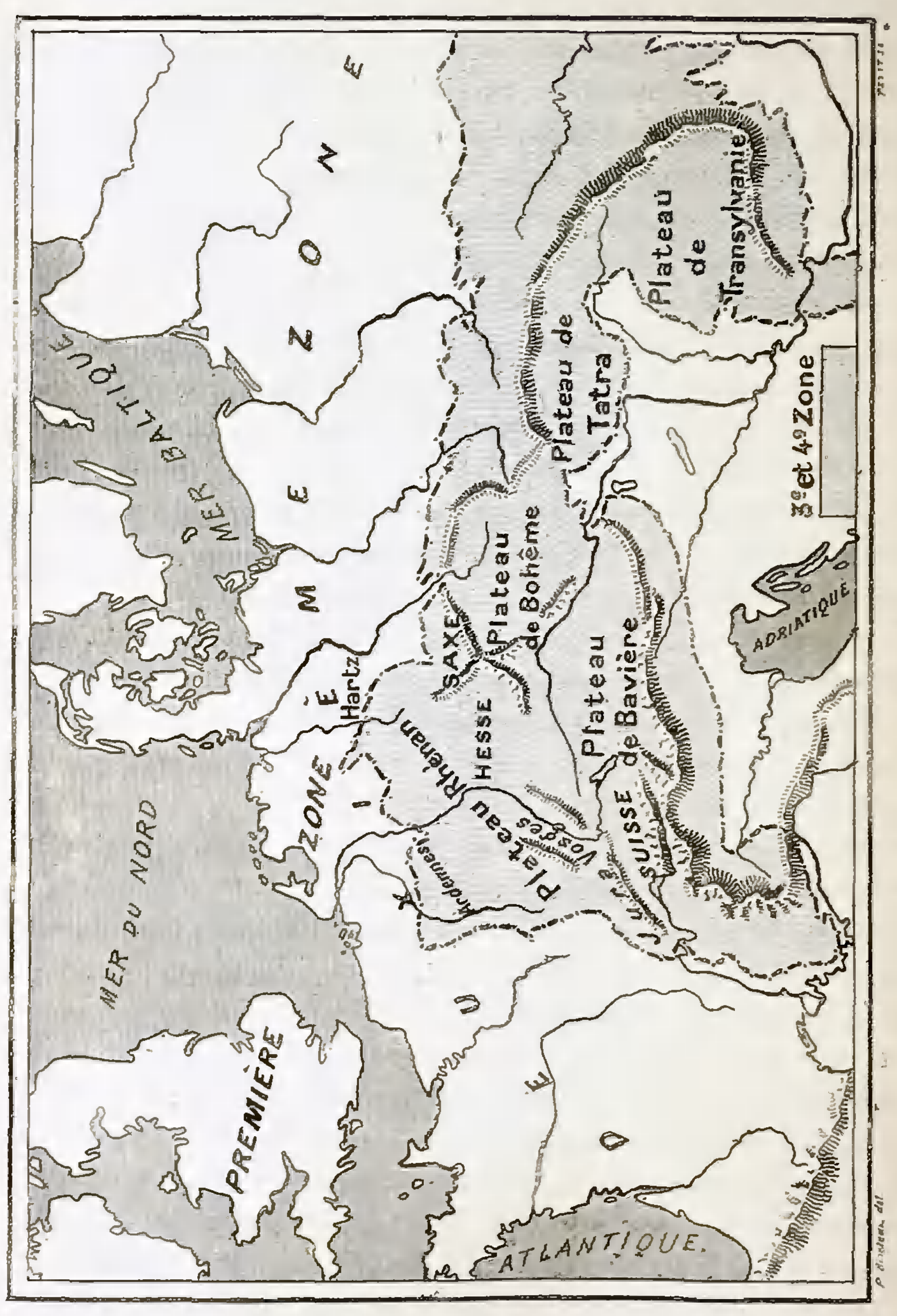
Dans cette zone, les forêts sont plus nombreuses que dans la précédente. La grande culture, la grande industrie et le grand commerce y étant moins développés, l'agglomération de la population a été moins intense; cela a permis de conserver un plus grand nombre de forêts.

Néanmoins, comme la culture est encore beaucoup plus avantageuse que l'exploitation forestière, à cause de la fertilité du sol et du développement des plaines, les forêts ne se rencontrent qu'exceptionnellement et à l'état d'îlots très clairsemés.

La Pologne et la basse Allemagne étaient en grande partie des sols de steppes ; on y trouvait néanmoins des groupes de forêts. Ils ont presque tous disparu devant la culture. Ils ont été chassés de la Pologne par la culture des céréales, — on connaît la réputation des fameux blés de Pologne, — de la basse Allemagne par la culture du lin, du chanvre, des graines oléagineuses et par l'élevage des bœufs, des moutons et des chevaux.

On ne trouve plus guère de forêts un peu étendues que dans la Prusse septentrionale, dont le sol aride et sablonneux est peu propre à la culture. Ce sont les restes des anciennes forêts de

conifères, qui produisaient l'ambre jaune, si recherché des anciens.



CARTE FORESTIÈRE DE L'EUROPE CENTRALE.

En France, les forêts n'apparaissent également qu'à l'état d'îlots très clairsemés dans le nord, l'ouest et le midi. Elles ont été

évincées au nord par les céréales et la culture industrielle ; en Normandie, par la culture herbagère ; dans l'ouest, par les céréales, la culture herbagère et la vigne et, sur certains points, par le développement des centres d'industrie et de commerce ; dans le sud, principalement dans la vallée du Rhône, par les céréales, l'olivier, le mûrier, la garance et la vigne.

Les forêts sont également clairsemées dans l'Italie septentrionale qui termine cette zone au sud. La fertile vallée du Pô a été depuis longtemps envahie par la culture, principalement des céréales et du riz.

Les forêts de cette zone ont été conservées et aménagées comme objet de luxe, particulièrement pour la chasse, c'est le cas des forêts royales de Compiègne, de Chantilly, de Meudon, de Saint-Germain, etc., ou pour satisfaire aux nécessités les plus urgentes des industries accessoires de la culture.

Quoique plus nombreuses et plus étendues que dans la zone précédente, ces forêts se présentent encore à l'état trop isolé pour donner naissance à des groupes considérables de populations forestières et à une importante exploitation du bois. Cette zone n'offre donc pas non plus un terrain favorable à l'étude des phénomènes sociaux que développe l'art des forêts.

Il n'en est pas de même de la troisième zone.

Troisième zone. — En pénétrant dans cette zone, nous nous élevons notablement ; nous gravissons l'immense seuil montagneux qui forme le premier échelon du massif central des Alpes. Cette zone, ainsi qu'on peut le voir sur la carte ci-dessus, comprend la série des plateaux de 300 à 1,000 mètres d'altitude, qui se succèdent du plateau de Transylvanie, dans les Carpathes, aux régions moyennes des Alpes françaises, en passant par la Bohême, la Saxe, la Bavière, la Hesse, le Hartz, les Vosges, etc. Au sud des Alpes, la déclivité étant très brusque, ce seuil de plateaux est à peine dessiné. Aussi, de ce côté, cette zone circulaire ne se continue-t-elle que par l'étroite bande de hauteurs moyennes qui sépare la plaine du Pô du massif central des Alpes.

Par suite de l'altitude et de la moindre fertilité du sol, la cul-

ture est moins avantageuse dans cette zone que dans les deux précédentes. D'autre part, ce sol montagneux renferme d'abondantes richesses minérales.

On a donc eu plus d'avantage à *exploiter les mines* qu'à défricher les forêts en vue de la culture. C'est ainsi qu'on a été amené à conserver les forêts et à les aménager, afin d'en tirer le combustible nécessaire au traitement du minerai. Ce combustible est d'autant plus précieux que ces plateaux ne renferment que des bassins houillers secondaires et très clairsemés.

Dans cette zone, les forêts sont donc très nombreuses et ont été principalement aménagées en vue de l'exploitation des mines.

Nous allons nous en rendre compte, en passant rapidement en revue les principales sections de cette zone, dans l'ordre où elles se succèdent de l'est à l'ouest. On pourra nous suivre facilement, si on veut bien se reporter à la carte reproduite plus haut.

La section la plus orientale est celle du *plateau de Transylvanie*, qui, avec ses dépendances, remplit tout l'intérieur du demi-cercle formé par les Carpathes. Ce plateau s'étend sur une longueur de plus de trois cents kilomètres, et renferme de nombreuses forêts, qui lui ont valu son nom. Ces forêts ont « un aspect sombre et majestueux. On se croirait vraiment dans les Alpes suisses, si les pentes entremêlaient plus de pâturages aux forêts (1). »

Le climat est trop froid pour que la culture ait pu s'y développer ; aussi n'a-t-elle que faiblement entamé la forêt. Le bois était d'ailleurs trop utile pour l'exploitation des mines qui se trouvent en abondance dans cette région et qui ont valu à ce système montagneux le nom de monts « métallifères ». On y trouve l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le mercure, le zinc. Les mines d'or avaient une importance encore plus grande avant la découverte du Nouveau Monde.

Le plateau de Tatra continue vers l'ouest celui de Transylvanie et forme la partie occidentale des Carpathes. C'est également une région forestière, ainsi que l'indique le nom de « plateau de la haute forêt ». « De vastes forêts, naguère absolument continues et

(1) Reclus. *Nouvelle Géographie universelle*, t. III, p. 302.

presque sans clairières, recouvrent la croupe maîtresse des Carpathes et leurs chaînons latéraux qui s'avancent au loin dans les plaines de la Hongrie. Jusqu'à ces derniers temps, les forêts, le manque de population, la largeur considérable de la région montagneuse en avaient fait un pays rarement exploré, quoique les pentes soient d'une escalade facile et que les cimes s'élèvent à une faible hauteur, 1,000 à 1,500 mètres au plus (1) ».

Sur ce sol pauvre, les forêts ont été également conservées et aménagées, à cause du faible rendement de la culture et de l'abondance des gisements miniers. Les principaux métaux sont l'or, l'argent, le plomb et le cuivre.

Le plateau de Bohême, qui se rattache directement au précédent, forme un immense quadrilatère encadré entre quatre groupes de montagnes : les monts des Géants au nord-est, les monts de Moravie au sud-est, les monts de Bohême au sud-ouest, les monts Métalliques au nord-ouest.

Les pentes de ces montagnes et une partie du plateau lui-même sont encore couvertes de forêts. C'est dans celles des monts de Bohême que Schiller a placé le théâtre des exploits de ses *Brigands*. « En aucune région de l'Allemagne on ne voit de forêts plus assombries par le feuillage entremêlé des arbres; nulle part les hêtres ne sont plus touffus et les pins et les sapins ne dressent leurs troncs à une élévation plus grande (2). » Les forêts sont également très touffues sur les autres pentes du plateau, particulièrement sur le versant du mont des Géants. C'est la pauvreté du sol, qui a conservé jusqu'à nos jours la forêt dans toute cette région. On y utilise le bois au moyen d'une foule de petites industries domestiques, qui font vivre ces modestes populations.

Dans les monts Métalliques, le bois est en outre utilisé pour l'exploitation du minerai, qui s'y trouve en abondance. On rencontre, en effet, de nombreuses mines, non seulement sur les pentes bohémiennes, mais aussi sur les pentes saxonnes. Ces exploitations sont très anciennes : les puits de Freiberg datent

(1) Reclus, *Nouvelle Géographie*, t. III. p. 300.
(1) *Ibid.*, p. 415.

du douzième siècle; ceux d'Anneberg et de Schnuberg du quinzième siècle. Au moyen âge, les mines d'argent de cette région passaient pour les plus riches de l'Europe. La Saxe a conservé jusqu'à nos jours son ancienne administration minière et sa célèbre académie des mines.

Après le plateau de Bohême nous entrons dans la série des plateaux qui constituent la haute Allemagne. Le système général de l'Allemagne présente une déclivité régulière de la base des Alpes aux rivages de la mer du Nord; c'est vers cette mer que s'écoulent tous les cours d'eau.

En suivant la ligne de faîte, nous rencontrons d'abord *le plateau de Saxe*, qui s'adosse, au sud-est, aux monts Métalliques, et, au sud-ouest, aux monts de Franconie, ou Franken-Wald. Dans toute cette haute Saxe, la couche de terre végétale est tellement mince qu'elle ne peut produire que de maigres récoltes, insuffisantes pour nourrir les habitants. Ceux-ci ont donc été amenés à aménager les forêts de pins, celles de Thuringe et de Franconie, et à en utiliser le bois. C'est ainsi qu'a pris naissance la fabrication des mille petits objets que ces montagnards vendent aux riches citadins de la plaine et qui a fait, du sud de la Saxe, une région manufacturière si importante. La petite ville de Sonneberg, au nord-est de Cobourg, doit sa renommée à la fabrication des jouets à bon marché.

Le plateau de Saxe n'est en quelque sorte que le portique du vaste *plateau de Bavière*, qui s'étend immédiatement au sud, sur une surface de 70,000 kilomètres carrés et avec une population de 5 millions d'habitants. C'est un bassin quadrangulaire entouré de hautes montagnes, qui lui donnent une unité géographique nettement délimitée. Cet isolement, joint à l'altitude générale du pays, a fait de la Bavière le centre de l'esprit local en Allemagne, le foyer de résistance à l'Empire.

La Bavière est encore couverte de nombreuses forêts : au nord, la forêt de Bavière; au nord-ouest, celle des Éperviers, plantée de hêtres et de vastes chênaies, les plus belles de l'Allemagne : la tradition y place des scènes légendaires de brigands; au sud-ouest, les forêts du Jura franconien; au sud, les forêts alpestres;

au centre, les forêts d'Ammer, de Wuron, d'Herrensvorth, etc.

Le terrain de la Bavière est constitué en grande partie de débris arrachés aux Alpes et aux autres montagnes par les anciens glaciers. Aussi le sous-sol est-il formé de galets que recouvre une mince couche de terre végétale, à peine suffisante pour la culture. Cette infécondité naturelle est encore augmentée par la présence de vastes marais et de tourbières, dans les parties du plateau où l'écoulement des eaux est plus difficile. La vallée du Danube, qui partage le plateau en deux parties inégales, offre seule une grande fertilité; elle est vraiment le grenier de la Bavière, grâce à l'épaisse couche d'argile déposée par les eaux du fleuve. Mais cette vallée est très étroite et ne constitue qu'un accident dans la composition générale du sol.

Aussi la population a-t-elle eu peu d'intérêt à remplacer la forêt par la culture. Elle n'y a pas été portée davantage par le développement de l'industrie et du commerce; ces deux genres de travaux n'ont pu prendre de l'extension dans un pays aussi peu fertile et aussi isolé au milieu des montagnes. On a donc eu plus d'avantage à utiliser la forêt, comme l'ont fait, par exemple, les habitants de la vallée de Berchtesgaden, dont la principale occupation est de sculpter de petites figurines en bois.

Les plateaux de la Franconie et de la Hesse, qui se prolongent vers le nord-ouest, sont également peu fertiles, et on y a conservé les forêts de chênes et de sapins qui les ombragent. Plus au nord et dominant immédiatement la plaine saxonne, nous devons signaler le *plateau du Hartz*, dont le nom est emprunté à l'ancienne forêt hercynienne. C'est un massif de 100 kilomètres de long sur 30 de large et couvert de vastes forêts de pins. Le sous-sol renferme en abondance des minerais de plomb, d'argent, de fer et de cuivre, dont l'extraction se poursuit depuis le onzième siècle et donne des produits considérables. Claasthal et Goslar sont encore des centres miniers importants. Ils ont fourni des maîtres de mines au Mexique, au Pérou, aux monts Ourals. Cela dit assez que les forêts du Hartz ont été aménagées en vue de l'exploitation des mines.

Le plateau rhénan, qui continue vers l'ouest celui du Hartz, se

prolonge sur la rive gauche du Rhin. Il a une altitude moyenne de 500 mètres, est peu fertile et renferme des forêts qui alternent avec des landes, des tourbières, de maigres champs de blé ou d'avoine. Le minerai de fer qu'on exploite a engagé à aménager les forêts.

Le plateau des Ardennes n'est séparé du précédent que par la Moselle ; il était recouvert autrefois par l'immense forêt charbonnière dont il reste encore des parties considérables, qui forment la forêt des Ardennes. Les essences principales sont le chêne, le bouleau et le sycomore.

Ce plateau n'est recouvert que d'une légère couche d'humus ; le froment, l'épeautre, le seigle même y viennent difficilement ; de chétives récoltes de pommes de terre, de navets, de sarrasin et d'avoine, sont les principaux produits qui peuvent végéter sous ce climat froid, humide et chargé d'épais brouillards. Dans ces conditions, on comprend que la culture ne soit pas entrée en lutte contre la forêt.

Signalons, pour terminer, le petit *plateau de la Forêt-Noire*, où la forêt, conservée à cause de la faible fertilité du sol, a été aménagée en vue d'alimenter une ancienne industrie d'horloges en bois, et les *plateaux des Vosges et du Jura*, qui ont gardé, pour les mêmes raisons, leurs immenses forêts. Mais ici le bois est en outre employé à entretenir une importante industrie de forges. Les maîtres de forges des Vosges et du Jura sont célèbres.

Cette rapide excursion suffit pour nous montrer que cette zone présente un immense développement de forêts aménagées, et qu'elle doit être par conséquent un théâtre éminemment favorable à l'étude sociale des populations forestières.

C'est donc là que nous devrons surtout établir le centre de notre observation, si toutefois la quatrième zone ne nous offre pas un terrain plus favorable.

C'est ce que nous allons voir.

Quatrième zone. — Cette zone, qui comprend les parties les plus hautes des Alpes, a son centre principal en Suisse. Elle se trouve donc à la fois englobée par les précédentes et superposée à elles.

Ici, nous ne trouvons plus des plateaux, mais surtout de hautes vallées et des pentes abruptes, qui s'élèvent, des plateaux de la troisième zone jusqu'aux pâturages alpestres, lesquels confinent à la région des neiges éternelles. Nous atteignons donc, avec cette zone, la limite supérieure des forêts. C'est ainsi qu'au val d'Avers, dans les Grisons, certains hameaux qui se trouvent à 2,050 mètres en sont réduits à se chauffer avec de la bouse de vaches, comme dans les steppes asiatiques. Un proverbe du pays dit qu'on trouverait difficilement de quoi faire « un manche à balai ».

Les forêts de cette zone sont généralement comprises entre les altitudes de 1,000 à 1,800 mètres. Les plus belles se trouvent aujourd'hui dans les Grisons, le Tyrol, l'Engadine et surtout le Valais. Les principales essences sont le pin et le sapin ; les hêtres et les chênes sont clairsemés.

A cette altitude, la forêt n'a plus à redouter la concurrence de la culture ; elle triomphe superbement de sa rivale. C'est à peine si les plantes cultivées osent se montrer timidement dans le creux abrité des vallées.

D'une façon générale, on peut dire que les cultures ne s'élèvent pas au-dessus de 1,000 à 1,200 mètres. Près d'une moitié de la Suisse se trouve donc au-dessus de la zone agricole. Mais les parties situées plus bas sont loin d'être toutes cultivables à cause du sol rocailleux. Aussi les Suisses sont-ils obligés de demander à l'étranger près de la moitié des céréales qu'ils consomment.

Mais ici la forêt n'est plus conservée et aménagée en vue de l'exploitation des mines ou d'une industrie quelconque ; toute installation de ce genre serait trop difficile et trop dispendieuse. Ce n'est pas non plus pour des motifs de luxe, car ces populations sont pauvres et ne peuvent se permettre ces fantaisies de grand seigneur.

Les forêts sont surtout conservées en vue de la sécurité matérielle. Ce motif de conservation est impérieux : il s'agit en effet de la vie ; il s'agit de ne pas être écrasé par les avalanches, de ne pas être emporté par les inondations. Quand on est aussi près du grand réservoir des neiges, on apprend à respecter la forêt comme un rempart nécessaire.

Il est vrai que l'imprévoyance naturelle à ces populations pauvres les porte souvent à pratiquer dans ces forêts de profondes entailles. Mais les conséquences en sont tellement terribles que l'on finit par respecter ce que l'on voulait imprudemment détruire.

Quoique les forêts y soient nombreuses et étendues, cette quatrième zone offre moins d'intérêt que la précédente au point de vue de l'étude des sociétés forestières.

Ce fait tient à la proximité des pâturages alpestres.

Les pâturage offre en effet à ces populations une ressource bien plus abondante et bien plus directement utile que la forêt : il leur donne le lait et la viande, c'est-à-dire la base même de leur alimentation. Aussi les Suisses sont-ils beaucoup plus des pasteurs que des forestiers ; c'est en vue des nécessités du pâturage et non en vue des nécessités de l'art des forêts qu'ils s'installent ; l'exploitation du bois n'est pour eux qu'un travail accessoire. Ces populations ne peuvent nous offrir le type le plus pur du forestier.

Pour trouver ce type, nous devons donc redescendre dans la zone précédente, sur ces plateaux où l'action de la forêt n'est sérieusement entravée ni par la culture ni par le pâturage. C'est dans cette zone que l'art des forêts atteint son plus complet développement et que les forestiers acquièrent leurs traits les plus caractéristiques.

Nous allons donc nous y transporter, pour étudier les différentes variétés sociales de populations forestières.

Edmond Demolins.

(*A suivre.*)

L'EMPIRE RUSSE
EN ASIE.

I.

LA COLONISATION DE LA SIBÉRIE OCCIDENTALE.

Les événements diplomatiques récents qui ont marqué la politique européenne semblent donner à tout ce qui touche l'empire russe un intérêt particulier d'actualité. En France surtout, nous tournons volontiers les yeux vers cette puissante nation qui occupe en entier l'orient de l'Europe et se prolonge à travers l'Asie jusqu'aux approches du nouveau continent. Cette immense étendue nous intrigue et nous apparaît en même temps comme une espérance; nous aimons à connaître la force de l'empire que le jeu de la politique internationale nous donnera sans doute comme allié un jour ou l'autre; nous suivons avec attention les progrès journaliers des armes du Tsar dans l'Asie centrale et les conquêtes pacifiques que lui assurent la sympathie naturelle des populations et la crainte de l'Angleterre. Bref, nous pesons nos chances de salut à la balance russe et, manquant de confiance en nous-mêmes en présence de la coalition formée par le chancelier de fer, nous reprenons courage à la pensée des auxiliaires redoutables qui pourraient venir à notre aide de l'autre extrémité de l'Europe.

Ce sentiment prend une nouvelle consistance chaque fois que les menaces d'une guerre prochaine deviennent plus alarmantes;

aussi les journaux ne manquent-ils pas alors de nous tenir au courant des forces militaires de la Russie et des dispositions probables du gouvernement impérial à notre endroit. A coup sûr, ces renseignements sont intéressants et utiles, quand on se croit menacé d'une conflagration générale, où les gros bataillons formeraient l'un des éléments du succès; toutefois, ni le chiffre des hommes en ligne, ni la puissance de l'artillerie, ni la perfection plus ou moins grande de l'armement, ni tous les détails techniques et statistiques que l'on peut fournir n'éclairent complètement la question. Il reste à savoir comment la nation russe est capable de supporter un revers, quels sont les soldats qu'elle pourrait mettre en ligne, et, pour juger de leur valeur, comment ils s'y prennent pour conquérir aujourd'hui l'Asie centrale, comment ils avancent toujours dans le Turkestan, comment ils menacent les frontières de l'Afghanistan, comment ils ont mis la Perse à la dévotion du Tsar, comment enfin ils ont conquis l'immense territoire de la Sibérie.

« Dans cinquante ans, disait Napoléon Ier, l'Europe sera républicaine ou cosaque. » Sans doute, il voyait dans l'empire des Tsars une puissante force organisée, et les Cosaques l'inquiétaient comme les Normands faisaient pleurer Charlemagne. Pour que la Russie ait pu inspirer de semblables craintes à un homme qui, sans contredit, entendait l'art de la guerre, il faut que son alliance ait une grande importance militaire, cela n'est pas douteux; mais si l'on veut apprécier les ressources dont la Russie dispose, il faut la voir à l'œuvre, étudier les populations auxquelles elle a eu affaire, examiner la situation de ses colons parmi les indigènes des pays conquis; savoir, en un mot, si son action s'est bornée à l'occupation militaire de la contrée envahie, ou bien si les populations aujourd'hui soumises ne sont pas assez fondues avec leurs vainqueurs pour leur fournir un renfort sérieux dans une guerre extérieure.

C'est en Sibérie, la plus ancienne des conquêtes asiatiques de la Russie, que la question peut le mieux se juger, et c'est là que nous en chercherons la solution.

On aperçoit du premier coup que cette étude de la colonisa-

tion sibérienne va beaucoup plus loin comme portée que les préoccupations tout actuelles du gros public français ; il est difficile d'ailleurs de traiter un sujet au point de vue social sans le faire sortir des étroites limites où le maintiennent nécessairement la médiocrité et la courte vue générales. Les lecteurs de la *Science sociale* savent assez que les problèmes ne se résolvent pas sans pénétrer jusqu'à la constitution intime des éléments auxquels on a affaire ; ils comprendront que je ne puisse leur faire apprécier la puissance russe en Asie qu'en me rendant compte avec eux de la Sibérie et de ses habitants : pour connaître une force, il faut connaître d'abord le théâtre sur lequel elle s'exerce.

I.

L'histoire de la colonisation sibérienne commence avec la fin du seizième siècle, au moment où l'Empire moscovite se dégageait de son enveloppe tartare pour jouer un rôle et tenir un rang parmi les États européens. C'était l'époque où les paysans fixés au sol par l'ukase de Boris Godunov subissaient définitivement la transformation agricole que les circonstances nouvelles de leur vie rendaient nécessaire ; c'était peu d'années après le renversement de la puissance tartare à Kazan et à Astrakhan. La conquête de ces deux royaumes remonte en effet à 1552 et 1557. Quelques années plus tard, en 1579, un Cosaque, chef de bande, du nom de Yermak, condamné à mort, vraisemblablement pour avoir franchi les limites assignées à sa tribu et s'être livré au brigandage, passa l'Oural avec un millier de compagnons dans le même cas que lui et se trouva en présence d'un nouvel empire tartare, l'empire de Sibir, dont il parvint à s'emparer.

Ce court exposé historique nous montre déjà un fait important : à cette époque, les Russes avaient une organisation militaire qui leur assurait des conquêtes rapides et une organisation sociale qui leur permettait de les conserver.

En effet, ces conquêtes ont toutes un caractère définitif : l'empire tartare de Kazan est toujours resté depuis à l'état de pro-

vince russe; Astrakhan a été transformé en chef-lieu de gouvernement et Sibir, disparue par suite des érosions du Tobol (1), a fait place à Tobolsk, l'ancienne capitale de la Sibérie.

Aujourd'hui, c'est à Irkoutsk, près du lac Baïkal, à neuf cent lieues plus à l'est, qu'il faut aller chercher la capitale de la Sibérie; rien n'a donc arrêté la marche des Russes vers l'Orient; rien ne s'est opposé à leur conquête d'une manière efficace, et leurs essaims sont assez nombreux actuellement pour former dans leur ensemble la majeure partie de la population sibérienne (2).

Voilà un phénomène vraiment digne d'attention, surtout si l'on réfléchit que la Russie a été très certainement peuplée par un courant de migrations se dirigeant en sens contraire, c'est-à-dire du levant au couchant, de la grande steppe mongole, vers les steppes de plaines basses et les terres noires qui forment la Russie méridionale.

Nous connaissons la raison de ce courant humain; M. Demolins a mis en lumière ici même, d'une manière très nette et très saisissante, les causes qui chassèrent du plateau central asiatique, à des intervalles inégaux, les hordes nomades qui se répandirent sur l'Europe (3).

Je dois essayer aujourd'hui de pénétrer la raison du phénomène inverse que je viens de constater; comment se fait-il que les Russes soient ainsi retournés sur leurs pas? Comment ont-ils pu remonter le courant qui les avait entraînés à sa suite? Quelle force nouvelle avaient-ils donc trouvée en Europe pour soumettre à leur domination ces peuples tartares qui les avaient toujours poussés devant eux?

Pour nous rendre compte de cette curieuse intrigue, il faut nous mettre à la suite des Russes, entrer avec eux en Sibérie.

Le premier effet de la conquête de Sibir paraît avoir été la fuite des Tartares qui l'avaient fondée. Les Khans sibériens, semblables à ceux que les armes moscovites venaient de chasser

(1) Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VI, p. 664.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 629 et 630, spécialement la note de la p. 630.
(3) Voir *La Science sociale*, t. I, p. 41 à 48.

d'Europe, à Kazan et à Astrakhan, avaient fondé là des établissements de pasteurs, des villes de marchés dont quelques commerçants et une sorte de cour primitive formaient toute la population. Nous connaissons aujourd'hui encore des établissements de ce genre; ce sont ceux des Turcs. Voyez l'effet de la conquête d'Alger : il n'y a plus de Turcs à Alger; il ne doit pas davantage rester de Tartares à Sibir. On reconnaît bien là le caractère dominant d'une race qui n'entame pas le sol, ne s'y fixe pas. Un revers suffit à la chasser. L'histoire de la conquête arabe qui suivit l'époque de Mahomet, l'histoire de la conquête turque, l'histoire de la conquête portugaise et espagnole du Nouveau-Monde; dans l'antiquité, l'histoire de la conquête d'Alexandre, sont là pour vérifier cette loi sociale.

Et notez bien que ce n'est pas là une question de *race*. Nous avons été souvent amenés dans cette Revue à constater l'effet durable des conquêtes normandes, des conquêtes anglo-saxonnes, mais la raison de cet effet durable n'est pas ailleurs que dans l'appropriation du sol conquis par la colonisation agricole, dans la culture. L'immense empire des Indes, avec ses trois cents millions d'habitants indigènes, avec son climat brûlant qui interdit aux Européens le travail agricole, n'a permis aux Anglais qu'une occupation militaire, une souveraineté nominale. Or tout le monde sait, et les Russes mieux que tout le monde, que les Anglais peuvent être chassés jusqu'au dernier de l'Hindoustan. C'est une question militaire et diplomatique ; l'Europe s'en préoccupe, non sans raison. Au contraire, personne ne pense à combattre la nationalité anglaise en Australie.

C'est encore pour la même raison que la conquête moscovite de la Sibérie sur les Tartares a été définitive. Sans doute, Yermak renversa le royaume de Sibir, mais ce n'est pas à lui que les Russes doivent leur maintien de l'autre côté des monts Ourals. Si j'avais à me prononcer, je décernerais plutôt aux Varègues et à Boris Godunov le titre de conquérants sibériens. Ce sont ces Scandinaves, c'est ce Tsar, qui opérèrent la transformation des Russes en agriculteurs ; ce sont eux qui leur assurèrent par là le moyen de faire des conquêtes durables, de s'installer définitivement

sur une terre rendue vacante par leurs armes victorieuses.

Ces considérations ne sont pas un simple rêve ; les Russes s'installèrent en effet sur le versant asiatique de l'Oural, soit comme mineurs soit comme agriculteurs. C'est surtout vers le commencement du dix-huitième siècle que le grand mouvement de colonisation minière paraît s'être établi et que les fonderies célèbres de l'Oural furent construites sur l'emplacement des anciennes mines des Tchoudes (1) ; mais longtemps auparavant on avait tiré parti de leurs richesses, témoin la ville de Verkho-Tourié, bâtie dès 1598, dans la vallée de la haute Toura, et qui servit, pendant plus de cent cinquante années, de centre commercial à toute la région (2).

Cependant les Russes ne jouissaient pas paisiblement de leurs établissements asiatiques. Ils avaient des voisins : au nord, les Ostiaks, chasseurs et pêcheurs, occupaient la région forestière : au sud, les Kirghizes, pasteurs nomades, parcouraient les steppes du versant de l'Altaï ; entre les deux, les Moscovites vivaient dans la région fertile qui continue, de l'autre côté de l'Oural, les *terres noires* d'Orenbourg (3).

Les Ostiaks ne paraissent pas avoir beaucoup incommodé les nouveaux colons. Bien plus, ils servaient les chasseurs de fourrures européens dans leurs expéditions lointaines ; jamais leur voisinage ne créa un danger sérieux à la puissance russe.

Il en était tout autrement des Kirghizes et les voyageurs qui visitèrent ces contrées au dix-huitième siècle ne manquent jamais de rapporter qu'ils rencontrent des troupes russes allant soumettre quelque tribu pastorale (4). On se croirait en Algérie.

Les Kirghizes du versant sibérien ne sont pas en effet sans rapport avec les Arabes algériens comme avec les Arabes syriens. Eux aussi sont des pasteurs pauvres, des pasteurs *resserrés dans leurs pâturages*, et vivant en grande partie de la peur qu'ils inspirent à leurs voisins les sédentaires.

(1) Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VI, p. 689.
(2) *Ibid.*, p. 690.
(3) Pallas, *Voyages*, t. III, p. 10.
(4) *Ibid.*, t. III, p. 7, 52, 191, etc.

Pour nous rendre compte de ce fait, un peu de géographie est nécessaire.

Les steppes qui s'étendent à l'ouest du grand plateau central, après le passage de la Dzoungarie, se continuent à travers la Russie et l'Europe par un magnifique et vaste chemin d'herbes qui a été la grande route de toutes les invasions occidentales.

En Asie, ces steppes occupent tout le bassin aralo-caspien. Je rappelle simplement ici les faits exposés dans cette Revue avec plus de détails (1).

Mais si l'on franchit l'imperceptible ligne de faîte qui sépare ce bassin du versant septentrional, on découvre encore une plaine herbue, très vaste, mais aboutissant à la zone forestière qui occupe la plus grande partie de la Sibérie.

Cette région de steppes constitue donc pour les pasteurs une impasse, un cul-de-sac. Une fois engagés sur ces pâturages, ils se trouvent rejetés en dehors de la grande route pastorale de l'Occident; ils sont en quelque sorte cantonnés par la nature du lieu.

D'autre part, la ligne séparative des eaux de l'océan Glacial et de la mer Caspienne est trop peu marquée pour interrompre l'unité de la steppe; les Kirghizes peuvent donc la franchir, pour ainsi dire, sans s'en apercevoir.

En effet, si quelques collines très riches en minéraux marquent en certains endroits cette ligne de partage (2), on rencontre aussi des parties marécageuses « dont les plus légères oscillations telluriques ont suffi pour déverser les eaux tantôt vers le nord, tantôt vers le sud » (3).

Les steppes du versant nord, les steppes sibériennes, sont désignées souvent par les voyageurs du dix-huitième siècle, aujourd'hui encore par certains géographes allemands, Justus Perther entre autres, sous le nom de *Landes d'Ichim*, appellation empruntée à un des affluents de l'Irtich. La plupart du temps, on les confond avec les steppes du versant méridional sous le nom com-

(1) Voir *La Science sociale*. I, p. 500 à 506.
(2) Pallas, *Voyages*, t. III, p. 193 et 194.
(3) Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VI, p. 655 et 656.

mun de *Steppes des Kirghizes.* On voit combien est peu accentuée la séparation et on comprend aisément que les Kirghizes se soient aventurés sur ces pâturages d'une étendue considérable, sans se rendre compte du danger qui les menaçait.

Une fois pris au piège, une fois arrivés aux frontières naturelles que la région forestière assigne à la steppe, il ne leur était plus possible de revenir en arrière. Le flot qui les avait apportés poussait devant lui d'autres pasteurs et les resserrait de plus en plus.

Voilà comment les Kirghizes nomades, en face desquels se posaient les conquérants moscovites, avaient une constitution sociale analogue à celle des Arabes des bords du désert. Ils étaient pillards.

L'empire des khans tartares ne paraît pas avoir été organisé d'une manière suffisamment forte pour réprimer leurs brigandages. Comme l'empire ottoman aujourd'hui est impuissant à protéger les paysans syriens contre les incursions des nomades du désert, de même les princes de Sibir ne mettaient pas leurs sujets à l'abri du dangereux voisinage des Kirghizes. Sur ce point encore l'analogie est frappante ; elle vérifie cette loi sociale que les peuples issus uniquement de pasteurs éprouvent les plus grandes difficultés à régir les intérêts compliqués et à résoudre les nombreux problèmes que fait surgir l'existence d'un empire étendu.

Le pillage constituait donc pour les Kirghizes un moyen d'existence régulier et habituel, lorsque les victoires des Russes refoulèrent les Tartares et mirent en présence les sujets d'un État quasi européen et ces fils de la steppe.

II.

La rencontre ne fut pas sans désagrément de part et d'autre. Tout le long de leurs limites, à des distances égales, les nouveaux conquérants établissaient des postes de Cosaques, des *ostrogs* ou forteresses en bois, pour protéger leur territoire contre toute violation. Privés tout à coup d'une ressource nécessaire, les Kirghizes surprenaient souvent les postes, brûlaient les ostrogs et

luttaient avec énergie contre la contrainte qui leur était imposée.

Cette contrainte était non seulement très puissante, mais elle s'exerçait d'une manière savante par l'institution du *cantonnement.*

On sait ce que c'est que le cantonnement : à telle tribu nomade est assigné un espace de steppes déterminé. Dans cet espace, tous ses membres ont la liberté de leurs mouvements. Le seul fait de franchir les limites est un crime puni de mort.

M. Demolins a exposé ici même (1) les conséquences du cantonnement au point de vue de la transformation des pasteurs en agriculteurs. Il constitue un des éléments nécessaires à cette transformation, celui de la *contrainte.*

Toutefois cet élément de transformation n'est jamais accepté volontiers : les Kirghizes en fournirent de nombreuses preuves aux Tsars par leurs continuelles révoltes.

Une des plus célèbres est celle qui ensanglanta la province d'Orenbourg, vers 1770, sous le règne de Catherine II.

Un aventurier russe du nom de Pougatschef, né parmi les Cosaques du Don, profitant d'une ressemblance accidentelle avec le feu tsar Pierre III, mari de Catherine II et assassiné par ses soins, rassembla facilement un corps de volontaires, près desquels il se fit passer pour leur empereur, et exploita le ressentiment des nomades à l'égard de la Russie pour les soulever contre la Tsarine et devenir leur chef.

Ce fut parmi les Cosaques pêcheurs du Yaïk (aujourd'hui, le fleuve Oural) qu'il trouva d'abord le plus de partisans ; mais son armée se grossit bientôt d'une foule de Kalmouks, de Kirghizes, de tous ceux en un mot qui espéraient secouer le joug importun de leurs voisins sédentaires et les soumettre comme jadis à un impôt annuel.

Ce sentiment fut assez fort pour ranger sous son drapeau des troupes nombreuses qui, pendant sept ans, tinrent tête aux meilleurs généraux de Catherine. Pougatschef cependant, de l'aveu de tous les historiens, ne paraît pas avoir eu les qualités qui font

(1) Voir *La Science sociale*, t. II, p. 409.

un grand capitaine. Dans sa jeunesse, il avait servi l'impératrice Élisabeth, en Autriche et en Turquie; simple Cosaque plein de témérité et d'énergie, sa vraie force n'était pas en lui-même. Elle était dans la complicité des nomades soumis à la Russie, qui l'avaient acclamé sans hésitation, parce qu'il donnait un corps à leurs espérances et fournissait un chef à leur révolte.

L'histoire de Pougatschef est donc simplement un épisode de cette longue lutte entre les colons russes et leur gouvernement contre les nomades pillards des steppes pauvres.

Parfois les nomades essayaient de secouer le joug d'une autre manière. Peu de temps avant la révolte de Pougatschef, « *trois cent mille* Kalmouks Tourgaouts avaient abandonné les bords du Volga pour échapper à la domination moscovite, et s'étaient retirés dans la Dzoungarie, sur les frontières de la Chine (1). » Mais ces émigrations réussissaient rarement; il est à croire d'ailleurs que les Kalmouks dont il est ici question ne retrouvèrent pas d'une manière absolue l'indépendance qu'ils cherchaient. Derrière eux d'autres nomades étaient là pour leur barrer le chemin.

De son côté, le gouvernement russe rendait plus périlleuse encore l'issue de semblables entreprises, en lançant ses Cosaques à la poursuite des cantonnés fugitifs. Pallas rencontra près de la forteresse d'Orsk, en 1771, précisément à l'époque du soulèvement de Pougatschef, « un corps de troupes réglées et de troupes légères, commandé par M. le colonel de Traubenberg; il venait, dit-il, de recevoir l'ordre de poursuivre les hordes tartares qui s'étaient enfuies (2). » Ce Traubenberg devait être tué quelque temps après par les Kirghizes.

Cependant, malgré les révoltes et les migrations, les Russes ont su maintenir dans leurs cantonnements les tribus errantes qui les avoisinaient, parfois même les fixer au sol d'une manière plus ou moins complète, témoin les Bachkirs demi-nomades décrits par Le Play.

Il nous faut assister à cette transformation, voir quelles causes

(1) *Catherine II et son règne*, par E. Jauffret. t. II, p. 121; Paris. Dentu. 1860.
(2) Pallas. t. III, p. 7.

l'ont rendue possible et à quel degré, avec quelles chances de succès elle s'opère.

La première condition pour imposer une contrainte, c'est d'avoir la force pour soi. Pour garder les Kirghizes dans leurs cantonnements les Russes ont les Cosaques. Mais ces Cosaques ne sont eux-mêmes pas autre chose que des nomades obligés de se mettre au service de l'Empire, parce que leurs pâturages restreints ne leur fournissent plus de ressources suffisantes et que le voisinage d'un État organisé leur interdit le pillage.

La transformation d'un nomade pauvre en Cosaque est infiniment plus facile d'ailleurs que sa transformation en agriculteur. Nous avons déjà vu Yermak devenir conquérant plutôt que de rester dans les limites de son cantonnement, les compagnons de Pougatschef le suivre pour échapper à la nécessité de changer leur genre de vie. Ces nomades avaient préféré à la culture paisible de la terre les vicissitudes auxquelles ils s'exposaient. Quand il devient évident que le Tsar est meilleur maître qu'un héros d'aventure, qu'il procure des moyens d'existence plus assurés, le Kirghize s'enrôle volontiers dans ces régiments de Cosaques, et ses habitudes n'en sont pas très brusquement modifiées.

Remarquez qu'au point de vue des aptitudes, la fonction du Cosaque et celle du pillard des steppes pauvres se ressemblent singulièrement. Il faut de la vigueur, de l'énergie, une habitude remarquable du cheval et un talent particulier pour tirer d'une monture déterminée le maximum de ses ressources. Point n'est besoin de prévoyance : le Cosaque reçoit ses distributions de grains comme l'Arabe syrien reçoit le *khoui*. Il se nourrit ainsi, lui et sa famille; quant à son cheval, il est attaché près de la tente ou du poste et broute l'herbe qui pousse alentour. Que faut-il encore au Cosaque? de la discipline; mais n'en faut-il pas aussi dans la famille patriarcale et une discipline bien plus sévère encore? Bref, le nomade des steppes avoisinant les sédentaires puise dans son éducation familiale, dans sa formation antérieure, toutes les qualités qui feront de lui un bon Cosaque. Il ne lui faut plus que l'uniforme.

Voilà pourquoi les Tsars ont pu garder avec succès leurs fron-

tières si étendues en plaçant de distance en distance des postes de Cosaques; la steppe leur avait préparé longtemps à l'avance des hommes merveilleusement propres à cette fonction; en les cantonnant, elle avait obtenu ce singulier résultat d'en faire des *instruments de cantonnement*.

Mais ces soldats enrégimentés ne sont pas seulement capables de surveiller les mouvements de leurs frères les nomades; ils peuvent fournir à la Russie, dans le cas d'une guerre européenne, une redoutable cavalerie; ils peuvent, pour la même raison qui les a transformés en Cosaques, grossir leurs rangs d'une foule d'autres soldats préparés par la vie nomade aux mêmes fatigues. Au jour où la nécessité s'en ferait sentir, le Tsar peut tirer des steppes sud-occidentales de la Sibérie un bon nombre de troupes excellentes qui ne figurent pas actuellement sur les rôles de l'armée russe. Il existe là au point de vue militaire une force latente dont il faut tenir compte si l'on veut apprécier la puissance de la Russie.

Quoi qu'il en soit, ces excellents cavaliers kirghizes ne peuvent être tous employés au service de l'empire en temps ordinaire et, comme il faut vivre, ils s'ingénient de mille manières, — principalement ceux qui habitent les limites de la steppe et dont les ressources pastorales sont moindres, — pour échapper au travail agricole.

L'industrie des transports offre à beaucoup d'entre eux une carrière facile. Sur les bords des routes qui conduisent vers la Sibérie orientale, de Tiumen à Ichim, d'Ichim à Omsk et à Tomsk, de Tomsk à Krasnoyarsk, il faut à la poste beaucoup de chevaux et de yemstchiks (cochers); ce métier de yemstchik est absolument à la portée de nos nomades, si habiles à se servir de leurs chevaux, et beaucoup arrivent à la vie sédentaire par cette profession peu exigeante au point de vue de la prévoyance.

Les récits des voyageurs sont unanimes à vanter les bêtes et les gens qui accomplissent, soit au milieu de la neige, soit sur d'horribles chemins défoncés par le dégel, les courses longues et rapides auxquelles les Sibériens sont habitués; on sent très bien qu'une cause spéciale produit dans ce pays-là des races

d'hommes et de chevaux offrant des qualités très particulières.

« J'admire notre yemstchik, qui a fait des merveilles, dit M. Cotteau (1), mais que dire de nos chevaux? Ils manquent d'élégance et ne sont pas beaux à voir, avec leurs longs poils que l'étrille n'a jamais touchés. Mais quels incomparables animaux pour sortir d'un mauvais pas et soutenir une allure toujours rapide à travers tant d'obstacles! Ils sont plus petits que les chevaux anglais, mais bien plus durs à la peine... Quoique surmenés constamment, ils sont si ardents qu'il faut avoir soin de leur tenir la tête pendant qu'on les attelle (2). »

Avec de semblables chevaux et des cochers émérites on arrive à franchir d'immenses distances à une vitesse extraordinaire. Tous les équipages vont à de vives allures sur les chemins de la Sibérie, mais on cite certains trajets accomplis dans des conditions de rapidité vraiment surprenantes; par exemple, le gouverneur général de la Sibérie orientale, mandé d'urgence par l'empereur, il y a quelques années, parvint à franchir en onze jours la distance de 6,000 kilomètres qui le séparait de Saint-Pétersbourg (3).

Mais, pas plus qu'ils ne peuvent être tous conquérants ou cosaques, les nomades cantonnés ne sauraient tous trouver un emploi dans le métier de yemstchik.

La pêche vient à leur secours, grâce aux cours d'eau importants qui traversent ces contrées et aux lacs nombreux qui les parsèment. Dans l'Oural, dans le Tobol, dans l'Ichim, dans l'Irtich, etc., l'esturgeon et le sterlet abondent. En 1830, le voyageur Christophe Hansteen assista, à l'avant-poste de Mergenev, sur l'Oural, à une pêche sous la glace pratiquée par quatre mille Cosaques. « En moins de deux heures, on avait, au dire de l'officier des Cosaques, fait une pêche valant bien 400,000 roubles (4). »

Les lacs offrent aux populations qui vivent sur leurs bords des poissons moins estimés, mais très nombreux. Ceux que l'on rencontre le plus ordinairement sont le corassin et l'ibdare (*cypri-*

(1) *De Paris au Japon à travers la Sibérie;* Hachette, 1833, p. 166.
(2) *Ibid.*, p. 176.
(3) *Ibid.*, p. 170.
(4) *Souvenirs d'un voyage en Sibérie;* Paris. Perrotin. 1857. p. 162.

nus ibdarus) (1); la truite se trouve aussi dans certains affluents de l'Obi, notamment dans l'Isset. Ces productions spontanées des eaux, dont la recherche présente un grand attrait, dispensent les nomades d'entamer le sol.

Dans les parties où ces ressources manquent, quand la chasse et la cueillette sont peu productives, il existe encore des moyens d'échapper à ce terrible travail de la terre; les tribus que nous étudions les emploient toujours jusqu'à la dernière extrémité.

Pour les individus les mieux doués au point de vue de la prévoyance, les produits abondants de la pêche et le voisinage des sédentaires permettent un commerce fructueux. « Certains Cosaques de l'Oural, dit Hansteen (2) possèdent 40,000 roubles et plus, » mais ce ne sont là que des exceptions. La grande masse commence la série des transformations agricoles par la récolte des foins, qui permet de nourrir sur un espace restreint un nombre d'animaux plus considérable. On rencontre sur la steppe kirghize d'énormes meules de foin qui, pendant les tempêtes de neige ou *burans*, forment un refuge précieux pour le voyageur surpris ou égaré (3) et témoignent des efforts des nomades pour continuer à vivre de leurs troupeaux. Mais en même temps cette coutume indique un acheminement vers la culture, la vie sédentaire et la propriété individuelle. C'est un ébranlement sérieux de toutes les traditions et de la communauté patriarcale qui les conserve.

Une industrie assez curieuse et très répandue parmi ces populations est celle de l'apiculture. Par la nature des soins qu'elle réclame, elle se rapproche du pâturage, en ce sens que le travail de l'homme se borne à recueillir pour son usage un produit élaboré par des animaux domestiques. C'est encore une manière de production spontanée, mais l'installation des ruches appelle invinciblement la vie sédentaire et, par ce côté, les métairies d'abeilles, semblables à celle que Le Play a observées chez le Bachkir de Mochmet, constituent un apprentissage de la culture.

(1) Pallas, t. III, p. 15. 21. 23, 24, 33, 35. etc.
(2) P. 336.
(3) Hansteen, p. 338.

Tous les différents genres d'occupations que nous venons de parcourir tendent d'ailleurs plus ou moins directement à ce même résultat : ils préparent graduellement la transformation si pénible du nomade en sédentaire, du pasteur en agriculteur.

Le gouvernement russe, ayant tout intérêt à accélérer cette transformation qui assure sa paix intérieure, emploie d'ailleurs divers moyens à cet effet.

Par exemple, il fait bâtir aux *khans*, c'est-à-dire aux chefs de tribus devenus de petits souverains, de confortables et luxueuses habitations. Beaucoup s'obstinent à coucher sous la kibitke traditionnelle, à la porte de leur demeure. D'autres, généralement les plus jeunes, se laissent tenter par la nouveauté et s'y installent. Les plus dociles envoient leur héritier en Europe pour y recevoir une éducation occidentale et, à la génération qui les suit, le patriarche de la tribu, celui qui avait jadis pour mission principale de maintenir dans son intégrité l'empire de la tradition, en devient l'adversaire le plus décidé, sinon le plus déclaré.

Dans un voyage au milieu des steppes qui s'étendent entre le Volga et l'Oural, Hansteen eut l'occasion de visiter un de ces jeunes khans élevés à l'européenne. Le portrait qu'il en trace mériterait d'être cité. Pour ne pas allonger indéfiniment cette étude, je me contenterai d'en résumer les principaux traits, en montrant la portée sociale de chacun d'eux.

En premier lieu, Dschanger-Khan est *un prince*, du moins il se considère comme tel ; nous voilà bien loin de l'égalité absolue des conditions qui se maintient dans la grande steppe. Le voisinage d'une grande puissance, les rapports qui s'établissent entre elle et les nomades, rapports dont nous avons défini le caractère, ont pour effet de constituer parmi eux une sorte d'autorité publique ; le khan est reconnu par le Tsar ; c'est une espèce de fonctionnaire. Son pouvoir ne lui est pas venu uniquement de sa situation dans la tribu ; il a reçu de l'empereur une délégation de la souveraineté.

Au surplus, l'éducation qui lui a été donnée l'a bien préparé à ce rôle ; c'est à Astrakan, dans une *institution d'enseignement public*,

qu'il a été formé aux belles-lettres, à cet âge intermédiaire où les facultés de l'homme acceptent si facilement toute espèce de direction. Il a été élevé *en dehors de son centre naturel*.

Par une conséquence fatale, il est *désintéressé de son milieu*. « Il avait d'abord épousé une Kirghize qui lui avait donné un fils et était morte peu de temps après, dit Hansteen; il s'était alors marié à la sœur de sa première femme. » Voilà le mariage de raison, de convenance et de tradition chez ces tribus; quand on devient veuf, un usage à peu près obligatoire veut que l'on épouse la plus proche parente de celle que l'on a perdue; c'est de l'esprit patriarcal, de l'*esprit de clan* au suprême degré, mais Dschanger-Khan subit ces coutumes sans les goûter; en effet, « l'épouse de son cœur, dans l'appartement de laquelle il se tenait presque la journée entière, était Fatime, fille d'un mufti tartare de Kazan et *dont l'éducation avait été dirigée par une femme de la colonie allemande de Sarepta*... L'épouse kirghize, qui avait été prise par le khan à un point de vue politique, pour ne pas blesser les susceptibilités de ses compatriotes, n'était qu'une Kirghize commune, née et élevée dans une kibitke, grossière et ignorante comme toutes les autres; aussi lui était-elle parfaitement indifférente (1). »

Il est clair que, dans cette famille, tout le monde est fort à plaindre : l'épouse kirghize délaissée de son mari et qui n'en peut mais; la pensionnaire de Sarepta, condamnée à perpétuité au supplice de l'exil parmi des gens qu'elle considère comme d'affreux barbares, et Dschanger-Khan lui-même, revenu en étranger parmi les siens et rêvant des villes d'Occident au milieu de la steppe. Mais il faut plaindre plus encore les pauvres Kirghizes qui ont perdu leur chef de tribu et l'ont échangé pour un échappé de collège mécontent de son sort. Quel conseil trouveront-ils près de ce patriarche de comédie, obligé de les héberger sans aimer leur société, accomplissant cinq fois par jour des cérémonies religieuses auxquelles il ne croit pas et maudissant tout bas l'amère destinée qui l'a fait naître fils de khan? Voilà des

(1) Hansteen, p. 358-359.

populations abandonnées sans patronage, au moment où la transformation difficile qui va s'imposer à elles exigerait une direction éclairée.

L'action du gouvernement russe sur les khans nomades est donc assez peu fructueuse au point de vue social. Elle ne forme pas de *patrons*.

D'autre part, la contrainte du cantonnement est purement négative. En restreignant les ressources du pâturage, en interdisant celles du pillage, le cantonnement force les Kirghizes à chercher d'autres moyens d'existence; il ne les oblige pas directement à travailler la terre, surtout il ne leur enseigne pas à le faire. Nous avons vu d'ailleurs que ceux-ci s'ingéniaient à trouver d'autres occupations et que leur éducation première, les circonstances au milieu desquelles ils sont placés favorisent ce penchant. Avant d'être agriculteurs, ils sont pêcheurs, soldats, cochers, etc.

La colonisation libre, au contraire, fournit aux Kirghizes des éléments de patronage en constituant dans la contrée soit de grandes exploitations minières, soit des communautés agricoles de paysans russes.

Il nous reste à examiner ces deux moyens de transformation pour juger sainement les effets de la conquête.

III.

On sait quelle est l'importance des gisements métallifères de l'Oural. Le versant asiatique offre à ce point de vue des ressources plus grandes encore que celui de l'Europe et, dès la fin du seizième siècle, il s'établit en Sibérie un commerce important ayant pour objet les métaux précieux.

Mais la recherche de l'or n'a pas pour résultat de fixer au sol ceux qui s'y livrent et le peuplement de la région sibérienne de l'Oural par les colons russes ne devint définitif que le jour où le traitement sur place du minerai et l'exploitation du cuivre et du fer attachèrent à de vastes usines un nombreux personnel. Pour nous rendre compte de ce phénomène, il nous faut voir quelle

est l'importance de la population employée aux mines et comment cette population est forcément sédentaire.

L'exploitation des mines profondes et des fonderies exige l'emploi de machines puissantes et par conséquent le groupement de nombreux ouvriers : on ne peut pas entreprendre un pareil travail en petit atelier; par sa nature il se refuse à cette organisation.

Il fallait donc attirer dans les districts miniers de l'Oural un nombre considérable d'individus pour constituer les grands ateliers que nécessitait l'entreprise.

Mais ces ouvriers ne suffisaient pas.

Pour alimenter les fourneaux des fonderies, il fallait une quantité considérable de combustible; la région forestière du nord de l'Oural le fournissait en abondance, mais l'abatage du bois, son transport aux lieux de fabrication réclamaient des bras.

De même, le transport du minerai et celui du métal fabriqué ne pouvaient pas s'effectuer sans le concours d'animaux de trait et de conducteurs.

Le service tant extérieur qu'intérieur des usines était donc impossible sans l'emploi d'une nombreuse population ouvrière.

Ce n'était pas tout de trouver le personnel nécessaire. Ici comme partout se posait la grosse question des *engagements dans le travail*. Voyons dans quelles circonstances particulières elle se présentait et comment elle fut résolue.

Le trait le plus caractéristique des établissements métallurgiques de l'Oural, au moment de leur création, c'était l'*isolement*.

Tandis que les usines que nous observons en Occident sont le plus ordinairement réunies dans les bassins houillers, qui leur fournissent sur place un des principaux éléments de leur activité, celles de la Sibérie occidentale s'installaient sur le territoire même des mines et mettaient à profit les ressources de la région forestière au milieu de laquelle elles se trouvaient situées.

Il y avait donc à leur isolement une raison technique, une raison de métier. Deux forges ou fonderies rapprochées auraient trop rapidement épuisé les forêts voisines. Il aurait fallu arrêter leur marche, ou se résoudre à des transports de combustible très

longs, partant très coûteux. Pallas cite à plusieurs reprises des forges sibériennes abandonnées parce que l'éloignement ou l'épuisement des forêts rendait leur exploitation trop onéreuse.

Ainsi séparées les unes des autres par de vastes espaces, chacune d'elles avait forcément un personnel distinct.

Cette condition rendait absolument nécessaire et créait en fait la permanence des engagements. Le patron ne pouvait pas, dans un moment de production avantageuse, augmenter tout d'un coup le nombre de ses ouvriers, parce qu'il n'en aurait pas trouvé. Les ouvriers ne pouvaient pas non plus le quitter brusquement; aucun autre patron n'était là pour les employer.

De plus, le régime d'engagements forcés qui régnait alors en Russie liait indissolublement les uns aux autres les patrons et les ouvriers.

Voilà donc un atelier de travail bien circonscrit, dont tous les membres se tiennent, transporté un beau jour au milieu d'une solitude.

Car, ne l'oublions pas, la contrée est *vacante*. Les Tartares de Sibir ont pris la fuite.

Cet atelier offre d'excellentes conditions de stabilité; aucune grève n'est à craindre; mais comment vont vivre les hommes, les familles, qui le composent?

Il ne peut pas être question de commerce pour leur fournir des aliments en échange de leur salaire. Qui ferait ce commerce?

La seule manière de se procurer de quoi manger dans de pareilles conditions, c'est d'avoir recours aux productions spontanées du sol, ou de le cultiver.

Dans le cas présent, les productions spontanées ne pouvaient pas suffire à une population agglomérée. Restait la culture. Chaque ouvrier, mineur, forgeron, fondeur, devint cultivateur, devint paysan. Ceux que leurs qualités spéciales retenaient le plus longtemps à l'intérieur de l'usine eurent tout au moins quelques prairies (pacos), qu'ils soignaient avec l'aide de leur famille pour l'entretien des animaux domestiques.

Le Play a observé cet état de choses, qui subsiste encore aujourd'hui, sous le régime des engagements volontaires, malgré

un certain développement commercial et une densité plus grande de population.

Quant aux ouvriers bûcherons, charbonniers, camionneurs, qui accomplissent les travaux extérieurs, leur caractère de paysans est beaucoup plus accentué. Ils fournissent moins de journées de travail, reçoivent un salaire moins fort, et consacrent plus de temps à la culture. Par suite, le seigneur propriétaire des mines et des usines doit leur abandonner la jouissance de terrains plus étendus.

Il peut le faire aisément, car l'abondance du sol disponible a permis de joindre à chaque exploitation minière de vastes domaines. En 1702, Pierre I[er] assurait à Demidov, en même temps que la propriété « éternelle » des forges de Neviansk, une superficie évaluée à 285,000 hectares (1). « Une usine russe, dit Le Play, est toujours accompagnée de dépendances territoriales d'une étendue considérable, non seulement pour la production des combustibles, qui sont le principal moyen d'action de la métallurgie, mais encore pour celle des denrées nécessaires à la population ouvrière et aux animaux employés pour les transports (2). »

Cependant, la région métallifère de l'Oural est généralement impropre à la production des céréales. Tel est le cas du district de Nijni-Taguil (3), le point de toute la Sibérie où l'activité minière est le plus considérable (4). Les patrons sont alors obligés de concentrer dans de vastes magasins les provisions de blé nécessaires à leur personnel; celui-ci, ne jouissant plus que de prairies et de bois, s'implante moins solidement dans le sol, qu'il n'entame pas par le travail.

Mais lorsque la nature du lieu le permet, par exemple dans le bassin supérieur de l'Obi et de ses affluents, les ouvriers employés aux travaux extérieurs des mines et des usines récoltent eux-mêmes tout ce qui leur est nécessaire; leur situation est

(1) Reclus, t. VI, p. 691.
(2) Le Play, *Ouvriers européens*, t. II, ch. III, § 17.
(3) *Ibid.*, t. II, ch. III, § 1, et ch. IV, § 12.
(4) Reclus, t. VI, p. 689 et 690.

semblable à celle des *Krestianié* attachés aux forges du bassin de la haute Kama, en Russie (1), ce sont de véritables paysans. Vienne un événement quelconque qui supprime les usines de leur canton, leur travail accessoire se trouverait supprimé; ils subiraient une crise, mais les ressources de la vie agricole leur suffiraient néanmoins.

Pallas rapporte que les mines de l'Altaï et les usines situées sur l'Obi emploient « près de quarante mille paysans des districts de Tomsk et de Kouznezk, qui sont obligés de venir y travailler. Ils sont déchargés de la capitation, ajoute-t-il, et si bien payés que plusieurs s'offrent volontairement » (2).

Enfin, en dehors des ouvriers attachés plus ou moins étroitement au service de l'industrie minière, cette industrie amène dans les vallées fertiles qui bordent la région montagneuse des colons purement agricoles, libres de tout lien vis-à-vis des grands seigneurs concessionnaires de mines, mais assurés, grâce au voisinage d'une nombreuse population, d'écouler sans difficulté leurs produits.

Ces colonies agricoles indépendantes, constituées sous le régime de la communauté, se composent souvent de *raskolniks* appelés aussi *starowertzi*, ou vieux croyants. Cette secte religieuse repousse l'exercice du culte public orthodoxe et conserve par la force du culte privé des mœurs généralement pures sous une forte discipline familiale.

Les raskolniks représentent par leurs sentiments et leur manière d'être les anciennes traditions moscovites qu'ils ont précieusement gardées. « Tout ce que Pierre le Grand avait essayé de détruire est devenu pour eux l'objet d'une sorte de culte (3). » L'énergique résistance qu'ils ont opposée à tous les changements marque la puissance de leur organisation patriarcale et cette puissance s'affirme encore par la manière dont ils réussissent à se patronner eux-mêmes, sans aucun secours étranger.

Je ne sais si la curieuse colonie de paysans que rencontra

(1) V. Le Play, monographie déjà citée, § 17.
(2) Pallas, t. III, p. 355.
(3) *Histoire de Catherine II*, t. II, p. 121.

Pallas sur l'Iénisséi appartenait à la secte des raskolniks, mais elle en a toutes les apparences, d'après les détails que donne ce voyageur. Je la cite en tous cas comme un remarquable exemple d'essaimage agricole.

Le village d'Obsjianka, dit Pallas, « est peuplé, à l'exception de quelques maisons, d'une même lignée qui forme vingt-cinq familles nombreuses, quoiqu'elle en ait fourni presque autant à d'autres villages établis sur l'Yénisséi. Un Russe nommé Jouchkof a été la souche de cette race. Il y a environ deux cents ans (le voyage de Pallas est de 1771) que cet homme avait quitté la Russie pour s'établir dans cette contrée, qui était alors occupée par les Kirghizes. Il avait sept enfants, dont l'un fut massacré par ces peuples. Ils sont les auteurs de près de cinquante familles (1). »

C'était une rude entreprise pour un colon russe que de s'établir sur l'Yénisséi à la fin du seizième siècle, même avec l'aide de sept fils. Les raskolniks d'aujourd'hui montrent la même tendance à fonder leurs établissements le plus loin possible de tout centre populeux. A l'époque où la colonisation des montagnes d'or était interdite aux paysans russes, ils excellaient à s'emparer des terres défendues, bâtissaient leurs cabanes dans une vallée discrète et tâchaient de se faire ignorer de la police. Celle-ci venait-elle à les découvrir, ils alléguaient leur longue possession, demandaient la permission d'adresser au Tsar des pétitions, qui ne revenaient jamais, adoucissaient le tchinovnik par de petits cadeaux, enfin, faisaient tant et si bien qu'aujourd'hui encore, ils forment la quinzième partie de la population de l'Altaï, malgré la colonisation rapide de cette contrée ouverte à tous depuis 1865.

Quelques-uns d'entre eux sont allés plus loin encore dans la voie de l'isolement et ont pénétré dans les steppes de la Mongolie. En 1862, des raskolniks de la vallée de la Boukhtarma quittèrent le pays pour fonder, loin de tout contact dangereux, une république qui subsiste, dit-on (2).

(1) Pallas. t. III, p. 155.
(2) Reclus, t. VI, p. 644 et 645.

Le rôle des raskolniks dans la colonisation de la Sibérie a eu son importance, parce que ce sont eux qui ont les premiers fait connaître, occupé et mis en rapport les territoires propres à la culture et éloignés des gisements métallifères.

On comprend en effet que ces communautés énergiques, vivant de leur vie propre et uniquement de leur vie, sans communication avec les familles voisines, fussent particulièrement aptes à s'établir isolément dans les plaines sibériennes.

Ce tableau très résumé de la colonisation minière et de la colonisation agricole dans la Sibérie occidentale montre à quel point l'une a aidé au développement de l'autre. Toutefois, si l'envahissement pacifique et définitif des Russes s'explique par là, on ne voit pas au premier coup d'œil que la transformation des nomades en cultivateurs sédentaires en soit beaucoup facilitée.

Elle l'est cependant et d'une manière très appréciable, parce que les agriculteurs russes servent aux kirghizes cantonnés d'instituteurs naturels. Ce que les communautés de moines laboureurs ont fait en France au début du moyen âge, vis-à-vis de populations encore mal fixées au sol, les communautés agricoles russes le font vis-à-vis des pasteurs appauvris par le cantonnement : elles prêchent d'exemple. La situation précaire à laquelle se trouvent réduits des nomades maintenus de force dans leurs limites ajoute d'ailleurs une grande éloquence à cette prédication. En présence de la difficulté de vivre, la répugnance pour le travail agricole se surmonte plus aisément, surtout lorsque le spectacle de l'existence large qu'il assure aux cultivateurs voisins invite pour ainsi dire à l'entreprendre.

C'est ainsi qu'aux environs des districts miniers et agricoles, la population sédentaire russe s'accroît journellement d'éléments asiatiques transformés. A côté des Russes, il y a les *russifiés,* qui bientôt se fondent en une même nation.

On observe ce phénomène principalement chez les Vogoules de l'Oural. « Par leur costume, leurs occupations, leurs mœurs, la plupart sont devenus Russes, comme les colons originaires de l'autre côté des monts, dit Élisée Reclus. Eux-mêmes, répondant

à ceux qui les questionnent, prétendent qu'ils sont Russes, et peu à peu ils finiront par être comptés comme tels : ceux qui s'occupent d'agriculture et qui habitent les isbas se fondent par degrés dans la masse de la population. Aussi est-il difficile d'évaluer le nombre des Vogoules : on en comptait diversement de dix-huit à trente mille ; la statistique officielle en énumère quatre mille cinq cents (1). »

Peut-être la statistique officielle, toujours complaisante de sa nature, est-elle légèrement en avance sur la transformation réelle des indigènes et leur confusion avec les conquérants. Cependant les détails que je viens de citer indiquent suffisamment que les Vogoules s'assimilent peu à peu à leurs vainqueurs.

On peut se demander comment ces Vogoules, que les Cosaques de Yermak rencontrèrent à leur entrée en Sibérie, n'ont pas été chassés par la conquête, comme leurs voisins et protecteurs les Tartares du royaume de Sibir. L'hypothèse la plus probable est que déjà ils étaient fixés au sol. Toutefois aucune donnée absolument précise ne permet de trancher la question.

En avançant vers l'est, on rencontre d'autres tribus indigènes en voie de transformation. A Patropavlosk, sur la rive droite de l'Ichim, aux confins du territoire de Kirghizes, « plus de trois mille de ces fils de la steppe se sont établis à côté des Russes en habitants sédentaires » (2). D'autres, encore nomades, viennent en foule vendre le croît de leur bétail et rapporter en échange les approvisionnements dont ils ont besoin (3). Ce ne sont plus des pasteurs vivant du produit direct de leurs troupeaux; ils ont recours au commerce, et le jour où la vie sédentaire s'imposera à eux n'est pas éloigné.

C'est souvent par ce côté que commence l'accession du nomade à la culture : le contact des Russes lui fait connaître la valeur marchande de son bétail; il devient éleveur, mais éleveur pour la vente, et non plus pour lui-même. D'autres fois, il use de ses animaux pour entreprendre des transports au compte des agri-

(1) Reclus, t. VI, p. 675.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 696.
(3) *Ibid.*

culteurs voisins. Par exemple, les Bachkirs qui touchent les grandes propriétés seigneuriales de la province d'Orenbourg s'emploient de cette manière à l'époque des récoltes (1).

Ce simple fait d'élever son bétail dans une vue commerciale, d'en user pour recevoir un salaire, accélère beaucoup la transformation du pasteur nomade. Du moment qu'il achète ce qui lui est nécessaire, l'antique et traditionnelle simplicité de sa vie court un grand danger. Les négociants de tous genres qui peuplent les villes de marché conspirent contre elle. De nouveaux besoins vont se créer dans la famille et, pour les satisfaire, il faudra se plier au travail.

Tomsk est depuis longtemps un centre de colonisation agricole. Dès le dix-septième siècle, les Tsars donnaient aux Cosaques de Tomsk le titre de « fils de boyards », en récompense des services qu'ils rendaient à la puissance russe par leurs entreprises coloniales (2). Là aussi nous trouverons à côté des cultivateurs européens d'autres cultivateurs asiatiques formés sans doute par leur voisinage. Pallas rapporte qu'on comptait à Tomsk « six à sept cents familles de Tatars *Tchari* excellents agriculteurs (3). »

Sur les bords de l'Yénisséi, le même voyageur rencontre fréquemment des groupes de paysans russes et presque toujours dans les environs, parfois dans le même village, il signale la présence des paysans indigènes (4).

En résumé, partout où la colonisation agricole des communautés de paysans russes est sérieusement établie, la population des steppes voisines tend à transformer son genre de vie, à cultiver la terre, à se confondre avec eux.

IV.

Nous n'avons étudié jusqu'ici que la Sibérie occidentale et, dans cette partie, la zone de steppes qui s'étend au sud entre

(1) Le Play, *Ouvriers européens*, t. II, ch. II, § 21.
(2) Reclus, t. VI, p. 702.
(3) Pallas, t. III, p. 393 et 394.
(4) *Ibid.*, p. 408 à 410, 415 et 416, 419 à 424, etc.

l'Asie centrale et la région forestière. C'est là que l'influence européenne a commencé à se faire sentir. Suivant les Russes pas à pas, nous avons dû nous arrêter avec eux sur ce territoire, où se concentre, pendant le premier siècle qui suivit la conquête, toute leur activité colonisatrice ; nous ne pouvons pas le quitter sans répondre à la question que nous nous posions au début de cet article : Les Russes sont-ils installés en Sibérie, en sont-ils les maîtres définitifs, ou bien doivent-ils être considérés comme des conquérants de passage?

En ce qui touche la partie sud-occidentale que nous venons de parcourir, cette réponse n'est pas douteuse.

Par l'effet de la colonisation agricole une population de paysans sibériens est en voie de se former. Le pouvoir de la Russie est donc solidement assis, parce qu'il repose sur l'existence d'une race de colons implantés dans le sol. D'autre part, ces paysans sibériens ne paraissent pas capables de fonder un État séparé. Beaucoup sont attachés à des seigneurs russes et ne sauraient se passer du patronage que ceux-ci exercent vis-à-vis d'eux. Quant aux communautés indépendantes, celles des *raskolniks*, par exemple, elles aspirent à la vie isolée plus qu'au gouvernement de leurs semblables. Sans aucun lien entre elles, sans aucune hiérarchie extérieure et supérieure à la famille, elles ne sauraient d'ailleurs suffire à constituer un vaste empire. Enfin la situation de la Sibérie sud-occidentale entre les déserts de la Mongolie et les forêts du nord semble la mettre à l'abri de toute domination étrangère.

Cependant, il est remarquable que, dans la région qui touche le plus près à la Russie, un immense espace de steppes reste encore consacré à la vie nomade, tandis que la colonisation agricole est avancée plus à l'est aux environs d'Omsk, de Barnaoul, de Tomsk et de Krasnoyarsk, par exemple.

Quelle résistance spéciale offrent donc les kirghizes qui parcourent ces steppes? A la limite de leur territoire, nous les voyons se transformer rapidement ; comment se fait-il que la culture n'entrave pas davantage leur empire?

C'est qu'il existe au progrès de la colonisation agricole un

obstacle pour ainsi dire invincible, qui ne vient pas du fait des Kirghizes, mais du fait de la nature.

Cet obstacle, c'est l'absence d'humidité.

L'absence d'humidité produit la steppe, parce que l'herbe se contente d'une saison humide extrêmement courte pour atteindre la limite de sa croissance. Les plantes cultivées en général, les céréales en particulier, sont plus exigeantes. Elles ne sauraient vivre dans une contrée où, pendant onze mois sur douze, règne une sécheresse mortelle. Un mois d'humidité ne suffit pas à les produire.

Il est vrai que les colons russes sont établis aujourd'hui sur des terrains autrefois occupés par des pasteurs, mais ces terrains ne constituaient pas, absolument parlant, des *steppes*. C'étaient de vastes espaces herbus parsemés de *bouquets de bois de bouleaux* (1), sorte de région intermédiaire entre les steppes et les forêts. Dans toute la région comprise entre l'Irtich et l'Yénisséi, la zone des steppes se trouve fréquemment interrompue par de grandes forêts et les parties herbues sont tellement parsemées de bouleaux que Middendorf donnait à celles qui entourent Barabba le nom caractéristique de *steppes de bouleaux* (2). De même, les steppes qui entourent Mimesinsk sont enserrées dans une ceinture de montagnes et de forêts qui donne à chacune d'elles une physionomie particulière et leur vaut des noms différents. On distingue aisément la steppe *Saginskaïa*, *Katchinzkaïa*, d'*Abakan*, etc., Du côté d'Omsk, au contraire, il n'y a qu'une *steppe*, partout la même, partout uniforme.

Il est clair que des agriculteurs s'établissent volontiers sur les bords de ces steppes étroites, dont ils utilisent les pâturages, tandis que leurs cultures envahissent le domaine de la forêt. Au contraire, ils ne peuvent pas pénétrer bien avant dans la steppe kirghize ; la sécheresse les arrête.

Voilà pourquoi la colonisation agricole contourne pour ainsi dire, la steppe kirghize, en suivant à peu près la grande route

(1) Le Play, *Ouvriers européens*, t. II, ch. III. § 1er. — Pallas, t. III, p. 24, 268, 368, 387, 406, 417, etc.

(2) Reclus, t. IV, p. 660.

d'Ekaterinebourg à Omsk, pour descendre ensuite le long de l'Irtich, jusqu'au pied de l'Altaï.

Il existe par conséquent une contrée dans laquelle l'expansion européenne se trouve entravée par la nature du lieu, mais la puissance russe peut tirer de ce territoire des ressources étonnantes au point de vue militaire. C'est une pépinière de Cosaques. J'ai déjà eu l'occasion d'attirer sur ce fait l'attention du lecteur.

Nous poursuivrons plus avant l'étude de la Sibérie, mais dès aujourd'hui un point est acquis : la Russie a trouvé dans la conquête de la Sibérie un nouvel élément de force. Au jour d'une grande guerre extérieure, non seulement elle n'aurait pas besoin de distraire une partie de ses troupes pour garder la Sibérie occidentale, mais elle y trouverait de précieux renforts.

Cela met bien en lumière un des effets sociaux caractéristiques de l'art des mines.

Tandis que la recherche de l'or dans les rivières et dans les gisements superficiels n'est pas capable d'arracher à la vie pastorale et de fixer au sol les nomades, ainsi que le prouvent l'exemple moderne des Bachkirs et l'exemple ancien des Tchoudes, au contraire, l'exploitation savante des mines profondes et le traitement des minerais par la métallurgie exigeant le concours d'une population sédentaire, attire peu à peu les pasteurs et les attache à la culture.

Il suit de là que la colonisation minière, ayant pour objet l'extraction des métaux non précieux, se classe par ses résultats dans la colonisation agricole.

Comme celle-ci, elle implante d'une manière définitive les immigrants d'une contrée étrangère ; elle donne naissance à des races nouvelles (1).

Ajoutons que la création d'un grand établissement minier en *territoire vacant* est entouré de circonstances beaucoup plus favorables à la stabilité, qu'une création analogue en *territoire peuplé*. Imaginez-vous un industriel français se faisant concéder par le gouvernement 1,285,000 hectares de terres pour fixer ses

(1) *La Science sociale*, t. III, p. 162 à 165.

ouvriers au sol et assurer à ses usines le combustible nécessaire ? Pierre Ier n'hésita pas cependant à donner aux Demidoff cette immense étendue, parce qu'elle était *vacante* au moment de la donation.

Mais cette même condition de territoire vacant est impuissante à produire la stabilité, à retenir les immigrants, lorsque ceux-ci viennent demander aux *champs d'or* une fortune rapidement acquise. Les invasions momentanées des chercheurs d'or en Californie, en Australie, en Nouvelle-Zélande, les désordres auxquels elles ont toujours donné lieu indiquent clairement que ce genre de colonisation se rapproche beaucoup plus par ses effets de la colonisation commerciale que de la colonisation agricole. Les centres d'activité se déplacent suivant mille hasards ; la population, sans lien, sans fixité, préoccupée uniquement de faire fortune, offre, au point de vue moral et social, un spectacle affligeant.

L'Oural et l'Altaï renferment cependant des gisements aurifères considérables dont la présence ne paraît pas menacer la bonne marche de la colonisation russe. Il y a là un problème intéressant que nous étudierons mieux, lorsque nous pénétrerons à la suite des Russes dans la Sibérie orientale. C'est en effet dans cette contrée que l'or se trouve avec le plus d'abondance.

P. de Rousiers.

(*A suivre.*)

A TRAVERS L'ITALIE MÉRIDIONALE.

LES ORIGINES

DE

L'ITALIE MODERNE.

I.

LA POPULATION INDIGÈNE.

L'Italie méridionale du moyen âge est bien différente de l'Italie ancienne.

Avec notre précédent article (1), nous avons vu comment, dans l'antiquité, les rivages de l'Italie méridionale, s'étaient couverts de villes de commerce; nous avons expliqué l'influence qu'avait eue ce développement commercial sur l'organisation sociale; nous avons assisté à la rapide décadence de cette société que le commerce avait faite à la fois brillante et instable; enfin nous avons vu comment ces villes avaient disparu, ou étaient tombées sous la domination des Romains.

Mais Rome à son tour est arrivée à l'époque de la décadence; les Barbares ont tout recouvert, et pendant longtemps on peut à peine s'y reconnaître au milieu de ces flots d'hommes qui vien-

(1) Voir le précédent article sur l'*Italie ancienne*, t. V, p. 245 (livraison de mars 1888).

nent de tous les points de l'horizon, qui se heurtent, se mêlent au milieu de luttes indescriptibles.

Enfin le calme paraît se faire : chacun de ces peuples jusqu'ici en mouvement a trouvé sa place; tous se fixent au sol et des sociétés nouvelles font leur apparition dans l'histoire.

C'est le moyen âge qui commence.

Mais comme l'Italie est changée!

Extérieurement, c'est bien le même pays; voici bien les rivages de cette Grande-Grèce qui retentissaient de la vie bruyante des cités antiques. Mais ils sont déserts. Sur de vastes étendues, des marécages, l'insalubre maremme, les recouvrent; les riches cultures qui faisaient l'orgueil de ces coteaux ont disparu. Tout ce que nous avons vu vivre est mort.

Où donc s'est réfugiée la vie? Comment s'est opéré un aussi complet changement de décor?

Nous allons le rechercher ensemble, si vous voulez bien me suivre dans cette nouvelle excursion à travers l'Italie méridionale.

I.

Théocrite a placé dans les environs de Crotone la scène de sa quatrième idylle. Deux pâtres, Battos et Corydon, se rencontrent à l'entrée des montagnes, le premier conduisant ses chèvres, le second ses vaches. Ils s'asseoient au pied d'un colline couverte d'oliviers et là se mettent à s'entretenir de leur vie, de leurs troupeaux, de leurs amours :

« Battos. Voilà une génisse, qui n'a plus que les os. Est-ce qu'elle ne se nourrit que de rosée comme la cigale?

« Corydon. Non certes. Tantôt je la fais paître sur les bords de l'Aisaros et je lui donne une belle brassée d'herbe fraîche, tantôt elle bondit sur les flancs des Latymnos aux ombrages épais.

« Battos. Ce taureau roux est aussi bien maigre. Que les gens du bourg de Lampriade en aient un pareil, quand ils vont sacri fier à Héra! C'est une méchante population.

« Corydon. Je le conduis pourtant au Stomalimmos, sur le mont Physcos et le long du Néaithos, où croissent toutes les bonnes herbes, la bugranes, l'aunée et la mélisse à la bonne odeur. »

Ces bergers, que Théocrite, et après lui Virgile, mettent ainsi en scène, en les ornant d'ailleurs de toutes les grâces de la poésie, ne sont pas des personnages imaginaires, mais bien des personnages réels. Si on ne les a pas plus aperçus dans notre description de l'Italie ancienne, c'est uniquement parce que, à cette époque, ils étaient au second plan; ce petit monde pastoral disparaissait en quelque sorte derrière le rideau des villes de commerce qui couvraient le rivage et dominaient tout.

Cependant nous avons vu ce peuple de pâtres manifester un moment son existence : les Bruttiens, qui réduisirent sous leur domination les riches et commerçantes cités de Crotone, de Locres, de Rhégion, etc., étaient précisément des pasteurs. Nous les avons vus descendre, comme un châtiment, des montagnes de l'intérieur.

C'est précisément dans ces mêmes montagnes qu'il nous faut pénétrer, si nous voulons nous rendre compte des causes qui ont donné à l'Italie du moyen âge une physionomie sociale si différente de celle de l'Italie ancienne.

L'Italie est traversée, dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes, les Apennins, qui constituent en quelque sorte son épine dorsale. Ce système montagneux se continue à travers toute l'Italie méridionale, par l'Apennin napolitain; il s'épanouit dans la Calabre en deux massifs principaux, la Sila et l'Aspromonte, dont les ramifications s'étendent presque sur toute la largeur de la Péninsule. Le sol de cette région est donc essentiellement montagneux.

Ces montagnes furent, de tous temps, le théâtre et le refuge de la vie pastorale, ainsi que nous allons nous en convaincre par une rapide excursion.

Le massif de la Sila est situé en pleine Calabre, dans la partie renflée qui sépare les golfes de Tarente et de Squillace, presque à la hauteur de l'antique cité de Sybaris. Il se prolonge vers la mer

en longs contreforts élevés, escarpés et en arêtes que séparent de profondes vallées. Ce sont les montagnes de Cirò, d'Umbriatico et de Strongoli, entre le Trionto et le Neto, celles de Santa Séverina entre le Neto et le Tacino, enfin celles de Policastro, de Soveria et de Cropani, sur le flanc sud, au-delà du Tacino. Presque toutes ces crêtes sont abondamment boisées, les vallées parsemées de nombreux villages et même de villes d'une certaine importance.

La portion culminante du massif forme un vaste plateau fortement ondulé et entrecoupé de ravins; il est même divisé en deux bassins par une arête élevée. La fameuse forêt de la Sila, la plus vaste et la plus majestueuse de toute la Péninsule italienne, avec ses deux étages de végétation atteignant des proportions gigantesques, en haut les sapins, les mélèzes et les pins, au-dessous les chênes, les hêtres et les châtaigniers, occupe une partie des pentes. Les autres pentes et le plateau sont couverts de grandes prairies alternant avec les bois. Il n'y a dans toute l'étendue de ce plateau, qu'un seul centre d'habitation permanente, le bourg de San Giovanni in Flore.

Enseveli sous un linceul de neige, le plateau demeure désert tout l'hiver et jusqu'au mois de juin. Mais, à dater de ce moment jusqu'en octobre, tout ce canton devient un séjour délicieux, où l'on échappe à la chaleur ardente des régions basses. La population des villages et des bourgs, construits dans les vallées des versants, monte alors avec ses troupeaux s'installer sur le plateau supérieur, où elle passe trois mois sous des cabanes de feuillages.

Cette migration périodique remonte à l'antiquité. Les pâturages et les troupeaux de la Sila étaient célèbres. Virgile leur a emprunté une de ses éclatantes comparaisons, quand il décrit le combat singulier d'Énée et de Turnus, roi des Rutules :

« A peine un champ libre s'est-il ouvert aux deux combattants, que, d'une course rapide et se lançant de loin leurs javelots, ils fondent l'un sur l'autre, s'attaquent et s'entre-heurtent, bouclier contre bouclier, airain contre airain. La terre en gémit. L'épée se croise avec l'épée; le hasard et la valeur sont confondus. Tels sur la haute Sila ou sur le sommet du Taburne deux taureaux, choquant leurs larges fronts, se ruent à un furieux combat. Les

bergers se retirent tremblants, tout le troupeau s'arrête muet d'épouvante, et les génisses inquiètes attendent quel sera le roi des pâturages, quel chef suivra le troupeau. Ceux-ci mêlent leurs efforts et leurs coups, se poussent et se percent de leurs cornes; le sang coule à flots de leurs épaules, et tous les bois retentissent de leurs longs beuglements. Ainsi se frappent de leurs épées le Troyen Énée et le noble fils de Daunus, ainsi le fracas de leurs armes remplit les airs. »

Le massif de l'Aspromonte, si bien nommé « l'âpre montagne », continue vers le sud celui de la Sila jusqu'à l'extrémité de la Péninsule, en face de la Sicile. « Énorme croupe à peine découpée en sommets distincts, dit É. Reclus, mais rayée sur tout son pourtour de ravins rougeâtres où de furieux torrents roulent en hiver, l'âpre montagne étale largement dans la mer ses promontoires panachés de palmiers et disparaît enfin sous les flots à la pointe désignée par les marins sous le nom de Partage des vents, *Spartivento.* » Comme la Sila, l'Aspromonte est en grande partie recouverte de pâturages qui alternent avec des forêts.

Telles sont les conditions naturelles qui ont fait, de tout temps, de l'industrie pastorale, la principale ressource de ces populations. Les hauts sommets des montagnes n'étaient propres qu'à nourrir les troupeaux. En même temps, les neiges qui couvrent ces sommets chaque hiver imposaient nécessairement aux pasteurs le régime de la transhumance. Leurs bêtes ne pouvaient vivre qu'à la condition d'être conduites, pour hiverner, dans les parties basses et plus chaudes qui avoisinent la mer. C'est là ce qui poussait les Samnites à se jeter sur les riches cités de l'Apulie antique pour en entreprendre la conquête. Ils voulaient s'emparer de ces territoires, afin de les enlever à la culture des céréales, et d'y faire librement vaguer leurs troupeaux, pendant l'hiver.

On peut juger de ce qu'était déjà le développement de la pâture transhumante dans les premiers siècles qui suivirent la conquête romaine par un fait que raconte Tite-Live. En 187 avant J.-C., le préteur L. Postumius dut réprimer une grande conjuration pour une révolte servile qui avait été ourdie parmi les pâtres,

nomades de l'Apulie et il en condamna à mort jusqu'à deux mille.

Chaque année, à l'entrée de l'hiver, on peut voir descendre de la montagne vers la plaine, et se succédant pendant des journées entières, d'immenses bandes de moutons et des colonnes de bœufs à demi sauvages escortés par des pâtres à l'air farouche, qui chevauchent armés d'une longue lance. Le troupeau de moutons s'appelle une *punta* et compte généralement 10,000 têtes. Il s'avance par sections de 3 à 400 animaux, que conduit un berger à pied, muni d'un long bâton en forme de crosse d'évêque et assisté dans son office par cinq ou six chiens énormes, au poil blanc comme la neige. Le pasteur chef, monté à cheval, parcourt incessamment le flanc de la colonne pour surveiller et activer sa marche. En queue, viennent les femmes et les enfants des bergers montés sur des chevaux et des ânes, qui portent aussi les ustensiles de ménage et le mobilier sommaire des familles, tandis que les poulains et les ânons au poil bourru caracolent autour de leurs mères. Cette descente ressemble à la migration d'une tribu arabe.

Pour achever ce tableau, je citerai une lettre de Cassiodore, qui, après avoir servi Odoacre, roi des Hérules, fut ministre du roi des Goths, Théodoric. Il était né au cinquième siècle, en Calabre, et s'y retira à la fin de sa vie, dans un monastère. Dans une lettre au chancelier de Lucanie et de Bruttium, il se laisse aller à une petite amplification de rhétorique sur l'abondance du lait et sur les mérites des fromages de sa patrie. « Le fromage de la Sila (*Silanus caseus*), dit-il, grâce à la qualité des herbages, se confectionne dans des conditions de telle bienveillance de la nature, qu'on dirait qu'il a un goût de miel, quoique rien d'étranger n'y ait été mêlé. Dans ce pays, le lait coule, presque sans y être provoqué, des mamelles gonflées des bestiaux, de telle façon qu'il ne sort pas goutte à goutte comme du ventre des troupeaux d'autres contrées, qui passent cependant pour fécondes, mais que c'est un torrent qui s'échappe de lui-même à peine le pis a-t-il été touché. Son parfum est suave et comme pénétré des senteurs variées de toutes les herbes de la montagne ; à l'odeur on reconnaît la qualité des pâturages d'où il provient, et il y a

autant de plaisir à le flairer qu'à respirer une fumée d'encens. Ce lait contient tant de crème et si épaisse, qu'elle semblerait la liqueur figée de l'arbre de Pellas, si celle-ci n'était pas d'un jaune vert, tandis que la crème de notre lait est d'un blanc de neige. Les pâtres joyeux rassemblent dans des formes largement ouvertes l'abondance merveilleuse de cette crème, et, en y mêlant de la présure, la font se coaguler en fromages encore mous, auxquels on donne la figure d'une sphère. On les porte ensuite dans des caves souterraines, où on les garde quelque temps et où ils achèvent de prendre la solidité durable du fromage sec. »

La vie pastorale devait se développer avec intensité sur un sol qui renfermait des pâturages naturels aussi abondants.

Mais cette ressource n'est pas la seule.

En voici une autre, qui va décidément imprimer à l'Italie méridionale la plupart des caractères sociaux que nous avons constatés en Corse (1). Le rapprochement entre les deux pays est curieux et instructif. Il nous permettra de mettre en relief, par un nouvel exemple, toute la rigueur des lois sociales.

Comme la Corse, l'Italie méridionale est le pays des fruits : c'est un immense verger naturel. Aussi la cueillette n'y est-elle pas moins développée que l'art pastoral.

Peu de pays offrent sur un espace aussi restreint une plus grande variété de fruits naturels. M. Lenormant, arrivant à Catanzaro un jour de marché, en est surpris. La figue de Barbarie, qui pousse sur les nopals, les citrons, les premières oranges de l'espèce *sempre dolce* qui se mange encore verte, les grenades, les caroubes ligneuses, les figues blanches et violettes, les amandes fraîches, les alberges jaunes et acides de l'alkékenge s'y rencontrent à côté de pommes dignes de la Normandie. Les pommes de Gimigliano sont renommées dans toute la Calabre. Signalons encore les melons et les pastèques, qui abondent au point d'être presque sans valeur. Enfin les châtaignes et les noix figurent à côté des amandes des pins pignons. Quant aux raisins,

(1) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 517 et suiv.

ce sont de vraies grappes de la terre promise, énormes et serrées, les unes dorées, d'autres roses, d'autres enfin d'un violet noir.

Des femmes de bûcherons et de charbonniers, à l'air sauvage, au regard sombre et effaré, colportent les champignons qu'elles ont recueillis au pied des sapins. A d'autres saisons, les mêmes femmes apportent au marché les fraises et les framboises de leurs hautes forêts.

En continuant sa promenade à travers le marché, M. Lenormant remarque encore des zucchetti, dont on fait une si grande consommation dans toute l'Italie, des piments rouges et verts, des courges longues en forme de massue, avec une écorce d'un vert foncé qui recouvre une chair compacte et au tissu serré. Mais ce qui abonde surtout, ce sont les tomates amoncelées en énormes pyramides. Il y en a de deux espèces : l'une est celle que nous avons en France, l'autre, plus petite et sans lobes, est exactement de la forme et de la grosseur d'un petit œuf de poule.

C'était en effet la saison où, dans chaque maison calabraise, on confectionne la conserve de tomates pour tout le reste de l'année. C'est une occasion solennelle dans la vie populaire de ces contrées, une sorte de fête, un prétexte à réunions et à veillées. Les voisins et les voisines se rassemblent successivement les uns chez les autres pour faire la *conserva di pomi d'oro*, opération qui se termine par un grand repas; et les langues d'aller pendant qu'on écrase et qu'on fait cuire les tomates. C'est là que se commente la chronique de la localité, c'est là que se répètent de génération en génération les vieilles chansons rustiques et les contes populaires. Dans un procès récent, la plupart des dépositions des témoins roulaient sur les médisances échangées dans telle ou telle maison, et en particulier chez un certain chanoine, à la *conserva di pomi d'oro*.

De tous ces produits de la cueillette un des plus importants et des plus précieux pour la population est sans contredit la châtaigne. Ainsi que nous l'avons vu à propos de la Corse (1), la châ-

(1) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 526-528.

taigne remplace le pain, sans exiger comme le blé les rudes travaux de la culture, de la mouture et du pétrissage. C'est un pain que la nature livre tout fait et qui peut se consommer tel quel ou réduit à l'état de farine, par une facile opération.

Cette extraordinaire abondance et variété de fruits provient, comme en Corse, du climat et de la configuration du sol. Grâce à la déclivité du sol, on trouve à des distances très rapprochées les fruits de climats divers que l'on s'étonne de trouver réunis. Dans les parties basses et sur les pentes inférieures, c'est la végétation du Midi qui se développe avec une abondance et une vigueur tropicales : l'olivier, l'oranger, le figuier, le mûrier, l'amandier, etc.; à mesure qu'on s'élève on trouve les productions de la zone tempérée, puis la végétation de l'Europe septentrionale, jusqu'à ce qu'on arrive à la région des forêts, et, tout en haut, à celle des pâturages. Une ou deux journées de marche suffisent à parcourir cette série de productions.

Ce sont ces coteaux qu'a chantés Horace : « Ce riant petit coin du monde, dit le poète, est pour moi d'une séduction indicible. Ici l'abeille distille un miel égal à celui de l'Hymette; ici, l'olive est comparable aux olives de Vénafre; un printemps de six mois, un hiver de six jours; un coteau, mon voisin, cher à Bacchus, dont la vigne et le vin sont dignes des plantations de Falerne. »

Dans certaines parties, les arbres fruitiers donnent une seconde floraison à la fin d'octobre et de novembre. Les fruits se forment généralement alors et il faut avoir soin de les enlever pour ne pas épuiser les arbres. Quand on n'a pas pris cette précaution, et que des pluies abondantes ne viennent pas arrêter le développement de ces seconds fruits, on les voit quelquefois, surtout ceux à noyau, parvenir à maturité en janvier ou février.

Parmi les ressources que la cueillette offrait à ces populations, nous devons mentionner encore la manne et la térébenthine, qui constituaient un revenu naturel assez important.

La manne, que les Grecs ont connue, mais dont l'emploi a été surtout popularisé par les médecins italiens du moyen âge, est un des produits pharmaceutiques pour lesquels l'Europe est tributaire de la Calabre; tout ce qui s'en consomme encore actuel-

lement provient de ce pays et de la Sicile. Les Calabrais d'ailleurs, en même temps qu'ils l'exportent, en font pour eux-mêmes un usage alimentaire, surtout à l'époque des grandes chaleurs de l'été, où ils recherchent par hygiène un régime rafraîchissant. Le frêne à feuilles rondes, qui donne la manne, abonde dans la zone inférieure des forêts de la Sila, au-dessous de la région des hêtres et des chênes.

La récolte de la manne n'exige pas un grand travail. On entoure le pied du frêne d'un lit épais de ses feuilles, puis on pratique dans l'écorce des incisions d'où suinte un suc visqueux dont la plus grande part coule jusqu'à terre. Ce suc concrété est la manne, qui quelquefois transsude naturellement sur le tronc et sur les rameaux, sans qu'il y ait besoin d'en provoquer l'écoulement en entamant l'écorce. On répète tous les deux jours les incisions depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de juillet. On ne ramasse la manne que le matin, lorsque la fraîcheur de la nuit l'a séchée, en lui donnant de la consistance.

La térébenthine, dont l'emploi a été actuellement remplacé par des produits similaires, se récoltait autrefois de la même manière. Elle est formée de la résine des térébinthes, qui pullulent dans ces régions avec les lentisques. C'étaient les Vénitiens qui achetaient alors tout ce que produisait la Calabre et le revendaient sous le nom de térébenthine de Venise.

On voit que l'Italie méridionale est bien réellement une grande Corse, au point de vue de la végétation.

Nous allons voir que le rapprochement ne s'arrête pas là et qu'il persiste jusque dans le détail de l'organisation sociale.

II.

Une population ayant à sa disposition, et pour ainsi dire sous sa main, des productions spontanées aussi abondantes et aussi variées n'est pas naturellement portée à demander ses moyens d'existence à un travail pénible. Elle trouve plus facile et plus agréable de récolter sans fatigue le lait et les fruits qu'une généreuse Providence met aussi libéralement à sa disposition.

L'homme, toujours et partout, ne se livre au travail pénible que lorsqu'il y est contraint et forcé.

Dans l'antiquité, il y fut contraint, ainsi que nous l'avons vu, parce que les produits du pâturage et de la cueillette étaient insuffisants à faire vivre les populations agglomérées dans les nombreuses villes de commerce qui couvraient le littoral. Alors on plia les esclaves à la culture, et au prix des plus grands dangers, à force d'argent, on arracha aux marécages et à la malaria le sol du littoral. C'est également ainsi que les villes de commerce de l'antiquité mirent en culture le littoral de la Corse.

Mais la plupart de ces villes ont vécu. Nous avons assisté à leur décadence et à leur chute. L'intérêt de la culture et les ressources en argent nécessaires pour l'entreprendre ont du même coup disparu. Les nouvelles populations qui occupent ces territoires ne sont pas arrivées par mer, mais par terre; elles ne sont pas arrivées à l'état de commerçants, mais, comme en Corse, à l'état de pasteurs. Ayant trouvé un pays de pâturage et de cueillette, elles ne se sont pas soumises de gaîté de cœur et sans nécessité au rude travail de la culture.

Les Romains, qui étaient des agriculteurs, parce que leur territoire était moins favorable aux productions spontanées, essayèrent bien de contraindre à la culture les populations de l'Italie méridionale. Une inscription du préteur C. Popilius Lænas en fait foi. Il se vante d'avoir été le premier à forcer les pasteurs à céder le terrain aux laboureurs : *Eidemque primus fecei ut de agro poplico aratoribus cederent paastores.* Mais ses bonnes intentions n'eurent aucun succès; il ne fit qu'ajouter un nouvel échec à la longue liste des insuccès de la colonisation administrative. Combien d'autres devaient échouer après lui!

Voyez en effet ce que sont devenus les champs fertiles qui entouraient Sybaris. Ils sont déserts. On n'y voit que des troupeaux qui paissent solitaires et presque sauvages, des taureaux blancs enfoncés jusqu'au ventre dans une herbe d'une incroyable épaisseur, et des buffles, qui recherchent de préférence les endroits fangeux, les flaques d'eau dormante et les canaux où ils aiment

à se plonger pour échapper au soleil. La fièvre règne en maîtresse dans ces fonds marécageux, dans ces magnifiques prairies trop abondamment arrosées. Au temps de la prospérité de Sybaris, des soins intelligents, pris pour régler le régime des eaux et en faciliter l'écoulement vers la mer, avaient assaini ces terrains, les avaient rendus habitables et les avaient transformés en campagnes d'une merveilleuse fécondité. Tout cela a disparu. Les cours d'eau se sont obstrués et ont reflué sur la plaine; les alluvions fangeuses ont empiété sur la mer, la maremme s'est recréée et rapidement étendue. Ses exhalaisons répandent aujourd'hui la mort et repoussent les habitants des lieux où vivait jadis une population nombreuse et florissante.

N'est-ce pas là le spectacle que présentent également les rivages de la Corse depuis la disparition des villes de commerce de l'antiquité?

Le territoire de l'antique et florissante Métaponte, qui était, comme Sybaris, l'orgueil du golfe de Tarente, est aujourd'hui un désert. Des ruines de cette ville à Tarente, sur une longueur de 44 kilomètres le long de la mer, on ne rencontre pas une habitation humaine, à l'exception des maisons de cantonniers gardes-voie, qui ont été construites de distance en distance le long du chemin de fer. Ces pauvres cantonniers, avec leurs familles, ont le visage pâle, le teint plombé, les membres amaigris, le ventre ballonné. On voit, à leur aspect, que la fièvre les dévore lentement. L'envoi sur cette partie de la ligne est presque un arrêt de mort à bref délai; c'est à peine si l'on peut compter pour soi une chance favorable sur dix. Il faut s'éloigner de la rive de 9 à 10 kilomètres vers la montagne pour trouver un territoire un peu peuplé.

L'absence d'habitants entraîne l'absence de culture. C'est à peine si de loin en loin on rencontre un champ qui, à de rares intervalles, reçoit un labour superficiel d'une charrue à laquelle on n'a pas fait subir un seul perfectionnement depuis les temps fabuleux.

Que nous sommes loin de l'époque où Métaponte, enrichie par le commerce et l'agriculture, atteignait au plus haut degré de la

prospérité ! Alors, elle dédiait, dans le sanctuaire de Delphes, la fameuse gerbe d'or, χρυσοῦν θέρος, dont parlent les écrivains antiques. L'épi ou les épis furent le type constant de ses monnaies ; c'était à la fois le symbole de la déesse des récoltes, à laquelle la ville consacrait son principal culte, et une représentation de la fertilité des moissons qu'elle devait à la protection de cette déesse.

La culture a donc disparu de ces rivages avec les causes qui lui avaient donné naissance. Les rivages mêmes ont été abandonnés et la population s'est décidément établie dans l'intérieur des terres, sur les pentes montagneuses, au centre de la région, où se trouvent en abondance les productions spontanées.

Ainsi apparaît nettement le parti pris de vivre surtout des produits de l'art pastoral et de la cueillette.

Pour vivre ainsi de ce que donne libéralement la nature, il n'est guère nécessaire d'approprier le sol. On sait que l'appropriation est toujours en raison directe de la somme de travail que l'on consacre à la terre. Or, ici, on se borne presque à récolter : on ne façonne pas, on ne pétrit pas, pour ainsi dire, le sol à la sueur de son front. La personnalité humaine ne s'imprime pas fortement sur une parcelle de la surface terrestre, comme cela a lieu pour le paysan agriculteur.

Aussi voyons-nous qu'une grande partie du sol n'a pas été appropriée et que le reste ne l'a été que faiblement.

Les pâturages et les bois sont restés propriétés communes : chacun en use à peu près librement. Quant à la surface occupée par les arbres fruitiers et la culture potagère, c'est, comme en Corse, de l'appropriation à la première période.

On le voit bien, par la facilité avec laquelle on cueille des fruits chez les voisins, sans que cela paraisse choquant ; on le voit encore par le développement de l'hospitalité, qui consiste, en somme, à mettre à la disposition des autres les objets dont on dispose. L'hospitalité est essentiellement une vertu des peuples vivant de la simple récolte.

Cette *philoxenia*, comme disaient les Grecs, se traduit non seulement par un accueil empressé, mais parfois par des actes bien faits pour étonner un Occidental. « Vous êtes au café, raconte

M. Lenormant : au moment où vous appelez le garçon pour payer la dépense, un monsieur que vous n'avez jamais vu, à qui vous n'avez pas adressé la parole et qui s'est tenu discrètement à une autre table, s'approche avec la plus grande politesse et vous demande la faveur d'être admis à payer votre consommation, car c'est ainsi qu'on doit en user avec les étrangers de distinction qui honorent le pays de leur présence. »

M. Lenormant cite un autre exemple également caractéristique : « Désireux, dit-il, de rendre à l'un des plus honorables habitants de la ville les politesses et les prévenances dont il nous avait comblés pendant notre séjour, nous l'invitons à venir dîner avec nous au restaurant. Je commande le meilleur repas que la maison puisse fournir, vins fins, plats recherchés ; il faut que le dîner soit digne de la façon dont on nous a traités. Nous en faisons les honneurs à notre hôte, qui accepte sans mot dire le rôle d'invité. Nous faisons même, à la mode du pays, des politesses à d'autres personnes qui dînent à d'autres tables dans la salle de la *trattoria*, en leur envoyant des plats doux et des vins. Mais quand, après le repas, j'appelle le *cameriere* dans un coin, pour lui demander l'addition, quelle n'est pas ma stupéfaction à l'entendre me répondre : « Tout est payé par M. X... ! » Il avait trouvé le moyen de dire en entrant un mot au maître du restaurant, sans que nous nous en fussions aperçus, et tandis que nous nous imaginions lui offrir à dîner, c'était lui qui nous régalait. Je ne crois pas que le raffinement de la courtoisie castillane ait jamais pu surpasser ce trait de la politesse hospitalière de la Calabre. »

La courtoisie castillane ne dérive pas d'une autre source que la courtoisie calabraise : elle vient également des habitudes conservées en Espagne par le développement de l'art pastoral sur les immenses plateaux herbus de ce pays. On peut en dire autant de la fameuse hospitalité écossaise. On partage volontiers ce que l'on récolte facilement, presque sans aucun travail. Le faible développement de l'appropriation tend à effacer les limites du tien et du mien. C'est ce qui inspire la formule espagnole de politesse qui consiste à vous dire, si vous admirez quelque objet : « Il est à vous. »

On observe une autre parenté entre le caractère calabrais et le caractère espagnol. Ainsi il faudrait aller en Espagne pour retrouver une foule aussi grave, aussi silencieuse que celle des paysans qui remplissent les rues des villes de Calabre les jours de marché. Taciturnes comme des Espagnols, sombres comme eux, les hommes du peuple de la Calabre ont la même sobriété de gestes, la même attitude fière et dédaigneuse. A les voir immobiles, enveloppés dans leurs grands manteaux, donnant une tournure de noblesse à des guenilles, on pourrait croire qu'eux aussi, comme les Castillans, se prétendent hidalgos.

Tel est bien l'homme que créent ces conditions faciles d'existence.

L'isolement habitue à parler peu. D'autre part, la gravité du maintien et la noblesse des attitudes se développent naturellement chez des hommes qui ne sont pas obligés de s'adonner à un travail rude et pénible : la culture rend les mouvements gauches, déforme le corps et le courbe vers la terre. Nulle part le paysan cultivateur n'a une allure majestueuse.

Enfin, un genre de vie qui n'exige ni aptitudes spéciales, ni conditions particulières de travail, d'intelligence et de force, ne crée pas l'inégalité, par l'élévation des plus capables et l'abaissement des moins capables. Les familles restent dans des conditions à peu près identiques, en présence des libéralités de la nature qui sont égales pour tous. Aussi tous peuvent-ils se dire hidalgos. Ils sont tous nobles, en effet, de cette noblesse que donne la facilité commune de la vie et le caractère vague de la propriété.

III.

Ce caractère flottant de la propriété s'oppose à la constitution d'un groupement social reposant sur la possession du sol. Il ne s'établit pas une solide hiérarchie de propriétaires et de tenanciers, attachés les uns aux autres par la nécessité commune d'exploiter la terre. On n'éprouve pas le besoin de se soumettre à cette dépendance ; du moins, on l'éprouve aussi peu que possible,

et l'on peut facilement s'y soustraire, grâce au pâturage et à la cueillette.

Le groupement social, qui ne saurait se constituer sur la propriété, va se constituer, comme en Corse, sur la communauté familiale.

Il fut d'autant plus facile de conserver l'antique groupement patriarcal, que l'art pastoral crée essentiellement le régime de la communauté.

La cueillette, lorsqu'elle est abondante, produit le même effet. C'est également un travail de simple récolte, par conséquent très facile et à la portée de tous les membres de la famille. On peut donc rester groupés en familles nombreuses.

C'est bien dans cet état que nous trouvons aujourd'hui encore les populations de l'Italie méridionale. M. Lenormant a rencontré, sur la route de Salerne à Pœstum, des familles de paysans qui émigraient pour la Plata. C'était bien une émigration de famille patriarcale. « Une longue file de charrettes portaient les coffres de la famille, où étaient enfermées leurs hardes, des paquets de couvertures, des sacs de provisions, des berceaux. Par-dessus cet amoncellement de choses hétérogènes étaient étendus, *car on ne laissait personne en arrière*, les vieillards, les femmes et les enfants, tandis que les hommes faits et les jeunes gens conduisaient les chars et marchaient à pied, en les entourant. »

N'est-ce pas ainsi qu'émigraient les peuples à familles patriarcales, que l'Orient a jetés sur l'Occident de l'Europe au cinquième siècle ? C'étaient des émigrations par familles entières avec hommes, femmes, enfants, vieillards ; on ne laissait personne en arrière. Cela ne ressemble pas du tout aux émigrations des anciens Scandinaves et, actuellement, de la race anglo-saxonne. Celles-ci sont des émigrations de familles-souches : aussi sont-elles entreprises par les jeunes gens seuls et non par tous les membres de la famille.

Tous ceux qui ont visité l'Italie méridionale et qui ont eu l'occasion de pénétrer dans les familles, ont pu constater que l'on trouve généralement plusieurs ménages à chaque foyer. Souvent, le bien de la famille reste indivis et l'on vit sous le régime de la

communauté patriarcale. C'est ainsi que sont habités aujourd'hui encore la plupart des immenses palais de Naples : le père de famille garde les jeunes ménages groupés autour de lui, sous son autorité, et administre le bien commun.

On vit doucement sous le régime de la communauté : chacun s'appuie sur le groupe; on vit en outre économiquement. Ce régime ne développe pas l'habitude de l'effort personnel, de l'action individuelle; on aime mieux se priver que se donner de la peine. « Les Napolitains, remarque justement Reclus, savent se contenter de peu. Ils haïssent l'effort, ils abandonnent facilement ce qu'ils ont commencé et s'amusent de leurs propres insuccès (1). » A Naples, comme dans les autres villes de l'Italie méridionale, la plupart des jeunes gens de famille sont des oisifs; ils font des visites, sont aimables, mais peu capables d'une action personnelle exigeant l'effort.

Ce type se continue dans les classes inférieures, avec le fameux *lazzarone*, « ce jouisseur paresseux, qui, drapé dans quelques lambeaux de toile, dort sur la plage de la mer ou sur les marches des églises et se refuse avec un dédain tranquille à tout travail, quand il a déjà la pitance de la journée (2). »

Vous devez bien penser que ces familles patriarcales éprouvèrent plus d'attraits pour les travaux faciles de l'art pastoral et de la cueillette, que pour les travaux difficiles de la culture. Aussi n'ont-elles pas hésité à laisser les rivages en friche pour se réfugier dans l'intérieur, vers la région où le pâturage et la cueillette leur permettaient de faire le moins de culture possible.

Cette vie facile et oisive développe naturellement la tendance à la rêverie, à cette rêverie si chère à tous les Orientaux.

Rappelez-vous les peintures séduisantes que nous fait M. P. Loti des populations de Tahiti, de cette île ou règne un éternel printemps, où les fruits du cocotier, du bananier, du goyavier, sont tellement abondants que les populations, pour tout travail, n'ont

(1) *Nouvelle Géographie universelle*, t. I, p. 511.
(2) *Ibid.*

qu'à les cueillir. On passe la vie à se couronner de fleurs naturelles, à se promener sous les grands cocotiers et sous les goyaviers en fleurs, en chantant les poésies tahitiennes au son des instruments du pays.

Sous les mêmes influences, les Italiens sont devenus naturellement poètes et musiciens, M. Lenormant nous peint un pâtre entouré de ses chèvres; il tire d'une sorte de chalumeau grossier des mélodies d'un accent étrange et mélancolique. Jouant pour lui-même, il est absorbé dans sa musique et semble ne rien voir autour de lui.

C'est qu'en effet la vie oisive, errante et solitaire du berger, prédispose à cette rêverie musicale, alanguie et amoureuse d'où les Grecs ont tiré l'inspiration de la poésie bucolique. Ils en ont eu le sentiment vrai et naturel; déjà, chez Virgile, elle est artificielle. C'est que les vieux Romains étaient des agriculteurs et non des bergers. Les Curius et les Camille tenaient la main à la charrue. Théocrite n'a fait que s'inspirer de ce qu'il avait vu chez les pâtres de la Sicile, sa patrie, et de la Grande-Grèce. C'est encore en Sicile que s'est inspiré le seul des modernes qui ait su retrouver la veine naturelle de la poésie pastorale, l'abbé Méli, — un professeur de chimie à l'université de Palerme! — Il faut un pareil milieu pour transformer un chimiste en poète!

Aujourd'hui encore, la même veine n'est pas tarie dans la Calabre. Les bergers y ont des chansons incorrectes et sans art, qui sont quelquefois exquises d'accent dans leur rusticité. L'Italie et la Grèce moderne pourraient encore se refaire une poésie bucolique naturelle, puisée aux sources de la réalité vivante, en allant en demander les inspirations, l'une aux bergers de la Sila et de l'Aspromonte, l'autre aux Vlaques du Pinde.

L'esprit de tradition, l'attachement aux vieux usages si enracinés parmi les populations de l'Italie méridionale, dérivent de la même source. Comment se transformeraient-elles, puisqu'elles se livrent à un travail qui n'est lui-même susceptible d'aucune transformation? Comme les peuples de l'Orient, et pour les mêmes raisons, ce peuple est immuable.

On peut voir, par exemple, au marché de Nicastro, employer

encore aujourd'hui la *mensa ponderaria* à la manière antique. Au milieu de la place, un massif carré de maçonnerie porte, à hauteur d'appui, une épaisse table de pierre, sur la tranche de laquelle est gravée la date de 1200. La surface horizontale de cette table porte à son bord des traits espacés de manière à donner les différentes mesures linéaires usitées officiellement à l'époque où elle fut faite et toute une série de cavités circulaires plus ou moins grandes, jaugées de manière à servir de types des mesures de capacité. Chacune de ces cavités est percée au fond d'un trou oblique qui débouche au-dessous de la table. Chaque vendeur se rend avec son acheteur à la *mensa ponderaria;* là, il ferme avec un bouchon le trou inférieur de la cavité correspondant à la mesure qu'on lui demande de telle ou telle denrée. Il remplit cette cavité jusqu'au bord, puis soutire sa marchandise par en bas dans le récipient de l'acheteur, en enlevant le bouchon.

Mais la similitude avec la Corse ne se borne pas à ces divers caractères; elle éclate dans un dernier trait, qui achève le tableau.

IV.

On sait que les peuples organisés en familles patriarcales, lorsqu'ils deviennent sédentaires, constituent des agglomérations, et non des habitations isolées. C'est une loi à peu près invariable.

Ce mode d'établissement provient de l'habitude même de la vie en communauté. On se fixe au sol par groupes de plusieurs ménages, parce que la vie pastorale vous a habitué à vivre en groupes de ménages : la tribu pastorale devient naturellement village.

C'est ainsi que les Russes, les Sud-Slaves, les Kabyles, les Corses, etc., sont groupés par villages, et non épars dans la campagne à la manière des peuples issus des pêcheurs du Nord.

C'est également ainsi que se sont installées les populations de l'Italie méridionale. On n'y trouve guère que de grosses agglomérations, villes ou bourgs, situées le plus souvent à une journée de marche les unes des autres; la population s'y accumule, en lais-

sant les campagnes désertes. Même les petits villages de quelques centaines d'âmes sont très rares. Cette population est aussi peu rurale que possible. Le paysan lui-même loge en ville et part chaque matin pour les travaux des champs. Aussi ne cultive-t-on guère que la banlieue des villes, et vous pouvez penser qu'une culture faite de la sorte ne peut être poussée bien loin. C'est de la culture à la façon corse.

Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, le régime municipal se soit particulièrement développé. Il atteint ses dernières limites et son plus haut degré d'indépendance. Chaque ville de Calabre était, par le fait, une petite république ou gouvernement autonome. Elle avait, ses magistrats élus, ses finances, ses milices; sa subordination au catapan, représentant du souverain, n'était le plus souvent que nominale.

On sait ce qu'était la vie intérieure de ces petites républiques, en proie aux rivalités, aux compétitions, aux révolutions perpétuelles. A ce point de vue, elles étaient bien les héritières des anciennes cités de la Grande-Grèce. Elles témoignaient par leur exemple de l'impuissance organique des sociétés patriarcales à constituer des pouvoirs publics stables.

Ces petites agglomérations urbaines étaient livrées à l'esprit de clan.

Dans ce pays, où il n'y a pas d'autre groupement social que celui de la famille, le lien de la parenté est sacré; on se soutient parce qu'on est parent, ou parce qu'on appartient au même clan, qui n'est lui-même qu'une extension de la parenté. Pour défendre les droits, les intérêts du clan ou d'un membre du clan, on est toujours prêt à marcher, au besoin à se soulever.

Or on marche, on se soulève d'autant plus facilement que l'on tient moins au sol. On n'est pas, comme le cultivateur, rivé à un domaine dont la perte vous enlèvera tous vos moyens d'existence. On vit de ses troupeaux, qui sont mobiles, et des arbres à fruits, qui sont répandus partout et qui poussent naturellement. On ne joue donc pas gros jeu en se révoltant. On ne s'expose pas à perdre son domaine rural, son seul gagne-pain. Il y a du pain partout, parce qu'il y a partout des pâturages et des arbres à fruits.

On jouit donc, jusqu'à un certain point, de l'avantage qu'ont les peuples nomades de se soustraire à l'attaque, sauf à revenir ensuite après le départ de l'ennemi.

On s'y soustrait d'ailleurs d'autant mieux que sur ce sol montagneux, dans ce dédale de vallées étroites, de défilés difficiles, rien n'est plus aisé que de tenir tête à l'ennemi et au besoin de lui échapper.

Cet état social est donc éminemment favorable aux prises d'armes ; il a de plus pour effet de les rendre fréquentes, car chaque clan entend bien être le maître, afin de disposer de tous les avantages de la souveraineté. Nous l'avons bien montré dans notre étude sur la Corse (1).

Et voilà pourquoi l'histoire de l'Italie méridionale, comme celle de la Sicile et de la Corse, n'est qu'un long et interminable récit de révoltes, de brigandage.

Déjà, dans l'antiquité, les villes grecques du littoral avaient été exposées aux attaques de cette population de montagnards toujours prête à se soulever. Nous avons dit comment Crotone et les villes voisines tombèrent sous leurs coups. Mais cette victoire ne fut pas de longue durée, car c'est le propre de ces sociétés d'être incapables d'organiser des pouvoirs publics.

Vaincus par les Romains, nous les voyons constamment en révolte contre leurs maîtres. Ils furent même les derniers soutiens d'Hannibal, et c'est leur aide qui permit à ce grand capitaine de continuer la guerre en Italie, six années encore après avoir perdu tout espoir de succès. Le traitement inouï qui leur fut infligé après la défaite montre combien on les redoutait. Rome ne se borna pas à en faire des sujets, elle les réduisit en masse à la condition servile. Ils furent tous déclarés esclaves publics. Inutile d'ajouter que cette mesure était plus facile à décréter qu'à appliquer.

Ce sont encore les mêmes montagnes, qui, à la fin de la guerre Sociale, devinrent le refuge des dernières bandes italiotes, des chefs qui ne voulaient pas céder à la fortune de Rome.

(1) Voir *La Science sociale*, t. III, p. 517 et suivantes.

Plus tard, à l'aurore du moyen âge, le plateau de la Sila fut l'asile habituel des populations de la Calabre devant le fléau périodiquement renouvelé pendant près de deux siècles, des invasions sarrasines. Jamais les Sarrasins ne purent les débusquer de ces forêts où la défense devenait si facile.

Ils ont de même résisté à l'administration des Espagnols, puis des Bourbons de Naples. C'est ainsi qu'ils se sont maintenus d'âge en âge dans leur état d'indépendance et d'anarchie politique, ne reconnaissant d'autre autorité que celle des chefs de clans.

Voilà donc une société qui s'est trouvée dans des conditions telles, qu'elle n'a pu constituer solidement ni le travail, ni la propriété, ni les pouvoirs publics. Elle est rivée à son état social par la force de l'art pastoral, de la cueillette et de la famille patriarcale. Elle ne trouve pas en elle-même les éléments d'une autre organisation sociale.

Deux grandes tentatives ont été faites pour la constituer sur d'autres bases : la première, par les colonies grecques; la seconde, par Rome. L'une et l'autre ont également échoué. Malgré tous les efforts, la culture n'a pu triompher du pâturage et de la cueillette. Mais il est vrai que ces tentatives étaient faites par deux sociétés également constituées en familles patriarcales. Serait-ce là la cause de leur échec?

L'histoire nous fournit un moyen de répondre à cette question, car elle nous offre le spectacle de deux autres tentatives mémorables faites par deux peuples qui n'appartiennent pas au type de la famille patriarcale.

La première de ces tentatives est due aux Normands.

Ces hommes, qui ont plié au régime féodal tout le nord et l'occident de l'Europe, qui ont introduit partout où ils ont mis le pied la famille-souche, qui ont poussé aussi loin qu'il est possible la culture et l'appropriation du sol, qui ont constitué dans tous leurs établissements la plus solide hiérarchie des pouvoirs publics, ces hommes, dis-je, débarquèrent, au onzième siècle, dans l'Italie méridionale et la soumirent à leur domination.

Nul n'était plus capable qu'eux d'opérer la transformation. Y ont-ils réussi?

La seconde tentative a été faite tout récemment par la constitution de l'unité italienne sous les Piémontais.

Ceux-ci arrivaient armés de tous les moyens de coercition que mettent entre les mains des pouvoirs publics la rapidité et la puissance des transports modernes, la science des ingénieurs et la centralisation politique.

Ils disposent donc d'une force considérable. Ont-ils réussi, ont-ils même l'espérance de réussir à transformer ces populations?

Tel est le double problème que nous étudierons dans notre prochain et dernier article.

J. MOUSTIER.

(A suivre.)

Le Propriétaire-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LA DICTATURE.

On dirait que les Français viennent d'être réveillés en sursaut par l'apparition subite du spectre de la dictature. Les têtes sont affolées. Mais ce qui paraît surtout étonner bien des gens, c'est le mouvement irrésistible qui attire les esprits à la suite d'un homme inconnu hier et sans programme défini.

On parle d'entraînement aveugle des foules, de coalitions monstrueuses des partis. Mais ce sont là des phrases sonores qui n'expliquent rien, car il resterait à trrouve les causes de ce singulier entraînement et de ces étonnantes coalitions.

La vérité, c'est que rien n'est plus naturel, et plus aisé à expliquer que ce qui arrive; rien n'était d'ailleurs plus facile à prévoir. C'est un phénomène absolument normal dans l'état actuel de la société française. Il est tellement normal que si l'équipée du général Boulanger avorte, ce ne sera que partie remise, pour lui ou pour un autre.

Les Français sont divisés en un grand nombre de partis; mais, malgré leurs divergences apparentes, tous ont une aspiration commune : ils attendent la puissance, le salut, non d'eux-mêmes, mais d'un homme; tous appellent un sauveur providentiel.

Or, en ce moment, par suite d'un singulier concours de circonstances, les sauveurs sont rares à l'horizon. Les légitimistes ont perdu le comte de Chambord et les impatients trouvent que le comte de Paris les laisse trop livrés à eux-mêmes, parce qu'il ne

les sauve pas du jour au lendemain. Les bonapartistes, depuis la mort du prince impérial, n'ont plus de chef, précisément parce qu'ils en ont trop ; cette absence d'autoritarisme pèse particulièrement à ce parti. Les républicains ont perdu Gambetta et ils errent, depuis lors, comme des Boudhas à la recherche d'une nouvelle incarnation qui leur échappe sans cesse. Les partis plus avancés sont trop peu nombreux et n'ont encore pu s'incarner que dans des Boudhas de second ou de troisième ordre, incapables de leur donner le lustre et la cohésion nécessaires.

L'étoile du général Boulanger s'est levée tout à coup au milieu de ces foules qui cherchaient désespérément leur sauveur, et aussitôt les yeux et les cœurs sont allés à lui de tous les points de l'horizon politique. On a été tellement heureux de le trouver qu'on ne lui a demandé ni passé, ni garanties, ni programme. Les naïfs ont essayé de détourner de lui l'opinion, en dénonçant avec indignation ses tendances à la dictature. Cette révélation a eu pour résultat de transformer son succès en triomphe.

La vérité est, en effet, que la France a soif d'un sauveur, d'un dictateur.

Voilà bien le cas pathologique, dont nous voudrions rechercher la cause. Ce n'est pas sans de sérieux motifs qu'un grand pays s'abandonne ainsi, de gaieté de cœur, entre les bras du premier venu.

I.

Pour comprendre ce phénomène, il faut tout d'abord nous rendre compte du fonctionnement de la machine politique du peuple français.

Cette machine a été eu deux constructeurs : Louis XIV et Napoléon Ier.

A vrai dire, Louis XIV a surtout déblayé l'emplacement ; il a aplani les obstables, écrasé les résistances, réduit à l'impuissance et au silence les opposants, c'est-à-dire ceux que la machine était destinée à broyer.

Dans cette entreprise, il a été aidé par le concours de deux ministres fameux. Je rappelle cela, pour faire honneur à chacun de ses actes.

En somme, le principal résultat de cette phase de l'entreprise fut de conduire tout droit le second successeur de Louis XIV à l'échafaud, le clergé et la noblesse à l'échafaud ou à l'exil et la France à la Révolution.

La Révolution, en faisant table rase, aplanit les dernières difficultés, et Napoléon Ier put enfin donner à la machine ses principaux organes et tous ses perfectionnements.

Ce qu'elle a de particulièrement ingénieux et ce qui la distingue de tous les mécanismes politiques qui avaient fonctionné auparavant, c'est que le plus petit mouvement transmis par le moteur central se reproduit de proche en proche jusqu'aux extrémités les plus éloignées du corps social. Vous connaissez tous ces jouets qui consistent en un treillis de bois sur lequel sont plantés des soldats. Un enfant tenant l'extrémité entre les mains peut faire manœuvrer à volonté tous ces bonshommes. Tel est également notre mécanisme politique.

Il est intéressant de voir avec quelle régularité il fonctionne.

Les anciennes divisions provinciales ne pouvaient que gêner le mouvement. Elles s'interposaient comme un corps étranger entre le centre et les extrémités. Louis XIV avait bien déjà étouffé les résistances, les velléités de vie locale, sous l'action répétée de ses intendants, mais cela ne suffisait pas. Ces provinces représentaient encore trop les traditions historiques; elles étaient trop des groupes naturels, de plus elles étaient d'étendue inégale. Or, pour le bon fonctionnement du mécanisme, il fallait non seulement que toute résistance locale ou historique disparût, mais que le mouvement pût être distribué partout également, et d'une façon uniforme.

C'est ainsi que les provinces furent remplacées par les départements. Les départements sont une trouvaille d'ingénieur. Ce sont des circonscriptions bien uniformes, bien factices, n'ayant pas d'autre caractère que de ressembler les unes aux autres. Là, il n'y a plus à craindre que la résistance s'abrite derrière la vie locale.

Aussi voyez comme le mouvement transmis du centre y pénètre sans obstacle. Il y pénètre par un double rouage : le préfet et le conseil de préfecture.

Le préfet n'est qu'une émanation et une image réduite du pouvoir central : il est nommé et révoqué à volonté, *ad nutum*. C'est le type supérieur de « l'employé ». Il est étranger au département; par là, il a moins d'attaches locales, le gouvernement le tient mieux dans sa main.

Le préfet correspond directement avec les ministres, il tient sous sa main la direction de la police, les prisons, l'assistance publique, la bienfaisance, l'enseignement, les routes, les archives, les musées, en un mot toute l'administration du département. Il a la nomination de quarante et une catégories de fonctionnaires et d'employés, depuis les médecins des eaux thermales jusqu'aux maîtres d'école.

Le préfet est aidé dans sa tâche par le conseil de préfecture, dont les attributions sont à la fois contentieuses et administratives. Ce conseil est également composé d'étrangers et nommé par le gouvernement; il est à la dévotion du préfet. Ce rouage est donc constitué pour transmettre le mouvement et non pour l'arrêter.

Mais il y a le conseil général. Celui-là est élu par la population. Va-t-il pouvoir du moins arrêter, contrôler le fonctionnement de la machine, empêcher les froissements, les chocs, les écrasements d'hommes?

Ce conseil siège à la préfecture : le lieu est bien choisi pour assurer son indépendance. Il se réunit sous l'œil du préfet et seulement à de rares intervalles rigoureusement déterminés; il ne peut délibérer que sur des matières limitativement fixées. Sur ces matières mêmes, il n'a pas le droit de statuer définitivement, car le préfet peut demander l'annulation de la délibération. Enfin, il n'intervient en rien dans l'administration publique.

Mais il vote le budget départemental : peut-être va-t-il ainsi ressaisir la part d'autorité qui appartient à tout homme, maître des cordons de la bourse. Il tient les cordons, il est vrai, mais c'est seulement comme un enfant que l'on veut empêcher

de crier; en réalité, ce n'est pas lui qui les fait mouvoir.

En effet, la plupart des dépenses sont « obligatoires ». Non seulement le conseil est obligé de voter une somme, mais de la voter « suffisante ». Et c'est le gouvernement qui juge de l'insuffisance et qui, au besoin, rétablit la dépense par un simple décret.

Nous pouvons donc être tranquilles, ce n'est pas le conseil général qui empêchera la transmission du mouvement. Et, de fait, il est sans exemple qu'il ait jamais empêché quoi que ce soit.

Le mouvement ne saurait davantage être arrêté dans l'arrondissement et le canton, qui sont des subdivisions purement administratives et créées précisément pour faire pénétrer plus profondément l'action du pouvoir central. Les sous-préfets ne sont, à vrai dire, que des employés du préfet; ils sont également nommés par le gouvernement, révocables à volonté et étrangers à l'arrondissement.

L'action gouvernementale traverse donc le département tout entier et vient atteindre, sans obstacle, la dernière circonscription, la commune.

On pourrait croire que la vie locale, l'initiative privée vont enfin apparaître et pouvoir se manifester dans ce milieu. La commune, en effet, est loin du pouvoir central; elle est, au contraire, près des familles; celles-ci la touchent pour ainsi dire du doigt. Elles semblent la toucher; mais, en réalité, elles ne peuvent pas plus que Tantale saisir les fruits placés sous leur main.

Les deux pouvoirs apparents de la commune sont le conseil municipal et le maire; mais ce sont de purs fantômes; le pouvoir réel est encore, est toujours l'État. La courroie de transmission vient jusqu'à ces extrémités du pays et actionne la commune, comme elle actionne le département, l'arrondissement et le canton.

L'État se charge directement de la plupart des services communaux et surveille les autres.

Il a la direction de la police, de la vicinalité, de l'instruction et du culte.

L'organisation de la police municipale est réglée par un décret

du Président de la République dans les villes de plus de 40,000 habitants et les agents de police doivent être agréés par le préfet et le sous-préfet. Ce dernier doit agréer également les modestes gardes champêtres et le préfet peut les révoquer.

Pour ouvrir une rue, il suffit de l'avis du conseil municipal, du conseil général, des ingénieurs, des agents voyers, du Président de la République.

L'État nomme l'instituteur primaire, même contre le vœu formel de la commune, le surveille, impose, modifie, bouleverse les programmes à son gré.

Enfin, il intervient dans la nomination de l'évêque et des curés et les tient tous, jusqu'aux moindres desservants, par l'allocation qu'il leur paie.

Mais alors, que peut bien faire le conseil municipal? Je vous ai dit que c'était un fantôme. Il ne se réunit qu'à de rares intervalles, et vote les budgets; mais c'est sans conséquence, car ceux-ci sont réglés définitivement par le préfet et sont toujours revisables. Les délibérations du conseil municipal sont soumises au préfet et ne valent que par son approbation.

Quant au maire, il est bien plus le représentant de l'État que de la commune. Un arrêté du préfet peut le suspendre et un décret le révoquer. Enfin il exerce ses fonctions sous la surveillance du préfet et ses actes ne sont valables que s'ils sont revêtus de l'autorisation préfectorale.

Avais-je raison de dire que le mécanisme est ingénieux et qu'il fonctionne du haut en bas sans rencontrer nulle part aucune résistance?

Mais ce n'est pas tout.

Parallèlement et agissant dans le même sens, d'autres mécanismes, toujours actionnés par le moteur central, viennent saisir, sur mille points, la matière administrable et empêcher toute action spontanée.

C'est d'abord le mécanisme judiciaire. Il est entre les mains du pouvoir central qui le tient solidement par la nomination des magistrats, l'avancement, les déplacements et au besoin la suspension de l'inamovibilité. On a démontré ici même que la ma-

gistrature française ne peut pas être indépendante (1). Le magistrat français est un fonctionnaire. Dès qu'un parti arrive au pouvoir, un de ses premiers soins est d'« épurer » la magistrature, tout au moins de la mettre à sa dévotion. C'est un reproche que légitimistes, bonapartistes et républicains se jettent à l'envi. Grâce aux juges de paix, qu'il nomme et révoque à volonté, le gouvernement fait sentir son action judiciaire jusqu'au fond des communes.

C'est ensuite le mécanisme militaire, dont l'organisation centralisée n'est pas même atténuée, comme en Allemagne, par le système régional. Une légitime part d'initiative et le sentiment de la responsabilité, qui seuls font les corps vivants, n'animent pas ce vaste organisme, qu'on a réduit à n'être qu'une bureaucratie inerte entre les mains des ministres de la guerre. Sous ces chefs, que la politique fait et défait, les esprits indépendants sont tenus en suspicion, se voient fermer l'accès des grades supérieurs ou tout au moins sont mis à l'écart. Les autres, au contraire, demandent à des manifestations politiques un avancement injustifiable. Comment la fortune scandaleuse des généraux politiciens ne tournerait-elle pas la tête du plus humble sous-lieutenant ?

Ce système compressif, cet engrenage brutal a non seulement envahi le domaine administratif, judiciaire et militaire, il a même pénétré dans des régions qui appartiennent encore plus essentiellement à l'initiative privée et locale. Le pouvoir central a mis sa lourde main sur l'agriculture, le commerce, l'instruction publique, les cultes, etc. Sous les ordres d'un ministre spécial, chacune de ces branches de la vie nationale est administrée par une armée de fonctionnaires, qui arrêtent, entravent, paralysent l'initiative privée et l'initiative locale. Comment se mouvoir au milieu de ce mécanisme qui vous atteint sur tous les points du territoire et dans tous les domaines de l'activité humaine ?

Jamais, ni dans le passé ni dans le présent, un peuple n'a été soumis à une action mécanique aussi brutale, aussi complète,

(1) Voir dans *La Science sociale*, l'article de M. Pinot : *La Magistrature française peut-elle être indépendante ?* t. V, p. 197.

aussi perfectionnée. C'est l'introduction de la machine dans le gouvernement des sociétés humaines.

Un professeur de l'Université de Saint-Pétersbourg me disait un jour : « Quand on veut, à l'étranger, citer un pays centralisé, on cite la France ; c'est un exemple classique. »

Vous pouvez, en effet, parcourir l'Europe contemporaine, sans en excepter la Prusse et la Russie, vous ne trouverez rien de comparable, même de loin. Malgré l'extrême diversité de leurs origines et de leur organisation, tous ces peuples laissent la commune, ou même la province, s'administrer spontanément sous la simple surveillance de l'État, avec des organes nombreux, ouverts, permanents, qui intéressent un grand nombre de particuliers à la chose publique, les forment à l'exercice du vote, les mettent constamment en contact, les rapprochent. Ainsi se développe le *self-government*. Aussi chez ces peuples l'attention, l'activité, les luttes elles-mêmes se concentrent sur les affaires locales et non sur la politique. Quand l'activité peut s'exercer largement dans le domaine de la commune et de la province, on ne songe pas à envahir celui de l'État. La vie locale y gagne autant que la tranquillité publique. Enfin, sur cette large base de la vie locale et de l'initiative privée, on peut placer au sommet le régime constitutionnel, le gouvernement parlementaire, dont les dangers, les incohérences et les agitations souvent stériles, n'atteignent pas le corps social.

La machine française donne-t-elle les mêmes résultats?

Nous venons de la voir fonctionner à vide. Pour juger ses effets, mettons-y les Français. Nous allons constater qu'elle les rend incapables de tout autre régime politique que de celui de la dictature.

II.

Dès l'enfance, le Français est saisi par l'engrenage que nous venons de décrire. Il est la proie du mécanisme universitaire.

C'est là, dans l'école primaire, que l'enfant rencontre pour

la première fois l'État, sous les traits d'un instituteur nommé par l'État, enseignant, d'après les programmes de l'État, la doctrine de l'État. A l'exemple de certains peuples sauvages qui déforment le crâne des enfants, en le comprimant entre deux planches, l'école française déforme l'esprit des jeunes générations en le comprimant dans le moule officiel.

On enseigne à ces intelligences neuves et sans défense le culte de l'État, de ses institutions si admirables par leur uniformité et leur régularité, de cette organisation politique et sociale que « l'Europe nous envie ». Comment l'enfant ne le croirait-il pas? Il le croit si bien que sa plus haute ambition est d'abandonner la charrue de ses pères, pour entrer dans « l'administration ». Être bureaucrate, détenir entre ses mains une part, si minime qu'elle soit, de la puissance publique est le rêve du dernier paysan. Les bras se détournent de l'agriculture, et toutes les mains essayent de s'accrocher à une situation d'instituteur, de garde-champêtre, de cantonnier, d'employé quelconque d'une administration quelconque. L'école française développe le tempérament bureaucratique et l'esprit de servilité.

Les régimes politiques changent, l'Empire succède à la Monarchie et la République à l'Empire, les conservateurs aux libéraux et les libéraux aux conservateurs; on brûle ce qu'on a adoré, on adore ce que l'on a brûlé. Une seule chose ne change pas : la doctrine, le culte de l'État. Il survit à tout; il persiste à travers les changements de programme et les bouleversements du personnel enseignant, comme la marque indélébile de l'esprit français au dix-neuvième siècle. Les conservateurs ne cachent pas que, quand ils reviendront au pouvoir, ils n'auront rien de plus pressé que de remettre la main sur l'école. L'intelligence de nos enfants fait partie des dépouilles opimes du vainqueur.

L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur continuent et aggravent, pour les classes aisées, l'œuvre de l'enseignement primaire. C'est encore l'État qui détient les collèges, les lycées, les facultés, les grandes écoles; il a porté récemment sa main sur les jeunes filles elles-mêmes; il pénètre jusque dans

l'enseignement libre par les programmes et les examens, qui ouvrent seuls les carrières de l'État.

Mais, de ces diverses écoles, il en est une qui est le sanctuaire privilégié du culte de l'État : c'est l'École de droit. C'est là que l'on forme surtout l'armée des lévites, qu'on leur infuse la théorie; c'est là que s'est conservée la plus pure doctrine de l'autoritarisme césarien : « Quod principi placuit legis habet vigorem, » augmentée de l'esprit des Louis XIV et des Napoléon. La plupart des ingénieurs, qui mettent en mouvement la grosse machine de la centralisation politique, sortent de là : aussi bien les légistes qui ont poussé l'ancienne royauté dans la voie de l'absolutisme, que leurs successeurs, qui, après avoir coopéré à la construction napoléonienne, s'y sont installés comme dans une place conquise, où ils vivent du budget et des libertés publiques détruites. La France est la proie des avocats.

Au sortir de l'école, le jeune Français est saisi par la caserne. Celle-ci n'a pas précisément pour but de le dresser à l'action spontanée, à l'esprit d'initiative, de développer chez lui la personnalité. Elle le jette dans un moule rigide qui le façonne non à l'obéissance, mais à la passivité, ce qui n'est pas la même chose. Notre régime militaire ne fait ni des hommes, ni des soldats, mais des automates en bas et des bureaucrates en haut.

La caserne parachève donc admirablement l'œuvre commencée par l'école. Le Français en sort tout à fait apte, ou bien à entrer comme mécanicien dans l'atelier administratif, ou bien à subir, sans crier et sans se plaindre, les impulsions de la machine qui va régler automatiquement toutes ses actions.

C'est dans cet état qu'il arrive au mariage. La cérémonie a lieu devant des fonctionnaire publics, qui lui lisent et lui commentent les articles du Code réglant les droits, les devoirs et les rapports des époux.

Mais voici qui est plus grave.

En mariant son fils, le père ne peut pourvoir librement à son établissement. L'État étend sa sollicitude jusqu'à règler minutieusement la manière dont les pères de famille devront disposer de leurs biens et les partager entre leurs enfants.

Vous direz peut-être que les convenances, la situation, les intérêts de chaque famille ne sont pas les mêmes ; qu'il est impossible de régler uniformément des intérêts aussi divers ; que les parents sont les juges les plus aptes et les plus justes pour assurer l'avenir de leur famille et de leurs enfants ; que la moindre somme d'initiative que l'on puisse laisser à des chefs de famille, c'est d'administrer le gouvernement de leur famille ; que c'est là une fonction essentielle de l'autorité paternelle et qu'on va la diminuer en se substituant à elle ; enfin que tous les peuples et à leur tête les plus libres, les plus puissants, les plus prospères, comme l'Angleterre, les États-Unis, les États scandinaves, l'Allemagne, etc., etc., laissent au père cette liberté et s'en trouvent bien.

Si vous objectez cela et une foule d'autres choses encore, c'est que vous n'êtes pas digne de comprendre l'admirable conception qui a présidé à la création de la machine politique du peuple français. Et l'unité, qu'en faites-vous ? Et la logique ? Vous n'avez donc jamais visité une grande usine ; vous n'avez donc jamais vu fonctionner une machine à broyer, à étirer, à concasser ? Il s'agit bien de la liberté, de l'action libre et spontanée, de l'autonomie des groupes locaux, d'êtres pensants et raisonnables ; il s'agit de moteurs, de pistons, d'engrenages, de courroies de transmission, et surtout de marteaux-pilons fonctionnant tous ensemble et par un mouvement uniforme. Il s'agit bien de ce que font les autres peuples ; vous ne savez donc pas que le peuple français n'imite aucun peuple, qu'il les précède tous dans la voie du progrès, qu'il les éclaire, qu'il les illumine, qu'il est un phare, qu'il est un soleil, qu'il a fait la Révolution et pris la Bastille ? Tenez, vous me faites pitié !

Et en effet, la loi règle minutieusement, régulièrement, uniformément, la manière dont les biens seront partagés entre les enfants. On partagera également non seulement la totalité des biens, mais encore chaque espèce de bien en particulier ; de manière que s'il y a une maison, un champ et une prairie à partager entre quatre enfants, on partagera la maison en quatre, le champ en quatre, la prairie en quatre. C'est ce que la loi, dans sa sagesse, exprime en

disant que chaque enfant peut réclamer une part égale de chaque nature de biens.

Vous pouvez penser combien cela simplifie l'œuvre du père. Il n'a qu'à se croiser les bras; la prévoyance de l'État a pourvu au sort de ses enfants. Mais quels singuliers pères de famille on fait ainsi de nous! comme nous allons être capables d'administrer les affaires publiques, alors qu'on ne nous laisse même pas administrer ce qui nous touche de plus près, nos affaires personnelles!

Mais, au fait, j'oublie toujours que le Code civil n'a pas été promulgué précisément pour faire des hommes libres. Napoléon I[er], qui savait ce qu'il faisait, l'écrit à son frère, le roi Joseph, à propos du régime successoral : « Établissez le Code civil à Naples; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire alors en peu d'années... et il ne restera plus de grandes maisons que celles que vous érigerez en fiefs. C'est ce qui m'a fait prêcher un Code civil et m'a porté à l'établir (1). »

Quel admirable ingénieur que ce Napoléon! Comme il a compris que sa lourde machine ne pourrait fonctionner que si les familles étaient réduites à l'impuissance, à l'instabilité, à la désorganisation périodique, à l'état de poussière humaine! Supposez un instant que les familles soient rendues maîtresses de la gestion de leurs intérêts domestiques, qu'elles reconquièrent ce domaine; voilà qu'elles vont s'affermir, se constituer, se perpétuer dans le foyer paternel, sur le champ paternel, dans l'usine, dans la boutique paternelles : devenues ainsi plus fortes, elles voudront ressaisir la direction des affaires communales et provinciales; elles voudront cesser d'être passives et seront capables de ne plus l'être. En vérité, cela n'est pas possible, car alors la machine ne pourrait plus fonctionner, et il faut avant tout, par-dessus tout, qu'elle fonctionne sans rencontrer aucun obstacle.

Comprenez-vous maintenant comment le régime successoral imposé au peuple français est la clef de voûte de l'édifice politique commencé par Louis XIV et achevé par Napoléon?

(1) Lettre du 5 juin 1806. *Mémoires du roi Joseph*, t. II. p. 275 : Paris, 1853.

Dans cet édifice, il n'y a place que pour l'action de l'État. Suivez notre jeune ménage : il veut s'établir à la campagne, sur ses terres. Quelle existence lui est faite? Y trouve-t-il une situation capable de l'attacher à sa résidence rurale, à ses paysans, à sa commune?

Le gouvernement lui a fermé, avec un soin jaloux, toutes les situations où il pourrait exercer son initiative et se rendre utile à la chose publique. Nous avons vu que la commune est administrée par l'État et qu'il n'y a place pour aucune action indépendante. Ainsi débusqué de la gestion des affaires municipales, si nos propriétaires entreprennent seulement de créer un modeste syndicat agricole, ou un concours régional, afin de satisfaire leur besoin d'activité et leur légitime désir d'améliorer l'agriculture locale, aussitôt préfet et sous-préfet se mettent en campagne, pour susciter obstacles sur obstacles, ou pour mettre l'institution nouvelle sous la main de l'administration. En faisant cela, ils croient avoir sauvé la patrie. En réalité, ils ont achevé de dégoûter les propriétaires de la résidence rurale. Ceux-ci n'ont plus qu'un désir : fuir le plus longtemps possible la campagne et accourir à la ville où ils trouveront du moins des distractions.

Ainsi se recrute cette classe toujours grandissante des oisifs de nos grandes villes, composée en majeure partie de propriétaires expulsés de la campagne par les envahissements de la machine administrative.

Là du moins, ils ne gênent pas son fonctionnement. Mais prenez garde, ils constituent pour le système politique lui-même un danger bien autrement grand. S'ils ne savent pas exactement ce dont ils souffrent, parce qu'ils ont été formés dans les écoles et par les programmes de l'État, ils savent du moins qu'ils souffrent, et, au lieu d'en accuser le mécanisme, ils en accusent le gouvernement.

Le gouvernement devient ainsi la bête noire à laquelle il faut courir sus. Le jour où un homme se lèvera, en déclarant qu'il marche à cette croisade, comment voulez-vous que ces gens-là ne le suivent pas?

Et ils ne sont pas les seuls à se précipiter sur les pas du dictateur en perspective.

Pourquoi les industriels, les commerçants, la foule des petits boutiquiers ne se lèveraient-ils pas aussi? Est-ce que la machine ne fonctionne pas également contre eux? Est-ce qu'ils ne rencontrent pas, eux aussi, à tous les carrefours de l'existence la main de l'État? Y a-t-il un seul intérêt commun qu'ils puissent débattre et résoudre ensemble? Le jour où les affaires ne vont pas, — et comment pourraient-elles aller avec un régime successoral qui détruit à chaque génération l'œuvre de la génération précédente et avec un système administratif qui empêche toute initiative, — ce jour-là, ils ne peuvent s'en prendre qu'au gouvernement lui-même puisque celui-ci fait tout, puisqu'il a absorbé toute la vie nationale. Voilà donc encore des recrues toutes trouvées pour un dictateur.

Mais ce n'est pas seulement dans l'agriculture, le commerce et l'industrie que la cause de la Révolution enrôle des partisans nombreux. Elle en trouve encore et surtout dans la classe des lettrés.

C'est dans cette classe que se recrutent principalement les fonctionnaires : instituteurs primaires, professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur, magistrats, fonctionnaires de l'administration à tous les degrés.

On doit bien penser qu'une machine aussi compliquée et aussi puissante que la nôtre ne peut fonctionner qu'avec un personnel innombrable, qui s'étage depuis les ministres jusqu'aux plus humbles employés de la commune.

Mais, en fait, ce personnel est deux ou trois fois plus nombreux qu'il n'y a de places à occuper.

Cette surproduction de canditats aux fonctions publiques tient précisément aux conditions de l'organisation sociale. Par leur enseignement, nos écoles implantent dans l'esprit des jeunes Français le respect et le culte de l'action administrative. Faire partie de l'administration, c'est appartenir à la classe gouvernante, à la seule classe dirigeante, car aucune autre n'a le pouvoir de se manifester. Quelle séduction que de tenir entre ses mains tout

un peuple, de le faire manœuvrer en tous sens, sans qu'il puisse opposer aucune résistance, d'être en un mot l'arbitre de ses destinées! Aussi voyez avec quel empressement notre jeunesse se précipite vers les écoles qui ouvrent les carrières administratives. On a beau élever les barrières, en surchargeant les programmes, la foule accourt quand même, comme des alouettes au miroir.

Comment d'ailleurs n'accourrait-elle pas? Où voulez-vous qu'elle aille? Vous l'avez dégoûtée de l'agriculture, du commerce et de l'industrie et, de plus, vous les lui rendez impossibles en comprimant son initiative et en la mettant dans l'impossibilité de fonder aucune œuvre durable.

Ainsi débusqué de toutes les autres positions, le Français se précipite vers les carrières administratives. Il estime que le meilleur moyen de se soustraire aux chocs de la machine c'est encore de monter dessus et d'être un des mécaniciens.

Mais j'ai dit qu'il y a infiniment plus de concurrents que de places à distribuer. C'est là une situation qui ne manque pas de gravité. Que voulez-vous que fassent ces milliers d'hommes sans places? Beaucoup ont passé l'âge où on entreprend une carrière personnelle; d'ailleurs, ils n'en ont ni l'aptitude ni le goût, car le propre de l'administration est de tuer l'esprit d'initiative, l'esprit d'entreprise, qui pourraient permettre de se créer une position indépendante. Les bureaucrates n'ont pas un tempérament de conquérants. Ce n'est pas dans des bureaux que la race anglo-saxonne a puisé cet esprit d'entreprise, cette puissante initiative individuelle qui la rend maîtresse d'une bonne portion du globe.

Ces fonctionnaires hors cadres n'ont donc d'espérance que dans le renversement du gouvernement. Chaque matin, en ouvrant leur journal, ils cherchent avidement s'il n'y a point quelque point noir à l'horizon politique. Et leur empressement est bien légitime, car ce qui est en cause, c'est leur situation même, le pain de leur femme et de leurs enfants. Ils ont contre le gouvernement le plus impérieux des griefs, l'*ultima ratio* des gens qui luttent pour leurs moyens d'existence.

Et vous voudriez que ces gens-là n'acclament pas comme un sauveur le premier homme qui sonnera la charge contre l'ordre

de choses établi? Il ne faut jamais demander à la nature humaine plus qu'elle ne peut donner.

Mais, répondrez-vous, si le gouvernement a contre lui tous ces fonctionnaires sans emploi, il a pour lui ceux qui sont en place.

Nous avons dit que la bureaucratie ne développait pas l'esprit d'initiative; elle ne développe pas davantage l'aptitude au martyre. On ne sert pas le gouvernement par amour du gouvernement lui-même, mais par amour du budget. Or les gouvernements passent et le budget reste. Peut-on faire un reproche aux gens de s'attacher à ce qui dure, surtout lorsque ce qui dure assure leur subsistance? La principale préoccupation du fonctionnaire est de faire le moins de travail possible, de se faire protéger le plus possible, et de montrer ses opinions le moins possible. S'il résout ce triple problème, il s'assure une existence stable et voit défiler devant lui les gouvernements les plus divers, sans être atteint par leur chute.

Je souhaite au gouvernement de rencontrer, dans la bourrasque qui se prépare, d'autres défenseurs que ses fonctionnaires. Ceux-ci n'ont pas encore retardé d'une minute la chute d'un seul gouvernement. S'ils se lèvent, ce sera seulement après l'action, pour aller porter au nouveau vainqueur leurs vœux et leur promesse de dévouement et d'inaltérable fidélité.

III.

Un peuple soumis au régime que nous venons de décrire n'a pas d'autre ressource que de chercher un sauveur et, de préférence, un dictateur.

Il est d'abord manifeste que ce peuple ne peut guérir lui-même les maux dont il souffre, puisqu'il n'a aucune part à l'administration de ses affaires. Tous les ressorts de son activité ont été brisés un à un et systématiquement. De plus, il a été si bien énervé moralement et politiquement, qu'il est incapable non seulement de se ressaisir, mais même de vouloir le faire. Ces hommes, isolés les uns des autres et, depuis si longtemps, déshabitués de toute action spontanée et libre, se sentent petits vis-à-vis

de la puissante machine dont les pulsations constituent toute la vie nationale.

Il faut donc bien que les Français aient recours à un sauveur.

Mais pourquoi cherchent-ils de préférence un dictateur?

Si vous avez bien compris la description que j'ai donnée de notre système administratif et politique, vous avez dû remarquer que le mouvement ne peut lui être imprimé que du centre. En réalité, c'est une machine construite pour être manœuvrée par un seul homme. Elle a été faite par un Louis XIV et un Napoléon et pour leur usage personnel. Dès lors, il faut bien trouver, pour la manœuvrer, une main et une main puissante, une main de dictateur.

Depuis plus d'un siècle, le peuple français est à la recherche de « cette main ».

Mais il faut croire qu'elle n'est pas facile à trouver, puisqu'on la cherche encore et que toutes celles que l'on a mises à l'épreuve ont également échoué. Les deux constructeurs eux-mêmes, Louis XIV et Napoléon Ier, n'ont pas eu la poigne assez solide pour diriger le mouvement jusqu'à leur mort.

Mais alors, c'est donc que personne n'est capable de faire fonctionner la machine? Elle n'est donc à la taille d'aucun homme?

Cela commence à vous apparaître? J'en suis, en vérité, fort aise.

Mais si elle n'est pas à la taille d'un homme, peut-être est-elle à la taille d'une assemblée? Plusieurs hommes sont plus forts qu'un seul.

Non, — ils sont seulement plus divisés, et par conséquent plus impuissants. Or, comme la moindre secousse imprimée au moteur est immédiatement transmise et ressentie jusqu'aux extrémités les plus éloignées du pays, le régime des assemblées devient une cause perpétuelle de chaos et de souffrances aiguës. Une seule main a du moins l'avantage d'imprimer moins de secousses que cinq cents mains qui se battent et qui poussent dans tous les sens.

Écoutez actuellement les mille cris de l'opinion; ils se résument dans un seul cri : « Tout, plutôt que le parlementarisme; tout, plutôt que le gouvernement d'une assemblée. »

Il faut bien se rendre à l'évidence : le régime des grandes assemblées, qui fonctionne dans toute l'Europe, n'est pas applicable en France.

C'est que les autres États sont organisés autrement. Les familles, les communes, les provinces administrant elles-mêmes leurs intérêts, et l'État bornant son rôle à une simple surveillance pour le maintien de la paix publique, le pays ne reçoit que très faiblement le contre-coup des discussions parlementaires. Il le reçoit d'autant moins que ces discussions portent exclusivement sur les intérêts politiques généraux, qui sont au-dessus de la compétence des particuliers et des groupes locaux. Nos assemblées, au contraire, doivent pourvoir à tout, décider sur tout, administrer tout. Il n'y a pas, sur le territoire français, un seul intérêt, dans la dernière des communes, qui ne soit entre leurs mains et que leurs mains ne froissent arbitrairement à toute heure du jour et de la nuit.

Et voilà comment le peuple français ne peut supporter ni le gouvernement d'un seul ni le gouvernement de plusieurs.

La formule très nette, c'est que la machine politique de Louis XIV et de Napoléon met le peuple français non seulement hors d'état de se gouverner, mais encore hors d'état d'être gouverné d'une façon quelconque.

Mais alors sommes-nous condamnés à osciller perpétuellement entre le régime de la dictature et celui des assemblées impuissantes?

Non, rassurez-vous, cette expérience de mécanique politique ne peut avoir qu'un temps, et des signes manifestes prouvent qu'elle touche à sa fin.

Elle menace de finir d'abord par le déficit, parce que le propre de ce régime est d'être prodigieusement coûteux. C'est le régime du gaspillage. Tous les services étant remplis par des fonctionnaires, tous les fonctionnaires étant payés et le nombre des fonctionnaires augmentant perpétuellement, le déficit se creuse chaque jour comme un gouffre béant. On peut le masquer pendant un certain temps avec des expédients et des mensonges officiels, mais cela ne suffit pas pour le combler.

Cette expérience menace ensuite de finir par l'invasion. La guerre extérieure est en effet la diversion suprême des gouvernements acculés à une situation intérieure intenable. La plupart des guerres de Louis XIV, de la République, de Napoléon Ier, de Napoléon III n'ont pas eu d'autre motif. Ces divers régimes en sont morts. Jusqu'à ce jour la France leur a survécu; mais elle est de plus en plus meurtrie perdant son sang et sa vitalité par mille blessures. Elle pourra être superbe encore une fois, ou deux, sur le champ de bataille, mais le résultat final est aussi évident que le jour qui nous éclaire.

Un peuple vigoureux se relève toujours d'une défaite, mais un peuple sans vie propre, sans ressorts intérieurs, n'ayant, depuis plus d'un siècle, qu'une vitalité mécanique, un pareil peuple est condamné d'avance.

Il y aurait bien un moyen d'éviter cette extrémité.

Ce serait de briser la machine, d'en jeter les débris à la vieille ferraille, et de rendre à la race sa vitalité.

Mais je n'en parle pas, parce que, dès qu'il s'agit de toucher à leur fétiche, les Français ne veulent rien entendre.

....Et cependant, s'il y a un parti national à constituer, ce devrait être assurément pour accomplir cette œuvre de salut public.

Edmond Demolins.

LES

TARTARES-KHALKHAS.

I.

CONDITIONS PHYSIQUES QUI DÉTERMINENT L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

M. Huc, dans ses *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, a écrit quelque part les lignes suivantes : « Le territoire des Khalkhas, au nord du désert de Gobi, est le pays mongol où l'on trouverait retracées le plus exactement les mœurs patriarcales, telles que la Bible nous les dépeint dans les vies d'Abraham, de Jacob et des autres pasteurs de la Mésopotamie (1). »

D'autre part, parmi tous les voyageurs qui nous parlent dans leurs récits du pays des Tartares-Khalkhas, il n'en est pas un qui vienne contredire ce témoignage et qui n'atteste que, « de toutes les nations mongoles qui dépendent de la Chine, la plus nombreuse et la plus célèbre est celle des Khalkhas (2). »

« Le type national, dit M. Reclus, semble s'être conservé dans sa plus grande pureté chez les Khalkhas, qui s'attribuent d'ailleurs une certaine supériorité sur les autres Mongols, comme ayant parmi eux les familles des Taitzi ou descendants de Tchenguiz Khan (3). »

« La contrée des Khalkhas, écrit M. Vivien de Saint-Martin,

(1) T. I, p. 274.
(2) *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages*, par M. de la Harpe, t. VIII, p. 411.
(3) *Nouvelle Géographie universelle*, par É. Reclus, *l'Asie orientale*, p. 199.

est la plus belle de la Mongolie, la plus fertile, la plus riche en pâturages (1). »

C'est encore M. Atkinson, qui, après nous avoir fait le portrait d'un pasteur khalkha, s'exprime ainsi : « Mon hôte, par le nombre de ses serviteurs, de ses bergers et de ses richesses pastorales, me rappelait ces pasteurs de peuples et de troupeaux dont parlent la Bible et le vieil Homère (2). »

Faut-il à tous ces témoignages ajouter encore celui d'un voyageur russe, M. Prjévalski, qui, voulant donner la description des Mongols, ne croit pouvoir mieux faire que de débuter par ces mots : « C'est à Kalkha que la race mongole a conservé le type national dans sa plus grande pureté (3). »

Si maintenant nous ouvrons l'histoire, nous y lisons que c'est de ce pays que partit la violente poussée qui déborda de toutes parts l'Empire Romain aux abois ; c'est dans cette contrée, ancien séjour des Ouyghours et des Huns, que s'éleva la fameuse ville de Caracoroum, à 300 kilomètres ouest-sud-ouest d'Ourga, capitale du plus puissant empire qui ait jamais dominé sur le monde ; c'est sur ce territoire que son illustre fondateur, Tchenguiz-Khan, était né et c'est de là que son petit-fils Koblai-Khan partit à la conquête de la Chine, où il fonda la dynastie d'Ywen.

C'est de cette contrée que s'élancèrent « ces Mongols que Tchenguiz-Khan avait conduits à la conquête du monde, qui s'étaient emparés, dans la première moitié du treizième siècle, de presque tous les États de l'Asie et avaient réduit la Russie à la simple république de Nowgorod et qui, après avoir conquis la plus grande puissance matérielle qui ait jamais régné sur la terre, sont redevenus, un siècle ou deux après, les sujets de ceux-là mêmes qu'ils avaient vaincus et ont repris leur ancienne vie de tribus pastorales (4). »

(1) *Dictionnaire de Géographie universelle,* par Vivien de Saint-Martin, t. III, p. 99.

(2) *Le Tour du Monde*, année 1863, 1er semestre, *Voyage sur les frontières russo-chinoises*, par William Atkinson.

(3) Prjévalski, *Mongolie et pays des Tangoutes,* traduit du russe par G. du Laurens, p. 35.

(4) *Le Livre de Marco Polo*, publié et commenté par M. G. Pauthier. Introduction, p. CLII.

Cette épopée tragique ne rappelle-t-elle point le souvenir de ces Arabes qui, eux aussi, avaient conquis de vastes territoires « et avaient soumis à leur domination l'Espagne, presque toute l'Afrique, l'Égypte, la Syrie, la Mésopotamie, l'Arménie, la Géorgie, la Perse, le Khoraçan, toute la vallée de l'Indus, le Caboul, l'ancienne Bactriane, la Soghdiane jusqu'au delà du Jaxartes, et qui cependant, rentrés à leur tour dans leurs déserts, comme les Mongols, ont repris avec joie la vie errante de leurs premiers ancêtres (1)? »

Et le savant auteur auquel nous empruntons ces lignes, frappé, après tant d'autres, du spectacle étrange de ces grandeurs fugitives et de ces décadences rapides dont les peuples pasteurs semblent coutumiers, ajoute avec mélancolie : « Une force inconnue semble agir sur certaines races et peser sur leurs destinées! N'y a-t-il pas dans ces grands faits historiques quelques mystères qui n'ont pas encore été sondés et qui méritent à plus d'un titre d'attirer l'attention des philosophes, des législateurs et des historiens (2). »

Cette lumière, que M. Pauthier appelle de ses vœux, a enfin brillé; une science nouvelle est apparue, à l'usage « de tous ceux qui désirent se tromper aussi peu que possible ». Mais précisément parce qu'elle est une science, elle s'accommode mal de ces solutions *à priori*, de ces vues générales, de ces envolées rapides si chères aux trois catégories de savants auxquelles il était fait appel tout à l'heure. Son procédé est plus lent et plus modeste, et aussi plus sûr. Elle seule peut expliquer dans le détail les sociétés les plus compliquées, grâce à l'analyse minutieuse de quelques types bien choisis, comme ces géologues qui, pour découvrir la composition des terrains, se contentent d'en relever quelques échantillons.

Aussi bien, est-ce pour donner une réponse au problème posé par M. Pauthier que nous observerons sur les lieux même ce type remarquable de pasteurs. Peut-être cette étude nous permettra-

(1) *Le Livre de Marco Polo,* Introduction, p. CLIII.
(2) *Ibid.*

t-elle de pénétrer plus avant dans la connaissance de ces sociétés, qui jouent, dans la science sociale, le rôle des corps simples dans la chimie.

I.

Le pays des Khalkhas est compris dans la partie septentrionale de l'immense surface herbue qui s'étend au centre de l'Asie et qui porte le nom de Plateau Central asiatique. Appuyé sur le nœud puissant du Pamir, sur les arêtes gigantesques de l'Himalaya, du Khingan et de l'Altaï, ce plateau, déprimé en son centre forme une immense cuvette dont les rebords atteignent une altitude de 4,000 à 5,000 mètres et même parfois de 8,000 mètres (1). Les géologues pensent qu'il fut, dans les temps préhistoriques, le lit d'une ancienne mer, dont le pays des Khalkhas aurait formé un golfe avancé vers le nord.

S'étendant du 45° degré au 51° de latitude nord et du 90° au 120° de longitude est, le pays des Khalkhas est borné au sud par le désert de Gobi et par les prolongements extrêmes des monts Célestes, à l'ouest par les monts Alatau et Tarbagataï, au nord par l'Altaï et les monts Sayansk et Kenteï qui le séparent de la Sibérie, à l'est enfin par la puissante arête du Khingan. Cette contrée, qui ne comprend pas moins de 800 kilomètres du sud au nord et de 2,000 kilomètres de l'est à l'ouest, est ainsi protégée sur trois de ses côtés par des remparts naturels dont les sommets n'atteignent pas moins de 7,200 mètres dans les monts Célestes et de 3,500 mètres dans l'Altaï. Au sud même, elle ne communique point de plain-pied avec le désert du Gobi ; la ligne de séparation est formée par des collines s'entrecoupant dans tous les sens et par une chaîne plus importante, le Ganghin Daban (2). Cet exhaussement du sol est important en cet endroit ; grâce à lui les immenses plaines fertiles des Khalkhas sont pré-

(1) Le Plateau central asiatique est compris entre le 28° et le 54° de latitude nord et entre le 70° et le 120° de longitude est.

(2) *Mongolie et pays des Tangoutes*, par Prjevalski, p. 333.

servées de l'envahissement progressif des sables du Gobi; leur végétation luxuriante n'a point été vaincue par le désert, comme cela s'est produit pour les vallées autrefois fertiles du Lob-nor et du bas Tarim qui s'étendent au sud des monts Célestes.

On comprend que, dans un pays aussi nettement délimité, les populations conserveront plus aisément leur caractère primitif; les influences étrangères y pénétreront difficilement et, par suite, le peuple tout entier gardera cette homogénéité et cette similitude de mœurs, si précieuses pour le maintien du type national.

Or, sur ce plateau, pousse avec une fertilité incomparable une herbe dont la vigueur et l'abondance ne le cèdent en rien à celle des pampas de l'Amérique; dès que le printemps apparaît et que les rayons du soleil font sortir la terre de son immense linceul de neige, l'herbe s'élève de tous côtés; elle semble germer comme à vue d'œil et il n'est pas jusqu'aux anfractuosités des roches granitiques de l'Altaï qu'elle ne recouvre d'un fin gazon qu'un voyageur compare aux riches prairies de l'Angleterre.

En quelques jours, elle s'élève jusqu'à la ceinture, et si, l'été, une sécheresse extrême de l'atmosphère et les rayons brûlants du soleil ne venaient en arrêter la végétation, elle atteindrait la hauteur d'un homme; mais bientôt ses racines se dessèchent et l'herbe se couche sur le sol, jusqu'au retour d'un nouveau printemps, qui viendra une fois encore réveiller la fécondité inépuisable de ce sol vierge de toute culture. Parfois les habitants, ayant remarqué que l'herbe sèche étouffe celle qui renaît, y mettent le feu à l'entrée du printemps; la flamme alors s'étendant aussi loin qu'elle trouve un aliment, embrase quelquefois des superficies de plus de cent lieues, qu'elle transforme ainsi pour quelques heures en un immense brasier. La nouvelle herbe croît avec tant de force, qu'en moins de quinze jours, elle s'élève à la hauteur d'un demi-pied (1).

Cette fertilité des pâturages s'expliquera aisément, si on sait que le sol est formé de cette fameuse « terre noire » de Russie, ou tchernoziom (2), dont la richesse est comparable à la « terre

(1) *Abrégé de l'Histoire des voyages*, t. VIII, p. 426.
(2) Prjevalski, ouvr. cité, p. 7.

jaune » de Chine. Les géologues ont pu donner une explication à peu près satisfaisante de la formation de ces couches dont l'épaisseur atteint parfois un mètre et un mètre et demi. Le tchernoziom est formé, pour les trois quarts ou les quatre cinquièmes, de sable et contient avec l'ammoniaque, la soude, la potasse et l'acide phosphorique, une part considérable de matières organiques d'environ un dixième. Primitivement, l'ancien sol siliceux avait été recouvert par les grandes herbes des steppes; puis celles-ci, par leur décomposition, ont enrichi progressivement la terre de toutes les substances qu'elles avaient puisées dans l'air. Grâce à la puissance de la végétation, ces matières inorganiques se combinaient avec les éléments mêmes du sol, au lieu de se perdre dans l'atmosphère. La terre recevait ainsi chaque année de l'herbe plus qu'elle ne lui donnait, et cet enrichissement finit par devenir considérable, car, dans certaines contrées, il dura pendant une période qu'on évalue approximativement de 3,500 à 6,000 ans (1).

Cette fertilité fut en outre favorisée par l'abondance des eaux. De nombreux lacs sont répandus à peu près également sur toute la surface de la contrée; parmi les principaux on peut citer l'Agar nor, l'Ebi nor, l'Ouloun gour, le Saïram nor et l'Oubsa nor, lac immense dont la superficie n'est pas inférieure à trois mille kilomètres carrés. Plusieurs rivières arrosent largement les pâturages; leur écoulement se fait du sud-ouest au nord-est, et elles sont surtout répandues dans la région de l'ouest. De ce côté coulent la Sélenga, l'Iro, l'Orkhon, le Kérulen, la Toula, le Khailar, tandis qu'à l'est on trouve l'Ouloungour et les cours d'eau qui en se réunissant forment l'Irtych Ob, le plus grand fleuve de Sibérie. Pendant l'hiver, toutes ces rivières sont gelées et se confondent ainsi avec la steppe recouverte de neige; au printemps, elles débordent au loin dans les plaines, sans que l'inondation se change en désastre, car les vallées larges et ouvertes n'opposent aucun obstacle à l'écoulement des eaux (2).

(1) Ruprecht, *Bull. de l'Académie des sciences* de Saint-Pétersbourg, VII, 1865. — *Traité de Géologie*, par A. de Lapparent; Paris, 1885, p. 354.
(2) *Histoire de la Chine*, par le P. de Maïlla, t. XIII, p. 129.

Mais, dira-t-on, si ces conditions sont favorables à la végétation de l'herbe, elles ne le sont pas moins au développement de la culture. On oublie que la culture ne demande pas seulement un sol fertile et bien arrosé, mais aussi un climat suffisamment chaud pour permettre aux grains de mûrir. Or le climat du pays des Khalkhas est au contraire particulièrement rigoureux à cause de l'altitude.

L'hiver occupe les trois quarts de l'année; les trois autres mois comprennent tout à la fois le printemps, l'été et l'automne, et même il serait plus juste de dire qu'il n'y a ni printemps ni automne, car des chaleurs torrides succèdent sans transition à une température polaire (1). « Dans le pays des Khalkhas, la froidure est si affreuse, nous dit un voyageur, que, pendant la plus grande partie de l'hiver, le thermomètre ne peut plus marquer à cause de la congélation du mercure (2). » Pendant ces longs mois, la terre reste couverte d'une épaisse couche de neige, qui vient encore augmenter la fertilité du sol.

Pendant l'été, au contraire, la chaleur devient subitement insupportable et rappelle parfois la température des tropiques. C'est ainsi que les monts Alatau, qui élèvent leur cime bien au delà des neiges éternelles, dominent des plaines basses, où il n'est pas rare de voir le thermomètre monter à 50 degrés.

Non seulement ces variations de température se produisent d'une saison à une autre, mais elles se manifestent souvent dans une même journée. Tandis qu'au mois d'août, le thermomètre monte pendant le jour à 36° à l'ombre, la nuit il descend parfois au-dessous de 0°.

Les conséquences de ces brusques changements de température sont en outre aggravées par des perturbations atmosphériques qui ne sont d'ailleurs que le résultat direct de ceux-ci. L'air en effet, par suite de ces modifications incessantes du degré thermométrique se contracte ou se dilate à chaque instant, suivant que le thermomètre monte ou descend; et comme la température

(1) Huc, ouvr. cité, t. I, p. 416.
(2) *Ibid.*, p. 96.

est loin d'être la même à un instant donné sur toute la surface de la contrée, l'air dilaté en un endroit plus abrité et plus exposé aux rayons du soleil se précipite avec violence dans les parties où l'atmosphère s'est raréfiée par suite d'un abaissement de température; de là ces typhons épouvantables, si redoutés des nomades dont ils renversent les tentes et dispersent parfois les troupeaux. Ces terribles ouragans durent en général peu de temps et s'apaisent aussi rapidement qu'ils sont venus.

« Pour l'air, dit Jean du Plan de Carpin, voyageur italien du treizième siècle, il y est extraordinairement inégal, car, en été, lorsque ailleurs le soleil est le plus fort et le plus chaud, ce ne sont que tonnerres accompagnés de foudre qui tuent force gens : il y règne aussi des vents si froids, si forts et orageux, qu'on a bien de la peine à se tenir à cheval en voyageant (1). » Au milieu de ces orages, la grêle tombe parfois en si grande abondance, que ce voyageur raconte que, pendant qu'il était à la cour du Khan des Tartares, « la grêle venant à se fondre, plus de cent quarante personnes de la cour furent submergées ». Certains de ces grêlons pèsent parfois plus de douze livres (2).

L'hiver, lorsque la terre est couverte de neige et que le vent du nord-ouest vient à souffler, la plaine ressemble à une mer bouleversée jusque dans ses fondements : le vent soulève la neige par vagues immenses et pousse devant lui ces gigantesques avalanches devant lesquelles les troupeaux fuient épouvantés (3).

Dans de pareilles conditions, toute culture est impossible. Cette impossibilité est si réelle, que les Chinois, ces maîtres dans l'art de retirer d'un sol le maximum de produits qu'il peut donner, ont essayé de cultiver aux environs d'Ourga, pour la population sédentaire de cette ville, quelques plantes potagères, et, malgré toute leur habileté et toutes leurs peines, celles-ci n'ont pu arriver à maturité, si bien que les habitants d'Ourga sont obligés

(1) Jean du Plan de Carpin, *Histoire des Mongols*, *Collection des voyageurs anciens et modernes*, par Édouard Charton; Paris, 1855, t. II, p. 239.

(2) Huc, ouvrage cité, p. 96.

(3) Huc, *ibid.*

de faire venir leurs légumes de Kiakta, ville de Sibérie, située à 296 kilomètres (1).

Ces conditions climatériques ont encore pour effet d'assurer la victoire à la steppe sur sa puissante rivale, la forêt. Celle-ci s'accommode mal de ces variations soudaines de température; aussi n'a-t-elle pu résister à la chaleur torride de l'été, que sur les pentes des montagnes du nord, alors que les hautes cimes de l'Altaï arrêtent les nuages et lui procurent ainsi une humidité constante. Les essences les plus répandues sont le pin, le sapin, le mélèze, le bouleau noir; le tremble et le cèdre sont plus rares (2). D'ailleurs le bois de ces arbres est en général humide et de mauvaise qualité; il éclate spontanément et est très difficile à travailler.

Si la flore du pays des Khalkhas est ainsi réduite à quelques graminées et à quelques espèces arborescentes, il n'en est pas de même pour la faune, qui a puisé à larges mains dans le riche trésor de la nature.

Parmi les espèces susceptibles d'être domestiquées, l'animal qu'il convient de citer en premier lieu est le cheval : il est vraiment le roi de ces steppes fertiles, dont les vallées immenses offrent à ses ébats une carrière sans limites; aussi les chevaux sont-ils très répandus dans toute la région; ils sont si légers qu'ils se dérobent aux flèches des plus habiles chasseurs; souvent ils s'avancent en troupes serrées et, lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent et les forcent de prendre la fuite (3).

Le bœuf est très multiplié et se fait, ainsi que le mouton, remarquer par la belle qualité de sa chair; la nature, en effet, ne s'est point contentée de leur donner une herbe abondante, elle a voulu, comme par un surcroît de prévoyance, exciter leur appétit par le sel qu'elle a répandu avec profusion dans toute la contrée. Les moutons khalkhas sont particulièrement

(1) *Univers pittoresque, Tartarie et Beloutchistan,* par Dubeux et Valmont; Paris, 1848, p. 210.
(2) Prjévalski, ouvr. cité, p. 7.
(3) La Harpe, ouvr. cité, p. 418.

remarquables et bien supérieurs à ceux des autres pays (1).

Le chameau et le dromadaire sont peu répandus, la corne tendre de leur sabot s'accommode mal de la neige dont les croûtes raboteuses recouvrent la terre pendant les trois quarts de l'année; aussi n'apparaissent-ils guère que comme bêtes de somme et comme animaux de transport.

Ajoutons à cette liste les mulets sauvages, qui d'ailleurs sont en petit nombre, les sangliers, qu'on ne rencontre guère que dans les parties plus boisées de l'ouest, et les chèvres rousses, qui s'avancent parfois en troupeaux immenses.

Ces diverses espèces domestiques, en se reproduisant librement, atteindraient bientôt des proportions capables d'épuiser les steppes les plus fertiles : aussi la nature a-t-elle placé à côté d'elles un modérateur automatique. Ce sont les espèces sauvages, qui, par le jeu naturel de leurs instincts carnassiers, assurent depuis l'origine du monde ce que les économistes appellent l'équilibre entre la consommation et la production.

Au premier rang de ces régulateurs, apparaissent l'ours brun et noir, le tigre et le loup; ce dernier accomplit sa tâche avec une diligence singulière qui en fait le plus redoutable ennemi de l'homme dans ces contrées; les ours se sont retirés de préférence dans la partie occidentale du pays. Citons ensuite le renard, le daim, le cerf, l'antilope, le maral, le lièvre, la linotte, le choucas, le faisan, l'écureuil gris, etc., etc. (2).

Si le gibier abonde ainsi sur toute l'étendue du pays des Khalkhas, le poisson est au contraire assez rare dans les nombreuses rivières qui le sillonnent. Les cours d'eau étant gelés une grande partie de l'année, le poisson est obligé de se réfugier dans les profondeurs des lacs; aussi ne trouve-t-on guère que des truites et quelques esturgeons qui remontent du lac Baïkal dans la rivière Toula.

Voilà les ressources que ces régions mettent à la disposition de l'homme; voyons comment il va les utiliser pour les faire

(1) *Histoire de la Chine*, par le R. P. de Mailla, t. XIII, p. 129.
(2) Atkinson, *passim*; Prjévalski, p. 7 et 333.

concourir à la satisfaction de ses besoins ; c'est en cela que consiste le rôle du travail.

II.

Après cette étude générale du Lieu, il n'est pas nécessaire d'être un penseur bien profond, pour s'apercevoir que ces populations n'ont que deux moyens de pourvoir à leur subsistance : l'art pastoral et la chasse.

Pourquoi s'adonnèrent-elles à l'art pastoral et non à la chasse? C'est là un point important que la science sociale explique, mais qui ne pourra être pleinement dégagé qu'à la fin de cette étude, lorsque nous nous serons bien rendu compte de l'organisation sociale de ces peuples.

Voyons donc les occupations que l'art pastoral va imposer aux différents membres de la famille.

Transportons-nous dans ces steppes herbues et parcourons-les en compagnie d'un des rares voyageurs qui aient réussi à pénétrer, dans ces régions que défendent si bien l'altitude, la rigueur du climat et les difficultés de la vie nomade.

C'est seul avec sa femme qu'un Anglais, M. Atkinson, quitta, le 22 février 1848, les portes de Moscou, pour son voyage au pays des Khalkhas, où il devait « assister à des scènes qui n'avaient jamais été considérées par un œil européen (1) ».

Il se défia si peu des nomades qu'il devait rencontrer, qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de se composer une petite escorte de trois Cosaques et de sept Kalmouks, c'est-à-dire d'individus choisis dans le pays même qu'il devait traverser. Voici comment il rencontra, pour la première fois les pasteurs khalkhas.

« A une heure avancée de l'après-midi du sixième jour, nous descendions, nous dit-il, une vallée étroite tapissée d'un riche gazon que nos chevaux flairaient avec délices : plusieurs cha-

(1) *Tour du Monde. Voyage de M. Atkinson*, p. 341.

meaux étaient à paître à peu de distance, et derrière eux, à une assez grande distance, on entrevoyait des *yourtes* ou tentes. Dans le lointain, on découvrait aussi des chevaux pâturant dans des vallons herbeux, de même qu'un gros troupeau de moutons dans le voisinage des chevaux. A notre approche, deux hommes montèrent à cheval et vinrent à notre rencontre : puis, un moment plus tard, nous vîmes trois autres Khalkhas venant au-devant de nous : ils avaient l'ordre de nous guider vers *l'aoul* (réunion des tentes). A notre arrivée, un homme âgé prit les rênes de mon cheval et me conduisit à son habitation, où se trouvaient deux femmes et quatre enfants (1)... Autour de l'aoul, la steppe était pleine de vie animée. Le sultan ou patriarche (2) me dit qu'il y avait là plus de deux mille chevaux, mille vaches et bœufs, deux cent quatre-vingts chameaux, plus de six mille moutons ou chèvres. (Remarquons au passage la composition du troupeau ; les proportions relatives des différentes espèces correspondent bien aux indications que nous a fournie l'étude de la faune). Les cris perçants des chameaux, le beuglement des bœufs, les hennissements des chevaux, le bêlement des brebis et des chèvres faisaient un chœur pastoral tel que je n'en avais jamais entendu en Europe (3). »

Le tableau est complet et il ne faut pas moins que la prodigieuse fertilité de ces steppes pour suffire à de pareils troupeaux. En effet, le premier besoin pour les animaux comme pour l'homme est celui de la nourriture ; et on remarquera qu'ici ce grave problème se complique d'une étrange façon, quand il faut chaque jour pourvoir dix mille têtes de bétail de fourrages et d'eau. La question serait insoluble pour des sédentaires : chez les khalkhas, le procédé du déplacement, du parcours, lui donne une solution très simple. Se répandant à travers les plaines dans un certain rayon autour de l'aoul, les hommes à cheval « dirigent dans les pâturages les grands troupeaux qu'on voit se mouvoir

(1) *Le Tour du Monde, Voyage de M. Atkinson*, p. 343.
(2) Telle est la majesté de ces chefs de familles patriarcales, tel est le respect dont ils sont entourés que les Russes les désignent toujours par le nom de sultan.
(3) *Le Tour du Monde, Voyage de M. Atkinson*, p. 358.

et ondoyer dans le lointain comme les flots de la mer » (1).

Mais ce déplacement dans un certain rayon autour de l'aoul serait bien insuffisant, s'il n'était accompagné de son corollaire nécessaire, le parcours. Ce n'est plus seulement le troupeau qui se déplace, mais l'habitation et la tribu tout entière se transportent, et, au signal du départ donné par le chef, tous s'en vont ailleurs chercher de nouveaux et plus frais pâturages. Ce parcours ne se fait point à l'aventure ni au hasard ; il exige toute l'expérience et toute la sagesse du patriarche. Quelque bien arrosé que soit le pays, l'abondance des eaux est loin d'égaler celle des pâturages, et cependant les troupeaux ne peuvent pas plus se passer de l'une que des autres. C'est alors qu'on apprécie l'importance de cette eau solidifiée que la nature a, sous forme de neige, amassée avec prodigalité sur toute la surface du pays. La neige joue ici un rôle capital : elle permet d'abord aux nomades d'utiliser les fourrages des parties plus élevées, en leur fournissant de quoi abreuver leurs bestiaux (2) ; en outre, en recouvrant l'herbe et en la préservant ainsi du contact de l'air, elle constitue une sorte d'immense grenier à fourrages où le sabot du cheval saura découvrir la nourriture dont il a besoin. Dépourvue de cette protection, l'herbe, exposée à toutes les intempéries de l'air, pourrirait rapidement sur le sol, et les troupeaux seraient privés de toute nourriture pendant l'hiver. Au surplus, ce parcours offre encore à la famille un précieux avantage ; il lui permet de choisir les endroits les plus appropriés par leur situation à la saison où l'on se trouve ; l'expérience du patriarche sait réserver avec soin pour l'été les plaines les plus septentrionales et les plus ombragées, tandis que sa prévoyance ménage pour l'hiver les vallons les plus abrités et situés vers le sud. « A mon retour, dit M. Atkinson, je revis mes anciennes connaissances Oui-Yas et Baspasihan qui étaient venues avec leurs clans et leurs troupeaux, y prendre leurs quartiers d'automne et je resserrai les liens de l'hospitalité avec un grand nombre de *rois-pasteurs* (3). » Ajoutons enfin que

(1) Huc, ouvr. cité, t. I, p. 59.
(2) La Harpe, ouvr. cité, p. 411.
(3) *Le Tour du Monde*, p. 370.

certaines parties du pays sont recouvertes d'une couche de neige si épaisse que, l'hiver, elles sont impraticables, car, comme le remarque Plan de Carpin, « il neige extrêmement en certains endroits et en d'autres très peu » (1).

La seconde occupation que l'art pastoral met à la charge des hommes est la garde des troupeaux; ce n'est point là, d'ailleurs, un travail bien fatigant ni bien pénible : il suffit, le plus souvent, de s'asseoir les jambes croisées, à la mode tartare, sur le moelleux coussin que la steppe tient toujours à la disposition de qui veut s'en servir. Un croquis de M. Atkinson nous montre un de ces pasteurs dans cette position; on y retrouve le calme et la placidité de ces gens gardant leurs troupeaux; les mains retombent mollement sur les genoux, le regard semble comme perdu dans l'immensité, tandis que tout le corps assoupi paraît craindre de troubler par un mouvement de délicieuses rêveries. Le grand silence du désert et la vue de l'horizon sans bornes prédisposent l'âme aux méditations, aux pensées sérieuses.

Cette simple nécessité de la garde des troupeaux a développé la paresse native, la répulsion instinctive de l'Oriental pour la peine et l'effort: elle a donné naissance à ce tempérament mélancolique et rêveur qui s'abandonne si délicieusement aux vaporeuses inspirations du haschich et de l'opium; en mettant sans cesse le pasteur en présence du firmament étoilé et de la nature, elle prédispose son esprit à agiter les grandes questions de philosophie, particulièrement celle de l'origine du monde, perpétuelle préoccupation qui s'est traduite dans les nombreuses théogonies de l'Orient. C'est la même cause qui a suscité, parmi les populations issues de pasteurs, ces astronomes si célèbres chez les Chaldéens et dont les mages ont perpétué le souvenir.

Ce travail si paisible de la garde des troupeaux, en établissant entre la solitude de la steppe et le nomade une perpétuelle correspondance, a développé cet esprit religieux, sans cesse occupé des choses de la vie future. « L'aspect des prairies de la Mongolie

(1) Plan de Carpin, p. 242.

n'excite ni la joie ni la tristesse, dit M. Huc, mais plutôt un mélange de l'une et de l'autre, un sentiment mélancolique et religieux, un sentiment qui tient plus du ciel que de la terre, qui peu à peu élève l'âme, sans lui faire perdre entièrement de vue les choses d'ici-bas (1). »

Mais voici un tout autre aspect, et en apparence contradictoire, de l'art pastoral.

En effet, ce travail ne consiste pas seulement à diriger paisiblement les troupeaux, il faut aussi bien souvent s'élancer sur un cheval rapide à la poursuite de quelque bête égarée ou de quelque fauve disparu avec sa proie dans le désert. Ce n'est point une petite affaire de garder un troupeau de plus de trois mille têtes de gros bétail; sans doute le cheval, cette « barrière mobile », se transporte rapidement à travers la steppe, mais il n'en arrive pas moins fréquemment que quelque animal, attiré à son tour par l'immensité du désert, s'en va rejoindre les chevaux et les chameaux sauvages dont il envie la liberté.

Aussi un cheval tout harnaché est-il attaché en permanence à un piquet, à l'entrée de chaque tente; au moindre signal, des cavaliers, au nombre de huit, dix ou même douze, s'élancent avec rapidité dans la direction du fugitif. Alors commence pour nos Khalkhas une course vertigineuse qui dure parfois plusieurs jours. Il n'est pas de tente si éloignée où ils n'aillent demander des nouvelles de leurs animaux égarés; et, lorsqu'ils aperçoivent quelque lama, ils descendent de leur monture et, se prosternant à leurs pieds : « Hommes de prière, leur disent-ils pleins d'émotion, nous venons vous inviter à tirer un horoscope; vous dont le pouvoir et la science sont sans bornes, indiquez-nous où nous pourrons retrouver nos chevaux (2). » et la chevauchée recommence, aussi rapide que le vent, jusqu'à ce qu'on ait au moins acquis la certitude que toute recherche est désormais inutile.

Les Khalkhas n'ont point seulement à empêcher la fuite de leurs troupeaux, ils ont dans les bêtes sauvages des adversaires autre-

(1) Huc, *loc. cit.*, p. 59.
(2) *Ibid.*, I, p. 32.

ment redoutables. Le loup surtout est leur ennemi personnel, et ils croient voir dans la grande Ourse sept loups énormes guettant incessamment leurs troupeaux. Cette haine pour le loup semblera justifiée, si l'on veut bien réfléchir à tous les ravages que peuvent causer, au milieu de ces bestiaux innombrables, ces fauves voraces, qui sont d'autant plus assurés du succès et de l'impunité, que leur proie présente ici plus de prise à leurs attaques et que le désert leur assure une retraite. « La nouvelle, dit M. Huc, qu'un loup a apparu dans le voisinage est pour tout le monde le signal de monter à cheval; chacun saute sur un des chevaux tout sellés attachés auprès de la tente, et en un instant la plaine est couverte de nombreux cavaliers, tous armés de leur longue perche. Le loup a beau courir dans toutes les directions, il rencontre partout des cavaliers qui se précipitent sur lui. Il n'est pas de montagne si raboteuse et si ardue, où les chevaux des Mongols, agiles comme des chevreuils, ne puissent l'aller poursuivre (1). » Telle est l'horreur des nomades pour cet animal, qu'ils n'hésitent point à torturer parfois leur capture au milieu de supplices affreux. L'ours est écorché tout vif et on le remet ensuite en liberté; pendant l'été, il vit ainsi pendant plusieurs jours.

Enfin les Khalkhas doivent quelquefois protéger leurs troupeaux contre la nature elle-même. Lorsque s'élèvent, pendant l'hiver, ces terribles ouragans, qui, bouleversant la neige, font ressembler la plaine à une mer en furie, les animaux épouvantés fuient de tous côtés; chevaux et bœufs s'élancent dans toutes les directions, tandis que les chameaux ahuris augmentent par leurs cris perçants l'universel tumulte. « Alors ces intrépides pasteurs volent courageusement au secours de leurs troupeaux; on les voit bondir de côté et d'autre, exciter les animaux par leurs cris et les conduire au loin à l'abri de quelque colline : quelquefois ils s'arrêtent immobiles au milieu de la tempête, comme pour défier la fureur des éléments et braver la froidure (2). »

Mais, dira le lecteur, il me semble que nous voilà bien loin

(1) Huc, t. I, p. 122.
(2) *Ibid.*, p. 96.

de ce pasteur tranquille que vous me dépeigniez tout à l'heure mollement assis sur l'herbe et plongé dans de mélancoliques rêveries. Cela est vrai, et cependant ce nouveau tableau est aussi exact que le premier ; il nous présente un second aspect du travail pastoral, qui va nous expliquer une aptitude nouvelle et tout à fait différente de ces populations.

Je veux parler de l'agilité, de la souplesse remarquable qui, de tout temps, ont fait des nomades les premiers cavaliers du monde, tels que les Scythes, les Numides et les Germains dans l'antiquité, les Maures et les Arabes dans l'ère moderne. Grâce à cela, le pasteur possédera au plus haut degré ces qualités physiques qu'il partage seul avec le chasseur ; les sens de la vue et de l'ouïe arriveront à leur complet développement et le Khalkha est capable, à une distance très éloignée, d'entendre le trot d'un cheval, de distinguer la forme des objets, de sentir l'odeur des troupeaux et la fumée d'un campement (1). A la seule inspection des traces légères et informes qu'un animal a laissées sur l'herbe, il peut dire depuis combien de temps il a passé et s'il était ou non monté par un homme (2).

Cette nécessité journalière de poursuivre les animaux en fuite lui a donné cette vigueur de muscles, cet endurcissement à la fatigue qui étonnent ; mais on remarquera aussi que ce travail ne développe en aucune façon chez lui l'habitude de la marche ; aussi le Khalkha ne se reconnaît-il plus lorsqu'il lui faut se servir de ses jambes ; il ne peut comprendre qu'on trouve du plaisir à marcher et il considère cet exercice comme humiliant (3). A ce propos, un voyageur russe nous raconte comment, en visitant les monuments d'Ourga, il causa le désespoir des Khalkhas obligés de l'accompagner à pied.

Et maintenant, que la voix belliqueuse d'un conquérant retentisse soudain au milieu du désert, et aussitôt ces hommes viendront en quelques jours se ranger sous sa bannière, prêts à marcher à la conquête du monde. Point ne sera besoin de recourir

(1) Huc, p. 420.
(2) *Ibid.*, p. 99.
(3) *Univers pittoresque*, loc. cit., p. 209.

à ces exercices préparatoires par lesquels les nations de l'Occident s'efforcent d'assouplir les muscles de leurs soldats, raidis par les durs travaux de la culture et de l'industrie ; ici la vie quotidienne est une perpétuelle préparation et un incessant entraînement ; en temps de guerre, l'ennemi seul diffère, et en même temps que la grosse question des intendances est facilement résolue au moyen des troupeaux, ces subsistances qui marchent, le nomade, n'a pas même à se séparer de ceux qui l'entourent, et sa famille en sera quitte pour changer un peu plus souvent de campement. « Au milieu des combats, nous dit Tacite, on entend les hurlements des femmes, les vagissements des enfants. Les mères et les épouses pansent les blessures qu'elles comptent sans effroi, et les combattants reçoivent d'elles la nourriture et les encouragements. » Et Tacite ajoute que souvent, dans les combats, les femmes ont soutenu les guerriers en déroute et ramené la victoire (1).

Voilà comment l'Asie est en même temps la patrie de l'indolence et le point de départ de ces terribles invasions des Ouighours, des Huns, des Arabes et des Turcs. Cette terre du calme, de l'immobilité et de la paix ne fut-elle pas le théâtre des horribles massacres de Tchenguiz khan et de Tamerlan dont les armées de plus d'un million d'hommes élevaient des remparts avec les cadavres de leurs ennemis ? Et cependant ces intrépides envahisseurs sont bien les mêmes hommes dont le plaisir suprême semble être de fumer mollement étendus sur un divan le délicieux chibouk et l'exquis narghileh. Éternel contraste que Tacite avait déjà exprimé dans son langage énergique : « Étrange opposition de caractère qui donne à la fois à des hommes un tel goût pour l'oisiveté et une telle haine pour le repos » (2).

Garder et défendre le troupeau, courir après les bêtes échappées, voilà la principale occupation des hommes ; elle est essentiellement attrayante et constitue plutôt une récréation qu'un travail

(1) Tacite, *de Moribus Germanorum*, VII et VIII. « Feminarum ululatus audiri, vagitus infantium : ad matres, ad conjuges vulnera ferunt ; nec illæ numerare aut exigere plagas pavent ; cibosque et hortamina pugnantibus gestant. »

(2) Tacite, XV : « Mira diversitate naturæ, quum iidem homines sic ament inertiam et oderint quietem. »

proprement dit. En est-il de même du travail des femmes? c'est ce qui nous reste à examiner.

Rien ne servirait à nos Khalkhas de nourrir ainsi de nombreux troupeaux, s'ils n'en tiraient de quoi suffire à leur alimentation. L'aliment préféré des nomades est le laitage ; en effet, à de grandes propriétés nutritives celui-ci joint l'avantage de se renouveler incessamment de lui-même. Or c'est aux femmes qu'incombe la tâche de traire les animaux. Sans doute les hommes se chargent bien de traire les juments, bêtes moins patientes et plus rétives que les autres, mais ce sont les femmes qui, seules, comme dans nos campagnes, traient les vaches, les brebis, les chèvres. On pense bien que ce travail, répété deux fois chaque jour, serait interminable, si on ne s'y mettait en grand nombre pour l'accomplir.

Voici comment M. Atkinson décrit cette opération : « Dans mon voisinage immédiat la scène était fort active : d'un côté, les hommes au nombre de plus de cent étaient occupés à traire les juments et transportaient aux yourtes dans le sac à koumouis leurs seaux de cuirs pleins de lait, tandis que les jeunes poulains étaient attachés sur deux lignes à des pieux enfoncés dans la terre. En face, du côté opposé, les femmes trayaient les vaches, les brebis, les chèvres ; à quelque distance derrière elles, les chamelles allaitaient leurs petits (1). »

Cette distribution du travail est constante et ce voyageur la constate lui-même une seconde fois (2). Il est inutile de faire ressortir quelle lourde besogne constitue pour les femmes l'obligation de traire deux fois par jour toutes les vaches, les chamelles, les brebis et les chèvres de pareils troupeaux ; chez les Arians védiques, le mot *fille* signifiait celle qui trait les troupeaux. En outre à certaines époques, les femelles exigent des femmes des soins particuliers ; lorsqu'elles viennent de vêler, il faut veiller sur leurs petits et il y a de quoi s'occuper à donner la chasse aux jeunes poulains, aux petits des chamelles. Enfin, pour éviter le terrible fléau des épizooties, le troupeau tout entier doit être l'objet

(1) Atkinson, *le Tour du Monde*, p. 358.
(2) *Ibid.*, p. 362.

d'une surveillance constante et c'est encore aux femmes qu'échoira la tâche de soigner les animaux malades.

Que les travaux du ménage soient du domaine exclusif des femmes, c'est ce qui n'a évidemment rien de surprenant. Préparer les laitages, les faire bouillir et veiller à leur fermentation, battre le beurre et le fromage : transporter dans des outres de cuir l'eau nécessaire à la confection du thé, liquide préféré des Tartares, car l'eau stagnante des lacs a souvent des propriétés malfaisantes; faire cuire les viandes et les exposer en haut de la tente à la fumée du foyer, voilà autant d'occupations qui leur sont naturellement dévolues. C'est encore à elles que revient la charge d'entretenir le feu sous la marmite énorme, et, pour cela, elles doivent aller, à travers la steppe, ramasser les argols, ou excréments d'animaux, les faire sécher au soleil et les entasser autour de la tente; ce dernier travail est particulièrement difficile pendant l'hiver, alors que, pour découvrir les argols, il faut auparavant écarter la neige durcie par la gelée (1). Nous ne faisons que mentionner ici ces divers soins du ménage, qui trouveront mieux leur place dans une autre partie de cette étude.

On remarquera même combien ceux-ci se trouvent simplifiés; car l'art pastoral fournissant des produits immédiatement utilisables pour la nourriture, ou n'exigeant du moins qu'une préparation très minime, a épargné du même coup aux femmes le dur labeur qu'exigent, chez les peuples agriculteurs, les pénibles opérations de la mouture et de la boulangerie. Mais ce que la femme gagne d'un côté, elle va le perdre de l'autre.

Il n'est pas besoin de longues réflexions, pour remarquer que la nécessité de faire paître les troupeaux impose l'isolement à chaque groupe de famille. Par suite de cet isolement, les familles doivent pourvoir elles-mêmes à presque tous les besoins journaliers et par conséquent fabriquer presque tout ce qui leur est nécessaire. Heureusement, l'art pastoral fournit abondamment la matière première de ces fabrications domestiques. Les Khalkhas trouvent en effet dans la laine des moutons et des chè-

(1) Huc, t. I. p 65.

vres, dans le poil des chameaux et des bœufs, dans la graisse et le cuir de tous leurs animaux, les éléments indispensables des différentes industries qu'ils doivent exercer.

La fabrication, chez ces populations, est donc essentiellement un travail de ménage, c'est-à-dire un travail exécuté au foyer et pour les seuls besoins de la famille. A ce titre, elle incombe naturellement aux femmes, comme toutes les besognes de ménage, chez les divers peuples.

Or c'est là un travail pénible, ainsi qu'on va le voir par les opérations qu'exigent les deux principales branches de ces fabrications, le tannage des peaux et le foulage des laines.

On lave les peaux à l'eau chaude, puis on racle et on nettoie le dessous, pour en arracher la graisse et la chair qui peuvent y adhérer, on les mouille pendant quatre ou cinq jours avec du lait aigre et salé, on les étend au soleil et, quand elles sont sèches, les femmes les foulent longtemps avec les mains. Pour les préserver de l'humidité, on les expose à la fumée du foyer, et, après les avoir encore une fois foulées avec les mains, on en imprègne de craie la partie intérieure. De la laine des moutons, les femmes font deux parts : la moins grossière est employée à tisser des tapis et des rideaux pour les tentes : la plus commune sert à fabriquer des feutres, que l'on prépare de la façon suivante. Les femmes battent la laine avec des perches, l'étalent également sur une vieille pièce de feutre, l'arrosent d'eau bouillante et la roulent avec le feutre sur lequel elle est appliquée, puis elles lient fortement le paquet avec des cordes et le foulent aux pieds ou le jettent en l'air pour qu'il retombe avec force. Enfin elles déroulent le paquet, et le feutre en sort confectionné (1).

Le poil de chèvre sert à fabriquer des bonnets de feutre; avec le poil de chameau, on tisse une étoffe assez solide; enfin ces deux matières, jointes au crin de cheval, sont employées à la confection de cordes très souples et, à ce titre, particulièrement précieuses dans ces pays froids (2).

(1) *Univers pittoresque*, loc. cit., p. 147 et 224.
(2) Huc, t. II, p. 172.

La graisse des animaux est utilisée pour l'éclairage, et, mélangée à de la cendre, elle donne un savon, qui, paraît-il, enlève parfaitement les taches. Si nous ajoutons que quelques plantes tinctoriales, ou le thé, fournissent la base d'une teinture grossière, nous aurons à peu près le bilan des procédés par lesquels les Khalkhas transforment les matières premières que leur procure l'art pastoral.

Avec les peaux tannées, les femmes font des outres et des vases qui conservent fort bien l'eau et ne communiquent au liquide aucune odeur ni aucun mauvais goût, des vêtements, des chaussures, des selles, des harnais. Les tissus de laine et de poil de chameau serviront à la confection des habits, tandis que le feutre donnera à la famille ces tentes spacieuses et chaudes qui la préserveront des rigueurs de l'hiver.

Les femmes manient l'aiguille avec une grande habileté : elles la font descendre de haut en bas, différant en cela des Chinoises qui la poussent de bas en haut. S'il est peu probable que leur coupe de vêtements fût très goûtée des grands magasins de confection de l'Occident, en revanche, leurs ouvrages sont d'une solidité à toute épreuve, et les habits et les bottes qui sortent de leurs mains sont en vérité à peu près « inusables » (1).

Il est inutile de faire ressortir les caractères de cette fabrication : le lecteur a vu immédiatement combien est primitive la méthode employée ; des machines compliquées et des outils pesants seraient une gène pour des familles que leur travail condamne à d'éternelles pérégrinations ; la main, instrument essentiellement transportable et s'adaptant aisément à tous les travaux, était l'outil tout indiqué pour les nomades. Le mode de tannage des peaux est particulièrement curieux : il montre comment les nomades savent adapter à leur genre de vie des travaux qui semblent exiger au plus haut point l'état sédentaire. Enfin on remarquera que l'art pastoral, non seulement fournit la matière première, mais encore exclut toutes les industries dont l'exercice serait inconciliable avec lui, ou dont le produit ne serait d'au-

(1) Huc, t. I, p. 97.

cune utilité pour les nomades : l'industrie du bâtiment, par exemple, ne peut se développer chez des nomades, et d'autre part ceux-ci n'ont jamais eu l'idée d'exploiter les mines de fer assez abondantes dans cette région, non plus que d'utiliser les paillettes de fer que roulent les eaux de plusieurs rivières; nous saisissons ici la répulsion invincible des pasteurs à entamer le sol.

Cette forme de la fabrication chez les nomades a laissé des traces profondes au milieu des sociétés issues de pasteurs; elle a développé cette aptitude particulière des individus à exercer simultanément plusieurs professions, aptitude qui a contribué à arrêter chez elles le développement de la division du travail.

Travaux de l'art pastoral, soins du ménage, fabrication, il semble qu'en voilà déjà plus qu'il n'en faut pour occuper les femmes : et cependant, à cette liste il faut encore ajouter une attribution nouvelle, le transport de la tente et du mobilier. Lorsque les troupeaux ont épuisé les pâturages au milieu desquels la famille était venue dresser sa tente, le chef de l'aoul, le patriarche, donne le signal du départ et on va chercher ailleurs de nouveaux fourrages; cette opération est nécessairement très fréquente, quoique la fertilité de la terre ait ici dispensé les Khalkhas d'un déplacement presque quotidien. Lorsque le moment du départ est venu, les femmes doivent démonter la tente et déraciner péniblement les piquets auxquels sont attachés les claies qui supportent les feutres. Ceux-ci atteignent chez les Khalkhas des dimensions considérables, car la tente vaste et confortable a remplacé la tente étroite et exiguë des steppes pauvres; l'hiver, à cause de la rigueur du climat, ces tentes sont formées de trois étoffes de feutre superposées (1). Ce sont les femmes qui doivent les rouler et les charger sur les chameaux et sur les chariots; c'est à elles aussi que revient le soin du déménagement du mobilier, assez restreint d'ailleurs, et des tapis ou tentures qui ornent l'habitation. Ce travail pénible de chargement l'est pourtant moins que celui du dressage de la tente. On peut se représenter combien doit être fatigante cette opération, alors qu'il faut en-

(1) *Univers pittoresque*, loc. cit., p. 224.

foncer profondément dans la neige glacée et le sol durci les piquets qui doivent maintenir la tente en dépit des ouragans, et que les feutres raidis par le froid ne se laissent manier qu'avec la plus extrême difficulté. Les femmes doivent alors redoubler d'efforts, heureuses encore si quelque bon coup de vent ne vient point soudain s'engouffrer sous la tente à moitié dressée. Ce sont elles qui sont chargées de ces durs travaux, et un voyageur nous dit même qu'elles y font preuve d'une adresse et d'une habileté vraiment singulières.

On le voit, le pays des Khalkhas n'est pas précisément le paradis des femmes. Quelle est la cause de ce perpétuel labeur auquel elles sont condamnées? Uniquement ce simple fait que l'isolement des familles n'a pas permis à certains travaux de se constituer en industrie séparée et a forcé la fabrication de demeurer une besogne de ménage. C'est ainsi que l'on voit chez nous la femme diligente prodiguer aux soins multiples du ménage ses fatigues et ses peines, alors que le mari, rentré le soir de son bureau, fort peu fatigué d'ailleurs, ne songe même pas à prendre sa part des pénibles travaux du foyer. Cette fabrication ménagère est dévolue aux femmes, encore que parfois la force musculaire et les efforts qu'elle demande sembleraient la faire rentrer dans le domaine des hommes; on a vu combien doivent être fatigantes les opérations du tannage des peaux, du foulage des laines et du transport de la tente.

Par là, il devient aisé de s'expliquer pourquoi les femmes en Orient sont parfois accablées de travail, phénomène qui a bien souvent ému de compassion les voyageurs se lamentant avec tristesse sur la dureté de cœur des maris de l'Orient. Il était plus facile de donner ces « touchantes » raisons qu'une explication scientifique. On remarquera d'ailleurs que cet excès d'occupations pour les femmes ne trouve pas davantage sa justification dans la nature spéciale des travaux qu'elles exercent : en effet, lorsque ceux-ci sortiront de la famille pour se constituer en industries séparées, ils deviendront l'apanage exclusif des hommes; il en sera de même pour les rudes travaux de la meunerie et de la boulangerie, qui cependant sont du ressort de la femme, lors-

qu'ils sont exercés au foyer de chaque famille, comme cela a lieu encore aujourd'hui chez les Bachkirs de l'Oural.

Cette surcharge de travail qui pèse si lourdement sur les femmes est si peu le résultat d'une idée préconçue et d'un système que, lorsque les nomades passeront à l'état sédentaire et que des complications plus grandes amèneront à constituer les différents métiers en industries séparées, les femmes deviendront aisément paresseuses; ne pouvant, en Orient, quitter le foyer, elles seront empêchées par là même de participer aux travaux qui s'exécuteront au dehors, plus heureuses en cela que leurs sœurs de l'Occident qui retrouveront dans les rudes labeurs des ateliers une ample compensation de la diminution des occupations de leur ménage.

Il se dégage de cette première étude cette conclusion très nette : que l'organisation du travail chez ces populations est déterminée uniquement par les conditions physiques du Lieu.

Et non seulement le Lieu donne naissance, d'une façon générale, à l'art pastoral, mais il imprime à ce dernier une forme particulière, qui le différencie notablement des variétés que l'on peut observer dans d'autres steppes de l'Asie et de l'Afrique.

Les steppes des Tartares-Khalkhas sont essentiellement des *steppes riches*, il n'en existe peut-être pas à la surface du globe qui les surpassent par l'abondance et la vigueur de l'herbe. Aussi la vie pastorale s'y développe avec une telle intensité que nous rencontrons là des troupeaux de dix mille bêtes et des familles qui comptent jusqu'à cinq cents membres réunis autour d'un ancêtre commun. Ce dernier, ou patriarche, gouverne tant d'hommes et tant de troupeaux que les voyageurs n'ont pas trouvé, pour désigner ces chefs de pasteurs, d'autre terme que celui de sultan.

Des communautés aussi nombreuses sont dans une situation particulièrement favorable pour fabriquer tout ce qui leur est nécessaire. Elles n'ont pas besoin, comme les pasteurs des steppes pauvres de l'Arabie et du Sahara, de chercher un complément de ressources dans des fabrications accessoires, dans des produits destinés à être vendus aux sédentaires du voisinage. Elles ne

sont tributaires de personne ; elle se suffisent pleinement à elles-mêmes.

C'est le type le plus complet d'une société reposant exclusivement sur le groupement familial.

Il nous faut voir maintenant comment ces conditions du sol et du travail font sentir leur influence à tous les degrés de l'organisation sociale.

Paul BUREAU.

(*A suivre.*)

LES

FAUX REMÈDES AU MAL SOCIAL.

V.

REMÈDES D'ORDRE ÉCONOMIQUE (1).

Nous voici arrivés à la série la plus féconde et la plus variée des faux remèdes au mal social. C'est surtout en matière économique que l'esprit inventif des guérisseurs de la société se donne carrière. Et cela s'explique aisément : de toutes les conséquences d'une mauvaise organisation sociale, celle qui se fait sentir le plus cruellement, c'est la faim. Les socialistes allemands ont coutume de dire que la question sociale est une question d'estomac : *Die sociale frage ist ein magenfrage.*

Il est certain qu'elle y aboutit toujours. Or, bons ou mauvais, les remèdes politiques, religieux, scientifiques, n'ont aucune action immédiate sur cet organe; ils ne peuvent jamais agir qu'indirectement et à la longue. Au contraire, les combinaisons de la propriété, du travail, du salaire, des échanges, sont choses touchant immédiatement au pain quotidien et peuvent être conçues de façons fort diverses.

Notre siècle a vu naître, fleurir et mourir bon nombre de panacées économiques; une véritable fièvre d'inventions sociales a

(1) L'auteur a précédemment étudié les Faux Remèdes tirés de l'ordre politique, de l'ordre religieux et de l'ordre scientifique. Voir, dans cette Revue, t. II, p. 517; t. III, p. 359; t. IV, p. 155; t. V, p. 47.

sévi pendant cinquante ans. Nous ne pouvons nous en plaindre, puisque c'est à elle que le Père de la science sociale a dû la révélation de sa vocation, puisque c'est elle qui lui a fait se dire : « *Les autres inventent; ils n'arriveront à rien : si j'observais!* »

Aujourd'hui, en effet, personne ne pense plus ni à Saint-Simon, ni à Fourrier, ni à Cabet, ni à Robert Owen, ni à beaucoup d'autres. Cela simplifie heureusement ma besogne; je ne vois guère en présence que trois doctrines méritant discussion :

Le système protectionniste et corporatif qu'on pourrait appeler le système du passé;

Le système économique ou libre-échangiste, système du présent, qui a présidé à l'évolution du travail en ce siècle et qui règne dans les chaires;

Le système socialiste, qui a la prétention d'être la doctrine de l'avenir et que soutiennent des gens qu'on appelle « avancés ».

Parmi mes amis, j'ai précisément l'honneur de compter trois hommes fort distingués pouvant représenter avec autorité ces trois grandes fractions de l'opinion économique. Cela m'inspira le projet machiavélique de les mettre aux prises dans les conditions les plus favorables à une discussion courtoise et intéressante, de diriger moi-même cette discussion dans le sens convenable à mes desseins, de l'éclairer par les conclusions de la science sociale et de faire les lecteurs de cette Revue juges des coups que ces Messieurs se porteraient.

Je leur fis donc tenir une invitation à dîner; ils furent exacts; permettez-moi de vous les présenter :

Monsieur le comte de Niversac, gentilhomme périgourdin de bonne race, propriétaire rural, avec pied-à-terre en ville, protectionniste déterminé, partisan du rétablissement des corporations.

Monsieur Ramolini, économiste des plus ferrés. — Vous ne trouveriez pas au *Journal des Économistes* une plume plus habile ni plus orthodoxe. Au physique, c'est aussi le type du genre : un peu solennel, fourchette délicate, une pointe de ventre, comme il sied à un homme satisfait des lois naturelles.

Monsieur Alfred Lenoir, socialiste. — Ne vous effrayez pas, Mesdames; il ne s'agit pas d'un homme de sac et de corde; mon hôte

n'aime pas les moyens violents : il fait du socialisme en artiste, à longue échéance et par persuasion. Quand il « descend dans la rue », c'est pour aller à ses affaires, et il se tient aussi bien que vous et moi ; quand il a dîné en ville, il ne met pas son couvert dans sa poche. C'est un type dont je vous garantis l'existence ; il est rare en France, mais assez répandu en Allemagne. Au reste, jeune, intelligent, ardent et très séduisant : un Lassalle au petit pied !

Ces trois messieurs éprouvèrent bien quelque surprise à se trouver ensemble, mais ils en prirent vite leur parti en gens de bonne compagnie qu'ils sont. Et là, autour de ma table de famille, durant une de ces longues et bonnes soirées provinciales, force graves problèmes furent agités en une conversation charmante dont voici le compte rendu *in extenso.*

Après les banalités obligatoires, la conversation s'engagea sur la mesure que venait de discuter la Chambre des députés au sujet des caisses de retraite pour les ouvriers mineurs. Il s'agit, comme on sait, d'un projet de loi obligeant ces ouvriers à abandonner une partie de leurs salaires, afin de s'assurer une retraite convenable pour leurs vieux jours, et les compagnies houillères à faire, dans le même but, un versement égal.

Moi. — Comment appréciez-vous, Monsieur Ramolini, la loi que vient de voter la Chambre ? A droite comme à gauche, beaucoup de gens la trouvent excellente.

L'Économiste. — Elle est détestable.

Le Comte et le Socialiste. — Oh ! oh !

L'Économiste. — Positivement ; c'est du pur socialisme.

Le Socialiste. — D'accord.

L'Économiste. — Eh bien ! vous ne voyez pas que le socialisme est chose détestable ?

Le Socialiste. — Pas du tout.

L'Économiste. — Vous n'apercevez pas combien il est fâcheux de voir l'État intervenir au profit d'une des parties contractantes dans un contrat jusqu'à ce jour librement consenti des deux côtés ? Vous ne voyez pas que demain les ouvriers de tous métiers vou-

dront participer au même privilège, que l'État n'aura aucune bonne raison à leur objecter et qu'il va se voir forcé de prendre à sa charge le bonheur futur de tous les travailleurs? Il ne s'arrêtera pas là, car sur une telle pente on glisse vite, et il sera fatalement conduit à se charger de leur pain quotidien.

Mais sans parler de cette conséquence moins éloignée et plus funeste qu'on ne croit, je dis que vos députés de droite et de gauche font en cette matière de la sensiblerie inique et stupide.

Elle est inique, car c'est un véritable vol que de puiser, au moyen d'une loi, de l'argent dans la caisse d'un patron, ce patron fût-il une compagnie houillère.

Elle est stupide; je vais vous le démontrer. — Il ne faut pas s'imaginer que les ouvriers s'accommoderaient d'une réduction de salaire de 5 %, par exemple. Ils ne s'en accommoderont pas pour la bonne raison qu'ils n'ont que ce qu'il leur faut strictement pour vivre et entretenir leur famille. En vertu de la loi incontestable de Ricardo, les salaires tendent toujours à se fixer à ce taux-là. Voilà donc 5 % dont les salaires, par la force des choses, devront remonter. — Le patron, de son côté versant autant, voilà, par votre loi, une plus-value artificielle de 10 % sur les produits. Comment, dans ces conditions, soutenir la concurrence étrangère?

Le Comte. — C'est bien simple. On établira à la frontière des droits protecteurs en conséquence.

L'Économiste. — Beau remède en vérité!

D'abord vos droits protecteurs ne rendront pas la vie à notre commerce d'exportation tué par cette surélévation du prix de revient. En second lieu, ils auront pour effet de faire peser sur les consommateurs français cette plus-value.

Mais l'ouvrier n'est pas que producteur : il est aussi consommateur, et, par le fait, son salaire se trouvera encore de 10 % inférieur à ses besoins. C'est 10 % que vous prenez sur le strict nécessaire du présent pour assurer l'avenir. Je serais bien avancé qu'on me promît une bonne retraite à soixante ans, si je devais manquer de pain jusque-là. Et telle est la conséquence infaillible de votre loi.

Moi. — Je dois convenir que ce tableau est rigoureusement déduit; mais il est bien noir et ma perplexité est grande. Il ne me plaît de voir l'ouvrier manquer de pain à aucune époque de sa vie. Vous détruisez l'espoir que nous avions de voir la vieillesse de ces braves gens à l'abri de la misère; que nous donnez-vous à la place? Vous avez de l'humanité, Monsieur Ramolini, et je ne saurais croire que vous vous fussiez voué à la science économique si vous n'y aviez pas trouvé des conclusions consolantes, des raisons de croire à une organisation du travail propre à assurer le bien-être du grand nombre.

L'Économiste. — Assurément. On reproche quelquefois à la science économique d'être sans entrailles. Pourquoi n'en dit-on pas autant à la géométrie et à la chimie? Comme disait Bastiat : « Si la science est impassible, le savant porte dans sa poitrine un cœur d'homme. » Nous, savants, nous cherchons la vérité pour la vérité; mais nous, hommes, nous bénissons Dieu, quand nous voyons qu'il a tout arrangé pour le mieux et que la plus grande somme de bien-être possible pour l'humanité est le résultat du respect des lois naturelles de l'économie politique.

Moi. — Alors la théorie économique est celle-ci : pour faire le bonheur de l'humanité il convient de se croiser les bras et de regarder faire les lois naturelles. Ce sont des fétiches ou, si l'expression vous choque, c'est une arche sainte à laquelle nulle main téméraire ne devrait toucher. Toutes nos misères viennent du peu de respect que nous avons pour elles; quand nous saurons rester tranquilles tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, suivant la formule connue de Leibnitz.

L'Économiste. — Eh! mon Dieu, je conviens, qu'à quelques irrévérences de langage près, c'est assez cela.

Moi. — Je m'étais toujours demandé où les économistes étaient allés chercher le nom qu'ils ont donné à leur science; je m'en rends très bien compte maintenant. Il ne saurait exister, en effet, plus économique remède aux maux de la société. Dites-nous donc bien vite quelles sont ces merveilleuses lois naturelles et faites-nous voir leurs admirables propriétés.

L'Économiste. — Savez-vous que c'est tout un cours d'économie

politique que vous me demandez là. Je le ferais toutefois volontiers si je ne craignais d'ennuyer fort Madame.

Ma Femme. — Allez toujours, Monsieur, je serai courageuse.

L'Économiste. — Si vous voulez bien me promettre, Madame, de m'arrêter avant que je devienne par trop ennuyeux, je vais commencer.

Ma Femme. — C'est promis.

L'Économiste. — Je dis donc que la bonne distribution de la richesse dérive forcément de l'observation de quelques lois naturelles que l'homme peut violer, mais qu'il n'est pas en son pouvoir de changer.

Voici d'abord « la loi de l'économie des forces, en vertu de laquelle tout producteur s'efforce d'obtenir la somme la plus considérable du pouvoir réparateur contenu dans la valeur, en échange de la moindre dépense de pouvoir producteur (1). »

Ma Femme. — Si je comprends bien ce langage économique, cela veut dire en français que tout acheteur s'efforce de payer le moins cher possible et tout vendeur de vendre le plus cher possible; que tout ouvrier désire se faire payer très cher et que tout patron désire payer ses ouvriers très bon marché.

L'Économiste. — C'est parfaitement cela.

Ma Femme. — Jusqu'ici l'économie politique est à la portée de toutes les intelligences.

L'Économiste. — En second lieu, voici la loi de la concurrence ou « loi de l'offre et de la demande », en vertu de laquelle la valeur des produits varie en raison inverse de l'offre et en raison directe de la demande.

Ma Femme. — C'est assez naturel. Ma cuisinière, par exemple, sait fort bien, quand elle fait son marché, qu'elle pourra avoir les navets à meilleur compte, s'il y en a beaucoup, que s'il y en a peu.

L'Économiste. — Vous saisissez, Madame, les lois économiques avec une précision que j'admire.

Voici enfin la loi naturelle de l'échange, ou « loi des quan-

(1) De Molinari. *Les lois naturelles de l'économie politique*, p. 4.

tités et des prix », ou « loi de progression des valeurs ». C'est une conséquence de la seconde et c'est en même temps un correctif nécessaire des fâcheux effets qu'elle aurait. Quand une concurrence exagérée a par trop fait baisser la valeur d'un produit, les producteurs cessent de le fabriquer, portent leurs capitaux et leur travail sur les industries en bénéfice, et la valeur de ce produit tend à remonter jusqu'à ce que l'équilibre se rétablisse.

Voilà toutes les lois essentielles de l'économie politique. « Que disons-nous, nous autres économistes? nous disons que ces lois naturelles gouvernent la production et la distribution de la richesse de la manière la plus utile, c'est-à-dire la plus conforme au bien général de l'espèce humaine; qu'il suffit de les observer, en aplanissant les obstacles naturels qui s'opposent à leur action et surtout en n'y ajoutant point des obstacles artificiels, pour que la condition de l'homme soit aussi bonne que le comporte l'état d'avancement de ses connaissances et de son industrie. C'est pourquoi notre évangile se résume en ces quatre mots : *Laissez faire, laissez passer* (1). »

Ma Femme. — En vérité, Monsieur, j'admire comment nous autres ménagères nous faisons de l'économie politique sans le savoir. M. Jourdain ne fut pas plus étonné, quand il apprit de son maître de philosophie qu'il savait faire de la prose. Ma cuisinière connaît aussi bien cette dernière loi que les deux autres, car elle sait pertinemment que les maraîchers n'ont pas coutume de cultiver plus de navets qu'ils n'en peuvent vendre à des prix rémunérateurs. Elle possède donc ses lois naturelles tout aussi bien au moins que l'Académie des sciences morales et politiques. Elle n'en ignore que les noms, ce qui, entre nous, est fort peu de chose. Toute la différence, autant que j'en puis juger, consiste en ceci : ma bonne Rosette n'a jamais imaginé que le bonheur de l'humanité tînt à l'observation de ces trois lois-là, et si je le lui disais elle n'y voudrait pas croire. Je ne serais pas fâchée de savoir, d'une façon positive, qui des deux a

(1) De Molinari. *Les lois naturelles de l'économie politique*, p. 30.

raison; à qui, de ma cuisinière ou de l'Académie, je dois m'en rapporter.

Moi. — Je demande aussi à voir par quel ingénieux mécanisme les lois naturelles résolvent le problème du travail.

Le Comte. — Moi aussi.

Le Socialiste. — Je suis tout oreilles, monsieur l'Économiste.

L'Économiste. — Je croyais l'avoir dit. La loi de la concurrence prend en mains l'intérêt du consommateur et tend à réduire les salaires; la loi de progression des valeurs, au contraire, prend l'intérêt de l'ouvrier et tend à les relever. De l'opposition de ces deux lois naît un admirable équilibre donnant satisfaction à tous, mettant à côté de chaque besoin un produit au plus juste prix et permettant à tout le monde de vivre pour le mieux. Voilà l'harmonie. Pourquoi s'ingénier à la chercher ailleurs, quand Dieu vous la donne toute faite? Laissons donc agir les lois économiques. Tout obstacle naturel à leur action est un ennemi qu'il faut vaincre; tout obstacle artificiel est un crime de lèse-humanité qu'il faut réprimer.

Moi. — Voilà une théorie charmante; ce sage équilibre est bien joli. Pourriez-vous nous dire maintenant par quel maléfice un si bel arbre a donné des fruits aussi amers?

Voici plus d'un siècle que Turgot a supprimé par décret tous les obstacles artificiels opposés en France depuis le commencement du moyen âge à la libre action des lois naturelles dans le régime du travail; les monopoles ont été jetés bas, les douanes intérieures abolies. On laisse faire et on laisse passer. L'attachement réciproque des patrons et des ouvriers, forcé au moyen âge, libre et traditionnel dans les siècles suivants est notablement sorti des coutumes; donc plus d'obstacles artificiels ou presque plus.

Quant aux obstacles naturels, le plus grand de tous, le seul considérable, la difficulté des communications, la cherté des voyages, a été réduit dans des proportions inespérées par la création des chemins de fer et des bateaux à vapeur. Les lois naturelles ont donc beau jeu; on peut dire que depuis cinquante ans elles régissent en souveraines le monde du travail. Nous sommes

aujourd'hui, n'est-il pas vrai, en très bonne situation pour apprécier leurs effets.

Le Comte et le Socialiste. — C'est vrai.

Moi. — Eh bien, ces effets sont déplorables; la situation de l'ouvrier est incomparablement plus misérable et plus précaire qu'elle n'était sous le régime de la protection à outrance; le paupérisme qui, alors, n'existait pas même de nom a atteint un développement inquiétant pour l'ordre social, les théories subversives sont écoutées et recrutent des adeptes de plus en plus nombreux parmi les travailleurs, les appétits aiguisés sont menaçants, les revendications surgissent impérieuses et la dynamite semble avoir été inventée à point pour les appuyer.

Vous ne pouvez nier cette situation, vous, économistes orthodoxes, puisque vous luttez en désespérés contre le socialisme envahissant. De bonne foi, trouvez-vous que « la condition de l'homme soit aussi bonne que le comporte l'état d'avancement de ses connaissances »?

L'Économiste. — J'ai beaucoup à vous répondre. C'est à tort que vous rendez les lois naturelles responsables de phénomènes qui tiennent à d'autres causes. De ces causes, il y a deux grandes séries.

Une partie de ces phénomènes sont caractéristiques de la transition d'un régime du travail à un régime meilleur. N'est-il pas injuste d'en rendre responsable celui-ci et non celui-là? En réalité ce sont des fruits tardifs de l'ancien ordre de choses. Les chemins de fer, par exemple, ont dépouillé les uns et enrichi les autres; ils ont fait tort aux diligences, mais que voulez-vous? c'est le progrès; ils ont favorisé certaines villes, certaines régions au détriment d'autres villes, d'autres régions. Ils ont changé et ils changent tous les jours les conditions économiques; ils ont fait des victimes, mais l'humanité dans son ensemble y a gagné, ce n'est pas contestable. Pareillement, grâce aux puissants moteurs à vapeur, les grands ateliers ont fait tort aux petits. Quelques pots de fer ont cassé beaucoup de pots de terre. On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Voilà donc la transition entre deux âges du travail bien et

dûment convaincue d'une bonne part des méfaits que vous imputez aux lois naturelles.

A qui allons-nous attribuer le reste? Eh parbleu! c'est bien simple. Quoi que vous disiez, les lois naturelles sont loin d'être respectées et observées comme il faudrait. De toute part je ne vois que traités de commerce et droits protecteurs. L'économie politique règne, il est vrai, dans les chaires, mais c'est encore M. Prohibant qui monte la garde aux frontières. Nous avons encore beaucoup de monopoles : poudre, tabac, allumettes, chemins de fer et de terre, enseignement. L'initiative privée est comprimée chez nous jusqu'à l'annihilation; le service de la dette publique, énorme et toujours croissante, absorbe chaque année une bonne part de la richesse nationale. Une bureaucratie monstrueuse vit aux dépens des producteurs; une armée colossale enlève par centaines de mille les bras au travail et par centaines de millions l'or aux transactions commerciales. Nous lui devons notre sécurité, mais ce n'en est pas moins une sécurité bien chèrement payée. Ne vous étonnez pas qu'après tant et de si graves violations des lois naturelles l'ouvrier pâtisse et se révolte.

MOI. — Bon Dieu! que voilà de sujets de discussion soulevés! A ce propos, Messieurs, je dois vous informer que des mesures sont prises pour que nul ne puisse sortir d'ici avant que nous ayons résolu la question sociale.

LE SOCIALISTE. — Diable!

LE COMTE. — C'est un traquenard!

MOI. — Comme vous le dites, Monsieur Ramolini, nous allons, ces Messieurs et moi, reprendre, chacun en ce qui nous concerne, les arguments que vous venez d'émettre. Puisque c'est à la transformation des conditions du travail que vous avez donné l'honneur de la priorité, je répondrai à cet argument-là.

Je vous concède que la transformation survenue pendant les deux premiers tiers de ce siècle dans le régime du travail, grâce aux applications de la vapeur, a fatalement amené des perturbations économiques. Mais il faut remarquer que ces perturbations n'ont eu ni une intensité, ni une durée qui permette de

faire remonter jusqu'à elles la souffrance actuelle de la classe ouvrière.

Quant à l'intensité, il n'y a eu, en somme, que des perturbations partielles successives, hors de proportion avec la crise nationale, universelle même, qui sévit sur les travailleurs.

Quant à la durée, voilà beau temps que les plus graves sont passées. Depuis, nous avons eu des époques de prospérité économique incontestable et, chose digne de remarque, c'est au plus fort de la transformation, c'est sous la monarchie de Juillet et surtout sous le second Empire que cette prospérité s'est manifestée avec éclat. Cela s'explique : en donnant une impulsion plus grande au travail, le progrès industriel utilise plus de bras qu'il n'en désoccupe ; il guérit et au delà les plaies qu'il fait.

Voilà une loi providentielle qui figurerait avec honneur dans votre collection. Celle-là est vraiment consolante, car elle montre qu'en matière économique le mal ne sort pas nécessairement du bien ; elle porte à croire, par suite, que c'est l'homme lui-même qui en est le véritable artisan.

A vous maintenant, monsieur le Comte, de vous expliquer sur la question des monopoles.

Le Comte. — Je pense que la souffrance actuelle de la classe ouvrière ne peut pas plus être attribuée au peu de protection et de monopoles qui nous restent qu'à la transition entre deux âges du travail. Un peuple ne protège son industrie et son agriculture que parce qu'elles éprouvent le besoin d'être protégées. Il est difficile d'imaginer que le genre humain soit au point ennemi de ses intérêts qu'il s'encroûte de gaîté de cœur dans une routine funeste. Vous nous citez toujours l'exemple de l'Angleterre. Croyez-vous donc que l'Angleterre fasse du libre-échange pour les beaux yeux de messieurs les économistes? Que non! les Anglais sont libre-échangistes parce qu'ils ont intérêt à l'être, et ils y ont intérêt parce qu'ils ont le bonheur de disposer d'un sol qui fournit en abondance les matières premières, le charbon, le blé, et surtout d'une organisation sociale qui leur permet de faire de l'agriculture et de l'élevage au plus juste prix.

Quant à nous, un peu moins bien doués sous le premier rap-

port et beaucoup moins sous le second, nous ne pouvons pas lutter, nous le voyons, nous le sentons. Alors que faire? Laisser les lois naturelles agir, ce serait laisser la France en friche. Les économistes, gens éminemment cosmopolites, n'y voient pas d'inconvénient, mais nos paysans n'entendent pas de cette oreille. On ne saurait les en blâmer. S'ils ont imposé à leurs élus, députés et sénateurs, un droit d'entrée sur le blé il y a deux ans et le relèvement de ce droit l'an passé, croyez bien que c'est parce qu'ils se rendent parfaitement compte que ces droits se traduisent en belles pièces de cent sous tombant dans leurs poches. Après tout, le devoir le plus élémentaire du gouvernement n'est-il pas de prendre en mains l'intérêt du plus grand nombre des gouvernés, puisqu'il ne peut pas espérer contenter tout le monde, et, je le répète, cet intérêt-là est trop immédiat, trop tangible pour que les intéressés s'y trompent.

L'Économiste. — Oui, Jacques Bonhomme saisit très bien la différence entre les pièces de cent sous qui tombent dans sa poche et celles qui n'y tombent pas. C'est exact; mais remarquez ceci, s'il vous plaît. Ces pièces de cent sous qui viennent, c'est ce que Bastiat appelait « ce qu'on voit »; mais il y a aussi « ce qu'on ne voit pas », ce sont les mêmes pièces de cent sous qui s'en vont. Comment s'en vont-elles? — D'abord il faut payer une armée de douaniers pour garder la frontière contre l'invasion de la vie à bon marché. Voilà une dépense. En voici une autre. Dans la famille Bonhomme il n'y a pas que Jacques. Le gouvernement le protège, mais aux dépens de qui? Évidemment aux dépens des autres membres de la même famille qui font autre chose. Tous ces gens-là payent leur pain plus cher; il leur faut donc des salaires plus élevés; voilà donc l'industrie en état d'infériorité vis-à-vis de l'étranger. Dès lors le gouvernement, qui protège contre l'Amérique Jacques qui laboure, devra protéger contre la Belgique et l'Angleterre Pierre qui fait de la fonte et Paul qui fait du fer; contre l'Allemagne, Mathieu qui fait des jouets d'enfants; contre l'Italie, Arthur qui tresse des chapeaux de paille et Ernest qui file du macaroni.

De toutes ces protections il va résulter que le blé de Jacques lui

est payé cinq francs de plus qu'il ne vaut, mais que ces cinq francs qu'il reçoit de la main droite il les débourse de la main gauche, puisqu'il paye plus cher qu'ils ne valent sa fonte, son fer, ses chapeaux, son macaroni et les jouets de ses enfants.

Il en est de même pour tout le monde. Les uns gagnent un peu plus qu'ils ne perdent, les autres perdent un peu plus qu'ils ne gagnent. Pour l'ensemble, la balance s'établit à trois choses près.

La première, c'est que si vos droits sont assez protecteurs pour arrêter l'importation étrangère, ils n'ont pas occasion de s'appliquer et les frais de douane ne sont récupérés par rien du tout.

La seconde, c'est qu'au lieu de jouir en abondance des choses nécessaires ou utiles, ce qui constitue la véritable richesse, la nation aura à peine de quoi suffire à ses besoins.

La troisième, c'est que l'industrie nationale protégée de cette façon, soustraite à l'action vivifiante de la concurrence, s'endormira dans la routine, conservera ses vieilles méthodes et vous obligera à doubler, à tripler, à décupler vos droits protecteurs en raison des perfectionnements que la liberté fera surgir ailleurs. Cela est d'observation. Ne sentez-vous pas combien votre doctrine est contraire au progrès, à la raison, à la nature, aux aspirations et aux besoins véritables de l'humanité?

Moi. — Vous avez bien établi, en effet, monsieur l'Économiste, qu'on ne peut pas demander d'une façon constante, normale, au système protecteur la solution du problème qui nous préoccupe. Il peut être utile transitoirement dans des conditions dont nous pourrons reparler. Pour l'instant, il me semble que nous ferons bien d'arrêter là cette digression, intéressante à coup sûr, mais qui n'en est pas moins une digression et fait dévier notre étude.

Il s'agissait, en effet, de savoir si l'insuccès constaté de l'organisation économique moderne en matière sociale ne tient pas au peu de protection et de monopole qui nous restent, à notre bureaucratie et à notre régime militaire.

Des monopoles et des protections, il nous reste assez peu, en vérité, pour qu'on les puisse négliger. Quant à notre bureaucratie et à notre appareil de guerre, si malfaisante que soit l'une et si

onéreux que soit l'autre, ce ne sont là, à mon sens, que des fléaux supplémentaires sans lesquels la souffrance se produit et doit s'expliquer.

Voyez l'Angleterre industrielle, voyez surtout les États-Unis. Eh quoi! voici un grand pays riche, sans armée, avec une dette nationale insignifiante, sans monopoles, où chacun peut faire son chemin de fer; c'est bien le pays de toutes les libertés, où la loi et les mœurs sont tout au « laissez faire », un pays que les économistes peuvent regarder d'un œil paternel et attendri. Il n'a pas eu de crise de transition, puisqu'il est né avec les progrès industriels et qu'il a grandi avec eux; il jouit des inappréciables ressources d'un territoire fertile, immense et incomplètement défriché. Eh bien, aux États-Unis aussi, la question ouvrière a surgi; les Chevaliers du Travail sont légion; le socialisme est en bonne voie; l'anarchie a déjà fait des siennes, les travailleurs se soulèvent contre la concurrence des coolies chinois. Si les lois naturelles ne suffisent pas à résoudre le problème social dans un pays aussi favorisé par la nature et les circonstances, comment espérer qu'elles puissent les résoudre chez nous? Qu'en pensez-vous, monsieur Ramolini?

L'Économiste. — L'objection est embarrassante.

Le Socialiste. — Si embarrassante qu'elle est irréfutable. Maintenant qu'il est bien démontré que les lois naturelles ne produisent pas l'harmonie, il s'agit de savoir pourquoi.

La loi de la concurrence et la loi de progression des valeurs réagissent-elles l'une sur l'autre de façon à produire un équilibre *stable* qui assure à l'ouvrier le salaire strictement nécessaire?

Si oui, je proteste contre ces lois funestes, qui ne laissent voir aucune amélioration possible dans le sort de la presque totalité de l'espèce humaine. Je ne m'accommoderai jamais d'un régime où tous les progrès de l'humanité ne profitent qu'au petit nombre. Il y a là de quoi maudire les lois naturelles, les combattre par tous les moyens et les remplacer par quelque chose d'artificiel. Si mal qu'on fasse, on fera mieux.

Mais vos lois d'airain sont bien autrement malfaisantes encore. Aucun de vos auteurs, que je sache, ne prétend que ce juste équi-

libre soit stable; le contraire est trop visible; ce juste équilibre est simplement un axe fictif autour duquel le taux des salaires oscille comme un balancier. Et comme tous les balanciers en marche, il ne demeure dans l'axe de son parcours que pendant un temps infiniment court; il ne fait que le traverser. S'il monte, vous gémissez, vous autres économistes qui ne vous préoccupez que des quelques centimes de plus que paiera le consommateur; mais s'il descend, vous dites simplement : « Les ouvriers abandonnent les industries en perte et se portent sur les industries en bénéfice et le taux remonte. » Comme c'est bientôt dit!

J'ignore la définition que donne de l'ouvrier le *Dictionnaire d'Économie politique*, mais je vais vous dire celle qui résulte de toutes vos théories économiques : — Ouvrier : Machine motrice montée sur des roulettes et actionnant deux bras propres à tout travail.

Vous ne paraissez pas vous douter que l'ouvrier a une femme, des enfants, des vieux parents, qu'il aspire ardemment, comme tout être humain, à la fixité du foyer, que les déplacements lui sont non seulement déplaisants, mais onéreux, l'homme étant, suivant un de vos maîtres, « de toutes les marchandises, la plus chère à transporter. »

Vous ne vous dites pas qu'il fera, par suite, de longs sacrifices, qu'il travaillera des mois, des années peut-être, au rabais, espérant toujours la reprise des affaires, vivant des épargnes péniblement amassées durant la période de prospérité. Et c'est au moment où il ne lui reste plus un liard que vous lui donnez, d'un cœur léger, le conseil d'aller chercher du pain ailleurs!

Il peut changer de métier et sans aller bien loin, direz-vous. Cela peut être vrai pour un manœuvre, mais tous nos ouvriers n'en sont pas encore là. Peut-il refaire un apprentissage long et coûteux? — On ne fait pas aisément d'un horloger un laboureur, d'un fondeur un épicier, et il est tel métier qui prépare mal à celui de confiseur. Dans la pratique, que devient, en temps de crise, l'ouvrier de métier? il devient manœuvre. Vous n'imaginez pas combien sollicitent actuellement des emplois de ce genre dans nos grandes compagnies de chemin de fer. Mais il n'y en a pas

pour tout le monde, loin de là, et les crises en diminuent le nombre. En vertu de la loi d'airain, ceux qui les occupent sont payés juste assez pour qu'ils ne préfèrent pas tendre la main où vivre de métiers inavouables. Quant aux autres, il ont à choisir entre ces deux dernières ressources. Et là aussi la concurrence vient faire son œuvre infâme ; les audacieux, les gens sans conscience réussissent tout au moins à aller en prison, se faire nourrir par le gouvernement ; les autres, les honnêtes, pâtissent de la mauvaise réputation que leurs camarades ont attirée sur la corporation des mendiants ; la charité publique, surmenée, les abandonne et ils n'ont plus rien à faire qu'à se laisser mourir de faim ou se suicider pour la plus grande gloire des lois naturelles de l'économie politique !

Et quand la crise vient d'un excès général de production, quand, comme aujourd'hui, il y a trop d'ouvriers dans tous les métiers, c'est la misère pour tous et la mort pour un grand nombre.

Direz-vous que ces crises perdront avec le temps de leur intensité et de leur fréquence ? Sur quoi pourriez-vous bien étayer cette prophétie ? Tout démontre le contraire ; elles ne feraient que s'accroître avec les progrès des communications, la mobilité de l'homme et la rapidité de montage des industries. Elles seront par là plus intenses et plus fréquentes. Prétendez-vous qu'elles seront moins durables ? L'ouvrier travaillera toujours à perte longtemps avant de changer de métier : il faut bien vous dire qu'il n'a pas le mouvement perpétuel dans les jambes. Vos lois naturelles sont anarchiques, c'est à elles que l'humanité doit toutes ses misères.

Il y a sans doute de braves cœurs parmi les économistes, Monsieur, puisque vous en êtes, mais si je ne vous voyais pas, je n'y voudrais pas croire et je m'étonnerai toujours que cette théorie de l'égoïsme et de l'oppression en ait pu séduire un seul !

L'Économiste. — Je vous répéterai que ce n'est pas nous qui avons fait les lois naturelles, nous nous bornons à les constater et à les étudier ; nous ne prétendons pas que tout soit parfait sur la terre ; nous affirmons seulement que tout est mieux et beaucoup mieux que tout ce que vous pourriez faire. Révélez-nous donc les procédés par lesquels vous comptez établir le bonheur universel.

Moi. — Il me semble que voilà un réquisitoire assez serré contre l'économie politique. Il serait intéressant, en effet, d'entendre maintenant l'exposé de la doctrine socialiste.

Le Socialiste. — Volontiers. Je commence par vous déclarer que je ne suis pas un révolutionnaire, mais tout bonnement un évolutionniste. Les coups de fusils, qui sont stupides entre nations, le sont encore plus peut-être entre compatriotes.

Ma Femme. — A la bonne heure ! Vous n'êtes donc pas de cette école socialiste qui estime que l'ouvrier prussien est un frère et le patron français un ennemi ?

Le Socialiste. — Permettez, je n'ai pas dit cela ; je pense au contraire que les ouvriers du monde entier ont des intérêts communs et que ces intérêts communs sont opposés aux intérêts communs des capitalistes. La science économique, de quelque façon qu'on l'envisage, n'a pas de patrie ; nous ignorons ce mot-là et ne nous occupons que des intérêts généraux de l'humanité. N'est-il pas vrai, monsieur l'Économiste ?

L'Économiste. — C'est vrai.

Le Socialiste. — J'ai seulement voulu dire que, par tempérament, par goût, par éducation, par préjugé si vous voulez, je ne suis pas partisan des moyens violents. Je ne prétends pas avoir raison, et ne voudrais pas entreprendre une discussion là-dessus. C'est peut-être une faiblesse, mais il me suffit de déterminer le but et de chercher les chemins pacifiques qui y conduisent.

Tout le mal vient, à mon sens, des lois naturelles et de l'organisation économique qui les rend souveraines. Je vous ai montré l'action détestable de la loi de la concurrence sur la société humaine. A quoi cette loi doit-elle de régner ? A la propriété, au capital. Proudhon a dit : « La propriété c'est le vol ». En cela, il n'a fait que formuler la conclusion des principes de la science économique. Les pères de cette science sont bien forcés de reconnaître que la propriété foncière n'est pas défendable en droit (1). Ils

(1) Buchanan : « La société ne gagne rien par la reproduction du profit des terres C'est une classe qui profite aux dépens des autres. »
Mac Culloch : « La rente est un monopole. » Et Scrape ajoute : « C'est une restriction.

sont réduits à soutenir qu'elle n'est justifiée que par ses résultats. Or ces résultats que nous venons de voir ne la justifient pas, mais la condamnent. Avec elle est condamnée toute propriété immobilière, tout capital, car elle est la mère de l'un et de l'autre. La propriété et le capital au moyen de ces deux suçoirs, la rente et l'intérêt, absorbent la plus forte part des produits du travail. On dit que le capital est du travail accumulé, cristallisé. Ce n'en est pas moins du travail mort qui s'engraisse aux dépens du travail vivant, et cela est inique. A l'ouvrier, le strict nécessaire et même moins. Au capitaliste, tous les bénéfices : si bien que les lois naturelles et la liberté économique aboutissent à ce contraste monstrueux : ici, des fortunes scandaleuses; là, la misère noire. Voyez les milliardaires de l'ancien et du nouveau monde : ils ne se réclament que du « laissez faire ». La liberté produit la spoliation, parce que le travailleur pressé par le besoin ne peut pas débattre le taux du salaire comme le capitaliste, à qui aucun luxe ne manque. Il est obligé de passer sous les fourches caudines du capital. Vous l'avez sorti du servage personnel, mais il est toujours serf et son état est pire que le premier, parce qu'il est maintenant serf d'une collectivité capitaliste qui ne lui doit plus rien. La liberté que vous lui avez donnée est menteuse : c'est la liberté de mourir de faim. Rien de plus.

Voilà la grande iniquité sociale. La société doit autre chose à ses membres et il faudra bien qu'elle arrive à le leur donner.

La conclusion essentielle, c'est que le capital et les instruments de travail doivent cesser d'appartenir à l'individu, qui ne peut en user conformément à la justice, pour devenir la propriété de la société.

L'Économiste. — Vous êtes donc socialiste d'État.

Le Socialiste. — Absolument. S'en rapporter à l'initiative

qui n'est juste qu'autant qu'elle est nécessaire pour le bien commun. Quand elle dépasse le point, il la faut modifier en vertu du principe qui la fit établir.

J.-B. Say : « La terre est un atelier chimique admirable... la nature en a fait gratuitement présent à l'homme... mais certains hommes s'en sont emparés... et, chose étonnante, le *privilège usurpé*, loin d'avoir été funeste à la communauté, s'est trouvé lui être avantageux.

Joseph Garnier : « Ce n'est qu'un monopole toléré dans l'intérêt de tous. »

privée du soin de réorganiser le régime du travail, ce serait ajourner cette réorganisation aux calendes grecques. Dix millions de pauvres diables ne seront jamais capables de s'entendre sur les réformes à opérer et, en fussent-ils capables, ils n'ont pas les moyens de les mener à bonne fin. L'État, au contraire, a tout ce qu'il faut : l'unité, l'organisation, la force; il n'a qu'à vouloir. Le tout est de l'avoir pour soi. Nous serions fous de ne pas utiliser un tel outil. N'êtes-vous pas aussi socialiste d'État, monsieur le Comte.

Le Comte. — Oh! pas tant que vous!

Le Socialiste. — Je m'en doute, mais c'est toujours sur l'État que vous faites fonds et vous avez raison. D'ailleurs sa grande raison d'être est de faire régner la justice : nous ne lui demandons pas autre chose.

L'Économiste. — Je vois bien comment l'État pourra confisquer la terre : on ne peut pas l'emporter; les usines, passe encore; mais la fortune mobilière, cela me paraît plus difficile, si bien gardées que soient les frontières. Vous imaginez bien, qu'en hommes raisonnables, les capitalistes commenceront par déguerpir avec leurs capitaux.

Le Socialiste. — Qu'à cela ne tienne! nous nous passerons fort bien de ces messieurs et même de leur argent. La terre et les instruments de travail, cela nous suffit.

L'Économiste. — Fort bien. Comment répartirez-vous les produits du travail? Vos amis déclament sur tous les tons contre le salariat; j'imagine que vous comptez l'abolir.

Le Socialiste. — Assurément. Mais notez bien que cela doit se faire peu à peu. Ce n'est qu'un but aussi éloigné qu'il faudra.

L'Économiste. — J'entends; mais pour en arriver là quel chemin suivrez-vous?

Le Socialiste. — Oh! il est tout indiqué. Que font les sociétés coopératives de production? Elles paient les salaires et, en fin d'année, répartissent les bénéfices. Voilà un chemin bien tracé. Il faut encourager ces sociétés, les développer, les subventionner, leur confier l'exploitation des mines, puisque les mines appartiennent à l'État, puis diriger doucement dans cette voie toutes

les industries et l'agriculture elle-même, par expropriations successives.

L'Économiste. — Et comment répartirez-vous les bénéfices? Suivant le travail ou suivant les besoins?

Le Socialiste. — Suivant tous les deux. Il n'est pas juste que celui qui donne à la société un travail plus intense ou de nature plus élevée et par conséquent plus rare et plus productif, il n'est pas juste que celui-là ne recueille pas plus que son voisin qui flâne ou qui ne fait que ce que tout le monde sait faire. C'est, du reste, un principe admis par toutes les entreprises petites et grandes et contre lequel il y aurait folie à vouloir lutter.

D'autre part, il n'est pas juste non plus de ne tenir compte que du travail sans se soucier des besoins. J'entends qu'à travail égal un homme chargé de famille soit plus payé qu'un célibataire. C'est de bonne justice, car ce n'est après tout que la rémunération légitime due par la société à l'homme qui lui fournit des travailleurs pour l'avenir. S'il y a au monde un devoir sacré, c'est celui-là. La société, telle que vous la concevez et qu'elle existe, s'en moque; celle que je conçois en prend souci : voilà la grande différence entre les deux.

L'Économiste. — Vous ne comptez donc pas abolir la famille et mettre tous les enfants à la charge de l'État?

Le Socialiste. — Cela pourra venir, mais beaucoup plus tard. Pour l'instant, il y a tant de préjugés dans la race humaine que la mesure serait impraticable.

Ma Femme. — Qu'on y vienne un peu me prendre mes enfants!

Le Socialiste. — Aussi ne s'agit-il que de donner à chacun le moyen de nourrir les siens.

L'Économiste. — En vérité, Monsieur, je n'ai jamais rencontré un socialiste aussi raisonnable que vous. Vous rompez nettement avec les chimères facilement réfutables du communisme, vous rejetez cette égalité ridicule de traitement qui chasserait de France tous les hommes intelligents et travailleurs, encouragerait la fainéantise et ferait de nous un peuple de crétins, la risée du monde. Vous ne supprimez pas les machines et la grande in-

dustrie, vous laissez, pour longtemps du moins, les enfants à leurs mères; vous n'entendez pas molester dès le début les paisibles citoyens ni leur imposer un bonheur social tout fait et garanti sur facture. Tout cela témoigne encore d'un certain respect des lois naturelles dont il faut vous savoir gré, et me prive de bons arguments. Néanmoins il m'en reste assez: j'espère vous le faire voir.

Votre système commence par *la mine au mineur*. Allez donc demander à ceux de Rive-de-Gier ce qu'ils pensent de l'expérience que le citoyen Laur a faite *in anima vili* sur leur dos. La *mine au mineur* n'a pas tenu devant l'expérience ; elle ne tient pas davantage contre le sens commun : une mine a besoin d'être conduite avec science, intelligence, prudence, unité de vues, prévoyance. Jamais, au grand jamais, on n'a trouvé l'ensemble de ces qualités chez une réunion de braves gens qui, pris séparément, ne les révèlent guère dans la conduite de leurs affaires personnelles.

Vous continuez par la coopération ; c'est tout à fait vieux jeu. Après la révolution de février, un bel engouement se produisit en faveur des sociétés coopératives. En juillet 1848, l'Assemblée constituante vota 3 millions pour les encourager : 356 demandes de subvention furent produites, 56 furent trouvées sérieuses, dont 27 à Paris se composant de 434 associés. Six mois après, 3 de celles-ci étaient en faillite; 74 ouvriers avaient démissionné, 15 étaient exclus et 11 gérants changés. En juillet 1851, 18 sociétés avaient encore disparu. Dans l'année qui suivit, 12 tombèrent. En 1865, il en restait quatre. En 1875, il n'en restait qu'une, celle des tailleurs de limes; aujourd'hui j'ignore ce qu'elle est devenue. Voilà des débuts bien malheureux pour une institution appelée à changer la face du monde.

Pourtant elles avaient été fondées avec toutes les chances possibles de succès. L'État leur avançait des capitaux, à 3 % seulement d'intérêt jusqu'à 25,000 francs. Toutes les facilités qu'elles demandèrent leur furent accordées tant pour le service des intérêts que pour le remboursement du capital; un conseil d'encouragement les patronna avec intelligence et dévouement; la faveur publique les accueillit.

Pourquoi cet échec? — Au congrès ouvrier de 1876, les causes en furent parfaitement déterminées par les ouvriers eux-mêmes : une société coopérative ne peut prospérer que si elle sait choisir un bon gérant et le conserver.

Or le choix n'est pas facile. Un ouvrier, si bon qu'il soit, n'a pas les aptitudes commerciales requises ; il n'a ni l'éducation spéciale que nécessite la direction, ni l'autorité voulue sur ses camarades. Un « bourgeois » veut être bien payé ; sa présence excite la jalousie ; c'est un capitaliste, un ennemi. Les sociétés coopératives ne réussissent à se préserver de ce double écueil qu'au moyen d'une somme de sagesse et de vertu qui n'est pas à la portée de tout le monde.

Enfin vous arrivez à l'exploitation par l'État de toutes les entreprises. En bonne justice et en fait, vous êtes obligé d'y arriver : les ouvriers d'une industrie traversant une crise ne s'accommoderaient pas de mourir de faim, tandis que leurs camarades d'à côté réaliseraient de jolis bénéfices. Car vous savez bien que, sous un régime quelconque, les industries ne sont pas toutes et toujours prospères. L'infâme capital et l'affreux salariat ont du moins cela de bon qu'ils permettent aux patrons de travailler et de payer leur personnel dans les crises passagères. Le capital est un véritable réservoir où l'or s'accumule dans les années d'abondance et d'où il sort dans les années de disette.

Le Socialiste. — Il conservera ce rôle, mais il le remplira mieux. L'État, qui en sera le dépositaire, ne pourra pas dire comme nombre de patrons : « Messieurs mes ouvriers, mes coffres sont pleins et les affaires commencent à mal aller ; je ne veux pas travailler à perte ; je ferme mon usine, allez vous faire pendre ailleurs. »

L'Économiste. — Passons. Nous aurons donc l'État seul industriel, seul commerçant, seul agriculteur, c'est-à-dire que votre État à vous sera une société anonyme pour l'exploitation de toutes les ressources du pays et dont tous les Français seront actionnaires sans bourse délier.

Le Socialiste. — On ne peut mieux dire.

L'Économiste. — Ah! malheureux jeune homme! vous trouvez

donc qu'il n'y a pas assez d'administrations en France, pas assez de règlements, de ronds de cuir, de rapports, de bureaucratie, quoi! Vous en voulez mettre partout. Vous aurez des épiciers ordinaires, des épiciers en chef, des contrôleurs, des inspecteurs, des inspecteurs généraux de l'épicerie, un ministre de l'épicerie avec un ministère et dans ce ministère des directions; dans ces directions des bureaux, dans ces bureaux des employés, des surnuméraires, des aspirants surnuméraires, et des huissiers. Il vous faudra de tout cela, car toutes les entreprises qui ont dû ou voulu faire grand ont été forcées de recourir à cet appareil encombrant. Et il vous en faudra autant pour la boucherie, pour la boulangerie, pour la mercerie, pour la cordonnerie, pour la menuiserie, pour la maçonnerie, pour la fumisterie, pour tous les métiers, et Dieu sait s'il y en a!

Vous pensez que cette pauvre initiative privée, déjà si anémiée chez nous, est encore trop vivace, et vous voulez l'étouffer à tout prix sous la stupidité bureaucratique. Au moteur si puissant de l'intérêt personnel vous substituez quoi?... le caporalisme.

Le Socialiste. — Mais...

L'Économiste. — Ne protestez pas; vous y serez contraint. Vous devez bien comprendre que des gens qui n'auront pas un intérêt très appréciable à travailler ne feront pas grand'chose. Derrière quatre laboureurs il vous faudra un caporal. Que dis-je? un garde-chiourme, car votre système n'est pas autre chose que les travaux forcés pour tout le monde. Et quelle peine appliquerez-vous aux délinquants. Si un ouvrier est paresseux ou insolent, je le mets à la porte. L'État, lui, ne pouvant plus le mettre dehors sera bien forcé de le mettre dedans.

C'est immanquable; mais voici quelque chose d'encore plus immanquable. Je soutiens qu'avant d'avoir atteint deux années d'existence votre État aura hypothéqué le territoire national, ne trouvera plus prêteur au monde et fera faillite. Cela pour bien des raisons.

La première, c'est qu'à beaucoup près vous n'obtiendrez pas des Français embrigadés et travaillant pour la société la somme d'efforts et d'intelligence qui se dépense sous le régime de la

propriété individuelle. Vous ne pouvez même pas l'exiger. Un paysan s'occupe de son champ vingt-quatre heures par jour, comme une mère de son enfant. Il se lève avant le jour, il travaille sous le soleil brûlant, il travaille sous la pluie, économisant sou à sou de quoi agrandir et améliorer son patrimoine. Il dort peu et, quand il dort, il en rêve. C'est que son champ est à lui, qu'il n'en partage le produit avec personne; c'est son bien, sa chose, c'est une partie de lui-même.

Otez le champ au paysan; mettez l'enfant en nourrice, et vous me direz ce que deviendront l'un et l'autre. C'est que l'intérêt personnel est le grand ressort social comme l'instinct maternel est le grand ressort familial. Il est plus impérieux même que celui-ci, car il y a de mauvaises mères, tandis que pas une créature ne cherche son propre malheur.

Comprimez ce ressort, la production et le progrès souffriront; brisez-le et vous n'aurez plus ni production ni progrès.

Donc, premièrement, diminution dans la production, routine dans les méthodes de travail.

En second lieu, dans votre république d'Utopie, l'administration, la surveillance, le contrôle, l'inspection, immobiliseront un grand nombre de bras; il faut de tout cela pour suppléer incomplètement à l'intérêt personnel que vous affaiblissez. C'est un second défaut inhérent à toutes les grandes exploitations; vous l'aurez à un degré inconnu jusqu'ici.

En troisième lieu, vous aurez un coulage immense. Dans toute société il faut fabriquer et répartir les produits suivant les besoins. La loi de la concurrence fait tout cela sans frais et avec aussi peu de coulage que possible. Vous aurez de tous les deux dans une proportion que vous ne soupçonnez pas. Il vous faudra de véritables armées de statisticiens, qui feront très mal ce que la concurrence fait toute seule au mieux.

L'État lui-même sera la source d'une quatrième série de pertes. Quelle que soit son organisation, l'État est le plus cher des producteurs. Il trouve moyen de perdre de l'argent où les autres en gagnent. Voyez ses chemins de fer. Cela tient en partie aux causes que je viens de signaler, mais aussi à ce qu'il est l'État.

Son infériorité économique vis-à-vis des grandes compagnies révèle des défauts qui lui sont propres. Le premier de ces défauts est de posséder à un degré plus élevé que les grandes entreprises tous les défauts de celles-ci. Il choisit mal son personnel : ses agents sont pris sur la recommandation des députés et non sur le vu de leurs aptitudes. Il est plus accessible qu'aucune autre administration à la corruption et à la vénalité. Il gère nos finances publiques d'une façon qui serait mortelle pour toute société commerciale n'ayant pas à sa disposition la bourse des contribuables. Que sera-ce, grands dieux ! quand il possédera tout? Vous n'avez pas la simplicité de le prendre pour le meilleur des pères de famille. C'est, au contraire le plus prodigue des fils de famille doublé du plus rapace des exploiteurs.

La liberté fait bien les choses, allez! Tout ce que les petites entreprises peuvent faire, elles le font, car en cela les grandes leur sont inférieures. Et ces entreprises petites ou grandes se constituent spontanément selon la forme la meilleure, la plus apte à produire économiquement. Quand vous aurez chargé l'État de tout faire, tout sera plus mal et plus cher. Cela est d'une certitude absolue.

Dans votre société de l'avenir, les moyens d'existence seront considérablement inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui.

En revanche, comme vous aurez promis le vivre et le couvert à tous les enfants qui voudront bien naître, votre population sera formidable.

Au bout de votre expérience, il y a un cataclysme social épouvantable, unique dans l'histoire du monde; je le vois clairement. Vous n'y pouvez échapper.

En vérité, monsieur le Socialiste, il y a dans votre parti des gens intelligents ; il y en a aussi qui aiment sincèrement le peuple, mais, si je ne vous voyais pas, je ne croirais jamais que chez le même socialiste ces deux qualités pussent se trouver ensemble.

LE SOCIALISTE. — Ne vous effarouchez pas si fort, monsieur l'Économiste. Le socialisme n'est encore qu'un projet à l'étude. Il y a beaucoup à prendre dans ce que vous me dites-là et nous en pourrons faire notre profit. Je ne tiens pas à essayer l'impossible,

mais je ne saurais me résoudre à accepter l'état social que vous nous avez fait, parce qu'il est mauvais, plus mauvais que celui qu'il a remplacé, et comme je ne comprends pas le progrès à reculons, comme pour moi le monde évolue nécessairement vers l'égalité, je vais de l'avant; je cherche à déchiffrer l'énigme de l'avenir pour éviter à l'humanité de longs et pénibles tâtonnements; on n'est pas damnable pour cela.

Le Comte. — Êtes-vous sûr, Monsieur, qu'il faille absolument faire du neuf et que cette tendance égalitaire soit une aspiration très respectable? J'estime, quant à moi, qu'il y a toujours progrès à reculer, quand on a fait fausse route... et je crois bien que c'est le cas.

Le Socialiste. — Voilà au moins une thèse originale et que nous aurons plaisir à vous entendre exposer.

Le Comte. — Ce ne sera pas long; elle tient en quatre points d'interrogation.

Est-il vrai qu'au moyen âge le régime corporatif a assuré la prospérité sociale?

Est-il vrai que, depuis la suppression de ce régime, nous n'avons plus que misère et antagonisme, en dépit de tous les progrès de l'industrie?

Est-il vrai, ainsi que vient de le démontrer monsieur l'Économiste, que le système socialiste soit par essence une dangereuse utopie?

Est-il vrai enfin qu'une réaction considérable se manifeste dans l'opinion en faveur de la corporation?

Vous ne pouvez pas plus nier ce point que les trois autres. L'opinion publique a forcé notre Parlement à abolir définitivement cette néfaste loi de 1791, qui interdisait aux citoyens de se réunir pour leurs « prétendus intérêts communs » et les syndicats sont nés de toute part. Ces syndicats se grouperont, s'organiseront et nous rendront la belle organisation du travail qu'ont connue nos pères et qui a fait pendant des siècles la vitalité et la prospérité de la France. Tous nos maux actuels viennent de l'individualisme excessif que les économistes nous ont imposé.

Le seul remède, c'est la corporation chrétienne, c'est-à-dire l'union des intérêts fondée sur l'amour de Dieu et du prochain.

L'Économiste. — Eût-il toutes les vertus, le système corporatif a un grave défaut, c'est d'être mort et bien mort. Je vous concède qu'en France il fut aboli par la loi, qui alla un peu loin; mais remarquez que, dans tout le reste de l'Europe, il est tombé par la force des choses, comme une institution surannée, comme un habit où le monde moderne se trouvait trop à l'étroit. La jument de Roland avait toutes les qualités, mais elle était morte. Vos corporations ont ce défaut-là et bien d'autres encore.

Tout d'abord je tiens à écarter de la question un élément étranger que vous y avez introduit : l'élément religieux.

Le Comte. — Comment, étranger! Dieu n'est étranger nulle part, que je sache.

L'Économiste. — Mille pardons! il est étranger à nos sottises aussi bien qu'à nos péchés. S'il plaît à un brigand des Abruzzes de faire un signe de croix avant d'assassiner son homme, Dieu n'est pas son complice pour autant.

Le Comte. — Votre comparaison est inexacte. Un assassinat est toujours un crime, tandis qu'une forme d'association peut valoir en raison des sentiments religieux des membres qui la composent. C'est ainsi, par exemple, que les couvents constituent une application du communisme impossible à réaliser en dehors du sentiment religieux. Il en est exactement de même pour la corporation.

L'Économiste. — C'est là que je vous attendais. De votre aveu, la corporation comme le couvent suppose une somme de ferveur, de charité, de renoncement, à défaut de laquelle elle disparaît ou devient malfaisante. Cela suffit à sa condamnation. On ne peut pas compter trouver dans la majeure partie des hommes un tel idéal de vertu.

Êtes-vous pour la corporation avec ou sans privilège?

Le Comte. — Je n'ai jamais approfondi ce point.

L'Économiste. — Tant pis, car à ce compte vous représentez deux erreurs et vous m'obligez à deux réfutations.

Si vous vous contentez de la liberté, votre corporation ne sera

jamais ni fort bienfaisante ni bien dangereuse, attendu qu'elle laisse aux lois naturelles toute leur action. Je suppose que les cordonniers d'une ville s'entendent pour faire payer 50 francs le raccommodage d'une paire de souliers. Vite, il en viendra d'autres de la ville voisine, et la concurrence ramènera les prix au taux normal.

Vous êtes donc forcés d'arriver au privilège légal. Nul n'aura le droit de raccommoder les souliers sans l'assentiment de la corporation. C'est une douane établie non plus d'État à État ni de province à province, mais de consommateur à producteur. Au lieu de la vie à bon marché, qui résulte de l'action des lois naturelles, ce sera la vie chère.

LE COMTE. — Qu'importe! tout le monde produit et consomme, on retire d'un côté ce qu'on perd de l'autre.

L'ÉCONOMISTE. — Où donc est, alors, l'avantage de votre système?

LE COMTE. — . . . .

L'ÉCONOMISTE. — En revanche, il a beaucoup d'inconvénients. Vous n'êtes pas sans avoir ouï parler de ces procès qui duraient des siècles entre bouchers et charcutiers, entre cordonniers et savetiers. Ces procès étaient fréquemment accompagnés de querelles qui furent parfois graves.

A cette époque, du moins, si la ferveur religieuse avait décru, la foi existait encore, adoucissait les mœurs, calmait les haines, défendait la vengeance. Aujourd'hui, l'ouvrier ne connaît plus la religion. Dans l'état actuel d'antagonisme et de division des esprits, les luttes seraient des guerres civiles et votre régime corporatif serait le plus détestable des socialismes.

Comment ne voyez-vous pas que ce n'est pas vous qui avez obtenu la loi sur les syndicats, mais vos adversaires; que si vous en profitez, ils en profitent bien plus que vous? Quel n'est pas votre aveuglement, hommes d'ordre, qui faites le jeu des pires ennemis de la société!

Enfin, il y a une autre raison, la plus forte de toutes, qui condamne les corporations comme remède à la misère. Le même phénomène qui les a fait mourir les empêchera de revivre.

Ce phénomène, c'est la transformation de l'industrie. L'immense majorité de la population ouvrière est occupée aujourd'hui dans les grands ateliers, et la corporation n'a plus de sens, ne rime plus à rien, c'est une confrérie religieuse, ce n'est pas une institution économique.

Moi. — J'admire, Messieurs, comme vous excellez à vous réfuter mutuellement. De vos trois systèmes, il ne reste, je crois, plus rien. Vous vous souvenez de ces deux ennemis acharnés qui se battirent et se mordirent si bien qu'on ne retrouva plus que leurs deux paires de bottes. Au lieu de deux, mettons trois, et la comparaison est absolument rigoureuse.

Le Socialiste. — Il est certain que jusqu'ici nous n'avons fait que des progrès négatifs dans la solution de la question sociale, et, si vous tenez parole, nous sommes vos hôtes pour longtemps, à moins que vous n'ayez en poche un quatrième système qui vaille mieux que les trois nôtres.

Moi. — Peut-être. Avant de vous exposer ma façon de voir, j'aimerais à savoir, Messieurs, ce que vous pensez de la question de la population. Elle est importante au premier chef.

Le Comte. — Je crois tout simplement que Dieu a dit à l'homme : « Croissez et multipliez, peuplez la terre. »

Le Socialiste. — J'estime, pour mon compte, qu'on doit respecter le vœu de la nature, et c'est précisément pourquoi je rêve un état social où le pauvre puisse nourrir ses enfants.

L'Économiste. — Je vous ai démontré que votre système consiste à nourrir beaucoup de monde avec peu de pain. C'est le miracle de l'Évangile transformé en doctrine économique. Et vous en aurez du monde, je vous en réponds. Vous n'imaginez pas à quel point la race humaine est prolifique, c'est effroyable.

Le Socialiste. — Oh! effroyable.

Moi. — Plus effroyable encore que vous ne pensez. Tenez, j'étudiais précisément cette question ce matin. Et l'idée me vint de m'amuser à calculer ce que serait aujourd'hui la population du globe, en admettant que depuis Adam elle eût doublé tous

les 33 ans ; c'est raisonnable, car cela ne suppose par famille que quatre enfants mariés. Eh bien, devinez à quel chiffre je suis arrivé.

L'Économiste. — Que sais-je? Ces progressions géométriques déroutent toutes les conjectures.

Moi. — Supposez un globe de la grosseur de la terre entièrement composé d'êtres humains.

Le Socialiste. — Diable !

Moi. — Vous n'y êtes pas. Imaginez des millions de milliards de globes semblables.

Le Socialiste. — Vous plaisantez.

Moi. — Pas du tout. La population de la terre à l'heure où je vous parle s'élèverait à des millions de milliards de ces globes humains, non pas en tout, mais sur chaque mètre carré de la surface terrestre.

Le Socialiste. — Ouf!

Le Comte. — C'est incroyable.

Moi. — Le calcul est très simple, je vais vous le faire tout de suite.

Le Comte. — Merci.

L'Économiste. — Vous en concluez.....?

Moi. — Après vous, s'il vous plaît.

L'Économiste. — Je sais que nos conclusions sont assez mal vues, mais votre calcul m'encourage.

La question sociale se réduit, en somme, à une question de population. La population tend toujours à se mettre au niveau des moyens de subsistance. Elle ne peut pas les dépasser longtemps, mais on peut imaginer qu'elle se tienne au-dessous. C'est la seule donnée du problème qui soit à la disposition de l'homme. La sagesse, pour lui, consiste donc à ne multiplier qu'avec une sage prévoyance, de façon à tenir toujours ses ressources au-dessus de ses besoins.

Moi. — Je savais bien que tous les économistes étaient malthusiens peu ou prou, plutôt prou que peu ; ils s'accordent à trouver qu'il y a trop de monde sur la terre et, pour eux, la solution de la question sociale aboutit, en dernière analyse, à une diminution

de l'espèce humaine. Je savais cela, mais je ne suis pas fâché de vous l'entendre dire. Eh bien, monsieur l'Économiste, votre solution est condamnée par l'humanité, le patriotisme, la nature, la religion et la morale la plus élémentaire.

Par l'humanité : tant que la terre suffira aux besoins de sa population, l'intérêt de l'espèce veut qu'elle croisse. Par le patriotisme : tant que les frontières ne seront pas supprimées, il y aura et il devra y avoir concurrence entre les nations. Concurrence pour le développement des moyens de production, concurrence pour l'occupation des territoires non défrichés, concurrence pour la prépondérance du commerce, des arts, de la science, de la langue, du génie national. Pour tout cela votre remède est mortel. Sans une population féconde, vous n'aurez ni produits à bon marché, ni colonies, ni commerce international, ni influence d'aucune sorte dans les affaires du monde. Au contraire, vous serez colonisés vous-mêmes : on le voit trop chez nous. Vous aurez plus de bien-être immédiat, sans doute, mais vous n'aurez plus ni génie ni vertu. Où la vie est facile l'énergie se perd; un peuple de rentiers arriverait vite à une dégradation sans nom. Les sociétés antiques fondées sur la richesse et vivant du travail des peuples conquis se sont abîmées dans la corruption.

Par la religion : monsieur le Comte vous a donné le texte de cette condamnation.

Par la morale et par la nature : un honnête pasteur comme Malthus pouvait se faire des illusions sur l'application de la « contrainte morale » dans les populations ouvrières de nos centres manufacturiers; il ne vous est pas permis d'être aussi naïfs. Vous savez pertinemment qu'on ne peut pas demander à de pauvres malheureux dépourvus de tout ce dont nous charmons notre vie, soustraits aux saines influences morales et religieuses, un idéal de vertu véritablement surhumain.

Voilà donc où mène le respect superstitieux de quelques lois naturelles assez simples et par cela même secondaires : il mène à violer des lois religieuses, morales, sociales, bien autrement

respectables. Les économistes aiment les apologues : je vais vous en conter un.

Un propriétaire rural possédait un domaine qui allait de la rivière au sommet de la montagne. Dans la plaine, il cultivait du blé ; à flanc de coteau étaient des pâturages ; une forêt couronnait la montagne. Un jour d'été, après une longue sécheresse, notre homme était désespéré ; sa récolte était compromise, son herbe séchait sur pied. Vient à passer par là un physicien auquel il conte sa peine et demande conseil. Alors le physicien lui dit : « Ne voyez-vous pas que la forêt, là-haut, avec ses branches, ses feuilles et ses racines, accapare pour elle seule l'eau du ciel dont vos champs et vos prés ont si grand besoin ? Coupez la forêt, et je vous certifie qu'en vertu de la loi naturelle de la pesanteur, l'eau descendra des sommets, reverdira vos prés et rendra la fertilité à vos champs. Le paysan fut peiné, car il aimait sa forêt, mais il aimait plus encore ses prés et ses champs ; il la coupa, et voilà qu'à la première pluie l'eau du ciel descendit de la montagne, arrachant les rochers, creusant, ravinant, dévastant les prés. Et comme tous les propriétaires de la vallée avaient suivi le conseil du physicien, la rivière grossit, déborda, inonda, et dans son cours furieux saccagea la plaine, emporta les ponts, les digues et les chaumières. Quand elle rentra dans son lit, la désolation était répandue pour longtemps sur un pays jusque-là riche et fertile.

Pourtant ce physicien connaissait bien les lois naturelles de la physique ; il crut qu'il n'y avait qu'à supprimer les obstacles qu'elles rencontraient. « Dieu, disait-il, qui a fait la loi de la pesanteur, veut qu'on la respecte ; c'est à elle qu'il a confié le soin de fertiliser la terre. »

L'insensé ! dans son orgueil de physicien, il ne voulait connaître que les lois physiques, il ignorait les lois de la botanique ; il méconnaissait le royal patronage de la forêt séculaire.

En conscience, monsieur l'Économiste, dans ce physicien ne reconnaissez-vous pas vos amis. Sans doute vos lois économiques sont d'essence divine ; elles sont bonnes, justes, rationnelles, utiles, mais il faut savoir les violer, pour obéir à des lois

plus élevées, c'est-à-dire meilleures, plus justes, plus utiles.

Les lois économiques ne sont pas plus faites pour résoudre le problème social que les lois de la géométrie et de la mécanique. Ce sont là des lois inférieures, parce qu'elles s'appliquent à tous les êtres. L'homme n'est pas fait pour être le jouet et la victime de toutes ces lois brutales, mais pour les vaincre, les asservir et les utiliser. Les lois de l'électricité aussi sont divines, et cependant vous ne protestez pas contre les paratonnerres.

Le Socialiste. — Je me figure, monsieur l'Économiste, que, ce soir en rentrant chez vous, vous trouviez un patron de vos amis pendu à un réverbère, par un de ses ouvriers, un anarchiste, et j'entends d'ici la conversation qui aura présidé à cette exécution.

— Pourquoi me pendez-vous? — Parce que vous m'avez offensé. — Ce n'est pas moi qui vous ai offensé, ce sont les lois naturelles. — Aussi n'est-ce pas moi qui vous pends, mais bien les lois naturelles. Vous serez pendu conformément à la loi de la pesanteur et vous tirerez la langue en vertu de la loi de la strangulation.

Je crois que si vous arriviez à temps, vous ne vous feriez pas scrupule de contrarier, avec votre couteau, l'application de ces lois et que votre ami, si économiste qu'il soit, ne vous en saurait pas mauvais gré.

Moi. — Vous dites tous à qui mieux mieux que l'économie politique fait bon ménage avec la religion, avec la morale, etc. Dans la pratique actuelle c'est absolument faux, car vous entendez faire respecter *avant tout* les lois économiques.

Où tendent-elles, ces lois? — A la vieille théorie voltairienne de la morale de l'intérêt, tout simplement. Ce n'est pas suffisant. La religion et la morale ont précisément pour objet de réprimer la tendance qu'a tout homme à tout sacrifier à son intérêt propre. L'intérêt personnel immédiat, est, par nature, antisocial. La société n'est faite que de contraintes, volontaires ou non, en opposition avec lui.

Tous les articles du Décalogue sont opposées au « laissez-faire ». — Un seul Dieu tu adoreras... Monopole. Les dimanches

tu garderas... La concurrence veut qu'on travaille sept jours par semaine, car les frais généraux courent le dimanche. Ainsi de suite. Si les lois naturelles suffisaient au bonheur de l'humanité, le fils de Dieu ne s'appellerait pas Jésus-Christ; il s'appellerait Cobden.

Les lois économiques veulent qu'on attire à l'usine les femmes et les enfants en bas âge pour utiliser toutes les forces vives. La morale et l'intérêt de la société veulent au contraire qu'on laisse les femmes à leur ménage et qu'on n'étiole pas physiquement et moralement l'enfance dans des ateliers qui, en vertu de vos lois naturelles, sont malsains à tous points de vue.

Qui dira jusqu'où le fétichisme des lois naturelles peut conduire un économiste?

Stuart Mill ne veut pas qu'on laisse l'ouvrier augmenter ses ressources en cultivant un coin de terre à temps perdu, et il vous démontre par $a + b$ que c'est mauvais pour l'ouvrier lui-même.

M. de Molinari (1) dénonce les patrons philanthropes comme coupables de violation des lois naturelles. Il ne veut pas qu'on attache les ouvriers à l'usine par des logements à bon marché, des sociétés alimentaires, des caisses de secours et de retraite, les bienfaits du patronage, parce qu'ainsi le patron perd un temps précieux et attente à la liberté de ses ouvriers.

Je n'ai jamais connu ni Stuart-Mill ni M. de Molinari; je les tiens pour des hommes probes, bons, honorables, mais j'affirme qu'ils ont fait là une véritable besogne de malfaiteurs.

Nous n'en finirions pas, si je voulais relever toutes les étrangetés logiquement déduites des lois naturelles par MM. les économistes.

Le même M. de Molinari (2) propose de résoudre la question ouvrière par la multiplication des bureaux de placement. Ils sont mal vus de l'ouvrier, parce qu'il n'y en a pas assez; quand il y en aura beaucoup, la bonne concurrence interviendra et tout ira bien. C'est de la plus fine logique économiste. L'ou-

(1) *Journal des Économistes*, juillet 1886.
(2) *Revue du mouvement social*, 1880, et *Journal des Économistes*, juillet 1886.

vrier n'a pas assez de son patron pour exploiteur; il faut lui en donner un de plus.

Comment résoudra-t-on le problème du gouvernement et supprimera-t-on la guerre? — Quand chaque commune pourra choisir à tout moment la province dont il lui convient de dépendre et quand chaque province choisira de même l'État dont elle entend faire partie. Toujours la bienfaisante concurrence! Est-ce que la géographie existe pour un économiste (1).

Ces théories ne manquent pas de nouveauté, mais le chemin qui y mène est connu de longue date : c'est la méthode jacobine. Il y a plus qu'un air de famille entre l'économiste et le jacobin; il y a fraternité positive. C'est le même cerveau étroit, incapable de saisir les multiples côtés des choses humaines, la même logique d'acier qui part de quelques principes abstraits et en poursuit les conséquences les plus lointaines, le même souverain mépris des coutumes, des traditions, de l'histoire, du lieu, de tout ce qui distingue entre eux les hommes et les peuples (2), la même incapacité incurable d'observation, le même fanatisme impitoyable dans l'application du dogme sauveur.

Toute la différence, c'est que l'économiste part de ses trois ou quatre lois naturelles, tandis que le jacobin prend tout dans sa cervelle. Le jacobin n'est qu'un économiste qui a mal tourné; ils sont frères ennemis, mais ils sont frères.

Excusez ma vivacité, monsieur l'Économiste, vous me savez assez votre ami pour me permettre mon franc-parler.

L'Économiste. — Comment donc?

Moi.-Je serai plus tendre avec vous, monsieur le Socialiste. L'état de notre société peut faire excuser bien des choses. Je ne considère pas *à priori* vos coreligionnaires économiques comme des bêtes malfaisantes, et la même raison qui les fait détester de tant de monde me rend indulgent à leur endroit. Si paradoxal que cela

(1) M. Molinari, *les Lois naturelles de l'économie politique*, p. 260 et suiv.

(2) « L'économie politique... est plutôt une science de raison qu'une science d'observation. Elle a pour but la connaissance réfléchie des rapports qui découlent de la nature des choses... Elle recherche des lois, en se fondant sur les faits généraux et constants de la nature humaine. » (Rossi, *Cours d'économie politique*, 2e leçon, année 1836.)

puisse paraître, je tiens les erreurs les plus violentes pour moins dangereuses que les autres. D'abord parce qu'elles font plus peur, ensuite parce qu'on s'en guérit plus vite. Mais ma raison se révolte contre l'idéal que vous nous promettez.

Tenez, je vais vous donner en peu de mots ma formule économique. Prenez un état social quelconque. L'ouvrier reçoit un salaire égal à ses besoins. Supposez maintenant que, grâce à de meilleures méthodes de travail, à une utilisation plus ingénieuse des forces naturelles, vous arriviez à donner au même travail une productivité double. Le prix des produits baissera naturellement de moitié, et avec son même salaire l'ouvrier pourra acheter deux fois plus des choses nécessaires à la vie. Son salaire réel sera donc doublé ; c'est là l'effet d'une loi indiscutable et bien connue qui peut s'énoncer ainsi : Le salaire réel de l'ouvrier est en raison directe de la productivité du travail.

D'autre part, la population tend à se mettre au niveau des moyens de subsistance. En principe, elle tend toujours à les dépasser, mais le défaut de pain y met bon ordre : la population est donc, comme le salaire lui-même, en raison directe de la productivité du travail. L'observation le montre assez. Un kilomètre carré nourrit à peine un chasseur, mais il nourrit 10 pasteurs. En France nous avons 72 habitants par kilomètre carré. Les deux pays qui ont, toute proportion gardée, le plus de richesses minérale, l'Angleterre et la Belgique, nourrissent l'un 190, l'autre 200 habitants par kilomètre carré.

Donc si le salaire réel double, en vertu du doublement de la productivité du travail, la population va doubler aussi : le rapport entre elle et les moyens d'existence ne sera pas changé et le salaire réel n'aura pas changé non plus. Voilà pourquoi, monsieur le Socialiste, c'est folie de vouloir établir une société où le salaire de l'homme soit supérieur à ses besoins. Vous êtes forcé d'arriver, comme les économistes, à une réduction de population : mais, où ils n'agissent que par conseil, la logique vous obligera d'agir par lois et règlements. Votre remède est aussi contraire que le leur à l'humanité, au patriotisme, à la religion, mais il offense encore bien plus la morale, la nature et le sens commun.

Une bureaucratie abrutie et stérile, voilà tout ce que vous trouvez à nous promettre.

Quant à vous, monsieur le Comte, vous êtes aussi partisan de la multiplication des pains. Avec des formes hors d'usage impliquant des méthodes de travail anciennes et imparfaites, vous prétendez nourrir une population qui s'est mise à la hauteur des moyens d'existence dus à des méthodes perfectionnées.

Le problème social est mal posé. Il ne s'agit pas d'arriver à rendre le travail attrayant, ni de décréter qu'en quatre ou cinq heures tout homme doit pouvoir gagner le pain nécessaire un jour à la vie de sa famille. Cela est du domaine de l'utopie. Si bien qu'on utilise les forces de la nature, si perfectionnées que soient les méthodes de travail, la loi de la population veillera toujours à ce que, suivant la formule de je ne sais plus quel économiste, à côté d'un pain naisse un homme, et forcera l'humanité à un travail de plus en plus intensif.

En quoi consiste donc ce problème économique?

En deux choses.

1° Atténuer autant qu'il se pourra la violence des crises;

2° Préserver aussi efficacement qu'il sera possible l'humanité de leurs funestes effets, lorsqu'on n'aura pas pu les éviter.

Les économistes s'accommodent trop aisément des crises. La misère, disent-ils, est le point de départ de l'humanité tout entière. Pourvu que tout le monde ne meure pas de faim, les lois naturelles sont donc bonnes.

Je vous ferai remarquer d'abord qu'il n'est pas établi du tout que l'humanité soit partie de la misère. D'accord avec l'histoire et la philologie, la science sociale démontre que les ancêtres de l'humanité n'étaient pas des sauvages mais des pasteurs nomades; ils vivaient largement de leurs troupeaux. C'est si vrai que les nihilistes russes, voisins des héritiers des patriarches, veulent nous ramener au temps où la terre était à tout le monde. Ils ne pensent pas, ces fous, qu'il faudrait commencer par la décharger des neuf dixièmes de sa population pour le moins. Vous en êtes là, monsieur le Socialiste, et vous aussi monsieur

le Comte, car vous rêvez, l'un, l'établissement d'une société idéale, l'autre le rétablissement d'une société surannée, toutes deux incompatibles avec le développement actuel de l'espèce humaine.

Ne déclarons donc pas la guerre aux lois naturelles, ne les maudissons pas; elles sont bienfaisantes pour l'humanité, indispensables au progrès. La nécessité est mère de toute industrie et la concurrence est l'âme de tout progrès. Ce sont de nobles chevaux qu'il faut dompter et non détruire.

Quand une machine à vapeur est destinée à fournir un travail très irrégulier, on a soin de la munir d'un puissant volant qui emmagasine la force vive, quand la résistance est faible et la dépense, quand elle est forte, sans jamais changer beaucoup de vitesse. Otez le volant et la machine s'affole, ou s'arrête, ou casse, suivant les inégalités de la résistance.

La loi de la concurrence fait le progrès comme la machine à vapeur fait le travail; mais, comme elle, elle le fait avec intermittence, affolements, accidents, mort d'hommes.

Il lui manque un volant. Ce volant, si quelqu'un vous l'apportait sur un plateau d'argent, vous le recevriez à genoux; vous baiseriez la main qui vous donnerait cet admirable outil, vous élèveriez des statues d'or à l'homme qui l'aurait inventé, car vous voulez avant tout l'harmonie sociale. Nous sommes tous quatre magnifiquement unis là-dessus et vous devez reconnaître maintenant que le problème économique recevrait du coup une solution aussi satisfaisante que le permet la nature humaine.

Le Comte, l'Économiste et le Socialiste. — Certainement.

Moi. — Ce volant, vous ne pouvez demander ni à l'État ni à personne de vous le fabriquer. Ce sont des outils devant fonctionner automatiquement, avec tant de précision qu'aucune cervelle humaine n'est capable de les imaginer et qu'aucune loi, qu'aucun règlement n'est capable de les adapter d'une façon tant soit peu acceptable à la machine économique.

Ne pensez-vous pas, Messieurs, que par une étude approfondie, méthodique, scientifique des ateliers de travail du présent et du passé, étude faite avec tous les instruments dont le savant peut

disposer et s'appliquant à tous les éléments que son analyse peut atteindre, ne croyez-vous pas qu'il soit possible, au moyen de cette étude, d'arriver à déterminer les condition de structure de ce niveau et de ce volant? Et qui vous dit qu'on n'arriverait pas ainsi à déterminer les lois supérieures dont la violation produit la souffrance?

L'Économiste. — Je vous vois venir. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a essayé de constituer une science sociale. Peut-être existe-t-elle, mais j'en doute fort. On s'accorde généralement aujourd'hui à considérer que la science économique devrait tenir compte de la morale et de l'observation. MM. Léonce de Lavergne, Paul Leroy-Beaulieu, Baudrillart marchent dans cet ordre d'idées et je penche à croire que là est l'avenir de l'économie politique.

Moi. — Vous me faites souvenir d'un brave Suisse que j'ai connu à Besançon et qui proposait d'annexer la France au canton de Neufchâtel. La science économique existe, elle a sa raison d'être; elle doit exister telle qu'elle est, à cela près qu'elle doit se borner à s'occuper de valeur, d'échange, de crédit, d'impôt, à disserter sur l'or et les marchandises, mais à laisser de côté l'homme. Les données essentielles du problème humain lui manquent, car l'homme a besoin de bien autre chose que d'un peu d'or, et votre science est la science de l'or. Il est bien l'objet d'une science plus élevée, dont la vôtre telle qu'elle existe actuellement n'est qu'un chapitre secondaire, mutilé et déformé.

L'Économiste. — N'importe, je suis singulièrement curieux de connaître votre niveau et votre volant.

Moi. — Vous les connaîtrez. Je dois précisément faire paraître bientôt un article à ce sujet, dans une jeune, vaillante et savante Revue qui s'appelle *La Science sociale*. Comme il se fait tard et que je tiens la question sociale pour résolue, permettez-moi de vous y renvoyer.

E. Guerrin.

(*A suivre.*)

LE

CONTINENT AFRICAIN.

III.

LA ZONE DES DÉSERTS DU SUD (1).

Après avoir étudié la zone montagneuse de l'est Africain (2), nous sommes amenés à nous occuper de celle des *Déserts du sud ;* et cela tout naturellement, en suivant, dans la description de l'Afrique, l'ordre indiqué par les phénomènes du travail. Dans la majeure partie de cette troisième zone, en effet, le travail caractéristique est le même que dans les deux précédentes : *le pâturage.*

Au contraire, la partie médiane de l'Afrique, d'une mer à l'autre, sur toute la largeur du continent, est infestée d'un fléau mortel pour le bétail domestique : la mouche tzézé (*Glossina mordicans*) (3), dont le venin tue sûrement les bœufs et les autres animaux domestiques en dix jours. Les seuls points indemnes de ce fléau sont les parties élevées de la zone de l'est, dont l'altitude

(1) Sources : É. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle,* t. XII; Livingstone, *Explorations dans l'Afrique australe* (Paris, Hachette, 1859); *Trois ans dans l'Afrique australe :* P. Delpechin et Croonensbergh S. J. (Bruxelles, Kiessling, 1882); Lady Barker, *Une femme du monde au pays des Zoulous* (Paris, Firmin-Didot, 1886); Burton, *Voyage aux Grands Lacs* (Paris, Hachette, 1862); *L'Univers pittoresque*, t. V, *Afrique australe* (Firmin-Didot, 1848); Le Vaillant, *Premier voyage dans l'intérieur de l'Afrique* (Paris, Delagrave, 1888); *Histoire des voyages*, t. III, par M. de la Harpe (Paris, 1780); Farini, *Huit mois au Kalakari* (Paris, Hachette, 1887).

(2) *La Science sociale*, t. V, p. 72 et, pour la première zone, t. IV, p. 56.

(3) Livingstone, *Afrique australe*, p. 84, 92, 93, 625, et Reclus, t. X, p. 23, de *Nouvelle Géographie universelle.*

modifie le climat, et où, en effet, nous avons rencontré les pasteurs des petits plateaux.

L'influence des insectes sur les différents modes du travail humain, et par conséquent sur les sociétés, est très grande; nous en avons sous les yeux une preuve frappante, dans le fléau qui atteint la vigne. Les insectes, ces êtres minuscules, semblent être au nombre de ces agents irrésistibles employés par la Providence pour le gouvernement du monde. Leur action est quelquefois subite et momentanée : espérons que tel sera le cas du phylloxéra. Mais quelquefois aussi le fléau paraît établi à demeure, et dure depuis un temps immémorial : telle est la mouche tzétzé en Afrique.

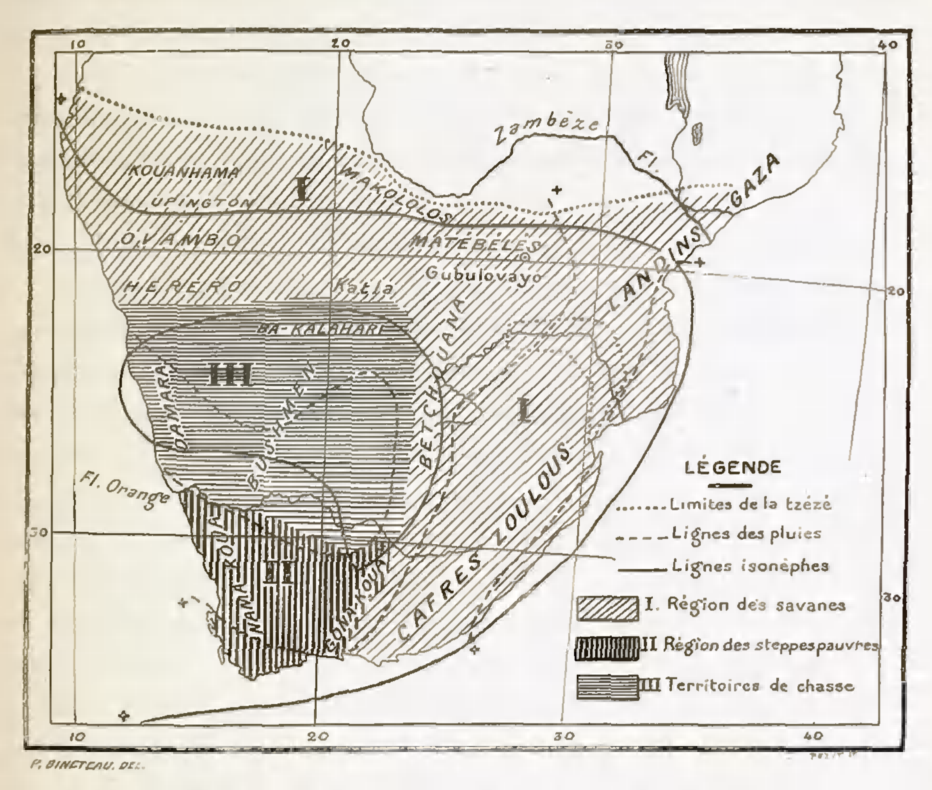
Si l'on s'éloigne de l'équateur, en allant vers le midi comme en allant vers le nord, la température s'abaisse par l'effet seul de l'inclinaison du soleil sur l'horizon, sans qu'il soit besoin de tenir compte des différences ordinaires d'altitude; pour des raisons dont la météorologie peut rendre compte, l'humidité de l'air diminue dans le même sens que la chaleur. L'existence de la mouche tzétzé paraît liée à ces deux phénomènes; l'aire occupée par ce terrible insecte s'arrête, au nord, à la hauteur du Bahr-El-Ghazal; elle limite, sur cette face, la zone des déserts du nord. Au midi, cette aire se termine entre les 16° et 18° degrés de latitude, par une ligne irrégulière dont T. Reclus nous donnons le tracé sur la carte ci-jointe; de plus, un petit îlot détaché est placé dans le haut bassin du Limpopo (1).

Au midi de cette limite, le travail du pâturage peut s'exercer; là doit donc être placée la ligne de démarcation de la zone des déserts du sud.

Ainsi bornée, cette zone embrasse en presque totalité ce qu'on appelle « l'Afrique australe ». Sur un aussi vaste espace, les variations du climat sont certainement importantes; elles sont déterminées, soit par la latitude, soit par les courants atmosphériques. Dans les déserts, la pluie ou la sécheresse sont les phénomènes qui modifient le plus profondément les productions

(1) Reclus, t. XIII. p. 602, 604.

végétales, les animaux, et par suite l'existence de l'homme. Nous l'avons déjà observé, en étudiant les déserts du nord, au sein desquels les diverses régions que nous avons distinguées courent de l'est à l'ouest, parallèlement aux lignes de la carte des pluies. Les régions de siccité plus ou moins grandes, dans les déserts



CARTE DE LA ZONE DES DÉSERTS DU SUD.

du sud, sont également très tranchées, mais moins régulièrement orientées.

Dans les pays secs, la mesure de la siccité d'une contrée, par rapport à ses productions et aux divers besoins des hommes qui l'habitent, n'est pas toujours donnée exactement par la quantité d'eau tombée chaque année en moyenne; elle dépend aussi notablement de plusieurs autres causes : la puissance absorbante du sol, la profondeur des couches imperméables, c'est-à-dire les données géologiques; la plus ou moins grande évaporation de

l'eau tombée, en raison des courants atmosphériques; enfin, la rareté ou la fréquence des pluies déterminant, indépendamment du volume d'eau qu'elles précipitent, la longueur ou la brièveté des périodes de sécheresse.

L'ensemble de ces phénomènes dans l'Afrique australe a pour résultat de diviser la zone des déserts du sud, au point de vue social, en trois régions distinctes, que nous indiquons sur la carte ci-dessus.

La première, qui comprend le nord et l'est de la zone, reçoit des pluies assez abondantes ou assez régulières pour fournir au bétail une nourriture suffisante, sans obliger à de grands déplacements; la végétation arborescente y est développée, la culture y est en honneur.

La seconde, au sud-uoest, soumise à une sécheresse plus grande par suite de la diminution et surtout de l'irrégularité des pluies, exige des parcours beaucoup plus étendus et ne peut nourrir, par l'art pastoral, qu'une population clair semée : c'est une *steppe pauvre.*

La troisième région enfin, séparant les deux premières à l'est, sans s'étendre jusqu'à la partie orientale de la zone, est le lieu des pluies à la fois minimes et très irrégulières; le terrain qui la compose, sur la plus grande partie de sa surface, absorbe l'eau rapidement, jusqu'à une profondeur relativement faible. C'est le « pays de la soif ». Cette région centrale diffère absolument des deux autres, en ce que les troupeaux de bétail domestique n'ont pu, jusqu'à présent, s'y établir, si ce n'est sur les extrêmes bords, ou au moyen de travaux d'art. En revanche, dans la majeure partie du pays, le gros gibier abonde, et l'on peut y vivre de la chasse.

La région du nord et de l'est peut être désignée sous le nom de *région des savanes;* celle du sud-ouest sera bien dénommée *région des steppes pauvres;* l'appellation de *territoires de chasse* convient à la troisième.

Sur la carte ci-jointe, où ces divisions sont tracées, je reproduis, d'après Reclus, les lignes maxima et minima indiquant (1) :

(1) Reclus, t. XIII, p. 459. Les deux courbes reproduites répondent : l'une, à 0.02, et l'autre à 0,06 de hauteur d'eau tombée.

1° les pluies tombées annuellement en moyenne ; 2° les *isonèphes*, ou courbes d'égale nébulosité (1) : ces courbes, rendant compte du nombre des jours sereins ou nébuleux, complètent les renseignements climatériques, en ce qui concerne la rareté ou la fréquence des pluies et la rapidité d'évaporation. Par cette addition à la carte, le lecteur peut saisir immédiatement la connexité qui existe entre ces différents phénomènes et ceux du travail. On touche ainsi du doigt l'utilité qu'il y a de commencer l'étude d'une société par l'observation du *lieu* où elle réside.

Les mers qui entourent la zone des déserts du sud ont été longtemps traversées par la principale route maritime du commerce entre l'Europe et l'extrême Orient. Des colonies s'y sont fondées, et l'importance des immigrations par mer est devenue si grande, que, devant elles, les races primitives ont pour ainsi dire fondu ou se sont profondément modifiées, sur la plus grande partie du territoire. Après avoir examiné, dans les trois régions déterminées par le climat, les sociétés formées par les premiers occupants, nous étudierons les résultats de la colonisation européenne.

I. — La région des savanes.

De frais pâturages, parsemés de bouquets de bois, et entrecoupés par des massifs forestiers d'une certaine étendue : telle est la description générale des savanes cafres. Des différences d'altitude très sensibles, quoique amenées par des pentes douces, existent dans cette région ; les parties élevées, plus salubres et moins couvertes d'arbres, attirent de préférence les populations qui vivent principalement du bétail.

Le docteur Livingstone, en ses *Explorations dans l'Afrique australe*, nous donne la peinture de ces lieux privilégiés. Il s'agit ici de l'ancien territoire des Cafres Makololos, abandonné par eux à la suite de leur défaite par les Matébélés. « Nous nous trouvons à 1,525 mètres au-dessus de l'Océan (2)... Ces plateaux, soit à

(1) Reclus, *ibid.*, p. 99.
(2) Par 17° sud. à 27° est. Greenwich.

l'occident, soit à l'orient, sont beaucoup plus salubres que le reste de la zone où ils se trouvent, et ressemblent à cet égard, aussi bien que par l'aspect général de la contrée, à cette partie de la région orientale qui confine au désert Kalahari. On ne rencontre au sommet du plateau où nous sommes ni fontaine ni marécage; nous n'apercevons, à l'est de la rivière Kalomo, que des plaines ondulées dépourvues d'arbres et tapissées d'une herbe courte (1).

« Après avoir traversé un pays où les pâturages sont magnifiques, et où le terrain forme des plis admirables, nous avons passé la Mozouma ou rivière de Déla... De l'endroit où nous sommes, la vue embrasse parfois un espace de vingt à trente milles, borné par la côte élevée qui se prolonge au sud-est, parallèlement au Zambèze. L'herbe qui tapisse la terre est fine et courte, et l'on apprécie d'autant mieux les beautés de ce vaste horizon et de cette prairie, où la marche est facile, quand on a voyagé pendant plusieurs mois au milieu des forêts épaisses du Loanda et parmi les herbes inextricables de la vallée des Barotsé (2). »

Le territoire ainsi décrit par le docteur a été dépeuplé par la guerre : on y voit encore les ruines des villages, les boules de quartz servant de meules aux anciens habitants, et les piles d'ossements provenant des bœufs pris à l'ennemi et abattus de suite parce qu'ils avaient été piqués par la tzétzé (3).

La description peut s'appliquer à toutes les stations occupées, dans la région, par les noirs vivant du bétail. Tel est le caractère des savanes habitées à l'ouest par les *Domara* des montagnes, les ***Herero***, les *Ovambo;* du ***Kouanhama*** ou « pays de la Viande » (4); des districts habités par les ***Makololos***, les ***Matébélés*** et autres peuplades du même genre; enfin, de la *Cafrerie* proprement dite, qui comprend la partie de la région se dirigeant vers le sud.

Ces pâturages sont en général circonscrits par des espaces infestés de broussailles, ou par de véritables forêts, qui rendent les communications difficiles de l'un à l'autre; chaque peuplade ha-

(1) Livingstone. p. 595.
(2) *Ibid.*, p. 599, 600.
(3) *Ibid.*
(4) Reclus. t. XIII, p. 408 à 422.

bite séparément un de ces vastes îlots pâturables. Retenue par ses frontières naturelles et par la résistance des voisins, la petite nation ne peut mener la vie nomade : elle devient sédentaire et se livre à la culture. Le maïs, l'arachide, enfin le millet ou *cafir-korn* (blé cafre) constituent les principales récoltes (1).

L'animal domestique dominant dans la région est le bœuf. Nous sommes ici, en effet, sous un climat analogue à celui de la région des pasteurs vachers dans les déserts du nord (2) ; la végétation est la même, et nous y retrouvons, comme moyen d'abreuver les hommes et les animaux, les mares naturelles, qualifiées là de *foûl*, ici de *pan*, ou *vley*. Mais nous allons constater une opposition complète entre les habitants de ces deux régions analogues.

Les pasteurs vachers du nord sont arrivés en Afrique dans des conditions que nous avons étudiées (3), par une *route de steppes* qui a conservé à leurs groupements sociaux, familles et tribus, la forme patriarcale inhérente à la vie du *pasteur nomade*.

Au contraire, d'après ce que nous avons exposé au sujet de l'aire habitée par la tzétzé, il est facile de voir que, si l'on trouve dans les « déserts du sud » les pâtres noirs et leurs bœufs, ils n'ont pu s'y rendre que par la route des petits plateaux herbus de l'est, seul passage indemne du fléau. Cette origine est du reste celle qu'indique la tradition des noirs. « Demandez, dit Livingstone, à un homme d'une tribu quelconque d'où sont venus leurs ancêtres et leurs bœufs, ils indiquent invariablement la direction N.-E. (4). »

Or, dans la zone montagneuse, le travail du pâturage, nous l'avons vu (5), se transforme : le bétail, au lieu d'être *nomade*, devient *transhumant*, et le pasteur subit par suite, dans ses différents groupements sociaux, des altérations profondes que nous avons étudiées : la famille se divise en plusieurs ateliers de travail, et le groupe supérieur ou *nation* se constitue en vue de la guerre.

Rien n'est plus visible, chez les noirs des déserts du sud, que ces

(1) Livingstone, *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 150, 608.
(2) *La Science sociale*, t. IV, p. 89 et suiv.
(3) *Ibid.*
(4) Voir Livingstone, p. 115, 223, 379, 579.
(5) *La Science sociale*, t. V, p. 81 et suiv.

déformations, arrivées à un degré excessif par suite d'une longue retraite à travers la zone montagneuse. Pour résister d'abord, puis pour se replier en bon ordre, sauver le bétail, se frayer une route au milieu de peuples hostiles qu'il fallait déloger de montagnes au difficile accès, les habitants actuels de l'Afrique australe ont été *contraints* de se soumettre, de plus en plus, à une organisation militaire impitoyable ; ce qu'on appelle *la société civile*, dont le foyer du montagnard massaï et ses interminables palabres sont la représentation, a été chez eux absorbé par le commandement militaire absolu. Ce ne sont ni des tribus ni des nations ; ce sont, comme le disent les missionnaires du Zambèze, des *régiments*. Les chefs locaux sont des *indunas* ou *capitaines* (1) ; eux seuls, et rarement, tiennent conseil avec le roi : c'est un *conseil de guerre*, qui juge les délits, et n'applique guère que deux peines, quelle que soit la faute : la mutilation, ou la mort (2).

Lorsqu'une société se transforme à ce point, lorsque toutes ses forces vives se concentrent ainsi entre les mains des gouvernants, c'est que la famille, dans les circonstances qu'elle a dû traverser, n'a pu suffire à assurer à ses membres la satisfaction de ses premiers besoins : le pain quotidien et la sécurité de l'existence. Cherchons dans les conditions du travail la raison de cette impuissance.

Les pères de famille enrégimentés, toujours présents au corps et les armes à la main, ne peuvent plus remplir leur mission, qui était de présider au foyer, d'amasser les ressources ; ils perdent forcément, par le non-usage, la prévoyance, cette qualité première du propriétaire de troupeaux transhumants. Seuls, les chefs, chargés de tout diriger, de faire vivre tout le monde au milieu de grandes difficultés, conservent cette qualité, et peuvent même l'accroître. Ils concentrent les troupeaux entre leurs mains ; ils conservent l'hérédité dans leurs familles, ils deviennent les patrons du travail, et ainsi la race de paysans que nous avons vue établie sur les petits plateaux herbus devient une race absolument dé-

(1) Tous les voyageurs sans exception traduisent ainsi le nom de ces chefs ; ce qui est bien d'accord avec la nature de leurs fonctions.

(2) *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 212, 215, 220, 245, 263, etc.

pendante (1). Dès lors, la ménagère perd, elle aussi, sa situation.

Lorsqu'on débouche sur les pâturages beaucoup plus vastes, mais uniformes, des déserts du sud, les conditions du travail sont changées. En effet, le régime transhumant pour le bétail n'est plus possible, parce que l'alternance des saisons sèche et humide produit au même moment les mêmes modifications sur tout l'ensemble de la contrée. La vie nomade, telle que la pratiquent les vachers du nord, permet de remédier à cet inconvénient par des migrations étendues effectuées périodiquement. Mais la vie du pasteur nomade suppose la constitution patriarcale de la société : ce résultat est acquis. Ce n'est pas au moment où s'évanouissent chez les peuples noirs les derniers vestiges de ces institutions, qu'ils pourraient entreprendre d'y revenir. Force est donc de réduire les troupeaux au nombre minimum de têtes que le pays peut nourrir pendant la saison sèche ; dès lors on ne peut vivre exclusivement du bétail et l'on doit, pour nourrir la population, la contraindre à la culture, que, du reste, le climat rend facile et très rémunératrice. La guerre est perpétuelle sur les frontières, et tout homme est soldat ; c'est donc aux femmes seules qu'incombe le travail de la terre. Les femmes doivent nourrir les guerriers (2), qui, dans l'intervalle des expéditions, passent leurs journées à fumer et à boire, assis autour du kraal et des huttes du « capitaine ». Les épouses et les filles des chefs ne sont point exemptes de ce travail : l'idée de « femme » est associée à l'idée de « culture ». Plusieurs des Cafres Makololos qui avaient accompagné jusqu'à Saint-Paul de Loanda le docteur Livingstone, trouvèrent à leur retour leurs femmes remariées ; ce qui leur déplaisait le plus dans cette situation, disaient-ils, était « de voir un autre manger leur maïs ».

La femme est ainsi le véritable travailleur chez les Cafres. On comprend que les chefs, tout-puissants s'adjugent le plus grand nombre possible de ces producteurs de la richesse (3). Dans les

(1) *Trois ans dans l'Afrique australe*, passim.

(2) *Ibid.*, p. 119, 160, 243 à 263, etc. — *Une Femme du monde au pays des Zoulous*, passim.

(3) Le roi des Matebelés a un grand nombre de femmes, qui travaillent pour lui :

expéditions de guerre, on n'enlève pas seulement le bétail de l'ennemi, on s'applique à enlever aussi une partie du peuple vaincu. Les hommes sont massacrés, les femmes deviennent esclaves ; les enfants, emmenés avec elles, réparent les pertes que de continuelles batailles infligent aux vainqueurs : les garçons, élevés à l'armée, y prendront rang plus tard ; les filles sont élevées, puis épousées, par les « indunas » ou par le roi.

Jusqu'à douze ans, les enfants sont nourris exclusivement de lait ; dès qu'ils peuvent marcher, ils se rendent deux fois par jour tous ensemble au kraal du « capitaine », et, sous la surveillance de cet officier, prennent eux-mêmes leur repas aux mamelles des vaches (1).

Par ce seul trait on peut juger de ce qui reste de la famille. Cet *induna* ou capitaine, qui la remplace ainsi jusque dans ses fonctions les plus usuelles et les plus intimes, est plus qu'un véritable patron pour sa compagnie : c'est un père de famille artificiel, et, comme de juste, peu tendre.

C'est en l'état que nous venons de décrire, que les Cafres Zoulous, suivant expérimentalement la courbe des plus fortes pluies de la zone, arrivèrent, à une époque incertaine jusqu'au bord de l'Océan, à l'extrémité sud-est de la grande péninsule africaine.

Au commencement de ce siècle, un capitaine cafre, nommé *Tchaka* (2), fonda, dans l'Afrique australe, l'empire des Zoulous.

Il sut infuser aux hommes le fanatisme de la gloire ; il rêvait la domination universelle sur le coin du globe auquel étaient limitées ses connaissances géographiques. Il s'entoura d'une « vieille garde » absolument dévouée, ne reculant jamais et composée de guerriers d'élite auxquels le mariage était interdit. Comprenant l'avantage qu'offrait à ses soldats exercés le combat corps à corps, il supprima les armes de jet dans son armée ; il brisa les asségaies, ne laissant à ses guerriers que le kerry ou massue et l'épée à courte lame : grâce à ce trait de lumière, il soumit tous ses égaux

elles coopèrent aussi parfois aux exécutions judiciaires, préludant au rôle des Amazones du Dahomey. (Voir *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 265.) — *Une Femme du monde au pays des Zoulous*, p. 10, 51, etc.

(1) *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 265. — Voir tous ces détails, p. 210 à 266.

(2) *Une Femme du monde au pays des Zoulous*, p. 145. — Reclus, t. XIII, p. 211.

et fut reconnu comme souverain de toute la contrée. Son pouvoir s'exerçait d'une façon méfiante et souvent cruelle; on le nommait « Tchaka le Terrible »; mais l'autorité publique concentrée entre ses mains ne suffisait pas à contrebalancer efficacement l'influence dévolue aux « capitaines », sur chacune de leurs compagnies. Cette influence, en effet, nous l'avons vu, est une force sociale; elle est liée à la fonction de *patron du travail*, exercée par le capitaine.

Ce dernier se rend facilement compte du lien puissant qui l'unit à ses hommes; aussi, quand un grain d'ambition germe dans sa cervelle guerrière; quand il se sent assez capable, assez riche, assez fort, pour échapper à la tyrannie royale; quand, enfin, un perfectionnement à l'art de la guerre, un stratagème inédit, lui permet de tenter l'aventure, il émigre avec sa « compagnie » et son troupeau, et va occuper un pays éloigné, dont il soumet les habitants. Ceux-ci, privés de leur bétail, s'ils en possédaient, sont contraints de nourrir, au moyen de tributs prélevés sur les produits de leurs cultures ou de leur cueillette, les envahisseurs, qui forment une caste supérieure, possédant seule des bœufs. Les parents de l'heureux capitaine, ses guerriers notables, et après eux leurs fils, leurs filles ou même leurs nièces (1), gouvernent les villages et font rentrer l'impôt.

Tel était le royaume des Makololos, visité par Livingstone sur les bords du Zambèze, et aujourd'hui détruit. Il avait été fondé par un « capitaine » échappé de l'empire des Zoulous, nommé Sébitouané. Ce chef, après des fortunes diverses (2), dut son salut et sa gloire à un stratagème que lui soufflèrent les devins, gens en général fort observateurs : il se faisait suivre dans ses expéditions de soufflets de forge destinés à faire rougir au feu les pointes des flèches et des ségaies, au moyen desquelles il pouvait incendier les villages ennemis.

En relatant l'histoire de deux autres « capitaines » évadés de l'empire tchaka, nous arriverons à mieux connaître l'action

(1) Livingstone, p. 210, 330, etc.
(2) *Ibid.*, p. 97 et suiv. — Reclus, t. XIII, p. 667.

exercée dans l'Afrique australe par la constitution militaire des peuples descendus des petits plateaux.

Vers l'année 1827, Mosilikatsi (1), l'un des capitaines de Tchaka résolut, lui aussi, de conquérir l'indépendance. Au retour d'une expédition où il avait capturé de nombreux troupeaux, il trouva l'occasion excellente, et, refusant de remettre au roi zoulou le produit de sa razzia, se dirigea vers le nord avec sa compagnie. Au passage de la chaîne des monts Drakenberg, il fut rejoint par l'armée de son suzerain, fort supérieure en nombre. L'issue du combat fut défavorable à Mosilikatsi ; il ne put échapper à une destruction entière qu'en abandonnant à l'ennemi presque tout son bétail.

C'était un désastre complet ; mais l'audacieux capitaine, conservant son sang-froid sous les coups de la fortune adverse, se tira de ce mauvais pas grâce à une rapidité de décision et à une sûreté de coup d'œil vraiment remarquables.

Mosilikatsi connaissait bien les coutumes de guerre des Zoulous ; il savait par expérience qu'après la victoire, tandis que la « vieille garde », chantant à pleins poumons, reconduisait le roi à son kraal, chaque « capitaine » isolément reprenait le chemin de ses pénates, et y emmenait avec sa compagnie la part qui lui revenait du bétail conquis.

Il donna donc à ses officiers l'ordre de tuer les bœufs qui lui restaient, et d'en nourrir fortement leurs hommes pendant trois jours. Ce délai passé, le partage étant effectué entre les vainqueurs, Mosilikatsi, débarrassé de tout « impedimentum », se porte, par des marches rapides, successivement sur les différents chemins que devaient prendre pour rentrer chez eux les capitaines de Tchaka. Il défait les compagnies séparées et embarrassées de leur butin, et rentre ainsi en possession de ses troupeaux, au moins pour la plus grande part.

La marche vers le nord lui redevint alors possible ; il avait de l'avance, se lança dans le désert, et parvint, après une série de combats contre les habitants, jusqu'aux riches et salubres pâtu-

(1) Reclus, t. XIII, p. 672, et *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 24, 187, 211, etc.

rages (1) que, d'après Livingstone, nous avons décrits plus haut. C'est là qu'en 1834 se trouva fondé le royaume des Matébélés.

« Malgré leur nom collectif de peuple, dit Reclus, les Matébélés n'étaient naguère qu'une armée (2). » Le recrutement de cette armée est bien remarquable, et nous montre à nouveau l'absence chez les Cafres de l'institution primordiale de la famille. La bande de Mosilikatsi lors de son départ se composait de deux éléments : des Zoulous, désignés sous le nom de *Ma-tébélés* ou « hommes qui disparaissent » à cause de l'ampleur de leurs boucliers, puis des recrues nombreuses tirées du peuple Abashwiti (3), que le capitaine avait vaincus et soumis. « En 1864, lorsque le missionnaire Mackenzie visita le roi des Matébélés, presque tous les hommes âgés qu'il vit dans l'armée étaient des *Aba-zauzi*, c'est-à-dire des Cafres originaires de la Natalie ou du pays des Zoulous; les guerriers dans la force de l'âge étaient des Betchouana des diverses tribus que subjugua Mosilikatsi, enfin les plus jeunes soldats étaient des Makalaka et des Ma-chona, originaires de la contrée faîtière entre Limpopo et Zambèze... Tous ces hommes de guerre avaient commencé par être des captifs (4), » nourris dans leur enfance par les vaches du capitaine ou du roi, comme nous l'avons vu plus haut. Que devient, avec ce mélange, le classement des sociétés ou des peuples au moyen de l'ethnographie ?

Le véritable centre du groupement et du *recrutement* social, le point initial et persistant commun à tous les membres de l'agglomération, chez les Cafres, c'est donc bien le troupeau que possède et accroît le roi ou le capitaine (5). Aussi, dans les guerres incessantes qui sont le fait marquant de la région, les troupeaux sont toujours l'enjeu du combat : le vaincu, dépouillé de son bétail, est condamné par là à la *mort nationale*.

Voici l'histoire d'un autre « capitaine », qui va nous rensei-

(1) *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 211 et suiv.
(2) Reclus, t. XIII. p. 672.
(3) *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 312.
(4) Reclus, t. XIII. p. 672.
(5) Chez les Matébélés, le lait est réservé aux enfants jusqu'à douze ans : il est interdit *sous peine de mort* aux individus plus âgés, qui ont part aux distributions de viande.

gner sur la situation faite à ces vaincus (1). « Le véritable souverain de la contrée (Gaza ou Safala) est le roi cafre de Gaza, appartenant à la famille du guerrier zoulou Manikoussa, qui échappa en 1830 avec trente mille compagnons à la domination du terrible Tchaka, et, fuyant vers le nord comme les Matébélés, constitua un nouvel empire. Les Zoulous de Gaza sont appelés ordinairement *Oumgoni* par les populations du sud et *Landins* par les Portugais. Campant autour de la résidence royale, ils sont constitués en troupes régulières, par bataillons et régiments, et commandés au bâton par des capitaines ou *indouna*, qui essayent de continuer les traditions de la tactique suivie par leurs victorieux ancêtres. L'armée des maîtres, infiniment plus faible en nombre que la population des tribus asservies, ne peut dominer que par la terreur : elle apparaît tantôt sur un point tantôt sur un autre, ravageant les champs, enlevant vivres et bétail... Les souverains n'ont plus, comme jadis l'empereur du Monomotapa, une houe pour sceptre ; ils commandent avec le glaive. Les tribus autrefois sédentaires sont devenues des hordes de fuyards abandonnant villages et cultures quand approche l'armée du roi. Le travail des mines leur était interdit, parce qu'elles auraient pu s'enrichir ; la chasse à l'éléphant leur était défendue parce que c'est là une occupation noble, et que des esclaves ne doivent pas s'égaler à leurs maîtres. Certaines peuplades ont cessé de tenir du bétail : les *Ma-Ndanda*, qui peuplent les plaines situées au sud et au sud-est des montagnes de la résidence, se sont mis à élever le chien, pour que les oppresseurs leur laissent au moins cette viande méprisée. »

Cette triste condition des vaincus n'est pas un fait isolé : c'est le sort de tous les peuples mis en contact avec les armées cafres, et qui n'ont pas été entièrement absorbés par elles. La constitution militaire des Zoulous, produite par la traversée de la zone montagneuse, après l'occupation des petits plateaux herbus, est un des ressorts qui coopèrent le plus activement aux mouvements perpétuels des populations africaines ; l'action de ce phénomène

(1) Reclus, t. XIII, p. 624, 625.

se fait sentir au loin. En effet, devenu *inkosi*, c'est-à-dire roi, l'ancien capitaine qui fonde un nouvel État se trouve à son tour avoir sous ses ordres des officiers, auxquels il impose l'autorité qu'il vient de secouer pour son compte. Ceux-ci, après quelque délai, par l'exercice même de leur fonction patronale, sont amenés au point voulu pour tenir à l'égard de leur *inkosi* la ligne de conduite que lui-même avait suivie. Nous nous expliquons ainsi un fait saillant noté par les voyageurs (1), la réoccupation, par des peuplades guerrières parties du sud africain, de certains plateaux herbus de la zone montagneuse orientale. Tel est le cas des *Voua-rori* et des *Voua-Touta*, dont le nom seul jette la terreur parmi les riverains du lac Tanganyka (3).

Suivant les Arabes, « les *Voua-Touta*, dit Burton, sont de rudes pasteurs, qui, sans résidence fixe, ont pour l'agriculture le même dédain que les Voua-masaï et les gens du Somâl... Au dire des mêmes Arabes, ils manœuvrent comme les Francs, marchent au nombre de plusieurs milliers sur quatre ou cinq lignes de profondeur, et s'efforcent d'envelopper l'ennemi. Il est très rare qu'ils se débandent; en cas d'échec, ils se retirent, et leur défaite n'est jamais une déroute. Pas de cri de guerre parmi eux, pas de tumulte au moment du combat : les ordres se transmettent au moyen de sifflets de fer, et le silence est observé dans les rangs. Pendant la bataille, le chef, qui a pour enseigne un tabouret d'airain, est assis en avant des membres du conseil, qui, au nombre de 30 ou 40, se tiennent debout derrière lui (4). »

Nous l'avons déjà remarqué, la formation exclusivement militaire des peuples qui dominent dans la région des savanes est la cause de la fragilité du lien national chez eux. Observant ici le phénomène dans son développement complet, nous en saisissons bien les conséquences, elles peuvent être appliquées dans une juste mesure aux nations européennes au sein desquelles la

(1) *Trois ans dans l'Afrique australe*, p. 209.
(2) Burton, p. 534 à 540, 586, etc.
(3) Reclus, t. XIII, p. 226. Voir la carte de la zone montagneuse de l'est, dans *La Science sociale*, t. V, p. 74.
(4) Burton, p. 422, 423.

cohésion de la famille a été brisée, et qui, par un militarisme exagéré, élèvent le prestige des chefs de guerre sur les ruines de l'autorité paternelle et des autres forces vraiment sociales.

Il y a encore une autre remarque importante à souligner : malgré leur audace et leurs incontestables qualités militaires, les capitaines cafres dirigent toujours leurs migrations vers le nord ou le nord-est; ils n'ont pas pu pénétrer dans la contrée du sud-ouest, dans la région des steppes arides. C'est que pour se maintenir dans cette région, nous le constaterons tout à l'heure, il faut posséder une forte organisation de la famille ; il faut, ou mener la vie du pasteur nomade, ou vivre à l'état de famille isolée, appuyée par des industries et des connaissances mécaniques développées : ces deux modes d'existence supposent, soit une cohésion réelle, soit une prévoyance répandue dans toute la masse : deux choses qui, nous l'avons montré, ne sont plus à la portée des Cafres désorganisés par la guerre.

Chose frappante, et que je prie le lecteur de retenir, *les noirs n'ont pu pénétrer dans les steppes pauvres, ni au nord, ni au sud de l'Afrique.*

II. — La région des steppes pauvres.

Disons adieu pour un instant aux peuples noirs : car les habitants du sud-ouest, établis dans ces contrées antérieurement aux immigrants européens, ne sont pas des nègres : ce sont des *jaunes*, les Hottentots ou Koïn (1).

Nous avons déjà décrit les conditions climatériques propres à cette région : des pluies irrégulières, rares, mais assez abondantes, entretiennent un peu d'humidité souterraine dans un sol sablonneux, desséché à la surface. Le lit des rivières souvent à sec, les dépressions du terrain formant vallées ou cuvettes, retiennent des mares ou des nappes souterraines, mais sur des points souvent très distants les uns des autres (2) ; ces mares ou

(1) Reclus, t. XIII, p. 478. — *Univers pittoresque*, t. V, p. 85.
(2) Reclus, t. XIII, p. 458, 459.

ces nappes assurent la provision d'eau nécessaires aux hommes et aux bestiaux.

Le pâturage est fourni par des graminées de plusieurs espèces, les unes fines et tendres, les autres grosses et dures; mais surtout par d'innombrables plantes bulbeuses qui se développent rapidement et poussent à vue d'œil après chaque pluie (1). Un certain nombre de ces plantes offrent à l'homme une racine comestible, recherchée par les Hottentots. La gomme du mimosa (2) développée comme dans la région des chevriers des déserts du nord (3) par les vents secs et brûlants, qui ont cheminé à la surface du désert Kalahari, fournit aussi une ressource précieuse.

Tels sont les phénomènes appelés à régir le travail dans le grand Karrou ou désert du Cap et dans les pays qu'habitaient autrefois, dans la pauvreté et l'indépendance, les tribus hottentotes des Korannas, des Kohaguas, des Soussignas, des Koopmans, des Hassiquas, des Sonquas, etc. (4), enfin des petits et grands Namakouas (5). Ces derniers seuls ont maintenu à peu près, aujourd'hui, leur indépendance vis-à-vis des colons blancs.

Dans ces déserts, comparables en certaines parties aux Hamâdas d'Arabie (6), la subsistance de l'homme est assurée surtout par le bétail. Des bœufs porteurs, et de nombreux troupeaux de moutons d'une race spéciale (7), revêtus au lieu de laine d'un poil analogue à celui des chèvres, composent les ressources des Hottentots. Le dressage du bœuf comme animal de bât indique déjà que nous sommes en présence de nomades : le concours du bœuf de charge est nécessaire au transport fréquent des ustensiles, des provisions, et des huttes mobiles, appelées *as*, formées de baguettes arquées, tendues de nattes ou de cuirs (8).

La cause déterminante des déplacements fréquents auxquels

(1) *Univers pittoresque*, t. V, p. 96.
(2) Reclus, t. XIII, p. 464. — Le Vaillant, p. 34.
(3) *La Science sociale*, t. IV, p. 82.
(4) *Univers pittoresque*, t. V, p. 85-87.
(5) Reclus, t. XIII, p. 422, 480. Description des déserts des Namaquas et des Damara des plaines, *ibid.*, p. 408, 409.
(6) *Ibid.*, 413.
(7) Le Vaillant, p. 78, 79, 161, 163.
(8) *Histoire des voyages*, t. III, p. 436, 753.

sont soumis les Hottentots, est la rareté et la distance des abreuvoirs (1). Lorsque l'herbe nourrissante est épuisée aux environs de la station, les pasteurs plient bagage, mettent en marche leurs troupeaux, puis incendient le pâturage abandonné (2), afin de détruire les plantes épineuses et les débris secs, et de retrouver à leur retour une nouvelle pousse succulente. Le bétail nomade est rarement en bonne chair ; on tient engraissés et bons à tuer quelques animaux seulement, pour les réjouissances ou les occasions fixées par l'usage ; la nourriture quotidienne se compose principalement de lait, de beurre (3), et de quelques racines sauvages déterrées par les femmes. Les Hottentots indépendants ne peuvent se livrer à la culture (4) : la sécheresse du sol s'y oppose ; ils sont donc contraints à la vie nomade.

Connaissant le mode d'existence propre à cette région, nous constaterons, une fois de plus, l'influence des phénomènes du travail sur la constitution de la famille et de la société. L'expérience et la prévoyance, si utiles dans la vie nomade, assurent aux vieillards une prépondérance incontestée ; la nécessité d'utiliser les aptitudes diverses, de se tenir groupés pour la garde et la défense des troupeaux, maintient la communauté. De là sort tout naturellement l'organisation patriarcale de la famille : la hutte légère que nous avons décrite sert d'habitation à *plusieurs ménages*, réunis sous l'autorité d'un ancien (5) ; les jeunes gens y sont privés d'indépendance jusque vers l'âge de dix-huit ans ; leur mariage est réglé par les parents. L'attachement à la tradition se manifeste en une foule de cérémonies rituelles, souvent fort bizarres, usitées pour les naissances, les noces ou les inhumations.

Au décès de l'ancêtre commun, son autorité passe à l'aîné des fils ou au plus ancien des parents mâles. Le troupeau de la famille n'est jamais divisé. Voilà bien les traits de la famille pa-

(1) *Univers pittoresque*, t. V, p. 96.
(2) *Ibid.*, p. 85.
(3) Reclus, t. XIII, p. 476.
(4) Le Vaillant, p. 160.
(5) *Univers pittoresque*, t. V, p. 98.

triarcale, telle qu'on la rencontre chez tous les pasteurs nomades (1).

Un groupe d'une vingtaine de huttes compose le kraal hottentot : c'est l'analogue du douar des Bédouins. Cette unité politique jouit d'une complète indépendance. « Errant à la recherche des bons pâturages, dit Reclus (2), les *Grands Nama-koua* vivent en clans séparés, ayant chacun son chef et son conseil de douze vieillards. Le pouvoir du roitelet est d'autant plus grand, qu'il descend d'une race plus illustre. » La justice est rendue dans ce kraal par le chef et son conseil, et s'il s'agit d'une affaire capitale, le coupable est à l'instant exécuté avec le concours de ses parents. C'est la justice familiale.

L'institution du conseil que nous venons de mentionner apparaît comme un signe de modification et de décadence au sein de ces petites communautés. Cette limitation de l'autorité du patriarche, que l'on retrouve chez les races issues de pasteurs nomades et se livrant à la culture, n'est pas ici produite par la difficulté ou la dureté des travaux; elle semble devoir son origine aux guerres incessantes qui ont sévi autrefois entre les Cafres et les Hottentots, ou qui sont fréquemment élevées entre les divers clans de cette dernière race, par suite de la pauvreté et de l'étroitesse de la steppe.

Levaillant, recevant une aimable hospitalité dans un kraal de Hottentots gona-koua, causa longuement avec l'un des hommes du bon patriarche Haabas. Il apprit qu'avant la guerre contre les Cafres, cette horde n'était composée que d'une seule famille, dont le grand-père de son interlocuteur avait été le dernier chef. A sa mort, cette famille était restée quelque temps sans patriarche, et, une nouvelle guerre étant survenue, la horde de Haabas était venue se joindre à la première pour réunir leurs forces contre l'ennemi commun. Dans le principe, l'arrivée de Haabas avait suscité des troubles; la horde primitive ne voulait point

(1) Voir pour tous ces traits de mœurs, Reclus, t. XIII, p. 476 à 479. — *Univ. pittoresque*, t. V, p. 79 à 85, et 95 à 99. — *Histoire des voyages*, t. III, p. 391 à 464. — Le Vaillant, *passim*.

(2) Reclus, t. XIII, p. 423. Voir aussi Le Vaillant, p. 128, 133, etc.

le reconnaître, prétendant être maîtresse de se choisir elle-même un patriarche. Il y eut des combats et des dissensions intestines; mais la conduite prudente et courageuse de Haabas, qui repoussa une attaque des Cafres, lui conquit bientôt tous les suffrages, et, par des mariages successifs, les deux hordes bientôt n'en firent plus qu'une seule (1).

On voit ici la cause des modifications dont nous avons parlé tout à l'heure : il paraît naturel, dans ces circonstances, que les vieillards des deux hordes se soient érigés en conseil autour du chef, avec l'esprit de conciliation et de prudence qui caractérise les pasteurs nomades. Mais en outre, il est facile de saisir, par le récit qui précède, la force du lien familial, du classement par le sang, chez les Hottentots. Combien nous sommes éloignés ici des mœurs des Cafres militaires! quelle différence existe dans la solidité du lien familial, dans l'action, ici imperceptible, là toute-puissante, des pouvoirs publics! On comprend que les « capitaines » zoulous ne puissent conduire et fixer leurs bandes de soldats fainéants et incapables, élevés en « enfants trouvés », dans une région où le mode de travail impose aux pères de famille les fonctions multiples de mainteneur de la tradition, de gardien de la paix intérieure et de patron du travail.

Je n'entrerai point dans les discussions qui se sont élevées au sujet de l'origine ethnique des Hottentots. Citons cependant leur tradition mentionnant que leurs ancêtres seraient venus en Afrique « dans un grand panier », c'est-à-dire sur des navires. Le lieu primitif de leur habitation, la côte sud-orientale de la Cafrerie, est encore désigné par les tombeaux qu'ils y ont laissés (2). Le courant de l'océan Indien conduit sur ces rivages, et l'arrivée des Hottentots par mer ne serait pas plus extraordinaire que le peuplement des îles océaniennes.

La science sociale apporte son appui à cette tradition, en montrant, par la comparaison avec les peuples désorganisés dans la traversée de la zone montagneuse, que les Hottentots n'ont pas

(1) Le Vaillant, p. 128, 129.
(2) Reclus, t. XIII, p. 178, et les cartes, p. 478, 479, 458.

suivi cette *seule voie* ouverte en Afrique aux migrations australes des pasteurs. Les modifications imposées aux Cafres par la traversée des montagnes ne se présentent pas, en effet, comme un cas isolé; elles s'observent également chez les autres populations pastorales qui ont été soumises à l'influence de lieux analogues; c'est une loi sociale.

On s'explique aussi fort bien que les tribus hottentotes, ayant conservé leurs aptitudes à vivre en nomades, se soient déplacées de l'orient à l'occident, comme l'indique la carte de leurs emplacements au milieu du dix-huitième siècle, publiée par É. Reclus (1). Dans l'extrême sud africain, à mesure qu'on s'avance de l'est à l'ouest, on quitte un pays découpé et arrosé par de nombreuses sources, pour entrer dans une contrée de plus en plus sèche et de moins en moins tourmentée. La qualité des herbes devient alors beaucoup meilleure, en même temps que le rendement en quantité diminue; le bétail vit très bien des herbes à croissance rapide, qui, entre deux pluies, ont le temps de se développer entièrement, de tomber et de sécher. Le voyageur Le Vaillant constate l'acidité des pâturages verts du pays cafre, qui obligeait ses propres bœufs à ronger les os épars dans ses campements pour calmer leurs dents agacées; il constate aussi la supériorité du bétail hottentot, vivant fréquemment d'herbes sèches, par rapport au bétail de leurs voisins habitant les vallons arrosés (2).

De même que le papillon, attiré par la chaleur de la flamme, décrit tout autour des cercles de plus en plus rapprochés, et finit par brûler ses ailes, de même les kraals, à la recherche des pâturages substantiels, arrivent aux extrêmes limites de la région, sur les confins des déserts au ciel d'airain, où le bétail ne peut plus vivre. C'est là que se rencontrent ces périodes sans pluies, durant trois, six, douze ans même, qui anéantissent les troupeaux (3). Les kraals hottentots, ainsi privés de leurs ressources alimentaires, ceux aussi que la guerre a dépouillés, sont obligés

(1) Reclus, t. XIII, p. 478.
(2) Le Vaillant, p. 259, 260.
(3) Farini : *Kalahari*, p. 2, 3, 4. — Livingstone, p. 13, 24, 29.

de changer leur mode d'existence; ils entrent, décimés et ruinés, dans la région des *territoires de chasse.*

III. — La région des territoires de chasse.

Nous appliquons à cette région une dénomination sociale, basée sur le travail auquel la majeure partie des habitants est obligée de se livrer. Les territoires dont il s'agit ont tous, en effet, ce caractère commun, d'être impropres à l'élevage du bétail et à la culture, tant qu'ils n'auront pas été profondément modifiés; mais ils présentent néanmoins entre eux une certaine diversité. Ainsi, la portion méridionale de la région entre les 28e et 26e degrés (1), est occupée par un désert affreux, pour ainsi dire inhabitable : en remontant plus au nord, on rencontre successivement de vastes plaines couvertes de graminées hautes et dures (2), puis des savanes hérissées d'arbres épineux, auxquelles succèdent des monts boisés, et enfin des massifs forestiers épars séparant entre eux les Cafres Betchounas et les Makololos (3) et reliant notre région avec les forêts du centre de l'Afrique.

Nous retrouvons ici, au moins dans la partie méridionale, la plus caractéristique de la région, les conditions physiques qui déterminent, au sein des déserts du nord, la région des ***Pasteurs chameliers*** et la même distinction des populations en sédentaires et nomades (4). Mais le chameau est absent : il n'a pu traverser l'intérieur de l'Afrique, soumis au fléau de la tzétzé, ni suivre la voie des montagnes, dont la fraîcheur lui est mortelle.

Dans les vastes espaces de notre région situés vers le tropique du Capricorne, sont répandus divers groupes de Cafres occupant au bord des rares cours d'eau ou des étangs naturels (*vleys*) des campements où ils vivent de la culture et de la chasse, en conservant quelques bestiaux : des Betchounas, les Katteas, les Bo-

(1) Reclus, t. XIII, p. 459, carte des pluies.
(2) Farini, 155. 156.
(3) Livingstone, p. 54, et suiv., 192, etc.,— Farini, 199. — Reclus, t. XIII, p. 465.
(4) *La Science sociale*, t. IV, p. 73.

lalas, les Ba-kalahari, venus de l'ouest et du nord (1), et aussi quelques colonies de Bastaards, métis des naturels et des immigrants blancs (2). Leurs stations sont les *oasis* de ces déserts.

Entre ces établissements, très distants les uns des autres, les Bushmen ou chasseurs isolés parcourent le « Veldt » immense. Issus des nomades hottentots, comme nous l'avons vu tout à l'heure et comme le constatent les voyageurs et les géographes (3), les Bushmen ne sont pas dressés à la culture ; ils sont privés de bétail ; ils sont incapables de faire concurrence aux Cafres pour l'occupation des oasis, et ne peuvent vivre que de cueillette ou de gibier. C'est à eux qu'appartiennent proprement les *territoires de chasse*.

Le travail des Bushmen ne ressemble en rien à celui des Touaregs : leur organisation sociale, par suite, est toute différente. Autant la race des « Gens du voile », éleveurs de dromadaires, est prépondérante et dominatrice dans le grand Sahara et les régions voisines, autant les sauvages chasseurs du Kalahari sont faibles, misérables et opprimés dans les déserts du sud (4).

En examinant les moyens d'existence de ces derniers, nous reconnaîtrons les raisons qui les maintiennent dans cet état d'infériorité.

On se ferait une idée fausse des déserts du sud africain, ainsi que de ceux du nord, en se les représentant comme absolument dénués de ressources alimentaires pour l'homme ; l'eau y est très rare, il est vrai ; mais la Providence fournit, presque en tous les lieux du globe, une manière de vivre spéciale, qui rentre, par les conditions particulières qu'elle impose, dans le plan du gouvernement général du monde.

Suivant les temps et les lieux, les Bushmen demandent leur provende de chaque jour, soit à la récolte des productions végétales spontanées, soit à la chasse.

Dans les lieux arides, où les pluies très rares sont profondé-

(1) Farini, *passim ;* chap. XIII, XIV, XV, XXI.
(2) *Ibid*, notamment p. 84 et suiv. chap. XVII, XXII.
(3) Reclus, t. XIII, p. 469. — *Univers pittoresque*. p. 89 à 95.
(4) Reclus, t. XIII. p. 469.

ment absorbées, croît en quantité surprenante une variété de courges ou de melons appelées *Sama* : c'est le salut du voyageur et du Bushmen. Ses fruits ronds et durs, dépouillés de leur écorce, sont consommés de différentes manières ; leur jus abondant remplace tant bien que mal l'eau absente, pour la boisson et même pour la toilette ; leurs graines oléagineuses fournissent un aliment quelque peu substantiel. Si l'on vit pauvrement de ces fruits, on en vit sans peine ; « il n'y a qu'à se baisser pour en prendre. » Nous en pouvons dire autant du *riz des Bushmen*, sorte de fourmi blanche avidement recherchée, de différentes larves et d'une quantité de racines ou bulbes comestibles (1).

Telle est la ressource des mauvais jours, trop fréquents dans la vie des chasseurs errants ; la qualité inférieure de cette nourriture est probablement la cause qui rend si chétive et si malingre la race des Bushmen, et les réduit souvent aux proportions de véritables nains (2).

On comprend que la chasse, travail également attrayant, vienne s'adjoindre à la cueillette pour améliorer, dans la mesure du possible, ce régime débilitant.

Diverses espèces d'oiseaux ; le lièvre africain, très répandu ; l'autruche dans les sables, la girafe (appelée chameau par les naturels) dans les savanes boisées ; enfin, et surtout, des milliers d'antilopes de différentes espèces, hartebeest, coudon, élan, springbok, steinbok, duykerbok, gemsbok, wildebeest, dont plusieurs se passent *complètement* d'eau ; telles sont les diverses proies dont la capture amène de temps en temps une orgie de viande au campement des « hommes de la brousse » (3).

Lorsqu'une station est épuisée au point de vue des productions végétales, force est au Bushman de se transporter ailleurs ; il est en outre contraint à de perpétuels déplacements pour suivre les hardes d'antilopes, ou les pistes des autres animaux. Souvent même des voyages très étendus lui sont imposés par les migrations du gros gibier, que les alternances de pluie et de sécheresse

(1) Farini, p. 88, 128, 150, 152, etc. — Reclus, t. XIII, p. 465. — *Univers pitt.*, p. 89.
(2) Farini, chap. XV. — Reclus, t. XIII, p. 469, 470.
(3) Pour la description de tous ces animaux, voir Farini, p. 397 à 408.

font apparaître ou disparaître, avec les herbes des plaines et les feuilles des bois, tantôt au nord, tantôt au sud de la région (1).

Rien n'est plus simplifié que les établissements toujours provisoires de ces familles réduites et voyageuses : rarement quelques abris construits à la hâte ; le plus souvent, un buisson épais et circulaire de l'arbuste *noï* (2) leur sert de refuge ; on y fait une brèche, soigneusement refermée ; le centre, où la végétation est étouffée, est élargi et débarrassé des herbes gênantes ; un foyer est creusé en terre, et quelques peaux étendues sur les branches du buisson donnent l'ombre et la couverture. Cette forteresse naturelle repousse les bêtes fauves et se dissimule à l'œil du passant.

C'est la chasse, travail principal des Bushmen, qui exerce la plus grande influence sur leur état social. Les lecteurs de la Revue connaissent déjà les modifications introduites par ce genre de travail dans l'organisation de la famille : la déchéance de l'autorité paternelle, le relâchement du lien conjugal, la dispersion de tous les fils et l'isolement des parents : en un mot l'instabilité.

Nous avons vu au contraire, en Afrique même, par exemple chez les chevriers arabes (3), le travail de la cueillette maintenir, dans les familles, l'organisation en communauté, et, entre les familles, des liens qui les réunissent en corps nombreux. Nous avons vu aussi, en Ou-Ganda, le peuple vivant de la cueillette réuni en un état centralisé et puissant par le nombre (4).

L'observation du cas des Bushmen, adonnés également à la cueillette, nous met sous les yeux un état social tout différent, dans lequel la famille est restreinte au minimum, et le groupement supérieur n'existe pas. Nous constatons ainsi, une fois de plus, l'action désorganisatrice et isolante exercée par la chasse. Tel qu'il peut être pratiqué dans la région qui nous occupe, ce travail impose des déplacements perpétuels, à l'inverse de la sédentarité qui est propre aux populations de l'Ou-Ganda. D'autre

(1) Farini, p. 128.
(2) *Noï*, mimosa nain très épineux. — Farini, p. 145, 146, 150, etc. — *Univers pittoresque*, p. 89.
(3) *La Science sociale*, t. III, p. 82.
(4) *Ibid.*, t. V, p. 101.

part, le moyen de transport nécessaire aux voyages de communautés nombreuses fourni par le chameau chez les chevriers du nord, fait défaut aux habitants errants du Kalahari. C'est donc bien le mode de travail, et non une prétendue dégénérescence ethnique, qui impose aux Bushmen le régime de la famille instable.

Quant à la rupture des relations plus étendues qui constituent le groupement en tribus ou en états nombreux, nous en trouverons de même la raison par l'observation des faits sociaux.

Lorsque le kraal hottentot, trop avancé dans la région des sécheresses prolongées, se dissout par la perte de son bétail, cette dissolution s'accomplit sous l'empire de la nécessité imposée aux familles par le nouveau mode de travail auquel elles doivent se livrer. Elle laisse tous les membres du kraal dans un état complet de nivellement et d'égalité, l'égalité dans la misère : on n'en pourrait sortir que par un développement particulier de la prévoyance chez certains pères de famille.

Mais la chasse et la cueillette ne tendent pas à développer la prévoyance ; elles nuisent, au contraire, à l'acquisition de cette qualité.

Le chasseur bushmen vit au jour le jour : tantôt il se serre le corps d'une courroie, pour diminuer les tourments de la faim qui le réduit à l'état de squelette ambulant : tantôt, lorsque ses flèches empoisonnées ont atteint leur but, il mange avec tant d'avidité et de persistance, que son volume extérieur devient méconnaissable. Il passe en quelques jours de l'aspect d'un fantôme desséché à celui d'une outre rebondie, et vice-versa (1).

Que ferait-il de provisions accumulées, alors que son travail l'oblige à la vie errante, et que les moyens de transport lui font défaut ?

Réduit en nombre par le faible débit des puits, le *douar* du Touareg subsiste dans les déserts du nord : il se maintient parce que son alimentation quotidienne est tirée du lait des chamelles ; le chef alors est prévoyant, il amasse le produit des expéditions

(1) *Univers pittoresque*, p. 89, 90.

de guerre ou de commerce que lui permet la possession du dromadaire; il fonde aussi la situation patronale, qui donne lieu à une transmission intégrale, à une émigration riche, d'où découlent l'extension et la puissance de la race (1).

C'est un contraste complet avec la famille du Bushmen, émiettée, dénuée de ressources, n'ayant rien à transmettre. Ces chasseurs, égaux entre eux et ne pouvant rien posséder, ne sont qu'une poussière d'hommes, sans chef, sans lien, sans résistance contre les incursions de l'étranger. Cette race, que la force des choses prive ainsi de patronage, est vouée à la servitude ; elle est destinée à se voir écrasée par les groupes plus cohérents qui l'entourent. De temps immémorial, en effet, c'est chez les Bushmen surtout que se pourvoient d'esclaves les Cafres et les Hottentots.

Nous avons déjà examiné ces deux dernières nations, et étudié les conditions fort diverses qui leur ont conservé quelque cohésion. Il nous reste à décrire, dans un prochain article, une autre société beaucoup plus solide et plus envahissante, devant laquelle non seulement les misérables Bushmen, mais aussi les Hottentots pasteurs et les Cafres guerriers sont tenus de plier ou de disparaître : la société des immigrants venus d'Europe.

Il faut le dire, les peuples dont nous venons de nous occuper appartiennent presque à l'histoire ancienne de l'Afrique, tellement ils ont été modifiés par le contact des blancs. Il m'a paru cependant utile de les faire figurer dans cet exposé social du continent africain, à cause des particularités remarquables qu'ils présentent en eux-mêmes, et de la comparaison qu'ils évoquent avec les habitants des déserts du nord.

Dès notre entrée dans cette troisième zone, nous avons observé l'effet produit sur les migrations des peuples et sur les modifications qui en résultent pour leur état social, par un agent minuscule, un chétif insecte, la tzetzé, qui, en remplissant sa mission, fait ce que ne peuvent faire les plus puissants législateurs :

(1) *La Science sociale*, t. III, p. 73 et suiv.

par lui les peuples noirs sont dirigés sur certaines voies, dont le parcours leur impose des modifications telles, qu'ils arrivent, sous des climats analogues à ceux des déserts du nord, à une organisation de la famille et de la société absolument contraire à celle des Arabes.

Examinant en détail les deux dernières régions qui complètent la zone, nous avons pu constater la réapparition des pasteurs nomades dans les déserts du sud, lorsque s'ouvre pour eux une route exempte des causes de modifications auxquelles les noirs ont été soumis. Puis nous avons montré que l'infériorité indiscutable des Bushmen, comme la désorganisation des noirs, est produite par des causes *sociales* et non *ethniques*.

J'espère établir de même, prochainement, que si les colons blancs dominent et refoulent les peuples établis avant eux dans l'Afrique australe, ce n'est point parce que ces colons appartiendraient à une *variété plus parfaite* de l'espèce humaine; mais seulement à cause de la supériorité de leur organisation sociale.

A. de PRÉVILLE.

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

A PROPOS DU SALON DE PEINTURE.

Je rencontre parfois des personnes qui en veulent un peu à la Science sociale de mettre à nu, quand l'occasion se présente, les lacunes de notre société française contemporaine. « Vous êtes des esprits chagrins, me dit-on ; vous maugréez sans cesse contre l'ordre de choses établi ; rien ne vous satisfait ; à vous entendre, nous n'avons pas de classe supérieure digne de ce nom, nous n'avons pas de colons, pas de gouvernants, pas de magistrature indépendante, pas de romanciers à la fois intéressants et honnêtes, pas de journalistes sérieux... Que sais-je encore? » Pour montrer que la Science sociale n'agit pas de parti pris, qu'elle constate simplement les faits, en les expliquant, qu'elle n'est pas plus avare de la louange que du blâme, je n'hésite pas à proclamer aujourd'hui que nous avons beaucoup d'artistes.

Mettons de côté, dès le début, la foule innombrable des artistes musiciens, la puissante association des artistes dramatiques, le galant bataillon des artistes chorégraphiques, sans compter les artistes en tous genres qui battent le pavé des grandes villes, photographes, prestidigitateurs et autres. La qualification d'artiste est, en effet, une des plus envahissantes de notre temps ; il doit

y avoir un microbe quelconque pour expliquer la maladie infectieuse qui pousse un pédicure, par exemple, à mettre sur ses cartes : un tel, *artiste pédicure*, et nous pourrons incidemment chercher à découvrir ce microbe ; mais il importe, pour le succès même de cette recherche, de restreindre l'objet de notre analyse, de concentrer notre observation sur un point spécial.

J'essaierai aujourd'hui de me rendre compte avec mes lecteurs des causes qui ont amené et qui maintiennent la grande prospérité des artistes peintres, leur nombre toujours croissant, leur faveur sans cesse grandissante.

Il semble en effet que le public français, et particulièrement le public parisien, soient affamés de peinture depuis quelques années. Non seulement les exposants du Salon se trouvent à l'étroit dans la vaste enceinte du Palais de l'Industrie, mais, à côté de cet énorme bazar, il s'établit chaque jour et à toute rencontre de nouvelles expositions. C'est d'abord le Salon des Refusés, sorte de cour d'appel où les artistes évincés par le jury se présentent devant le public, juge en dernier ressort ; puis nous avons l'exposition des aquarellistes, celle des impressionnistes, des intentionnistes, les expositions particulières à chaque artiste, celles de la caricature, des portraits du siècle, des cent chefs-d'œuvre, etc., etc. Ajoutons encore ces expositions pour cause de vente, dont l'Hôtel Drouot et les boutiques de marchands de tableaux nous donnent le spectacle continuel. Pour que tant d'activité se dépense autour de la peinture, il faut évidemment que beaucoup de gens s'y intéressent, soit comme auteurs, soit comme amateurs.

Le nombre, il est vrai, n'est pas une garantie de qualité ; toutefois il peut être une chance de qualité ; en tous cas, je ne vois pas qu'il puisse y nuire. Qu'un homme se sente une âme et un talent d'artiste, les moyens « d'arriver » ne peuvent guère lui manquer, étant donné cette grande faveur où se trouve la peinture.

D'ailleurs, je n'ai aucunement l'intention de faire un triage et d'indiquer les noms de nos peintres favoris ; je sais, pour l'avoir entendu dire, qu'il ne fait pas bon médire des artistes. Je suis marié, père de famille ; j'ai négligé la salle d'armes depuis tantôt

deux ou trois lustres, et..., raison suprême, je ne parle pas ici en mon nom, mais au nom de la science sociale.

Or la science sociale est essentiellement différente de la critique d'art. Elle ignore les procédés techniques, qui ne sont pas de son domaine. Ce qui la préoccupe légitimement, c'est de savoir pourquoi l'art fleurit dans tel pays, à telle époque, plutôt que dans tel autre pays ou à telle autre époque; elle peut aussi rechercher les causes qui produisent tel ou tel genre d'art; elle peut se demander pourquoi Téniers naquit en Hollande, Raphaël en Italie, ou Vélasquez en Espagne; elle peut être curieuse des éléments divers qui ont formé, dans la France contemporaine, l'art et les artistes qu'on y rencontre.

C'est assez dire que les lignes qui vont suivre ne sont pas écrites par un *salonnier* expert, mais par un adepte de la science sociale, curieux des choses de l'art.

I.

Il nous faut, tout d'abord, expliquer le contraste que révèle notre première remarque. Au milieu du chaos dans lequel nous vivons, sur les ruines d'une société détruite, dans le désordre persistant de tous les éléments qui reconstitueront la société future, il existe un ordre de choses qui ne paraît pas souffrir notablement : ce sont les cultures intellectuelles et tout ce qui s'y rattache.

Le dix-neuvième siècle marquera dans l'histoire de France une époque particulièrement troublée au point de vue social. Nous ne serons pas les modèles de nos descendants, mais notre œuvre consistera dans un progrès considérable des sciences d'observation, dans une étude consciencieuse de l'art.

Les savants, les historiens, les littérateurs et les artistes français de notre temps seront probablement tout ce qui en restera.

Comment, dans cet universel naufrage de tant de biens sociaux, l'art, — qui doit seul nous occuper aujourd'hui, — a-t-il pu subsister et grandir?

On peut remarquer d'abord que ce contraste n'est pas propre à notre temps. Les Médicis, dont le souvenir est inséparable des chefs-d'œuvre de la peinture italienne, ne vécurent point, ce me semble, à une époque de grande stabilité. Michel-Ange conserva toujours dans son cœur et traduisit dans ses immortels travaux le sentiment de sauvage tristesse que lui avait inspiré, aux premiers jours de son existence, la ruine de sa cité natale. Or cette ruine était la conséquence parfaitement claire d'un grand désordre social, des divisions constantes, des luttes fratricides qui ensanglantaient les petits États de l'Italie. Là, comme de nos jours, l'instabilité et la ruine tenaient à l'*impuissance chronique de gouverner*.

Nous retrouvons le même caractère dans ces républiques grecques qui furent le berceau des arts et surtout dans la plus célèbre de toutes, la république athénienne. Venise, avec ses cabales, ses luttes au *Broglio*, ses stylets, ses plaisirs faciles et sa longue décadence, n'en reste pas moins la patrie du Titien et de Véronèse. Enfin, l'époque des Valois, si funeste, si déplorable, fut sans conteste pour la France une grande époque d'art. Au lendemain de la Révolution de 1789, sur des ruines encore fumantes, à l'abri d'une tranquillité matérielle et passagère pleine de menaces, nos grands-pères ont assisté à une magnifique efflorescence des sciences, des lettres et des arts, où la peinture tint une large place. Le mouvement qui part de Géricault, d'Ingres, pour se continuer par Decamps, Delacroix, Paul Delaroche, Troyon, Fortuny et tant d'autres, ne paraît pas près de s'arrêter, et cependant notre instabilité, notre malaise social, n'ont pas cessé de croître; nous approchons chaque jour du moment où le cataclysme inévitable viendra montrer à tous les tristes résultats de nos erreurs.

Ce n'est donc pas un fait isolé que ce contraste entre la ruine de la société et le développement de l'art; il est d'ailleurs facile de l'expliquer.

La première condition pour être artiste, c'est de posséder un don naturel, une disposition spéciale et native que l'éducation peut développer, mais qu'elle ne saurait suppléer. En ce qui concerne particulièrement les peintres, il leur faut une dextérité de

main et une délicatesse de vue peu ordinaires. Ces qualités-là, ce n'est pas le désordre de la société qui les leur enlèvera.

De plus, les œuvres d'art naissent sous la main d'un homme habile et inspiré, sans le concours de personne. Il n'a besoin d'aucun groupement, d'aucune association avec ses semblables pour traduire par ses pinceaux, ou par son burin, l'inspiration qui l'anime. Peu lui importe donc, en somme, que, dans le milieu où il vient à naître, les groupements sociaux soient simples ou compliqués, stables ou instables. Il travaille seul; il conçoit seul; il exécute seul; son œuvre est éminemment une œuvre *personnelle*.

Je dirai même que c'est là la gloire de l'artiste; autant que l'infirmité humaine le permet, il est un *créateur*. Sans doute, il a besoin d'un certain nombre d'objets matériels : brosses, pinceaux, couleurs, palettes, toile, chevalet, pour fixer son œuvre, mais ces objets sont d'une mince importance; c'est un minimum de matière première, comme dirait un économiste. Le sculpteur lui-même, qui emprunte plus à la matière, n'est pas très fortement lié par elle. D'un bloc de marbre informe il peut faire à volonté dieu, table ou cuvette; non seulement il plie un objet inerte à un usage inerte, comme le fait l'ouvrier, mais il anime ce qu'il touche, il le transforme.

On conçoit donc que, demandant peu de chose à ce qui l'entoure et à ceux qui l'entourent, l'artiste puisse naître et se développer dans un milieu peu favorable à l'efflorescence et à la fructification des éléments de prospérité sociale.

Il est parfaitement clair, en effet, qu'un homme ne peut pas à lui seul fonder une famille, un atelier de travail, établir un foyer et diriger ces différents groupes dans la voie qui lui convient. Il lui faudra trouver, suivant les cas, une femme, des ouvriers qui secondent son initiative, s'associent à lui. Et du moment qu'il y a association, cette association peut être durable ou éphémère, paisible ou tourmentée, féconde ou stérile. Tel groupement qui conviendra à la famille sera nuisible à l'atelier, ou conviendra seulement à tel ou tel genre d'atelier. Bref, du moment que l'homme est obligé d'entrer dans un groupement pour exercer une quelconque de ses facultés, il se trouve par là même impérieusement régi

par les lois que réclame ce groupement. Or les lois qui régissen les groupements divers de l'humanité sont précisément les loi sociales.

Ces considérations nous éloignent peut-être un peu des artistes elles nous ramènent cependant à eux par contraste, en nou montrant combien leur sort est exceptionnel. comment ils échap pent, en tant qu'artistes, aux conditions générales de la prospérité

Cette situation exceptionnelle se révèle par un autre trait.

Non seulement, en effet, l'instabilité de la société n'est pas u obstacle au développement de l'art, mais une société stable n produit pas nécessairement de grands artistes.

Voyez, par exemple, les Anglais ; ils sont les moins artistes de Européens ; j'en appelle à tous ceux de mes lecteurs qui or jamais rencontré une Anglaise authentique en grande toilette On a souvent répété ce spirituel jugement qui compare une An glaise à « un champ clos où des couleurs ennemies se rencontrer et se livrent bataille ». Le mot n'est pas seulement spirituel, est juste. La couleur n'est pas connue en Angleterre ; il n'y en qu'une seule, celle du brouillard, qui soit vraiment nationale.

Cherchez une école de peinture née en Angleterre, s'y dévelop pant, y trouvant des types et des adeptes, vous ne la trouvere pas. C'est tout au plus si quelques paysagistes modernes peuver être considérés comme ayant droit à une place dans l'histoire d l'art.

Est-ce donc que les peuples du Nord, les races à familles-souche sont incapables de comprendre la peinture? Faut-il absolumen pour peindre, le ciel éclatant, la vie en plein air, les loisirs pr longés que procurent à leurs habitants la Grèce ou l'Italie?

Non, car la peinture a trouvé dans les races du Nord d'immo tels représentants, non pas seulement des représentants isolé mais des *écoles*. Les Pays-Bas peuvent fièrement opposer aux nor de Raphaël ou de Michel-Ange ceux de Rembrandt ou de Ruber

Il y a, en résumé, au Nord comme au Midi, des sociétés stables instables qui ont produit des artistes ou même des écoles d'a sans qu'il soit possible de trouver l'enchaînement et les rappo de ces deux phénomènes.

Ce n'est donc ni un fait historique sans précédents, ni une rencontre inexplicable, que le développement des beaux-arts dans une société en décadence, comme notre société française.

Mais la rencontre d'un mouvement marqué vers les arts avec l'abaissement progressif de plusieurs grandes forces sociales a produit un assez curieux résultat. C'est que les arts ont profité à la fois de leur expansion et de cette décadence, en ce sens que leurs représentants ont gagné en importance ce que perdaient les directeurs naturels de la société.

Vous savez comme sont entourés aujourd'hui dans les salons les plus aristocratiques le comédien et la comédienne qui veulent bien les honorer de leur présence. Sous prétexte d'art, les duchesses tendent la main aux actrices en vogue, et les salons moins huppés accueillent volontiers l'histrion de quinzième ordre qui vient y dire des vers. L'art dramatique et ses représentants sont choses sacrées. Les musiciens sont peut-être plus encombrants encore, parce qu'ils jouent ou chantent plus longtemps que les autres ne déclament, et puis, ils sont enclins à interpréter leurs propres œuvres, auquel cas l'enthousiasme de commande atteint un diapason si élevé que tout le plaisir d'écouter, — s'il y a lieu d'avoir du plaisir, — se trouve gâté par là même.

A ce point de vue, les peintres ont une immense supériorité. Quand un peintre est sorti de son atelier, il redevient homme; si vous y rentrez avec lui, vous pouvez jouir à l'aise de la beauté de ses œuvres; vous avez la liberté de les emporter chez vous, si elles vous plaisent, d'en profiter quand bon vous semble et sans fatigue, sans le secours d'aucune interprétation, sans que l'homme s'interpose entre vous et l'œuvre d'art. Le peintre livre ses tableaux au public, il ne lui livre pas sa personne; il peut à sa guise mener une vie paisible ou bruyante, ignorée ou tapageuse. On n'a pas besoin de le voir, de l'entendre pour le connaître; parfois il est gauche et timide et jamais vous ne lui voyez ce sourire fade et niais du violoniste qui s'écoute, du comédien qui salue, du ténor vainqueur ou du baryton sympathique, qui s'avancent à la rampe, ou posent près d'un piano.

Il serait donc injuste d'étendre aux peintres le renom d'en-

combrement et d'importance outrée que possèdent à si bon droit, dans notre dix-neuvième siècle, la plupart des artistes.

II.

Mais si leur personne est moins en vue, leurs œuvres n'en sont pas moins en grande faveur, et cela précisément parce que les œuvres sont plus complètes par elles-mêmes que celles du musicien ou du dramaturge.

Il ne faut aucun effort pour admirer un tableau dans une galerie. On en jouit mieux encore, quand on l'installe dans l'appartement que l'on habite, dans les pièces que l'on occupe journellement. Du fauteuil où l'on cause avec ses amis, de la table de travail où l'on passe de longues heures, du divan moelleux sur lequel on fume un cigare, on peut contempler tout à l'aise la toile de son choix. Imaginez-vous, pour un amateur délicat, un plaisir plus facile, plus constant, plus durable?

Chaque rayon de soleil qui entre, chaque nuage qui en obscurcit la lumière, chaque heure du jour, amène un changement, un spectacle nouveau. Comparez cette sensation délicieuse et incessamment renouvelée avec celle que procure une belle page de musique. Si vous êtes purement amateur, vous en jouirez de temps en temps, au théâtre, au concert, c'est-à-dire hors de chez vous, à l'heure fixée par le programme, après avoir combiné parfois mille projets contradictoires pour vous réserver ce moment de plaisir. Si vous attirez chez vous de grands artistes, vous évitez, il est vrai, ces inconvénients, mais il vous faudra faire mille démarches préparatoires afin de vous assurer leur présence; après quoi il faudra subir cette présence, ce qui n'est pas toujours le moins délicat; puis, vous aurez aussi à subir celle de toutes vos relations, qui saisiront avec empressement cette occasion de vous envahir. Enfin, vous voilà obligé de donner une fête pour en jouir vous-même quelques instants. Voilà qui est compliqué assurément, et, s'il vous faut payer la satisfaction de votre goût artistique par de gros tracas de maître de maison, je prévois que vous aimerez mieux sortir de chez vous qu'y rester à ce prix.

Il n'y a qu'un moyen abordable de cultiver facilement et à toute heure une passion musicale, c'est d'être soi-même capable d'interpréter la musique avec une perfection suffisante *pour se faire plaisir*. Mais plus on a l'oreille délicate, plus cette condition est difficile à remplir, plus elle exige de talent naturel et d'études prolongées ; on n'obtient cette perfection qu'avec un véritable travail. Si vous voulez vous en rendre compte, calculez combien d'heures une jeune fille française emploie, pendant les jours heureux de sa jeunesse, à faire des gammes sur son piano : à deux heures par jour, pendant dix ans, cela fait sept mille trois cents heures de gammes ; quant au résultat, vous le connaissez. Pendant les deux ou trois ans qui séparent la sortie du couvent du mariage, la jeune fille parvient à écorcher agréablement un *morceau de salon* qu'elle a longuement étudié. Voilà ce que sept mille trois cents heures d'études produisent sur un sujet ordinaire. Si vous voulez obtenir un artiste, faites choix d'abord d'une personne ayant de grandes dispositions, puis quintuplez la durée des gammes et exercices de toutes sortes. Et cela n'est pas spécial au piano ; on n'est pas violoniste, violoncelliste, flûtiste à moins d'efforts. Il est donc parfaitement clair que le simple *amateur* de musique est incapable de cultiver son goût pour cet art sans le secours d'artistes spéciaux qui servent d'intermédiaires entre le compositeur et lui.

Tout au contraire, le peintre et l'amateur se comprennent sans intermédiaires, de la façon que j'ai décrite plus haut. La peinture est donc le paradis des amateurs.

Si je vous montre maintenant que notre vie moderne développe considérablement *l'amateur*, je vous aurai prouvé par là-même qu'elle est favorable au développement de la peinture, l'art le plus commode pour l'amateur.

Or cette tâche n'est pas difficile.

Examinons, en effet, les influences uniformes auxquelles se trouvent successivement soumis l'ensemble des Français appartenant à la classe non ouvrière.

La première, c'est celle du collège. Je n'examine pas aujourd'hui la question du collège sous toutes ses faces ; je veux seule-

ment faire remarquer que l'instruction classique distribuée libéralement à une foule d'individus leur fait entrer, bon gré mal gré, dans la tête cette idée dominante : Le style, c'est-à-dire la forme extérieure, correcte et élégante, donnée à la pensée, est chose d'assez grande importance pour qu'on y consacre les premières années de sa vie, quelle que soit d'ailleurs la profession que l'on doive embrasser plus tard.

On me concédera que c'est là une question de *forme;* voyez un peu d'ailleurs les fruits de ce régime : on ne saurait mieux les juger que par ceux qui en profitent le mieux, par les normaliens. Voulez-vous me dire ce que c'est qu'un normalien? C'est un homme épris de la forme littéraire et parfaitement indifférent au reste; profondément sceptique la plupart du temps, il ne connaît qu'un culte, celui de la forme.

Au surplus, il copie les modèles qu'on lui a mis sous les yeux pendant huit à dix ans : Cicéron, Démosthène, et les autres; Cicéron surtout, dont les œuvres se retrouvent dans chaque classe et autour duquel il se dépense une somme énorme de temps, d'admiration et de pensums. On sait que le grand orateur romain ne brillait pas précisément par le caractère; la profondeur n'est pas non plus son fait; mais comme il parle! comme il écrit! et à cause de l'élégance de sa langue, il faut être sorti du collège pour apprendre avec stupéfaction que ce modèle des parleurs n'était pas le modèle des citoyens.

En résumé, tout Français ayant *fait ses études* a passé sa jeunesse à admirer, de gré ou de force, les beautés littéraires de siècles disparus. Quand il les a comprises, il devient lettré; quand il ne les a pas comprises, ce qui est le cas général, il a du moins acquis une grande docilité; il est prêt aux enthousiasmes de commande; il pense qu'un auteur est plein de génie, parce que son ancien camarade qui *a réussi* l'écrit dans un journal. Il est bien et dûment persuadé que le Beau en toutes choses est hors de sa portée et qu'il doit croire sur parole ceux qui lui vantent un livre, une symphonie, une statue, un tableau. Le Beau pour lui, c'est une de ces choses qui s'apprennent au collège, et que cultivent seulement quelques bons élèves.

Suivons maintenant hors du collège ce normalien et ce fruit sec. La plupart du temps, c'est dans une ville que nous les retrouverons, simplement oisifs ou vivant de la carrière des lettres, d'une industrie, d'un commerce, d'un emploi plus ou moins modeste, ne pouvant et ne sachant se distraire de l'oisiveté pesante, de la tension cérébrale ou de l'occupation absorbante qui est leur partage, ni par le grand charme et les loisirs de la vie rurale, ni par les jouissances paisibles qu'elle comporte. Si vous les supposez assez riches pour se permettre quelques dépenses de luxe, ils chercheront volontiers dans les beaux-arts une diversion dont ils ont besoin. Le lettré fin et délicat y trouvera une nouvelle manifestation du Beau, de la forme, dont il est épris. L'autre suivra son exemple, par genre, par vanité, et par l'effet de cette docilité naturelle qu'il a puisée dans une longue admiration de commande.

Les voilà donc tous les deux suivant les théâtres, les concerts, les expositions de tableaux, fouillant les boutiques de bric-à-brac et cultivant le bibelot. Au surplus que voulez-vous qu'ils fassent?

Je sais bien que cela ne se passe pas ainsi par tous pays; je sais, par exemple, qu'un jeune Anglais, instruit ou non, qui a sa fortune à faire et ne peut pas compter sur une part d'héritage assurée, ne se donne pas le loisir d'être amateur. Cela est bon pour quelques fils aînés de lords, mais le commun des fils de famille a d'autres soucis.

Je sais aussi que, dans cette même Angleterre, où un homme parvenu à la richesse s'empresse de se faire une installation rurale, la vie urbaine élégante est moins développée que chez nous. Le « bon genre » consiste à vivre sur ses terres, à s'y entourer d'un luxe tout spécial. On comprend très bien que, malgré la grande richesse de ce royaume, le goût des arts y soit combattu par la préoccupation de s'amasser une fortune, par l'habitation rurale, par cette absence de loisir et cette constante activité de l'Anglais, dont toutes les facultés sont tournées vers l'utile, qui fonde des comités de toutes sortes, crée des races nouvelles d'animaux, défriche, draine et met en valeur tous les terrains qui

l'entourent, exploite des mines, établit des manufactures, des ponts, etc., etc.

Cet homme n'a point le temps d'être artiste, et comme c'est là l'Anglais type, celui qui donne le ton, c'est à son image que se formeront les oisifs, les dociles, qui dans d'autres pays deviendraient des amateurs. Au lieu d'être amateur de toutes sortes de choses, l'Anglais inoccupé, l'Anglais continental, qu'on rencontre un peu partout, est *original*, comme nous disons; plus ordinairement, nous le qualifions de *toqué*. En effet, n'ayant pas de but utile à poursuivre dans la vie, il s'en fait un factice, sur lequel il concentre toute son énergie; tantôt il entreprend de gravir tous les pics d'une chaîne de montagnes; tantôt il se passionne pour la chasse et quitte tout s'il apprend qu'en quelque contrée éloignée il existe un genre de gibier qu'il n'ait pas poursuivi; tantôt il est simplement *Globe trotter* et court le monde en toute hâte, parce qu'il s'est donné la tâche de le parcourir en entier. Enfin il dépense pour n'importe quoi la grande activité que tout Anglais de bonne marque se doit à lui-même de dépenser.

Mais où voulez-vous qu'un Français oisif trouve un motif suffisant de se passionner ainsi?

Tandis qu'en Angleterre l'homme en vue, le grand seigneur noble et riche a sa vie employée à de sérieuses occupations, en France, l'homme de situation correspondante est généralement un oisif élégant, un héros du boulevard.

Et comme la vanité est la grande maîtresse des actions humaines, quand un Anglais ou un Français veulent se distinguer du commun, ils cherchent à copier ces modèles.

Vous connaissez l'inoubliable scène du bourgeois-gentilhomme, où M. Jourdain prend successivement un maître de philosophie, un maître d'armes, un maître à danser; avant de se décider à suivre leurs leçons, il veut surtout savoir comment ce fait le classera dans l'opinion de ses voisins; il apprendra tout ce qu'on voudra, mais à condition d'apprendre seulement ce qu'apprennent les « gens de qualité ».

Or, en Angleterre, les gens de qualité cultivent, chassent, voyagent et fondent des associations de bien public; l'Anglais devenu

riche achètera donc une terre, montera à cheval, voyagera et cherchera à se distinguer par son souci du bien public.

En France, au contraire, le gentilhomme de race assez riche pour vivre à Paris est un raffiné, un amateur. A ce métier il a perdu sa suprématie, et parmi les « gens de qualité » la France du dix-neuvième siècle range aussi les hommes de lettres, les poètes, les artistes, c'est-à-dire des délicats, des idéologues, des hommes de ville et de salon. C'est sur ce patron que se formera la masse. L'homme parvenu à la fortune demandera autour de lui : « Les gens de qualité ont-ils des tableaux? — Oui sans doute. — J'en aurai donc. » Et il achète des tableaux, des curiosités, de vieilles armures et de vieilles faïences, tout simplement parce que « les gens de qualité en ont ». Il va au concert, à l'Opéra, parce que les gens de qualité y vont; il est ou du moins il veut passer pour être amateur, parce que les gens de qualité sont amateurs, ou artistes.

III.

Ainsi donc la peinture peut et doit rencontrer beaucoup d'amateurs dans une société instable comme la nôtre, où l'instruction classique et la vie urbaine développent le goût des arts.

Mais les causes qui amènent son essor lui imposent en même temps un caractère spécial qu'il nous reste à déterminer.

Chaque époque d'art porte en effet un cachet particulier. Les Grecs paraissent avoir peu connu la peinture autrement que par la peinture décorative. C'est surtout dans la sculpture qu'ils ont excellé et les seules œuvres par lesquelles nous les jugeons aujourd'hui sont des statues et des monuments.

Il faut entrer en Italie, à l'époque de la décadence romaine, pour trouver les peintures de Pompéi, dont les sujets, la plupart du temps isolés, semblent nés d'une inspiration analogue à celle de la sculpture.

Puis viennent les peintures archaïques du Bas-Empire, dont Ravenne nous offre encore aujourd'hui des spécimens intacts,

peintures raides, sans grâce et sans vérité, où l'homme disparaît et n'est plus même soupçonné sous le costume.

Les primitifs Italiens entendent encore autrement la peinture : s'ils étudient peu et connaissent mal les corps humains qu'ils peignent, ils cherchent à traduire sur leurs visages les sentiments qui les animent. De même, les primitifs gothiques de l'école de Cologne, moins observateurs encore de la forme humaine, et dont le talent consiste dans l'expression des physionomies, dans la délicatesse minutieuse et maladroite des détails.

Avec la Renaissance italienne, nous nous trouvons en présence d'une magnifique efflorescence de tous les arts, et la peinture tient le premier rang; mais, dans ce mouvement général, chaque groupe, chaque école conserve cependant ses traits distinctifs, comme pour témoigner du sceau indestructible que chaque pays imprime aux œuvres qui s'y produisent. La peinture florentine, les maîtres vénitiens, représentent déjà deux grandes tendances; la *ligne* est plus remarquable chez les Florentins, vivant dans un climat sec où les contours de chaque objet se présentent nettement; la *tache*, et par conséquent le coloris, dominent chez les Vénitiens, toujours enveloppés d'une brume moite qui efface les contours et vivifie les couleurs par un effet de prisme.

Vous retrouverez les mêmes caractères chez les peintres hollandais, habitants d'une contrée analogue, et lorsque, au commencement de ce siècle, Ingres voudra établir en principe que « le dessin est la probité de l'art », il ne fera que traduire son admiration pour les Florentins et les antiques.

Mais les caractères différents des écoles éclatent bien plus encore si l'on considère, non plus leurs procédés techniques, mais les objets qu'elles peignent, les scènes auxquelles elles s'intéressent. Par là se révèlent surtout les rapports d'une école de peinture avec la société où elle est née. C'est donc ce que nous avons à examiner pour remplir la dernière partie de notre tâche, pour voir à quel genre de peinture notre société donne naissance.

Le trait dominant de la peinture française contemporaine paraît être la variété.

De même que nos architectes bâtissent dans tous les styles, depuis le gothique jusqu'au mauresque, de même nos peintres peignent dans tous les genres : nous avons des tableaux renouvelés de l'antique, des peintures archaïques, avec légende à l'appui indiquant à quel point l'artiste a été scrupuleux dans l'exécution des moindres détails; nous avons des peintures profanes et des peintures sacrées, historiques ou contemporaines, sérieuses ou légères, de grands tableaux allégoriques et de petits tableaux de genre; nous avons des sujets idéalistes et des sujets naturalistes, des portraits et des drames, des paysages et des études d'anatomie; en somme, nous faisons tous les genres parce qu'aucun ne nous est absolument propre.

Remarquez bien pour qui travaillent ces peintres; pour des amateurs, comme nous avons dit, c'est-à-dire pour des gens pris en dehors du peuple, ayant reçu une éducation spéciale et, dans le cas présent, une éducation *cérébrale*, une éducation de collège et de ville. Ces gens sont essentiellement des *curieux,* et les peintres, ayant reçu la même formation, sont, eux aussi, des curieux. Tel artiste qui fait des études d'après l'antique a passé sa jeunesse entre les quatre murs d'un lycée de Paris et, pour tout spectacle extérieur, il a connu, pendant ces années où les impressions sont vives, les susdits quatre murs dans le carré desquels se promenaient des camarades en tunique sous la surveillance d'un pion en redingote râpée. Comparez cela à l'éducation artistique que recevait naturellement un enfant du peuple athénien sous Périclès, un citoyen de Florence sous les Médicis! L'idée du Beau ne lui était pas péniblement inculquée par un professeur, elle lui venait sans effort au contact des choses qui l'entouraient. Aux jeux publics, dans la palestre, le Grec admirait chaque jour les formes sculpturales des athlètes et en appréciait l'ensemble et les détails, comme un habitué d'hippodromes juge aujourd'hui la coupe générale et les membres d'un cheval engagé. De ces habitudes est né l'art essentiellement grec de la sculpture. Il était dominant chez les Grecs, parce que la population tout entière s'y trouvait préparée par des habitudes communes; c'était ainsi un art national.

Dans la France contemporaine, l'art, — nous avons dit par quelles causes, — se trouve l'apanage exclusif d'un certain nombre d'esprits délicats possédant des loisirs et formés artificiellement à ce goût; ce ne sont pas là les conditions d'un art national proprement dit; c'est un art qui ne se retrempe pas de lui-même à la fontaine de Jouvence de l'observation, il est une curiosité, un passe-temps d'oisif, et non pas la manifestation spontanée d'un sentiment général.

De là découlent une foule de conséquences.

La première, c'est le caractère *convenu* de la plupart des œuvres modernes.

Rien de moins naturel que les tableaux dans lesquels M. Puvis de Chavannes nous peint l'*Age d'or;* M. Léon Comerre, le *Destin;* ou M. Guillaume Dubufe, l'*Apothéose de Victor Hugo*. Lors même que l'imitation de l'antique est rattachée au présent par un souvenir contemporain qui détonne dans ce cadre, comme dans cette dernière œuvre, on sent d'une façon claire que, pour comprendre ces peintures, il faut avoir passé sur les bancs, et encore! Combien d'entre nous se souvenaient du nom des trois Parques et de leurs fonctions respectives avant d'avoir vu le panneau destiné à décorer la mairie du IIIe arrondissement? Ces sortes de compositions nous rendent le même service qu'un dictionnaire de mythologie; elle peuvent charmer les yeux par la grâce de leurs lignes, les qualités du coloris et le reste, mais elles ne sauraient intéresser qu'un nombre restreint de spectateurs. Elles sont le résultat d'une vieille convention d'école.

Autre conséquence voisine de la première : la peinture ne trouvant pas, dans la vie contemporaine, une inspiration générale et dominante, l'artiste ne peut composer que par principe, par effort cérébral. Il se dit à lui-même : Que pourrai-je bien peindre et comment pourrai-je le peindre? Et il s'enferme chez lui, se prend la tête entre les mains et songe. Le dieu ne s'empare guère de lui; il travaille d'après la méthode des savants et des ingénieurs, en s'entourant de documents, en créant autour de lui un milieu artificiel dans lequel il s'isole.

Par ce moyen, il arrive à des conceptions tourmentées, manié-

rées et la plupart du temps exagérées. C'est dans une sorte de fièvre qu'il produit et ses œuvres s'en ressentent. Elles manquent de ce calme qui caractérise l'antique.

Mais cette méthode exige beaucoup de réflexion et de travail; elle ne donne pas le succès rapide; elle n'enlève pas les suffrages du public; aussi est-elle peu suivie.

Il y a d'ailleurs un moyen plus facile de forcer l'attention, c'est de peindre des sujets à la portée du plus grand nombre, de reproduire des scènes, de sortir la peinture de son cadre naturel en lui faisant exprimer des idées au lieu de représenter des formes.

Cette tendance est bien celle qui caractérise le mieux la peinture moderne, mais elle la caractérise pour ainsi dire négativement, en ce sens que chacun mettant son pinceau au service d'une idée, les œuvres d'art sont aussi diverses que les œuvres littéraires.

Ainsi nous avons des peintures dramatiques, où l'intérêt de la scène reproduite fait oublier le tableau lui-même, des peintures bucoliques et descriptives dans lesquelles la nature est interprétée d'après les sentiments de l'artiste, des peintures d'intérieur à l'usage des familles et des peintures héroïques à l'usage des cercles d'officiers; mais ce qui domine surtout, ce sont les *tableaux de genre*.

Les tableaux de genre sont des sortes de comédies de mœurs illustrées, où l'auteur se contente de faire deviner sa pensée par delà sa peinture. Le bon bourgeois qui va au salon, parce que les gens de qualité y vont, s'arrête volontiers devant ces compositions qui lui *disent quelque chose*. Certaines d'entre elles sont reproduites à satiété par la gravure et la chromolithographie; on les trouve d'abord dans les journaux illustrés, et dix ans après elles figurent encore aux vitrines de province; on ne peut donc pas nier que le public ait pour elles un goût décidé.

Une fois entrés dans la voie du tableau de *genre*, les peintres se préoccupent avant tout de flatter les sentiments de leurs contemporains. Tel d'entre eux obtient chaque année un succès renouvelé, en nous montrant un cardinal dans une situation grotesque ou risquée; c'est le tableau anti clérical devant lequel le

public du dimanche s'écrie : « Ah! ces curés! tous les mêmes! »

On peut classer à côté la peinture *démocratique*, la *paysannerie*, où les paysans représentés avec une laideur et un manque de charme voulus sont l'expression d'une tendance politique et non d'une scène à peindre.

Il y a aussi le tableau de galanterie fade : les chasseurs y tiennent une place, la chasse donnant lieu à beaucoup de rencontres fortuites; sur une passerelle, dans une auberge de village, au détour d'un chemin, le disciple de saint Hubert oublie son gibier pour regarder une jolie fille, et voilà un morceau de peinture. D'autres fois, c'est une soubrette qui, en coiffant sa maîtresse, lit par-dessus son épaule le billet élégant qu'elle vient de recevoir. On voit que le grand art a peu de chose à faire là-dedans. L'art, l'étude de la forme vivante, est sacrifié à l'*idée*, et c'est vraiment dommage, car l'idée ne rachète pas ce sacrifice.

Ce sont là quelques-uns des nombreux écueils sur lesquels l'art court risque de s'échouer, lorsque, n'étant plus le résultat d'une grande inspiration générale, il ne peut être contrôlé que par un nombre restreint de raffinés et de délicats. Les œuvres d'art tendent à devenir des *curiosités* que seules peuvent apprécier quelques spécialités, et la conception du *Beau* s'en va graduellement, se confondant avec la conception du *Rare*.

H. Saint-Romain.

LES

POPULATIONS FORESTIÈRES[1].

II.

L'ART DES FORÊTS SOUS LE RÉGIME DE LA FAMILLE.

Maintenant que nous connaissons les origines et la distribution géographique des populations forestières de l'Europe, nous pouvons aborder l'étude des principaux types auxquels donne lieu l'art des forêts.

Ces types se classent, au point de vue social, en *trois groupes*, suivant que l'art des forêts est pratiqué par *la Famille*, par *la Province* ou par *l'État*.

Nous allons étudier aujourd'hui le plus simple et le plus spontané de ces types : *l'art des forêts sous le régime de la Famille.*

Parmi les forêts actuellement aménagées, un certain nombre sont possédées et administrées par des familles. On peut relever des spécimens de ce type dans les quatre zones forestières dont nous avons dessiné les contours et que nous avons caractérisées dans notre dernier article. Mais les forêts ayant surtout été con-

(1) Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18 (livraison de janvier 1888), et les deux précédents articles, t. V, p. 226 et 297.

servées dans la troisième zone, c'est-à-dire dans la région montagneuse qui forme comme une ceinture au nord des Alpes, depuis les montagnes de la Transylvanie jusqu'aux Vosges et au Jura (1), c'est là que les populations forestières présentent les caractères les plus accusés. C'est donc dans cette zone que nous choisirons de préférence un spécimen de ce premier type de l'art des forêts.

Notre observation, bien que s'étendant au delà, portera plus particulièrement sur les populations forestières de l'ancien comté de Dabo, dans la région des Vosges, qui fait aujourd'hui partie de la Lorraine allemande.

I.

Le massif des Vosges constitue une région essentiellement forestière.

En opposant à la marche des vents un obstacle naturel, les montagnes ont pour effet d'arrêter les nuages, qui se résolvent ainsi en pluies abondantes. Il suffit de jeter les yeux sur une carte des pluies (2), pour observer que les régions montagneuses sont précisément les plus arrosées. C'est ce que l'on peut constater pour les Vosges, où il tombe de 1 mètre à $1^{m},50$ de pluie, tandis qu'il n'en tombe à Paris que de 40 à 60 centimètres. Sous l'action de cette humidité prolongée, la végétation arborescente se développe et l'emporte naturellement sur l'herbe.

Les pentes des Vosges sont couvertes de forêts, dont la beauté grandiose est justement célèbre ; on ne parcourt pas sans admiration les sombres avenues de sapins du Hohwald et du Grand Donon. L'épicéa et le sapin se disputent le sol; le pin est plus rare, excepté sur les pentes raides exposées au midi ; les mélèzes sont très clairsemés. Au nord du col de Saverne et dans la Lor-

(1) Voir cet exposé et la carte des zones forestières, t. V, p. 297 (livraison d'avril 1888).

(2) Voir, par exemple, cette carte dans la *Nouvelle Géographie universelle* de Reclus, t. II, p. 24.

raine, on remarque surtout les futaies de Bitche et celles de Salins; c'est là que le gouvernement français s'approvisionnait de bois pour la marine. Les forêts recouvrent environ le tiers de la Lorraine et de l'Alsace.

Ces forêts sont depuis longtemps aménagées par l'homme, en vue de l'exploitation des forges et des besoins de la fabrication. « Chaque arbre a sa valeur cotée et le jour de sa chute est marqué par le bûcheron (1). » Dans certaines parties, on a même poussé l'aménagement jusqu'au reboisement : déjà des milliers d'hectares sont recouverts de forêts nouvelles.

Si les conditions naturelles sont favorables au développement de la forêt, elles s'opposent au contraire au développement de la culture.

On le voit bien, lorsqu'on s'élève le long des pentes des Vosges : nous pouvons constater le fait dans la région de Dabo, située à 18 kilomètres au sud de Phalsbourg et à 14 kilomètres au sud-est de Sarrebourg (2).

L'ancien comté de Dabo, qui prit ensuite le nom de « Pays ou forêt de Dabo, » s'étend sur les deux versants de la chaîne des Vosges, à une altitude moyenne de 600 mètres. Sur 14,000 hectares, 12,352 hectares sont couverts de bois. Ce massif forestier est d'un seul tenant. Il est peuplé « pour les quatre cinquièmes, dans la partie supérieure, d'essences résineuses, pins et sapins, et pour un cinquième, sur les pentes inférieures, d'essences diverses, hêtres principalement, chênes et bouleaux (3) ».

La population du comté comprend environ 11,000 âmes, réparties en sept communes, Abreschwiller, Voyer, Harreberg, Hommert, Walscheid, Dabo et Engenthal. Mais la forêt n'est divisée qu'en quatre circonscriptions désignées par le nom des principales communes du lieu, c'est à savoir : Abreschwiller, 3,570 hectares; Walscheid, 3,564; Dabo, 3,926; Engenthal, 1,291.

(1) Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. III, p. 511.

(2) V. *Le Bûcheron usager de l'ancien comté de Dabo*, par M. Pariset, *Ouvriers des Deux-Mondes*, t. V, p. 387 et suiv.

(3) Pariset, *loc. cit.*, p. 426.

On va voir, par la description de la commune de Walscheid, à laquelle appartient la famille de bûcheron qui sert de base à cette étude, que la population ne peut demander ses moyens d'existence à la culture.

La commune, comprenant 2,150 habitants, est située dans une petite vallée étroite, qui descend de la chaîne des Vosges; elle s'étend sur une surface de 5 à 7 kilomètres de largeur sur 15 à 18 kilomètres de longueur, et atteint, dans sa partie supérieure, le faîte le plus élevé de la montagne. Le village est placé à la partie inférieure de la vallée, sur les bords d'une petite rivière appelée la Bièvre.

La section de la commune où se trouve le village, et qui est la plus basse de la vallée, est formée d'un sol argilo-sableux, mélangé de terrain de transition et de sable, de grès vosgien et de grès rouge. On a mis ce sol en prairies, mais l'herbe ne peut pousser que si l'on entretient une irrigation constante. Même au prix de ces soins, « les fourrages sont d'une qualité médiocre et peu nourrissants; c'est une herbe maigre et remplie de carex (1) ».

Un peu plus haut, dans la partie moyenne, les terres assises sur les grès rouges sont sableuses, semées de cailloux et de marnes grises, qui les rendent peu fertiles. De plus, à cause de l'altitude et de la rapidité des pentes, la culture est très difficile. A peine si l'on peut obtenir, à l'aide d'engrais souvent renouvelés, des pommes de terre, du seigle et de l'avoine. L'orge et le froment ne viennent qu'exceptionnellement sur les meilleurs terrains.

Dans la partie supérieure, le sol se compose « d'un sable feldspathique absolument aride et impropre à la culture. » C'est là que la forêt règne sans partage ; elle couronne et domine toute la contrée, sur une surface qui embrasse les trois quarts du territoire de la commune.

On voit que le terrain cultivable est non seulement très restreint, mais très pauvre. Il l'est tellement que, pour le ménager, on a dû

(1) Pariset, *loc. cit.*, p. 388.

construire les habitations sur le flanc de la montagne, parfois même en entamant la roche.

Ces populations n'ont même pas la ressource de ces pâturages naturels qui couronnent le sommet des Alpes entre la région des forêts et celle des glaciers. Cette partie des Vosges est assez peu élevée pour que la végétation arborescente puisse atteindre jusqu'à la ligne de faîte.

La forêt elle-même ne pourrait offrir qu'un maigre pâturage. D'ailleurs, dès qu'elle est aménagée, on a soin de limiter le parcours des troupeaux. Les bêtes bovines brisent les jeunes arbres, piétinent le sol et, en le rendant compact, empêchent l'infiltration des eaux de pluie dans la terre. Les chèvres ne sont pas moins dévastatrices ; elles se dressent sur leurs pattes pour atteindre les branches ; elles ont pour les bois la dent meurtrière et l'haleine malsaine ; enfin, elles sont naturellement vagabondes et peuvent difficilement être cantonnées dans un endroit déterminé. Le mouton, il est vrai, est d'humeur plus paisible, il marche toujours la tête penchée vers la terre ; il n'atteint pas les arbres déjà grands, dégage au contraire le sol des mauvaises herbes qui nuiraient à la croissance de ceux-ci. Mais, d'autre part, il attaque, lui aussi, et détruit les jeunes arbres, espoir et seul avenir de la forêt. Il est donc également un hôte dangereux, qu'un bon système forestier tend à écarter.

Aussi ne trouve-t-on, dans ces communes, qu'un très petit nombre d'animaux. La grande ambition est de posséder une vache pour se nourrir de son lait. Mais ce luxe modeste n'est pas à la portée de toutes les familles. Un tiers des habitants n'ont pas de vache. Ceux qui en possèdent une la nourrissent à grand'peine et d'une façon médiocre. Ils lui donnent en été l'herbe broutée le long des chemins ou ramassée dans la forêt, et les herbages des champs ; à la fin de la saison, la bruyère ; en hiver, de mauvais fourrages achetés à la botte.

Il faut donc, de toute nécessité, vivre de la forêt. Et c'est bien en effet à cette ressource que les populations des Vosges demandent leur principal moyen d'existence.

Les 457 ménages de Walscheid vivent tous de la forêt, soit

directement, soit, comme les verriers, des industries alimentées par la forêt. On peut s'en rendre compte par le tableau suivant :

	Ménages.
Bûcherons	84
Ouvriers divers travaillant le bois	123
Voituriers faisant le transport du bois	20
Ségards (hommes dirigeant les scieries)	10
Cuveliers	60
Sabotiers	95
Tailleurs sur verre et professions diverses	60
Taillandiers, serruriers, maréchaux ferrants	5
	457

Nous sommes donc bien en présence d'une population tributaire de la forêt ; elle est rivée à cette situation par la force même des conditions naturelles. Et comme elle y est rivée tout entière, elle va nous montrer sans mélange l'organisation sociale que l'exploitation forestière impose à un peuple.

II.

L'art des forêts donne naissance à des complications sociales que la culture ne connaît pas.

Au premier abord, ce résultat peut paraître extraordinaire à celui qui compare la facilité avec laquelle la forêt se reproduit et se développe d'elle-même et le travail pénible et journalier qu'exige la culture.

Mais cette impression se modifie, lorsqu'on analyse méthodiquement les conditions dans lesquelles s'accomplit l'exploitation forestière.

Les arbres ne sont pas des plantes annuelles, comme la plupart des espèces cultivées. Pour en obtenir un produit, il faut attendre un nombre d'années plus ou moins considérable, suivant que l'on exploite en *futaie* ou en *taillis*.

On appelle *exploitation en futaie* le mode d'aménagement qui consiste à n'abattre les arbres que lorsqu'ils ont acquis toute leur croissance et qu'ils peuvent donner le maximum de produit.

On a intérêt à attendre que les arbres soient arrivés à leur com-

plet développement par suite du phénomène suivant : la matière ligneuse fournie par un arbre n'augmente pas, chaque année, d'une quantité égale, mais d'une quantité *de plus en plus forte*, jusqu'à un certain âge. Si nous supposons, par exemple, que le produit d'un hectare de bois âgé de 10 ans équivaut à 100, le produit du même bois présentera, en avançant en âge, la progression suivante (1) :

A 20	ans,	il équivaudra à	400.
A 30	—	—	900.
A 40	—	—	1,600.
A 50	—	—	2,300.
A 60	—	—	3,600.
A 70	—	—	4,900.
A 80	—	—	6,400.

Il résulte de cette progression, qu'il est plus avantageux de n'exploiter une forêt que lorsqu'elle a donné le maximum de produit.

La durée de l'aménagement varie suivant les espèces qui composent la futaie, mais elle comporte toujours un grand nombre d'années, ainsi qu'on peut en juger par les chiffres ci-dessous : cette durée est, en moyenne de 55 à 65 ans, pour le bouleau et l'aune ; de 70 à 80 ans, pour le pin et le mélèze ; de 100 à 110 ans, pour l'érable, le frêne, l'orme et le tilleul ; de 110 à 120 ans, pour l'épicéa et le sapin ; de 140 à 160 ans, pour le chêne et le hêtre.

L'*exploitation en taillis*, bien qu'exigeant un temps moins considérable, demande cependant encore une longue périodicité. Le taillis diffère essentiellement de la futaie en ce que les bois sont coupés assez jeunes et bien avant d'avoir atteint leur maximum de rendement. On ne vise dans cette exploitation qu'à obtenir du bois menu pour différents usages, tels que le charbon, le chauffage des fours, etc. Le taillis est exploité en moyenne à l'âge de dix-huit ou vingt ans, ce qui constitue, on le voit, une période déjà longue.

On ne peut donc tirer d'une forêt un revenu annuel avantageux

(1) Privat-Deschanel et Focillon, *Dictionnaire des sciences*, t. I, p. 1050.

que si elle s'étend sur une vaste étendue. Il faut, en effet, pouvoir la diviser en autant de coupes qu'il y a d'années comprises dans la durée de l'aménagement; si, par exemple, la forêt est aménagée à 120, à 100, à 80 ou à 20 ans, il faut la partager en 120, en 100, en 80 ou en 20 parties égales, dont chacune sera mise successivement en coupe.

Une exploitation qui exige une aussi longue périodicité, un aménagement aussi compliqué et une propriété d'étendue aussi considérable, ne peut être entreprise par des familles quelconques elle n'est pas, comme la culture, à la portée de simples paysans. Il faut non seulement des capitaux, mais de la prévoyance et une haute direction.

C'est ce que la science sociale exprime, en disant que l'art des forêts repousse le petit atelier, c'est-à-dire celui qui se compose d'une famille travaillant de ses mains, et qu'il nécessite le *grand atelier*.

Nos lecteurs savent qu'on appelle ainsi toute exploitation dirigée par un patron qui emploie un nombreux personnel ouvrier. C'est là une cause de complication sociale.

Assistons au fonctionnement de ce grand atelier.

Il doit avoir à sa tête un grand patron, car il s'agit de pourvoir à des intérêts étendus et compliqués.

Une exploitation forestière bien assise et prévoyante doit tirer d'une surface donnée, et cela d'une manière continue, le plus fort rendement en matière. Un pareil résultat est d'autant plus difficile à obtenir que le bois exige, comme nous venons de le voir, une très longue période avant de pouvoir être exploité. Cela demande de la part du patron des aptitudes éminentes et des connaissances étendues. M. de Salomon, ancien directeur de l'École forestière de Nancy, estime que, pour régler en connaissance de cause la bonne exploitation d'une forêt, il faut tenir compte de trente et une conditions.

Ces diverses conditions peuvent se ramener à deux : l'*aménagement* et l'*exploitation*.

La confection du plan de la forêt est la préface nécessaire de l'aménagement. Ce plan doit indiquer les principaux mouvements

de terrain, les enclaves, les routes, les cours d'eau, enfin et surtout les divisions de la forêt en vue de l'exploitation et en tenant compte de l'âge des bois, de la nature des essences, de l'état de la végétation, de la qualité du sol, de l'exposition et de la situation.

C'est là un travail qui, manifestement, demande des connaissances spéciales que l'on ne trouve pas chez de simples paysans.

La nécessité du grand patron n'apparaît pas moins, lorsqu'on considère les résultats de l'aménagement.

Ces résultats sont en effet bien différents, suivant que la forêt est aménagée en futaie ou en taillis.

La futaie améliore le sol, en favorisant la formation de l'humus, sous l'influence de l'humidité, de la chaleur, de l'ombre et d'un air calme. Elle offre aux jeunes arbres un abri tutélaire contre la violence des vents ; enfin elle permet à la forêt de se reproduire par semence, ce qui est la meilleure forme de régénération.

Le taillis, au contraire, en poussant à la production exagérée des branches et du menu bois, enlève à la terre une plus grande quantité de principes minéraux ; il n'offre aux jeunes pousses qu'une protection insuffisante contre la sécheresse ou la gelée ; enfin, il ne régénère la forêt que par des rejets qui épuisent peu à peu la souche.

C'est l'exploitation en taillis qui a amené en France la dégradation d'une grande partie du sol forestier, dégradation à laquelle on ne peut obvier aujourd'hui qu'en cultivant des pins silvestres dans les terrains où le chêne prospérait autrefois. Elle a abîmé les forêts d'Orléans, de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Compiègne, forêts dont le sol sablonneux aurait eu besoin d'un couvert épais et permanent. On pourrait multiplier les exemples. Ainsi la forêt de Hez, dans l'Oise, est exploitée par les deux méthodes : or, dans la partie en futaie le sol est resté fertile et ne renferme que du bois dur ; il est appauvri au contraire dans la partie en taillis ; la croissance y est languissante, le bois blanc et le mort-bois envahissent de toutes parts (1).

(1) L. Tassy, *L'aménagement des forêts*, p. 132.

La futaie est également mieux appropriée à l'intérêt général du pays. Elle livre des bois d'œuvre de bonne qualité et de grandes dimensions, qui peuvent être utilisés par l'industrie et la marine. Le taillis ne livre que du menu bois qui ne peut guère servir qu'au chauffage, ou à la confection des perches, des échalas, des cercles de futailles, etc.

Malgré son infériorité, le taillis est un mode d'exploitation très séduisant pour le propriétaire, parce qu'il donne des revenus plus immédiats : au lieu de soixante-dix à cent vingt ans en moyenne, il exige seulement de dix-huit à vingt ans.

Les forêts ne seront donc aménagées sous la forme la plus avantageuse que si le patron possède des ressources suffisantes et s'il est doué d'une assez grande prévoyance pour faire des avances dont le bénéfice ne sera recueilli qu'après de très longues années. Or ce sont là deux qualités qui ne peuvent se rencontrer que chez un grand patron.

Il est donc bien évident que le sort de la forêt est directement lié à la qualité du patron.

Mais les forêts n'exigent pas le grand patron seulement au point de vue de l'aménagement, elles l'exigent encore au point de vue de l'*exploitation*.

Le personnel ouvrier doit être nombreux, et présente par conséquent le caractère du grand atelier. En effet, le bois exige une main-d'œuvre considérable par suite de son volume, de son poids et de la résistance qu'il oppose pour l'extraction, le débit et le transport.

La première opération consiste à abattre les arbres et à les diviser en sections d'une dimension déterminée. C'est là une partie essentielle de l'art des forêts : ce travail est entrepris par le bûcheron.

Nous avons constaté, dans le seul village de Walscheid, la présence de quatre-vingt-quatre familles de bûcherons.

Pendant l'été, du 15 avril au 15 octobre, ils travaillent dans les portions hautes de la forêt qui avoisinent le sommet des Vosges, à 10 ou 15 kilomètres du village. Comme ils ne pour-

raient parcourir chaque jour une pareille distance, ils partent du village le lundi, de trois à quatre heures du matin, et n'y retournent que le samedi soir. Ils emportent avec eux leur provision de vivres pour la semaine et se construisent dans la forêt un abri en terre et en feuillage, où ils passent la nuit sur un lit de mousse et de bruyère. Cette existence ne serait pas possible en hiver; aussi, dans cette saison, travaillent-ils aux coupes les plus rapprochées du village. Ils partent de la maison chaque matin à six heures et reviennent le soir.

Leur travail est pénible. Ils doivent d'abord abattre les arbres. Pour cela, ils pratiquent une section aussi près de terre que possible, soit avec la cognée soit avec la scie. Lorsque l'entaille est assez profonde, il faut, en tirant sur l'arbre au moyen de cordes, le faire tomber à terre. Mais cette opération doit être conduite de manière à ce que, dans sa chute, le géant ne vienne pas endommager les arbres voisins.

L'arbre une fois à terre, le bûcheron doit lui faire subir un premier façonnage. Lorsqu'il s'agit d'espèces feuillues, il fend le bois, en fait des fagots d'une certaine dimension et le transporte sur le bord des chemins de vidanges. S'il s'agit de sapins, il scie les arbres en *tronces*, ou morceaux de la longueur des planches que l'on doit en tirer, les écorce et les amène au bord des mêmes chemins. Il effectue ce transport soit à bras soit au moyen de traîneaux, ou *schlitte*. Il met également en fagots les branches de sapins trop minces pour qu'on puisse en tirer des planches (1).

Mais il y a certaines parties du bois, les menues branches, qui sont soumises sur place à une transformation spéciale. Je veux parler de la transformation du bois en charbon. C'est le travail des charbonniers.

Cette opération a pour objet d'enlever au bois les matières volatiles qu'il contient et de lui donner par là des propriétés particulières au point de vue du chauffage.

Le bois, placé dans une clairière, est empilé et recouvert d'une

(1) Pariset, *loc. cit.*, p. 399.

couche de terre. On met ensuite le feu à la partie inférieure, par des trous ménagés à cet effet. On ne laisse arriver dans la masse qu'une faible quantité d'air, de manière à ne brûler que juste ce qu'il faut de combustible pour carboniser le reste. Dans une carbonisation bien conduite, un stère de bois de sapins donne en moyenne $0^{mc},778$ de gros charbon et $0^{mc},027$ de menu charbon pesant ensemble 84 kil. (1).

Cette opération diminuant dans une forte proportion le poids du bois, on a intérêt à la faire sur place, dans la forêt même, afin de faciliter d'autant les transports.

Le transport du bois est, en effet, une des opérations les plus difficiles et les plus importantes de l'exploitation forestière. Il s'agit d'effectuer ces transports généralement à de grandes distances, à cause de l'étendue de la forêt, par des chemins de vidanges le plus souvent improvisés et mal entretenus, parce que les coupes n'ont lieu qu'à de très longs intervalles dans chaque section d'aménagement. Enfin, la difficulté est encore augmentée par le poids et le volume considérables de la matière à transporter.

On le voit bien dans la forêt de Dabo, car à 10 kilomètres des villages, dans la haute montagne, on commence à rencontrer des tas immenses de bois sec, qui pourrissent sur place, parce que leur enlèvement coûterait plus cher que la valeur de la matière. On offrait 54 stères de bois pour 50 centimes, sans trouver de preneurs. On évalue à plus de 60,000 francs ce qui se perd ainsi chaque année.

Dans toute exploitation forestière, la question des transports est donc fondamentale. On a recours, pour la résoudre, au traînage, au flottage et au charroi.

La pratique du traînage et du flottage est très usitée, par exemple dans les forêts de la Norvège, grâce à l'abondance de la neige sur les pentes des montagnes et à la multiplicité des cours d'eau.

On ménage dans la neige des sortes de glissoires sur lesquelles

(1) *Dictionnaire des sciences*, t. I, p. 380.

on fait traîner les pièces de bois par des chevaux. Ces malheureux animaux vivent jour et nuit dans la forêt par un froid glacial et abrités au moyen d'une simple couverture. Parfois, pour les réchauffer, on les fait travailler même la nuit.

Lorsque les bois ont été ainsi transportés au moyen du traînage jusqu'au bas des pentes, sur les bords du cours d'eau le plus voisin, on les livre au flottage, qui les amène à la rivière principale et de là aux scieries.

Dans les Vosges, on pratique le flottage principalement sur la Moselle et la Meurthe.

Mais on n'a pas toujours la ressource du traînage et du flottage, et l'on doit recourir alors au charroi par terre. C'est ainsi que nous trouvons, dans la seule commune de Walscheid, vingt ménages de voituriers uniquement occupés au transport des bois.

Ces voituriers sont les gens aisés et les gros propriétaires du village. Tandis que les bûcherons et les charbonniers n'ont besoin, pour tout capital, que de leurs bras, eux possèdent de deux à quatre paires de bœufs, seul attelage possible dans ces montagnes. Ils représentent donc la portion la plus capable et la plus prévoyante de la population. L'importance des transports pour l'exploitation forestière leur crée vis-à-vis des autres habitants une situation supérieure. Ils sont une élite et une aristocratie au sein de ces pauvres et modestes populations de montagnards. Ce sont eux qui possèdent et cultivent principalement, pour l'entretien de leur attelage, les rares prairies qui occupent les parties basses voisines de Walscheid.

Grâce à ces voituriers, voilà donc le bois tiré hors de la forêt et amené aux scieries.

Les scieries peuvent difficilement être établies dans la forêt même. Pour pouvoir être commodément alimentées, elles doivent être placées sur les points où convergent les chemins d'exploitation et à proximité des grandes routes qui serviront à transporter le bois au loin. Elles sont en outre généralement placées sur le bord d'un cours d'eau, dont elles utilisent la force motrice. C'est ainsi que les sept scieries de Walscheid sont établies dans le village même, le long de la Bièvre.

Bien que les scieries constituent un travail de fabrication, puisqu'elles ont pour objet de faire subir au bois une adaptation particulière, néanmoins elles ne sont qu'une annexe nécessaire de l'art des forêts; elles sont réellement des usines forestières, et c'est ici qu'elles doivent être classées.

Le bois, en effet, à cause de son poids et de son volume ne pourrait être transporté facilement au loin dans l'état où le livre le bûcheron. Les scieries ont précisément pour objet de le rendre plus transportable, en l'allégeant de toute la matière inutile et en le divisant en planches, plus aisées à manier que des troncs d'arbres.

Les scieries se rattachent en outre directement et étroitement à l'art des forêts pour les deux causes suivantes :

En premier lieu, elles doivent être autant que possible subordonnées aux personnes qui exploitent la forêt. Il faut en effet que ces fabrications annexes soient organisées de manière à débiter en planches tout le bois qui doit être exporté sous cette forme, afin d'éviter les pertes de temps.

D'autre part, les scieries ayant uniquement pour objet de réduire le bois à des dimensions plus portatives constituent une opération peu compliquée, qui peut facilement être exécutée par le personnel et avec les méthodes élémentaires de l'exploitation forestière.

On a pu voir, en effet, que l'exploitation forestière n'exige que des travaux manuels simples : couper les arbres, les partager par sections, réunir en fagots les menues branches ou les réduire en charbon, transporter le tout par traînage, par flottage ou par voiture.

En somme, ces divers travaux sont même plus simples que ceux de la culture; ils exigent, de la part de ceux qui les exécutent, peu de connaissances spéciales et peuvent être effectués par des gens qui ne seraient même pas capables d'entreprendre l'exploitation d'un domaine de paysan.

Et cependant la simplicité même de ces opérations a pour résultat de compliquer singulièrement l'organisation sociale.

Que trouvons-nous en effet ici? D'une part, une direction exi-

geant des aptitudes supérieures très éminentes, et une prévoyance très étendue; d'autre part, un personnel ouvrier n'ayant besoin d'aucune aptitude particulièrement spéciale ou difficile à acquérir. Par là, l'écart entre la classe supérieure et la classe inférieure se trouve considérablement augmenté. Nous voyons, en haut, le type de patron le plus élevé que nous ayons rencontré jusqu'ici en bas, un type d'ouvrier presque aussi simple que sur les sols primitifs.

Quelle différence avec la culture, où les plus incapables, les simples bordiers eux-mêmes, peuvent entreprendre et diriger seuls l'exploitation de leur petit domaine! Dans ce cercle circonscrit, ils sont du moins leurs propres maîtres; ils règlent sans contrôle tous les détails de l'exploitation. Leur capacité restreinte suffit à cette exploitation restreinte, qui, étant annuelle, n'exige qu'une bien moindre prévoyance.

En créant une démarcation aussi tranchée entre la classe supérieure et la classe inférieure, l'art des forêts a donc pour effet de compliquer l'organisation sociale, puisqu'il met en présence et qu'il subordonne l'un à l'autre deux éléments si différents.

Ces deux éléments doivent marcher ensemble, ils doivent se maintenir en harmonie, car ils concourent à un travail commun; ce n'est pas là une petite difficulté.

Nous aurons à voir comment l'art des forêts, qui fait naître cette difficulté, contribue, en même temps, à la résoudre.

III.

L'art des forêts donne naissance à d'autres complications sociales, qui, pour être moins directes, n'en sont pas moins réelles :

Nous avons vu que l'exploitation forestière rendait difficiles les deux formes de travail les plus simples, le pâturage et la culture; mais elle a, en outre, pour effet de développer la *fabrication* et le *commerce*, c'est-à-dire les deux formes de travail les plus compliquées, et, de plus, les *cultures intellectuelles*.

Par là, elle projette, en quelque sorte, les populations dans la voie de la complication sociale.

I. — L'ART DES FORÊTS DÉVELOPPE LA FABRICATION. — Les populations qui avoisinent les forêts sont naturellement amenées à en utiliser le bois en vue de diverses fabrications. Elles y sont portées d'autant plus facilement qu'elles peuvent se procurer la matière première dans les conditions les plus avantageuses. Nous avons dit, en effet, que le bois prenait surtout de la valeur par le transport, tandis que sur place il est presque à donation.

Ces diverses fabrications sont donc une ressource naturelle pour ces familles, qui ne trouvent, dans le pâturage et dans la culture que des moyens d'existence tout à fait insuffisants.

C'est un fait connu que la fabrication prend un grand développement au voisinage de toutes les forêts. La Forêt Noire, par exemple, est célèbre par la fabrication des pendules en bois, qui occupent une grande partie de la population avoisinante. On peut d'ailleurs, sans s'éloigner des Vosges, constater cette extension de la fabrication. Dans la petite ville de Gérardmer, perdue dans une haute vallée des Vosges, on tourne en mille objets divers le bois de hêtre des forêts voisines; on fabrique notamment des ustensiles de ménage. Raon-l'Étape est le siège principal d'une industrie nouvelle, celle de la fabrication du papier de bois de tremble, dont le produit annuel dépasse trois millions de francs. On utilise encore, en vue de la fabrication, certains produits des forêts, par exemple le fruit du merisier : c'est ainsi que les hameaux du val d'Ajol sont connus par leurs distilleries de kirsch.

Les industries les plus communes, les plus à la portée des familles, sont celles de sabotiers, de cuveliers, de boisseliers, de tonneliers, d'échalassiers, de tourneurs, de tamisiers, enfin la fabrication des jouets, des ustensiles de ménage et de ces petits objets que l'on vend aux étrangers de passage.

Les habitants de Walscheid vivent en grande partie de ces fabrications. Sur 457 ménages, 60 s'adonnent à la profession de cuvelier, 95 à celle de sabotier et 123 à diverses fabrications en

bois. Ces petites industries alimentent donc plus de la moitié de la population.

La forêt donne en outre naissance à des fabrications qui utilisent le bois, non plus comme matière première, mais comme force motrice, ou comme calorique. Tel est, par exemple, le cas des forges et des verreries.

Les maîtres de forges des Vosges, des Ardennes et du Jura sont célèbres. Au dix-septième siècle, ils ont lutté avec succès contre l'Angleterre, qui manquait alors de combustible à cause du défrichement de ses forêts. Après la découverte de la houille, l'Angleterre a repris la supériorité ; néanmoins les maîtres de forges ont pu se maintenir, grâce aux abondantes réserves de bois qu'ils avaient auprès de leurs établissements.

Les verreries, qui exigent, comme les forges, une grande dépense de calorique, n'utilisent pas moins les produits de la forêt. Nous trouvons dans le voisinage de Walscheid une verrerie importante et des tailleries de verre, qui occupent un assez grand nombre d'habitants. C'est la même cause, qui a donné naissance à la fabrication des verres de montres dans les environs de Sarrebourg, à la fameuse cristallerie de Baccarat, située près de la Meurthe, sur les dernières pentes des Vosges, et à la fabrique de Saint-Louis, qui produit annuellement pour plus de huit millions de francs de cristaux.

Mais la forêt étend encore plus loin son action. Elle développe indirectement de nombreuses fabrications, qui n'emploient cependant le bois ni comme matière première ni comme force motrice ou calorifique.

Ce développement de fabrications indépendantes de la forêt tient à trois causes :

1° *L'insuffisance des produits du sol.* — Cette insuffisance vient de ce que les forêts ont été généralement conservées et aménagées dans des régions peu propres à la culture et ordinairement montagneuses. La population ne trouve donc pas, dans la culture, un travail suffisant pour assurer ses moyens d'existence : elle est donc portée à s'adonner à des travaux de fabrication.

2° *Le bas prix de la main-d'œuvre.* — Ce bas prix tient précisé-

ment à cette insuffisance de travail, qui laisse inoccupés un grand nombre de bras. Les industriels ont donc tout intérêt à créer des centres de fabrication, dans des pays où ils peuvent trouver de nombreux ouvriers, à des conditions avantageuses. L'avantage est d'autant plus grand que ces populations de montagnards sont habitués au travail par leur vie sobre et rude. A Walscheid, les salaires ne s'élèvent pas au-dessus de 1 fr. 25 à 2 francs.

3° *Les loisirs des femmes.* — Les femmes ne peuvent s'adonner aux travaux pénibles qu'exige l'exploitation forestière; ces travaux sont essentiellement réservés aux hommes. N'ayant pas non plus la ressource des travaux accessoires de la culture, elles sont nécessairement portées à se rejeter sur certaines fabrications accessibles à leur sexe, comme le filage, la bonneterie et surtout la broderie. Ces travaux exigent la finesse et la dextérité de la main; par là, ils conviennent à ces femmes, qui ne se livrent à aucune occupation demandant la force des bras.

Un voyageur qui parcourrait la région des Vosges et du Jura serait frappé du développement extraordinaire de la fabrication. La vallée haute de la Moselette est remarquable par ses petites communes industrieuses. Dans la plus élevée, celle de la Bresse, on rencontre des filatures mues par l'eau, toujours si abondante dans les pays forestiers et montagneux. A Gérardmer, il n'y a guère de maisons qui ne contiennent un ou deux métiers à tisser à la main.

Saint-Dié, sur la haute Meurthe, à l'issue de plusieurs petites vallées descendant des Vosges, a une industrie fort active, surtout pour le tissage des laines, des coutils et des objets de bonneterie. On peut dire que toutes les vallées des Vosges sont des centres de tissages, de filatures, de fabriques d'indiennes, de draps, de quincaillerie, etc., qui luttent sans désavantage contre les fabriques de la plaine. Ce sont ces fabrications perdues dans la montagne et enfantées par la forêt, qui ont donné naissance au prodigieux mouvement industriel de Mulhouse et des autres grandes villes situées dans les plaines qui entourent les Vosges.

De toutes ces fabrications, une des plus caractéristiques est celle de la broderie, qui donne du travail à plus de trente mille

femmes dans le seul département des Vosges. Le jury de l'Exposition de 1855 a mentionné ainsi cette industrie : « Au département des Vosges, véritable foyer de fabrication, dans lequel l'industrie de la broderie a organisé les premiers ateliers spéciaux et sérieux et qui possède dans presque toutes ses communes les ouvrières les plus nombreuses et les plus habiles, le jury a voté collectivement, dans l'impossibilité de connaître les véritables producteurs, une grande médaille d'or. »

On comprend de quel secours doit être pour ces populations une industrie qui leur procure annuellement de six à dix millions de salaires. Elle est d'autant plus précieuse et d'autant mieux adaptée aux femmes qu'elle peut être faite au foyer. Il n'y a que certains points très difficiles, comme le *jour* et le *point d'Alençon*, qui sont exécutés en fabrique, par des ouvrières d'élite, sous les yeux des patrons. Une femme peut gagner à ce travail un salaire de 1 fr. 10 à 1 fr. 50 par jour; s'il y a deux ou trois femmes dans la famille, cela constitue pour le ménage un revenu important. Les broderies des Vosges, du Jura et de la Suisse inondent nos marchés et l'emportent non seulement par la finesse, mais encore par le bas prix.

Et voilà comment les populations forestières sont en même temps des populations industrielles. Par là, elles se trouvent en partie détachées du sol et lancées dans des complications sociales que ne connaissent pas les sociétés exclusivement adonnées à la culture. Elles sont exposées aux difficultés, à l'aléa et aux fluctuations de l'industrie.

II. — L'ART DES FORÊTS DÉVELOPPE LE COMMERCE. — Les sociétés forestières sont tributaires du commerce à la fois par suite des exigences de l'exploitation forestière et par suite des exigences de la fabrication.

Les produits forestiers et les divers objets de fabrication ne pouvant servir directement à l'alimentation doivent être échangés; ils nécessitent par conséquent l'intermédiaire du commerce. Ces populations livrent du bois, ou des objets fabriqués, à leurs voisins de la plaine et en reçoivent en retour des denrées ali-

mentaires, des produits cultivés et les objets qu'elles ne fabriquent pas elles-mêmes.

Si l'on pouvait représenter sur une carte le mouvement et la vie de ces populations, on verrait se dessiner un va-et-vient perpétuel des hauteurs vers les plaines et des plaines vers les hauteurs. On verrait ces montagnards descendre, soit les produits bruts de la forêt, du bois en planches ou en bûches et du charbon; soit les produits de leur industrie, des objets en bois tels que cuves, sabots, tonneaux, échalas, tamis, jouets d'enfants, ustensiles de ménage, etc., des étoffes, des pièces de quincaillerie; on verrait les femmes apporter de gros rouleaux de broderies, etc...

On verrait nos montagnards remonter le soir chargés des produits de la plaine, particulièrement de ce qui est nécessaire à l'alimentation et au vêtement de la famille. C'est ainsi que le pays de Dabo doit importer environ la moitié de sa subsistance.

Mais la distance entre les hautes vallées et la plaine est trop grande pour qu'on puisse, en un jour, effectuer le double trajet d'aller et de retour. Il s'est donc constitué à mi-chemin, c'est-à-dire à l'issue inférieure des vallées hautes, dans les parties où ces vallées s'élargissent, des centres de marchés destinés à servir de lieu d'échange. C'est là que les gens de la montagne viennent échanger leurs marchandises contre celles des vendeurs de la plaine. Tel est le rôle que jouent dans les Vosges les petites villes de Remiremont, Bruyères, Saint-Dié, Raon-l'Étape, Sarrebourg, Baar, Munster, Guebwiller, Thann, etc.

Ce mouvement perpétuel, cet incessant va-et-vient a pour effet de créer entre les populations de la montagne et celles de la plaine des contacts fréquents. L'unité sociale est brisée par ce fait que les forestiers sont dans la dépendance d'une population voisine pour les conditions mêmes de leur existence. Ils sont dès lors soumis à toutes les fluctuations du commerce, puisqu'ils ne peuvent se procurer que par des échanges les choses les plus nécessaires à la vie.

Vivant ainsi de produits importés du dehors, ils sont plus affranchis des conditions du lieu et plus exposés à modifier leurs

habitudes et leur manière de vivre. Ils ne sont plus, comme le paysan vivant de son domaine, attachés invinciblement au mode d'existence imposé par la nature du sol et par les productions du pays.

III. — L'ART DES FORÊTS DÉVELOPPE LES CULTURES INTELLECTUELLES. — Aux causes de complication qui naissent de l'industrie et du commerce vient s'en ajouter une troisième, par suite du *développement des cultures intellectuelles.*

L'art des forêts développe en effet l'instruction. Voilà un résultat bien extraordinaire et qui, au premier abord, peut paraître assez inexplicable. Le fait est cependant aussi certain que facile à comprendre.

J'ai sous les yeux deux cartes de la France, l'une est celle des forêts, l'autre celle de l'instruction; elles sont complètement superposables. On constate, en effet, que les régions forestières sont précisément celles où l'instruction primaire est la plus développée.

Lorsqu'on examine attentivement la progression de l'instruction dans les diverses parties de la France, on s'aperçoit qu'elle ne tient ni à une question politique ni à une question religieuse; elle dépend uniquement du genre de travail.

Voici d'ailleurs les rapprochements auxquels j'arrive, en suivant les indications de la carte de l'instruction primaire publiée dans la *Géographie universelle de Reclus* (1). Ces rapprochements sont d'autant plus curieux qu'ils n'ont jamais été signalés.

Dans les régions où l'instruction est la moins développée, il n'y a que 30 à 60 hommes pour 100 sachant lire. Ce sont les régions pastorales et à petite culture du plateau Central, des Landes, de la Bretagne et de la Vendée. Là, le travail étant très simple et essentiellement traditionnel n'exige pas d'autre culture intellectuelle que celle qui résulte de la pratique quotidienne et routinière.

Les régions qui viennent ensuite contiennent une proportion de 60 à 70 hommes pour 100 sachant lire. Ce sont les pays de

(1) Voir t. II. p. 889.

plaines à grande culture du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou, de l'Orléanais, de la Bourgogne, etc. La culture étant faite avec des procédés plus perfectionnés, on éprouve davantage la nécessité de l'instruction.

Dans les plaines à grande culture industrielle, comme l'Artois, la Picardie, la Normandie, etc., l'instruction atteint la proportion de 70 à 90 hommes pour cent. C'est qu'ici la culture ayant un caractère industriel est encore plus perfectible et exige des connaissances encore plus étendues, soit pour l'exploitation rurale, soit pour les usines agricoles qui lui sont annexées.

Enfin, la proportion ne s'élève de 90 à 95 pour cent, en dehors des grandes villes, que dans la région forestière des Vosges et du Jura. Ce phénomène est dû précisément au développement extraordinaire que la forêt imprime à la fabrication et au commerce. La fabrication étant essentiellement progressive et le commerce exigeant la connaissance de l'écriture et du calcul, les populations sentent qu'elles ont d'autant plus de chance de réussir qu'elles seront plus instruites. Il est plus nécessaire de savoir lire pour être artisan, contremaître dans un atelier, ou commis dans une maison de commerce que pour être paysan.

Or le développement des cultures intellectuelles a également pour effet de pousser les sociétés dans les voies de la transformation et de la complication sociales. Les écoles apportent avec elles une foule d'idées nouvelles, qui battent en brèche les idées anciennes, les coutumes, les vieilles traditions de la race; elles suscitent énergiquement l'esprit de nouveauté; elles sont un des véhicules les plus puissants du changement.

Tous les faits analysés jusqu'ici aboutissent donc à la conséquence suivante : l'exploitation forestière complique l'organisation sociale en ce qu'elle développe non seulement le grand atelier, mais encore la fabrication, le commerce et les cultures intellectuelles. Par là, ces sociétés semblent donc exposées à des transformations, à des complications sociales très grandes, en un mot à l'instabilité.

Or elles présentent un spectacle tout à fait différent.

Ces sociétés se font remarquer par leur stabilité, par leur attachement aux coutumes et aux traditions des ancêtres; elles échappent aux graves complications sociales.

Quelle peut bien être la cause de ce phénomène? C'est ce que nous allons essayer de dégager.

IV.

La stabilité sociale est assurée, à la fois, par la nature des produits forestiers et par la nature du propriétaire.

1° *La stabilité est assurée par la nature des produits forestiers.* L'exploitation forestière n'est pas susceptible de ces oscillations brusques de production, qui agitent ordinairement l'industrie et parfois même la culture. La production du bois est constante; elle est réglée par la nature même, sans qu'il soit possible à l'homme de la modifier dans des proportions importantes. Cette régularité de la production a pour résultat d'assurer la régularité du travail et la fixité du personnel ouvrier. On n'est pas porté, comme le verrons dans l'industrie, à augmenter ou à diminuer brusquement le nombre des gens attachés à l'exploitation. Ceux-ci restent assurés de leur travail.

Mais la forêt maintient la stabilité par une autre cause plus importante encore : *Elle fournit aux populations des subventions très abondantes.*

On appelle *subventions,* en science sociale, les avantages tirés de la propriété par les non-propriétaires.

On s'explique facilement que des ouvriers seront d'autant plus attachés à une exploitation, qu'ils en retireront des subventions plus abondantes, qui leur viendront pour ainsi dire toutes seules et sans aucun travail spécial. A défaut d'autre sentiment, l'ouvrier est porté à rester attaché à son patron pour ne pas perdre ces avantages.

Les subventions forestières consistent en *droits d'usage* accordés aux populations sur un certain nombre de produits de la forêt.

Ces droits d'usage prennent une grande extension pour deux raisons.

Le bois poussant spontanément et sans exiger des travaux répétés comme la culture, le propriétaire est plus naturellement porté à concéder gratuitement ce qui ne lui a occasionné aucune dépense directe.

Il y est en outre porté, parce que beaucoup de ces produits n'ont aucune valeur marchande et que la vente l'indemniserait à peine des frais de récolte et de transports. Au contraire, ces produits ont une valeur considérable pour les populations voisines, parce qu'elles peuvent consacrer à leur récolte les moments de loisirs qu'elles ne pourraient pas employer autrement.

2° *La stabilité est assurée par la nature du propriétaire.*

Les propriétaires de forêts aménagées ne sont pas des propriétaires quelconques : ce sont nécessairement des *propriétaires éminents.*

Les forêts ne peuvent être possédées ni par des communautés ouvrières ni par de simples paysans ; elles exigent, ainsi que nous l'avons vu, trop de capitaux et trop de prévoyance.

Tant que les forêts appartiennent exclusivement à l'ensemble des habitants d'une commune, c'est-à-dire tant qu'elles sont purement à l'état de biens communaux, elles ne sont pas aménagées, mais seulement exploitées en simple récolte. On se borne à récolter le bois, sans pourvoir aux meilleures conditions de son développement. Les paysans ne voyant pas au delà de l'intérêt immédiat, chacun s'efforce de couper et de ramasser le plus de bois possible ; personne ne prend souci de sa reproduction. La forêt est au pillage.

Au moyen âge, « les chartes et documents nous montrent sans cesse les paysans dévastant les forêts, enlevant sans scrupule le plus de bois possible et se mettant peu en peine de respecter les baliveaux (1). »

Aujourd'hui encore, les forêts de Lolling, en Carinthie, possédées par de petits propriétaires, ne sont pas aménagées ; on se borne à incinérer le bois pour extraire la potasse, ou à fabriquer

(1) A. Maury, *Les Forêts de la Gaule*, p. 430.

du charbon (1). Certaines forêts des Alpes Bergamesques sont dans une situation analogue (2).

L'inaptitude des communes et des paysans à faire un bon usage des biens forestiers est tellement générale que, partout, les forêts communales ont dû être placées sous la tutelle d'un propriétaire plus prévoyant, comme la Province ou l'État.

Dans le comté de Dabo, les forêts n'étaient pas des propriétés communales; elles appartenaient depuis une époque très ancienne aux seigneurs du pays et constituaient par conséquent une *propriété de famille*. On y pratiquait *l'art des forêts sous le régime de la famille*.

Au moyen âge, ce fut une tendance générale chez les seigneurs de s'approprier les forêts, où ils pouvaient satisfaire leur passion pour la chasse. En vertu de la maxime : « Nulle terre sans seigneur, » ils mirent la main sur cette partie du sol qui n'avait pas de propriétaire particulier. C'est ainsi que les forêts de Dabo, comme la plupart de celles des Vosges et de la Lorraine, devinrent propriétés seigneuriales.

Cette appropriation à des familles patronales eut pour premier résultat d'arrêter le déboisement. Nous pouvons le constater, par un Règlement du duc de Lorraine, Charles III, daté du 28 septembre 1569, qui prescrit formellement « de mettre ban, pour laisser croître, en nature de haute futaye, certaines contrées ». Et il prend en même temps des mesures pour empêcher « les grands dégâts et excès » que les habitants commettaient dans les forêts du pays.

Mais ce ne sont là que des mesures de conservation. Pour créer et surtout pour maintenir l'art des forêts, il faut plus qu'une famille patronale ordinaire, il faut en outre que cette dernière soit *très stable*.

En effet, la forêt, ne donnant des produits qu'à très longue échéance, ne peut être aménagée que par des familles, dont les générations successives sont solidaires les unes des autres. Si le

(1) Voir la description de ce type, dans *Les Ouvriers européens*, t. IV, p. 31-36, *Le Charbonnier de la Carinthie*.

(2) *Ibid.*, t. IV, ch. III, § 22.

bien de famille est périodiquement partagé, les héritiers ne tardent pas à être dans l'impossibilité de laisser le sol à l'état peu productif de forêt : ils sont portés à couper le bois, pour en réaliser immédiatement la valeur.

Dès lors, si les forêts sont possédées par des familles, il faut que ces dernières soient non seulement des familles patronales, mais, de plus, des familles-souches.

Or la coutume féodale, assurant aux familles seigneuriales la transmission du domaine rural à un seul enfant, les constituait naturellement en familles-souches. Ces familles se trouvaient donc dans les conditions de stabilité requises pour posséder des forêts. Ces dernières n'étaient exposées ni à être partagées ni à être détruites; elles faisaient partie du patrimoine commun des générations successives.

Comment, en effet, résister à la tentation de réaliser d'un seul coup la forêt, si on ne se préoccupe pas de l'avenir? Le Play en cite un exemple. Une forêt de 120 hectares transmise héréditairement dans une famille-souche produisait annuellement 220,000 kilogrammes de bois, dont le produit net, pour le propriétaire, était de 2,376 francs. La même forêt, vendue à une famille instable, a été rasée par l'acquéreur, qui en a tiré 7,260,000 kilogrammes de bois vendus 78,408 francs. Cette somme prêtée à une maison de commerce au taux de 6 % a donné un revenu annuel de 4,704 fr. Le propriétaire n'a pu dès lors tirer du sol un produit annuel, qu'en affermant pour le parcours des troupeaux un maigre pâturage qui se détériore chaque année sur ces pentes rapides. Le sol ne produit plus que 252 francs, mais le revenu annuel du propriétaire s'est élevé à 4,956 francs. Ce dernier y a donc gagné; mais son opération a été désastreuse au point de vue de la population, du climat, du régime des eaux et de l'exploitation des mines.

On voit bien d'ailleurs l'impuissance de la famille instable à conserver les forêts, par l'exemple de ce qui se passe en France : les forêts privées y disparaissent graduellement, même sur les terrains qui sont impropres à la culture.

Les familles-souches de propriétaires, non seulement assurent

la conservation de la forêt, mais elles garantissent en outre à la population la stabilité et des moyens permanents d'existence.

Elles sont d'abord portées à exercer ce patronage, par le fait même de leur stabilité. Toutes les fois que des familles de propriétaires se perpétuent sur le même domaine, il se crée entre ces familles et les familles d'ouvriers qu'elles emploient des rapports permanents qui se continuent de génération en génération. On reste attaché l'un à l'autre de père en fils. Ces rapports développent, chez les patrons, l'esprit de bienveillance; chez les ouvriers, l'esprit de dévouement.

Le patronage de ces propriétaires à familles-souches se manifeste, d'une façon spéciale, par l'octroi de *droits d'usages considérables.*

Ces familles patronales ont d'abord intérêt à s'assurer le concours permanent d'une population d'ouvriers stables, soit pour l'exploitation de la forêt, soit pour l'exploitation des terres cultivées qu'elles possèdent aux alentours. Elles n'hésitent donc pas à accorder des droits d'usage, qui ne les grèvent pas et qui leur permettent au contraire de payer la main-d'œuvre à un prix moins élevé.

Ces droits d'usage une fois établis, ces familles patronales sont portées à les maintenir, en vertu même de leur propre stabilité. Des propriétaires qui se succèdent de père en fils sur leurs domaines sont naturellement attachés aux traditions, aux habitudes des populations. Ils ne ressemblent pas à ces étrangers que les hasards d'une vente implantent tout d'un coup dans un pays; qui n'y feront pas souche; qui souvent y apparaissent à peine à de rares intervalles et qui n'ont pas d'autre préoccupation que de tirer de leur exploitation tout ce qu'elle peut immédiatement donner.

Les propriétaires héréditaires, au contraire, sont véritablement les enfants du pays, ils sont attachés à la population par des liens séculaires et par des rapports étroits; les droits d'usage leur apparaissent comme des coutumes raisonnables et bienfaisantes qu'ils ont vu pratiquer dès leur enfance; que leurs ancêtres ont

établies à dessein et respectées, et qui prennent ainsi à leurs yeux plus de force que les lois les plus formelles.

Tel fut le cas des anciens propriétaires des forêts de Dabo.

Ces forêts appartinrent à la maison de Linange, depuis le treizième siècle jusqu'en 1793, c'est-à-dire pendant six siècles. A la Révolution, les propriétés de cette famille furent mises sous séquestre, puis incorporées au domaine national.

Nous pouvons apprécier l'esprit dans lequel les comtes de Dabo administrèrent leurs forêts, par le passage suivant d'un acte signé par l'un d'eux, à la date du 27 juin 1613.

« Persuadés, dit cet acte, que nos habitants et sujets ne se procurent leur existence et celle de leurs familles que du produit de nos forêts, il est aussi de notre devoir en bons seigneurs de leur en assurer la durée. » Et plus loin l'acte revient sur la même idée : « Comme les habitants n'ont pas de terre en suffisance pour se procurer de quoi vivre, eux et leurs familles, toute l'année, et que nos forêts seules peuvent y suppléer, et pour adoucir autant que faire se peut leur sort, nous leur accordons, etc. » Suit l'énumération des droits d'usage existant de temps immémorial et dont la jouissance est confirmée.

Or ces droits d'usage furent si bien maintenus par les divers héritiers, qu'ils existaient encore à Dabo, en 1863, à l'époque où la population a été observée et décrite.

Il est vrai que, récemment, ils ont été presque complètement supprimés ; mais cette disparition est venue précisément de la disparition de la famille patronale et de la prise de possession de ces forêts par l'État.

Or l'exploitation des forêts par l'État développe, ainsi que nous le verrons, un type social notablement différent de l'exploitation par la famille-souche.

Mais n'anticipons pas et voyons quels sont les droits d'usage dont la famille des comtes de Dabo a laissé la jouissance pendant six siècles à cette population de forestiers.

V.

On se rendra compte de l'importance de ces droits d'usage (1), pour les familles du pays, par la diversité même des besoins auxquels ils pourvoient.

Ils viennent d'abord en aide au besoin fondamental de la *nourriture,* en favorisant l'élevage de quelques animaux.

Ainsi, tous les habitants jouissent du *droit de grasse et vaine pâture* pour le bétail, dans les parties de la forêt où le bois est assez haut pour pouvoir se défendre contre les atteintes des animaux. On les laisse, en outre, couper de l'herbe dans la forêt et notamment arracher la bruyère. Ce n'est là qu'un maigre fourrage; mais, dans un pays où les prairies sont rares et peu fertiles, c'est une ressource importante, qui supplée à l'insuffisance de la récolte et permet d'attendre l'herbe nouvelle. On autorise également le ramassage des feuilles sèches, que l'on utilise comme litière pour les animaux. La paille est si rare que l'on est heureux d'avoir à sa portée cette subvention.

Dans la commune de Walscheid, qui compte, ainsi que nous l'avons dit, 370 usagers, le droit de pâture et de pacage est exercé pour 330 animaux et équivaut à une somme d'environ 1,650 francs. La valeur de l'herbe coupée peut s'évaluer à 2,700 francs, et celle des feuilles sèches ramassées à 1,200 francs. On voit que ce sont là des avantages importants.

Signalons en outre les ressources alimentaires fournies spontanément par la cueillette des fruits, tels que châtaignes, noisettes, amandes, fruits à pépins et à noyau, fruits-baies employés à la fabrication des boissons fermentées. Nous citerons enfin les graines oléagineuses, les faînes, par exemple, propres à la préparation des huiles, et les champignons, qui forment parfois un article important de l'alimentation.

(1) V. Parisel, *loc. cit.*, p. 126-135. L'auteur présente ces divers droits d'usage sans ordre et sans méthode, nous les classons d'après les besoins auxquels ils pourvoient.

Les droits d'usage fournissent en outre, en abondance, les matériaux de l'*habitation.*

On appréciera cette ressource, si l'on songe d'une part à l'importance de l'habitation et, d'autre part, à la difficulté qu'éprouvent la plupart des familles à se procurer la propriété du foyer.

Le *droit de marnage* consiste en délivrance gratuite des bois nécessaires, tant pour les constructions et réparations que pour couvrir les toitures, en bardeaux de chêne ou de sapin. Ce droit équivaut pour les habitants de Walscheid à une somme annuelle de 10,500 francs. Certainement, sans cette ressource, la plupart des habitants seraient hors d'état de construire leur habitation.

Mais il ne suffit pas de se loger, il faut encore s'éclairer, préparer les aliments, et surtout se chauffer dans un pays aussi élevé et où l'hiver est si long.

Les droits d'usage subviennent encore largement à ces besoins. C'est d'abord *le droit au bois mort et au mort-bois,* qui s'applique aux essences tendres, bois blancs et arbustes. Le bois mort comprend les arbres entièrement secs de la cime à la racine, tels qu'on en rencontre fréquemment dans les forêts d'essences résineuses. Le mort-bois est le bois sec gisant, c'est-à-dire les parties de branches sèches qui jonchent abondamment le sol. Ces produits n'ont évidemment aucune valeur marchande, ils ne paieraient pas les frais d'enlèvement et de transport. Au contraire, les habitants peuvent les recueillir sans frais, car ils utilisent, pour ce travail, les bras des femmes, des vieillards et des enfants et se procurent, par ce moyen, la presque totalité de leur bois de chauffage. A Walscheid, 350 ménages ne se le procurent pas autrement; ils en récoltent annuellement pour une valeur de 12,000 francs. Il en est de même pour les autres communes du Comté.

Les habitants ont, en outre, *droit aux bois vifs pour le chauffage.* Mais ce dernier n'est délivré que moyennant une somme basée sur le prix que retirerait le propriétaire, s'il vendait par adjudication le bois en forêt et sur pied. On déduit les frais d'abatage et de transport et on fait une remise de 10 pour cent, qui constitue l'avantage de l'usager.

Citons enfin *le droit de préemption,* d'après lequel les habitants peuvent acheter le bois façonné en cordes au prix réduit de un à deux florins 1/2. En fait, le plus souvent, les habitants n'usent pas directement de ce droit; le bénéfice est partagé en argent entre les usagers. A Walscheid, il est versé dans la caisse municipale, ce qui diminue d'autant la somme des impositions de la commune.

L'éclairage est fourni en grande partie par les portions résineuses des bois d'usage. C'est ainsi que, dans la famille spécialement étudiée, le père utilise les heures de la veillée, en fabriquant, à l'aide de son couteau, des lanières de hêtre et de bouleau, qui sont le moyen d'éclairage usité dans le pays.

Mais nous avons vu que le travail forestier proprement dit ne suffisait pas à occuper toute la population et qu'elle devait chercher un complément de ressources dans la *fabrication*. Les droits d'usage viennent encore en aide à ce travail, en fournissant gratuitement, ou à des prix très réduits, la matière première. On va en juger.

Le plus important de ces droits d'usage consiste dans des *délivrances* aux ouvriers adonnés aux diverses fabrications en bois. Les ouvriers admis au bénéfice de ce droit sont : les sabotiers, les cuveliers, les boisseliers, les tamisiers, les menuisiers, les tourneurs, les charrons, les tonneliers, les échalassiers. Chacun de ces petits fabricants a droit à autant de bois qu'il peut en mettre en œuvre, lui, ses enfants et ses apprentis. Ces bois ne sont pas délivrés gratuitement, mais d'après une estimation très basse, qui constitue pour les seuls ouvriers de Walscheid une remise annuelle évaluée à 3,250 francs.

Ces ouvriers sont en outre autorisés à établir des ateliers dans la forêt même, ce qui leur permet de ne transporter à domicile que des marchandises déjà dégrossies et diminue d'autant leurs frais de transport. Il leur est de plus permis de carboniser sur place les débris et de les utiliser, sous cette forme, pour le chauffage.

Les fabrications plus importantes, telles qu'usines, scieries, etc., sont également favorisées par des droits d'usage spéciaux.

Ces droits sont formellement reconnus dans l'acte de 1613, pour 26 scieries du comté de Dabo, qui se répartissent ainsi : 10 dans la commune d'Abreschwiller, 7 dans celle de Walscheid et 9 dans celle de Dabo. Il est concédé à chacune de ces scieries 72 sapins par an, à condition qu'elles en scieront 18 pour le compte du propriétaire de la forêt. Chacun des concessionnaires débite donc à son profit 54 sapins. Ces conditions sont tellement avantageuses que les scieries sont, avec les biens-fonds, le seul genre de propriété qu'on recherche dans le pays.

La forge et la papeterie d'Abreschviller, la tuilerie de Voyer et la verrerie d'Harreberg jouissent également de subventions consistant dans le droit de marnage et la délivrance à prix réduit d'une quantité de bois proportionnée aux besoins de ces usines.

Signalons, pour terminer, deux autres subventions qui fournissent soit des ressources en bois, soit des ressources en argent.

La première est le *droit bourgeois*, consistant en une délivrance annuelle et à prix réduit de huit sapins vifs par usager. Ce qui montre l'importance de ce privilège, c'est qu'il était destiné, dans l'origine, soit à rémunérer les services rendus par les habitants aux seigneurs, soit à attirer des étrangers dans le comté. Le fait est que ce droit et les autres ont attiré un grand nombre des familles installées dans ce pays. On peut évaluer à 200 francs la somme que procure annuellement à *chaque usager* ce bois de bourgeoisie.

La seconde subvention est *le droit aux chablis*. Les chablis sont des arbres déracinés par le vent; ils sont estimés, puis vendus publiquement, et la différence entre le prix d'estimation et le prix de vente est partagé entre les usagers. Ce droit, joint à celui de préemption, procure annuellement à l'ensemble des habitants de Walscheid une somme de 2,000 francs.

Si l'on essaie d'évaluer en argent la somme des avantages recueillis annuellement par les usagers de Walscheid, on arrive au total de 33,310 francs. La portion de forêt qui avoisine la commune de Dabo étant d'une plus belle venue, les droits d'usage s'y élèvent annuellement à la somme considérable de 300 francs par tête.

L'importance de ces subventions paraîtra d'autant plus grande qu'il suffit, aux termes de l'Acte de 1613, pour jouir des droits d'usage, d'avoir son domicile dans le comté, d'être majeur, père de famille, ou célibataire tenant ménage séparé.

VI.

On doit maintenant se rendre compte de l'influence prépondérante qu'exerce la forêt sur l'existence entière de la population. C'est elle qui détermine non seulement le travail principal, l'art des forêts, mais qui domine également la fabrication et le commerce, puisqu'elle leur fournit la matière à transformer ou à transporter.

La conséquence de ce rôle prépondérant, c'est que la forêt fait sentir son action sur l'organisation sociale tout entière. D'une part, le développement du grand atelier, de la fabrication, du commerce et des cultures intellectuelles va tendre à pousser la société dans la voie des transformations et des complications sociales, en diminuant l'influence du sol et en augmentant au contraire le rôle de l'initiative humaine.

D'autre part, la forêt, par la parfaite régularité de sa production, va régulariser elle-même et modérer le mouvement qu'elle suscite; elle va maintenir énergiquement la société dans la voie de la stabilité sociale, en tempérant l'initiative de l'homme par la constance des lois de la production forestière. Elle joue le rôle d'un cheval tranquille et obéissant qui, attelé avec un coursier fougueux et indompté, réprimerait, par son allure, les écarts de ce dernier.

Suivez en effet le parallèle.

Le grand atelier se constitue : voilà donc, ce qui est grave, de nombreux ouvriers à la discrétion d'une seule famille de patrons.

Mais, en même temps, les nécessités de l'exploitation forestière ne permettent à ces patrons de conserver leur situation et leur domaine que s'ils sont constitués sur le type de la famille-souche; or, par sa stabilité, la famille-souche a pour résultat d'assurer aux ouvriers et la permanence du travail et un patronage

bienveillant. Elle conjure donc les difficultés qui pourraient naître du grand atelier.

De même, la fabrication se développe. Elle a pour effet de pousser à la surproduction et à des procédés de travail de plus en plus perfectionnés, parce que la fabrication est essentiellement progressive : par là, l'empire de l'homme sur la nature s'accuse, il sent davantage sa force créatrice et de moins en moins celle du Créateur; l'esprit de nouveauté tend à l'emporter sur l'esprit de tradition. De plus, la fabrication développe la richesse en argent et porte ainsi les populations à modifier leur mode d'existence suivant leur caprice.

Mais ces tendances sont aussitôt enrayées par l'influence de la forêt. C'est celle-ci qui livre la matière première, le bois, et elle ne la livre qu'en quantités réglées d'une façon invariable par la nature elle-même. La surproduction qui pourrait jeter la perturbation dans le travail est ainsi arrêtée dans sa source.

Mais ce même bois présente en outre ce caratère de ne se prêter qu'à des perfectionnements de fabrication très limités, parce que l'homme ne peut modifier ni sa composition ni ses propriétés. On travaille encore aujourd'hui le bois avec des procédés de fabrication qui se rapprochent sensiblement de ceux du moyen âge et de l'antiquité. N'essaie-t-on pas aujourd'hui encore d'imiter les meubles anciens, et souvent sans y réussir? En quoi les procédés de fabrication des sabotiers, des cuveliers, des boisseliers, des tourneurs, des charrons, des tonneliers, etc., se sont-ils sensiblement perfectionnés? La fabrication du bois échappe donc aux complications qui résultent du perfectionnement des méthodes de travail : elle est très peu progressive et révèle plutôt à l'homme son impuissance que sa puissance. Les ouvriers qui travaillent le bois sont, de tous les artisans, les plus voués à la routine, aussi bien au point de vue du travail qu'au point de vue des idées.

Cette fabrication étant en outre beaucoup mieux adaptée au travail à la main qu'au travail à la machine, se pratique surtout dans de petits ateliers composés tout au plus d'un maître et d'un ou deux ouvriers. Dans ces conditions, la richesse et les

complications qu'elle fait naître ne peuvent guère se développer; elles ne le peuvent que par exception.

C'est ainsi que la forêt tient en quelque sorte la fabrication en tutelle.

Elle tient également en tutelle le commerce.

Le propre de celui-ci est de lancer les sociétés humaines à travers les complications sociales les plus désordonnées, car il soumet les populations où il s'établit à toutes les fluctuations du marché. Il n'y a pas de limite à son action, parce qu'il tend à se développer sans cesse et à envahir le monde de proche en proche, Il est le véhicule naturel de la fabrication et l'agent responsable de la surproduction par les espérances illimitées qu'il fait naître.

Mais, si l'on me permet cette hardiesse, la forêt n'entend pas de cette oreille. Elle maintient, dans d'étroites limites, la production et les fluctuations du marché par la régularité avec laquelle elle livre la matière première. En outre, elle tient les grands commerçants à distance, car les villes, qui sont les centres naturels du commerce, ne peuvent se développer dans les montagnes où se trouvent surtout les forêts; elles sont, pour ainsi dire, mises en quarantaine dans les plaines.

L'action de la forêt ne se fait pas moins sentir sur les cultures intellectuelles.

Celles-ci tendent à faire prédominer la supériorité de la raison sur la tradition, du libre examen sur l'autorité, de la jeunesse sur la vieillesse; elles donnent à l'homme l'empire de la nature.

Mais la forêt, si elle imprime à l'instruction un certain développement, ne lui permet pas, d'autre part, de dépasser le niveau de l'enseignement primaire. Elle impose cette barrière, d'abord, en maintenant la fabrication dans les limites du petit atelier, qui n'exige que des connaissances élémentaires; ensuite, en tenant à distance les grands commerçants, qui, eux du moins, ont besoin de connaissances plus étendues.

Telle est la singulière action sociale de la forêt.

Mais, par contre, il ne faut pas oublier que cette action est

subordonnée, nous l'avons vu, à la nature du patron forestier, puisque la forêt elle-même disparaît si ce patron n'est pas essentiellement stable.

Le type que nous venons de décrire nous a montré que la stabilité de la forêt et de la population qu'elle abrite est puissamment assurée par le patronage de la famille-souche forestière.

Dans notre prochain article, nous étudierons ce qu'il advient lorsque le patron, au lieu d'être une famille-souche, est une province ou un État.

Edmond Demolins.

(*A suivre.*)

L'EMPIRE RUSSE

EN ASIE.

II.

LA COLONISATION DE LA SIBÉRIE ORIENTALE.

Nous avons montré, dans un premier article (1), comment les Russes s'étaient solidement établis dans la Sibérie occidentale, grâce à l'action combinée de la colonisation minière et de la colonisation agricole, qui fixent au sol les immigrants européens.

Sous l'influence de cette immigration, les parties transformables de la Sibérie occidentale, celles que l'extrême sécheresse ne condamne pas à l'état de steppes, ou l'extrême froid à l'état de *toundras*, deviennent de plus en plus le domaine des colon russes ou d'indigènes russifiés à leur contact.

Voilà donc une première partie qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, deviendra un véritable prolongement de l'Europe en Asie.

Nous avons indiqué que la présence de gisements aurifères importants dans l'Oural et l'Altaï n'avait pas altéré le caractère de la colonisation russe ; on n'a jamais vu à Nijni-Taguilsk ou à Minousinsk la *fièvre d'or* attirer tout à coup une foule d'aventu-

(1) Voir l'article précédent sur *La Colonisation de la Sibérie occidentale*, dans *La Science sociale*, t. V, p. 321 (livraison d'avril 1888).

riers et bouleverser toutes choses sans profit pour l'avenir du pays, comme cela s'est produit en Californie, en Australie, etc.

Il est vrai que les mines d'or de la Sibérie occidentale se trouvent noyées, pour ainsi dire, au milieu d'exploitations minières ayant pour objet des métaux moins précieux, et dans une contrée où la colonisation agricole est déjà portée à un certain développement. Nous avons examiné plus haut l'influence combinée de ces deux éléments sur la fixation des colons russes au sol sibérien, sur la stabilité de la conquête, sur la prise de possession réelle de cette terre asiatique par l'Europe et les Européens. Peut-être la population occupée aux gisements aurifères de l'Oural et de l'Altaï est-elle trop peu importante par rapport à celle qui vit soit dans les mines de cuivre, de nickel, de fer et de houille, soit sur les domaines ruraux environnants, pour que son caractère se remarque dans l'ensemble; on pourrait croire, en effet, que les mines d'or produisent là leurs résultats sociaux ordinaires, mais que le trouble qu'elles amènent, largement compensé par la marche sage et assurée de la colonisation agricole, disparaît dans un examen général. Dans ce cas, ce serait grâce à la faible intensité de l'élément perturbateur que l'occupation russe garderait ses heureux caractères.

C'est le phénomène qui s'est produit en Nouvelle-Zélande, où la découverte de l'or avait amené jadis sur certains points une cohue d'immigrants peu recommandables. Deux cent mille d'entre eux s'étaient abattus sur la ville de Dunedin aux premiers jours de sa fondation et en avaient fait une véritable caverne de brigands. Aujourd'hui, ce premier flot est passé depuis longtemps; les déceptions les plus amères attendaient la plupart des *diggers*, et ceux qui se consacrent encore au lavage des sables ne forment plus qu'une minorité au milieu du nombre toujours croissant des agriculteurs.

Il est bien certain que, dans ce pays, c'est la faible proportion des chercheurs d'or qui assure la stabilité de la colonie. Quand ils étaient en nombre, on avait dû recourir à l'organisation d'une police nombreuse, devenue inutile depuis lors. La prospérité actuelle de la Nouvelle-Zélande ne contredit donc aucunement

les conclusions de la science sociale sur les effets ordinaires des mines d'or; elle les confirme au contraire par le contraste de l'époque des *diggings* avec celle de la colonisation agricole.

En est-il de même en Sibérie? Les phénomènes généraux que nous avons constatés sont-ils dus au peu d'influence des mines d'or, ou bien ces mines sont-elles exploitées en Sibérie d'une manière qui modifie leurs résultats sociaux? La question n'est pas facile à trancher dans la partie occidentale, à cause du mélange de travaux divers qui s'y rencontrent. Nous allons la juger plus aisément dans la Sibérie *orientale*, où les laveries d'or forment souvent des centres d'activité absolument isolés. Là, nous sommes mieux à même de les examiner, avec le moins de chances d'erreur, puisque nous les trouvons placées dans cette condition essentiellement favorable à l'analyse. Dès lors, nous pourrons reconnaître avec certitude le caractère de leurs effets sociaux.

Non seulement la Sibérie orientale nous fournit des sujets d'analyse isolés, mais elle les fournit abondants et importants. Relevons quelques chiffres :

Dans le bassin du Yénissei, les seules laveries de Minousinsk ont produit annuellement, de 1845 à 1859, une quantité moyenne de 800 kilogrammes d'or (1); l'or récolté en 1875 dans le gouvernement de Yénisséisk atteignait le poids de 6.724 kilogrammes (2). Dans le bassin de l'Amour, 39.250 ouvriers étaient employés, en 1878, à recueillir 2.820 kilogrammes d'or (3). Les villes d'Irkoutsk, de Nertchinsk, de Verkhué-Oudinsk doivent leur importance à la situation qu'elles occupent au milieu de districts aurifères, et le nombre des orpailleurs de la Sibérie orientale s'élevait, en 1877, à plus de cinquante et un mille (4). Étant donné que la population totale des sept provinces ou gouvernements qui la composent n'atteignait pas, en 1870, le chiffre de onze cent mille âmes (5), on peut se rendre compte de la place considérable qu'y

(1) Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. VI, note de la p. 722.
(2) *Ibid.*, note de la p. 725.
(3) *Ibid.*, note de la p. 848.
(4) *Ibid.*, p. 883.
(5) *Ibid.*, p. 891 et 892.

occupe cette branche de travail, surtout si l'on réfléchit que dans les onze cent mille âmes les indigènes, Tougouses, Bouriates et autres, se trouvent compris avec les colons russes.

En somme, tandis que la production totale de l'or, dans la région ouralienne, s'élevait pour l'année 1876 à 5.722 kilogrammes, la fonderie d'Irkoutsk, dans laquelle sont traités les pépites et les lingots de toute la Sibérie orientale, n'a pas reçu moins de 30,830 kilogrammes d'or, dans la seule année 1880 (1), soit sept fois plus environ que la fonderie d'Ekaterinebourg.

Ainsi, bien qu'elle ne soit pas exclusive de tout autre travail, l'exploitation des mines d'or est assez dominante dans la Sibérie orientale pour qu'on puisse en saisir facilement les grands traits.

I.

Examinons donc les effets qu'elle produit.

Il en est un qui saute aux yeux de tous les voyageurs, parce qu'il est matériel, brillant, et s'impose à leur attention. Je veux parler de l'énorme richesse de quelques mineurs sibériens.

Là-dessus, les détails ne manquent pas. Telle mine appartenant à trois propriétaires donne chaque année 30 millions de bénéfices (2); c'est la plus fructueuse de la Sibérie, dit-on. Beaucoup d'autres, sans atteindre de pareils chiffres, mettent entre les mains de ceux qui les possèdent des sommes considérables, dont on les croirait embarrassés à voir le singulier usage qu'ils en font souvent.

Rien d'extravagant comme le faste de ces Crésus. C'est une lutte entre l'inouï et le stupide. Qu'on en juge.

Un de leurs luxes préférés consiste à acheter les vins de France, le champagne surtout, en quantités considérables. Ils en font un usage fréquent et copieux à leurs repas; mais, non contents de vider leurs bouteilles de cette manière, ils cherchent tous les pré-

(1) *De Paris au Japon à travers la Sibérie*, par E. Cotteau, p. 239; Hachette.
(2) *De Paris à Pékin*, par Victor Meignan, p. 188.

textes pour en faire sauter le bouchon. Toute fête est accompagnée d'une décharge de cette singulière artillerie. Un jeune homme avait trouvé très neuf, il y a quelques années, de faire laver sa chambre au champagne, et soyez sûr qu'il était enchanté de lui-même après cet exploit fameux, qui lui avait procuré l'inappréciable agrément de faire parler de lui. Mais on ne fait même pas parler de soi en Sibérie parce qu'au moment d'une séparation on répand sur le sol quelques bouteilles de champagne. Cela, c'est un rite, et les voyageurs français doivent s'y soumettre comme les autres. Ainsi M. Meignan raconte qu'aux environs d'Omsk il prit congé de ses compagnons de route, en versant, à leur exemple, sur la neige glacée de la steppe, deux bouteilles de champagne (1). La seule raison de cet usage, c'est que le champagne est fort cher en Sibérie et qu'en le perdant ainsi on fait montre de sa richesse.

D'ailleurs, tout autre abus d'un objet de valeur est là-bas le moyen de se distinguer. On raconte, par exemple, que M. Trapeznikoff, l'un des trois co-propriétaires des mines qui donnent des millions de revenu, imagina, un jour que les rues d'Irkoutsk étaient boueuses, de faire étendre sur le passage de sa voiture une longue file de tapis (2) : quand il entra chez lui, chevaux et voiture étaient parfaitement intacts.

On n'en finirait pas, si on voulait relever toutes les extravagances qui nous paraissent à bon droit si ridicules et qu'on accepte là-bas.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est que ces extravagances indiquent chez ceux qui s'y livrent l'absence d'une qualité fort utile dans leur situation : ils ne savent pas être riches; ils ignorent de la façon la plus complète l'usage raisonnable de la fortune.

Des phénomènes semblables s'observent dans tous les pays où l'abondance des mines d'or amène des élévations rapides, de grosses situations subitement acquises. L'Australie, le Cap, la

(1) Victor Meignan, *De Paris à Pekin*, p. 122.
(2) *Ibid.*, p. 189.

Nouvelle-Zélande, la Californie, le Pérou, le Brésil, ont été témoins, à différentes époques, de folies du même genre.

Une autre conséquence de la présence des *champs d'or*, conséquence commune à la Sibérie et aux pays déjà cités, c'est que les mines attirent à elles tous les capitaux. Par suite, ni l'agriculture, ni l'industrie, ni le commerce ne peuvent prendre de développement. Ces branches ordinaires de l'activité humaine sont forcément réduites aux formes simples de la petite culture, de la petite industrie, du commerce de détail. Leur essor est arrêté, dès qu'il comporte une organisation compliquée et l'avance d'un capital.

Plus encore que l'agriculture, l'industrie et le commerce souffrent de cette situation. Aussi peut-on dire qu'ils n'existent pas dans la Sibérie orientale. La dernière ville de commerce est Tomsk, vaste entrepôt des produits et des marchandises de l'Occident, un des centres les plus importants de la Sibérie. A mesure qu'on s'en éloigne vers l'est, le prix de chaque chose augmente dans des proportions énormes; les voyageurs savent, par exemple, qu'un tarantass acheté neuf à Tomsk peut se vendre avec profit sur les bords du lac Baïkal, malgré la dépréciation résultant des fatigues d'un long trajet au milieu d'épouvantables ornières. Il en est de même pour toutes choses, car *on ne fabrique rien* sur place. Au centre des mines d'or, à Irkoutsk, on ne prend seulement pas la peine de pêcher le poisson abondant des trois rivières qui s'y réunissent; « le terrain est fertile, mais on n'y cultive pas un grain de blé; quoiqu'il y ait, dans les environs, des mines de fer, de la terre exceptionnellement favorable à la fabrication de la porcelaine, tous les matériaux de construction sont envoyés de l'Oural, tous les ustensiles de ménage de Moscou et même de Pétersbourg. Les habitants de Tomsk profitent du sommeil des Sibériens occidentaux, de la fièvre d'or des Orientaux, et se font les grainetiers, les marchands de fourrage, les bouchers et, chose incroyable, les marchands de poisson de la presque totalité de la Sibérie (1). »

(1) *De Paris à Pékin*, p. 149 et 150.

Les chercheurs d'or se trouvent donc tributaires des pays qui les avoisinent, non seulement pour tous les objets manufacturés, mais aussi pour une foule de choses que le lieu où ils sont pourrait leur procurer sans de grands efforts.

De là résulte un phénomène assez curieux, savoir, qu'en Sibérie l'or et l'argent monnayés sont extrêmement rares. Tout l'or extrait des entrailles de la terre est fondu, puis envoyé en Russie, d'où il ne revient plus, car la Sibérie ne peut offrir aux Russes, en retour de cette monnaie, aucun objet utile, aucune valeur réelle; elle ne fournit actuellement qu'une valeur d'échange, artificielle et de convention. Aussi, quelle que soit la richesse des gisements qu'elle renferme, la Sibérie ne peut pas conserver son or; autant elle en produit, autant il en part. Au point de vue économique, c'est un véritable tonneau des Danaïdes, c'est un pays pauvre.

La fièvre d'or augmente encore l'intensité du phénomène, en précipitant dans des entreprises de laveries toute l'épargne de la population. L'or s'emploie ainsi uniquement et indéfiniment à produire de l'or, qu'il faut envoyer à l'étranger pour recevoir à des prix exorbitants les objets nécessaires à la vie.

Remarquons en passant que ces faits ne sont pas spéciaux à la Sibérie. Ils se retrouvent dans toutes les contrées aurifères et constituent par suite une des conséquences naturelles des mines de métaux précieux. Ceux de mes lecteurs qui seraient curieux de vérifier cette loi sociale par l'examen d'autres pays du même genre peuvent se reporter à un article de M. de Rogavel publié naguère par cette Revue (1).

Mais, en dehors du point de vue purement économique, la prédominance des *priiski* (2) dans le travail sibérien produit un dernier résultat particulièrement grave pour l'avenir de la colonisation.

Ce résultat, c'est qu'aucune classe supérieure ne peut se constituer normalement.

(1) *La Science sociale*, t. I, p. 343 et suivantes.
(2) C'est le nom donné aux laveries.

En effet, les familles ouvrières montent les différents degrés de l'échelle sociale d'abord par la prévoyance seule, ensuite par cette même qualité jointe à une autre beaucoup plus difficile à acquérir, beaucoup plus rare encore, et qui exige un long apprentissage. Je veux parler de l'aptitude à la direction des familles inférieures, au patronage. Ce n'est pas le tout de s'élever ; il faut chercher à élever autant que possible ceux qui restent plus bas ; il faut compléter leurs capacités, pour les empêcher de succomber et assurer leur prospérité. Le souci éclairé de ce genre de devoirs chez un homme est la marque certaine qu'il appartient à la classe dirigeante.

Or, quand un colon sibérien d'Irkoutsk, de la Transbaïkalie ou du bassin de l'Amour est parvenu par sa prévoyance à amasser un certain capital ; lorsqu'il est arrivé à ce premier degré, il s'empresse de courir aux mines et joue son avenir à pile ou face. Si la chance le sert mal, le voilà ruiné et il retombe dans sa condition première ; s'il réussit, les millions peuvent bien s'amasser dans ses coffres ; mais, pour être passé *brusquement* de la situation d'ouvrier prévoyant à celle de richard, il lui manquera cette aptitude à la direction, dont il n'a pas reçu l'apprentissage. Son élévation ne sera pas due à une habile conduite des hommes, mais surtout à un heureux hasard ; il sera riche pour lui, il ne saura pas l'être pour les autres, et voilà bien, en fin de compte, la raison des excentricités auxquelles se livrent la plupart des mineurs sibériens. Par leur irrésistible attrait, les mines d'or élèvent donc *subitement*, ou précipitent celles des familles qui pourraient recruter la classe supérieure. De toutes façons, elles mettent obstacle à la formation de cette classe et rendent à jamais impossible, par conséquent, le gouvernement du pays par le pays, l'autonomie future de la Sibérie sous la suzeraineté du Tsar.

On ne voit donc pas se constituer, dans la Sibérie orientale, une race nouvelle, complète, capable de se suffire, comme cela arrive dans les colonies agricoles des Boërs au Cap, des Anglo-Saxons en Australasie. Les mines d'or décapitent, pour ainsi dire, la société sibérienne en formation ; elles produisent, au moins

en ce qui concerne les familles patronales, les effets ordinaires de la colonisation commerciale.

Par là, nous pouvons déjà nous rendre compte qu'elles sont une cause de faiblesse, un véritable danger social ; elles amènent l'instabilité chronique des situations élevées et l'incapacité ordinaire de ceux qui les occupent à diriger leurs inférieurs ; elles perpétuent le régime du fonctionnarisme et de la centralisation à outrance, déjà si funeste à la Russie, mais plus déplorable encore pour ces régions éloignées de la capitale.

Voilà leurs résultats les plus visibles, les plus facilement saisissables en Sibérie. Ils ont été maintes fois constatés également sur d'autres théâtres.

II.

Mais voici un contraste frappant. A côté et en dessous de ces riches mineurs européens agités par la fièvre de l'or, vit une population paisible offrant des caractères absolument différents de ceux que l'on rencontre ordinairement à proximité des gisements aurifères. Cette population a une double origine et se divise en deux fractions bien distinctes : les indigènes sibériens, d'une part ; les émigrants russes, de l'autre.

Les indigènes sibériens, qu'ils s'appellent Bouriates, Tongouses, Tartares, Mongols, ou autrement, sont des pasteurs plus ou moins déformés par les travaux accessoires auxquels ils se livrent, pour suppléer à la rareté et à l'étroitesse des pâturages. La zone méridionale des steppes sibériennes, coupée vers l'est par de nombreux accidents de terrain, offre une variété de points de vue qui réjouit l'œil du touriste, mais rompt l'unité des pâturages par des étendues importantes de forêts, de rochers improductifs, de lacs et de marais.

La vie de ces pasteurs est donc généralement moins large, moins dégagée de soucis, que celle de leurs voisins, les nomades kirghizes ou les pasteurs du Plateau central asiatique. Ils ressentent d'une façon cruelle combien la nature même du sol et l'arrivée de colons européens rendent insuffisants et précaires leurs

moyens d'existence traditionnels. Cependant ils restent attachés de cœur au genre de vie de leurs ancêtres et ne l'abandonnent jamais qu'à leur corps défendant, sous l'étreinte d'une impérieuse nécessité.

Et pourtant les mines d'or sont là, à leur portée. Longtemps avant la conquête russe, ils en connaissaient l'existence, car toutes les exploitations minières ont été crées sur l'emplacement des anciennes fouilles des Tchoudes, peuple nomade et pasteur, aujourd'hui disparu.

Cette curieuse indifférence d'une race simple et primitive pour un métal qui, chez nous autres Occidentaux, est l'objet de tant de convoitises, ne surprendra pas ceux de nos lecteurs qui suivent attentivement les travaux de *La Science sociale*. Elle n'est que la vérification de lois générales mises en pleine lumière par l'article déjà cité de M. Louis de Rogavel. A l'occident de la Sibérie, la famille bachkire observée par Le Play, dans le village de Mochmet, montrait le même contentement de son sort, la même insouciance de la richesse (1). On constate des phénomènes analogues chez les nomades algériens, les pêcheurs côtiers de la Norvège, ou les chasseurs de l'Amérique ; les uns comme les autres, et en général « toutes les populations qui vivent de la récolte des productions spontanées, ont pour leur manière de vivre un attachement tel, qu'elles résistent aisément, et dans la masse, à toutes les séductions de la richesse (2) ».

Passons donc rapidement sur les populations indigènes pour nous occuper des familles ouvrières russes.

Là non plus, la fièvre d'or n'exerce pas ses ravages. Ce n'est pas une population d'aventuriers que celle des laveries d'or sibériennes, c'est une population définitivement fixée dans le pays ; ce n'est pas un ramassis quelconque d'ouvriers, ce sont des familles constituées, des ménages ; les exploitations aurifères ne sont pas individuelles, hasardeuses et sans règles, ce sont des ateliers organisés, dirigés avec la régularité administrative et l'ordre matériel

(1) V. *La Science sociale*, t. I, p. 334 à 343.
(2) *Ibid.*, p. 337.

d'un grand établissement minier de fer, de cuivre ou de houille.

La similitude que nous avons indiquée entre les mines de la Californie, de l'Australie, etc., d'une part, et celles de la Sibérie, d'autre part, s'arrête brusquement en ce point.

Tandis que, dans ces deux premiers pays, l'ouvrier chercheur d'or travaille le plus souvent pour son compte personnel et participe à toutes les anxiétés de cette recherche, le laveur d'or sibérien est un manœuvre, au compte d'une compagnie ou d'un riche mineur ; il est donc peu intéressé au succès de son travail ; il se fait largement payer, parce que ce travail est pénible et que l'abondance de l'or sur place en fait baisser la valeur marchande ; il est imprévoyant et épargne peu sur son gros salaire, mais du moins il vit en dehors de la fièvre d'or.

D'où provient cette différence ? Comment se fait-il que les mineurs sibériens ne s'installent pas, comme les diggers de tant d'autres pays, en ateliers séparés et indépendants ?

Quand ce problème se posa d'abord devant moi, je pensai que cette différence pouvait tenir à la nature même des exploitations. Il y a, en effet, en Australie, en Nouvelle-Zélande, certaines mines où l'organisation en grand atelier s'est imposée ; ce sont les mines de quartz aurifère. Là, la partie technique se complique étrangement ; au lieu de travailler à ciel ouvert, il faut descendre dans des puits et des galeries ; au lieu de pratiquer un lavage des plus simples, il faut séparer l'or de son enveloppe au moyen de réactions chimiques. Dès lors une direction savante devient indispensable et, pour justifier les frais qu'elle entraîne, il faut une exploitation considérable et des capitaux importants. Le régime du grand atelier suit toujours ce genre de gisements.

Mais, dans la Sibérie orientale, il n'en est pas ainsi ; si nous voyons certaines mines d'or employer un nombre très grand d'ouvriers tandis que les entreprises plus modestes sont rares, nous ne pouvons pas attribuer cet effet à la même cause.

En effet, toutes les mines d'or de la Sibérie sans exception sont des *laveries* (1).

(1) Reclus, t. VI, p. 645, 848, 879. — Victor Meignan, *De Paris à Pékin*, p. 188. — Cotteau, *De Paris au Japon à travers la Sibérie*, p. 278, etc.

On sait ce que sont ces laveries. Qu'on se figure un cylindre en bois traversé par un courant d'eau; dans ce cylindre, un ouvrier armé d'une pelle et d'une pioche jette le sable qu'il ramasse à côté de lui : le sable, vu sa faible densité, est emporté par l'eau, et l'or, ayant une densité plus grande, tombe au fond de l'appareil. Il n'est question ici ni de direction savante ni de capitaux considérables pour la construction des machines; enfin on sait d'une façon certaine qu'un travail identique s'opère sur d'autres points du globe dans de petits ateliers séparés. Le *digger* australien, ou celui du Cap, a rarement avec lui plus de deux ou trois compagnons, parfois il est seul.

Nous sommes donc amenés à reconnaître que des causes particulières à la Sibérie nécessitent l'organisation plus compliquée, le groupement plus nombreux que nous y voyons.

Ces causes se résument à deux principales, *la rigueur du climat* et l'*isolement*.

La première n'agit pas avec une égale intensité sur tous les districts aurifères de la Sibérie, mais elle est partout sensible.

Ainsi, les placers de la Zeya, dans le bassin de l'Amour, ont encore à subir des froids extrêmements vifs, bien qu'ils soient sous la même latitude que Bruxelles. « La navigation de l'Amour est interrompue par les glaces de novembre à mai; l'eau reste gelée toute l'année au fond des puits et ne dégèle qu'à la surface pendant les fortes chaleurs de l'été (1). »

La Transbaïkalie est d'ailleurs une région très froide et le mercure y demeure congelé pendant tout l'hiver; à l'occident du Baïkal, les laveries qui avoisinent Irkoutsk ne sont guère mieux partagées; la température moyenne de la contrée s'abaisse, pour le mois de janvier, à 20°,8 au-dessous de zéro.

Dans les monts Altaï et dans les monts Ourals, les laveries d'or interrompent également leurs travaux pendant l'hiver, à cause de la rigueur de la température; le sable durci par la gelée résiste au pic des terrassiers et l'eau ne peut plus, pour la même raison, remplir son office. A Nijni-Taguilsk, grand centre d'exploi-

(1) Cotteau, p. 341.

tations aurifères, les céréales n'arrivent pas à maturité. En somme, aucune mine d'or sibérienne ne jouit d'un climat tempéré. Or, dans les contrées glaciales la nature n'est pas prodigue de ses faveurs. Les productions spontanées immédiatement utilisables pour la nourriture sont assez rares, la cueillette offre peu de ressources : à peine quelques baies sauvages dans les fourrés au moment de la belle saison. D'autre part, la chasse exige des déplacements continuels; la pêche n'est pas praticable en tout lieu; il faut donc, de toute nécessité, que le chercheur d'or se procure par d'autres moyens les aliments qui lui sont indispensables; il faut qu'à une distance peu éloignée de son installation il trouve un centre d'approvisionnement.

Mais en Sibérie les villages ne se touchent pas et les villes sont plus rares que les navires sur l'immensité des mers, en sorte que cette condition n'est presque jamais remplie. L'*isolement* de la mine rend plus sensible encore le manque des ressources naturelles, et ce serait folie à un homme que de vouloir tenter à lui seul une entreprise d'exploitation aurifère dans ces déserts glacés.

On peut se rendre compte de cet isolement en citant quelques chiffres. Un riche mineur d'Irkoutsk proposait à M. Cotteau de visiter sa mine, et celui-ci allait s'empresser d'accepter cette offre, quand il apprit que le voyage, aller et retour, durerait une semaine; la mine était située à environ 300 verstes de la ville.

Or, si pour franchir cette distance avec le secours des chevaux de poste, un richard doit mettre trois jours, on juge ce qu'il faudrait de temps à un pauvre diable pour accomplir le même trajet à pied, en transportant des provisions de bouche.

Supposez un désert situé dans la région de Dunkerque et mettez dans ce désert trois hommes obligés de vivre uniquement des provisions qu'ils porteraient de Paris sur leur dos; il est clair qu'ils mourront de faim, ou qu'ils reviendront au plus vite, quelles que soient les chances de fortune qui miroitent à leurs yeux.

Et je n'ai parlé ici que de la nourriture. Or le climat exige une habitation close, des vêtements chauds; comment se les procurer? Je sais bien que des populations sauvages, vivant sous

la même latitude, trouvent dans la chasse des animaux à fourrures et la viande qui leur est nécessaire, et le vêtement, et même la matière première d'une cabane couverte de pelleteries; mais, pour vivre ainsi, il faut passer ses journées à courir les forêts; il faut changer de place souvent; il faut être *chasseur* et non pas *mineur*.

Le climat et l'isolement apportent donc un obstacle invincible à l'existence de petites laveries d'or indépendantes; on ne peut rencontrer le type du *digging* australien ou californien que dans quelques parties très exceptionnellement situées.

Mais si l'exploitation *en cohue* des gisements aurifères se trouve arrêtée par là, si des individus isolés et pauvres sont impuissants à surmonter ces obstacles, il n'en est pas de même des capitalistes. Le régime du grand atelier peut s'organiser parfois avec succès là où l'atelier restreint succombe.

En effet, le problème à résoudre est sensiblement le même que celui avec lequel nous avons vu aux prises certains mineurs de métaux usuels dans l'Oural. Il s'agit de créer une administration chargée de pourvoir, au moyen du commerce, à tous les besoins d'une population ouvrière.

Il faut bâtir des magasins à vivres régulièrement approvisionnés par un service organisé, analogue à celui de l'intendance des armées. Il faut attirer une population spéciale, chargée d'opérer les transports longs et répétés que nécessitent ces approvisionnements. Et pour tout cela, il faut une direction, des capitaux, qui ne trouvent leur emploi justifié que dans l'importance de l'entreprise. Il est clair qu'on ne peut se donner tout ce tracas pour deux ou trois mineurs; il est clair également qu'on ne peut couvrir les frais d'une organisation semblable qu'en la faisant dans de grandes proportions, en diminuant la proportion des frais généraux fixes.

Par exemple, une des dépenses qui s'imposent, c'est la construction plus ou moins primitive de routes pour desservir les mines. Dans une situation où les transports ont une importance capitale, puisque c'est par leur moyen et par leur moyen seulement qu'on assure la vie matérielle, l'état des chemins, le passage des

rivières constituent non pas une question d'agrément ou de facilité, mais une question primordiale, une question de vie ou de mort. De toute nécessité, les propriétaires de mines doivent donc faire de grosses dépenses pour exécuter les travaux les plus simples sur les grandes distances qui les séparent généralement de la ville la plus proche.

Or, une fois ces dépenses faites, une fois des capitaux engloutis dans ces travaux préparatoires, il faut que l'exploitation de la mine arrive à les payer avec bénéfice; on n'atteindra pas ce résultat par le travail de trois ou quatre hommes; on en prend donc le plus possible, parce que, plus leur nombre est grand, moins chaque kilogramme d'or extrait se trouve supporter de frais généraux et plus l'entreprise a chance de devenir fructueuse.

J'ai parlé de la nécessité des voies de communication seulement à titre d'exemple; beaucoup d'autres dépenses du même genre concourent au résultat que j'ai indiqué, c'est-à dire à la création du grand atelier.

On comprend bien maintenant pour quelle cause *spéciale à la Sibérie* la recherche de l'or ne produit pas sur la population ouvrière ses effets ordinaires. Le travail est influencé ici dans son organisation par des conditions climatériques et des conditions d'isolement particulières, et c'est, comme toujours, cette organisation du travail qui différencie les résultats sociaux.

En effet, laver des sables aurifères dans un pays froid, isolé, les pieds dans l'eau, dans de mauvaises conditions hygiéniques, le tout pour le profit d'un entrepreneur et sans chance de s'enrichir promptement, cela ne constitue rien de bien attrayant. L'appât d'un gros salaire ne suffit même pas d'une façon générale à compenser les désavantages, et les ouvriers des mines d'or sibériennes sont en grande partie des condamnés aux travaux forcés.

Chaque année, on en signale un certain nombre qui parviennent à s'enfuir au prix de dangers et de privations inouïs; souvent ils sont adoptés par une communauté de paysans et sont inscrits, grâce à la complicité de ceux-ci, sur les registres de re-

censement au lieu et place d'un individu mort, dont on dissimule le décès.

Nous voilà bien loin de ces mines d'or où courent tous les ouvriers. Ici, non seulement ils n'y courent pas, mais ils échappent à la contrainte qui voudrait les y maintenir. Ce sont les deux pôles opposés.

Ainsi, tandis que tous les petits capitalistes de la Sibérie orientale rêvent fortune et engloutissent souvent leur épargne dans des entreprises minières mal conduites, l'ouvrier sans prévoyance répugne au travail des laveries, parce qu'il ne lui présente pas l'attrait des jeux de hasard. Veut-il entreprendre à son compte une exploitation, il est arrêté, dès le premier instant, par le manque de ressources. Nous avons vu, en effet, que ces exploitations exigent de grands travaux préparatoires et de fortes dépenses.

C'est précisément l'importance de ces travaux et la nécessité p'une grosse entreprise pour les justifier, qui expliquent l'insuccès de la plupart de ces petits capitalistes. Pour être patron mineur en Sibérie, il faut disposer tout d'abord de sommes considérables. « Tous les chercheurs d'or ne font pas fortune, dit M. Meignan, en parlant du district aurifère d'Irkoutsk; beaucoup même se ruinent, quand ils n'ont pas dans le principe une grande somme à dépenser, et que leurs premières explorations sont infructueuses » (1).

La Sibérie orientale nous présente donc le spectacle d'un pays dans lequel l'instabilité, résultat ordinaire des mines d'or, atteint seulement la partie supérieure de la population, les patrons mineurs.

Quant aux ouvriers embrigadés, patronnés matériellement du moins, ils ne peuvent aspirer à l'indépendance dans leur travail de mineurs; aussi beaucoup d'entre eux, la plupart de ceux qui ont la liberté de le faire, s'installent-ils en agriculteurs, dans les parties les plus tempérées et les plus fertiles. Voilà comment il se fait que l'avenir de la Sibérie orientale, au point de vue de la colonisation, est dans l'agriculture plus que dans les mines,

(1) *De Paris à Pékin*, p. 187.

dans l'appropriation définitive du sol plus que dans l'exploitation hâtive des sables aurifères.

III.

J'ai déjà indiqué, dans un précédent article, que la Sibérie orientale, plus accidentée, plus variée d'aspect, plus humide en général, que la partie occidentale, se prêtait merveilleusement en beaucoup d'endroits aux entreprises agricoles. Le massif élevé des monts Altaï et Sayan, continué au nord-est par les Stanovoï et les Yablonoï, arrête et fait éclater les hauts nuages poussés de l'océan Glacial par le vent du nord; c'est à cette cause que sont dus les massifs boisés très abondants qui se remarquent dans cette contrée, au sud de la zone des forêts proprement dites. Au bord des clairières, l'installation d'une colonie agricole s'opère avec la plus grande facilité, pourvu que les immigrants puissent acheter quelques bêtes pour la pâture et le labourage. Or, dans toute la Transbaïkalie, notamment dans la partie occupée par les Bouriates, les chevaux sont à très bon marché; on est à proximité de pasteurs nomades, qui se font volontiers éleveurs pour le commerce, vu l'exiguïté de leurs parcours et la nécessité de se procurer des ressources en argent, pour acheter le thé et les autres objets dont ils ont besoin.

Le pays est donc extrêmement favorable à la colonisation agricole; il n'y faut que des colons.

Or la déportation en fournit un nombre assez respectable, huit à neuf mille par an, s'il faut en croire les documents officiels (1).

Tous ne sont pas également propres à cette besogne. Certains condamnés politiques appartenant à la classe lettrée, étudiants nihilistes, philosophes incompris, organisateurs d'insurrections et de complots, vivent autant que possible dans les villes, pleurent leurs rêves disparus, ou dansent pour se distraire. M. Meignan assista ainsi, en 1873, à Irkoutsk, à un bal de déportés po-

(1) Reclus, t. VI, p. 869.

lonais, où la gaieté était, paraît-il, très franche. Les officiers et fonctionnaires russes de la ville ne se faisaient pas faute, d'ailleurs, de prendre part à leurs divertissements, car, dans ces contrées lointaines, exilés et sujets libres, prisonniers et geôliers vivent de compagnie sur un pied d'intimité et de sympathie qui paraît étrange au premier abord.

C'est que les geôliers ont fort peu à faire pour garder leurs prisonniers et ceux-ci rien à tenter pour leur échapper. Le vrai geôlier de la Sibérie orientale, c'est l'isolement.

M. Meignan rencontra précisément à Irkoutsk un prisonnier polonais, nommé Bohdanovitch, qui avait tenté de s'échapper et n'avait pu y réussir, malgré une énergie extraordinaire. Je rapporte son récit en le résumant, parce qu'il donne une idée très juste de la situation.

Bohdanovitch avait résolu, ainsi que deux de ses compatriotes, pendant le mois d'avril 1871, de gagner la Chine à travers bois. Après un essai malheureux d'évasion au mois de mai, à un moment où la fonte des neiges rend impossibles les marches forcées, les trois compagnons se mirent en route, quelques semaines plus tard.

Tout alla bien d'abord; les provisions encore fraîches soutenaient l'énergie des voyageurs et leur permettaient de parcourir chaque jour de grandes distances, malgré la charge qu'elles leur imposaient, malgré la difficulté de la marche à travers les fourrés, malgré les pluies abondantes et continuelles qui s'abattent sur ces régions forestières.

Mais bientôt les provisions s'épuisèrent, les forces aussi. Une fièvre ardente s'était emparée des fugitifs, conséquence des fatigues de la marche et de l'insalubrité du climat; pour ne pas mourir de faim, ils étaient contraints de chasser les coqs de bois, qu'on ne peut atteindre qu'avec de grandes précautions, et perdaient ainsi un temps précieux.

Néanmoins ils étaient parvenus au pied des montagnes qui marquent en cet endroit la limite méridionale de la Sibérie, lorsque deux d'entre eux tombèrent d'épuisement et moururent, après deux jours de cruelle agonie.

Ne trouvant aucune nourriture sur les montagnes dénudées qu'il avait commencé à gravir, Bodhanovitch se vit obligé de rebrousser chemin pour s'enfoncer à nouveau dans la région forestière, où la chasse et la cueillette des baies sauvages lui offraient quelques misérables ressources. Grâce à elles, il put enfin regagner, au prix de mille souffrances, le lieu de déportation dont il avait voulu s'échapper et vint se remettre entre les mains du gouvernement d'Irkoutsk, qui lui fit bon accueil, bien persuadé que désormais il ne renouvellerait plus son audacieuse tentative.

La longueur et la difficulté du trajet qu'il faudrait faire en dehors des chemins battus, c'est-à-dire hors de l'atteinte des autorités russes, pour gagner une contrée habitée, ne permettent pas d'accomplir un semblable projet dans les trois mois de la belle saison. Or, dès que la neige commence à tomber, le séjour des bois devient intolérable ; il faut en sortir bon gré mal gré et rentrer sur les chemins gardés par les Cosaques. Aussi l'immense majorité des exilés prennent-ils leur mal en patience, sachant bien qu'aucun effort ne réussirait à les délivrer.

Il résulte de cette impossibilité d'évasion qu'une grande liberté est laissée aux déportés dans l'intérieur des vastes territoires qui leur sont assignés comme résidence.

Or parmi eux se trouvent aussi un grand nombre de paysans possédant les qualités physiques et morales nécessaires pour une entreprise coloniale.

C'est principalement parmi les Polonais que se recrutent les meilleurs de ces colons.

Leur aptitude particulière tient à plusieurs causes :

En premier lieu, la plupart d'entre eux ne sont que des condamnés politiques englobés dans quelque insurrection, n'ayant par conséquent avec les condamnés de droit commun, avec les malfaiteurs, aucune ressemblance.

En second lieu, les Polonais, les plus occidentaux des Slaves du Nord, constituent une race plus agricole, plus avancée dans les voies du travail pénible que les Russes orientaux ou méridionaux. Il y a beau temps que le sol de la Pologne est approprié et

mis en culture. Les productions spontanées y sont moins abondantes, la steppe à peu près inconnue; les blés de Pologne ont acquis depuis longtemps un renom mérité. Par suite, les paysans polonais exilés en Sibérie se trouvent merveilleusement préparés à exploiter les parties fertiles de la Transbaïkalie.

Un autre élément est fourni à la colonisation agricole par les *raskolniks* que nous avons déjà rencontrés plus haut. Ici, comme dans la Sibérie occidentale, ils cherchent à s'isoler le plus possible de tout contact étranger, vivant dans une étroite communauté, remarquables par leur tendance à l'épargne, leur énergie et la situation prospère qui est le fruit de ces qualités. Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit à leur sujet.

Enfin les colons agricoles se recrutent aussi parmi les nomades russifiés dont le nombre augmente chaque jour. Le phénomène d'assimilation se produit pour les Bouriates, pour les Jakoutes, comme pour les Kirghiz des limites de la steppe et en raison des mêmes causes déjà indiquées.

Bref, à côté de l'œuvre toute commerciale de la colonisation par les mines d'or, il se poursuit une autre œuvre, moins frappante au premier abord par l'importance de ses résultats immédiats, moins brillante, mais plus durable et plus féconde, celle de la colonisation agricole.

Encore à ses débuts aujourd'hui, l'agriculture de la Sibérie orientale peut devenir pour cette contrée une source de vraie richesse et peut-être sommes-nous destinés à voir quelque jour, sur nos marchés d'Europe, des blés de la Transbaïkalie transportés par l'Amour et l'Oussouri jusqu'aux ports de la mer du Japon, et de là en Occident.

Toujours est-il que c'est dans le travail opiniâtre du cultivateur, dans l'exploitation de la houille, du fer et des richesses naturelles que se trouve l'avenir de la Sibérie. En fournissant aux divers marchés du monde ces matières utiles, elle en attirera chez elle le numéraire au lieu de jeter au dehors l'or qu'elle tire du sol et qui n'y rentre plus.

(1) *De Paris à Pékin*, p. 209 à 217.

Le terrain se prête d'ailleurs fort bien à la culture. Pallas, dont les descriptions minutieuses ne laissent aucun doute sur les points qu'il a examinés et qui note, jour par jour, la nature et la composition des terres qu'il rencontre, affirme à plusieurs reprises la fertilité de la Sibérie orientale (1). Les voyageurs modernes rapportent également que plusieurs districts sont recouverts d'une terre noire analogue à celle d'Orenbourg; seulement on ne trouve à peu près nulle part de très vastes étendues d'une qualité uniforme, comme à l'occident. Le relief du sol est trop inégal pour permettre cette uniformité.

Mais beaucoup de ces terrains fertiles restent improductifs aujourd'hui. Il existe même de magnifiques herbages naturels qui ne sont pas utilisés et dont le fourrage se perd, tandis qu'à des distances relativement peu éloignées le manque de nourriture rend très dispendieux l'entretien des bêtes de somme. Une population laborieuse et industrieuse pourrait tirer de ces ressources sans emploi un excellent parti. Les capitaux engagés dans des entreprises agricoles fructifieraient rapidement et créeraient pour le pays une source de richesses plus réelle que les mines d'or. Du même coup le bassin de l'Amour deviendrait définitivement slave, au même titre et par les mêmes causes que les parties colonisées du bassin de l'Obi.

On peut donc dire que l'avenir de la Sibérie orientale, la solidité des établissements russes dans la Transbaïkalie et le bassin de l'Amour, la richesse future de ces contrées sont entre les mains des colons agricoles venus de la Russie.

Mais si leur immigration est trop lente, si l'apaisement de la question polonaise arrête la déportation des paysans de cette race, s'il n'entre plus que des condamnés de droit commun et des sectaires nihilistes, si l'appât des laveries d'or continue à détourner les capitaux de toute entreprise agricole, minière ou manufacturière; alors, les conquêtes des Cosaques et la diplomatie habile de Mouraviev l'Amourien pourraient bien être renversées par l'expansion d'une race voisine, la race chinoise.

(1) V. Pallas, t. V, p. 257, 364, 381 392, 551, etc.

IV.

Ici, en effet, la Russie ne bénéficie plus des mêmes conditions d'isolement qu'à l'occident.

En pénétrant dans la Mandchourie, en s'en annexant une partie par la force des armes, elle s'est donné la Chine comme voisine immédiate. La Mandchourie est en effet le trait d'union de la Sibérie et du Céleste-Empire. Arrivés sur le territoire mandchou, les derniers chaînons détachés du grand plateau Central s'abaissent de plus en plus jusqu'à la mer; ils ne forment plus qu'un obstacle de peu d'importance. On les franchit aisément. Il serait facile à des condamnés exilés dans la vallée de l'Oussouri de gagner la Chine. Il suffirait de traverser la rivière; nous avons vu, au contraire, qu'à l'ouest du Baïkal, à Irkoutsk, d'épouvantables solitudes séparaient l'empire des Tsars et celui des Fils du Ciel.

L'occupation russe a donc changé absolument de caractère en envahissant le bassin de l'Amour, qui appartient géographiquement à la Chine, à l'extrême Orient, et non pas, comme le reste de la Sibérie, à l'extrême Nord.

Ce n'est pas sur des Kirghizes nomades que Mouraviev conquit, de 1848 à 1860, la vallée de l'Amour et celle de l'Oussouri. Les populations qu'il rencontrait devant lui n'avaient ni la densité ni l'organisation nécessaires pour lui résister; mais derrière elles se tenait une race de sédentaires agglomérés très avancés dans les voies d'une culture intensive. C'est avec la Chine, en effet, que fut signé le traité de 1858 abandonnant à la Russie tout le pays à droite de l'Oussouri.

La puissance militaire de la Chine n'était pas suffisante pour imposer d'autres conditions et, dans cette rencontre d'un *État* européen et d'un *État* oriental, ce fut l'État oriental qui succomba.

Est-ce à dire que la race chinoise doive renoncer à la possession de ces contrées? Je ne le crois pas.

Sans doute, d'ici longtemps, la Mandchourie russe paiera

l'impôt au Tsar et lui fournira des hommes, mais il s'opère depuis quelques années un travail d'infiltration chinoise d'abord imperceptible, mais toujours grandissant, contre lequel le gouvernement de Pétersbourg ne paraît pas pouvoir lutter.

Les Chinois, si resserrés dans leur propre pays, jardiniers plutôt qu'agriculteurs, apportant par conséquent aux travaux de la terre des soins minutieux, s'installent avec bonheur sur les terres vastes et fertiles qui s'étendent à leurs portes et les mettent rapidement en plein rapport.

Le plus curieux, c'est que l'occupation russe est complice de leur entreprise, complice, il est vrai, sans s'en rendre compte et non de son plein gré.

Avant la conquête de la Mandchourie par les Européens, le gouvernement chinois exerçait, en effet, sur cette contrée une souveraineté purement nominale, souveraineté qui n'aurait pas mis ses sujets à l'abri des incursions Mongoles, Bouriates, Daouriennes et autres. Entourées et occupées par des nomades, les terres fertiles où nous voyons les Chinois installés aujourd'hui n'offraient pas la sécurité nécessaire à la colonisation agricole, mais c'était la seule condition qui fît défaut.

En faisant régner l'ordre matériel par la force armée, les Russes ont comblé cette lacune. Dès lors, les Chinois sont arrivés et, malgré la date récente de ces événements, nous pouvons constater aujourd'hui des résultats déjà visibles.

Reclus estime que dix mille Chinois environ sont installés sur le territoire russe dans la région de Blagovetchtchensk, « futur grenier d'abondance du bassin de l'Amour. La plupart des colons appartenant à la secte des *doukhabortzi,* ou *lutteurs par l'esprit,* sont des colons libres, ayant choisi l'emplacement de leurs villages sur le Zeya et le Zavitaya, sans l'intervention des chefs militaires. « Les jeunes gens vinrent les premiers, au printemps, munis de provisions et accompagnés de chevaux, qu'ils échangèrent avec les Mandchoux pour des bœufs de labour. Quand les familles arrivèrent, quelques mois plus tard, les cabanes étaient bâties, et des attelages de six à huit paires de bœufs avaient défriché les fourrés de petits chênes. Maintenant les vil-

lages sont prospères et contrastent singulièrement par leur bon aspect avec les tristes campements établis par ordre, au milieu des broussailles, des rochers ou des marais (1). »

Ainsi la lutte se trouve engagée entre deux races différentes sur le terrain de la colonisation agricole; celle qui réussira le mieux dans ce travail restera maîtresse du champ de bataille. C'est une question de temps.

Nous n'avons pas la prétention de prophétiser l'issue de ce duel. Au surplus, la victoire dépend en grande partie d'événements inconnus; elle dépend de l'usage que feront de leurs éléments de succès l'une et l'autre des parties; mais nous pouvons apprécier ces éléments.

Notons d'abord, à l'avantage des Chinois, le caractère *libre* de leur colonisation opposé au caractère *administratif* de la colonisation russe. Pour le moment, leur supériorité à ce point de vue est incontestable. Reste à savoir ce qui arriverait le jour où les *starowertzi* russes, exilés volontaires pour leur foi, se trouveront en présence des *doukha bortzi* du Céleste Empire.

Les Chinois sont infiniment plus avancés que les Russes dans la technique de la culture, mais la forme dans laquelle ils l'exercent est restreinte. Extrêmement soigneux de leurs terres, ils savent en tirer le maximum de produit sur un minimum de surface, mais ils ignorent l'art d'exploiter un vaste domaine. Ils labourent à la bêche, et leurs méthodes ne sauraient convenir à la mise en valeur de territoires étendus, au moyen de la charrue.

Il y a plus : pour cultiver en grand, il leur manque autre chose que la connaissance des procédés qui conviennent à ce travail, il leur manque des patrons agriculteurs.

Dans ses études sur la société chinoise, M. Pinot a montré ici même que tout le sol de la Chine était entre les mains de communautés agricoles, c'est-à-dire de familles patriarcales exploitant pour leur compte un domaine rural. Ce type ne saurait donner naissance à une aristocratie terrienne, puisque chaque famille de laboureur est indépendante. Il n'y a donc pas en Chine de

(1) Reclus, t. VI, p. 848 et 851

familles supérieures, de familles patronales dirigeant la culture. L'aristocratie se compose uniquement de lettrés, de mandarins, de fonctionnaires.

La Russie, au contraire, possède des familles de grands propriétaires. Sans doute la plupart d'entre elles négligent leur fonction dirigeante, mais on trouve cependant sur leurs terres une organisation quelconque du grand domaine rural, du grand atelier. Les mines et fonderies de l'Oural offrent, à ce point de vue, des exemples dignes de remarque; nous avons vu aussi que, par suite de circonstances spéciales, les laveries d'or elles-mêmes s'organisaient en grand atelier. Or l'existence d'une hiérarchie des familles *dans le travail* facilite singulièrement la création d'une hiérarchie réelle dans la *Constitution d'une nation puissante*. Les grands intérêts publics qui naissent chez un peuple aggloméré et riche peuvent être gérés facilement par une aristocratie, lorsque cette aristocratie conduit déjà dans la vie privée des intérêts multiples et compliqués. A défaut d'une classe de ce genre, ils sont confiés à des fonctionnaires, comme en Chine, comme en France, et l'expérience prouve qu'ils sont moins bien administrés.

Il résulte de là que des agriculteurs chinois, même nombreux, pourraient être soumis facilement à la suprématie du Tsar, si les Russes fondaient à côté d'eux de grands domaines ruraux, dirigés par des émigrants qui appartiendraient à la classe riche et élevée de la mère patrie.

Ces émigrants n'ont pas encore fait leur apparition. Comme nous l'avons indiqué, la colonisation agricole de la Sibérie orientale s'opère par des paysans sans ressources, par des émigrants pauvres. L'émigrant riche se porte vers la mine d'or, c'est-à-dire vers la colonisation commerciale; il fait fortune et disparaît.

Tant qu'il en sera ainsi, tant que les capitaux, la science, les capacités directrices des hautes classes russes ne viendront pas soutenir la colonisation agricole sibérienne, les communautés chinoises, plus laborieuses que les communautés russes, deviendront peu à peu maîtresses du pays à la faveur de la police et de l'armée russes.

Au contraire, si quelque jour les colons russes étaient renforcés de patrons agricoles, le gouvernement de la nation qui se formerait sur ce sol appartiendrait forcément à ces patrons.

En résumé, les mines d'or, en absorbant les capitaux russes, arrêtant l'essor de l'agriculture, compromettent les conquêtes du Tsar dans l'extrême Orient, et le nom orgueilleux de Vladivostok (Dominatrice de l'Orient), donné à l'un des ports russes de la mer du Japon, pourrait bien n'être qu'un mensonge passager, si les sables aurifères continuent à exercer leur dangereux attrait.

La puissance de la Russie dans le bassin de l'Amour est liée à cette seule question : Sera-t-elle, oui ou non, capable de fournir à cette contrée les patrons agriculteurs qui lui sont nécessaires pour contenir et dominer l'invasion chinoise?

Dans un prochain article, nous étudierons les populations qui occupent la partie septentrionale de la Sibérie.

P. de Rousiers.

(*A suivre.*)

A TRAVERS L'ITALIE MÉRIDIONALE.

LES ORIGINES

DE

L'ITALIE MODERNE.

II.

LES CONQUÉRANTS ÉTRANGERS.

Je rappelle la donnée du problème dont nous cherchons la solution.

Nous avons constaté, dans nos deux précédents articles (1), que les populations de l'Italie méridionale étant attachées, par les conditions naturelles du sol, à l'art pastoral et à la cueillette, n'avaient pu constituer solidement ni le travail, ni la propriété, ni les pouvoirs publics. Les anciennes colonies grecques et ensuite Rome ont été également impuissantes à plier ces populations à la culture, à les tirer de l'anarchie politique et à fonder parmi elles une hiérarchie sociale stable.

Il nous reste à voir si les conquérants normands, au moyen

(1) Voir ces articles, t. V. p. 245 (livraison de mars 1888), et p. 350 (livraison d'avril 1888).

âge, et les conquérants piémontais, à notre époque, ont été plus heureux.

I.

Au onzième siècle, vivait en Normandie, non loin de Coutances, dans son manoir de Hauteville, une famille de pauvres gentilshommes qui devait bientôt devenir illustre. Son chef, Tancrède de Hauteville, était renommé par ses exploits dans les guerres de Robert le Magnifique, père de Guillaume le Conquérant. Il avait, outre plusieurs filles, douze fils de deux lits : Guillaume, que l'on devait surnommer Bras de Fer, Drogon, Humfroy, Geoffroy, Serlon, Robert appelé plus tard Guiscard, c'est-à-dire l'Avisé, Mauger, Guillaume, Alvered, Humbert, Tancrède et Roger.

On sait que la race normande n'était embarrassée autrefois ni d'avoir beaucoup d'enfants ni de les établir. Le foyer et le domaine, transmis intégralement à un des fils, suivant l'usage de la famille-souche, restaient un asile toujours ouvert pour garder ou pour recueillir ceux que leurs goûts ne portaient pas à se fixer au dehors.

Mais, en réalité, ces familles étaient des fabriques d'hommes pour l'exportation. On s'y habituait, dès l'enfance, à cette idée qu'il est impossible au père d'assurer une situation à chacun de ses enfants; qu'il peut les y aider suivant ses ressources, mais, en somme, que c'est à chaque homme à ouvrir sa voie et à conquérir sa place au soleil.

Lorsqu'une pareille conception de la vie s'établit dans l'âme dès le jeune âge, elle communique au caractère une trempe particulière. L'esprit comme le corps s'habitue à l'effort, à la lutte. Des entreprises qui nous paraîtraient insensées, à nous Français du dix-neuvième siècle habitués dès l'enfance à l'idée qu'un homme doit compter surtout sur sa part du bien paternel et sur la dot de sa femme, ces entreprises, dis-je, sont alors regardées comme toutes naturelles; elles constituent la vie normale.

Comment d'ailleurs ces hommes ne considéreraient-ils pas les

choses sous ce jour? N'est-ce pas là ce qu'ont fait leurs ancêtres? N'est-ce pas encore ce qu'ils voient faire tous les jours autour d'eux?

Est-ce qu'elles n'étaient pas folles ces entreprises des vieux Northmans, qui, montés sur de frêles barques, quittaient, chaque printemps, les rivages de la Scandinavie, se lançaient sur la mer furieuse, débarquaient, une poignée d'hommes, sur les côtes de la Germanie, de l'Angleterre, ou de la Gaule, y prenaient pied et s'y taillaient largement, à coups d'épée, des domaines ruraux et des royaumes? N'était-ce pas de la sorte que les pères de Tancrède avaient conquis leur part de Normandie, et que, eux, les fils de Tancrède, se trouvaient posséder après plusieurs générations le manoir de Hauteville?

Maintenant, l'occident de l'Europe était occupé, la place était prise partout; l'Amérique, où leurs descendants devaient s'établir en si grand nombre, n'était pas encore découverte.

Mais il restait l'Orient.

Devançant le mouvement des Croisades, un grand nombre de Normands s'étaient déjà rendus en Palestine, moitié pèlerins, moitié aventuriers. Ils cherchaient, en même temps, à satisfaire leur foi et à se constituer des domaines ruraux semblables à ceux d'où ils étaient sortis.

C'est ainsi qu'en l'année 1002 quarante Normands revenant de Terre sainte, en costume de pèlerins, s'arrêtaient dans l'Italie méridionale, au sud de Naples, à Salerne. Ils étaient, nous dit la Chronique, « hauts de taille, beaux de visage et habiles dans la science des armes ». Les Sarrasins assiégeaient alors la ville de Salerne. Ils fondirent sur eux et contribuèrent à la délivrance de la cité. Le prince de Salerne, Gaimard, les combla de présents et le peuple les porta en triomphe.

Les Normands, dont le nombre augmentait par l'arrivée de nouveaux compatriotes, se distinguèrent encore en Italie par un grand nombre d'actions d'éclat : ils combattirent les Grecs, qui faisaient peser leur joug sur l'Apulie, et prêtèrent, contre ces mêmes ennemis, le service de leurs bras à l'abbé du mont Cassin. Enfin, ils délivrèrent la ville de Naples, et leur chef, Rainulphe,

reçut en récompense ce qu'un Normand souhaitait par-dessus tout, une souveraineté indépendante, le comté d'Averse. Il s'y établit, après avoir partagé les terres entre ses compagnons, à la mode féodale.

Vous devez penser si la nouvelle s'en répandit en Normandie et si elle y fit tourner les têtes.

L'histoire ne dit pas comment elle arriva au manoir de Hauteville, mais elle dit l'effet qu'elle y produisit. Les trois plus âgés des fils de Tancrède, Guillaume Bras de Fer, Drogon et Humfroy, réunirent autour d'eux trois cents jeunes hommes et, comme autrefois les vikings norvégiens, frétèrent un navire et mirent le cap sur l'Italie.

Braves jeunes gens, la famille-souche vous a donné les ressources nécessaires pour vous équiper et pour armer votre « nef » ; elle vous a donné, ce qui est encore plus précieux, une âme virile plus forte que la fortune adverse, l'âme des vieux Normands et de la vigoureuse race anglo-saxonne : avec cela, vous êtes invincibles, votre sort est assuré, partez avec confiance ; vous retrouverez sur la terre italienne des manoirs encore plus beaux que celui de Hauteville !

Le chef de l'expédition était le fils *aîné* de Tancrède, Guillaume Bras de Fer. On se demandera peut-être pourquoi il ne restait pas auprès de son père, pour recueillir sa succession ? C'est que le droit d'aînesse, cette forme bâtarde et inférieure de la famille-souche, n'était pas encore entré dans les mœurs. Il n'apparaîtra que plus tard et peu à peu, par l'usage ; il sortira de l'obligation du service militaire imposé par la coutume féodale à chaque seigneur envers son suzerain. Alors le père de famille sera porté à se faire remplacer le plus tôt possible par un de ses fils, dans cette tâche rude, qui exige surtout la jeunesse. Or, comme l'aîné est le plus tôt capable de remplir ce service, c'est sur l'aîné que tombera naturellement le choix ; c'est à lui que la coutume attribuera le manoir, signe distinctif et raison déterminante de la charge.

On voit par là que les sociétés du moyen âge n'ont pas été constituées originairement par le droit d'aînesse ; que ce droit est né seulement d'une nécessité militaire, qu'il n'avait plus de

raison d'être après la chute de la féodalité, car il n'était plus qu'un droit sans devoirs correspondants; enfin, que songer à le rétablir serait non seulement une erreur sociale, mais un anachronisme historique.

Ce fut vers l'année 1030 que les trois fils aînés de Tancrède de Hauteville débarquèrent avec leurs compagnons sur les côtes de l'Italie, dans le voisinage de Naples.

L'Italie méridionale était, depuis deux cents ans, sous la domination des Sarrasins, qui en disputaient la possession aux empereurs d'Orient. Je laisse à penser quel désordre régnait dans cette malheureuse société, déjà incapable par elle-même de constituer une organisation politique stable. Ces perpétuelles compétitions n'étaient pas de nature à atténuer les conséquences anarchiques de l'art pastoral et de la cueillette.

En bons chrétiens qu'ils étaient, nos Normands se mirent au service des empereurs grecs et tournèrent leurs armes contre les Sarrasins. C'étaient de fameuses recrues qui arrivaient là à la cause impériale! Un historien sicilien nous apprend l'impression qu'ils produisirent : « Dès l'arrivée des Normands en Italie, dit-il, la renommée de leur courage fut si grande, que rien ne semblait impossible aux fils de Tancrède. Insensibles dans le danger, ils méprisaient leurs ennemis les plus féroces et s'attaquaient sans hésiter à tous les princes qui ne les acceptaient pas comme amis, mais ils ne se signalèrent pas moins par leur religion, leur générosité et leur bonne foi (1). »

Grâce à l'appui des Normands, les Sarrasins furent partout refoulés.

Ce n'était pas pour le seul plaisir de guerroyer que nos Normands étaient venus en pays si lointain; c'était pour s'y créer des établissements; ils voulaient, suivant leur expression, « gaigner terre », c'est-à-dire se constituer de beaux domaines ainsi que l'avaient fait leurs pères.

Les Impériaux, qui les acceptaient comme alliés, n'entendaient

(1) Fazelle, *Histoire de la Sicile*, l. VI.

pas entrer en partage avec eux. Non seulement ils refusèrent de leur donner des terres, mais le général grec Maniakis, pour lequel ils venaient de combattre, fit un jour fustiger publiquement un de leurs interprètes. C'était beaucoup plus qu'il n'en fallait pour les décider à agir pour leur compte.

L'entreprise ne manquait pas de témérité, car leur nombre ne s'élevait guère alors qu'à 2,000 hommes environ, tandis que les Impériaux pouvaient mettre en ligne 18,000 soldats. Mais ceux-ci n'étaient que des troupes mercenaires, tandis que les Normands combattaient pour leur propre cause et jouaient le tout pour le tout.

Le héraut d'armes des Impériaux leur ayant offert l'alternative de se retirer ou de combattre, « Combattre », s'écrièrent-ils tous, et, d'un coup de poing, dit un chroniqueur, un Normand étendit à terre le cheval du héraut. Ce fut le signal de la bataille qui se livra dans les plaines de Cannes et qui valut à nos aventuriers toute l'Italie méridionale. Les Impériaux ne conservèrent que les places de Bari, d'Otrante, de Brindes et de Tarente.

Le premier soin des Normands fut de confirmer le commandement en chef à Guillaume Bras de Fer, « lion en guerre, agneau dans le monde, ange dans les conseils ». On lui attribua, suivant l'expression de la charte normande, « le droit de gouverner par la verge de justice et de finir tous différends avec loyauté ».

Peu après la bataille de Cannes, en l'année 1043, les Normands tinrent une assemblée générale dans la ville de Melfi, l'une des places qu'ils venaient de conquérir. Ils y procédèrent au partage général du pays conquis. Les principaux chefs eurent pour leur part une ville, avec une grande étendue de territoire. On attribua aux autres Normands des domaines de moindre importance. Chacun se trouva ainsi seigneur d'une portion déterminée du sol. Nous verrons plus loin les conséquences considérables de ce fait.

Pendant que ces événements se passaient en Italie, les autres fils de Tancrède de Hauteville, qui étaient demeurés en Normandie, arrivaient à l'âge où ils devaient songer à se créer, à leur

tour, un établissement. L'un d'eux, Serlon, le cinquième par ordre de naissance, avait été désigné par son vieux père pour être son héritier : c'est lui qui devait, suivant les traditions de la famille-souche, posséder le manoir paternel et perpétuer la famille en Normandie. Celui-là était pourvu, il n'avait pas à aller chercher fortune au dehors.

Un autre fils, le quatrième, Geoffroy, avait également sa situation assurée. Il paraît, en effet, être resté au foyer, auprès de « l'héritier-associé », en qualité de célibataire. Nous saisissons bien ici sur le vif le mécanisme complexe de l'organisation familiale importée par les peuples du Nord. Le foyer paternel ne s'éteint jamais, pas plus qu'il ne se partage. Il assure la continuité de l'œuvre familiale, en dépit de la succession des générations humaines. Il reste à la fois pour fournir des ressources aux émigrants et un asile à ceux qui n'osent pas affronter les difficultés de la vie, ou qui ont tenté sans succès l'entreprise.

Mais, nous l'avons dit, la famille-souche développe beaucoup plus l'esprit d'entreprise que le désir de la vie calme au foyer paternel. On ne s'étonnera donc pas que tous les autres fils de Tancrède aient eu l'idée d'aller faire fortune en Italie.

C'est vers l'année 1046 que Robert Guiscard, Mauger et Guillaume vinrent rejoindre leurs aînés. Ils furent suivis peu après par leurs autres frères.

Nous avons un portrait de Robert Guiscard tracé par la fille d'Alexis Comnène : « Peau rousse, dit-elle, cheveux blonds, épaules larges, regards flamboyants, voix comme celle de l'Achille d'Homère, qui, avec un cri, met en fuite des myriades d'ennemis. Il ne pouvait souffrir la supériorité de personne ; il partit de Normandie avec cinq cavaliers et trente fantassins. »

Les débuts de Robert Guiscard en Italie mettent en lumière un des traits qui différencient nettement les émigrants de famille-souche des émigrants de famille patriarcale.

Nous avons montré (1) que la communauté patriarcale développe au plus haut degré les habitudes d'assistance entre gens

(1) Voir, dans notre précédent article, t. V, p. 350 et suiv. et 261-263.

issus d'un ancêtre commun; on se soutient parce qu'on fait partie de la même famille; on a l'esprit de clan. Les hommes se tiennent d'autant plus par les liens du sang qu'ils sont moins liés les uns aux autres par les liens de la propriété, puisque celle-ci reste vague, flottante et indécise.

La famille-souche développe des tendances bien différentes. Elle dresse les hommes à l'action individuelle, à l'esprit d'entreprise, beaucoup plus qu'à l'assistance mutuelle. Contrairement à la famille patriarcale, qui habitue à s'appuyer sur la communauté, à compter les uns sur les autres, elle excite le sentiment de la personnalité. La devise de ses émigrants est : « Chacun pour soi. » C'est le fameux *self-help* des Anglais. Voyez comme cet état d'esprit se révèle ici.

A peine débarqué en Italie, Robert Guiscard demanda à ses frères de lui attribuer un domaine. « On lui répondit rudement qu'on n'avait pas de terre à lui donner et qu'il tâchât d'en acquérir par lui-même (1). »

Robert Guiscard ne se le fit pas répéter deux fois. Rassemblant une poignée d'aventuriers comme lui, il s'en alla chercher fortune dans la Calabre, qu'on appelait alors *Vallis Crate*, c'est-à-dire la vallée du Crati. Là, il trouva, sur la hauteur de San Marco, une position inoccupée et propice à ses projets. Il l'«appareilla de laigname, » dit *L'hystoire de li Normant*, c'est-à-dire il la fortifia de simples palissades, faute de mieux, et s'y installa avec ses compagnons. La création de ses réduits palissadés, comme première phase d'une conquête, était, du reste, une tradition des anciens vikings scandinaves, dans les expéditions aventureuses de leur période païenne. Le Danevirk du Jutland et le Hague-Dike, dans notre département de la Manche, en sont des types fameux.

« Robert, dit la Chronique d'Amatus, moine du Mont-Cassin, Robert regarda et vit terre moult large et riches citez et villes espessez et pleins de moult de bestes. Et regarda en loing tant comment pot regarder et prit voie de larron (devint voleur).

(1) Lenormant, *La Grande-Grèce*, t. I, p. 233.

Chevalier son petit, li faillirent (lui manquèrent) les deniers à la bourse... et lo boire d'estui Robert était l'aigue (l'eau) de la pure fontaine. »

Pour sortir de cette triste position, Robert, en effet, « prit voie de larron. » Il se mit à faire main-basse sur « les bœufs de labour, les belles juments, les porcs bien gras ». Il s'emparait même des habitants, « liquel se rachatarent de pain et de vin ».

Enfin il parvint à nouer amitié avec Pierre Chatelain, de Bisignano, « riche d'or et de beste et de dras préciouz. Robert fist covenance avec cestui, lo priest pour père et Pierre l'avoit pris pour filz. » Ayant ainsi capté la confiance de ce riche voisin, le rusé Normand l'invita à une entrevue amicale et là, le saisissant par trahison, l'emmena prisonnier à San Marco.

Alors se passa une scène du plus haut normand. « Robert va agenoillié, et ploia les bras et requiest miséricorde et confessa qu'il avoit fait péchié ; mès la richesse de Pierre et sa pauvreté à lui avoit fait contraindre à ce faire ; mes (puisque) tu me es père, convient que aide à lo filz pouvre. Cesti commanda la loy de lo roy, ceste cose, que lo père qui est riche en toutes chozes doit aidier à la pouvreté de son filz. » Bref, il ne relâcha Pierre de Bisignano qu'après lui avoir fait payer une rançon de 20,000 sous d'or.

De pareilles ruses étaient tout à fait dans les habitudes normandes. On pourrait faire un recueil des plus divertissants, avec les stratagèmes de tous genres auxquels eurent recours les gens du Nord, en Angleterre, en Normandie et dans les divers pays qu'ils envahirent (1). Ce n'est pas le hasard qui a développé chez les Normands cet esprit de ruse, qui se retrouve encore aujourd'hui chez leurs descendants. Il résulte de la nécessité dans laquelle ils se sont constamment trouvés de faire face, en très petit nombre, à des ennemis très nombreux. En effet, ils n'émigrent pas, comme les pasteurs, par masses innombrables, mais par petits groupes. Ce n'est pas un peuple entier qui se déplace à la façon des Huns, des Tartares ou des Arabes ; ils sont peu nom-

(1) Voir des exemples dans *La Science sociale*, t. II. p. 295-297

breux, puisqu'ils doivent tenir dans de petites flottilles. Force est donc de racheter par l'habileté l'infériorité du nombre.

Aussi la ruse de Robert, loin de soulever le blâme, parut si admirable aux Normands, qu'ils lui décernèrent dès lors le surnom de Guiscard ou Rusé et que Girard de Bonne-Herberge lui donna aussitôt en mariage sa sœur Alberade et se joignit à lui avec deux cents cavaliers.

Dès ce moment, Robert cessa d'être brigand, pour devenir conquérant. Il se fit d'abord construire à San Marco un château fort, dont le gros donjon, haut de cent pieds, subsiste encore aujourd'hui. Il s'occupa ensuite de se tailler un beau domaine en se rendant maître de la plus grande partie de la vallée du Crati. Il étendit peu à peu ses conquêtes, en s'emparant de toutes les terres qui forment aujourd'hui la Calabre citérieure.

Roger, le dernier des fils de Tancrède, qui arriva sur ces entrefaites en Italie, dut également se tirer d'affaire lui-même.

« C'était un beau jeune homme, de haute stature et de formes élégantes, nous dit le chroniqueur Geoffroy Malaterra. Très éloquent, d'un conseil sûr, d'une prévoyance extrême, il se montrait gai et affable. Il était en outre doué d'une grande force et d'une bravoure à toute épreuve. »

Pour tout apanage, Robert Guiscard donna à son jeune frère soixante hommes d'armes, en l'engageant à se conquérir un domaine avec cette petite troupe.

L'entreprise était rude. « Comme il manquait de bien des choses à cette époque de sa vie, nous dit Malaterra, il vivait à l'aide des vols que commettaient ses hommes d'armes... Il avait un écuyer nommé Blettina merveilleusement adroit quand il s'agissait de voler. Ce Blettina, alors jeune homme fort besogneux, devenu depuis comte opulent, ayant vu à Melfi, dans la maison où se trouvait Roger, des chevaux qui lui faisaient envie, détermina son maître à se joindre à lui et, pendant la nuit, ils parvinrent à voler ces chevaux et à les emmener au loin. »

Notez que Malaterra écrit sous les yeux mêmes de Roger auquel il est attaché. S'il raconte ces faits, c'est que, en bons Normands, lui et son maître en tirent vanité.

Vers cette époque, la mort frappa à coups redoublés sur les fils de Tancrède de Hauteville. Dans l'année qui suivit l'arrivée de Robert Guiscard, Guillaume Bras de Fer mourut au milieu de ses conquêtes. Drogon, qui lui succéda dans le commandement militaire, fut assassiné trois ans après, dans une église. Humfroy ne survécut à ce dernier que peu d'années; il mourut en 1056.

Par la mort des trois aînés, Robert Guiscard se trouva le chef naturel des conquérants normands, car les fils de Humfroy étaient trop jeunes pour occuper une situation qui exigeait un chef militaire éprouvé.

Je n'ai pas à raconter ici la prodigieuse épopée dont Robert Guiscard et Roger furent les principaux héros. Il me suffira de dire que les deux frères réussirent à s'emparer de toute l'Italie méridionale.

De la pointe de la Péninsule nos conquérants apercevaient les rivages de la Sicile. Cette île magnifique, dont ils n'étaient séparés que par un étroit bras de mer, était une proie bien tentante. Quels superbes établissements ils pourraient créer là pour eux et pour ceux de leurs compagnons qui n'étaient pas encore pourvus de terres! Ils ne résistèrent pas à la tentation.

En 1060, Roger fit une première reconnaissance autour de Messine et rapporta un abondant butin pris sur les Sarrasins, qui dominaient alors cette île. Au printemps suivant, les deux frères ayant réuni leurs forces s'emparèrent de Messine et d'une partie de la Sicile. Quelques années après, ils étaient maîtres de l'île entière, comme ils l'étaient déjà de l'Italie méridionale.

Le succès véritablement prodigieux de cette poignée d'hommes pour ainsi dire perdus en plein pays étranger, au milieu d'une nombreuse population ennemie, nous permet de mesurer la supériorité des races issues de pêcheurs sur les races issues de pasteurs, et, par là même, de comprendre la supériorité de l'Occident sur l'Orient.

La famille patriarcale et l'abondance des productions spontanées (1) ont étouffé chez les populations de l'Italie méridionale

(1) Voir notre précédent article. *loc. cit.*

et de la Sicile l'esprit d'initiative, l'habitude de l'action personnelle; on compte sur le secours de la communauté beaucoup plus que sur soi-même.

Il en est tout autrement de nos Normands. Nous avons vu que la famille-souche à laquelle ils appartiennent, loin de les retenir comme la communauté patriarcale, les pousse au dehors par une impulsion irrésistible, les oblige à se créer eux-mêmes et par leurs seules forces un établissement. Ces hommes savent qu'ils doivent surtout compter sur eux-mêmes. Tel est encore aujourd'hui le cas de ces jeunes Anglais, qui, armés seulement d'un léger pécule, envahissent pacifiquement mais irrésistiblement le globe.

Mais c'est surtout dans leur aptitude à organiser l'ordre social, à en constituer les pouvoirs publics, que se manifeste la supériorité des Normands.

Nous touchons ici au nœud même du problème dont nous cherchons la solution.

II.

A l'époque de l'arrivée des Normands en Italie, le fils d'un charpentier de Soano, Hildebrand, qui devait devenir si célèbre, comme pape, sous le nom de Grégoire VII, dirigeait, sous Nicolas II, la politique de la Curie romaine. Sa principale préoccupation était de rétablir l'ordre dans la société. Or il n'apercevait nulle part, parmi les Italiens, un État assez fort et assez stable pour qu'on pût lui confier un tel rôle. On ne voyait partout que compétitions et luttes de petits chefs, qui se disputaient le pouvoir.

Avec la clairvoyance du génie, Hildebrand discerna bientôt que ces étrangers nouvellement fixés dans le pays étaient de tout autres hommes que les Italiens; il fut frappé de voir que, dès qu'ils s'installaient sur le sol, le travail renaissait, la culture se développait, la propriété s'affermissait, la hiérarchie sociale se constituait, l'ordre enfin succédait à l'anarchie. Il dut éprouver l'impression que nous ressentirions nous-mêmes, si nous étions

transportés tout à coup du milieu de l'anarchie turque au milieu de l'ordre britannique.

Il fallait que l'impression produite sur Hildebrand et sur Nicolas II fût bien forte, pour que ces deux Italiens n'aient pas hésité à prendre l'étonnante résolution que nous allons dire.

Hildebrand entra secrètement en négociation directe avec Robert Guiscard et, quand les termes d'un accord furent convenus entre eux, le pape Nicolas lui-même se rendit à Melfi, le principal centre de réunion des Normands, au commencement de l'année 1059.

Là eut lieu, dans l'église principale de Melfi, une cérémonie imposante.

La basilique avait été richement décorée ; un siège élevé appelé *faldistorium,* surmonté d'un dôme d'une splendeur éclatante, avait été préparé pour le pape, qui y prit place au milieu d'un nombreux cortège de cardinaux et d'évêques. Alors entra Robert Guiscard, entouré de ses frères, de ses neveux et de la foule des chevaliers normands, avec leurs bannières déployées.

Le souverain pontife s'étant alors levé et ayant invoqué la sainte Trinité, prononça d'une voix haute les paroles suivantes :

« Robert Guiscard, fils de Tancrède, seigneur très chrétien, par le pouvoir souverain que Dieu m'a transmis pour la plus grande splendeur et la plus grande gloire de la religion sur la terre, je te donne, à toi et à tes descendants, l'investiture des duchés de la Pouille et de la Calabre, afin que tu fasses fleurir et resplendir d'un pur éclat la religion du Christ. Prince très chrétien, je joins à cette investiture celle du duché de Sicile; fort de ta foi en Dieu, puissant par elle, tu y porteras tes armes victorieuses et tu purifieras ce sol trop longtemps souillé par l'impiété du paganisme. — Sois avec le Seigneur, et le Seigneur sera avec toi. »

Robert, s'étant ensuite avancé vers le pape, se mit à genoux sur le premier gradin de l'estrade et prononça le serment suivant :

« Je jure au nom du Christ trois choses au peuple chrétien qui m'est soumis : d'abord de conserver à l'Église de Dieu et au peuple une paix vraie et durable en tout ce qui dépendra de

moi; je jure ensuite de défendre à tous, quels que soient leur rang et leur position, la rapine et les injustices iniques; je jure en troisième lieu d'ordonner que tous les jugements soient dictés par l'équité et la miséricorde. »

Le pape mit ensuite l'anneau au doigt de Robert, lui plaça l'épée au côté, lui mit la couronne ducale sur la tête, la robe sur les épaules et l'étendard dans les mains, aux acclamations de l'assistance. Enfin, il lui donna le baiser de paix, en disant : « Que la paix soit avec toi. »

Le premier acte de Robert fut de conférer à son frère Roger le titre de capitaine général et plus tard celui de comte de Sicile, lorsque cette dernière île eut été entièrement conquise sur les Sarrasins.

Par le serment prêté entre les mains du pape, Robert Guiscard s'engageait à rétablir l'ordre dans la société. C'était en effet de cela que l'Italie avait surtout besoin. Le pape avait bien placé sa confiance. Ni Robert ni son frère ne faillirent à cet engagement solennel. En quelques années, l'Italie méridionale et la Sicile étaient complètement transformées.

Bien qu'ils n'aient pu, comme le fait aujourd'hui la science sociale, démêler les causes de la remarquable aptitude des Normands à organiser l'ordre social, tous les historiens nous ont laissé le témoignage de leur étonnement et de leur admiration.

« On ne saurait, dit M. Lenormant (1), avoir assez d'admiration pour le génie politique et l'esprit de modération grâce auxquels les fils de Tancrède de Hauteville surent faire vivre en paix sous la même autorité et attacher également à leur domination les éléments les plus hétérogènes et les plus hostiles partout ailleurs entre eux, Normands, Lombards, Italiens, Grecs, Arabes, des hommes de toute race et de toute langue, de toute religion et de tout rite, chrétiens grecs et latins, musulmans et israélites. Ils se firent obéir et respecter de tous, tinrent entre eux une balance équitable, et leur inspirèrent à tous le même dévouement. Ces conquérants étrangers parvinrent à grouper et à fondre tant d'é-

(1) *La Grande-Grèce*, t. II, p. 415.

léments divers dans une même nationalité. Ces rudes batailleurs, qui n'avaient pas rougi de faire un métier de véritables brigands de grand chemin à leurs débuts (ce fut en particulier le cas de Robert et de Roger), et qui certainement étaient tout à fait illettrés, furent d'admirables promoteurs du progrès et des lumières. Ils favorisèrent avec amour, dans leurs États et à leur cour, les lettres, les arts et les sciences, sans faire de différence, dans leurs encouragements à ceux qui les cultivaient, entre catholiques, grecs et musulmans, se faisant eux-mêmes hommes de trois langues, excitant le talent, récompensant le mérite et la capacité dans quelque classe, dans quelque race et dans quelque religion qu'ils se manifestassent. »

De son côté, M. Delarc, le plus récent et le mieux informé des historiens des Normands en Italie, s'exprime ainsi : « Jamais le sud de l'Italie n'a connu d'années plus glorieuses que lorsque les fils de Tancrède régnaient à Palerme. Alors s'épanouit une civilisation d'autant plus intéressante à analyser que les éléments qui la composaient semblent au premier abord plus disparates et plus rebelles à toute combinaison. Devant la postérité, l'honneur des fils de Tancrède n'est pas seulement d'avoir été de vaillants hommes d'armes, d'heureux conquérants, c'est surtout d'avoir sagement gouverné et pacifié une société mélangée de Chrétiens, de Sarrasins, de Grecs et de Latins (1). »

Comment les Normands réussirent-ils à opérer une aussi profonde révolution sociale ?

J'ai dit, dans l'article précédent, que les populations de l'Italie méridionale n'avaient que faiblement approprié le sol, à cause de l'abondance des productions spontanées qui les dispensait en partie du travail de la culture. Les Normands, au contraire, n'eurent rien de plus pressé, ainsi que nous l'avons signalé, que de se constituer des domaines, d'y développer la culture et, par là, de s'implanter profondément dans le sol. Dès le lendemain de la conquête, ils deviennent véritablement les hommes du pays. Ils ne sont pas posés sur le sol, comme les gens qui se livrent à la

(1) *Les Normands en Italie*, préface.

que-là flottante, est ainsi fortement constituée entre les mains des familles. L'homme est moins étroitement rattaché au clan et plus étroitement au sol. On ne relève plus, à proprement parler, d'un homme, mais d'une terre. C'est en cela que consiste la différence fondamentale des sociétés issues de pasteurs et des sociétés issues de pêcheurs.

L'organisation des pouvoirs publics sortit naturellement et spontanément de cette constitution de la vie rurale.

M. de Tourville a expliqué dans cette Revue (1) comment s'étaient formées les sociétés du moyen âge. « La grande affaire politique, la grande opération du moyen âge et de la féodalité, dit-il, fut de constituer, non pas de grandes nations, mais au contraire des organisations locales. Tout s'est alors installé par localités, par petits pays. Il s'est fait une division de l'Europe par menus morceaux. Autant de seigneuries, autant de petits États. »

Or ce travail de localisation sociale eut partout, pour premiers initiateurs, les Normands. Partout ils jettent bas ce qui subsiste encore de l'édifice romain que Charlemagne a essayé en vain de restaurer. M. de Tourville a montré que cette restauration était impossible, parce qu'il manquait alors le premier élément constitutif d'une grande puissance nationale : une vivace organisation du gouvernement local. Les invasions barbares avaient mélangé les peuples et les races ; il fallait les asseoir, les fixer au sol, les localiser.

Telle est bien l'œuvre qu'accomplissent les Normands.

En effet, jusqu'à leur arrivée, la loi, en Italie et en Sicile, était personnelle et non territoriale. Des Grecs, des Sarrasins, des Latins, des Francs, des Lombards, des Juifs vivaient côte à côte, et chacun était régi par les lois de sa race et non par les lois du pays qu'il habitait. Les Grecs et les Latins suivaient le Code Justinien ; les Sarrasins, le Coran ; les Francs, la Loi Salique ; les Lombards, la *Lex Longobardorum ;* les Juifs, la Bible et le Talmud. C'était une confusion inextricable et dont ces populations mal fixées sur le sol étaient incapables de sortir.

(1) *L'Empire allemand,* t. V, p. 281 et suiv.

Les Normands substituèrent sur leurs domaines, le statut territorial au statut personnel. Chaque domaine seigneurial devint un petit État qui s'administrait lui-même. Tous les habitants, quelle que fût leur origine, étaient soumis à la juridiction locale. c'est-à-dire à la juridiction du seigneur. Chaque seigneur cumulait les pouvoirs administratifs, judiciaires et militaires.

Ce régime eut pour résultat de substituer le groupement par la localité au groupement par la parenté. Au lieu de se rattacher à un homme, on se rattacha à une terre, on devint l'homme d'un « pays ». Ce fut la destruction de l'esprit de « clan ».

Or toutes les agitations de l'Italie méridionale étaient précisément suscitées par cet esprit de clan, comme dans la Gaule, comme en Corse. Chaque homme, passant librement et suivant son caprice d'un chef à un autre, tous les ambitieux cherchaient à augmenter leur clientèle par des promesses et des largesses. Mais un chef de clan ne peut continuer longtemps ce jeu ruineux : il faut de toute nécessité qu'il s'empare du pouvoir, afin de disposer de la fortune publique au profit de sa clientèle. De là, des révoltes, des luttes, des compétitions interminables. N'est-ce pas là l'histoire de tous ces chefs Gaulois que César fait défiler sous nos yeux et dont il triomphe tour à tour, en les opposant les uns aux autres. C'est ce qui explique pourquoi la conquête de la Gaule, de la Grande-Bretagne, de la Corse, de l'Italie méridionale ont pu être faites rapidement et par des conquérants si peu nombreux.

Mais tout cela prend fin avec le régime féodal. Le seigneur étant essentiellement un propriétaire foncier ne peut disposer que d'un nombre d'hommes strictement limité par l'étendue de ses domaines. Or il est plus difficile de donner de la terre que des promesses. De plus, pour la même raison, l'autorité de chaque chef est étroitement circonscrite dans les limites même de ses domaines; il est maître chez lui, mais il ne peut pas l'être chez les autres, car ceux-ci tiennent leurs hommes aussi étroitement qu'il tient les siens. D'ailleurs quel intérêt aurait-on à s'emparer du pouvoir central? Le roi n'est qu'un propriétaire plus riche que les autres et qui, en dehors de ses domaines, n'a guère qu'une autorité no-

minale. Voyez le temps qu'il a fallu aux Capétiens pour emporter toutes les petites citadelles féodales. Avouez qu'il y a là de quoi décourager toutes les ambitions.

Telle fut l'immense révolution sociale que les Normands effectuèrent dans l'Italie méridionale et la Sicile. On peut s'expliquer maintenant l'admiration des historiens pour un régime social qui substituait aux compétitions des clans des pouvoirs locaux solidement assis sur la possession du sol.

Et cependant cet ordre social a été éphémère. Trois siècles ne s'étaient pas écoulés qu'il menaçait ruine de toutes parts. Finalement, il disparut, et l'Italie méridionale revint à l'ancien état de choses, comme si elle y était poussée par une force irrésistible.

Quelle cause put ainsi détruire l'organisation sociale introduite par les Normands?

III.

Le résultat de l'occupation normande avait été de rendre à la culture la prééminence sur le pâturage. Les Normands avaient attaché les populations à la terre par les liens du servage féodal. Ils s'étaient ainsi assuré, pour leurs domaines, le travail permanent d'une population de cultivateurs.

Pour empêcher les ravages produits par le passage des troupeaux, ils avaient même stipulé qu'une indemnité serait due pour tous les dégâts faits aux récoltes. Grâce à ces mesures, le labourage gagna rapidement du terrain et tendit à restreindre les pâtures, au grand avantage du pays.

Mais ces mesures tendaient en somme à constituer un état de choses contre nature. Elles avaient pour but de développer un travail difficile, exigeant de grands efforts et une longue prévoyance, dans un pays où le sol produisait, en pâturages et en fruits, des productions spontanées abondantes, et qui n'exigeaient qu'un travail de simple récolte. L'œuvre des Normands allait donc à la fois et contre la nature des choses et contre la

nature de l'homme, qui ne se livre au travail pénible que lorsqu'il ne peut pas faire autrement.

Or, ici, il pouvait faire autrement. Il le pouvait si bien que, trois siècles à peine écoulés après l'établissement des Normands, l'état de choses qu'ils avaient aboli s'était partout reconstitué. Les troupeaux envahirent de nouveau non seulement le domaine qu'on avait strictement délimité, mais même les terres mises en culture. Les propriétaires ne purent plus consacrer au labour qu'une superficie restreinte et fixée limitativement par inscription sur des registres *ad hoc*. Il fut même interdit, sous des peines sévères, de mettre en culture les terres réservées au pâturage.

Enfin, d'année en année, on étendit la surface consacrée au pâturage. C'était la destruction progressive de l'agriculture. C'est à peine si l'on pouvait produire quelques céréales qui mûrissaient et que l'on moissonnait pendant la saison où les bestiaux étaient dans la montagne. Dans ces conditions, beaucoup de propriétaires renoncèrent à labourer.

On aura une idée du développement progressif du pâturage par ce fait, qu'au treizième siècle, il descendait annuellement dans la Capitanate 80,000 moutons, tandis qu'en 1592, il en venait quatre millions et demi.

On vit alors se développer une population innombrable de pâtres farouches désaccoutumés du travail régulier, sans racines dans le sol, adonnés à la vie nomade et habitués, dès l'enfance, à se soustraire au joug des lois.

C'est dans cette population que se recruta principalement le brigandage, qui redevint le fléau permanent des Abruzzes, de la Calabre et de la Sicile. Il se recruta également dans les autres parties de la population arrachées à la culture et revenues comme autrefois au travail de la cueillette.

Ce développement à nouveau de la simple récolte, en détachant l'homme du sol, eut en effet pour résultat de ranimer l'esprit de clan et de faire renaître l'anarchie sociale un moment comprimé par les Normands.

L'ouvrage de M. Lenormant est rempli de scènes de brigan-

dage, de vendetta, qui ne le cèdent en rien à ce qu'on observe en Corse (1).

On peut dire que, dès cette époque et jusqu'à nos jours, l'histoire de l'Italie méridionale et de la Sicile n'a été que le récit d'une insurrection continuelle... Les dynasties se renversent et se succèdent avec tant de rapidité que l'historien peut à peine s'y reconnaître. Cette instabilité des pouvoirs publics dépasse tout ce que l'on peut imaginer.

Comment en serait-il autrement? Est-ce que le premier prétendant venu n'est pas assuré de trouver des gens toujours prêts à se soulever, dans une société qui ne tient au sol par aucune racine? Un pareil pays s'offrait comme une proie facile à toutes les dominations étrangères; elles ne lui ont pas fait défaut : aux Normands succèdent les Allemands, aux Allemands les Angevins, aux Angevins les Aragonais, aux Aragonais les Impériaux, aux Impériaux les Bourbons, aux Bourbons les Bonaparte, puis de nouveau les Bourbons et enfin les Italiens du nord, qui occupent actuellement ce pays.

Ces derniers seront-ils plus heureux que les Normands? Là où a échoué la race anglo-saxonne, la nouvelle dynastie italienne réussira-t-elle? Sera-t-elle plus forte que la force des choses?

Le drame se joue en ce moment; je serai donc très bref.

IV.

Les Italiens échoueront.

Ils échoueront, parce qu'ils n'apportent même pas avec eux les conditions qui ont assuré, au moins pendant trois siècles, l'œuvre des Normands.

Pourquoi les Normands ont-ils momentanément réussi, au point de créer un ordre social nouveau qui a excité l'admiration des historiens?

(1) Voir notamment : *A travers l'Apulie*, t. II, p. 2-21, 132-195, 174-176, 237. *La Grande-Grèce*, t. I, p. 179, 180; II, 176, 188-190, 297, 298; III, 51-53, 57, 60-70, 112-115.

Ils ont réussi, parce qu'ils ont été des propriétaires résidant sur leurs terres et dirigeant eux-mêmes l'exploitation.

Pourquoi ensuite ont-ils échoué?

Ils ont échoué parce que, à la longue, ils se sont éloignés des traditions de leur race et qu'ils ont subi l'influence du milieu.

Ces hommes, que la pêche côtière avait faits, ont été italianisés par le pâturage et la cueillette. Ils ont, eux aussi, subi l'influence de ce travail facile et ils ont peu à peu lâché la culture. Il était si commode de livrer au pâturage les vastes domaines que leurs pères s'étaient attribués et de toucher un produit qui ne demandait aucun travail!

La culture une fois délaissée, qu'avaient-ils à faire à la campagne? L'herbe et les arbres fruitiers savent bien pousser sans le secours de l'homme. Tout d'ailleurs ne les attirait-il pas à la ville? N'était-ce pas là que se trouvait la haute société italienne, qui, nous l'avons dit, n'a jamais pu s'astreindre à la résidence rurale? Leurs femmes, qui appartenaient à cette société, qui en avaient les goûts urbains, comme les Français d'aujourd'hui, durent agir sur eux avec la persistance invincible de leur sexe.

Et voilà comment les fils des Normands ruraux furent transformés en Italiens urbains.

Dès ce jour, ils avaient perdu la partie.

Cette partie que les Normands ont mis trois siècles à perdre, les Italiens d'aujourd'hui ne tentent même pas de la jouer. Comment le tenteraient-ils, eux qui répugnent à la vie rurale de toutes les forces de leur être?

Aussi M. Lenormant est-il frappé de « *l'absentéisme général* de l'aristocratie territoriale, qui vit dans les *grandes villes*, dans les anciennes capitales, ou dans les villas somptueuses qui les entourent. Au lieu de s'occuper de ses propriétés rurales, elle évite de les visiter et en laisse le soin à des intendants. Dans ces conditions, l'unique souci du grand propriétaire est de tirer un revenu fixe de ses domaines, sans avoir à s'en occuper autrement que pour en toucher la rente, que souvent son luxe besoigneux lui fait chercher à anticiper, pour soutenir une vie de dépenses

au delà de ses ressources réelles. Surtout il tient à n'avoir aucune avance coûteuse à faire pour l'amélioration de propriétés auxquelles il ne s'intéresse aucunement. C'est là ce qui le fait s'en tenir à un système d'exploitation qui donne la prédominance au pâturage sur la culture, qui laisse la plus grande partie de la terre en friche, perpétue la dépopulation des campagnes et s'oppose à toute espèce de progrès. »

Le domaine de Policoro peut donner une idée de ce que rapporte la terre à son propriétaire, avec ce système d'intendants. Malgré une superficie de 140 kilomètres carrés, c'est à peine si ce domaine rend au prince de Gérace 296,000 francs par an. Même dans l'état d'imperfection de sa culture, administré autrement, il donnerait un revenu bien supérieur. Mais il faudrait pour cela secouer une paresse incurable, savoir s'arracher à la molle vie de Naples, pour se fixer à la campagne. Or la campagne c'est l'exil.

Quant aux paysans, ils perdent tout patronage par cet éloignement permanent du propriétaire. Ils sont misérables et traités rudement par l'intendant. Ils sont d'ailleurs aussi peu ruraux que possible. Ils habitent dans des villes de plusieurs milliers d'âmes d'où ils partent chaque matin pour aller aux champs. On peut calculer la perte de temps qu'occasionne un pareil régime. De plus, ils n'ont pas, comme le paysan sous la domination normande, une terre concédée par le propriétaire et qu'ils peuvent exploiter librement pendant les journées où ils ne doivent pas de corvées. Ils n'ont plus l'aide de ce système pour les élever à la dignité de propriétaires, pour les attacher au sol et pour les transformer réellement en paysans. Ils sont voués à perpétuité à la situation d'ouvriers agricoles. Et combien cette situation est précaire! Ils ne sont pas, comme le colon normand, assurés de leurs tenures à perpétuité, ils sont à la merci du propriétaire ou, ce qui est pire, de son intendant; ils peuvent, du jour au lendemain, être expulsés de leurs demeures et jetés dehors, sans feu ni lieu, sans travail et sans ressources.

Sous un pareil régime, comment la culture se développerait-elle? Comment l'homme s'attacherait-il au sol?

La constitution de l'unité italienne n'a donc pas apporté au

mal dont souffre l'Italie méridionale le remède seul efficace. Par contre, elle a notablement empiré la situation, par l'énorme aggravation des impôts, le fardeau de la conscription, le renchérissement universel des choses, le cours forcé d'un papier-monnaie déprécié, enfin le développement de la bureaucratie.

Une nuée de fonctionnaires s'est abattue sur le pays. Cette invasion d'agents du pouvoir central a pour résultat d'empêcher toute constitution de la vie locale, cette condition première d'une organisation sociale stable.

L'Italie méridionale se trouve donc actuellement dans les conditions les plus contraires à la stabilité sociale : le travail rural, la propriété et la vie locale y sont mal constitués. L'ordre public lui-même n'est qu'imparfaitement maintenu, car en beaucoup d'endroits les propriétaires sont obligés, comme en Corse, de composer avec les brigands (1). En tous cas, l'ordre n'est assuré que par les procédés artificiels et vexatoires de la centralisation. Qu'à un moment donné, qui arrivera fatalement, cette centralisation vienne à se détendre, et l'on verra aussitôt grandir le désordre politique, résultat spontané du désordre social.

Ce pays ne pourrait donc sortir de l'état d'anarchie endémique qui le consume, qu'en revenant énergiquement à la solution normande qui, pendant plusieurs siècles, lui a assuré la plus grande prospérité dont il ait jamais joui. Pour cela, il faudrait que les propriétaires abandonnassent leurs résidences urbaines, allassent s'établir en permanence au milieu de leurs domaines, pour y développer la culture et fixer solidement la population au sol.

Cette évolution serait facilitée par le régime successoral de l'Italie, qui, laissant au père une plus grande latitude qu'en France, permettrait au propriétaire d'assurer après lui la permanence de son œuvre, par la constitution d'une famille-souche.

Cette évolution serait en outre facilitée par la forte organisation des familles de paysans, qui ont conservé jusqu'à ce jour le type patriarcal. Ces familles étant habituées à vivre en communauté de plusieurs ménages, sont assez nombreuses pour pouvoir ex-

(1) Voir *La Grande-Grèce*, t. II, p. 189.

ploiter des métairies presque sans avoir recours à des ouvriers salariés. Cette circonstance permettrait aux propriétaires et aux paysans d'entreprendre la culture dans les conditions les plus économiques, dans le système du métayage.

Cette solution aurait pour résultat de placer ces familles patriarcales, naturellement imprévoyantes, sous la direction de patrons à familles-souches.

L'Italie méridionale n'a pas le choix d'une autre combinaison, car, pour faire une œuvre durable, on doit tenir compte des conditions spéciales qu'imposent à chaque pays la nature du sol et les traditions de la race.

On m'objectera peut-être que les grands propriétaires italiens ne sont pas disposés à accomplir cette évolution.

Cela est possible; cela est même probable.

Mais la science n'a pas pour but de contraindre les gens; elle se borne à expliquer scientifiquement les lois sociales.

C'est à chacun de les appliquer dans la mesure qui lui convient. En cela l'homme est libre, comme il est libre de ruiner sa santé, malgré les lois de l'hygiène.

Mais voici en quoi il ne l'est pas.

L'homme n'est pas libre d'obtenir la prospérité sociale, en se plaçant dans les conditions qui, partout et toujours, produisent l'instabilité et la souffrance.

J. Moustier.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME CINQUIÈME.

LIVRAISON DE JANVIER 1888 :

LIVRAISON DE FÉVRIER 1888 :

LIVRAISON DE MARS 1888 :

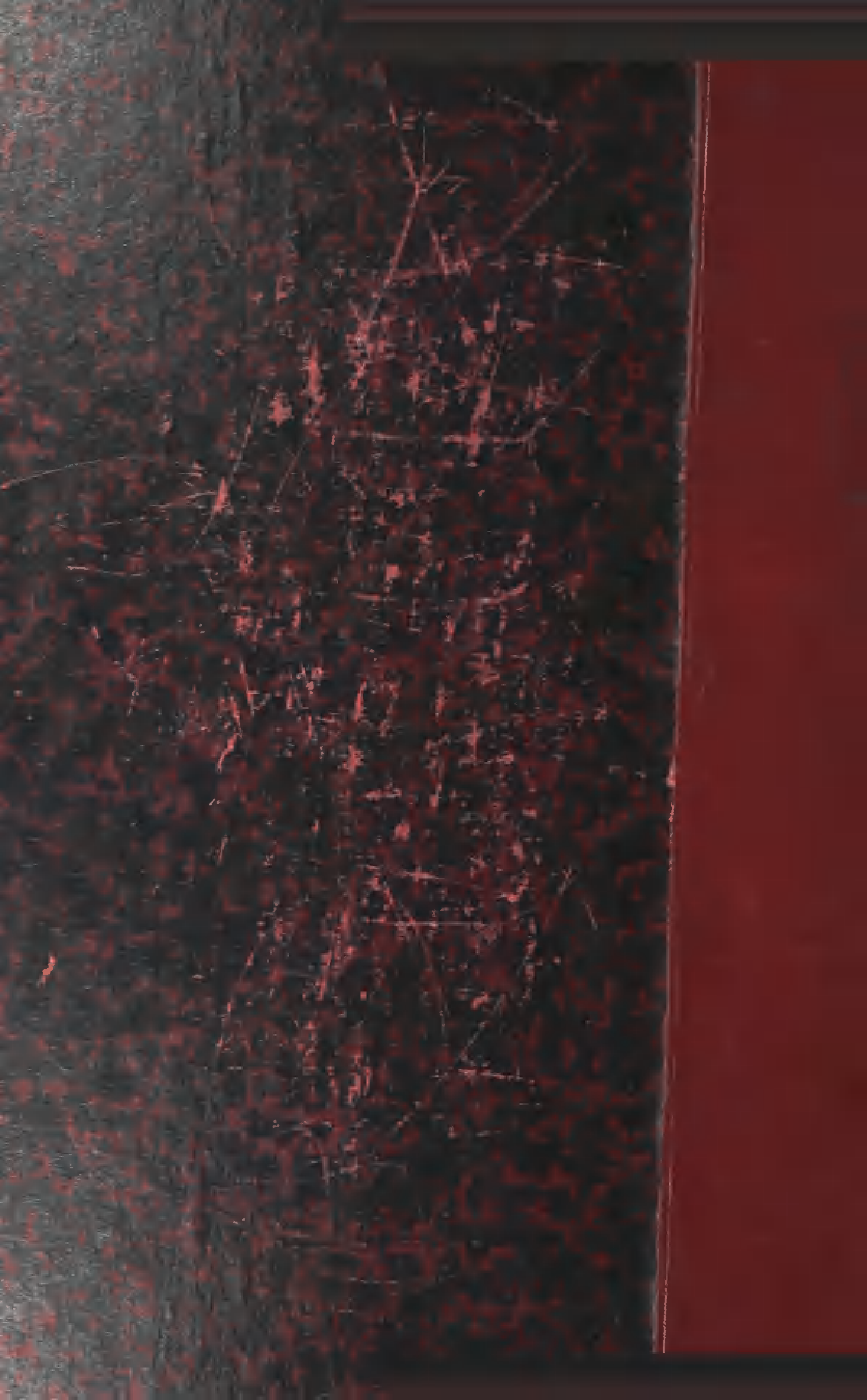
Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).










GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart